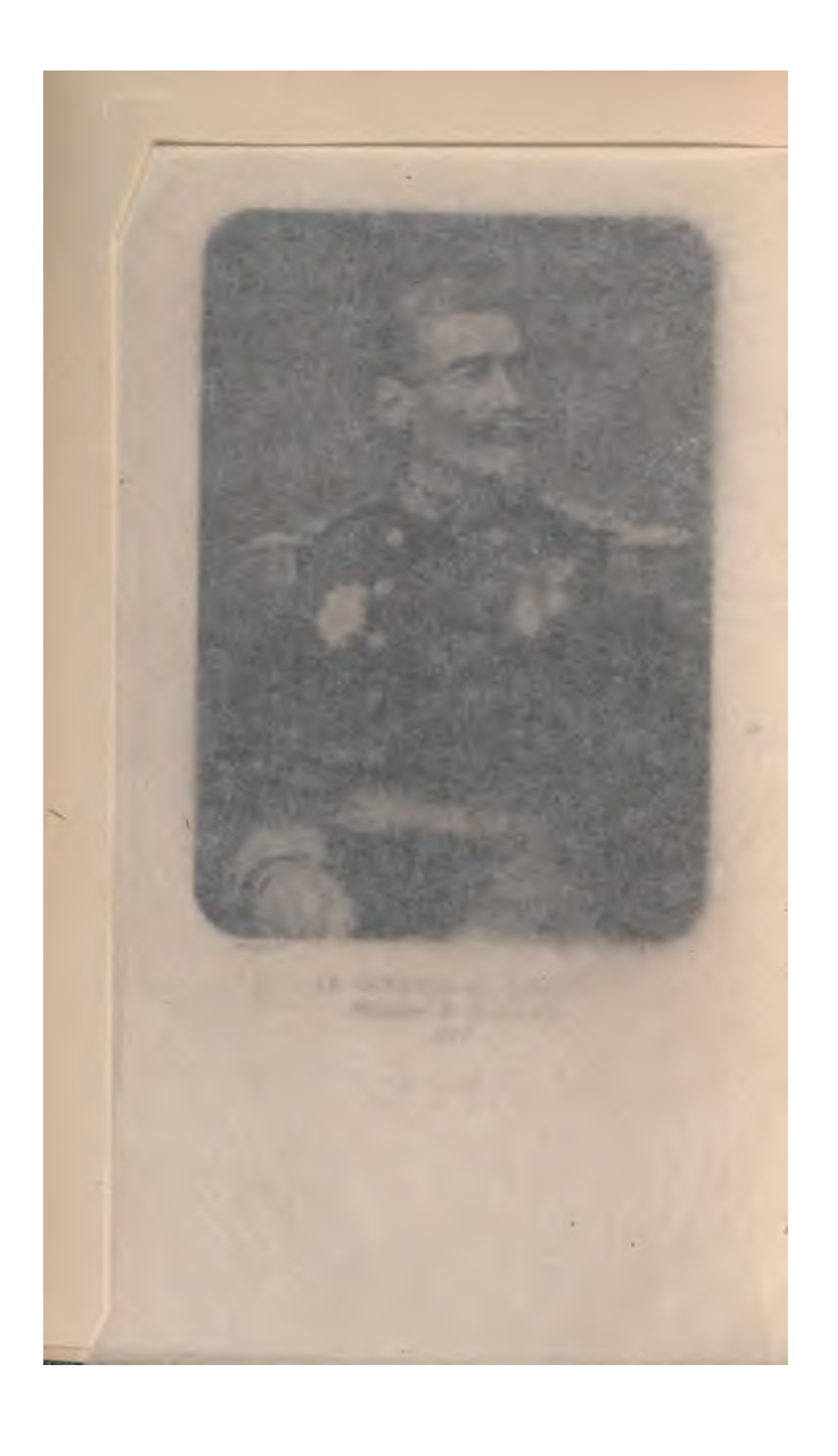



LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES


LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1348.



Général DU BARAIL

MES SOUVENIRS

TOME TROISIÈME

1864 — 1879

AVEC UN PORTRAIT EN HÉLIOGRAVURE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10
1896

MES SOUVENIRS

I

MA RENTRÉE DANS LA GARDE IMPÉRIALE.

Retour du Mexique. — Visite à l'Empereur. — Et Maximilien? — Mon aide de camp. — Une brigade de la Garde. — Les Guides. — Le prince Murat. — Les chasseurs à cheval. — Les généraux de la Garde. — L'état-major de la Garde.

Lorsque je revins du Mexique, un bruit d'armes avait traversé l'Europe, et la France s'était demandé, un instant, si elle ne serait pas entraînée dans des complications militaires européennes. Il s'agissait de cette question des duchés qu'un jour, à Mexico, le correspondant de la maison Rothschild m'avait représentée comme une allumette capable d'embraser l'Europe. L'Autriche et la Prusse avaient uni leurs forces pour écraser la petite armée danoise qui résista vaillamment dans ses lignes de Düppel. Les deux alliés se partagèrent les dépouilles du Danemark. L'Autriche prit le Holstein; la Prusse, le Schleswig.

Il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre que cette combinaison bizarre était grosse de difficultés. En recherchant la complicité de l'Autriche, pour cette œuvre déloyale où la force prima le droit, M. de Bis-

marck visait plus haut que la possession du Schleswig; il voulait compromettre la maison de Habsbourg vis-à-vis de la Confédération, lui enlever des sympathies qui eussent entravé l'œuvre prussienne, c'est-à-dire la substitution de l'hégémonie réelle des Hohenzollern à la suprématie nominale de la Maison de Lorraine. Il n'était pas fâché non plus de voir manœuvrer aux côtés de l'armée prussienne l'armée autrichienne, afin de se rendre compte de ce que valaient ses futurs ennemis.

Cette guerre préparatoire, en révélant la supériorité du fusil à aiguille, fortifia les généraux prussiens dans la conviction qu'ils viendraient facilement à bout de l'armée austro-hongroise, et leur présagea par avance le futur succès de Sadowa.

Le Français est un homme qui n'aime pas se mettre à sa fenêtre. Chez nous, on s'occupe généralement fort peu de ce qui se passe à l'étranger. Cependant, le conflit apaisé avait laissé un certain malaise dans l'opinion des classes éclairées. L'Empereur jusque-là avait passé pour l'arbitre de l'Europe. Il avait joué, sinon dans la réalité, du moins aux yeux de son pays, ce rôle suprême qu'enviait naguère le grand Frédéric quand il disait : « Si j'étais le roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. » Nous nous complaisions, jusqu'à nous y endormir, dans cette idée qui flattait notre orgueil. Or, on venait de tirer le canon en Europe sans nous demander licence. On l'avait tiré contre un de nos plus vieux et de nos plus fidèles alliés. C'était presque une offense, et on se demandait pourquoi l'Empereur n'avait pas fait profiter la Maison de Danemark de cette protection qu'il avait prodiguée, d'accord avec une opinion égarée, à la Maison de Piémont qui, dans toute son histoire, n'a jamais fait qu'exploiter les alliances.

L'Empereur, disait-on, aurait voulu agir en faveur du Danemark, mais l'abstention de l'Angleterre, déci-

dée à la neutralité, lui avait lié les mains, car il ne voulait pas s'exposer à une aventure bien plus grave que celle du Mexique et mettre sur les bras de la France isolée toutes les forces de la Confédération germanique. Bientôt, d'ailleurs, on ne pensa plus au Danemark mutilé, et ce premier avertissement fut perdu.

En arrivant à Paris, j'étais fort mal en point, mais le contact de la terre natale me semblait le remède le plus efficace et le plus délicieux. Et je partageais sur ma santé l'opinion de ma femme qui me trouva moins malade qu'elle se l'était figuré. J'échappai même à une saison de Vichy. Des médecins éminents me l'avaient recommandée; d'autres médecins non moins éminents m'ont déclaré plus tard qu'elle m'aurait été fatale, et m'ont porté à bénir mon indocilité à l'égard de leurs confrères. Je comptais, d'ailleurs, ne rester en France que le temps strictement nécessaire à un radoubage sommaire, et retourner le plus vite possible auprès de mes bons cavaliers.

Ma première visite fut naturellement pour le ministre de la guerre, le maréchal Randon, mon ancien patron d'Algérie. Quand il me vit arriver dans un état de transparence à peu près parfaite, la figure ravagée, avec l'aspect d'un squelette ambulant, il me prodigua les marques du plus chaleureux intérêt.

— Vous ne retournerez plus au Mexique, me dit-il, dès le début de notre conversation; vous y avez largement payé votre écot. Il s'agit maintenant de savoir où je vais vous caser.

Je répondis au ministre en le remerciant de sa bienveillance et en l'informant que, dans ce cas, j'accepterais avec un plaisir infini la subdivision de Médéah, que le général Ducrot venait de quitter, pour prendre le commandement de la 6e division militaire à Strasbourg, où il allait se révéler comme la plus vigilante des senti-

nelles et le moins écouté des prophètes, et d'où il allait porter sur l'Allemagne le plus clairvoyant des regards, sans parvenir à faire partager ses craintes et ses convictions. L'Algérie était ma patrie militaire, le cadre de ma jeunesse guerroyante. Dans cette subdivision de Médéah, dans cette province de Tittery, j'avais distribué des coups de sabre à profusion, exercé des commandements importants, quoique secondaires, gagné un avancement rapide et conquis des amitiés précieuses. Des provinces de Médéah et de Tittery, je connaissais les hommes et les choses, à une tente près, à un buisson près. J'y aurais vécu heureux et utile. Le Maréchal ne voulut pas entendre parler de cette combinaison.

— Fait comme vous l'êtes, me dit-il, vous ne pouvez pas reprendre une vie aussi active. Je vous interdis l'Algérie au même titre que le Mexique. Je ne veux pas avoir à me reprocher de vous avoir ruiné de fond en comble le tempérament.

— Alors que diriez-vous, Monsieur le Maréchal, d'une brigade d'infanterie au camp de Châlons?

C'était encore là une de mes combinaisons favorites; je désirais commander de l'infanterie, pour compléter mon instruction technique. Par malheur, à cette époque, on avait encore la manie de maintenir les officiers généraux dans leur arme d'origine.

— Non, me dit le Maréchal, en appuyant son refus sur des motifs qui étaient, d'ailleurs, trop flatteurs pour moi. Vous avez une spécialité d'officier de cavalerie. J'entends que vous la conserviez. Et puis, vous avez besoin de repos. Jouissez tranquillement de votre congé et fiez-vous-en à moi pour vous trouver, avant qu'il soit terminé, un poste dont vous aurez lieu d'être satisfait.

J'ai su depuis que le Maréchal songeait à ce moment à me prendre au ministère comme directeur de la cavalerie, en remplacement de l'excellent général de Vi-

gnolle, qui arrivait à la limite d'âge et allait passer dans le cadre de réserve. Au moment de prendre congé, le ministre me dit :

— Ne manquez pas surtout d'aller voir l'Empereur; il aura peut-être quelques questions à vous poser, quelques renseignements à vous demander. Il est inutile que vous sollicitiez une audience. Je le préviendrai de votre rentrée en France et je vous ferai connaître ses ordres.

Le surlendemain, je recevais une lettre d'audience. En entrant aux Tuileries, je trouvai dans le salon d'attente le général d'Auvergne qui, comme moi, revenait du Mexique, et, comme moi, avait été convoqué. Quoique nous fussions à peu près étrangers l'un à l'autre, nous fûmes enchantés tous les deux de nous rencontrer en semblable circonstance. Nous nous imaginions l'un et l'autre que notre conversation avec l'Empereur aurait quelque importance, que le Souverain nous demanderait une appréciation sincère, désintéressée, de ce qui se passait là-bas et des résultats acquis par nos armes. Et nous étions ravis de pouvoir nous prêter un mutuel appui, pour supporter le poids d'un pareil entretien.

Nous entrons dans le cabinet impérial où l'Empereur nous reçoit comme il savait recevoir. Une de ses qualités les plus attachantes était un mélange de bonté exquise et de simplicité parfaite. Sans doute, Napoléon III avait, au plus haut degré, l'orgueil du grand nom qu'il portait et la conscience des grands devoirs que lui imposait ce nom. Mais dans la vie privée, il était profondément bienveillant et simple, sans morgue, sans pose, familier même, sans que jamais pourtant cette familiarité, servie par un tact suprême, allât jusqu'à faire oublier à ses interlocuteurs leur rang et le sien.

Dès les premiers mots, d'Auvergne et moi nous étions tout à fait à notre aise; tout à fait à notre aise

et tout à fait déroutés. L'Empereur ne nous demanda pas notre avis sur l'expédition, ni sur l'avenir du nouvel empire mexicain, ni sur les dispositions véritables des populations, ni sur le gouvernement libéral de Juarez, ni sur les moyens d'attacher le Mexique à Maximilien, ni sur la campagne que nous venions de faire dans le Nord et qui, nulle au point de vue militaire, était importante au point de vue politique, ni sur rien d'essentiel enfin; il ne nous posa aucune des questions pour lesquelles nous avions préparé laborieusement des réponses. Il se borna à nous interroger sur l'installation des troupes dans les régions nouvellement occupées, sur l'état sanitaire de l'armée hors des Terres-Chaudes où le « vomito » est en permanence six mois de l'année.

— Comment s'y prend-on, nous dit-il, pour préserver les hommes des rayons si dangereux du soleil?

— Sire, nous avons des couvre-nuques.

— Ah!

Et nous dûmes expliquer ce que c'était qu'un couvre-nuque, en mettant nos mouchoirs sous nos chapeaux.

Notre audience ne fut ni longue ni intéressante. Visiblement, l'Empereur avait son siège fait. Il en savait plus long que nous sur le Mexique, ou ne voulait pas s'exposer à voir nos idées déranger les siennes. Pourtant, quand il se leva pour nous donner congé, il nous dit :

— Quand vous avez quitté la Vera-Cruz, l'empereur Maximilien était-il arrivé?

— Non, Sire, mais il n'en était pas loin, car nous avons rencontré à la hauteur des Antilles le bâtiment qui le portait.

L'Empereur se borna à dire :

— C'est maintenant son affaire de s'imposer au Mexique. Et il ajouta quelques paroles dont le texte m'échappe, mais dont le fond signifiait qu'il était disposé à rappeler ses troupes et qu'il lui tardait d'en

avoir fini avec le Mexique. On sentait que sa pensée aurait pu se formuler ainsi : « Que Maximilien se débrouille ! Moi, je m'en lave les mains. »

C'est qu'en effet, bien qu'à ce moment-là la guerre de Sécession fût encore loin de son terme, il était clair que la défaite des Séparatistes n'était plus qu'une question de temps, et que l'indomptable énergie du président Lincoln viendrait à bout du Sud, dont l'écrasement, aux yeux d'un homme aussi perspicace que Napoléon III, devait compromettre singulièrement notre établissement au Mexique. Aussi le maréchal Bazaine allait-il bientôt recevoir l'ordre d'organiser le plus rapidement possible l'armée impériale mexicaine, afin de dégager l'armée française. Il s'y conforma de son mieux en renforçant les troupes de l'empereur Maximilien, au moyen de nombreux cadres empruntés à nos propres troupes. Beaucoup de militaires français prirent l'engagement de rester au Mexique après le départ de notre armée, et cet engagement, ils le tinrent loyalement, sans toutefois que leur dévouement à la cause de Maximilien ait pu sauver un empire condamné à périr par la nature même des choses.

L'Impératrice, elle aussi, pendant les premières phases de la campagne, recevait volontiers les officiers qui revenaient du Mexique et se plaisait à les faire parler. Mais les temps étaient passés, hélas ! où ces officiers n'avaient que des choses agréables à lui apprendre et où, par conséquent, elle n'avait que du plaisir à les écouter. La Souveraine ne partageait pas l'imperturbable placidité de l'Empereur, et quand on lui apportait des faits qui contredisaient ses aspirations, elle en éprouvait une irritation dont elle ne ménageait peut-être point suffisamment l'éclat, et que la moindre convenance commandait de lui épargner. Nous n'aurions pas pu lui représenter comme bien sérieuses les chances du parti clérical au Mexique. Nous

n'avions donc aucune chance de lui plaire ; elle ne nous accorda point la faveur d'être reçus par elle, et nous n'osâmes point la solliciter.

Mon congé allait expirer, et je ne recevais aucune nouvelle du ministre de la guerre. J'étais toujours titulaire du commandement de la cavalerie au Mexique. Ce commandement venait d'être augmenté par l'adjonction d'une troisième brigade, et je faisais sans dépit mes préparatifs pour aller le reprendre, bien qu'il fût plutôt nominal qu'effectif, la cavalerie étant dispersée sur toute l'étendue du vaste empire, lorsque, dans les premiers jours d'août, je fus nommé au commandement de la brigade de cavalerie légère de la Garde impériale, en remplacement du petit général de Clérembault, qui portait un nom illustre dans la vieille armée et qui venait d'être nommé général de division.

C'était une grande faveur qui m'était ainsi faite, faveur dont je devais me montrer d'autant plus reconnaissant que je ne l'avais pas sollicitée. Je puis dire que j'inaugurai une série heureuse pour les « Mexicains », car, après moi, presque tous les officiers de mon grade revenant du Mexique passèrent dans la Garde, et entre autres les généraux du Preuil, Brincourt, Garnier. Ceux qui ne trouvèrent pas de place dans la Garde reçurent, en guise de dédommagement, une position dans l'armée de Paris.

Mon premier soin devait être de me pourvoir d'un aide de camp, puisque je ne pouvais plus compter sur mon pauvre du Vallon qui, à mon départ, était devenu le second de Dupin dans les Terres-Chaudes et préludait par des exploits ignorés à une mort glorieuse et inutile. Précisément, venait de rentrer en congé un jeune officier d'état-major, stagiaire dans mon ancien régiment, que j'avais emmené au Mexique avec mes deux escadrons de chasseurs d'Afrique : M. Darras, c'est le nom de cet officier, est aujourd'hui général de

division. A peine débarqué au Mexique comme lieutenant, il fut pris dans l'état-major du général Douai. Quoiqu'il n'appartînt plus à mon régiment, je ne le perdis pas de vue pendant toute la campagne, dont il revint capitaine et décoré. C'était, d'ailleurs, un très brillant officier sous tous les rapports ; grande facilité de travail, belle contenance au feu, sang-froid en face du danger, de l'esprit, de la gaieté, de la bonne grâce, du goût pour la vie de camaraderie; tout cela était, en outre, rehaussé chez lui par un talent d'aquarelliste qui l'aurait mis de pair avec les professionnels célèbres. Il avait tiré de ce don un parti très utile. Et, mettant à profit son séjour au Mexique, il en avait rapporté une collection d'aquarelles représentant ce que le pays offrait de plus pittoresque ou de plus remarquable. Il les avait réunies en un album superbement relié, pour en faire hommage à l'Empereur, qui avait daigné les accepter. Cet album était une très belle œuvre d'art que les familiers des Tuileries ont pu voir très longtemps sur une des tables du grand salon. Darras avait le droit de penser qu'elle attirerait sur lui d'une façon utile l'attention impériale. L'Empereur chargea le général Fleury d'offrir à l'auteur de l'album un très beau cheval de ses écuries. Et Darras, écuyer consommé, rêvait d'un de ces grands beaux chevaux anglais qui faisaient la gloire des écuries impériales et que sa fortune modeste ne lui permettait pas d'acquérir. Par malheur pour lui, l'empereur du Maroc venait justement d'envoyer une mission à Paris, et, suivant l'usage oriental, cette mission avait présenté à Napoléon III, entre autres cadeaux, une demi-douzaine de chevaux marocains qui sont peut-être les moins élégants de tous les chevaux barbes. Le grand écuyer, très peu fanatique de la race barbe, fut enchanté de l'occasion qui lui permettait de se débarrasser d'un de ces chevaux. Darras dut naturellement se déclarer ravi, mais j'ima-

gine que, dans son for intérieur, il trouva inopportune la munificence de Sa Majesté Chérifienne, dont il subissait ainsi le contre-coup, car, après s'être amusé quelque temps du cheval, il dut renoncer à lui faire acquérir les qualités nécessaires et s'en débarrasser.

Ce fut sur le capitaine Darras que se porta mon choix pour le poste d'aide de camp. Je le lui offris ; il accepta avec empressement une position qui était très recherchée, parce qu'elle procurait à son titulaire les mêmes avantages qu'aux officiers de la Garde, et des fonctions qui lui permettaient de donner un libre cours à ses goûts artistiques, et d'entourer des douceurs de la vie de la Capitale sa jeune femme qu'il avait épousée presque à sa sortie de l'école d'état-major. Darras est resté dix ans mon aide de camp. Il a traversé avec moi les périodes les plus tragiques de notre histoire contemporaine : la guerre, la Commune, et notre mariage militaire aurait probablement duré jusqu'à la fin de ma carrière, si certains malentendus, sans importance, du reste, ne nous avaient obligés à nous séparer, lorsque je quittai le ministère de la guerre. Son nom reparaîtra plus d'une fois au cours de ces récits.

La brigade de cavalerie légère de la Garde était composée, on le sait, du régiment des Guides et du régiment des chasseurs à cheval. Les Guides étaient en garnison à Fontainebleau, où j'avais mon quartier général, et les chasseurs étaient en garnison à Melun. J'avais donc ma brigade entière sous la main, ce qui était presque exceptionnel avec l'organisation militaire de ce temps-là. Je retrouvai les deux régiments à peu près tels que je les avais connus pendant mon séjour dans la Garde, comme lieutenant-colonel des chasseurs à cheval. Le personnel avait été modifié cependant, mais l'esprit n'avait pas changé. Les corps dans l'armée ont une existence intellectuelle et morale en quelque sorte indépendante des hommes qui les composent, et

les mutations, aussi nombreuses qu'on les suppose, sont impuissantes à modifier les traditions de leur berceau. Cela se conçoit, du reste, puisque ces mutations sont individuelles et espacées, et puisque les nouveaux venus, fondus dans l'ensemble, prennent facilement le ton du régiment dont le fond semble immuable. Les Guides étaient restés les gentlemen que j'ai déjà dépeints et avaient conservé ce caractère élégant et fashionable que leur avait imprimé leur premier colonel, le général Fleury, grâce à des privilèges et à des faveurs de toutes sortes. Chez leurs officiers, le clubman luttait parfois avantageusement contre le soldat, et l'esprit de caste contre l'esprit militaire.

Peu de temps après mon arrivée à la brigade, un de mes amis qui n'appartenait pas à l'armée, causant avec un capitaine des Guides, lui dit : « Eh bien, maintenant, vous avez pour chef le général du Barail ! En êtes-vous content ? » Et le capitaine de répondre : « Nous ne le connaissons pas. Il ne s'est pas fait présenter. » C'était tout à fait cela. C'étaient les usages de ce monde spécial imité de l'Anglais, où l'on est censé ignorer l'existence de toute personne qui a négligé la formalité de la présentation. Cependant, quoique je ne me fusse pas présenté à MM. les Guides, ils voulurent bien m'inviter à un de leurs mercredis. C'était leur jour de réception au mess. Il y avait grand dîner en musique, et ceux mêmes d'entre eux qui vivaient dans leur ménage n'y manquaient jamais ce jour-là. L'invitation que je reçus, libellée suivant la formule ordinaire, portait en marge cette indication : « En bourgeois. » Je me payai le plaisir de répondre ainsi :

« Le général du Barail regrette que ses occupations ne lui permettent pas d'accepter l'invitation de MM. les officiers des Guides ; mais ses regrets sont tempérés par la pensée qu'il eût dérangé les habitudes du régiment, puisque sa seule présence eût obligé MM. les

officiers à se présenter au moins en tenue de service. »

Ces façons d'être contrastaient par trop avec mon éducation de soldat qui s'était faite principalement en campagne, loin du monde et en dehors des raffinements puisés à l'étranger. Mais elles ne diminuaient en rien les qualités militaires très réelles et très solides de ce beau et brave régiment. Je me plaisais, d'ailleurs, à les reconnaître et à leur rendre justice. Et dans mes entretiens avec son créateur, le général Fleury, j'insistais seulement sur ce point, qu'au lieu de faire des Guides un régiment inimitable, il eût mieux valu en faire un régiment modèle, puisqu'on avait eu la chance de pouvoir le tailler en plein drap, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le colonel des Guides était alors le colonel de Montaigu, un vrai chevalier, mort il y a quelques années général de division, du cadre de réserve, grand officier de la Légion d'honneur. Camarade de collège du général Fleury, resté l'ami très dévoué du grand écuyer, il avait été appelé comme chef d'escadrons dans les Guides, à leur formation. Il en connaissait donc mieux que personne les traditions étroites dont il s'était constitué le gardien passionné, et eût considéré comme un sacrilège de toucher au moindre usage, à la plus petite manie qu'il respectait avec plus de scrupule et de rigidité que les préceptes mêmes du règlement. D'ailleurs, il ne fallait pas songer à la moindre réforme; on se serait brisé contre les volontés d'en haut. Le colonel de Montaigu était le meilleur des hommes, et son extrême simplicité résistait à l'immense fortune territoriale qu'il possédait de son chef, et qu'il avait encore augmentée par un mariage d'inclination avec sa cousine germaine, aussi riche que lui. Il avait remplacé, à la tête du régiment, le colonel de Mirandol, ce preux dont la figure légendaire a traversé si souvent et traversera encore ces *Souvenirs*. Mirandol possédait des qualités

militaires sans rivales, mais, comme moi, d'ailleurs, il s'était roussi à trop de feux de bivouac pour faire très bonne figure au milieu d'une société aussi élégante et aussi recherchée, et dans l'enthousiasme qui accueillit de Montaigu parmi les Guides, on aurait peut-être pu trouver un peu du contentement que causait le départ de son prédécesseur. Et pourtant ce modèle de l'officier des Guides faillit, pour ses débuts, se brouiller avec son régiment.

Les Guides étaient alors à Compiègne. Ils avaient organisé dans une salle de leur quartier, très bien décorée, des concerts hebdomadaires où se faisait entendre leur musique et pour lesquels des invitations étaient lancées en ville. Or, on remarqua que le nouveau colonel faisait retenir au premier rang une place pour une personne de la ville, et que, pendant le concert, il entourait cette personne d'un empressement tout spécial. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la susceptibilité de quelques officiers qui prétendaient, avec assez de raison, d'ailleurs, confisquer pour leurs femmes et pour eux les meilleures places. De Montaigu était la bonté même, mais il n'entendait pas raillerie sur les prérogatives d'un chef de corps ; il se fâcha, et les choses faillirent se gâter. Heureusement le régiment quitta Compiègne. Les trois ou quatre officiers susceptibles quittèrent le régiment, par suite des hasards de la carrière, et, quand j'arrivai à mon quartier général de Fontainebleau, je perçus seulement parmi MM. les Guides ce petit frémissement qui suit les orages après les avoir précédés.

Le lieutenant-colonel des Guides était le prince Joachim Murat, petit-fils du roi de Naples, petit-neveu de Napoléon Ier, cousin de l'empereur Napoléon III, grand nom, grande personnalité. Le Prince, très bel homme, grand, mince, d'une élégance suprême, montant remarquablement à cheval, était bien là dans son

officiers à se présenter au moins en tenue de service. »

Ces façons d'être contrastaient par trop avec mon éducation de soldat qui s'était faite principalement en campagne, loin du monde et en dehors des raffinements puisés à l'étranger. Mais elles ne diminuaient en rien les qualités militaires très réelles et très solides de ce beau et brave régiment. Je me plaisais, d'ailleurs, à les reconnaître et à leur rendre justice. Et dans mes entretiens avec son créateur, le général Fleury, j'insistais seulement sur ce point, qu'au lieu de faire des Guides un régiment inimitable, il eût mieux valu en faire un régiment modèle, puisqu'on avait eu la chance de pouvoir le tailler en plein drap, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le colonel des Guides était alors le colonel de Montaigu, un vrai chevalier, mort il y a quelques années général de division, du cadre de réserve, grand officier de la Légion d'honneur. Camarade de collège du général Fleury, resté l'ami très dévoué du grand écuyer, il avait été appelé comme chef d'escadrons dans les Guides, à leur formation. Il en connaissait donc mieux que personne les traditions étroites dont il s'était constitué le gardien passionné, et eût considéré comme un sacrilège de toucher au moindre usage, à la plus petite manie qu'il respectait avec plus de scrupule et de rigidité que les préceptes mêmes du règlement. D'ailleurs, il ne fallait pas songer à la moindre réforme; on se serait brisé contre les volontés d'en haut. Le colonel de Montaigu était le meilleur des hommes, et son extrême simplicité résistait à l'immense fortune territoriale qu'il possédait de son chef, et qu'il avait encore augmentée par un mariage d'inclination avec sa cousine germaine, aussi riche que lui. Il avait remplacé, à la tête du régiment, le colonel de Mirandol, ce preux dont la figure légendaire a traversé si souvent et traversera encore ces *Souvenirs*. Mirandol possédait des qualités

militaires sans rivales, mais, comme moi, d'ailleurs, il s'était roussi à trop de feux de bivouac pour faire très bonne figure au milieu d'une société aussi élégante et aussi recherchée, et dans l'enthousiasme qui accueillit de Montaigu parmi les Guides, on aurait peut-être pu trouver un peu du contentement que causait le départ de son prédécesseur. Et pourtant ce modèle de l'officier des Guides faillit, pour ses débuts, se brouiller avec son régiment.

Les Guides étaient alors à Compiègne. Ils avaient organisé dans une salle de leur quartier, très bien décorée, des concerts hebdomadaires où se faisait entendre leur musique et pour lesquels des invitations étaient lancées en ville. Or, on remarqua que le nouveau colonel faisait retenir au premier rang une place pour une personne de la ville, et que, pendant le concert, il entourait cette personne d'un empressement tout spécial. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la susceptibilité de quelques officiers qui prétendaient, avec assez de raison, d'ailleurs, confisquer pour leurs femmes et pour eux les meilleures places. De Montaigu était la bonté même, mais il n'entendait pas raillerie sur les prérogatives d'un chef de corps ; il se fâcha, et les choses faillirent se gâter. Heureusement le régiment quitta Compiègne. Les trois ou quatre officiers susceptibles quittèrent le régiment, par suite des hasards de la carrière, et, quand j'arrivai à mon quartier général de Fontainebleau, je perçus seulement parmi MM. les Guides ce petit frémissement qui suit les orages après les avoir précédés.

Le lieutenant-colonel des Guides était le prince Joachim Murat, petit-fils du roi de Naples, petit-neveu de Napoléon Ier, cousin de l'empereur Napoléon III, grand nom, grande personnalité. Le Prince, très bel homme, grand, mince, d'une élégance suprême, montant remarquablement à cheval, était bien là dans son

cadre. Depuis sa nomination de sous-lieutenant il servait aux Guides, sans autre interruption qu'un passage fort court dans la maison impériale, comme officier d'ordonnance de l'Empereur, qui, ainsi que l'Impératrice, lui témoignait une grande affection. Il n'avait personnellement aucune fortune, mais il avait épousé la fille du prince de Wagram, qui lui avait apporté une très grosse dot, et il touchait, en outre, une pension de soixante-quinze mille francs par an sur la liste civile. Il pouvait donc mener un grand train de maison dont il profitait plus fréquemment à Paris qu'à Fontainebleau, car, ainsi que tous les officiers, d'ailleurs, il trompait par de multiples absences les ennuis de la vie de garnison.

Il avait débuté en s'engageant, comme simple cavalier, dans mon ancien régiment, le 3ᵉ de chasseurs d'Afrique, commandé alors par le prince de la Moskowa. Ce prince de la Moskowa, passionné par un goût absorbant pour la musique, avait reçu le jeune volontaire avec tous les égards que l'on doit au membre d'une famille régnante. Il en avait fait son commensal, et non seulement il lui avait épargné tous les désagréments du début de la carrière, mais il s'était ingénié à le faire arriver le plus vite possible au grade d'officier. Il avait même oublié, dans son empressement, que les règlements militaires fixent un minimum de temps à passer dans chaque grade, quand on gravit les échelons de la hiérarchie. Il fallut que le général de Mac Mahon, alors commandant de la province de Constantine, intervînt pour annuler la nomination du prince Murat au grade de maréchal des logis et le replacer au grade de brigadier. Le Prince y gagna la médaille militaire, qu'il conquit comme porte-fanion de son colonel, dans une campagne en Kabylie.

Le prince Murat était, d'ailleurs, destiné à remplacer très vite le colonel de Montaigu à la tête du régi-

ment. Il y avait attiré dans les rangs des lieutenants et des sous-lieutenants toute une jeunesse dorée, des fils de famille, très nobles et très riches, qu'il traitait tout à fait en camarades et à qui il laissait prendre sur l'esprit du régiment une influence prépondérante, ordinairement réservée aux officiers supérieurs. Que de fois ne lui ai-je pas recommandé la lecture d'un beau livre de Camille Rousset, qui venait alors de paraître : *Le comte de Gisors!* On y trouve les conseils du maréchal de Belle-Isle à son petit-fils qui vient d'être nommé, à vingt et un ans, colonel du régiment de Champagne. Ces conseils, marqués au coin du bon sens et de l'expérience des choses militaires, étaient la meilleure critique de ce qui se passait aux Guides. On aurait dû les lire tous les mercredis aux dîners du mess, entre deux morceaux de musique.

L'uniforme du régiment était, les vieux Parisiens s'en souviennent encore, tout ce qu'on peut rêver de plus élégant et de plus riche : dolman en drap vert foncé, à parements garance, à tresses jaunes, orné sur la poitrine de cinq rangées de dix-huit boutons demi-sphériques, pelisse de même couleur que le dolman avec doublure de flanelle garance et bordure d'astrakan, pantalon garance à bande jaune; colback en peau d'ours noir avec flamme écarlate, haut plumet noir et blanc; buffleteries blanches, giberne bordée d'une baguette de cuivre, avec l'aigle couronné sur un faisceau de rayons, sabretache de drap vert foncé, bordée de jaune et ornée des armoiries impériales. Pour le cheval : la schabraque en drap vert foncé avec large galon jaune et un N couronné dans les deux coins; la bride avait son frontail en cuir verni blanc avec deux bandes étroites de cuir qui se croisaient sur le chanfrein, pour dissimuler la lourdeur de la tête, et la sous-gorge, très basse, se terminait par un croissant de cuivre.

En grande tenue, les officiers portaient en or tout ce que la troupe portait en laine jaune, leurs buffleteries étaient tressées en or et soie verte. En route et en manœuvre, l'or du dolman était remplacé par des passementeries de soie noire. Au quartier, le colback faisait place à un petit shako verni noir, et enfin, comme tenue du matin, la capote gros vert et le bonnet de police à gland d'or.

Si les Guides étaient restés des hommes du monde, les chasseurs de la Garde étaient restés les vieux Africains que j'avais connus, encore bien que presque tous les chasseurs d'Afrique de la formation eussent disparu. Le colonel de Cauvigny n'était plus là. Au bout de six ans de séjour, il avait été retraité avec le grade de général de brigade honoraire et remplacé par le colonel de Gondrecourt, une bien vieille connaissance à moi, puisqu'il était lieutenant aux spahis d'Oran, lorsque je m'y engageai. Il avait débuté dans l'infanterie. A sa sortie de Saint-Cyr, il avait été placé au 47ᵉ de ligne, où il avait eu pour camarade Canrobert, dont il resta l'ami jusqu'à la fin. En 1848, il avait fait une incursion malheureuse dans la politique. Puis, lieutenant-colonel du 4ᵉ de chasseurs d'Afrique, à la suppression de son régiment, il m'avait remplacé au 1ᵉʳ régiment de la même arme, lorsque je passai pour la première fois dans la Garde. C'était un écrivain distingué, auteur de nombreux romans que l'on retrouve encore dans beaucoup de bibliothèques. Il avait de l'imagination, beaucoup d'imagination, trop d'imagination peut-être, et se laissait entraîner par elle dans plus d'un pas difficile dont il savait, d'ailleurs, toujours se tirer à son honneur. Causeur très brillant, esprit plein de ressources, il faisait bonne figure à la tête d'un régiment, quoique ses travaux littéraires l'absorbassent au détriment de ses occupations militaires, et lui fissent négliger cette infinité de détails qui constitue

le plus clair des fonctions d'un colonel, et cette surveillance active qui aurait eu de quoi s'exercer amplement après le passage du colonel de Cauvigny à travers le régiment.

La tenue des chasseurs que j'ai déjà décrite avait subi une légère modification. On leur avait ôté le cordon du talpack, pour leur donner, à leur grande satisfaction, cette galante sabretache, ornement caractéristique du hussard, supprimée en France depuis la guerre, mais qu'on verra reparaître, le jour où l'armée retrouvera ses brillants uniformes d'autrefois, qui ont une si grande et une si heureuse influence sur l'esprit du soldat.

Mes deux collègues de la cavalerie de la Garde étaient deux anciens compagnons d'Afrique : le général Dalmas de Lapérouse à la brigade des dragons et des lanciers, et le général de Salignac-Fénelon à la brigade des cuirassiers. Le général de Lapérouse avait été mon lieutenant-colonel aux spahis. Il paraissait réservé à une brillante carrière ; malheureusement il ressentait déjà, à ce moment-là, les premières atteintes d'un mal qui le força à quitter prématurément le service.

J'avais eu pour camarade d'abord et pour chef ensuite le général de Fénelon dans les affaires arabes, et dans le 1er de chasseurs d'Afrique, dont il commandait en Crimée les quatre premiers escadrons, tandis que, comme lieutenant-colonel, je commandais les quatre autres restés à Alger. Il avait épousé la fille du maréchal Randon. C'était un très savant homme qui avait débuté dans l'artillerie, au sortir de l'École polytechnique. Il avait passé de là dans les bureaux arabes, où il avait fort bien réussi, avait compté pendant dix ans aux spahis, sans y paraître, et n'avait pris pied dans la cavalerie que comme lieutenant-colonel. Nos manœuvres, à ce moment-là, régies par le règlement de 1829, étaient fort compliquées; elles exigeaient un long

apprentissage, et le général de Fénelon n'était plus assez jeune pour refaire son éducation. Il a parcouru, néanmoins, une belle carrière, et il est mort commandant du 17e corps d'armée, à Toulouse.

La division de cavalerie de la Garde était commandée par le général Feray, marié depuis fort longtemps à la fille cadette du maréchal Bugeaud. Il était entré au service en 1830, avait reçu une sous-lieutenance à titre de récompense nationale, ainsi que je l'ai déjà dit, et il fut un des rares officiers qui justifièrent cette faveur. En 1851, au moment du coup d'État, il commandait le 7e régiment de lanciers. Son régiment était caserné au quai d'Orsay, ce qui lui valut l'honneur et l'ennui de recevoir et de garder les représentants du peuple que le gouvernement interna, autant pour se mettre à l'abri de leurs entreprises que pour les soustraire aux imprudences qu'auraient pu leur inspirer leurs anciens engagements. Il fit la campagne de Crimée, comme général de brigade, sous les ordres du général Morris, qu'il remplaça à la tête de la cavalerie de la Garde, lorsque ce dernier alla chercher en Algérie des fonctions plus appropriées à sa santé, à ses goûts et à ses intérêts. Le général Feray, pour ce beau commandement de la cavalerie de la Garde, avait un rival des plus sérieux, qui s'y croyait des droits, le général d'Allonville, mon ancien colonel aux spahis et mon ancien général à Versailles. Mais le général d'Allonville était atteint depuis longtemps déjà d'une maladie implacable qui allait le conduire au tombeau. Et puis, il n'avait jamais été très bien en cour. Enfin, l'Empereur voulait pour sa Garde des officiers toujours prêts à entrer en campagne, et, sous ce rapport, le général Feray convenait parfaitement. Il possédait une grande activité physique et intellectuelle, menait de front la fête et le travail, le Jockey-Club et le champ de manœuvres. Il aurait été parfait, s'il avait eu plus

d'aptitudes pour l'exercice du cheval auquel son physique un peu replet le prédisposait mal. A l'expiration de ses trois ans de commandement, il prit la présidence du comité de cavalerie et fut remplacé par le général de Montebello, aide de camp de l'Empereur, ancien commandant en chef du corps d'occupation de Rome. C'était dans son escadron de spahis que j'avais débuté, on s'en souvient, comme élève trompette. Je devais donc me retrouver sous ses ordres comme général de brigade. Je dois lui rendre cette justice que nos rapports ne furent jamais cordiaux, et que je n'eus jamais à m'en louer.

J'ai déjà expliqué comment se faisait le roulement entre la Garde et le reste de l'armée. Quand les officiers de la Garde recevaient de l'avancement, ils repassaient dans l'armée et étaient remplacés par d'autres qui en venaient et qui étaient régulièrement proposés. Pour les généraux, la règle était différente. L'Empereur, voulant faire profiter le plus grand nombre possible d'entre eux des avantages réservés à la Garde, avait décidé qu'après trois ans de commandement, ils pourraient être appelés à d'autres fonctions. Mais on n'appliqua guère cette mesure qu'aux généraux de division. Les généraux de brigade y échappaient. Un seul, à ma connaissance, repassa dans la ligne sans avancement, après ses trois ans; ce fut le général Gault, qui commandait une brigade d'infanterie de la Garde et qui fut appelé au commandement de la subdivision de Valence. Je ne me suis jamais expliqué les motifs de cette mesure, car le général Gault passait pour un très vigoureux officier de guerre. Un autre, le général de Lapérouse, mon collègue, atteint d'ataxie, fut mis en disponibilité et reçut comme compensation la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Comme j'écris pour mes vieux camarades au moins autant que pour le public, on me pardonnera, je l'es-

père, cette habitude que j'ai prise, de rappeler les noms de mes collègues et de mes chefs, à chaque étape de ma carrière. D'ailleurs, mes contemporains n'en entendront jamais trop parler, car si leur gloire fut éclipsée par le malheur, ce n'est pas une raison pour laisser dans l'ombre leurs services, et dans le passé de ces chefs vaincus la France peut chercher, avec certitude de les y trouver, des exemples à proposer à ceux de ses enfants qui préparent et espèrent la victoire.

Donc, quand je revins dans la Garde, ses deux divisions d'infanterie avaient pour chefs : les grenadiers, le général de Ladmirault, et les voltigeurs, le général Vinoy. Le général de Ladmirault, notre vieille connaissance d'Afrique, qui avait remplacé le général Cavaignac à la tête des anciens zouaves, sous les ordres duquel j'avais servi directement à Aumale et à Médéah, était à ce moment-là très en vue, à cause de la part qu'avait prise sa division à la campagne d'Italie. Il était déjà désigné pour être un de nos futurs maréchaux. Il devait avoir pour successeur aux grenadiers le général d'Autemare-d'Ervillé et ensuite le général Picard. Le général Vinoy allait bientôt céder la division des voltigeurs au plus populaire de tous les soldats, à l'idole de l'armée, à l'homme que nos bouleversements politiques ont arrêté prématurément au cours de son admirable carrière, dans la force de l'âge et dans l'épanouissement de ses facultés; j'ai nommé Bourbaki, qui devait avoir pour successeur le général Deligny et revenir dans la Garde impériale, pour la commander en chef en 1870, après avoir passé par le poste de confiance d'aide de camp de l'Empereur.

Les généraux de brigade étaient, pour les grenadiers :

Le général Blanchard, très beau militaire; figure imposante;

Le général Gault, cité plus haut, et qui passait pour un excellent soldat.

Pour les voltigeurs :

Le général Bataille, une de nos belles figures militaires, devenu commandant du 5ᵉ corps, et l'un des quatre commandants de corps d'armée que le maréchal de Mac Mahon a refusé de sacrifier aux rancunes républicaines ;

Enfin le général Roze, vieil officier d'Afrique, qui avait brillé en Crimée et que sa santé, perdue, a condamné à la retraite, avant la guerre de 1870.

Le commandant en chef de la Garde impériale, le maréchal Regnault de Saint-Jean d'Angely, avait pour chef d'état-major général le général Lebrun, qui avait remplacé, après la campagne d'Italie, le général Vaudrimey-Davout, et qui devait avoir pour successeur dès 1866, quand il passa général de division, le général d'Auvergne, mon compagnon d'armes au Mexique.

Artiste de talent, écrivain militaire de valeur, le général Lebrun, dont le mérite était encore rehaussé par une affabilité et une bienveillance extrêmes, avait servi longtemps sous les ordres du maréchal de Mac Mahon, dont il était presque le contemporain et dont il resta toujours le fidèle ami. Le fameux tableau de l'*Assaut de Malakoff* le représente debout, l'œil fixé sur sa montre, guettant la minute où le général de Mac Mahon devra donner le signal de l'attaque, en s'élançant le premier hors des tranchées où sont massées ses troupes.

En Italie, nous le retrouvons encore aux côtés du maréchal de Mac Mahon, comme chef d'état-major général de son corps d'armée. Quelques mois avant la guerre, il fut chargé d'une mission en Autriche-Hongrie, mission dont il nous a révélé toute l'importance et tout l'intérêt dans un livre qui éclaire lumineusement ce coin de notre histoire contemporaine.

Au début de la guerre, aide de camp de l'Empereur, aide-major général de l'armée, il fut appelé, lors de la réorganisation de nos troupes au camp de Châlons, au

commandement du 12e corps; et on connaît le rôle important qu'il joua à Sedan, en repoussant victorieusement, au commencement de la bataille, les attaques furieuses des Bavarois contre Bazeilles. Il a terminé sa belle carrière militaire comme commandant du 3e corps à Rouen, laissant dans l'armée la réputation d'un chef excellent, qui cachait l'âme d'un grand soldat sous les dehors tranquilles d'un philosophe.

La brigade d'artillerie de la Garde était commandée par mon excellent ami le général de Rochebouët, le plus charmant des hommes, l'esprit le plus ouvert, le cœur le plus généreux et le meilleur des chefs. C'est lui qui eut le courage d'accepter avec le ministère de la guerre la présidence du Conseil, aux jours troublés où l'avortement de la tentative du 16 mai mit en un péril irrémédiable le gouvernement du maréchal de Mac Mahon.

Quand j'aurai dit que nos services administratifs, dirigés par l'intendant Pagès, ne pouvaient être en de meilleures mains, j'aurai, je crois, passé complètement en revue tout le haut personnel de la Garde impériale à cette époque.

Troupe magnifique, pleine d'entrain, de vigueur et de dévouement, elle matérialisait en quelque sorte les idées de force militaire inséparable d'un gouvernement impérial. Mais elle n'était, hélas! qu'un rideau brillant, cachant aux yeux, d'ailleurs, obstinément fermés, du public, les défectuosités d'une organisation militaire qui n'était plus à la hauteur des circonstances et des aventures où les calculs d'un génie profond et les illusions d'une génie rêveur allaient bientôt jeter notre pays.

II

FONTAINEBLEAU.

Morny. — Le maréchal Pélissier. — Le colonel Beauprêtre — L'insurrection du Sud. — Le maréchal de Mac Mahon. — Pauvre Yusuf! — Sur le champ de manœuvres. — Un accident. — Nos colons. — Un discours historique. — Comment on prend congé. — Mgr Lavigerie. — Un conflit.

Au moment où j'allais rejoindre mon quartier général de Fontainebleau, la France fit des obsèques magnifiques à deux hommes illustres qui, à des titres divers, avaient rendu des services éminents au second Empire : le duc de Morny et le maréchal Pélissier, duc de Malakoff. Ils se suivirent dans la mort à quelques jours de distance et disparurent dans l'éclat des hautes fonctions qu'ils exerçaient, le premier, comme président du Corps législatif, et le second, comme gouverneur général de l'Algérie. J'assistai à leurs funérailles.

Les temps sont proches où l'Histoire, dégagée des colères et des admirations contemporaines, des rancunes ou des gratitudes que laisse derrière lui un grand personnage à ceux qu'il a combattus ou protégés, pourra juger avec impartialité le caractère du duc de Morny et l'influence qu'il exerça sur nos destinées. L'homme incarnait, pour ainsi dire, le type des hommes d'État de sa génération. Il possédait une habileté sans

limites, un doigté merveilleux, une énergie de soldat cachée sous des dehors de grand seigneur, cette main de fer dans un gant de velours à laquelle on permet tout en France, parce qu'elle s'adapte à la fois à notre docilité et à notre susceptibilité. Il exerçait autour de lui une fascination véritable, à laquelle les ennemis les plus irréductibles de l'Empire ne réussirent pas à se soustraire. Les farouches tribuns qui avaient juré la perte du gouvernement impérial, et qui l'ont obtenue des circonstances et de ses fautes encore plus que de leurs attaques, osaient manquer de respect à l'Empereur; aucun d'eux n'osa toucher à Morny.

Du haut de son fauteuil, ce président incomparable semblait planer, avec une nonchalance ennuyée et élégante, sur les débats de la Chambre. Et pourtant, par un mot inattendu tombant toujours à propos, il savait ramener les discussions dans la ligne droite et utile, couper les tirades dangereuses, escamoter les paroles irréparables et jeter sur les passions déchaînées la petite goutte d'eau froide qui détruit l'ébullition.

Son influence fut prépondérante. Fut-elle salutaire? Je n'ose pas en décider; mais je crois qu'il manqua au duc, pour être un tout à fait grand homme, un peu de scrupule dans le choix des moyens et un peu de dédain de ses intérêts personnels. Dans tous les cas, il eut cet honneur, que l'opinion publique, en le voyant disparaître, crut que l'Empire perdait en lui l'inspirateur de ses belles années. Et aujourd'hui encore on fait à sa mémoire un crédit peut-être exagéré, en pensant que s'il avait vécu quelques années de plus, il n'eût pas laissé l'Empire s'engager dans une aventure libérale où il devait perdre son prestige, puis dans une aventure militaire destinée à lui rendre ce prestige ruiné et dans laquelle il perdit l'existence, en compromettant pour de longues années nos destinées. Je ne saurais discuter

cette hypothèse qui ne repose sur rien. Peut-être cependant est-il permis de soutenir que Morny n'eût pas compris le couronnement de l'édifice comme le comprit Napoléon III, encore bien qu'en favorisant, pour des causes étrangères à notre gloire, l'expédition du Mexique, il ait été pour quelque chose dans cette conception malheureuse qui a consisté à restaurer la tribune, parce qu'on n'avait pas pu restaurer un trône au delà des mers. Peut-être encore est-il permis de croire qu'avec son bon sens rebelle aux emballements, Morny eût défendu l'Empereur contre l'incompréhensible frénésie guerrière qui s'alluma en France, lorsqu'on y apprit que Prim offrait l'Espagne à un Hohenzollern. Il eût peut-être trouvé la phrase que personne ne prononça et qui eût détourné l'orage, en prédisant que les Espagnols sauraient bien, dans leur orgueil national, se débarrasser d'un prince allemand, comme ils devaient plus tard se débarrasser d'un prince italien.

Quoi qu'il en soit, derrière son cercueil il y avait une réelle consternation. On n'était pas encore arrivé, à ce moment-là, à faire maudire le coup d'État par la France qui l'avait acclamé; néanmoins, tous ces généraux, tous ces fonctionnaires, qui avaient collaboré au coup d'État et qui en avaient tiré leur fortune, ne voyaient point partir sans un serrement de cœur l'homme qui avait été la cheville ouvrière de ce coup d'État, et qui en portait le souvenir avec orgueil et désinvolture.

Comme de juste, dans cette assistance abondaient les anecdotes que racontaient sur les événements ceux mêmes qui en avaient été les acteurs. En voici une qui m'est restée dans la mémoire.

Pour bien juger le coup d'État, il faut se souvenir qu'il était réclamé non seulement par ceux qu'on appelle les « gens d'ordre » et qui ont été et sont toujours la majorité, mais encore que sa nécessité a été admise par

la plupart de ceux-là mêmes qui devaient en être les victimes.

Or, par une belle soirée du printemps de 1851, trois hommes causaient de l'obligation où se trouvait le Prince d'en appeler à la force. Ces trois hommes se nommaient, M. Thiers, le général Changarnier et le comte de Morny. C'était chez ce dernier qu'avait lieu l'entrevue. Tous trois étant d'accord pour penser qu'un coup d'État était indispensable, on en discuta le mode opératoire et on mit sur le tapis les noms des personnes à faire arrêter. L'arrestation du colonel Charras rallia tous les suffrages. Le général Changarnier proposa celle du général Cavaignac, pour lequel il ne se sentait aucune sympathie. — « Cette arrestation ne serait pas politique, dit M. Thiers; le général Cavaignac, en noyant dans le sang l'émeute de juin, en 1848, a rendu au pays un service qu'aucun homme d'ordre n'a le droit d'oublier. En revanche, on ne peut se dispenser d'arrêter préventivement le général de Lamoricière, bien plus actif, bien plus remuant que le général Cavaignac, et bien plus capable d'offrir à la résistance un chef et un centre d'action. »

M. Thiers ne pardonnait pas au général de Lamoricière quelques plaisanteries et quelques manques de respect. Ce général était rebelle à l'éloquence de M. Thiers, et affectait de se tenir en dehors de ses séductions. Le comte de Morny ne discuta point ces deux noms, et de sa voix lente et douce il se contenta de faire une théorie générale sur l'arrestation en matière politique.

— Pendant les temps de trouble, dit-il, arrêter un homme de parti, c'est non seulement protéger sa personne, mais c'est encore lui rendre un très grand service, en mettant sa responsabilité à couvert vis-à-vis des siens, et en le préservant d'eux et de lui-même.

Quelques mois plus tard, dans la nuit du 1er au 2 dé-

cembre 1851, le comte de Morny prouvait à ses deux interlocuteurs qu'il avait fait son profit de leurs conseils, en arrêtant ceux qu'ils lui avaient désignés et en les arrêtant eux-mêmes.

En recevant, comme le couronnement de sa glorieuse carrière, le gouvernement général de l'Algérie, le maréchal Pélissier avait réalisé le rêve de sa vie, un rêve caressé pendant trente ans, depuis le jour où, capitaine, il avait mis le pied sur la terre d'Afrique avec la première colonne française qui l'aborda. A cette époque, du reste, le gouvernement de l'Algérie était, parmi les hautes fonctions dont disposait l'Empire, la plus ambitionnée. Le Gouverneur général faisait figure de souverain : palais somptueux, traitement énorme, courtisans respectueux, armée magnifique et docile, il avait tout ce qui peut enivrer un mortel; et, ce qui valait mieux encore, ce qui séduisait surtout les âmes un peu hautes, il possédait une quasi-indépendance, une initiative presque sans contrôle, la possibilité d'appliquer des idées fécondes, le pouvoir de faire le bien.

Hélas! le maréchal Pélissier, quand il marcha dans son rêve étoilé, n'en pouvait presque plus savourer la réalisation. Le vigoureux capitaine qui quittait naguère la province d'Oran pour aller prendre Sébastopol, avait beaucoup vieilli. Marié très tardivement à une jeune et charmante Espagnole, Mlle de la Peña, il en avait eu une fille, délicieuse enfant, dont il avait fait son tyran, celui de toute sa maison et de tout son état-major. Mais il avait poursuivi avec trop d'ardeur et de persévérance l'espoir de laisser derrière lui un héritier mâle à qui il pût léguer son titre et sa fortune.

Alourdi, empâté, somnolent, il s'en remettait au prestige de sa gloire et au souvenir de ses actes passés d'implacable rigueur, pour maintenir l'Algérie dans le calme et la soumission. Il n'avait jamais aimé beau-

coup le travail et ne l'aimait plus. Les occupations sérieuses le fatiguaient, il les écartait, cueillait les roses du pouvoir et en dédaignait les épines. Mais très jaloux de ses prérogatives, quoique ne les exerçant pas, il n'en déléguait aucune, et ses subordonnés, pour échapper aux éclats de ses terribles colères, se gardaient bien d'imprimer aux choses de la colonie une impulsion qu'il était incapable de leur donner; de sorte que tout allait à vau-l'eau, au petit bonheur, chacun restant cantonné dans ses fonctions, sans se soucier de l'harmonie de l'ensemble et des règles de l'alignement général. Tant et si bien qu'un beau matin de mars 1864, on se réveilla avec une insurrection sur les bras : le Sud était soulevé.

En Algérie, les révoltes du Sud ont toujours eu une gravité particulière. C'est du Sud que sont parties toutes les grandes invasions qui ont conquis le littoral méditerranéen. C'est du Sud que les Arabes, toujours frémissant sous notre joug, attendent la délivrance. Leurs légendes la leur annoncent, et quand l'Arabe entend gronder l'insurrection dans les profondeurs embrasées du Sahara, il dresse la tête et se demande si ce n'est pas le Moul-Saâ, le maître de l'heure, le libérateur annoncé qui vient.

Quelles étaient les causes de ce nouveau soulèvement? Exactement les mêmes que celles des révoltes antérieures : les intrigues de quelques fanatiques exploitant le sentiment religieux des populations et leur haine contre le Chrétien envahisseur, le mécontentement des grandes familles aristocratiques, privées par nos préjugés démocratiques de l'influence séculaire qu'elles avaient exercée, remplacées par des hommes de peu, sur la fidélité desquels nous avons toujours niaisement compté, et dégoûtées de notre domination, parce que nous les avions systématiquement évincées.

Mes lecteurs n'ont sans doute pas oublié Si-Hamza,

le grand chef religieux, politique et militaire des Ouled-Sidi-Cheikh, qui avait combattu avec nous lors de la prise d'Ouargla et en avait chassé le faux chérif, Mohammed-Ben-Abdallah, l'instigateur des troubles de 1851, terminés par la conquête de Laghouat dont je fus le premier commandant supérieur. En récompense de ce beau fait d'armes, Si-Hamza reçut le commandement de tout le Sud algérien avec le titre de khaliffa. Satisfait d'une situation qui lui rapportait de très gros profits, il se montra zélé et fidèle. Il mourut en 1861 et fut remplacé par son fils, Sidi-Abou-Beker, qui, lui, ne reçut que le titre de bach-agha. Néanmoins, il nous servit avec la même fidélité que son père; mais il mourut en 1862, au bout d'un an, et il eut pour successeur son jeune frère, Si-Sliman, lequel, sans expérience et sans prestige, se laissa dominer par ses deux oncles, les frères du grand Si-Hamza, qui s'appelaient Si-Salâ et Si-Zoubir, deux fanatiques irréductibles qui l'entraînèrent dans la révolte et avec lui toute la confédération des Ouled-Sidi-Cheikh.

Le maréchal Pélissier ne prit pas d'abord au tragique cette insurrection, et se borna à prescrire quelques mesures qui, par leur insuffisance, avivèrent l'incendie au lieu de l'éteindre. L'une d'elles fut une expédition imprudente du colonel Beauprêtre, commandant le cercle de Tiaret, qui se porta rapidement sur Géryville à la tête d'une centaine de fusils, les seuls dont il pût disposer. J'ai déjà évoqué dans un volume précédent cette figure originale de soldat africain. C'était un enfant de l'Auvergne, qui avait végété longtemps dans les grades infimes et qui, un beau jour, révéla des qualités extraordinaires d'énergie et d'intelligence, et parvint rapidement du grade de sous-officier à celui de colonel. On l'avait envoyé commander, comme adjudant sous-officier de zouaves, le petit poste de Dra-el-Mizan, perdu au fond de la Kabylie. Là, à force d'au-

dace, de sens politique et d'esprit de justice, il devint plus qu'un roi, presque un dieu pour toutes les populations qui dépendaient de lui. Il inspirait une telle terreur et un tel respect que, pour faire taire leurs enfants, les femmes kabyles n'avaient qu'à dire : « Prends garde, je vais chercher Beauprêtre. » Et devant ce nom redouté, le moricaud devenait aussi soumis que l'était son père. Lorsque la Kabylie se souleva, le territoire que commandait Beauprêtre resta un îlot pacifié. Beauprêtre était devenu, d'ailleurs, un vrai Kabyle ; il parlait la langue et portait le costume du pays. Il se brûla vis-à-vis de ses administrés dans d'assez piquantes circonstances.

On sait que, pour éviter des éclaboussures que leur religion transforme en souillures, les musulmans s'accroupissent lorsqu'ils veulent satisfaire certain petit besoin. Un jour, Beauprêtre s'oublia jusqu'à rester debout. Il perdit du coup toute son influence et réclama lui-même son changement. Il est inutile d'ajouter que cette négligence ne nuisit pas à son avancement.

Beauprêtre avait appris à ne douter de rien, et comme le maréchal Pélissier, il croyait au prestige irrésistible de son nom. Il partit avec ses cent fantassins et fut assailli, avant d'arriver à Géryville, par une véritable armée de révoltés. L'héroïque petite troupe brûla jusqu'à sa dernière cartouche et fut détruite jusqu'au dernier homme. Si-Sliman et un grand nombre de ses partisans trouvèrent la mort dans cette lutte inégale ; mais leur mort ne compensait pas celle de Beauprêtre, tué un des premiers, et celle de ses braves et malheureux compagnons.

Cette affaire, exploitée comme un succès remporté sur les chrétiens, retentit dans toute l'Algérie et fut encore aggravée par la mésaventure d'un escadron de spahis envoyé à Taguine, attaqué et obligé de battre rapidement en retraite, en laissant sur le terrain de

nombreux morts, parmi lesquels un jeune et intéressant officier indigène nommé Ahmed-Ben-Rouilah, qui appartenait à une des bonnes familles du pays, parlait parfaitement le français et réalisait le type de l'officier indigène, malheureusement trop rare dans nos rangs.

Le général Yusuf, qui commandait la province d'Alger, et le général Deligny, qui commandait la province d'Oran, se hâtèrent de former des colonnes expéditionnaires et de se porter à leur tête sur les parties des territoires menacées.

Ce fut à ce moment-là, le 22 mai, que le maréchal Pélissier fut enlevé en quelques jours par une fluxion de poitrine, que ses médecins avaient jugée d'abord bénigne. Sa mort compliqua la situation, car le sous-gouverneur de l'Algérie, le général de Martimprey, qui prit immédiatement le commandement, n'avait pas le même prestige et n'exerçait pas la même autorité sur ses égaux d'hier, devenus ses subordonnés. Après quelques moments d'accalmie apparente, l'insurrection grandit et s'étendit dans la province d'Alger, jusqu'aux tribus dépendant de Médéah, où le général Ducrot venait de remplacer le général Doens, et dans la province d'Oran, jusqu'aux environs de Mostaganem, atteignant des tribus qui jusqu'alors étaient réputées comme de fidèles alliées. Elle fut une des plus sérieuses parmi toutes celles qui ont traversé l'Algérie. Elle fut néanmoins une des moins remarquées par le public français, pour lequel, depuis la conquête de la Grande Kabylie, en 1857, l'Algérie était officiellement pacifiée, et qui ne prêtait qu'une oreille distraite aux bruits des faits de guerre et à la nomenclature des pertes pourtant sensibles que subit alors l'armée française.

Du mois de mars au mois de décembre 1864, ce fut une série de marches, de contre-marches, d'embuscades, d'engagements et de combats dont je ne fatiguerai pas le lecteur. Je parlerai d'un seul de ces inci-

dents militaires pourtant, parce qu'il démontre qu'à la guerre la moindre négligence, le moindre oubli des règles de la prudence sont immédiatement châtiés.

Le 26 avril 1864, la colonne du général Martineau exécutait dans le sud de la province d'Oran une marche forcée qui semblait devoir rester sans résultat. La chaleur était accablante. L'infanterie était exténuée, et l'ennemi, qu'on poursuivait depuis le matin, n'était signalé dans aucune direction. Le général crut pouvoir envoyer en avant sa cavalerie, afin de chercher de l'eau qu'elle devait rapporter dans ses bidons à l'infanterie, à demi morte de soif. La cavalerie revenait, embarrassée par les récipients pleins d'eau qu'elle rapportait, et marchait sans se faire éclairer, lorsqu'elle fut soudainement chargée par les Arabes, sortis d'un pli de terrain. Il y eut dans nos rangs un désarroi dont l'ennemi profita pour infliger aux nôtres des pertes sensibles et qui se seraient transformées en désastre, si les fantassins, rassemblant leurs forces et lancés au pas de course, ne s'étaient pas précipités au secours des cavaliers. Leur arrivée mit fin à cette lutte, qui est connue sous le nom de combat d'Aïn-el-Katha. Ces cavaliers bousculés — ceci soit dit pour excuser leur inexpérience — appartenaient à des escadrons de chasseurs de France, débarqués tout nouvellement en Algérie.

Ce fut encore à ce moment que j'appris la mort de deux grands chefs indigènes qui avaient été mes amis et dont j'ai déjà parlé : l'un était Si-Chériff-Bel-Arch, ancien lieutenant d'Abd-el-Kader, bach-agha des Ouled-Nayl, qui, malgré son titre de marabout et son exaltation religieuse, nous fut fidèle jusqu'à la mort, puisqu'il périt en cherchant à s'opposer à la défection des siens. L'autre s'appelait Boudissah. Ancien compagnon, lui aussi, d'Abd-el-Kader, issu d'une des plus grandes familles du Sud, il s'était rallié à nous, à la chute de l'Émir, et le général Yusuf avait fini par me

le donner jadis, pour commander les cavaliers arabes auxiliaires de Laghouat (le Maghzen). Très courageux, très orgueilleux, inquiet, jaloux des faveurs que nous prodiguions à ses inférieurs, il avait donné des signes d'indocilité qui avaient amené son internement à Laghouat. Il s'en échappa, se déclara tout à fait et devint l'un de nos plus redoutables adversaires. Il fut tué sous Laghouat. Chevalier de la Légion d'honneur, il avait attaché à la queue de son cheval la croix qu'il portait naguère avec orgueil. Pour apprécier sainement l'attitude de ces chefs qu'on était tenté de qualifier de trahison, il faut se souvenir qu'alors ils comprenaient très peu les bienfaits de la civilisation que nous leur apportions, et qu'en somme ils défendaient l'indépendance de leur pays.

Ce fut le maréchal de Mac Mahon qui succéda au maréchal Pélissier, comme gouverneur général de l'Algérie, trente-quatre ans après avoir, comme lui, débarqué sous les murs d'Alger. Il prit possession de son commandement au mois de septembre, se rendit de sa personne sur le théâtre des opérations, les relia ensemble et écrasa définitivement l'insurrection en deux mois, justifiant ainsi la haute récompense accordée à ses magnifiques services, la confiance de l'Empereur et celle de l'armée.

En lui remettant le commandement, le général de Martimprey, qui avait fait l'intérim, demanda à quitter l'Afrique, non par susceptibilité, certes, ni par dépit de redevenir le second, après avoir été le premier, mais parce qu'il ne voulait pas se condamner au poste de sous-gouverneur perpétuel. Il était, en outre, surmené, exténué par les excès de travail, et s'il n'eût pas voulu se donner l'air d'un mécontent, si surtout sa grande perspicacité ne lui eût pas fait prévoir et prédire, six années d'avance, une crise dans laquelle il pensait qu'on aurait besoin de ses services, il eût pris sa retraite

définitive et eût quitté, la mort dans l'âme, une carrière qu'il adorait. Il rentra en France, alla commander à Metz, où une cruelle maladie vint bientôt le frapper. Il est mort, il y a douze ans, à l'Hôtel des Invalides, dont il a été le dernier gouverneur. C'est l'âme la plus haute et le cœur le plus excellent que j'aie connus.

Le maréchal de Mac Mahon prit pour sous-gouverneur et chef d'état-major général le général Desvaux, que mes lecteurs connaissent depuis longtemps. Nul plus que lui n'était en état de remplir magistralement des fonctions qu'il devait pourtant bientôt quitter dans les circonstances que je raconterai. C'était l'étude et la compétence faites homme : finances, eaux et forêts, ponts et chaussées, douanes, mines, il possédait tout cela sur le bout du doigt, de façon à en remontrer à tous ses chefs de service, et le Maréchal avait en lui un collaborateur dévoué et encyclopédique. Il fut remplacé à Constantine par le général Périgot, vieil Africain de la bonne école, qui devint plus tard le beau-frère du général Ducrot.

Le maréchal de Mac Mahon tenait à remplacer le général Yusuf qui commandait la division d'Alger. Les deux hommes se connaissaient depuis fort longtemps. Depuis les commencements de la conquête, ils avaient combattu côte à côte dans de très nombreuses expéditions. En 1836, au premier siège de Constantine, le capitaine de Mac Mahon était attaché à l'état-major du maréchal Clauzel, en même temps que le colonel Yusuf était nommé bey de Constantine. Vingt ans plus tard, en 1856, chacun d'eux, à la tête d'une division, avait coopéré à la conquête du massif du Djurjura. Et pourtant, ce parallélisme de leur carrière n'en avait jamais fait des frères d'armes, et le Maréchal avait contre le général des préventions que je ne me suis jamais expliquées. Mais, comme il était foncièrement juste, il ne voulait pas que le départ du général Yusuf

ressemblât à une disgrâce. Il fit valoir cette considération, qu'à un système nouveau, il fallait des hommes nouveaux; qu'en cas de guerre, la place du général Yusuf était à la tête de toute la cavalerie légère, en avant de toute l'armée française, et demanda pour lui un commandement en France. Mais le pauvre Yusuf ne l'entendait pas de cette oreille-là; il tenait passionnément à l'Afrique, qu'il considérait comme sa vraie patrie, et l'idée seule de quitter sa délicieuse habitation de Mustapha le plongeait dans le désespoir. Il avait pour lui le ministre de la guerre, le maréchal Randon, qui l'avait vu à l'œuvre, et l'Empereur lui-même, c'est-à-dire le général Fleury, mon prédécesseur dans les fonctions de secrétaire du colonel Yusuf, et qui avait conservé à son ancien chef toute son amitié et toute sa reconnaissance.

Ces protections durent s'effacer devant la volonté du maréchal de Mac Mahon et devant la nécessité de lui laisser le choix de ses collaborateurs. Le général Yusuf, qui était venu plaider inutilement sa cause lui-même, à Paris, obtint pour toute faveur le droit de choisir son commandement. Il demanda et obtint de suite la division de Montpellier qui était vacante; le climat de cette ville, rappelant de loin celui de l'Afrique, convenait à sa santé et à celle de Mme Yusuf. Par une bizarrerie de la destinée, il devenait ainsi le subordonné d'un de ses anciens chefs d'escadrons, le général de Montauban, fait comte de Palikao après le succès de l'expédition de Chine, et commandant à Lyon le 4e corps d'armée, dans le ressort duquel se trouvait la division de Montpellier.

Le général Yusuf fut accueilli de manière à le dédommager de son départ de l'Afrique. Mais bientôt il fut envahi par une maladie de langueur et mourut à Cannes, où il était venu chercher le repos et la santé. On a dit et on a cru qu'il avait succombé au chagrin causé par son départ de l'Algérie. C'est, du moins, la

version de Mme Yusuf, qui, dans son inconsolable douleur, a toujours rejeté sur le maréchal de Mac Mahon la responsabilité de cette mort. Mais je crois qu'il y a là quelque exagération, et les meilleurs amis du général affirment qu'il était déjà profondément atteint, avant qu'il fût même question de sa rentrée en France.

Ce fut le général de Wimpffen qui remplaça à Alger le général Yusuf, sans parvenir à le faire oublier. Il était à ce moment-là en très grande faveur. En Crimée, à la tête d'une brigade de réserve, il avait été mis à la disposition du général de Mac Mahon, pour appuyer l'assaut de Malakoff. Puis il était passé dans la Garde comme général de brigade, et à la fin de la campagne d'Italie, quoique très jeune divisionnaire, il avait été désigné pour commander le corps de débarquement qui devait opérer contre la Vénétie. Ce n'était pas un officier général sans mérite, loin de là; il avait de la valeur et du métier; mais chez lui, le caractère n'était pas à la hauteur de l'intelligence, et il lui manquait certaines habitudes de correction indispensables dans une situation aussi élevée que la sienne. Le Maréchal l'avait appelé auprès de lui à cause du souvenir de Malakoff, et il dut l'en éloigner plus tard, en l'envoyant commander la province d'Oran. Nous le retrouverons dans la suite à Sedan, où il joua un rôle néfaste, sans que pourtant les malheurs de cette journée lui soient uniquement imputables. Arrivé la veille au milieu de l'armée, il eut la légèreté de réclamer, en vertu d'une lettre de service, au moment où le maréchal de Mac Mahon fut blessé, un commandement auquel rien ne l'avait préparé, et de contribuer au désastre, en faisant suspendre le mouvement de retraite qui pouvait probablement sauver l'armée. Mais que dire du ministre qui l'avait choisi dans des conditions aussi lamentables?

D'après un roulement traditionnel et invariable, les brigades de cavalerie de la Garde tenaient garnison

pendant deux ans en province, à Fontainebleau et Melun, à Compiègne et Meaux, et venaient passer un an à Paris ou à Saint-Germain. Ma brigade devait rester distribuée entre Fontainebleau et Melun jusqu'au mois d'octobre 1865. Je profitai du voisinage de mes deux régiments pour développer leur instruction, par des manœuvres d'ensemble que je m'efforçai de rendre aussi attrayantes que possible. A proximité de Fontainebleau, dans la vallée de la Sole, la société hippique de France avait aménagé pour les courses de chevaux un très vaste emplacement, et j'obtins l'autorisation d'y réunir deux fois par semaine ma brigade, pendant la belle saison. C'était un peu dur pour les chasseurs de Melun, qui avaient trois lieues à faire pour venir au champ de manœuvre et autant pour retourner à leur quartier. Les quatre escadrons montaient à cheval vers trois heures du matin, arrivaient un peu avant six heures. Ils manœuvraient pendant deux heures et demie, repos compris, avec les Guides, et ne rentraient à Melun qu'à dix heures passées. Le pansage retenait encore au moins une heure les cavaliers dans les écuries. Leurs vaillantes petites bêtes, après avoir marché, trotté ou galopé pendant près de huit heures, semblaient aussi fraîches à l'arrivée qu'au départ. Les hommes eux-mêmes, intéressés par le spectacle qu'ils se donnaient mutuellement, supportaient sans se plaindre ces fatigues qui contribuaient, du reste, à les entretenir dans un parfait état de santé. J'initiai donc avec acharnement mes cavaliers aux manœuvres compliquées, et peu pratiques à la guerre, du règlement de 1829, sans me douter que la destinée me réservait de les réduire plus tard, pour toute l'armée française, à la plus grande simplicité.

J'aurais bien voulu aller jusqu'à l'application méthodique d'une série d'opérations qu'on appelle aujourd'hui le service en campagne, et que connaissaient déjà

depuis fort longtemps tous les hommes de guerre qui avaient étudié quelque peu le rôle historique de la cavalerie. Car le grand Frédéric lui-même en a écrit les règles, dans ses instructions à ses troupes, et probablement ne les avait-il pas inventées. Quand on met le nez dans l'Histoire et quand on constate, par exemple, que le régiment de cavalerie, tel à peu près que nous le connaissons, a été organisé pour la première fois par Gengis-Khan, on devient singulièrement modeste en fait d'innovations et on finit par croire que ce que les contemporains appellent des découvertes ne représente, pour la plupart du temps, que des exhumations. J'avais donc obtenu du conservateur de la forêt de Fontainebleau la permission de faire passer, même par les allées jusqu'alors interdites aux cavaliers, mes hommes éparpillés en éclaireurs, mes pointes d'avant-garde, mes pelotons et, au besoin, mes escadrons, employés à des exercices de reconnaissance. Mais c'était là une innovation qui choquait les habitudes des cadres et de la troupe, et bientôt j'eus à combattre non seulement l'inertie invincible de mes subordonnés, mais aussi les résistances de mes supérieurs. Pour ne pas me donner les allures d'un faiseur, je rengainai vite mon service en campagne, et je m'applaudis encore de ne pas m'être montré plus persévérant, car dans l'armée, comme dans le reste des choses humaines, pour réaliser le moindre progrès, il faut une impulsion énergique partie de très haut et seule capable d'avoir raison de la routine chère à la plupart des hommes. Puisqu'on ne voyait guère rien de plus beau que les promenades militaires, je fis des promenades militaires, surtout après un accident assez pénible qui m'arriva, au cours d'une manœuvre, et qui prouve combien les hommes, même aguerris, sont facilement impressionnables, et combien l'imprévu peut influer sur le moral de la meilleure troupe.

La brigade était déployée sur deux lignes, les Guides devant et les chasseurs derrière. Je commandai un mouvement connu sous le nom de « passage de la ligne ». Les quatre premiers pelotons des escadrons de la seconde ligne devaient dépasser la première ligne et charger en fourrageurs, dès qu'ils en auraient franchi les intervalles. Dans cette charge quelques chasseurs, emportés par leurs chevaux, se heurtèrent et furent culbutés. Un cheval fut tué, plusieurs autres restèrent par terre, et quatre cavaliers demeurèrent étendus sur le sol, étourdis par la violence de la commotion. J'avais obtenu bien malgré moi, et à mon grand regret, la représentation exacte d'un coin de champ de bataille. Eh bien, à ce spectacle, quelques hommes qui, certes, n'auraient pas bronché sous la mitraille et devant un danger réel, se sentirent défaillir sur leurs chevaux et seraient tombés si leurs camarades n'étaient pas venus à leur secours. La manœuvre fut interrompue, et je rentrai en ville, très peu fier, ramenant mes éclopés.

L'Impératrice se trouvait seule à Fontainebleau, l'Empereur étant allé visiter l'Algérie et devant s'arrêter, au retour, pour faire une saison à Vichy. Elle exerçait la régence pendant cette absence de Napoléon III. Plus d'une fois, elle prit plaisir à venir assister à nos manœuvres. Elle arrivait à cheval, accompagnée de deux de ses dames montées comme elle, d'un écuyer et de deux piqueurs. Le spectacle que nous lui donnions était, d'ailleurs, fort joli. Rien n'était gai et vivant comme ce régiment des chasseurs à cheval, qui ressemblait à la mer moutonneuse, sur ces petits chevaux gris que les Arabes appellent les « buveurs d'air » et qui, perpétuellement agités, la queue et la crinière au vent, paraissaient souffler du feu ; tandis que les Guides, tranquilles sur de superbes chevaux normands, avec leur équipement un peu lourd, donnaient l'idée du calme, de la majesté et de la force.

Le 15 août, l'Impératrice passa en revue, dans la cour d'honneur du Château, la garnison que je lui présentai ; à cheval, accompagnée de ses dames, d'un écuyer et d'un aide de camp de l'Empereur, le général Vaubert de Genlis, elle parcourut le front des troupes qui se composaient des Guides, des chasseurs et d'un bataillon de zouaves de la Garde, venu pour le service du Château. Puis, elle mit pied à terre pour distribuer elle-même une assez ample provision de croix et de médailles. Ce fut ce jour-là que le colonel de Montaigu, des Guides, reçut la croix de commandeur. L'aide de camp de l'Empereur lut d'abord la formule du serment prescrit pour l'admission ou l'avancement dans les ordres militaires ; puis, sur une liste, il appela, l'un après l'autre, les militaires récompensés. Chacun s'avançait au port d'armes, prononçait la formule sacramentelle : « Je le jure », et recevait sa croix ou sa médaille des mains de l'Impératrice, qui y ajoutait, comme faisait l'Empereur, une poignée de main. Cette poignée de main me chiffonnait un peu. Je trouvais qu'en face d'une femme et d'une souveraine, on pouvait faire mieux que de lui serrer les phalanges, et, campé sur mon cheval, je faisais la réflexion *in petto* qu'on n'était pas très galant dans la Garde, quand je vis arriver, à l'appel de son nom, un vieux sergent de zouaves tout grisonnant. Il s'avança militairement, s'arrêta à deux pas de l'Impératrice, présenta l'arme, puis, l'abandonnant de la main droite, il prit la croix que lui tendait la petite main gantée, et, s'inclinant profondément, il mit sur cette main un respectueux baiser, se releva, se remit au port d'armes et fit un demi-tour pour rentrer dans le rang. Le vieux guerrier avait trouvé dans son instinct une leçon de galanterie française qui fut mise à profit, car, après lui, les choses se passèrent toujours comme il les avait arrangées.

En retournant en Algérie, en cette année 1865,

l'Empereur avait voulu compléter le voyage d'études qu'il avait ébauché cinq années auparavant et qui avait été attristé et interrompu par la mort de la duchesse d'Albe. Il désirait visiter en détail les trois provinces. Il eut à peine mis le pied dans l'intérieur du pays qu'il comprit la véritable situation de la colonie. Il vit qu'en dehors de la plaine de la Mitidja, où l'élément européen avait à peu près complètement chassé l'élément indigène, et en dehors de la banlieue des grandes villes, où se rencontraient quelques exploitations agricoles européennes, le colon n'apparaissait en Algérie qu'à l'état d'exception. Les nombreux villages, presque tous construits par le génie militaire, ne présentaient nulle part un signe de prospérité. Beaucoup de maisons étaient déjà abandonnées; quelques-unes tombaient en ruine, faute de réparations, et les seuls établissements commerciaux qui se soutinssent encore étaient des cabarets. Le seul trafic qui nourrît son homme était la vente de l'absinthe. Le Français, réduit à l'initiative privée, n'avait rien encore fondé de durable. De longtemps, suivant toutes les apparences, il ne ferait pas souche en Afrique et serait, par conséquent, hors d'état de substituer son sang et sa race au sang et à la race des gens qui occupent le pays depuis un temps immémorial. Mais ce colon impuissant n'en était que plus exigeant et plus prétentieux. Il n'aspirait à rien moins qu'à être le seul propriétaire d'un sol qu'il ne pouvait pas même exploiter par lui-même, puisqu'il n'employait encore à son service que des travailleurs indigènes. Démocrate dans l'âme, il portait en lui tous les instincts de la féodalité, et, sorti des ateliers des grandes villes, il parlait et raisonnait comme ces leudes de Pépin le Bref ou de Charlemagne, ou comme ces chevaliers de Guillaume le Conquérant, qui s'étaient taillé de vastes domaines dans les territoires des peuples vaincus.

D'autre part, l'Arabe et le Kabyle possédaient seuls, ou à peu près, exploitaient seuls, ou à peu près, cette terre dont on rêvait de les dépouiller et à laquelle ils étaient passionnément attachés, parce que sur elle seule leur race peut prendre son libre essor. Il était dangereux de pousser à bout cette population guerrière qui venait de prouver son courage et sa vitalité, en résistant à nos plus braves troupes et à nos meilleurs généraux. Il était fou d'imaginer que nous arriverions à nous l'assimiler et à substituer nos mœurs aux siennes, qui tiennent non seulement à sa constitution physique, mais encore à sa religion et à son âme même. Il était impossible de la refouler, impossible de l'exterminer. Le devoir et le bon sens nous commandaient donc de nous arranger pour vivre côte à côte avec elle.

C'est ce que comprit très vite l'Empereur, et c'est ce qui devait lui inspirer sa lettre historique adressée au maréchal de Mac Mahon, et par laquelle il confiait au public les impressions qu'il avait recueillies pendant son voyage et les vues qu'il avait conçues pour la prospérité de notre colonie. Intentionnellement, il s'était servi de l'expression de « royaume arabe », pour marquer qu'il entendait confondre dans sa sollicitude les intérêts des colons français et les droits des populations indigènes. Nous verrons tout à l'heure l'effet que produisit cette lettre en Algérie, mais auparavant il convient de rappeler un des incidents de ce voyage impérial qui était resté très vivant dans la mémoire du maréchal de Mac Mahon et qu'il m'a raconté lui-même plus d'une fois. Il s'agit du discours fameux prononcé, le 24 mai 1865, par le prince Napoléon, devant un public immense, à Ajaccio, où l'on inaugurait un monument en l'honneur de Napoléon Ier et de ses frères.

Le cortège impérial revenait de Tlemcen. L'Empereur et le Maréchal étaient tous les deux dans la même voiture, lorsqu'on leur remit le courrier de

France, apporté par une estafette. L'Empereur lut et relut plusieurs fois le texte du discours de son cousin que lui apportait ce courrier, puis il le passa au Maréchal, en lui disant : « Tenez, lisez-moi ceci. » Et le Maréchal lut entre autres choses cette déclaration :

« Je crois à la nécessité de supprimer le pouvoir temporel des papes.

« J'aime la liberté sous toutes ses formes, mais la liberté de tous.

« La vraie liberté, c'est le suffrage universel loyalement appliqué, la liberté complète de la presse sous le droit commun et le droit de réunion.

« Un peuple libre doit se composer d'individualités indépendantes avec leur entier développement, et non de grains de sable qui ne sont agrégés que par le ciment de l'administration. »

Le Maréchal, tout à fait scandalisé, rendit le papier à l'Empereur.

— Qu'en pensez-vous? lui demanda le Souverain.

— Je pense, répondit le Maréchal, qui eut toujours son franc parler, qu'il serait étonnant que Votre Majesté tolérât un pareil langage de la part d'un parent pour qui elle a toujours fait preuve d'une inépuisable indulgence.

— Soyez tranquille! répondit l'Empereur; je répondrai avec de la bonne encre.

On arriva à Oran, et le soir, après le dîner, l'Empereur fit lire au Maréchal la lettre, rapidement rédigée, qu'il adressait à son cousin, et qui partit le lendemain matin, pour être insérée au *Moniteur*.

Le Maréchal put donc apercevoir le premier les phrases suivantes :

« Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'Empereur ne peut servir qu'aux ennemis de mon gouvernement.

« Pour savoir appliquer au temps actuel les idées

de l'Empereur, il faut avoir passé par les rudes épreuves de la responsabilité et du pouvoir.

« Mais ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que pour empêcher l'anarchie des idées, cette ennemie redoutable de la vraie liberté, l'Empereur avait établi, dans sa famille d'abord, dans son gouvernement ensuite, cette discipline sévère qui n'admettait qu'une volonté et qu'une action; je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite.

« Sur ce, Monsieur et cher cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

On sait qu'à la suite de son esclandre, le prince Napoléon passa quelque temps dans une disgrâce apparente, qui fit bientôt place à un retour complet de faveur; car Napoléon III était l'homme du monde le moins capable de rancunes persistantes.

Donc, la population civile de l'Algérie accueillit fort mal les témoignages de la sollicitude impériale, étendue à la fois au colon et à l'Arabe. Pour manifester son hostilité, tous les prétextes lui furent bons, tous, jusqu'à la traditionnelle promenade du cadavre. Un jeune Français ayant été assassiné dans le quartier indigène d'Alger, les colons décrétèrent que les Arabes étaient ses assassins et firent passer et repasser le corps devant le palais du Gouvernement, sous les yeux du Maréchal. De plus, à ce moment-là, commencèrent les attaques contre l'institution même du gouvernement militaire, et la campagne d'opinion et de journaux qui réclamait un gouverneur civil et devait l'obtenir, à la chute de l'Empire.

Auprès du Maréchal lui-même, la lettre impériale avait froissé un homme de convictions profondes et de caractère inébranlable, le sous-gouverneur et chef d'état-major général de l'Algérie, le général Desvaux. Il était trop discipliné pour se permettre la moindre

critique, mais trop loyal et trop droit pour appliquer un système de gouvernement contraire à celui qui, jusqu'alors, avait réalisé toutes ses idées. La façon dont il prit congé du Maréchal peint bien son caractère. Le général Desvaux était l'homme le plus méthodique et le plus chronométriquement régulier. Tous les matins, le Maréchal le voyait entrer, pour travailler, dans son cabinet, au moment où la pendule, soigneusement réglée sur l'horloge de la ville, sonnait le premier coup de huit heures. Le lendemain du jour où la lettre impériale fut connue, après avoir terminé son travail avec le Maréchal, le général Desvaux lui dit : — Maintenant, Monsieur le maréchal, je prends congé de vous.

— Très bien, adieu et à demain.

— Non pas à demain, Monsieur le maréchal. Je pars; je quitte l'Agérie.

— Vous allez en congé !

— Non pas ; je quitte l'Algérie, sans esprit de retour. Je résigne mes fonctions, je demande ma mise en disponibilité.

— Hein!... Pourquoi?... Qu'est-il arrivé?

— Il y a longtemps que je suis en Algérie. Ma santé s'y est usée; j'ai besoin de repos.

— Qu'à cela ne tienne! Prenez trois mois, six mois, un an de congé, et revenez; votre place vous attend. Personne ne vous succédera.

— Je suis sensible, monsieur le Maréchal, à toutes vos bontés. Vous m'y avez, d'ailleurs, habitué. Elles me faisaient aimer mes fonctions. Elles me les feront regretter. Mais je ne puis prévoir quand je serai en état de reprendre du service actif, et je vous prie de me donner un successeur.

Tout cela était dit d'un petit ton sec, tranchant, qui indiquait une résolution irrévocable. Le maréchal dut consentir à ce départ, auquel il s'attendait si peu qu'il venait d'accorder un congé à son sous-chef d'état-major,

le colonel Faure, qui devait partir le lendemain. Le général Desvaux partit à sa place, et jamais il n'a dit à personne pourquoi il avait demandé sa mise en disponibilité. C'est tout récemment, et par des lettres confidentielles dont j'ai eu connaissance, et qu'il avait écrites au moment de son départ, que j'ai su la cause véritable de sa détermination. Le maréchal de Mac Mahon lui-même n'a jamais connu les raisons qui l'avaient privé d'un collaborateur pour lequel il professait la plus grande amitié et la plus haute estime.

Le général demanda et obtint l'autorisation de voyager, parcourut la Palestine, l'Asie Mineure, la Turquie et la Grèce, regardant et s'instruisant. Rentré en France, il devait commander la division de cavalerie de Lunéville, puis celle de la Garde impériale. C'est à la tête de cette division qu'il partagea le triste sort de l'armée de Metz. Il remplaça même à la tête de la Garde tout entière le général Bourbaki, lorsque ce dernier, trompé par les intrigues de Regnier, quitta l'armée. Revenu de captivité, le général Desvaux, frappé au cœur, demanda sa retraite. Au lendemain du 24 mai, il résista à toutes les instances du Maréchal qui voulait lui confier le Ministère de la guerre, ne voulut pas heurter son caractère inflexible aux partis qui divisaient l'Assemblée, et dont il ne partageait ni les rancunes ni les espérances. Isolé dans la Chambre, obligé de présider à des réformes qui devaient froisser des intérêts, il eût bien vite succombé sous le poids des colères soulevées. Il le sentit et refusa obstinément. Ce fut lui qui me désigna expressément pour ces hautes fonctions au choix du Maréchal. Il a vécu depuis dans la retraite du sage, sans autres ressources que sa modeste pension, cultivant les sciences et les arts, partageant son temps entre sa petite maison de Fontenay-aux-Roses et un séjour d'hiver à Nice, où une chambre lui était réservée à l'hôtel des Princes, d'abord au dernier étage et puis

à des étages de plus en plus rapprochés du sol, au fur et à mesure que ses forces déclinaient. Il est mort à Fontenay. Un dimanche, sa vieille bonne, en allant le chercher pour dîner, le trouva étendu contre sa table de travail. Quelques vieux compagnons d'armes, pas nombreux, assistèrent à ses modestes obsèques : le maréchal de Mac Mahon, le maréchal Canrobert, deux ou trois officiers retraités et moi. Le deuil était conduit par son ancien et très fidèle aide de camp, le colonel Robert.

Ce fut au milieu de la crise morale qui avait succédé en Algérie à la crise militaire, que Mgr Lavigerie, promu au siège archiépiscopal d'Alger, sur les instances du maréchal de Mac Mahon, vint prendre possession de ses fonctions. Lorsque le Maréchal commandait le 3ᵉ corps d'armée à Nancy, il avait entretenu avec le prélat, alors évêque de cette ville, d'excellents rapports, rendus plus intimes encore par ses grands sentiments religieux et par ceux de la Maréchale. Aussi, devenu gouverneur général de l'Algérie, demanda-t-il, à la mort de Mgr Pavie, l'archevêché d'Alger pour son ami de Nancy. L'Empereur hésitait : « Je ne comprends pas, dit-il plusieurs fois au Maréchal, pourquoi vous tenez tant à avoir Mgr Lavigerie. Vous ne ferez pas bon ménage avec lui. Il manque de prudence, de mesure. J'ai déjà eu à m'en plaindre, comme auditeur de Rote. C'est un évêque trop ardent, pour un pays musulman où les questions religieuses doivent être traitées avec un tact infini. » Mais, le Maréchal tenant bon, l'Empereur céda. A peine arrivé à Alger, l'archevêque comprit que tôt ou tard les adversaires du gouvernement militaire finiraient par en avoir raison, et immédiatement, il affecta une réserve extrême, jusqu'à un certain point blessante, pour l'homme à qui il devait sa haute position, ce poste longtemps ambitionné, où il voulait jouer un grand rôle politique et religieux.

Mgr Pavie avait été très heureux de voir la Maréchale prendre en main la direction de toutes les œuvres de charité organisées en Algérie, et il lui en avait confié la présidence. La Maréchale consacrait à ces œuvres tout son temps avec une abnégation illimitée. Mgr Lavigerie revendiqua immédiatement pour lui-même cette présidence. C'était son droit, puisque tous les comités des œuvres se réunissaient à l'Archevêché et renfermaient un élément ecclésiastique important. Mais ce droit, il l'exerça avec une rigueur, une dureté et un sans-façon où éclatait le désir d'humilier la meilleure des femmes. Les choses allèrent si loin que les amis trop zélés ou volontairement indiscrets de l'Archevêque purent raconter et faire croire en Algérie que Mgr Lavigerie avait menacé la pauvre Maréchale de fulminer contre elle l'excommunication. Le Maréchal resta impassible, voulant éviter tout ce qui pourrait ressembler à une querelle personnelle. Malheureusement, l'Archevêque ne s'en tint pas là; il organisa une sorte de croisade pacifique, une campagne ardente de prosélytisme, faisant des quêtes, organisant des prédications, ordonnant des prières pour la conversion des infidèles.

Tous ceux qui connaissent un peu l'Orient savent que le Musulman est intraitable sur les questions religieuses. A ses yeux, elles sont les seules importantes ici-bas. Lorsque les ambassadeurs des puissances chrétiennes vont entretenir le Commandeur des croyants de toutes ces grandes questions qui passionnent les nations européennes : droit constitutionnel, liberté individuelle, inviolabilité du domicile, concessions, canaux, quais, chemins de fer, télégraphe, éclairage électrique, ils obtiennent toutes les promesses qu'ils désirent, toutes les garanties qu'ils réclament, au nom du droit moderne ou au nom de la science. Mais ils ont à peine passé la porte de la salle du Conseil que le

Sultan et ses ministres se regardent et témoignent, en haussant les épaules, combien ils sont surpris de voir des hommes d'État perdre leur temps à de pareilles fariboles, alors qu'un seul problème doit occuper l'attention humaine : celui de la vie future et des récompenses promises par Dieu à ses serviteurs.

Tous ceux qui avaient fait la conquête de l'Algérie savaient qu'avec du fer on pouvait imposer bien des choses, même injustes, à l'Arabe, mais que les vaincus se feraient exterminer jusqu'au dernier, avant de permettre qu'on touchât à leur religion. C'est pourquoi la question religieuse était une de celles où le Maréchal ne pouvait tolérer aucune ingérence, et il fit le nécessaire pour modérer le zèle de l'Archevêque qui exploita la terrible famine de 1867, pour obtenir de la misère ce qu'il n'avait pu obtenir de la persuasion. On enregistrait avec grand tapage les conversions de quelques orphelins, recueillis par la charité publique, ou celle de quelques pauvres filles perdues, tristes brebis dont la rentrée au bercail ne devait guère réjouir l'âme du pasteur.

Bref, le maréchal de Mac Mahon et le futur cardinal Lavigerie ne devaient jamais s'entendre. Et pourtant le premier était un très grand chrétien.

Le second est devenu prince de l'Église, primat d'Afrique, archevêque de Carthage, successeur de saint Augustin. Et pourtant, je défie qu'on me montre une œuvre durable accomplie par lui. Ses fameux Pères Blancs, moitié guerriers, moitié missionnaires, sont des hommes admirables de dévouement. Ils ont pénétré avec nos troupes jusqu'au cœur de l'Afrique. Ils ont fait tous les efforts que peut inspirer la Foi. Je ne crois pas qu'ils aient à leur actif une seule conversion sérieuse. L'Arabe les respecte, parce qu'il les prend pour des marabouts ; mais s'ils amenaient un seul douar à abjurer l'islamisme, l'armée française entière ne les

empêcherait pas d'être tous massacrés jusqu'au dernier. On ne convertit pas le Musulman.

On peut accueillir les officiers d'une escadre aux accents de la *Marseillaise* et prêcher la soumission à la République, pour les gens qui sont de l'autre côté de la mer. On donne ainsi de la pâture aux journaux, au risque de tarir dans sa source le fleuve d'or qui alimentait des œuvres humanitaires ; mais on laisse à ses successeurs des questions qu'on a soulevées, sans pouvoir les résoudre ici-bas, et qui restent grosses d'embarras.

On risque de mériter, en guise d'oraison funèbre, l'épigramme appliquée à certains hommes d'Église : « Il parlait sans cesse du ciel pour ne s'occuper que des choses de la terre. » Mais, on risque aussi d'arriver les mains presque vides auprès de Celui qui a donné à ses disciples la divine consigne : « *Ite et docete!* Allez et enseignez ! »

III

SADOWA. — CHALONS.

Un colonel de cuirassiers. — Nuages noirs. — Paix ou guerre? — Prusse et Autriche. — Neutralité. — L'étincelle. — Le fusil à aiguille. — Tout se calme. — Et l'hypothèse? — Au théâtre du camp. — Adieux à Yusuf. — Haute école. — Compiègne. — Petite guerre.

En automne 1865, la brigade de cavalerie légère de la Garde impériale quitta Melun et Fontainebleau, pour aller tenir garnison à Paris. Ce déplacement désiré avec ardeur, attendu avec impatience, accueilli avec enthousiasme par les officiers et les soldats, ne me déplaisait certainement pas; et pourtant je regrettai Fontainebleau où je venais de passer un an. Cette halte dans ma vie jusque-là presque toujours errante m'avait paru délicieuse. Je laissais derrière moi, le cœur serré, l'immense forêt ombreuse que nous parcourions, ma femme et moi, sans jamais nous lasser, en de quotidiennes chevauchées. Je disais adieu avec tristesse à des amis dont les sympathies, toutes neuves cependant, me semblaient déjà vieilles. J'avais noué et entretenu des relations charmantes et tout à fait intimes avec les principaux fonctionnaires et avec la bonne société de Melun et de Fontainebleau. De toutes leurs maisons hospitalières et gaies, je n'en fréquentais aucune plus assidû-

ment que celle de l'ingénieur en chef du département, M. Marx, homme spirituel et serviable. Ce fut à lui que je dus de renouer des relations, du reste, dépourvues de charme, avec un homme qui a manqué sa vie et dont je rappellerai tout de suite l'histoire, pour n'avoir point à revenir sur un sujet désagréable.

Un jour, M. Marx me dit : — Général, vous me feriez plaisir d'accepter à déjeuner, demain, avec le colonel Martin que vous avez connu en Afrique.

— Je n'y tiens pas beaucoup, mon cher ami, lui répondis-je. C'est ce que nous appelons en style militaire un mauvais coucheur. A Oran, sous-officier aux spahis, chargé de la remonte, je l'ai vu arriver, lieutenant d'état-major, tout frais émoulu de l'école, pour choisir un cheval. Il nous a tous fait tourner en bourriques, jusque, y compris, le colonel Yusuf, qui a fini par lui administrer quinze jours d'arrêts. Deux ans plus tard, sous-lieutenant, j'ai fait colonne avec lui qui était devenu capitaine ; comme il s'ennuyait, il a été charmant. A la suite de permutations qui ont nui à son avancement, nous nous sommes revus longtemps après dans la Garde, lui chef d'escadrons aux dragons de l'Impératrice, et moi lieutenant-colonel aux chasseurs. Cette fois, comme il était vexé que j'eusse passé devant lui, il s'est montré maussade et hostile. Qu'il aille au diable !

— Oui, je sais, me dit Marx. Il a mauvais caractère, mais il ne faut pas lui en vouloir ; il a été malheureux dans sa carrière. Vous le trouverez, d'ailleurs, assagi. Il est lieutenant-colonel du 1er de chasseurs ; son régiment, se rendant à Paris, fait étape demain à Melun ; venez, cela me fera plaisir, vous pourrez lui être utile ; car je l'aime beaucoup.

Comme je n'ai jamais voulu la mort du pécheur, j'y allai et je trouvai, en effet, le colonel Martin changé à son avantage. Il se mit en frais d'amabilités et me

raconta ses déboires. Il avait été forcé de quitter le 3ᵉ de lanciers, parce qu'il n'avait pas pu s'entendre avec le colonel du Frétay. Je connaissais le colonel du Frétay et le tenais pour un très galant homme, mais il était dominé par sa femme, fille du général de Mirbeck, qui avait hérité de son père un caractère violent, emporté; peut-être des questions de personnes avaient-elles influé sur des questions de service; peut-être Martin n'avait-il pas tous les torts; nous nous séparâmes bons amis et nous donnâmes rendez-vous à Paris, où nous devions nous revoir. C'était un homme intelligent, laborieux, un des premiers officiers français qui se soient avisés d'étudier les armées étrangères. Il avait publié un travail très complet sur l'armée anglaise; mais ses démêlés avec le colonel du Frétay et les notes qui en étaient résultées l'avaient fait rayer du tableau d'avancement. Il comptait sur moi pour l'y faire inscrire. Quoique très opposé à ce genre de démarches, dont je ne me suis jamais servi pour moi-même, je le présentai au maréchal Canrobert, et le bon Maréchal, qui le prit pour une victime expiatoire, s'intéressa à lui et obtint sa réintégration sur le bienheureux tableau.

En 1870, Martin était colonel du 6ᵉ de cuirassiers. Son régiment, resté à Paris, ne fut mis en route que vers le 20 août pour le camp de Châlons, après nos premiers désastres. Le 30, il assistait à la bataille de Beaumont; mais pendant que le 5ᵉ de cuirassiers, qui faisait brigade avec son régiment, était abîmé dans une charge de dévouement, le 6ᵉ de cuirassiers, tenu en réserve, restait intact, et deux jours plus tard, à Sedan, partageait le sort de l'armée, sans avoir fait de pertes notables. Après la capitulation de Metz, prisonnier de guerre, interné à Bonn, je rencontrai le colonel Martin, qui ne put pas ne pas me reconnaître, puisque j'étais encore en uniforme. Il affecta de ne pas

me saluer. C'était une attitude qu'il avait adoptée vis-à-vis de tous les chefs de l'armée française. Il posait en patriote ulcéré qui ne pardonne pas aux généraux les malheurs de la patrie. Il s'en prenait surtout au maréchal Le Bœuf et cherchait à exciter contre lui l'animadversion des autres officiers prisonniers. A peine tolérable chez un héros, cette attitude était tout à fait scandaleuse de la part d'un homme qui n'avait pas mieux fait que les autres. Les choses allèrent si loin que le commandant de place prussien, un jeune lieutenant de hussards, à l'appel général auquel tous les officiers, à partir du grade de colonel, étaient tenus de se rendre trois fois par semaine, lui signifia que s'il ne changeait pas de conduite, il le ferait mettre en prison; et le colonel, si hautain envers ses anciens chefs, dut s'incliner devant la moustache naissante du lieutenant vainqueur.

A la paix, il revint à Rambouillet, pour réorganiser son régiment, et ne prit aucune part aux opérations contre la Commune. Mais après la défaite de l'insurrection, le 6e de cuirassiers fut versé à Paris dans la division de cavalerie du général du Frétay, faisant partie du corps d'armée que je commandais. Le colonel Martin jouait de malheur; le général du Frétay avait conservé de lui un souvenir amer; et le colonel, s'il avait droit à ma justice, ne pouvait décemment compter sur une bienveillance qu'il avait si mal récompensée. Il se fit porter malade. L'affaire ne traîna pas. Je le soumis à l'examen d'une commission médicale, qui le déclara en parfaite santé, et je lui infligeai une punition sévère que les circonstances rendaient tout à fait nécessaire. Il demanda sa retraite et se lança dans la politique avancée. Il était mûr pour le Conseil municipal. Les électeurs parisiens l'y envoyèrent; il y joua un rôle effacé et ne fut pas réélu. Alors il se fit journaliste, et il est mort, il y a quelques années, administra-

teur du *Siècle*. Avec un peu plus de jugement et un meilleur esprit militaire, il eût pu, grâce à son intelligence, se faire une place plus brillante dans une carrière où son passage n'a laissé que de fâcheux souvenirs.

A peine installé à Paris, je fus frappé de l'inquiétude qui régnait dans ce que l'on appelle les sphères politiques, c'est-à-dire au milieu de ce groupe de quelques milliers d'individus investis de fonctions publiques, de mandats électoraux, qui, placés plus haut que la masse, voient plus loin qu'elle et par qui les événements sont annoncés, voire exploités et escomptés avant même leur apparition. On croyait fermement que la guerre allait éclater entre la Prusse et l'Autriche, comme une conséquence fatale du mauvais coup que ces deux puissances coalisées avaient porté, en 1864, au Danemark, et que la possession des duchés ravis à ce vaillant petit peuple engendrerait un conflit inévitable. La presse, moins indépendante qu'aujourd'hui, n'était point cependant assez soumise au bon plaisir du Gouvernement pour qu'elle fît le silence sur des allées et venues inquiétantes, et sur des combinaisons d'alliance qui ne pouvaient avoir que la guerre pour objectif. On savait qu'entre la Prusse et l'Italie il se tramait quelque chose. On commentait la mission du général Govone à Berlin. On voyait, en quelque sorte, s'amonceler dans tout l'est de l'Europe les nuages chargés d'électricité qui allaient crever sur l'Autriche, attaquée au nord et au sud par deux nations convoitant ses dépouilles, et on cherchait à prévoir quelle serait en face des événements l'attitude de l'Empereur et de la France, quelle serait, par conséquent, la répercussion de ces événements sur nos destinées.

Pour moi, je l'avoue avec humilité, tout à fait étranger aux secrets des chancelleries, j'avais institué un raisonnement qui aboutissait à cette conviction, que la guerre n'éclaterait pas. Presque tous les matins,

je me rencontrais au Bois avec le maréchal Canrobert, qui me permettait de l'accompagner dans sa promenade à cheval. Le comte Vimercati se joignait ordinairement à nous, et l'entretien roulait sur la grande préoccupation du moment. Le maréchal Canrobert était convaincu que la guerre allait éclater et que nous y prendrions part; et toujours, il me demandait si mes préparatifs d'entrée en campagne étaient terminés. Invariablement, je répondais que je ne m'en occupais pas, car la guerre me paraissait à peu près impossible.

— Mais enfin, me dit-il un jour, sur quel raisonnement appuyez-vous cette opinion-là?

— Sur ceci, Monsieur le maréchal : nous sommes dans une situation militaire telle qu'aucune puissance, en Europe, ne peut se passer de notre permission pour faire la guerre. Une guerre ne peut pas avoir lieu sans que nous y prenions part. Celui des deux adversaires qui possédera notre appui aura sur l'autre une supériorité écrasante, et cependant l'Empereur ne peut se mettre ni d'un côté ni de l'autre.

— Pourquoi cela, s'il vous plaît?

— Parce que l'Empereur ne peut pas, en donnant la victoire à l'Autriche, détruire volontairement l'œuvre accomplie en 1859; parce qu'il peut encore bien moins, en contribuant au succès de la Prusse, s'exposer à ressusciter l'empire germanique, au profit d'un Hohenzollern. Dans ces conditions, l'Empereur ne peut pas permettre la guerre, et du moment qu'il ne la permettra pas, elle n'éclatera pas.

— Et les frontières du Rhin! Vous n'y pensez donc pas?

— Sans doute, Monsieur le maréchal, la frontière du Rhin, ce serait superbe; mais, pour l'avoir, il faudrait se lancer dans une guerre de conquête dont on voit bien le commencement, mais dont on ne peut pas prévoir la fin, et qu'il serait, d'ailleurs, imprudent d'en-

gager sans alliances solides. Or, ces alliances, nous ne les avons pas. L'Angleterre ne nous a pas épargné les marques de sa mauvaise humeur, pendant la campagne d'Italie, et cette campagne, nous avons dû l'écourter, pour ne pas avoir sur les bras toute l'Allemagne, prenant fait et cause pour l'Autriche.

— Vous n'examinez pas l'hypothèse où les gens qui veulent se battre se passeraient de notre permission, me dit enfin le Maréchal, qui, plus au courant que moi des résolutions prises en haut lieu, était convaincu que le Gouvernement français ne pourrait pas empêcher la guerre au printemps prochain.

Cette hypothèse, je ne l'examinais pas, parce qu'elle me semblait presque inconvenante. Nous avions battu la Russie en Crimée, l'Autriche en Italie, et je croyais, dans la sincérité de mon âme, que ces deux campagnes nous avaient assuré une suprématie européenne avec tout ce qu'elle comporte, c'est-à-dire le droit d'ouvrir ou de fermer à notre gré le temple de Janus. Or, cette hypothèse inconvenante était celle qui, précisément, allait se réaliser, à la grande stupéfaction de tous ceux de mes contemporains qui partageaient ma confiance, et ils étaient nombreux. C'est un aveu pénible à faire, lorsqu'un quart de siècle a passé sur nos désastres, mais il faut confesser qu'à l'époque dont je parle, la France presque tout entière croyait encore que personne en Europe ne serait assez hardi pour tirer le canon sans notre permission, et la déclaration de guerre de la Prusse à l'Autriche lui a paru comme une sorte de manque de respect, encore aggravé par le caractère foudroyant de la victoire.

Dans nos entretiens avec le maréchal Canrobert, Vimercati, qui avait repris les fonctions d'attaché à son état-major qu'il avait déjà exercées pendant la campagne d'Italie, affectait la réserve énigmatique de l'homme qui en sait long, mais qui ne veut rien dire,

et son silence m'impressionnait davantage que l'exubérance du bon Maréchal. Car je me rappelais parfaitement qu'au lendemain de la guerre de Crimée, il m'avait prédit qu'après avoir fait la guerre à la Russie, l'Empereur la ferait à l'Autriche et ensuite à la Prusse, pour détruire les traités de 1815. Mais j'étais ancré dans cette idée que l'Empereur, ne voulant et ne pouvant soutenir aucun des deux concurrents, les forcerait tous les deux à se tenir tranquilles, encore bien que son cousin, le prince Napoléon, uniquement préoccupé des intérêts de l'Italie, le poussât à prendre parti pour la Prusse. Il était, d'ailleurs, sollicité par la Prusse elle-même. Ceux-là seuls, et ils ne sont pas nombreux, que leur situation a mis à même de connaître les dessous de la politique fort ténébreuse de ce temps-là, pourraient raconter les démarches tentées auprès de Napoléon III et les propositions plus ou moins avouables qu'on lui fit pour obtenir, non pas sa neutralité, mais son appui, afin d'arriver à ce résultat colossal, l'exclusion de l'Autriche du sein de la Confédération germanique et la constitution de l'hégémonie prussienne. Il est à peu près établi, toutefois, que M. de Bismarck vint traiter lui-même du grand dessein à Biarritz. Qu'offrit-il, pour compenser l'immense accroissement qu'il préparait à son maître? La Belgique? Cela est assez croyable, car l'annexion de la Belgique nous brouillait irrémédiablement avec l'Angleterre et nous laissait isolés en face d'une Europe méfiante. Les Provinces Rhénanes? C'est plus difficile à admettre, pour deux raisons : d'abord, parce que la politique bismarckienne avait précisément pour base la revendication par l'Allemagne de tous les territoires allemands, et ensuite, parce qu'il eût été absurde de se présenter comme le champion de la Confédération germanique réorganisée, en commençant par l'amputer. Quoi qu'il en soit, on a raconté que les pourparlers

étaient allés assez loin pour qu'un soir, tout étant convenu et admis, l'Empereur ait promis de donner une réponse définitive le lendemain matin. Le prince Napoléon s'était fait l'avocat passionné de la Prusse en cette circonstance. L'Impératrice devait, par conséquent, en être l'adversaire non moins passionnée, et lorsque, le lendemain matin, l'Empereur sortit de sa chambre à coucher, son parti était pris. Il déclara au comte de Bismarck que, tout bien considéré, il resterait neutre, que la Prusse pouvait agir en toute liberté et que, quant à lui, quoi qu'il arrivât, il ne profiterait pas des complications futures pour demander quoi que ce fût. Le comte de Bismarck, furieux, quitta Biarritz sur l'heure.

Du reste, on ose à peine le dire aujourd'hui, mais tous les rapports que recevait l'Empereur sur la situation respective des deux armées allemandes présageaient la victoire de l'Autriche, et parmi nos généraux deux seuls, le général Bourbaki et le général de Berckheim, annonçaient d'avance que la Prusse serait victorieuse. Ses succès extraordinaires devaient tenir à des causes très diverses. Elle était prête en vue d'événements qu'elle a fait éclater elle-même, au jour fixé d'avance, tandis que l'Autriche a été surprise en pleine manœuvre de concentration. Elle avait pour chef un homme énergique, soldat dans l'âme, qui donnait à tous l'exemple de l'abnégation et de la discipline, et qui appuyait de toutes ses forces un grand stratégiste, passionné pour l'art de la guerre; tandis que l'armée autrichienne était confiée à un général très bon sans doute, mais discuté, à cause de sa nationalité hongroise, et qui d'ailleurs n'était pas préparé aux lourdes responsabilités d'un généralissime. En outre, le but que se proposait la Prusse répondait aux aspirations nationales de l'Allemagne, dont les peuples ne croyaient pas devoir payer par de trop lourds sacri-

fices l'unité longtemps rêvée, tandis que l'Autriche n'avait à son service aucune grande idée qui pût grouper en un seul faisceau ses peuples disparates. L'armement de l'armée prussienne était supérieur à celui de l'armée autrichienne. Enfin, la Prusse joua de bonheur dans cette guerre de quelques jours, où elle conquit dès le début un ascendant moral considérable par sa facile victoire sur les Hanovriens. Et pourtant, malgré tous ces atouts dans le jeu de la Prusse, malgré ces conditions d'infériorité au détriment de l'Autriche, les choses auraient pu tourner autrement. Si l'Autriche avait eu le courage de dégarnir ses possessions italiennes et de transporter en Bohême par les voies rapides son armée d'Italie, comme le lui proposait le directeur de ses chemins de fer, l'archiduc Charles, idole du soldat autrichien, aurait peut-être remporté la victoire de Sadowa au lieu de celle de Custozza. A Sadowa, l'action resta indécise jusqu'à quatre heures du soir. Ce fut l'apparition sur le champ de bataille de la seconde armée, conduite par le Prince Royal,' qui décida du succès. Or, il s'en fallut de peu que cette armée n'arrivât pas. L'ordre de marche lui fut envoyé, la veille au soir, en un seul exemplaire. L'officier qui le portait ne connaissait pas le pays et s'égara dans la nuit, au milieu d'un orage épouvantable. Par bonheur pour la Prusse, il parvint cependant à accomplir sa mission à temps ; mais on peut dire que, pendant cette nuit fatidique, le sort de l'empire d'Allemagne et celui du monde moderne dépendirent d'un des mille accidents de la vie militaire, une chute du cheval ou du cavalier, une erreur de route, la rencontre d'une patrouille ennemie, etc., etc. On peut dire aussi que le grand état-major allemand fut, en cette circonstance, au-dessous de lui-même, car il eût dû multiplier les officiers porteurs d'un ordre aussi important, afin de diviser et de réduire à rien les chances d'erreur, comme faisaient

jadis Napoléon Ier et son fidèle Berthier. Si l'armée du Prince Royal n'était pas apparue en temps utile, les belligérants couchaient sur leurs positions, et Dieu seul sait ce qui serait arrivé si, à sa place, avait débouché sur le champ de bataille l'armée de l'archiduc Albert; la Prusse, écrasée, serait probablement aujourd'hui une puissance de troisième ordre, et la postérité n'aurait pas assez de lauriers pour couronner, en Napoléon III, le génie profond qui avait su résister à la tentation de se mêler à la bagarre.

L'Empereur était tout à fait sincère dans sa résolution de neutralité, et, au moment où l'incendie couvait en Allemagne, il avait ordonné des réductions dans notre état militaire, non seulement en diminuant les effectifs, mais encore en supprimant quelques corps de troupes. C'est ainsi que le 2e régiment de cuirassiers de la Garde avait été licencié et remplacé par les deux régiments de carabiniers fondus en un seul. C'est ainsi encore que le bataillon du génie de la Garde avait été supprimé. Dans la ligne, les régiments étaient réduits à l'état de squelettes. On économisait à outrance pour complaire à ces messieurs du Corps législatif, complices inconscients de l'Allemagne, et qui, égarant une opinion qu'ils auraient dû redresser, semblaient n'avoir ici-bas qu'un but : amoindrir jusqu'à la détruire cette pauvre armée française à laquelle les événements allaient imposer une tâche au-dessus de ses forces, volontairement et criminellement diminuées.

Enfin, au moment même où le conflit éclatait, les premières atteintes de la maladie dont il devait mourir interdisaient à l'Empereur toute activité physique. Du reste, si les hommes d'État prussiens savaient ce qu'ils voulaient, ils s'étaient donné beaucoup de mal pour cacher leurs projets. La fameuse convention de Gastein avait été suivie de négociations entre la Prusse et l'Autriche, dans lesquelles chacune des deux puissances

rivalisait avec l'autre de protestations pacifiques. On en était venu jusqu'à discuter la réunion d'un grand congrès européen qui devait résoudre toutes les difficultés pendantes, et qui avait été proposé par Napoléon III. A ce moment-là, M. de Bismarck dut appliquer à ses collaborateurs le fameux mot du Régent au cardinal Dubois : « Tu me déguises trop ! » Et il intervint de sa personne. Le fait que je vais raconter est, je crois, peu connu, mais je le tiens d'une source parfaitement sûre.

Le ministre de Saxe à Berlin était, en cette année 1866, le comte Hohenthal, marié à une femme ravissante, Mlle de Berleps, veuve de l'ancien Électeur de Hesse-Cassel, Guillaume II, qui, en l'épousant, alors qu'il était âgé de soixante-douze ans, et éloigné depuis fort longtemps de ses États, l'avait créée comtesse de Berghen. Les amours ont tenu fort peu de place dans la vie du Grand Chancelier, qui est resté avant tout un homme de famille et qui a toujours eu une certaine austérité de mœurs. Mais la galanterie, et ce que nous appelons, après les Américains, le « flirt », ont toujours fait partie de son arsenal diplomatique et politique. Il affectait de se plaire dans la société des femmes, et il leur plaisait énormément. Alors même que le prestige de sa gloire ne l'enveloppait pas encore d'une auréole, elles étaient charmées des hommages rendus à leur faiblesse et à leur beauté par ce cavalier colossal, à l'encolure puissante, à la tête vigoureusement modelée, à l'œil à la fois tranquille et fauve, sous la broussaille des sourcils, qui leur donnait l'impression de la force domptée. Bref, aux Tuileries aussi bien que dans les cours d'Allemagne, le comte de Bismarck avait beaucoup de succès près des dames. Or, il entourait la comtesse Hohenthal d'une admiration déclarée et d'une assiduité passionnée. Un jour, après avoir dîné chez elle, il se donna l'air de se laisser emporter par la vio-

lence de ses sentiments jusqu'à trahir pour elle un véritable secret d'État. Il lui fit part des projets de la Prusse contre la Saxe et l'Autriche, ajoutant que la guerre était inévitable. Puis, paraissant se reprendre et regretter son indiscrétion, il la supplia de ne pas le trahir et de ne communiquer sa confidence à personne. Mais la nouvelle était trop grave et l'avis trop précieux pour que la comtesse Hohenthal pût les cacher à son mari, qui, de son côté, eût manqué à tous ses devoirs professionnels, en ne prévenant pas son gouvernement. La cour de Vienne fut donc immédiatement avertie par la cour de Dresde, et les deux puissances, se sachant menacées, armèrent en hâte. M. de Bismarck avait fait naître le prétexte des hostilités. La Prusse dénonça ces armements comme le prélude d'une injuste et prochaine agression, et son armée qui n'attendait qu'un signal eut l'air, en brusquant l'attaque, de se mettre en état de légitime défense. A peu de chose près, c'est par une comédie analogue que le même comte de Bismarck fit naître la guerre de 1870.

Au commencement de l'année, il avait été convenu que la Garde impériale prendrait ses quartiers d'été au camp de Châlons, et, lorsque les hostilités s'ouvrirent en Bohême, elle venait d'y arriver, réunie tout entière sous les ordres de son commandant en chef, le maréchal Regnauld de Saint-Jean d'Angély. Cette concentration paraissait même, sinon une menace, du moins un commencement de mobilisation; car il ne faut pas oublier qu'à cette époque-là, la Garde impériale était notre seul corps d'armée qui fût toujours en état d'entrer en campagne, et on disait déjà dans le public que la Garde allait servir de noyau à une armée française destinée à se porter rapidement sur le Rhin. C'est donc du camp de Châlons que nous assistâmes avec une anxiété poignante aux péripéties foudroyantes de la rapide campagne de Bohême. C'est au camp de Châlons que vint

nous surprendre le coup de tonnerre de Sadowa. Aujourd'hui que trente ans ont passé sur ces impressions, elles sont encore aussi vivaces dans mon cerveau que si l'événement était d'hier, et je pourrais presque sténographier les conversations qui s'échangeaient dans les réunions d'officiers français, le 5 juillet 1866, alors que nous venions de lire les journaux arrivant de Paris et racontant la bataille de l'avant-veille. Le sentiment général était qu'il venait de s'accomplir en Europe un de ces événements définitifs que la volonté des hommes peut retarder ou même empêcher, mais dont elle ne peut plus dominer les inéluctables résultats. Tous ceux d'entre nous qui prenaient la peine de réfléchir comprenaient, en outre, que désormais l'Allemagne naissante et la vieille France allaient marcher l'une sur l'autre, pour se disputer la suprématie européenne, et qu'elles se rencontreraient aussi infailliblement que deux trains partis en sens contraire des extrémités d'une voie unique. Enfin, pour tout résumer, Sadowa nous paraissait une victoire remportée sur la France et appelant une revanche nécessaire.

Mais le fait matériel, concret, qui frappa tout de suite les hommes de guerre, fut la révélation soudaine de la supériorité du fusil à tir rapide se chargeant par la culasse, le fameux fusil à aiguille, sur les armes dont on s'était servi jusqu'alors. Les Autrichiens avaient été décimés par lui, et instantanément, depuis le dernier cantinier jusqu'au maréchal de France, on ne parla plus, au camp de Châlons, que du fusil à aiguille. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le fusil à aiguille est d'invention française. En 1808, le colonel d'artillerie Paulmy inventa de toutes pièces le mécanisme d'une arme à tir rapide se chargeant par la culasse. Un modèle fut exécuté et présenté à l'Empereur. Mais les armées françaises étaient répandues sur toute la surface de l'Europe. Elles n'avaient pas le temps de chan-

ger de fusil. La transformation de l'armement fut ajournée et oubliée. Dans les ateliers du colonel Paulmy, travaillait un ouvrier armurier prussien assez intelligent pour comprendre toute la portée de cette invention. Il en copia tous les dessins, les emporta dans son pays, et ce fut sur ces plans qu'en Prusse le fusil à aiguille fut fabriqué et adopté. Il avait déjà fait ses preuves à côté des Autrichiens dans la guerre de Danemark ; il venait de les renouveler sur les Autrichiens eux-mêmes, et son feu, terrible et continu, avait largement compensé l'infériorité numérique de l'infanterie prussienne.

En France, ce cher pays de routine, nous étions encore persuadés que notre armement était supérieur à celui des Prussiens. On croyait que plus le projectile est gros, et plus le tir est meurtrier, et les temps n'étaient pas encore très éloignés où l'on avait armé de grosses carabines les compagnies d'élite des chasseurs à pied. C'était, on le voit, le contre-pied du principe adopté aujourd'hui, et qui consiste à diminuer de plus en plus le calibre des armes à feu, d'abord pour leur donner une portée infiniment plus longue, et ensuite pour pouvoir confier au soldat une quantité plus considérable de cartouches, sans trop le surcharger.

Au mois de janvier de cette même année, j'étais allé à une des réceptions hebdomadaires du ministre de la guerre. Le maréchal Randon, qui était fort gai ce jour-là, m'avait pris à part, pour causer de nos souvenirs communs d'Afrique, lorsque l'huissier annonça le général de Bentzmann. Le général de Bentzmann était, pour me servir d'une locution familière, un des gros bonnets de l'artillerie française. Ancien officier d'ordonnance du général de Lamoricière, ami intime du maréchal Bosquet, commandant de l'artillerie du corps expéditionnaire de Chine, il commandait, à ce moment-là, à Vincennes, l'artillerie de l'armée de Paris et présidait, en outre, une commission qui étudiait la substi-

tution du fusil à tir rapide au fusil à piston en usage dans l'armée. Il vint saluer le Maréchal, qui, me retenant, lui dit :

— Eh bien, Bentzmann, où en êtes-vous dans votre commission? Est-ce que vous allez adopter le fusil à aiguille?

— Mais non, Monsieur le maréchal; nous n'y pensons pas. Il est déjà fort difficile avec le fusil actuel d'approvisionner suffisamment les troupes dans le combat. Avec leur tempérament nerveux, nos hommes, munis d'un fusil à tir rapide, brûleraient rapidement toutes leurs cartouches et se trouveraient dépourvus, au moment décisif, sans qu'on ait le temps de les réapprovisionner.

— Comme vous avez raison! Continuez à maintenir votre commission dans ces idées-là. Tout cela, voyez-vous, c'est de la pure et belle théorie; mais il faut attendre la pratique, et on se préparerait de cruels mécomptes, si l'on se lançait imprudemment dans l'inconnu.

Voilà ce qu'on pensait, dans les hautes sphères militaires françaises, à la veille de Sadowa. Moins de huit jours après la bataille, la même commission se réunissait au camp de Châlons, et en moins de quarante-huit heures, elle adoptait le fusil Chassepot, qui porta longtemps officiellement le nom de « fusil modèle 1866 » et qui, d'ailleurs, pouvait lutter avantageusement avec le fusil à aiguille prussien.

La bataille de Sadowa ne modifiait pas seulement nos idées militaires; elle modifiait aussi nos idées politiques. Elle donnait tort aux partisans de la neutralité et même à ceux qui, croyant que la guerre serait longue et les succès balancés, estimaient que la France devait attendre, pour entrer en scène, que les deux belligérants fussent épuisés. Elle donnait raison à ceux qui avaient prêché notre intervention dans le conflit. Le

ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, était de ceux-là. Aussi, quand on apprit que la France, représentée aux réunions de Nickolsburg, allait par sa participation au traité de paix entre la Prusse et l'Autriche accepter le fait accompli, déclina-t-il la responsabilité de la politique nouvelle et donna-t-il sa démission. Il fut remplacé par M. de Lavallette, qui, dans une circulaire restée célèbre, inventa la théorie commode des « trois tronçons ».

Quant à nous, officiers, systématiquement éloignés de la politique, nous avions cependant l'instinct que sous nos yeux se reconstituait l'empire d'Allemagne, sous l'hégémonie prussienne. Nous nous persuadions qu'il était encore peut-être temps d'intervenir, que tout au moins un corps d'observation allait être dirigé sur le Rhin, et chaque matin, nous nous disions que peut-être le soir nous serions partis. L'ordre attendu et espéré ne vint pas. L'Empereur, malade, resta à Biarritz. Notre agitation militaire tomba d'elle-même, et bientôt il ne fut plus question que des manœuvres habituelles que le Maréchal faisait ponctuellement exécuter, sans leur imprimer cependant ni imprévu, ni par conséquent intérêt. J'assure bien que nous ne nous préoccupions guère du fameux dicton d'après lequel les manœuvres d'une armée doivent changer tous les vingt ans. Nous restions enfermés dans les termes de nos vieux règlements, sans même paraître nous demander si l'adoption du fusil à tir rapide ne rendrait pas nécessaire une transformation de la tactique. La cavalerie évoluait d'après les préceptes de 1829 et d'après les règles tracées par le général de Melfort, aide de camp du maréchal de Saxe. Très souvent, nous recevions la visite d'officiers étrangers qui se croyaient obligés de payer l'accueil empressé dont ils étaient l'objet par des éloges exagérés, que nous acceptions comme de l'argent comptant.

Il faut avoir une certaine dose de naïveté pour croire que les étrangers voyagent à notre profit, et non au leur; qu'ils s'amuseront à nous faire toucher du doigt les imperfections qu'ils peuvent constater dans notre état militaire et dont ils se réservent de tirer parti, le cas échéant, sur un autre terrain que celui des manœuvres. Pourtant, j'entendis, cette année-là, au camp de Châlons, une conversation qui m'est restée gravée dans la mémoire et qui aurait dû nous ouvrir les yeux à tous. Dans tous les cas, elle m'a ouvert les yeux, et j'en ai tenu compte en temps utile. Sir Hope Grant, qui avait commandé en chef l'armée anglaise dans la campagne de Chine, était venu voir le camp. C'était un général de cavalerie, et, pour faire honneur à son collègue anglais, le général Feray fit monter à cheval toute sa belle division de cavalerie de la Garde. Les trois brigades en grande tenue furent déployées sur une seule ligne, et le général anglais passa devant notre front, en louant hautement notre belle attitude. Puis, la manœuvre commença immédiatement. Le général Feray ordonna d'abord la formation d'une colonne serrée à une allure vive. Le mouvement fut irréprochablement exécuté, et le général Grant de dire aussitôt :

— Oh ! très bien ! très bien ! Mais l'hypothèse ?

— Comment ! l'hypothèse ! répondit le général Feray.

— Mais oui, l'hypothèse ! Dans quel cas, à la guerre, exécuteriez-vous ce mouvement ?

— Mais il n'y a pas d'hypothèse, j'ai voulu seulement vous montrer le mécanisme du mouvement et la façon dont chaque unité l'exécute.

Et tout de suite l'on passa à un autre exercice, après lequel le général Grant répéta textuellement les mêmes mots : « Oh ! très bien ! très bien ! Mais l'hypothèse ? »

Et le général Feray fit textuellement la même réponse : « Il n'y a pas d'hypothèse. »

Cette petite scène se renouvela trois ou quatre fois. Puis, le général Grant comprit, et en homme de bon goût il se borna à s'extasier sur les manœuvres dont il avait été témoin. Mais, dans le rang, on avait entendu, et en revenant de la manœuvre, d'un bout à l'autre de la colonne, on entendait les loustics contrefaisant l'accent anglais et criant : « Oh ! très bien ! très bien ! Mais l'hypothèse ? » Et de rire.

Eh bien, le général anglais avait absolument raison. Quand les troupes ont franchi la période d'instruction élémentaire, tout, dans les exercices qu'on leur fait faire, doit être subordonné à ce but : les entraîner physiquement et intellectuellement à la guerre, et pour cela les mettre conventionnellement en face des éventualités qu'elles rencontreraient dans une campagne réelle. On ne manœuvre pas pour manœuvrer ; on manœuvre pour apprendre à se battre, et si le camp de Châlons ne servait pas à donner aux troupes l'illusion, et par conséquent l'expérience de la guerre, il ne servirait à rien du tout. Ce jour-là, quand la manœuvre fut finie, tout l'état-major de la cavalerie de la Garde fit au général Grant l'honneur de lui servir d'escorte, et, comme pour la circonstance nous montions, tous, les plus beaux spécimens de nos écuries, comme, tous, nous rivalisions dans le luxe des chevaux, les bêtes qui nous portaient pouvaient passer pour la fine fleur de l'aristocratie chevaline. Mon bucéphale s'appelait « Joyeux Vicomte ». Je ne sais pas s'il aurait pu renouveler à mon profit l'exploit légendaire que le général Marbot attribue à sa jument « Lisette », combattant pour son maître des pieds et des dents, le tirant, blessé, du milieu des Russes et rapportant, en outre, entre ses mâchoires, un grenadier ennemi qu'elle avait saisi par la ceinture. Mais je me rappelle que c'était un glorieux

cheval, plein de force et d'élégance. Le général Grant le remarqua :

— Général, me dit-il, vous montez là un bien beau cheval; à Londres, il vaudrait beaucoup d'argent.

— Mais, mon général, s'empressa de répondre avec amabilité le général Feray, la bête qui vous porte n'est pas moins belle.

— Oh ! cela ne se compare pas, répondit l'Anglais, et je répète que chez nous ce cheval vaudrait beaucoup d'argent.

Notre hôte ne se trompait pas. La bête venait d'Angleterre, d'où elle avait été ramenée par le duc de Gramont-Caderousse, qui l'y avait payée fort cher. Il l'avait vendue au duc de Bisaccia, qui me l'avait cédée pour le prix qu'il en demandait au Tattersall, où il l'avait mise en vente. Le général Fleury m'en avait offert un prix considérable ; mais je n'avais pas voulu m'en défaire, même au profit des écuries impériales, et je m'étais payé le plaisir de répondre au grand écuyer :

— Quand un officier de cavalerie a de l'argent, c'est pour s'acheter un beau cheval. Et quand il a un beau cheval, ce n'est pas pour s'en faire de l'argent.

L'Empereur, bien qu'éloigné du camp, s'intéressait fort à la vie que nous y menions et ne négligeait rien pour nous en rendre le séjour agréable. C'est ainsi qu'il avait confié à un impresario actif et intelligent le soin de recruter une très bonne troupe dramatique qui, deux et même trois fois par semaine, donnait au théâtre du camp des représentations gratuites très appréciées et très courues. Je n'avais pu goûter ce genre d'agréable distraction, car j'étais arrivé au camp encore très souffrant de la maladie qui m'avait forcé à quitter le Mexique, et la fâcheuse anémie n'avait fait que grandir et prospérer au milieu de nos manœuvres, pourtant peu fatigantes. Ma femme était venue s'établir, pour me donner ses soins, au petit village de

Livry, contre lequel précisément était appuyée la droite de ma brigade, et tout le temps que n'absorbait pas mon service militaire, je le passais auprès d'elle, dans le moulin de M. Saucourt, où elle avait trouvé une installation convenable. Pourtant, vers la fin de notre séjour, on organisa une représentation payante au bénéfice du directeur, qui était très aimé, et nous résolûmes, tous les deux, d'y assister.

L'avant-scène de droite était occupée par le maréchal et la maréchale Regnauld de Saint-Jean d'Angély, et la loge adjacente était celle des officiers généraux. Lorsque nous arrivâmes, la Maréchale, apercevant ma femme, lui fit signe de venir dans son avant-scène, et je la suivis. Le Maréchal se mit à causer avec moi, en me tenant debout. L'atmosphère était lourde et chaude, je me sentis envahir par un malaise étrange; la sueur me perlait au front; je ne comprenais, je n'entendais pas un mot de ce que me disait mon interlocuteur, je sentais que j'allais tomber à ses pieds, lorsque le rideau, se levant enfin, vint abréger mon supplice. Je saluai le Maréchal qui prenait sa place et, sans même avertir et attendre ma femme, je me dirigeai vers ma loge pour y trouver un siège. Je ne pus l'atteindre et, en mettant le pied sur le seuil, je m'étendis tout de mon long, sans connaissance. On voit d'ici la scène : « Un général qui se trouve mal! Un médecin! Où y a-t-il un médecin? » On me transporte au grand air, on fait sauter les boutons de mon uniforme, ma femme, avertie, accourt, et je reviens à moi, assez à temps pour voir un médecin-major ouvrir sa trousse et retirer une lancette, afin de me saigner.

— Non, non, pas ça! lui dis-je.

— Si fait, reprend-il, c'est nécessaire. Vous avez une attaque d'apoplexie. Je suis sûr que vous avez des fourmillements dans les pieds.

— Mais non, vous dis-je, puisque je suis anémique.

Ce qu'il me faut, c'est une voiture d'abord, et mon lit ensuite.

On me trouve une voiture, je laisse là mon major interloqué, et je vais me coucher. C'est la seule représentation à laquelle j'aie assisté, au camp de Châlons, et il ne faudrait pas compter sur moi pour faire la critique dramatique de cette soirée.

A la levée du camp, quelques récompenses et promotions furent accordées aux troupes de la Garde. Mon ami le général de Rochebouët fut promu divisionnaire, ainsi que le général de Salignac-Fénelon, qui céda la brigade de cuirassiers au général baron de Bonnemains. Le colonel de Gondrecourt fut nommé général de brigade, et remplacé à la tête des chasseurs à cheval par mon ancien camarade aux spahis d'Oran, le colonel Michel, celui-là même qui devait plus tard mener la charge malheureuse et héroïque des cuirassiers de Reichshofen à travers le village de Morsbronn. On a été injuste pour le général Michel. On lui a imputé, pendant la guerre de 1870, des responsabilités qu'il ne méritait pas. Je l'ai toujours considéré comme un de nos chefs de cavalerie les plus habiles et les plus vigoureux.

En revenant du camp de Châlons, ma brigade ne fit que toucher barre à Paris, pour aller prendre ses garnisons de province, les chasseurs à Compiègne et les guides à Meaux. Je restai à Paris. Il fut décidé que le général commandant cette brigade de cavalerie légère stationnée dans les deux villes résiderait dans la capitale, au lieu d'avoir son quartier général, comme par le passé, à Compiègne, et n'habiterait cette garnison que pendant le séjour de la cour, et qu'alors il joindrait à son commandement celui du bataillon de la Garde envoyé pour faire le service du Château. Je rentrais sous l'impression encore persistante que m'avait causée la nouvelle de la mort de mon premier chef de guerre,

le bon général Yusuf, dont la bienveillance fut, pour ainsi dire, l'aurore de ma carrière. J'ai raconté les débuts de son existence romanesque. J'ai raconté les hauts faits dont elle fut remplie. J'ai raconté les chagrins qui en attristèrent la fin.

Il avait manifesté le désir d'être enterré dans cette résidence de Mustapha dont il avait fait un palais délicieux et qu'il avait quittée avec un véritable désespoir. Son ancien aide de camp, le colonel Faure, vint d'Alger, où il était sous-chef d'état-major général, pour recueillir son dernier soupir, à Cannes, et il ramena son corps, qui aujourd'hui repose au milieu de la cour pavée de marbre de sa villa, sous une élégante kouba. La kouba est cette petite chapelle mauresque qu'on appelle vulgairement un marabout. L'arrivée du cercueil servit de prétexte à des manifestations honteuses, organisées par les adversaires du gouvernement militaire de l'Algérie, et on put assister à ce spectacle malheureusement trop fréquent dans notre histoire, d'une population insultant le cadavre d'un homme dont la vie s'est usée en des travaux, en des fatigues, en des périls qui ont assuré l'existence et fait la fortune de ses insulteurs. A Alger, Yusuf connaissait tout le monde. Il était aimé de tous les braves gens; il avait donc droit à l'animadversion des autres, d'autant plus qu'il ne faisait rien pour s'y soustraire et que, général de division, Grand-Croix de la Légion d'honneur, il avait conservé la susceptibilité chatouilleuse d'un sous-lieutenant. On le vit bien, lors de son duel célèbre avec M. Ulrich de Fonvielle qui avait attaqué sa vie privée, dans un journal de la localité. Le général avait immédiatement provoqué le journaliste. C'était au moment où le général de Martimprey faisait l'intérim du gouvernement, et, d'accord avec le préfet, il avait pris toutes les mesures possibles pour éviter une rencontre. Elles furent vaines. Yusuf les déjoua toutes, en arrivant

après une revue, dans les bureaux du journal, en grand uniforme, suivi de son aide de camp et de son officier d'ordonnance. Là, il mit habit bas, décrocha une paire d'épées de combat suspendue au mur et se comporta de façon à montrer à son adversaire une supériorité qui lui valut, à partir de ce jour, un profond respect de la part de la presse algérienne.

Vivant à Paris, loin de mes troupes, j'avais bien peu à faire. Je profitai de ma liberté pour m'adonner à un exercice dont j'ai toujours été fanatique : l'équitation. J'ose dire que j'étais un bon cavalier militaire, capable de supporter toutes les allures sur tous les terrains et de lasser la moyenne de mes compagnons d'armes. Mais j'étais un assez piètre écuyer de haute école, car mon éducation n'avait pas été dirigée vers l'équitation savante. Je montais à cheval tous les matins, et quand le temps était trop mauvais pour me permettre de jouir des belles promenades du bois de Boulogne, que je connais par cœur, car je les parcours quotidiennement depuis plus de trente ans, pendant tous mes séjours à Paris, je montais dans le manège de l'École militaire. Il était presque toujours libre, car les régiments de cavalerie de la Garde, composés de vieux soldats qui n'avaient plus rien à apprendre, ne l'utilisaient guère.

Là, je rencontrais chaque jour un capitaine du train qui venait monter comme moi, et qui me frappa par une science consommée d'écuyer. Je lui demandai des conseils; mon aide de camp, le capitaine Darras, grand amateur, lui aussi, d'équitation, se joignit à moi, et nous devînmes tous deux les élèves de ce capitaine du train qui s'appelait Lunel et qui nous initia aux mystères de la haute école. Darras profita mieux que moi, je l'avoue, de ses leçons. Il était plus jeune et il avait le don. Pour devenir un écuyer habile, il faut des aptitudes naturelles que l'étude ne donne jamais complètement, une grande justesse et une grande précision

dans les moyens d'action, ce qu'on appelle le tact, un calme et une patience à toute épreuve, et une souplesse du corps que l'on peut conserver quand on l'a entretenue, mais qui disparaît trop souvent avec l'âge. Nous travaillions, tous les deux, comme des élèves de Saumur, ce qui n'était pas très banal pour un général. Si Darras tira meilleur parti que moi des conseils du capitaine Lunel, le capitaine Lunel tira meilleur parti de ses relations avec mon aide de camp que de ses relations avec moi. Un incident que je vais raconter rapprocha momentanément Darras des puissants du jour, et il en obtint pour Lunel un poste au haras du Pin, tout à fait en rapport avec les aptitudes de ce maître écuyer. Pour n'avoir plus à y revenir, je dirai tout de suite qu'en 1870, Lunel reprit du service actif, et fut nommé chef d'escadrons en 1872. Il est mort tout récemment, dans une situation où il n'avait plus à monter à cheval. Il commandait les gardes du Palais de justice. Il était devenu une figure bien parisienne, choyé par les avocats, la presse et les plaideurs, et méritant par une inépuisable obligeance les sympathies dont il était entouré. Je le remplaçai comme professeur d'équitation par un ancien capitaine de dragons, nommé Rabbe, original fanatique de son art, dont il possédait toutes les finesses. Nul ne dressait un cheval comme lui. Mais il exécutait tous ses travaux de dressage à pied, avant de s'aventurer sur le dos de la bête, car, chose extraordinaire, cet écuyer consommé était fort peu solide à cheval et tombait à la première incartade.

Au commencement de novembre, la cour, suivant son usage, vint s'établir à Compiègne pour les chasses, et j'allai y prendre le commandement de la garnison, composée du régiment de chasseurs à cheval et du bataillon de chasseurs à pied de la Garde. Darras m'avait momentanément abandonné, pour devenir accidentellement une espèce de secrétaire d'ambassade. Dans

une visite qu'il avait faite au camp de Châlons, pendant l'été, le général Fleury, causant avec le colonel de Gondrecourt, son ancien camarade aux spahis, lui avait dit : « J'ai besoin d'un second aide de camp, car il est probable que je vais être chargé d'une mission en Italie. Connaissez-vous un officier d'état-major qui puisse me convenir ?

— J'ai votre affaire, répondit aussitôt Gondrecourt; c'est l'aide de camp du général du Barail. C'est un jeune capitaine, intelligent, élégant, et, de plus, artiste jusqu'au bout des ongles. Il dessine comme un ange... qui dessinerait.

— Je le connais vaguement. Il a offert un album sur le Mexique à l'Empereur, et je lui ai envoyé un cheval. Dites-lui que je voudrais lui parler. »

Darras alla trouver Fleury. L'impression fut bonne; rendez-vous fut pris à Paris. Je ne savais rien de ces pourparlers. J'appris les accords quand ils furent faits, et j'en fus enchanté, car ils ne pouvaient être que très utiles à mon aide de camp, qui partit avec Fleury pour Florence.

La mission du grand écuyer consistait à obtenir du roi Victor-Emmanuel qu'à l'ouverture de son Parlement, il s'abstînt de faire allusion, dans le discours du trône, à Rome capitale, et maintînt à Florence le siège du gouvernement du nouveau royaume. L'Italie n'avait pas trop à se plaindre des événements. La guerre de 1866, où elle avait été battue sur terre et sur mer, à Custozza et à Lissa, lui avait valu la cession de la Vénétie. Mais, orgueilleuse et gourmande, comme le sont les enfants, elle n'était pas loin de considérer comme une injure le fait que cette cession avait été accomplie par notre entremise. Elle affichait la prétention de compléter son unité politique et géographique par l'occupation de Rome. Un discours de Victor-Emmanuel, s'associant aux aspirations nationales, eût embarrassé et

humilié Napoléon III, en soulignant l'échec mérité que lui avait valu sa politique hésitante, au commencement de la guerre de Bohême. Il fallait l'empêcher; c'est pour cela que Fleury partit. Il réussit. Victor-Emmanuel ne parla pas de Rome. Mais dans le télégramme par lequel le grand écuyer racontait le résultat de sa mission, un mot mis de travers fit croire à Paris qu'il avait échoué et lui valut une réponse télégraphique de l'Empereur, exprimant tout son mécontentement de voir son allié oublier si vite les services rendus. Le quiproquo fut réparé. L'ambassade fut très gaie, et Darras revint de son voyage diplomatique et d'agrément avec des croquis, de bons souvenirs et quantité de joyeuses anecdotes.

J'ai déjà, dans un volume précédent, raconté un séjour à Compiègne, vu du dehors, alors que j'étais lieutenant-colonel du régiment qui était maintenant sous mes ordres. La vie était réglée comme une horloge, suivant un programme invariable qui se renouvelait pour chaque série d'invités se succédant tous les huit jours : deux chasses à courre en forêt, une promenade au château de Pierrefonds, que restaurait Viollet-le-Duc, une chasse à tir sur invitations spéciales, qui avait pour but d'éliminer les maladroits, et, tous les soirs, grand dîner. La petite ville était pleine de bruit et de mouvement, surtout lorsque arrivaient les séries traversant la ville, grand train, dans des breaks attelés de quatre magnifiques postières percheronnes, conduits par des postillons à la livrée impériale, tête poudrée, catogan, veste à revers rouges et à nombreux petits boutons, brassard armorié, culotte de peau et bottes à chaudron. Cette année-là, l'invité le plus considérable dont je me souvienne fut le maréchal O'Donnell, le vainqueur de Tétuan, dont il portait le titre transformé en duché. Comme tant d'autres généraux espagnols, il avait eu une existence très mouvementée, semée de

pronunciamientos et d'exécutions militaires contre les émeutiers et couronnée par plusieurs passages aux affaires, où il représentait ce que nous appellerions chez nous le centre gauche. C'était un de ces hommes qu'on appelle conservateurs libéraux et qu'on nomme ainsi parce qu'ils ne sont ni libéraux ni conservateurs, et parce qu'ils trouvent le moyen de mécontenter à la fois les libéraux et les conservateurs. Il fut l'objet tout particulier des prévenances de l'Empereur, qui organisa pour lui un spectacle militaire dont je fus chargé. L'aide de camp de service, le prince de la Moskowa, m'apporta l'ordre de faire prendre les armes aux chasseurs à pied et à cheval pour une revue qui devait avoir lieu le lendemain, et de munir la troupe de cartouches pour un simulacre de combat. A deux heures, le lendemain, dans la belle allée des « Beaux monts », qui fait suite au parc, c'est-à-dire dans un cadre à la fois grandiose et délicieux, cavalerie et infanterie étaient rangées, en grande tenue de service.

L'Empereur arriva, à la tête d'un nombreux état-major, où se détachait l'uniforme d'O'Donnell, en capitaine général espagnol, avec les revers et les parements rouges brodés d'or; il passa sur le front des troupes, et aussitôt un combat de la cavalerie contre l'infanterie déroula ses phases diverses : charges en fourrageurs contre les tirailleurs, charges en ligne contre les troupes en masse formées en carrés. Les choses furent menées avec entrain et régularité, et le soir, à la table impériale, le maréchal O'Donnell me renouvela les compliments qu'il m'avait déjà adressés sur le terrain, disant qu'il avait été émerveillé de la fougue et de l'entrain des cavaliers, de l'ardeur de leurs chevaux qu'il avait appris à apprécier dans ses guerres d'Afrique, de la rapidité et de la précision des mouvements opérés par les fantassins. Ces éloges n'étaient pas exagérés, car les deux corps étaient excellents et ne méritaient pas

le sort que le destin leur réservait. Ils flattèrent mon amour-propre, car un chef militaire est toujours heureux des compliments qu'on adresse à sa troupe. Ils eurent pour contrepoids, le lendemain même, une lettre fort sèche que je reçus de mon général de division, me marquant sa surprise de n'avoir pas été prévenu à temps pour pouvoir présenter lui-même, si tel était son bon plaisir, un régiment qui dépendait de lui. Je répondis sur le même ton que, commandant de la garnison, je recevais directement des ordres de l'aide de camp de service, que je n'en devais compte qu'après, et non avant leur exécution, dans mes rapports journaliers adressés à la division, qu'au reste le général commandant la 2e division d'infanterie de la Garde aurait eu également à se plaindre, puisque le bataillon de chasseurs à pied dépendait de lui et puisqu'il n'avait pas été prévenu davantage. L'affaire en resta forcément là, mais elle jeta du froid entre mon supérieur hiérarchique et moi. Mais, à la fin de l'année, le général Feray passa la division de cavalerie au général de Montebello, qui venait de quitter le corps d'occupation de Rome. Il fut nommé président du Comité de cavalerie. On sait déjà que mes rapports avec le général de Montebello n'ont jamais été tendres; ils ne s'améliorèrent point dans la Garde. Le nom illustre qu'il portait et dont il était justement fier, sa position d'aide de camp de l'Empereur, les commandements importants qu'il avait exercés, avaient développé chez lui des habitudes hautaines. Il prit pour de la raideur déplaisante ma réserve et mon peu de goût pour le monde, et nos relations se réduisirent à des rapports de service qu'il ne sut pas rendre agréables, mais que je sus toujours conserver corrects.

IV

L'EXPOSITION.

Modifications militaires. — Généraux et ministres. — Le maréchal Niel. — L'affaire du Luxembourg. — Émile de Girardin. — Les souverains à Paris. — Grande revue. — Alexandre II. — Féerie. — Le Sultan. — Distribution des récompenses. — Le fantôme de Maximilien. — La folie d'une impératrice.

Les fêtes, les dîners, les représentations dramatiques, les chasses à tir et les chasses à courre servirent, en cet automne de 1866, de paravent à des occupations et à des préoccupations bien plus graves. Les hommes politiques français, l'entourage du Souverain affectaient l'optimisme et la sécurité, autant pour cacher la déception que leur avaient causée les victoires de la Prusse, que pour ne pas troubler l'œuvre de l'Exposition universelle, fixée à l'année suivante, et qui devait servir d'apothéose à l'Empire. Mais, au fond, tout le monde était très inquiet du grand changement survenu en Europe et de sa répercussion sur nos destinées.

Par des triomphes aussi rapides qu'inattendus, la Prusse venait de révéler au monde la force et la perfection de son outillage militaire, lentement et secrètement développé. Tous les militaires français comprenaient que nous n'étions plus à la hauteur de nos voisins, devenus nos rivaux par la force des choses ; et

l'Empereur, jugeant avec raison que des modifications profondes étaient devenues nécessaires dans l'armée, profita de son séjour à Compiègne et des loisirs qu'il y goûtait pour réunir autour de lui une sorte de grande commission chargée d'étudier, sous sa présidence, le redoutable problème. Il y appela les ministres, les maréchaux, les généraux les plus qualifiés et son cousin, le prince Napoléon. Les débats entre ces grands personnages durèrent environ quinze jours, et, plusieurs fois, la commission tint deux séances par jour.

Un pareil congrès ne pouvait laisser indifférente l'opinion publique, qui, elle aussi, comprenait vaguement la situation nouvelle créée par la guerre de Bohême. Mais les hauts commissaires gardaient sur leurs travaux un silence prudent. L'interview ne s'était pas encore implantée en France ; aucun journaliste n'avait l'idée d'aller demander les secrets d'État à ceux qui les détiennent, et à plus forte raison ces derniers, qui n'avaient pas encore pris l'habitude d'ouvrir tous leurs tiroirs à la moindre sommation, auraient-ils fort mal reçu les indiscrets. On en était donc réduit aux conjectures. Cependant, ma position de commandant militaire de Compiègne, la bienveillance excessive que m'accordaient tous les grands chefs de l'armée, à très peu d'exceptions près, les rapports naturels et quotidiens qu'ils avaient avec moi me mirent à même de connaître des premiers ce qui se passait, ce qui se disait dans le cabinet de l'Empereur où avaient lieu les conférences. Je sus bientôt qu'on était loin d'être d'accord, et qu'il y avait des divergences de vue, d'une part, entre les militaires, d'autre part, entre les militaires et les civils. Tout le monde, pourtant, était unanime à penser que le comte de Bismarck ne s'arrêterait pas en si bon chemin; qu'après avoir écrasé l'Autriche, il viserait à la reconstitution de l'empire d'Allemagne, au profit de la Prusse; que la France ne

pouvait admettre cette résurrection de l'empire d'Allemagne, qui la ferait déchoir en Europe, et que, par conséquent, une guerre entre la France et la Prusse était prochaine et inévitable.

Ceci étant admis, les maréchaux et les généraux étaient tous d'avis qu'il fallait renforcer l'armée française dans de notables proportions; mais immédiatement, l'accord conclu entre les militaires sur la question de principe était rompu sur la question des voies et moyens. Le ministre de la guerre, le maréchal Randon, soutenait avec vivacité la nécessité d'augmenter la durée du service militaire et de porter la présence des contingents sous les drapeaux à huit ans et même à neuf ans, afin d'avoir un cadre solide de sous-officiers, pour servir de fondement à tout l'édifice.

Inattaquable en principe, cette théorie cadrait cependant mal avec une réforme qui ralliait presque tous les suffrages et qui consistait à établir le service obligatoire et personnel, et par conséquent à supprimer l'exonération ou le remplacement. On ne pouvait songer à maintenir pendant huit ou neuf ans des contingents entiers sous les drapeaux; les finances n'y auraient pas suffi, et la nation en aurait souffert. Mais on eût pu s'en tirer, à la rigueur, par une combinaison qui a été appliquée depuis, et qui a consisté à diviser chaque contingent en deux portions, dont la première accomplissait le séjour légal sous les drapeaux en son entier, fournissant ainsi les cadres solides réclamés, et dont la seconde ne passait à l'armée que le temps strictement nécessaire à son instruction. L'Empereur, plus soucieux de l'avenir du pays que de sa propre popularité, penchait visiblement vers cette combinaison. Le prince Napoléon, avec son éloquence et sa fougue habituelles, soutenait un avis diamétralement opposé. Il réclamait le service universel, personnel, égal et, par conséquent, court; il était partisan du service

de trois ans. Parmi les généraux, un seul appuyait le Prince, et peut-être même l'avait-il inspiré. C'était le général Trochu, qui préludait ainsi au livre fameux qu'il allait faire paraître : *L'armée en 1867*, livre consacré à l'apothéose du jeune soldat et à l'anéantissement de la légende des corps d'élite et de réserve, de la Garde impériale, notamment, livre séduisant, écrit avec talent, mais livre néfaste. Qui détruit la légende détruit la foi, et qui détruit la foi détruit une force incommensurable où tous les peuples, l'un après l'autre, sont venus chercher la victoire.

Si les militaires étaient unanimes à demander l'augmentation des forces nationales, les civils, tous rangés derrière M. Rouher, alors tout-puissant, étaient unanimes à contester la nécessité d'augmenter les charges militaires du pays. Envisageant la question sous un angle exclusivement politique, ils montraient dans les populations des symptômes de désaffection déjà visibles. « Nous avons, disaient-ils, prodigué à l'électeur les assurances pacifiques. Malgré deux guerres européennes et deux expéditions lointaines, nous avons réussi à vivre sur cette parole : L'Empire, c'est la paix. De quel front pouvons-nous venir, maintenant, demander à cet électeur de nouveaux sacrifices, au lendemain même du jour où nous avons été forcés de lui dire que rien n'était changé en Europe par les victoires de la Prusse, et que notre programme restait pacifique? Il ne nous comprendrait pas et se laisserait entraîner par une opposition naissante, infatigable, qui exploiterait contre nous nos propres déclarations. » A quoi les militaires répondaient à M. Rouher, avec leur candeur ordinaire :

« Exposez à la Chambre la situation telle qu'elle est, et la Chambre votera tout ce que vous lui demanderez. »

Il ne pouvait sortir des travaux de cette commission que ce qui sort toujours des assemblées, voire des con-

seils de guerre, c'est-à-dire des demi-mesures, des palliatifs impuissants. La principale, sinon la seule réforme décidée à Compiègne, fut la création de la garde nationale mobile, qui devait nous donner l'illusion de la force, sans rien ajouter à notre puissance. Je me rappelle fort bien avoir entendu dire, à cette époque, au maréchal Randon :

« Il faut être fou pour s'imaginer qu'on peut créer de toutes pièces des corps de troupes aussi considérables sans cadres, sans esprit militaire et sans éducation technique. »

Il sortit pourtant autre chose des conférences de Compiègne : il sortit un nouveau ministre de la guerre. Le maréchal Randon, dans toute cette discussion, s'était montré un peu raide, rebelle à tout compromis avec les idées nouvelles. Il n'avait vu que l'armée, il n'avait songé qu'à la rendre plus forte. Le maréchal Niel, au contraire, s'était montré moins intransigeant. Orateur disert, à l'esprit orné, à la parole élégante, en développant ses idées sur les réformes militaires, il avait su ménager les susceptibilités des hommes politiques; il avait séduit les avocats en parlant aussi bien qu'eux, et il leur avait laissé l'impression d'un homme capable de comprendre et de tourner les difficultés innombrables que devait entraîner une réorganisation militaire.

Grand, maigre, raide, imposant, avec sa physionomie austère et ses cheveux grisonnants en coup de vent, il était plutôt cassant et disgracieux pour ceux de ses subordonnés qui n'avaient pas l'avantage d'avoir pénétré dans son intimité. Mais, à Compiègne, il sut adoucir ses angles, et les ministres, enchantés, le demandèrent pour collègue. L'Empereur avait, d'ailleurs, beaucoup de goût pour le maréchal, et depuis fort longtemps. J'ai conté comment il avait failli lui donner le commandement de l'armée de Crimée, après l'échec du 18 juin

1855. Le général Niel passait pour le phénix de son arme ; il avait rempli de grandes missions militaires et diplomatiques jusqu'au jour où l'énergie qu'il déploya à Médolle, pendant la bataille de Solférino, à la tête du 4e corps, le mit hors de pair et lui valut le bâton de maréchal.

Le maréchal Niel avait un aphorisme qu'il aimait à répéter et qu'avait recueilli précieusement M. Guy de la Valette, de qui je le tiens, alors qu'il était capitaine au 4e régiment du génie, dont le maréchal Niel était colonel : « Pour réussir, il faut deux de ces trois choses : du savoir, du savoir-faire, du savoir-vivre. » Le Maréchal les possédait toutes les trois. Ce fut ainsi qu'il remplaça au ministère de la guerre le maréchal Randon, qui pour la seconde fois et depuis sept ans était en charge. Ce changement ministériel était inattendu. On a dit que le maréchal Randon avait payé de son portefeuille l'insuccès de l'expédition du Mexique, qui, en immobilisant nos forces et en vidant nos arsenaux, nous avait mis hors d'état d'envoyer cent mille hommes sur le Rhin, en 1866. Ces racontars, d'ailleurs réfutés par le maréchal Randon dans ses *Mémoires*, ne tiennent pas debout. L'effectif du corps expéditionnaire mexicain n'a jamais dépassé trente-deux mille hommes. Son artillerie n'a jamais causé qu'un vide imperceptible dans nos arsenaux, et c'est se faire une bien piètre idée de la France que de s'imaginer qu'elle a pu être paralysée un seul instant par un pareil effort.

Quoi qu'il en soit, le maréchal Niel fut chargé d'arracher aux Chambres l'illusoire concession de la formation de la garde mobile. Il donna à cette tâche tout ce qu'il avait de talent et d'énergie. Il dépensa, on peut le dire, sa vie dans cette lutte contre une majorité inerte et une opposition enragée. Certes, s'il avait pu faire voir à ses contradicteurs l'avenir tel qu'il le

voyait lui-même, il eût tout obtenu d'eux ; mais la passion politique les aveuglait. Ils avaient peur de fortifier l'Empire en fortifiant la France, et quelques-uns même d'entre eux obéissaient à ce sentiment inavoué et inavouable : que la chute d'un régime détesté n'eût pas été trop payée par une défaite. Il leur fit entendre des paroles prophétiques, et un jour qu'on lui reprochait de vouloir transformer « la France en caserne », il s'éleva au plus haut point de l'éloquence humaine en s'écriant : « Vous ne voulez pas faire de la France une caserne ; prenez garde d'en faire un cimetière. »

Il était ministre lorsque éclata, comme un coup de foudre, l'affaire du Luxembourg. La ville de Luxembourg, forteresse fédérale placée comme une sentinelle avancée en face de la France, par les traités de Vienne, était occupée par une garnison prussienne. L'Empereur avait pensé que l'acquisition du grand-duché du Luxembourg, bien maigre compensation des avantages immenses obtenus par la Prusse, masquerait la faute qu'il avait commise en laissant une Allemagne nouvelle s'organiser à nos portes sans intervenir, et lui permettrait de fermer la bouche à ses détracteurs, en opposant une acquisition territoriale à leurs critiques. On négociait donc dans le plus grand mystère la cession du grand-duché de Luxembourg au profit de la France, et on espérait que la Prusse consentirait à reconnaître ainsi le service considérable qu'elle avait reçu de nous, lorsque tout à coup on apprit qu'un député prussien, M. de Benningsen, était monté à la tribune pour interpeller M. de Bismarck sur la négociation entamée, et avait déclaré que jamais l'Allemagne ne consentirait à voir détacher d'elle la moindre parcelle de son territoire. Il est permis de supposer que c'était un coup monté entre M. de Bismarck et M. de Benningsen pour faire échouer les négociations.

L'émotion fut extrême, et tous, nous crûmes à la

guerre, d'autant plus que les généraux reçurent des instructions confidentielles urgentes, leur prescrivant de s'assurer que leurs troupes étaient pourvues de tout ce qui leur était nécessaire pour une mise en route immédiate, et de réclamer à qui de droit tout ce qui pouvait leur manquer. Ces instructions entraient dans des détails de nature à prouver que la prévoyance n'avait pas été la qualité maîtresse de l'administration de la guerre, et tous, nous pûmes constater que nous étions encore insuffisamment préparés à une mobilisation rapide. On croyait si bien à la guerre qu'on prêtait déjà au maréchal Niel un plan de campagne qui aurait consisté à rassembler toute l'armée française sur le plateau de Langres, pour offrir là une bataille décisive à l'agresseur : qui ne pouvait se risquer à pénétrer plus avant dans le pays, en laissant derrière lui cette armée intacte! On discutait ce plan. Le seul avantage qu'on lui reconnût était de nous donner quelques jours de répit, pour achever nos préparatifs. En revanche, il avait le double inconvénient d'abandonner sans combat les deux départements dont la Prusse rêvait la conquête et de nous ravir le bénéfice de l'offensive qui convient davantage à notre tempérament, en nous faisant perdre, par la défensive à laquelle nous serions réduits, un peu de notre moral. Dans tous les cas, il valait le plan de 1870, basé sur des alliances auxquelles nous croyions aveuglément, et qui ne devaient se réaliser et se déclarer qu'après une première victoire, c'est-à-dire quand nous n'en aurions plus eu besoin.

Quoi qu'il en soit, l'armée avait confiance en elle; elle attendait impatiemment l'ordre de partir, lorsque la Convention de Londres dénoua pacifiquement le conflit, en nous accordant le démantèlement de la citadelle de Luxembourg et le retrait des troupes prussiennes. L'armée fut déçue. Sa déception était partagée par de braves bourgeois, qu'on voyait s'indigner contre les

pourparlers du Congrès de Londres, et qui accusèrent Napoléon III d'avoir commis une lâcheté dont il devrait compte au pays, lorsqu'il accepta la pacifique décision de ce Congrès.

Je fis connaissance, à ce moment, avec l'un des hommes les plus intelligents et les plus clairvoyants de mon temps, Émile de Girardin, qui dirigeait alors la *Liberté* et qui, plusieurs années auparavant, m'avait, comme je l'ai dit, recommandé son fils, Alexandre, engagé dans mon régiment de chasseurs d'Afrique. Nous nous rencontrâmes dans une promenade à cheval au bois de Boulogne. Un ami commun nous présenta l'un à l'autre, et le publiciste, après m'avoir remercié de la réception ménagée à son fils, entra dans la politique. Il avait d'abord été partisan de l'alliance prussienne, et, avec une verve intarissable, il avait développé les avantages qu'elle devait nous procurer. Maintenant, converti par l'affaire du Luxembourg, reconnaissant que l'intervention de M. de Benningsen avait été un piège tendu par M. de Bismarck, il prêchait la guerre immédiate, avec la même verve intarissable.

— Il nous faut une dernière guerre pour compléter la France, en lui donnant la frontière du Rhin. Si l'Empereur avait accepté les propositions de M. de Bismarck, l'an dernier, nous aurions la Belgique, me dit-il.

— Et l'Angleterre, lui répondis-je, qu'est-ce qu'elle aurait dit?

— L'Angleterre aurait crié, menacé, et puis, devant le fait accompli, elle aurait fini par se taire. Quant aux Belges, ils se seraient résignés de bonne grâce à faire partie de la grande nation.

Sans être convaincu, je le laissais aller, admirant sa souplesse d'esprit, l'abondance de ses idées et l'éloquence dont il les revêtait. Nous nous quittâmes bons amis. Nous nous revîmes assez souvent dans les mêmes

conditions, et chaque fois M. de Girardin insistait pour que je vinsse chez lui. Chaque fois, je me confondais en remerciements; mais je ne me décidais pas à profiter de son invitation. Son salon était certainement le plus curieux de Paris. On était assuré d'y rencontrer des personnages intéressants à entendre et agréables à fréquenter. Mais, à cette époque-là, j'avais horreur de la politique. Je n'y entendais rien du tout, et je me rendais instinctivement compte qu'elle se fait beaucoup plus avec des intérêts qu'avec des convictions. J'étais content de mon sort, je croyais la France contente du sien, et je n'éprouvais pas le besoin d'aller troubler ma quiétude, en m'abreuvant de discussions stériles et passionnées. Je poussais la réserve jusqu'à ne mettre les pieds nulle part, en dehors des réceptions des Tuileries et des réceptions du ministère de la guerre. Les bals des ministères, les soirées du président du Sénat, les fêtes légendaires au palais du Corps législatif, ou au ministère des affaires étrangères, ou au palais du quai d'Orsay, ne m'ont jamais vu, et, en ours déterminé, systématique, j'ai toujours laissé perdre des invitations, objet de toutes les convoitises.

L'Exposition de 1867, qui succéda à toutes ces agitations belliqueuses et les fit oublier, ne me fit sortir de ma retraite que pour figurer dans les fêtes nationales, à la tête de mes régiments. J'ai donc laissé mes contemporains, sous le prétexte d'examiner les progrès de l'industrie, se livrer à leurs études comparatives sur les bières et autres boissons plus ou moins hygiéniques de provenances diverses, et sur les mérites des jeunes beautés préposées à la vente de ces rafraîchissements; car c'est, je crois, pour le gros public le bénéfice le plus clair de ce genre d'exhibition. La féerie dura six mois; elle fut merveilleuse. Mais je me reconnais impuissant à décrire cette longue fête dont les bruits

mouraient, avant de parvenir à la petite maison que j'habitais à Passy, rue des Vignes, pendant que ma brigade de cavalerie restait, les guides à Meaux et les chasseurs à Compiègne. J'eus pour les étrangers qui nous avaient envahis la prévenance de ne leur disputer leurs places ni à l'Opéra, ni à la Comédie française, ni même dans la bonbonnière des Variétés, où régnait la diva Schneider, qui fut la reine de toute cette bacchanale, à ce point que, pour la voir, on télégraphiait des quatre parties du monde, afin de retenir une loge ou un fauteuil.

Ce qui donna à l'Exposition de 1867 un éclat tout particulier et un caractère politique, ce fut la visite des Souverains, répondant avec empressement à l'invitation de l'Empereur. L'empereur de Russie, le roi de Prusse se trouvèrent ensemble à Paris. Le Sultan y vint un peu plus tard. Et enfin l'empereur d'Autriche. Paris accueillit convenablement ses hôtes couronnés, qui traversèrent des rues pavoisées à leurs couleurs et pleines d'une population bruyante, mais respectueuse. L'Empereur détacha près de chacun des Souverains un général, des officiers d'ordonnance et des chambellans, chargés de faire le service auprès d'eux concurremment avec leurs officiers. C'est à ce titre que le général Le Bœuf accompagnait le Czar dans sa visite au Palais de justice, où il fut si mal accueilli par un groupe de jeunes avocats, réservés, pour la plupart, à de hautes destinées.

L'Empereur et l'Impératrice se prodiguèrent, d'ailleurs, pour recevoir les souverains avec une bonne grâce exquise et une magnificence sans pareille. Mais j'avoue que je n'ai gardé un souvenir très précis que des fêtes auxquelles je fus tenu d'assister. Aussi, pour moi, l'épisode saillant de l'Exposition, c'est la grande revue de l'armée de Paris et de la Garde impériale, au grand complet, passée sur le champ de course de

Longchamps, le 6 juin 1867, par l'Empereur et les Souverains.

Ces « Souvenirs » contiennent déjà une revue de Longchamps, et les revues se ressemblent toutes, comme les bals et comme les cérémonies quelconques. Cependant celle-ci fut extraordinaire, d'abord par le spectacle de quatre grands souverains réunis, par la splendeur et le nombre des troupes qui y assistaient, par la densité de la foule élégante dont les masses entassées servaient de bordure et d'avenues au théâtre où se déroulait la féerie. Mes guides de Meaux et mes chasseurs de Compiègne étaient venus la veille de leur garnison pour prendre part à la revue; ils avaient été cantonnés à la Chapelle Saint-Denis. Chaque régiment, conduit par son colonel, arrivait de son côté sur l'emplacement repéré et indiqué par les officiers d'état-major; de sorte que vers midi, infanterie, artillerie et cavalerie étaient rangées, dans l'ordre qui devait le mieux se prêter à leur écoulement méthodique qu'on appelle le défilé. Des escortes d'honneur se détachaient alors, pour suivre les aides de camp qui allaient chercher leurs généraux, et quand nous arrivions sur le champ de course, nous trouvions tout notre monde préparé à subir notre coup d'œil d'inspection. On a évalué à soixante mille le nombre des soldats qui furent ce jour-là passés en revue. Pour vérifier ce chiffre, il faudrait avoir assisté au défilé dans son entier, compté les files d'une compagnie ou d'un escadron et le nombre des compagnies et des escadrons, car il est très difficile d'apprécier les effectifs des troupes en masse. On ne voit que les surfaces, et on ne peut pas juger les densités. Cependant, à vue de nez et en tenant compte, pour l'évaluation générale, des troupes directement placées sous mes ordres, j'estime qu'il n'y avait pas, ce jour-là, à Longchamps, plus de trente à trente-cinq mille hommes. Mais les professionnels seuls pouvaient s'en

apercevoir. Les autres ne virent que la belle prestance du soldat, la régularité de sa marche, la précision des mouvements des différents corps, la splendeur des uniformes.

L'armée était très coquette alors, et pour le fantassin de la ligne lui-même, on sacrifiait la commodité à l'élégance. Le militaire français était sanglé, gêné dans un uniforme dont l'entretien lui prenait tout son temps. Mais le plaisir de se croire beau, individuellement ou même collectivement, lui faisait tout oublier. Nous avons simplifié tout cela depuis. Nous l'avons même trop simplifié. Nous avons supprimé les ornements inutiles, le tambour-major doré, le sapeur, à la fois terrible et doux sous son bonnet à poil et son tablier blanc, les buffleteries de couleur, le shako même, coiffure incommode, d'ailleurs, que nous n'avons pas osé remplacer par le casque rationnel, de peur d'avoir l'air d'imiter les Prussiens, que nous avons copiés sur des points bien plus essentiels, la sabretache, les plumes, les aigrettes, les aiguillettes, les colbacks, les talpacks, les tresses, la ravissante tenue de ville des officiers de cavalerie, dragons et cuirassiers qui, avec leur bicorne, l'habit serré à la taille et l'épée, ressemblaient à des marquis de l'ancien régime. De toutes les parures d'autrefois, il ne nous reste plus guère que le chapeau bordé et emplumé des généraux, leur culotte blanche et leurs bottes à l'écuyère en cuir verni ; et encore ont-ils perdu l'habit brodé, moins commode, mais bien plus fashionable que la tunique. Nous avons eu tort, parce que nous avons méconnu un penchant naturel qui rend, en quelque sorte, l'homme esclave de sa parure, et qui se manifeste aussi bien chez le sauvage que chez l'Européen le plus civilisé. Le Peau-Rouge, avant de se battre, se peint en guerre et se harnache de plumes et de verroteries. Dans cette coquetterie instinctive, on ne trouve pas seulement le but, le désir de frapper

l'ennemi par un aspect magnifique et terrible; on trouve aussi l'idée de se contraindre soi-même à des actes en rapport avec les signes extérieurs. C'est pourquoi l'esprit militaire et le culte de l'uniforme sont inséparables. C'est pourquoi nos pères se mettaient en grande tenue avant de se battre, et s'en allaient à la mort parés comme pour un bal. C'est pourquoi, jusque dans les neiges de la Pologne, on reconnaissait les bons soldats à la netteté de leurs boutons d'uniforme et à l'entretien de leurs buffleteries. C'est pourquoi, entre Essling et Wagram, l'Empereur fit habiller de neuf toute la Grande Armée. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, on transformerait le moral d'une troupe en lui donnant un bel uniforme, un plumet, un pompon, un signe distinctif.

Eh! mon Dieu! ce n'est pas seulement à l'armée que s'applique cette règle. Est-ce que pour la femme une toilette neuve n'est pas une sorte de coup de fouet qui la fait se redresser, s'épanouir? Est-ce que pour le citadin le fait de revêtir l'habit noir n'est pas accompagné d'un sentiment qui lui inspire une tenue plus sévère, des manières plus châtiées?

Est-ce que l'ouvrier, le paysan endimanchés ne sont pas en quelque sorte contraints par la force de l'enveloppe à prendre les allures d'un milieu social plus élevé que le leur?

Quoi qu'il en soit, jamais armée n'a été aussi bien habillée, n'a présenté une collection plus variée d'uniformes qu'en ce jour du 6 juin 1867, l'armée française; et dans l'armée la Garde impériale; et dans la Garde impériale la cavalerie, qui semblait sortie de l'imagination d'un costumier de théâtre.

Un peu avant deux heures, le maréchal Canrobert, sous le commandement de qui était placée toute l'armée, débouchait sur le champ de course, pour prendre son commandement, et presque immédiatement un fracas immense, où se confondaient les acclamations

des foules, les commandements, le bruit des armes, les accords de toutes les musiques militaires et les salves du canon du Mont-Valérien, annonçait l'arrivée des Souverains. Je les vois encore s'avancer tous trois sur la même ligne : l'empereur Napoléon, en costume de général français, tranquille, simple, un peu affaissé sur son cheval; l'empereur de Russie, superbe, élancé, serré dans un habit vert, coiffé d'un claque emplumé, tel absolument que les gravures de 1814 représentent Alexandre I[er] entrant à Paris, et enfin le roi de Prusse, véritable statue équestre de guerrier germain, imposant sous le casque. Ils marchaient au pas, échangeant entre eux quelques paroles brèves, et les trois hôtes de l'Empereur épuisant, à son adresse, toutes les formules de l'admiration et de la louange, pour exprimer les impressions que leur causait le spectacle. Derrière eux, un véritable escadron où se trouvaient représentés tous les uniformes militaires du globe. En avant et en arrière, un peloton de Cent-gardes fulgurants comme des dieux de la Fable.

Quand ils eurent parcouru ainsi toutes les lignes, ils allèrent saluer l'Impératrice dans la tribune impériale, et se placèrent en face d'elle, pour assister au défilé, qui se termina par un immense mouvement en avant de la cavalerie, chargeant en ligne sur les Souverains et leur escorte, et s'arrêtant brusquement, à quelques pas d'eux, le sabre haut, et sur les lèvres, le cri de : « Vive l'Empereur! » poussé avec une véritable frénésie. Ce fut magique. Il y eut là une minute inoubliable, dans laquelle acteurs et spectateurs conçurent l'idée d'une confiance inébranlable et d'une force irrésistible, qui devait, trois années plus tard, encore vivante, expliquer notre enthousiasme, notre délire et nos illusions.

Tout le monde sait que ce fut en rentrant de cette revue, dans la calèche impériale, assis aux côtés de

l'empereur Napoléon, qu'Alexandre II faillit être assassiné par Bérézowski. L'homme sortit de la foule, marcha au-devant de la voiture qui remontait une allée, près de la Cascade, et tira un coup de pistolet sur le Czar. Heureusement l'écuyer de service à la portière, M. Raimbeaux, poussa son cheval, qui reçut la balle destinée au Czar. L'assassin fut saisi immédiatement et remis entre les mains de la police. Le bruit de l'attentat se répandit comme une traînée de poudre, et les Souverains rentrèrent au château, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Malheureusement, le jury de la Seine allait bientôt manquer aux devoirs les plus élémentaires de l'hospitalité nationale, en accordant des circonstances atténuantes au crime sans excuse de Bérézowski ; crime sans excuse, car il était commis à la fois contre le Czar et contre la France, dont le Czar était l'hôte et qui avait ouvert ses portes à l'assassin. Si Bérézowski avait été condamné à mort, jamais il n'aurait été exécuté, car Alexandre II ne pouvait pas ne pas demander sa grâce et ne pas l'obtenir. Le verdict du jury de la Seine pouvait donc passer pour une sorte d'alliance criminelle avec les ennemis mortels de notre hôte. Le Czar, à qui décidément le Palais de justice ne portait pas bonheur, en garda, m'assura-t-on, un sentiment plus amer que de l'injure qu'il avait subie dans sa visite au palais de saint Louis. Il serait peut-être exagéré de prétendre que si des étourneaux habillés en avocats n'avaient pas crié : « Vive la Pologne, monsieur! » et si douze bourgeois n'avaient pas déclaré que Bérézowski n'était qu'à moitié coupable, le czar Alexandre II n'aurait pas permis le démembrement de la France par son oncle l'empereur Guillaume en 1871. Mais il serait malaisé de doser la place que tinrent dans l'esprit du Souverain les sympathies légitimes qu'il pouvait avoir pour l'Allemagne et les rancunes également légitimes qu'il pouvait avoir contre nous.

Mettons-nous à sa place. Sans doute, le monde officiel l'avait entouré d'égards et de génuflexions. L'Empereur l'avait traité en frère, l'Impératrice l'avait traité en femme qui veut plaire et qui sait plaire, les gens de la cour l'avaient traité en fidèles sujets, la masse de la population avait été convenable. Mais ce Souverain qui était entré dans Paris par le boulevard de Sébastopol, lui rappelant la catastrophe qui avait tué son père; ce Souverain qui avait été accueilli au Palais de justice par les huées de jeunes gens tenant une place sociale incontestable; ce Souverain sur lequel on venait de tirer avait bien le droit de ne pas être enchanté de son séjour en France et jusqu'à un certain point de croire, ou bien que le gouvernement impérial n'était pas sincère, ou bien qu'il n'avait pas été assez fort, ou assez habile, ou assez informé, pour lui éviter de pareilles avanies.

Le Czar libérateur a pourtant prouvé qu'il avait l'âme trop haute pour qu'on puisse le soupçonner d'avoir obéi, en 1870, au souvenir fâcheux de son séjour à Paris en 1867. Son abstention s'explique par son désir de profiter de la conflagration européenne pour déchirer le traité de Paris; et une fois ce résultat considérable obtenu, il a accompli son devoir européen, en s'opposant en 1875 aux desseins de l'Allemagne qui voulait nous faire expier notre relèvement trop rapide, à son gré.

A l'issue de la revue, l'empereur de Russie distribua en témoignage de satisfaction des décorations à tous les généraux qui y avaient figuré. Le roi de Prusse s'abstint d'imiter cet exemple, et, en dehors de la maison de l'Empereur, aucune décoration prussienne ne fut donnée à l'armée.

J'ai encore gardé très vivant le souvenir d'une fête donnée par l'Impératrice, aux Tuileries, le lendemain de la revue. Quand l'Empereur invitait, l'étiquette très

minutieusement observée exigeait que l'on vînt en grand uniforme. Quand, au contraire, les invitations portaient le nom de l'Impératrice, l'uniforme n'était pas absolument de rigueur, et quand on était invité à ses « petits lundis », on était reçu en frac, culotte courte et bas de soie noirs. L'Impératrice avait donc voulu que les Souverains et les grands dignitaires pussent déposer pour cette fête le harnais militaire. Ce fut un enchantement. Les Tuileries, pour la circonstance, avaient été éclairées à la lumière électrique, ce qui constituait une nouveauté. Un immense escalier extérieur, en fer à cheval, descendait de la salle des Maréchaux dans le jardin, où les Souverains et les principaux invités purent échapper, à diverses reprises, à la cohue des salons que remplissait un monde fou.

Je revois encore l'Impératrice entrant sous le poids éblouissant des diamants de la couronne, au bras de l'empereur de Russie avec qui elle se mettait en frais d'amabilité. Le Czar nous parut plus grand que nature. Il avait l'air tout à fait impérial, mais froid, impérieux, sévère même. Son regard était très mobile et même un peu inquiet. Le roi de Prusse, avec sa tête blanche, son visage coloré et souriant, galant, empressé auprès des dames, nous fit l'effet d'un excellent gentilhomme de province. Derrière lui, le comte de Bismarck, avec sa haute stature, sa grosse tête, aux yeux à la fois durs et vifs, excitait une grande curiosité. Du reste, je jouissais du spectacle, sans chercher à m'en graver les détails dans la mémoire, car je n'imaginais pas qu'un jour viendrait où j'aurais à en parler à mes contemporains.

Les Souverains partis, ce fut le tour du Sultan, qui, lui aussi, fut reçu très magnifiquement, mais peut-être avec moins d'éclat. On lui donna aussi le spectacle d'une grande revue, sans faire venir, pourtant, les portions de la Garde détachées en province, et mes

escadrons restèrent dans leurs garnisons. Avec les autres généraux sans troupes, je fus invité à me joindre à l'état-major impérial. La revue n'eut pas lieu à Longchamps. Les locataires du terrain de course avaient demandé et obtenu, pour celle du 6 juin, une indemnité de soixante mille francs, représentant le prix de leur récolte de foin qui avait été perdue; et, par économie, on emprunta pour la revue l'avenue des Champs-Élysées, en rangeant les troupes de chaque côté de l'avenue.

Nous allâmes tous chercher l'Empereur et le Sultan, et l'on nous fit l'honneur de nous présenter à Sa Hautesse. Nous vîmes un souverain oriental du type le plus pur et le plus archaïque : teint bronzé, gris, physionomie morne, mal éclairée par deux yeux pourtant bien fendus, mais comme ensommeillés. Il paraissait étranger à tout ce qui se passait autour de lui, laissant tomber de temps en temps, d'une voix sans timbre, quelque courte phrase qui excitait parmi ses serviteurs, prompts à se bousculer, une agitation extraordinaire. Rien de vivant; une statue qui marcherait. Mais avec cela, sinon un grand air de dignité, une attitude passive de commandement, tout à fait frappante. Il portait le costume assez disgracieux adopté par les Turcs, et ne se distinguait des généraux de son entourage que par de plus grosses épaulettes et par l'aigrette traditionnelle de plumes de héron, parsemées de diamants, qui surmontait son tarbouch. Mais tout le luxe oriental éclatait sur son cheval, dont la bride, la schabraque et la selle turque étincelaient de broderies d'or, de pierreries et de perles, et dont la queue était relevée par un gros nœud de diamants. Souple comme une femme, coquette comme elle, la superbe bête semblait avoir le sentiment de sa parure et de sa beauté.

La visite du Sultan constituait un fait à peu près unique, aucun souverain n'ayant eu, jusqu'alors, l'honneur d'offrir l'hospitalité au Commandeur des Croyants.

Mais il fallait bien peu connaître l'Orient, pour s'imaginer qu'elle pût avoir des résultats politiques quelconques. Aussi, les hommes d'État qui espéraient tirer parti des impressions ressenties par le Sultan, et qui rêvaient une orientation moderne de la Turquie, furent-ils déçus. Le Sultan admira tout, félicita tous les gens qu'on voulut bien lui présenter, et, pour donner une preuve de sa satisfaction et de son émerveillement, il demanda qu'on lui désignât un officier français qui serait chargé d'élever à l'européenne le prince héritier, qui porterait le titre de gouverneur, recevrait de très riches émoluments et exercerait sur le futur souverain de la Turquie une influence décisive pour l'avenir de l'Islam. On prit la chose très au sérieux, on crut avoir fait un coup de maître, on traita officiellement l'affaire au ministère des affaires étrangères, et on désigna l'officier destiné à ces hautes fonctions. C'était l'aide de camp du général de Montebello, le commandant Saint-Cyr Nugues. On ne pouvait pas d'ailleurs mieux choisir. Le commandant était sorti avec le numéro 1 de l'école d'état-major. C'était un officier hors ligne, très instruit, très appliqué, et d'une haute moralité. Il fit ses préparatifs de départ et commença à mûrir tout un plan d'éducation impériale. En quittant la France, le Sultan ne l'emmena point, mais lui promit de le faire venir dès qu'il aurait réglé certaines questions d'intérieur. Puis, le temps passa, et, un beau jour, on apprit que le Grand Seigneur trouvait son fils encore trop jeune pour le confier à un officier. Le commandant Nugues resta le bec dans l'eau. On le dédommagea en le nommant lieutenant-colonel.

J'aurais parié que la chose tournerait ainsi. L'arrivée d'un gouverneur européen pour le prince héritier eût été une énormité qui aurait fait trembler sur ses bases la Sublime Porte. Le Cheick Ul-Islam et les ulémas se seraient fait couper en morceaux, avant de

permettre qu'on confiât à un chrétien de pareilles fonctions.

Enfin, en octobre, l'empereur d'Autriche vint à son tour. Maximilien n'était déjà plus, et les Souverains français étaient allés porter à son impérial frère leurs condoléances, à Salzbourg. Comme le foin était coupé, on organisa pour l'empereur d'Autriche une nouvelle revue à Longchamps.

J'assistai encore à la solennité de la distribution des récompenses aux exposants, dans le palais de l'Industrie. Elle fut présidée par le Prince Impérial, qui, pour la première fois, fit acte d'homme. Il arriva dans un grand carrosse de gala, précédé, suivi et escorté par les Cent-gardes, au milieu des acclamations d'une foule qui croyait saluer l'avenir de la patrie en cet enfant frêle et charmant, revêtu de son costume de velours noir, traversé par le grand cordon rouge de la Légion d'honneur. L'Empereur et l'Impératrice assistaient leur fils, et le spectacle de l'intérieur du palais de l'Industrie était réellement grandiose. Il y eut des discours que personne n'écouta et n'entendit. Il y eut une cantate de Rossini, exécutée par un orchestre monstre et une armée de chanteurs, avec une batterie de canons chargée de renforcer les basses. Il y eut un défilé interminable d'exposants récompensés et venant recevoir des médailles, des croix et des diplômes. Mais sur toutes ces splendeurs et sur tous ces bruits planait un spectre qui les amortissait. On avait appris le matin même la nouvelle de l'affreux drame de Queretaro : Maximilien, l'empereur que nous avions donné au Mexique, avait été fusillé !

L'Empereur, offrant le bras à l'Impératrice, fit le tour de la piste réservée au milieu de la foule, s'arrêtant pour dire quelques mots aux personnes qu'il connaissait. Il resta quelques minutes auprès de moi, pour causer avec sa cousine, Mme Ratazzi. Sa physionomie

était, comme toujours, impassible et marmoréenne. Mais l'Impératrice, moins maîtresse d'elle, ne parvenait pas à dissimuler sa tristesse.

Ainsi donc, cette expédition du Mexique que M. Rouher, emporté par son zèle, avait appelée « la plus grande pensée du règne », se terminait par un désastre qui écornait notre honneur et entamait notre prestige. Nous avions commis la faute initiale de vouloir imposer à ce pays un régime manifestement contraire au vœu national. Et cette faute, nous l'avions aggravée en ne prenant pas les dispositions suffisantes pour écraser dans l'œuf toute résistance matérielle. Je ne sais pas si la force prime le droit après l'avoir enfanté ; mais ce que je crois, c'est que lorsqu'on n'a pas le droit, au moins faut-il avoir la force. Nous avions débuté là-bas par un échec. Nous avions continué par un siège de deux mois, dont l'ennemi avait profité pour organiser une guerre de guerillas qui dura jusqu'à son triomphe définitif. Nous avions donné au Mexique cet empereur que j'avais vu de loin passer sur l'Océan, à mon retour, et, par la force des choses, autant que par les défauts du caractère du chef de notre expédition, la discorde était née entre ce souverain de notre fabrication, porté à confondre ses intérêts avec ceux de ses sujets, et le général en chef, porté à subordonner les intérêts du Mexique à ceux de l'armée française, sinon aux siens propres.

Le jour où la guerre de Sécession fut terminée par le triomphe du Nord et la capitulation du Sud, le rappel de l'armée française campée au Mexique s'imposait, car elle aurait eu, à bref délai, sur les bras toutes les forces de la Confédération. L'Empereur l'avait compris et avait rappelé ses troupes. Mais le maréchal Bazaine voyait avec regret s'évanouir sa magnifique position de conquistador. Quels projets ténébreux étaient nés dans cette cervelle aux mille replis? Probablement,

hélas! ceux qui devaient surgir quelques années plus tard, dans des circonstances beaucoup plus tragiques encore, alors que le maréchal, enfermé dans Metz, disposait des dernières ressources militaires organisées de ce pays-ci. Je ne voudrais pas ajouter une accusation imméritée à toutes celles qu'il mérite; mais les délais qu'il mettait à exécuter les volontés de Napoléon III, les obstacles sournois qu'il opposait à celles de Maximilien, son attitude, son mariage avec une Mexicaine, tout permettait de soupçonner qu'il rêvait une couronne tombée des mains impuissantes d'un empereur, comme il rêva plus tard une régence provoquée par nos désastres. Il fallut que, pour assurer l'exécution rapide de ses ordres, l'Empereur envoyât au Mexique un de ses aides de camp, le général Castelnau. Et cette mission exigeait un tact et une prudence extraordinaires, puisque le général était chargé de surveiller les actes du Maréchal qu'il était obligé d'entourer de respect, puisque le général fut chargé de contraindre le Maréchal à une évacuation que ce dernier retardait, sans oser la refuser. Mais si la conduite politique du maréchal Bazaine était louche, ses talents militaires étaient indiscutables, et il en donna une preuve éclatante, en conduisant avec une précision et une habileté magistrales la grande et délicate opération qui consistait à concentrer tous les détachements répandus sur le territoire mexicain, jusqu'aux frontières du Texas, et à les acheminer vers les ports d'embarquement. Des camarades bien placés pour tout savoir m'ont affirmé, il est vrai, qu'une convention secrète avait été conclue avec les généraux de l'armée libérale, et que ceux-ci, se rappelant à propos le fameux principe : « Il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire », se seraient bien gardés de contrarier le mouvement général de retraite de l'armée française vers les rivages de l'Océan.

Pour tout homme de bon sens, le départ de l'armée française devait entraîner le départ de l'empereur Maximilien. Lui-même l'avait compris, car il avait suivi nos dernières troupes jusqu'à Orizaba, comme s'il eût voulu partir avec elles. A Orizaba, les chefs de ses partisans, les généraux Méjia, Miramon, Marquez, se jetèrent à ses pieds et le supplièrent de rester. Il crut son honneur engagé à ne pas abandonner le parti qui s'était compromis pour lui, et il se décida à retourner à Mexico. C'était une folie chevaleresque, un sacrifice sublime, qui avaient leur source dans les plus nobles sentiments de l'âme humaine. Le maréchal Bazaine aurait dû comprendre la grandeur de cette immolation, mais jamais il n'aurait dû la permettre. Mieux que personne, il connaissait l'état exact des choses mexicaines. Mieux que personne, il connaissait la faiblesse du parti impérialiste, le peu de solidité des dévouements qui entouraient l'Empereur, l'inconsistance de l'armée impériale mexicaine, en dépit de ses quelques cadres français. Mieux que personne, il savait cette armée incapable d'assurer la pacification du pays et d'obtenir des résultats que lui, maréchal de France, avec de vieilles troupes, il n'avait pu atteindre. Mieux que personne, il savait que le succès était impossible. Mieux que personne il connaissait le caractère implacable de Juarez altéré de vengeance, et celui de ses partisans qui seraient d'autant plus impitoyables, dans la victoire, qu'ils n'avaient pas su faire la guerre autrement que par le pillage, le vol, l'incendie et l'assassinat. Mieux que personne, par conséquent, il savait d'avance qu'une catastrophe était inévitable. Aussi son devoir strict était-il de l'empêcher à tout prix et d'employer pour cela le seul moyen efficace, la force, si les raisonnements avaient échoué devant la ténacité du Souverain.

Il devait dire à l'empereur Maximilien : « J'admire l'héroïsme qui vous porte à partager le sort de ceux

qui vous ont acclamé, mais je veux dégager ma responsabilité et celle de la France. Vous êtes venu ici sous les plis de notre drapeau. Si un malheur, trop facile à prévoir, vous y arrivait, ce serait l'honneur de la France et le mien qui en répondraient devant l'Histoire. Vous m'obligez à commettre un attentat contre votre personne; je le commets. Vous êtes mon prisonnier. Je débarquerai Votre Majesté sur tel point de l'Europe qu'elle me désignera, et s'il lui plaît, une fois libre, de recommencer l'aventure, elle sera seule à en subir les conséquences matérielles et morales. »

Je sais bien qu'en agissant ainsi, le Maréchal n'aurait pas échappé à toute critique; on n'y échappe jamais. Mais au moins, l'aventure mexicaine se serait terminée par une coupure franche, opérée par nous-mêmes, et non par cette tragédie lamentable dont le second Empire a dû porter le poids funèbre, qui est venue s'ajouter au mécontentement produit par de nombreuses pertes d'argent parmi les souscripteurs des emprunts et qui, habilement exploitée, par une opposition infernale, a, plus que ces pertes elles-mêmes, aliéné à Napoléon III une partie de l'opinion publique. Quant au maréchal Bazaine, il n'était pas revenu du Mexique en triomphateur, et, pour lui marquer son mécontentement, le gouvernement impérial l'avait privé, à son retour, des honneurs auxquels lui donnaient droit les règlements militaires. Il était maintenu dans une sorte de disgrâce qui allait faire affluer vers lui les sympathies de l'opposition. C'est à ces sympathies qu'il dut d'être désigné et imposé à l'Empereur, plus tard, comme généralissime de l'armée du Rhin. Et à ce titre, cette opposition doit partager la responsabilité des malheurs qu'amena l'impéritie de son commandement.

Aujourd'hui, de cette épopée si mal terminée que j'ai racontée, au moins pour la part modeste que j'y ai

prise, il ne reste plus rien, que la pauvre impératrice Charlotte. Nature ardente, exaltée et poétique, elle avait entraîné son mari vers cette couronne impériale qui brillait au delà des océans. Femme amoureuse et dévouée, elle avait voulu lutter pour lui. Elle était venue demander aux Tuileries le maintien du corps d'occupation, l'appui sans limite de la France en faveur de l'empire naissant. L'Empereur avait été bon, affectueux, triste, mais inflexible. En sortant de son cabinet, elle avait subi une première attaque de folie que sa courte durée permit de dissimuler. Désespérant de la France, cette femme qui voulait soulever un monde était allée demander le secours de la Chrétienté. Elle ne put pas convaincre davantage le pape Pie IX qu'elle n'avait pu convaincre Napoléon III. Alors, ce fut fini, sa raison s'envola. A ce second accès, il fallut bien avouer que l'impératrice Charlotte était tombée en démence. On la ramena chez ses parents, à Bruxelles, d'où elle n'est plus sortie.

Et, de cet empire éphémère, il ne reste plus aujourd'hui qu'une pauvre femme folle qui hurle, la nuit, dans les couloirs d'un château royal.

V

L'EMPIRE LIBÉRAL.

Pourquoi libéral ? — M. Rouher. — La garde mobile. — Le maréchal Niel. — Une série à Compiègne. — Valses et Charades. — Entre invités. — Émile Ollivier. — Le prince Pierre Bonaparte. — Le Plébiscite. — Une inspection générale. — Nos smalahs. — Mon ancien escadron. — Retour à Laghouat. — C'est la guerre ! — En route.

Je connais des gens qui se posent encore cette question, sans avoir pu la résoudre : « Pourquoi le second Empire a-t-il évolué de l'autoritarisme vers le libéralisme ? Pourquoi, après avoir conquis les masses qui lui restaient fidèles, qui n'éprouvaient pas le besoin de la liberté parlementaire, qui ne la demandaient pas, qui se contentaient parfaitement de cette somme déjà considérable de liberté qui résulte de l'application du principe d'égalité en matière politique ; pourquoi a-t-il menti à ses origines, en s'efforçant de conquérir une élite intellectuelle, qui a immédiatement tourné contre lui les armes qu'il venait d'abandonner ? »

Pourquoi ? Pour plusieurs raisons. D'abord, un régime militaire ne se soutient que par la victoire. Avec la victoire on a tout, y compris l'adhésion enthousiaste de ceux qu'on immole pour l'atteindre. Quand la victoire fléchit, il faut obtenir ce consentement par

d'autres moyens. Quand la force faiblit, il faut se résigner à faire appel à la persuasion. Quand on ne s'impose plus, il faut discuter. Napoléon Ier, ce dieu de la guerre, après les désastres de Russie, après la campagne de France, après l'inondation de la France par les Alliés, a dû promulguer l'Acte additionnel, aller au Champ de Mai, se faire plébisciter de nouveau, s'incliner devant des députés et des journalistes, solliciter ces idéologues qu'il avait flétris toute sa vie. Et puis, l'adhésion des masses, si formidable quand on est puissant, est illusoire quand on est faible. Les masses sont un nombre incalculable de zéros qui, alignés derrière un chiffre, représentent un total indéfini. Mais il faut être soi-même ce chiffre; il faut le leur fournir. Enfin, dans un gouvernement personnel, lorsque le Souverain sent décroître ses forces et son prestige, lorsqu'il craint de n'avoir pas le temps d'attendre que son héritier ait les épaules aussi fortes que les siennes, pour lui passer le fardeau qu'il a soutenu, il cherche naturellement à étayer par des institutions le régime qui écraserait l'enfant.

Napoléon III ne sentait plus dans sa main une armée invincible. Ses hésitations, en 1866, avaient créé l'Allemagne. La glorieuse guerre d'Italie elle-même, pour laquelle il avait eu la complicité de l'opinion, apparaissait déjà comme une faute, puisque nous nous trouvions obligés de compter avec l'Italie qui en était sortie, puisque nous nous trouvions même obligés de la rejeter entre les bras de l'Allemagne, en interposant nos baïonnettes entre elle et la Ville qu'elle considérait comme sa capitale nécessaire, comme le complément indispensable de son unité.

Nous avions abandonné le Pape à lui-même, en substituant à notre corps d'occupation un régiment de volontaires qu'on appela « Légion d'Antibes », qui vint renforcer la petite armée pontificale du général

Kanzler. Or, à peine nos troupes étaient-elles rentrées qu'il fallut les faire repartir, car Garibaldi, à la tête de ses aventuriers, envahissait le domaine de Saint-Pierre. Le contact entre les troupes françaises et les bandes garibaldiennes amena le combat de Mentana que livra le général de Failly et dans lequel les Garibaldiens furent écrasés par les salves du fusil Chassepot. « Les chassepots ont fait merveille », écrivait le général dans son rapport. Et l'opinion, égarée, vit un manque de cœur dans cette phrase qu'on lui reprocha tant et qui, pourtant, était toute naturelle dans la bouche d'un chef rendant compte des effets d'une arme nouvelle. Ce ne fut pas, d'ailleurs, à Mentana qu'on entendit pour la première fois les crépitements du chassepot; les Arabes en avaient eu l'étrenne. Peu de temps auparavant le colonel de Sonis, commandant supérieur de Laghouat, attaqué, près d'Aïn-Mahdi, par une nuée d'insurgés, les avait dissipés par le feu répété de deux compagnies de zouaves armées du nouveau fusil. Il n'en était pas moins vrai que l'obligation où nous nous trouvions de foudroyer ces Italiens que nous avions délivrés était un échec pour la politique impériale.

Donc, le prestige militaire du second Empire était entamé par Queretaro, par Sadowa et même par Mentana. L'Empereur, malade, vieilli, voulait, en outre, entourer d'hommes nouveaux, apportant une force nouvelle, ce trône qu'il allait laisser à un enfant. Pour cela, il fallait conquérir les élites, les gens de plume et de parole, les rattacher à l'héritier en leur donnant des intérêts, une influence autour de lui. Voilà pourquoi l'Empire devint libéral.

Voilà pourquoi, dès 1867, l'Empereur accordait de nouveaux droits au Corps législatif. Voilà pourquoi la tribune fut relevée. Voilà pourquoi la responsabilité impériale s'effaça peu à peu devant la responsabilité ministérielle. Voilà pourquoi la presse, soustraite au

régime du bon plaisir, fut soumise, pour commencer, à la juridiction des tribunaux correctionnels. Voilà pourquoi nous nous mîmes tous en marche derrière l'Empereur, pour aboutir, trois ans après, à la Constitution du cabinet parlementaire du 2 janvier, au plébiscite et à la guerre.

L'Empire avait eu pour principal agent, principal ministre et principal avocat M. Rouher. M. Rouher n'était pas un grand politique. Il vivait au jour le jour. Mais il était un merveilleux homme d'affaires, honnête, travailleur, appliqué et éloquent. Il ne fut jamais populaire, parce qu'il n'avait pas l'extérieur qui tourne les têtes des foules, et aussi parce qu'on lui donna trop de causes contradictoires, et presque toujours mauvaises, à défendre. Mais, s'il n'a jamais excité l'enthousiasme, il a toujours mérité l'estime. Il fut le modèle des vizirs; mais son rôle fut terminé avec le pouvoir absolu de son maître, et Napoléon III resta seul en face de cette tâche impossible qui consistait à élever ensemble deux sortes d'institutions qui sont faites pour se détruire : une armée puissante et un parlement indépendant.

Lorsqu'au commencement de 1868, l'Empereur, dans son discours du Trône, affirma devant les Chambres que, désormais, nos institutions militaires étaient à la hauteur de nos destinées, il s'illusionnait et nous illusionna. Certes, le maréchal Niel se donna corps et âme à la grande tâche qu'il avait assumée et qu'il était à même, mieux que personne, de mener à bien. Mais il n'avait plus devant lui les Chambres dociles des débuts de l'Empire. L'opposition avait grandi; la majorité elle-même s'essayait à l'indépendance. Ses membres, inquiets des concessions de l'Empereur, perdaient confiance dans la toute-puissance magique de la candidature officielle et cherchaient à assurer leur réélection, en plaisant à l'électeur. Le meilleur moyen de lui plaire était de marchander au pouvoir les charges militaires

qui allaient peser sur cet électeur. On aboutit donc seulement à la loi du 1er février 1868, qui créait la garde mobile. Et encore, sur les quatre-vingts millions que le ministre avait demandés au Corps législatif, n'en obtint-il que le quart. Aussi la garde mobile ne fut jamais sérieusement organisée. A Paris, l'on essaya de réunir dans les forts les jeunes gens qui en faisaient partie. Ils se montrèrent indisciplinés. On n'osa pas leur appliquer la rigueur des lois militaires, et on n'insista pas. Il fallut arriver à la veille de la guerre pour organiser cette garde. Mais, eût-elle été organisée depuis 1868, le résultat eût été le même. Elle n'eût pu être qu'une armée de seconde ligne destinée à suppléer à l'insuffisance de l'armée de première ligne. Or, il faut n'avoir jamais fait la guerre pour penser qu'une armée de jeunes gens, sans éducation militaire, échappés, pour la plupart, au métier de soldat, pourvus d'une instruction très superficielle, commandés par des cadres vieillis ou inexpérimentés, soit capable, par son arrivée sur le champ de bataille, de remonter le moral d'une armée de soldats de métier, de réparer les échecs qu'ont subis ces soldats et de remporter la victoire qu'ils n'ont pu obtenir.

On ne sait pas assez, et on oublie toujours qu'à la guerre, la démoralisation commence invariablement sur les derrières de l'armée; que le cri fatal de « Sauve qui peut! » n'est jamais poussé que par des soldats qui sont hors de la portée des armes ennemies; et que les troupes éloignées du feu sont bien plus impressionnées par le danger que celles qui le regardent face à face. Quand une armée se sauve, ce n'est pas la tête en contact avec l'adversaire qui se replie sur la queue : elle ne le pourrait matériellement pas. C'est la queue qui s'égrène et qui finit par entraîner la tête, en la dégarnissant et en cessant de la pousser en avant. Comme on ne voulait plus de vieux soldats, comme on les

flétrissait de l'épithète de « prétoriens », la Chambre avait rapporté la loi de 1854 sur l'exonération et le rengagement par voie administrative. Mais, comme l'électeur influent n'entendait pas voir partir son fils, le sac sur le dos, on avait rétabli le remplacement, et la France vit refleurir l'industrie, disparue depuis longtemps, des marchands d'hommes.

Le maréchal Niel, imbu de l'idée qu'il fallait répandre à flots l'instruction dans les cadres, avait généralisé une pratique en usage dans le génie et l'artillerie où, tous les ans, on impose aux officiers des sujets d'études, sur lesquels ils font ensuite des conférences devant leurs collègues et leur colonel qui en fait lui-même la critique. Ainsi appliqué, le système est bon. L'extension que lui donna le maréchal Niel le rendit médiocre. Il y avait quelque chose de choquant à voir, dans l'une des salles du Ministère de la guerre, de jeunes officiers, tout frais émoulus de l'école, expliquer la guerre à de vieux généraux, qui n'auraient peut-être pas su en parler avec la même faconde, mais qui la connaissaient mieux que les orateurs, parce qu'ils l'avaient faite et que ce métier-là s'apprend surtout par la pratique. Il était mauvais pour la discipline que les inférieurs pussent se croire supérieurs par l'intelligence à leurs chefs naturels. Et c'est un défaut assez fréquent en France, puisque, après la guerre de Sept ans, le maréchal de Broglie se plaignait déjà de voir les jeunes officiers raisonner sur le « grand du métier », et négliger les obligations d'un grade qu'ils jugeaient au-dessous d'eux.

Enfin, le maréchal Niel eut aussi l'excellente idée d'entr'ouvrir un peu les portes qui fermaient trop hermétiquement le corps d'État-major, en augmentant l'effectif de l'école et en renvoyant dans les régiments, après les examens, les jeunes gens brevetés susceptibles d'être appelés à l'État-major, en cas de besoin. C'était

un acheminement vers ce qui se pratique aujourd'hui; c'était la vie pénétrant par la concurrence dans un corps porté à se laisser engourdir par son monopole.

Malheureusement, la mort de leur auteur allait bientôt tuer toutes ces réformes. Le Maréchal présentait toutes les apparences de la santé. L'excès de travail, les déboires de sa lutte avec le Parlement le terrassèrent en quelques jours. Il fut, on peut le dire, brisé par cette tâche impossible qui consistait à arracher à ce pays-ci un effort suprême, sans pouvoir lui révéler le danger que, seul, pouvait conjurer cet effort. On ne pouvait pas dire : « Nous allons avoir la guerre avec l'Allemagne », parce que la guerre elle-même serait née de cette déclaration, parce que l'opposition aurait exploité cet aveu et protesté contre cette guerre. Et pourtant il fallait agir, comme si la guerre était pour le lendemain. Voilà de quoi mourut, le 14 août 1869, le maréchal Niel.

Comme toute l'armée, je fus profondément attristé par cette mort, encore bien que, personnellement, je ne dusse au Maréchal qu'une déception. Un mercredi de l'hiver 1868, j'étais allé à sa réception, et, quand on m'annonça, il vint à moi en me disant :

— Vous êtes resté longtemps en Afrique, général?

— Près de vingt ans, Monsieur le maréchal.

— Il paraît que vous y avez laissé de bons souvenirs.

— Je suis heureux, Monsieur le maréchal, de l'apprendre de votre bouche.

— Oui, le maréchal Mac Mahon vous demande pour prendre le commandement de la province d'Alger.

La perspective était superbe, car elle entraînait ma nomination de général de division. Je commençais déjà à me confondre en témoignages de reconnaissance, lorsque le Maréchal, en tournant les talons, me dit simplement ces mots : « Ce n'est pas votre tour. » Ma troisième étoile s'éclipsait, quoique j'eusse déjà cinq

ans et demi de grade et que des brigadiers, moins anciens que moi, l'eussent déjà décrochée. J'écrivis au maréchal de Mac Mahon pour le remercier. Il me répondit pour m'exprimer ses regrets de n'avoir pas réussi, et pour me promettre que la première vacance dans le commandement d'une des trois provinces me serait réservée. Dix-huit mois me séparaient encore du grade de général de division.

On a dit que la mort du maréchal Niel avait été une des grandes causes de nos désastres, parce qu'avec lui disparut le plan de campagne auquel j'ai fait allusion plus haut. Je ne le crois pas. Nous allions être vaincus, parce que le grand ressort était faussé, sinon brisé, et parce que le mirage d'alliances irréalisables nous a exposés à des premiers revers qui ont pesé irrésistiblement sur tout le reste de la campagne.

Autour du cercueil du Maréchal, et avant même que le convoi eût quitté le Ministère de la guerre, on discutait le choix de son successeur, et j'entendis avec surprise prononcer le nom du maréchal Bazaine, qui avait pourtant fini par obtenir le gouvernement de Nancy. Sa candidature, je l'ai su depuis, avait été imaginée dans l'entourage même de l'Empereur. Le Maréchal, depuis son retour du Mexique, était en coquetterie réglée avec l'opposition, qui l'avait adopté et qui vantait sans se lasser sa haute intelligence ; et les profonds politiques qui menaient vers sa fin l'Empire démantelé avaient rêvé de faire cette niche à l'opposition, de lui ravir le militaire illustre sur lequel elle semblait compter. Ce plan enfantin échoua. D'ailleurs, le maréchal Bazaine ne s'y prêta point, et ce fut le maréchal Le Bœuf qui vint de Toulouse recueillir, d'abord le portefeuille, et bientôt le bâton du maréchal Niel.

Sa nomination fut généralement bien accueillie. Il était très populaire dans l'armée, ayant tout ce qui plaît au soldat : courage brillant et sang-froid impertur-

bable, belle prestance militaire, physionomie franche, ouverte et martiale, manières pleines de rondeur et de bonhomie. Il reçut lui-même avec joie le pouvoir dont il allait si durement sentir les épines.

Mais avant d'arriver au récit des jours sombres, on me pardonnera d'évoquer encore ici le dernier rayon des splendeurs impériales qui tomba sur moi. Par deux fois, j'avais vécu à Compiègne, mais dans les liens étroits du service militaire, et jamais je n'avais été admis dans l'intimité de la Cour, que je ne recherchais d'ailleurs point, étant par nature aussi sauvage que dévoué. Ce fut donc une grande surprise et aussi une grande joie pour ma femme et pour moi, que de recevoir une invitation au château de Compiègne, pour une des premières séries du mois de novembre 1868. Cette faveur n'était pas exceptionnelle. Plusieurs généraux mariés en profitèrent comme moi. Nous passâmes au Château une semaine charmante, auprès du couple impérial, l'Empereur avec sa bonhomie tranquille, et l'Impératrice avec son charme souverain, s'ingéniant à oublier leur grandeur, pour se transformer en maîtres de maison exquis.

La carte d'invitation était un véritable « guide du voyageur » contenant toutes les indications nécessaires: l'heure du train, la mention de la voiture qui attendrait nos personnes à la gare et du fourgon qui attendrait nos bagages. Arrivés à Compiègne, nous montâmes dans un des breaks à quatre chevaux attelés en poste, qui nous conduisit devant le vestibule du Château, où nous attendait l'adjudant général du palais, le général de Malher, chargé de nous remettre un autre *vade-mecum*, une note explicative sur notre séjour; enfin, un fourrier du palais conduisit chacun de nous à l'appartement qui lui était réservé.

On vivait à Compiègne à peu près aussi libre que chez soi. C'était l'abbaye de Thélème; chacun y faisait

exactement ce qu'il voulait, profitant ou s'abstenant, à son gré, des distractions mises à sa disposition. Il n'y avait d'obligatoire que le dîner et la soirée, et encore pouvait-on s'absenter, en prévenant le chambellan de service, qui avertissait l'Empereur. Mais il était de bon goût, on vous le faisait savoir, de ne pas abuser de cette latitude. Voici quel était l'emploi de la journée.

A huit heures, on montait dans les chambres un petit déjeuner composé, d'après les indications données la veille à un employé de la bouche, de thé, de chocolat, d'œufs, de viande froide, de tout ce qu'on demandait. A midi, grand déjeuner auquel on assistait en toilette du matin. Il n'y avait de place réservée pour personne. On n'attendait personne. Les grands personnages qui étaient venus, le matin, pour travailler avec l'Empereur, s'asseyaient auprès des Souverains, et les autres à leur choix.

Pour chaque série, il y avait deux chasses à tir auxquelles on ne prenait part que sur invitation spéciale, et ce jour-là, l'Empereur et les chasseurs déjeunaient à part, avant la chasse. C'était au déjeuner de midi qu'on indiquait le programme de la journée. Ce programme se composait, pour chaque série, de deux chasses à courre, d'une promenade en forêt, d'une visite au château de Pierrefonds, dont Viollet-le-Duc faisait les honneurs. On suivait la chasse et les promenades, si l'on voulait, dans les voitures de la Cour, en prévenant l'écuyer de service, chargé de faire préparer le nombre de véhicules nécessaire. Les écuries ne prêtaient pas de chevaux de selle, mais les invités qui voulaient suivre les chasses à cheval, et c'était notre cas, amenaient avec eux leurs chevaux, qui jouissaient, eux aussi, de l'hospitalité impériale.

Outre les commensaux de la série, les chasses à courre étaient suivies par tous ceux qui portaient le bouton, c'est-à-dire qui avaient le droit de revêtir

l'uniforme adopté par Leurs Majestés, et qui, ce jour-là, avaient aussi le droit de dîner à la table impériale. Tous les jours, vers cinq heures, quelques-uns des invités du Château étaient conviés au thé de l'Impératrice, dans ses appartements particuliers. Chacun y allait une ou deux fois, pendant son séjour à Compiègne. La conversation, grâce à un fort contingent de littérateurs en renom, y était fort piquante, et l'Impératrice, par esprit naturel ou acquis, savait donner un tour original aux sujets les plus variés.

Le dîner, la grande fonction de la journée, était servi à huit heures. Les dames y assistaient en grande toilette décolletée, et les hommes en frac, culotte courte et bas de soie. On se réunissait dans le grand salon qui précède la salle à manger, et l'on attendait, debout, l'Empereur qui, donnant le bras à l'Impératrice, apparaissait juste au moment de se mettre à table.

Deux places seulement étaient indiquées aux côtés de l'Empereur et deux aux côtés de l'Impératrice, et, pour en faire profiter le plus grand nombre de convives, les privilégiés qui s'y asseyaient changeaient tous les jours. Les autres se mettaient à table suivant leurs convenances ou leurs affinités. Le repas, toujours très luxueux et très recherché, était rapidement servi, et on passait ensuite dans le salon où étaient servis le café et les liqueurs.

Ordinairement, chaque série d'invités assistait à une soirée dramatique donnée par les artistes en renom de la Capitale, appartenant au Gymnase, au Vaudeville ou à la Comédie-Française, et à l'issue de la représentation Leurs Majestés faisaient appeler les principaux acteurs pour les féliciter. J'ai vu là Mme Arnould-Plessis recevoir les compliments de l'Impératrice, comme une chose due, habituelle et acceptée avec un air tout à fait royal. On organisait encore des charades, des tableaux vivants. C'était le triomphe d'un boute-en-train

professionnel, qui possédait dans l'esprit des ressources inépuisables, pour mettre tout le monde en gaieté : mon ancien camarade aux spahis, le baron Lambert, devenu lieutenant des chasses à courre, chargé de tous les détails de la vénerie. Très original, très humoriste, merveilleux acteur de société, doué d'un aplomb qui le tirait des situations les plus embarrassantes, le baron Lambert était la coqueluche de la Cour. Il s'y plaisait infiniment mieux qu'au régiment, ce qui ne l'empêcha pas, d'ailleurs, au moment de la guerre, de reprendre du service actif dans l'état-major du général de Forton.

Enfin, d'autres soirs, on improvisait un tour de valse aux accords d'un piano mécanique, qui n'exigeait pas de grandes aptitudes musicales et dont nos jeunes gens, se relayant pour tourner sa manivelle, étaient les Rubenstein. Car nous avions des jeunes gens. L'Empereur invitait à passer deux jours à Compiègne les meilleurs élèves des grandes écoles de l'État, et entre autres deux élèves de l'École polytechnique, deux élèves de l'école de Saint-Cyr, habituellement les premiers numéros de chaque promotion. J'ai retrouvé bien souvent depuis, dans la vie, le sergent-major de Saint-Cyr qui se trouvait avec moi à Compiègne. Officier d'ordonnance de Trochu pendant le siège de Paris, il eut, à la bataille de Buzenval, la poitrine traversée par une balle de part en part. On le crut perdu, et il resta longtemps entre la vie et la mort. Puis, la jeunesse triompha. Aujourd'hui, le colonel de Langle de Carry, un des plus jeunes et des plus brillants colonels de l'armée française, professe à l'École supérieure de guerre de manière à faire concevoir les plus hautes espérances. C'est à lui que les élèves de Saint-Cyr doivent leur capote. Autrefois, ils n'avaient que leur petite tunique, et, à Compiègne, comme il faisait très froid, l'Impératrice, souffrant de le voir si légèrement vêtu, lui demanda :

— Pourquoi ne mettez-vous pas votre capote ?

— Madame, parce que nous n'en avons pas.

— Comment! vous n'avez pas une capote, comme tous les soldats d'infanterie?

— Non, Madame, l'ordonnance ne le comporte pas.

— C'est incroyable!

Et l'Impératrice d'aller trouver l'Empereur, et l'Empereur d'ordonner immédiatement la confection des capotes.

Quand il n'y avait ni spectacle, ni charades, ni tableaux vivants, ni tour de valse, on passait la soirée très agréablement, en causant: les personnes attachées au service des Souverains, dames d'honneur, chambellans, préfet du palais, écuyer, aides de camp et officiers d'ordonnance se mettant en quatre pour faire les honneurs des salons aux invités. Au milieu de tout son monde, l'Empereur allait et venait, envoyant coucher son fils qui nous égayait par sa gentillesse, fumant son éternelle cigarette, toujours entamée, jamais finie, très simple, très bon, très facile à vivre. On ne saurait dire quelle indulgence il apportait à tout ce qui touchait à son service personnel. Un jour, à Compiègne, il avait renoncé à la chasse à courre qui était partie sans lui, et il demanda sa voiture pour sortir à son tour. Il n'y avait plus un cocher aux écuries. L'écuyer de service s'arrachait les cheveux, et l'Empereur se promenant sous le péristyle, et le consolant, lui disait: « Qu'est-ce que vous voulez, il sont allés voir la chasse; ça les amuse. » Enfin, on trouva un cocher, et l'Empereur, qui avait failli être obligé de demander un fiacre, partit sans avoir fait la moindre observation.

Vers onze heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice donnaient le signal du départ, en se retirant dans leurs appartements. Mais la soirée n'était pas finie. On s'en allait les uns chez les autres voisiner, prendre du thé. Les familiers descendaient au fumoir pour fumer

un cigare, ou faire une partie d'écarté ou de bouillotte. Ces petites réceptions particulières se prolongeaient fort avant dans la nuit.

Je me suis trouvé, cette année-là, à Compiègne avec le maréchal et la maréchale Canrobert, le maréchal et la maréchale Regnault de Saint-Jean-d'Angély, un de mes camarades de la Garde, le général de Lacroix de Vaubois et sa femme, le capitaine de vaisseau de Surville qui commandait le yacht impérial et qui est mort vice-amiral, Mme de Surville, le directeur général des postes, comte Vandal et sa ravissante femme, fille de ce héros de roman qu'on appelait le baron de Hœckeren, le duc et la duchesse de Montmorency, une fille de M. Rouher, cette pauvre Mme de Lavalette, morte il y a quelques années brûlée vive dans son château de Cavalerie, un des questeurs de la Chambre, M. Hébert et Mme Hébert, et dans le monde des lettres et des arts, Jules Sandeau, Paul Féval, Gustave Doré, dont la fantaisie et l'esprit contribuèrent à faire de notre villégiature un enchantement. La fête de l'Impératrice tomba pendant notre séjour à Compiègne. Nous fûmes admis à la lui souhaiter. Elle accueillit avec bienveillance les beaux bouquets que nous avions fait venir de Paris, et nous demanda nos photographies, qui devaient figurer dans ses albums et lui rappeler ses hôtes.

Enfin, un matin, après déjeuner, nous quittâmes Compiègne, en grand gala, comme nous y étions venus. Un dernier détail. L'adjudant général des Palais impériaux nous prévint, en partant, qu'il était absolument interdit aux gens du Château d'accepter de nous la moindre gratification.

Sortir de Compiègne, pour reprendre la vie courante, c'était abandonner le rêve pour la réalité, et la réalité devenait, tous les jours, moins gaie. En se dépouillant de ses prérogatives, l'Empereur n'avait pas obtenu

l'apaisement qu'il espérait. Ses adversaires ne lui pardonnaient pas leur victoire, et ses partisans sentaient se refroidir leur zèle, car on est toujours prêt à abandonner un gouvernement qui fait mine de s'abandonner lui-même. Les audaces des avocats plaidant des procès retentissants, les attaques passionnées de la presse succédant à tant d'années de silence et de respect désorientaient, inquiétaient le pays. Paris lui-même n'avait plus cette apparence de calme et de tranquillité confiante qu'il avait si longtemps présentée. Tout devenait prétexte à manifestations. Tout servait de texte à des allusions blessantes. La faveur du Souverain suffisait à désigner les gens à l'animadversion populaire, et les pièces de théâtre elles-mêmes étaient conspuées, quand on pouvait soupçonner leurs auteurs de plaire à la Cour. Sur l'Empire transformé en soliveau, une première grenouille était sautée, ce fut un pamphlétaire. Et quand les autres virent qu'elle n'avait pas été foudroyée, elles grimpèrent à qui mieux mieux sur le colosse inerte. On alla jusqu'à des essais de barricades, dans ces rues qui avaient connu la répression de Juin et celle de Décembre. Et, le bourgeois interloqué, qui croyait encore à la force de l'Empire, adopta cette version ridicule, qui mettait les émeutes sur le compte de la police et qui représentait les sergents de ville déguisés en blouse blanche, pour recevoir, sous ce costume, les coups de poing et les coups d'épée de leurs collègues.

Ce fut dans ces conditions que fut élue la nouvelle Chambre des députés, en 1869. A ne considérer que les chiffres, la majorité impérialiste était encore formidable; mais elle n'avait plus confiance en elle-même; tandis que la minorité, accrue par un flot de jeunes avocats pleins d'ardeur, se croyait d'avance sûre du succès, et exploitait la naïveté d'un certain nombre d'hommes d'ordre, travestis en libéraux et attelés à

cette expérience, qui a si souvent échoué et qui consiste à faire vivre ensemble la chèvre et le chou, à marier la carpe et le lapin.

Enfin, le pas décisif fut accompli ; le ministère libéral fut créé : il s'appela le ministère du 2 janvier 1870 et il eut pour chef Émile Ollivier, entouré d'un certain nombre d'hommes politiques, ralliés comme lui ou ayant fait leurs preuves, jadis, sous le gouvernement orléaniste dont ils restaient les secrets partisans.

On ne me croirait pas si je disais que j'accueillis avec entrain ce ministère libéral, et que M. Émile Ollivier que je ne connaissais, d'ailleurs, pas, eut mes sympathies. Nous, les militaires, nous considérions son succès comme une défaite pour nous. Mais ces sympathies que je lui refusai au pouvoir, il les a conquises dans l'infortune. Je l'ai mieux apprécié, parce que je l'ai mieux connu. Émile Ollivier, dans l'opposition, jouissait d'une influence considérable et d'une popularité véritable. Il les méritait. On ne peut pas rêver un plus grand charmeur, un orateur plus élégant, plus entraînant, mieux doué de cette voix d'or et de cette chaleur d'âme qui entraînent les auditoires de toutes dimensions : foules, assemblée, cénacles. Et ces dons, il les a conservés encore aujourd'hui, après qu'un quart de siècle a passé sur son exaltation et sur sa chute. Mais cette popularité et cette influence qu'il avait sur les ennemis de l'Empire, il les perdit presque immédiatement en devenant le ministre de cet Empire, sans les remplacer par une popularité et une influence égales sur les serviteurs et les partisans du régime qu'il venait défendre. On l'accusa d'ambition, de machiavélisme et de trahison. C'était bien peu le connaître.

Certes ! oui, il était ambitieux. Certes ! oui, il aimait le pouvoir ! Mais il nourrissait ce qui justifie, excuse et relève les ambitions : l'idée d'une œuvre nationale, faite pour séduire un grand citoyen, et qui consistait à

rajeunir par les institutions cet Empire que les lois de la nature paraissaient devoir bientôt rajeunir par l'hérédité.

Il a pu se tromper, et je ne sais pas jusqu'à quel point, encore aujourd'hui, ses illusions parlementaires ont survécu. Mais, incontestablement, il était sincère. Alors que ses camarades de bataille demandaient à l'Empire de disparaître et ne rêvaient que sa destruction, lui, issu d'une famille républicaine, n'avait demandé à l'Empire que de se transformer, et il avait mis à ce prix son concours loyal, dévoué. L'Empire transformé avait droit à ce concours, et Émile Ollivier ne le lui marchanda pas. Il accepta le ministère, comme on accomplit un devoir, et ceux qui sont admis dans son intimité, ceux qui connaissent cette vie irréprochable de travailleur et de lettré, ceux-là seuls peuvent se rendre compte de la puissance irrésistible de l'idée de devoir sur cet honnête homme calomnié. La méchanceté des hommes et le malheur des temps n'épargnèrent à ses débuts aucune difficulté, et sa première connaissance avec le pouvoir fut l'affaire du prince Pierre Bonaparte, survenue quelques jours après son entrée au ministère. Je n'ai pas à la raconter ici; tout le monde en a gardé la mémoire.

Ce fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino, avait été élu représentant du peuple en 1849. Le Prince Président l'avait nommé d'emblée commandant dans la Légion étrangère, et il vint avec son bataillon participer au siège de Zaatchta. Là, en pleine lutte, il quitta l'armée, pour aller exercer son mandat de législateur. Il fut immédiatement révoqué, et on n'entendit plus parler de lui jusqu'au jour où, à la suite d'une polémique de presse, il brûla la cervelle à l'un des témoins venus pour le provoquer et qui d'ailleurs s'était oublié jusqu'à le frapper. Les adversaires de l'Empire voulurent tirer parti du cadavre, et de la mauvaise impres-

sion que laissait dans le public cette catastrophe mal comprise et mal expliquée. On comptait faire défiler cent mille hommes à Paris, derrière le cercueil. Le ministère interdit la promenade du cadavre et prit les mesures nécessaires pour l'empêcher. Le maréchal Canrobert, qui commandait l'armée de Paris, disposait de trois divisions d'infanterie, de trois régiments de cavalerie et de toute la Garde impériale. Par surcroît de précautions, il fit venir de Versailles la division de cavalerie du général de Clérembault, qui s'établit dans l'intérieur du Palais de l'Industrie, toute prête à monter à cheval.

Ma brigade était retournée à Melun et à Fontainebleau. Je reçus l'ordre de me tenir prêt à me rendre avec mes deux régiments à Paris, dans une seule marche de nuit, pour venir prendre position derrière les bâtiments de l'École militaire. Mais cette corvée me fut épargnée. Les hommes de désordre eurent peur de procurer un triomphe à l'Empire. Ils enterrèrent leur mort, sans traverser Paris. Quant au prince Pierre, il fut traduit, suivant les constitutions de l'Empire, devant une Haute Cour, siégeant à Tours, et acquitté.

A peu près vers le même temps, le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély, atteint par la maladie dont il devait mourir l'année suivante, avait dû résigner le commandement en chef de la Garde impériale. Il fut remplacé par le maréchal Bazaine, que l'Empereur, docile à la voix de l'opinion publique, tout à fait acquise au Maréchal, appela de Nancy, où il avait remplacé, comme au Mexique, le pauvre maréchal Forey, frappé d'une attaque d'apoplexie. Quelques semaines après, le général de Montebello, atteint par la limite d'âge, passa dans le cadre de réserve. J'en fus enchanté, car il m'aurait fait attendre encore pendant fort longtemps la troisième étoile, tandis que je savais pouvoir compter sur la bienveillante attention de son

remplaçant, le général Desvaux, mon ancien chef à Constantine. En effet, presque aussitôt, une place de général de division étant devenue vacante, je l'obtins. C'était celle de mon pauvre vieil ami, le général de Mirandol, qui succombait, dans toute la force de l'âge et dans toute la plénitude de ses facultés, aux douloureuses épreuves traversées pendant sa jeunesse et racontées dans un volume précédent. Il mourut en héros chrétien, et ce fut en pleurant auprès de son cercueil que j'appris que je le remplaçais au Comité de cavalerie, en attendant un commandement en Afrique. J'étais, d'ailleurs, très heureux d'entrer au Comité de cavalerie, qui, outre une position des plus agréables, me procurait l'avantage inappréciable de m'initier à toutes les grandes questions concernant mon arme, puisque nous avions à étudier tout le travail des inspecteurs généraux.

Le Comité était alors présidé par le général de Forton, qui venait de remplacer le général Feray, mort récemment. Mes relations avec lui étaient bien vieilles; elles dataient de Mostaganem, où il commandait nos trois pelotons de cavalerie, lors de l'affaire de Mazagran. C'était mon père qui l'avait proposé, à cette occasion, pour le grade d'officier de la Légion d'honneur, et le capitaine de Forton était le seul officier de son grade qui portât la rosette. Il sortait des pages de Charles X et était arrivé à Oran, en 1831, comme sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique, à la formation du 2e régiment. Il avait été tout de suite mis en évidence, d'abord parce qu'il avait appris l'arabe un des premiers, ensuite parce que, comme tous les officiers sortis des pages, il montait admirablement à cheval, enfin parce que, malgré sa très petite taille, très correct, très froid, marquis jusqu'au bout des ongles, il savait se faire obéir et imposer le respect. Il était curieux de voir filer devant lui, le dos courbé, de grands

diables de chasseurs, mauvais sujets, mauvaises têtes, indisciplinés, sous les bras desquels il aurait pu passer sans se baisser. Il était bien trop intelligent pour admirer sans réserves le règlement de 1829. Mais l'âge était venu, et avec lui la répugnance pour les nouveautés, la terreur de recommencer son éducation militaire.

Les autres membres du Comité étaient, comme lui, maintenus par cette répugnance et ce dégoût dans le culte de la routine. Je me souviens qu'à l'une des premières séances auxquelles j'assistai, on remit à chacun de nous un exemplaire d'un nouveau règlement que l'Autriche venait d'adopter pour sa cavalerie et dont on vantait la simplicité et l'esprit pratique. Mes collègues ne voulurent même pas le discuter, et je ne sais pas s'ils le lurent. Je l'emportai et l'étudiai à fond. J'y retrouvai toutes les idées des Marbot, des Richepanse, des grands chefs de notre cavalerie sous le premier Empire, et la preuve évidente que le règlement que nous appliquions n'était qu'un retour, une régression vers les anciennes manœuvres processionnelles, antérieures au grand Frédéric.

Comme mes nouvelles fonctions ne m'obligeaient pas à la résidence, j'étais resté à Fontainebleau. C'est de là que j'avais suivi par la pensée, quelques mois auparavant, le voyage triomphal de l'Impératrice, inaugurant le canal de Suez et le traversant à la tête de cinquante navires de guerre européens ; pauvre femme qui, quelques mois plus tard, abandonnée de tous, devait fuir dans un fiacre pour aller demander l'hospitalité à son dentiste. C'est de là que j'avais suivi les troubles moraux et matériels qui marquèrent la fin de l'Empire. C'est de là que j'assistai à l'aventure du plébiscite, sanctionnant les changements constitutionnels votés par le Sénat.

L'Empereur répugnait au plébiscite. Il aurait voulu conserver cette ressource suprême des Napoléons pour

une circonstance plus importante, et M. Émile Ollivier était de son avis. Mais les membres orléanistes du cabinet, le comte Daru, M. Buffet, le marquis de Talhouët insistèrent, et il céda. Grammaticalement, la question était mal posée, car répondre « non » pouvait signifier, ou que l'électeur ne voulait pas de l'Empire, ou qu'il ne voulait pas de l'Empire libéral et préférait l'Empire autoritaire. Cependant, rationnellement, « oui » était l'adhésion à l'Empire, sous toutes ses formes, et « non » le refus de l'Empire sous toutes ses formes. Les « oui » l'emportèrent d'une façon écrasante. L'armée vota. On ne voulait pas négliger l'appoint que le soldat, transformé momentanément en citoyen, apporterait à l'Empire. On eut doublement tort de l'appeler au scrutin, d'abord parce que c'était révéler à nos rivaux, à une unité près, le nombre des hommes qui figuraient sous nos drapeaux, et ensuite parce que le scrutin dévoila un nombre relativement considérable d'opposants, au milieu de cette armée, fortement travaillée par les ennemis de l'Empire.

Pour avoir une idée des menées militaires et de l'audace des opposants, il faut se souvenir que Gambetta, le patriote Gambetta, l'homme qui, l'année suivante, devait imposer un fusil à tous les citoyens et prêcher la discipline aux armées de province, non seulement avec de belles phrases, mais encore avec des cours martiales implacables, l'homme qui recommanda et fit voter le service universel et obligatoire, débutait, à cette même époque, à la tribune, en reprochant au ministre de la guerre d'avoir envoyé dans les compagnies de discipline d'Algérie deux chasseurs à pied, qui avaient figuré dans une réunion où l'on acclamait l'assassinat de l'Empereur.

Enfin, ma carrière, par un dernier sourire de la Destinée, allait me tirer de ce milieu sombre et désespérant où je voyais l'Empire, décrépit comme son chef,

s'en aller morceau à morceau, où je me demandais, chaque matin, sur quoi pourrait bien s'appuyer la France, si elle se trouvait en face d'une guerre, pour m'envoyer reprendre une sorte de bain de confiance et d'illusion, là où s'était passée ma jeunesse, déjà regrettée, là où j'avais connu les ivresses du dévouement, mariées aux douceurs du devoir, là où j'avais gagné mes premiers galons, à la sueur de mon front, à la veille de mes nuits, au galop de mon cheval, à la pointe de mon sabre, en Algérie. Je fus nommé inspecteur général des trois régiments de spahis répandus sur toute la surface de la colonie.

D'ordinaire, les inspections commençaient au 1er juillet, pour se terminer le 31 décembre. Mais, comme mon inspection devait me forcer à parcourir toutes nos possessions, afin de voir tous les détachements éparpillés, j'obtins de partir le 1er juin. Il eût été plus logique de me donner à inspecter la division de chasseurs d'Afrique, puisque j'étais déjà désigné pour la commander, en cas de guerre. Mais le directeur de la cavalerie, mon ancien camarade aux spahis, le général Lefort, homme d'ordre, comptable impeccable, ayant passé toute sa carrière dans les bureaux ou à peu près, était arrivé à cette conception singulière que l'armée est faite pour les bureaux, et non les bureaux pour l'armée. A cheval sur la règle inflexible, il répondit à mes observations, qu'étant le dernier nommé, je devais avoir le dernier arrondissement d'inspection.

Je partis donc, plein de joie, et, pourquoi ne pas l'avouer? plein d'orgueil, en pensant que j'allais reparaître, comme général de division, salué par l'étendard, accueilli par les fanfares, devant le front de ce même régiment où j'avais débuté comme élève trompette, dans un peloton de nègres. Et quand je vis venir vers moi la terre d'Afrique, où j'avais laissé tant de souvenirs, tant d'amis et aussi un peu de sang, la terre

d'Afrique qui me souriait avec toutes les ardeurs de son soleil, comme pour souhaiter la bienvenue à l'enfant prodigue, laissant derrière lui la terre de misère, j'éprouvai au cœur le petit frisson du fils qui rentre dans la maison paternelle.

Je fus reçu, à bras ouverts, par le bon maréchal de Mac Mahon, par mes anciens compagnons d'armes, par cette aimable société d'Alger, accueillante et enjouée, et, pour débuter, on m'offrit une partie de campagne sur les bords de la mer, avec déjeuner pêché sous nos yeux. Il y avait là le général Durrieu, sous-gouverneur, la baronne Durrieu, leurs filles, l'officier d'ordonnance, le lieutenant de Montfort, du 3e de chasseurs d'Afrique, qui, laissé pour mort dans la charge de Sedan, devait se guérir et fournir une brillante carrière, mon vieil ami le colonel Faure et son admirable femme, etc., etc.

Mais il ne s'agissait pas de goûter les délices de Capoue. J'avais à visiter mes escadrons, depuis la frontière de la Tunisie jusqu'à celle du Maroc, avec de nombreuses pointes dans l'extrême sud des trois provinces, pour inspecter les smalahs, nos avant-gardes dans le désert. Et le lendemain, je pris le paquebot de l'Est pour aller débarquer à Bône où commandait le général Faidherbe, alors en congé en France. Le général avait débuté en Afrique comme capitaine du génie, et comme les lenteurs de l'avancement ne satisfaisaient pas son âme ardente, il avait demandé de servir aux colonies. On l'avait envoyé au Sénégal, où il avait fait une fortune militaire rapide, non seulement dans de nombreuses expéditions, mais dans l'administration coloniale, à ce point que, rentré en France, il avait été redemandé comme gouverneur par les commerçants de Saint-Louis. Comme beaucoup d'autres officiers, le maréchal Bosquet, les généraux de Lamoricière, Duvivier, Walsin-Esterhazy, Rivet, il était

sorti des armes savantes, afin d'arriver plus vite dans le service des troupes. J'en pourrais dire autant de mon ami, le colonel Gandil, qui faisait son intérim, et qui commandait le 3ᵉ de tirailleurs algériens, après avoir passé par l'artillerie.

De Bône, où m'attendait le colonel Digard, commandant le 3ᵉ de spahis, j'allai visiter toutes les smalahs du régiment, jusqu'à Tébessa. Ce n'était pas brillant. A part quelques-unes qui étaient égayées par des plantations, elles avaient un aspect triste et peu engageant, perdues qu'elles semblaient dans l'espace. Les cavaliers indigènes y vivaient en famille, mais les cadres français et surtout les officiers s'y ennuyaient mortellement, n'ayant absolument pour se distraire que la chasse. Aussi, le recrutement était-il devenu très difficile, et on avait dû se montrer coulant sur les aptitudes physiques, et même donner des chevaux appartenant à l'État aux indigènes qui auraient dû arriver, montés, au service.

A Tébessa, on me trouva une petite voiture qui me transporta à Constantine. Là commandait le général Périgot. Ce n'était plus, hélas ! le brillant chef de bataillon que j'avais connu à Dellys, en 1847. Le temps avait fait son œuvre et, sans lui retirer ses facultés intellectuelles, lui interdisait toute activité physique.

Combien tout était changé à Constantine ! On avait démoli à coups de canon, et précipité en morceaux dans le Rummel, grondant au fond de son précipice, le vieux pont romain d'El-Kantara, remplacé maintenant par un élégant et hardi pont de fer jeté sur l'abîme, en face du trou noir d'où le chemin de fer de Philippeville sortait de dessous le Djebel-M'sid. Ce pont ouvrait sur une belle rue, garnie de constructions françaises, qui avait éventré les vieux quartiers. Je revis là mon ancien et excellent 3ᵉ de chasseurs d'Afrique, et l'accueil que j'y reçus me prouva qu'on ne m'y avait pas

gardé rancune de ma sévérité tempérée, d'ailleurs, par mon souci de la justice. Le régiment avait quitté enfin l'affreux quartier du Bardo, il était au bon air, sur les hauteurs de Sidi-Mabrouck. Un établissement m'intéressa beaucoup : ce fut le collège franco-arabe, fondé et dirigé par le capitaine Oblin, où les petits Bédouins rivalisaient de savoir et de zèle avec les jeunes Français. Après une reconnaissance et une pointe sur Batna, où commandait le général Barry, je partis pour Sétif. Le chemin de fer n'était pas encore construit, et je fis retenir par mon aide de camp toute l'impériale de la diligence, pour voyager de nuit, à l'air et à la fraîcheur.

Nous arrivons à Sétif à cinq heures du matin, et nous trouvons tous les officiers de spahis venus pour me recevoir, à la descente de la diligence. Je me hâte pour me dépêtrer du fond de ma boîte. J'accroche mon pantalon à la manivelle du frein, et je suis forcé de descendre à reculons, laissant dans la voiture tout mon fond de culotte, et me présentant ainsi à mes subordonnés sous un aspect imprévu. Je dus répondre à leurs compliments, dans une tenue encore plus négligée que celle du roi Dagobert.

La smalah de Sétif était tout à fait gentille. Mon ami, le capitaine des Mesloizes, qui l'avait commandée fort longtemps, l'avait entourée de plantations qui avaient très bien réussi. De Sétif à Aumale, je fis la route à cheval, comme quand j'étais sous-lieutenant. Là, m'attendait, à la tête de ses officiers du 1er de spahis, le colonel Abdelal, m'apportant en quelque sorte des bouffées de ma jeunesse. Pauvre colonel! Je l'avais laissé en route, puisque j'avais été lieutenant dans l'escadron qu'il commandait comme capitaine. Je ne désirais rien tant que de réparer à son profit les injustices du sort. A Aumale, commandait le futur héros de Loigny, le colonel de Sonis. Les hôtels de la

ville laissant fort à désirer, Abdelal m'avait fait dresser une tente de campagne sous de grands arbres. Je m'y trouvai si bien que je prolongeai sans regret mon séjour, pour y attendre le passage du maréchal de Mac Mahon qui allait, en compagnie du préfet d'Alger, M. Le Myre de Vilers, visiter l'emplacement d'un centre agricole à établir au pied du Djurjura.

D'Aumale, je m'envolai, à tire-d'aile, vers ma smalah, à moi, la première de toutes, vers ma création de Moudjebeur, en m'arrêtant, une nuit, dans le haouch de l'agha de Tittery, Ben-Yaya-El-Aïb, Ben-Yaya l'estropié. On l'appelait ainsi parce qu'il avait perdu une jambe, en combattant contre nous en 1840, au col de Mouzaïa. Singulière figure! Petit, laid, marchant, comme une sauterelle blessée, sur sa béquille, intelligent, véritable gazette du désert, servant fidèlement, mais bourreau d'argent. Périodiquement, le gouvernement payait ses dettes aux Juifs qui le grugeaient. Il avait des passions très vives, et il devait mourir pauvre comme Job.

Mon fidèle escadron était toujours là. Il contenait encore deux vieux spahis, qui servaient déjà de mon temps et qui me reconnurent. Il avait pour commandant un assez drôle de corps, nommé le capitaine Duponchel; très brave garçon, modèle des commandants de smalah, qui avait fait de Moudjebeur une sorte de petit paradis, mais pitoyable officier de cavalerie. Il ne se doutait pas de ce qu'était une manœuvre, et, à chaque inspection, pour ne pas paraître sur le terrain, il s'administrait un vomitif énergique. Le général inspecteur le trouvait sur le flanc, rendant tripes et boyaux. Il s'apitoyait sur le sort de cet officier terrassé par l'insalubrité du climat et demandait pour lui un congé. Duponchel avait débuté comme commis d'administration et avait obtenu, je ne sais par quelle faveur, une lieutenance aux spahis.

Je retrouvai à Moudjebeur la bergerie modèle que j'y avais installée, mes beaux béliers mérinos, venus d'Espagne, qui devaient, par leur sang, augmenter la richesse du pays. Je revis aussi ces champs que j'avais labourés et ensemencés, avec l'aide des Arabes, et dont la récolte m'avait fourni les ressources nécessaires à l'établissement de ma smalah. Mais je ne revis plus, hélas ! mon vieux conseiller, mon vieil ami, l'agha Couïder Ben Mimouna, qui m'avait tant aidé. Il venait de mourir.

Et maintenant, à Laghouat ! Soixante-dix lieues à cheval, au cœur de l'été, sans un arbre, sans un abri, sans rien qui puisse combattre les rayons d'un soleil implacable. Mais Laghouat, c'est un morceau de moi ; c'est la difficulté vaincue autrefois. Et je ne songe même plus au soleil ni à la fatigue. En route pour Djelfa ! Trente-cinq lieues. Là, je trouve un gros village où je n'avais laissé qu'un poste-magasin. Je revois le moulin de Mein. Le meunier est mort, mais le moulin tourne toujours, et, comme jadis, les femmes arabes lui apportent leur blé à broyer. Un regret, en passant, à la mémoire de Sî-Chérif-Bel-Arch, tué dans l'insurrection de 1864. C'est son frère Sî-Bel-Kassem-Bel-Arch qui l'a remplacé comme agha des Ouled-Nayl, et qui vient me saluer, à mon passage, et me présenter ses caïds.

A Djelfa, je trouve une voiture fort confortable, ma foi ! et très bien attelée ; c'est celle de Cheick-Ali, mon sauveur d'autrefois, celui qui vint en aide à ma détresse lorsque je fus abandonné, jadis, sans un sou et sans vivres, au milieu de Laghouat, démoli par notre canon et encombré de nos blessés. En moins de quinze heures, nous franchissons les trente lieues qui nous séparent de Laghouat. La ville est déserte, toute la population est venue au-devant de celui qui commanda ici le premier, au nom de la France, et dont elle a gardé bon souvenir.

Laghouat est transfiguré, les deux forts, Bouscarren et Morand, sont terminés, et les troupes y vivent à l'aise. A la place des ruines que j'avais tant bien que mal déblayées, de belles maisons s'élèvent maintenant, où nos officiers trouvent à se loger, à l'exception de ceux qui font partie de la colonne volante, toujours campée sous les murs de la ville et toujours prête à marcher. Le colonel Cérez, qui commande le cercle, me présente lui-même les chefs des Larbaâ, venus exprès en ville pour me saluer. Je retrouve les compagnons du temps passé ; avec les souvenirs évoqués, le dialecte arabe se réinstalle dans ma mémoire ; on cause, on revit les années disparues. Il semble qu'on se touche mutuellement le cœur avec la main. C'est exquis. Ces jours-ci, j'avais encore à déjeuner un des braves gens qui figuraient dans cette réception, Lakdar-Ben-Taïeb, engagé sur mes conseils, retraité comme capitaine de spahis, officier de la Légion d'honneur, et devenu bach-agha des Larbaâ.

Mais quel est donc ce gros homme, à figure réjouie et à ventre de pacha, qui reste là, dans son coin, me regardant avec des yeux reconnaissants? Eh, parbleu ! c'est Toumy ! C'est Toumy, que j'ai engagé jadis pour l'avoir vu arrêter un cheval emporté et sans bride, en lui serrant la gorge ! C'est ce grand diable, dépenaillé, maigre comme un clou, et crevant de faim, dont j'ai fini par faire un maréchal des logis, et que j'ai placé à la tête de mon équipage de chameaux ! Toumy a grossi. Toumy est devenu opulent. Toumy dirige toujours ses chameaux ; mais il se nourrit mieux qu'eux.

Je partis de Laghouat comme une sorte de triomphateur, escorté par une véritable nuée de cavaliers, et je touchai barre à Boghar, au milieu d'un violent coup de siroco. Tous les postes du Sud avaient doublé d'importance, et ceux qui, jadis, étaient commandés par de simples capitaines, étaient aujourd'hui com-

mandés par des colonels. A Boghar régnait le colonel Suzoni, passé, lui aussi, de l'artillerie dans l'infanterie et qui, quelques jours plus tard, allait trouver une mort glorieuse à Frœschwiller, à la tête de son 2e de tirailleurs. Il était aussi petit que le général de Forton, mais on se demandait comment tant de cœur, d'esprit et d'intelligence pouvait tenir en si peu d'espace. Suzoni avait eu une aventure peu banale ; il avait découvert un saint, non pas un saint moderne, arrivé par la chance ou par l'intrigue, mais un vrai saint, un martyr avéré.

Il avait été chargé, comme capitaine d'artillerie à Alger, de démolir un fort appelé « Fort des vingt-quatre heures », et bâti jadis par les Turcs, en avant de la porte Bab-el-Oued. Grand déchiffreur de palimpsestes, grand lecteur de manuscrits, Suzoni avait lu dans un ouvrage traduit par le docteur Guyon, médecin en chef de l'armée, l'histoire d'un captif espagnol nommé Géronimo. Géronimo, n'ayant pas voulu apostasier, avait été condamné à un supplice atroce : il avait été muré, vivant, et son corps faisait partie des fortifications. Suzoni présida lui-même à la démolition méthodique et eut la chance de découvrir le corps du martyr dans sa niche de mortier. L'affaire fut portée en cour de Rome, avec toutes les pièces à l'appui. Géronimo fut canonisé et Suzoni fut décoré de tous les ordres pontificaux.

De Boghar, je me rendis à Médéah, après avoir visité en passant la smalah de Bérouaghia. Là, commandait le général Marmier, un vieux camarade qui m'avait invité à descendre chez lui. J'arrivai au moment du dîner auquel assistaient les officiers supérieurs du 1er de spahis, invités en mon honneur. Au milieu du repas, Marmier me dit : « Eh bien, mon général, que dites-vous de la déclaration du duc de Gramont à la Chambre ?

— Quelle déclaration? Et à propos de quoi? répondis-je.

— Mais à propos de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne.

— Vous me parlez là d'une chose que j'ignore absolument. J'ai quitté la France depuis près de six semaines. Je n'ai pas ouvert un journal depuis lors; les dernières lettres que j'ai reçues ne contiennent rien de semblable. Ne vous étonnez donc pas de l'ignorance profonde où je suis.

— Oh! mais c'est très intéressant. Attendez, je vais vous chercher les journaux. »

Le général passa dans son cabinet et en revint avec une liasse de journaux. Je parcourus rapidement les dépêches. Je lus plus attentivement la déclaration du ministre des affaires étrangères, et immédiatement, me revint en mémoire une lettre récente que j'avais reçue du général Ducrot, me recommandant un officier soumis à mon inspection et me disant : « Ne vous éternisez pas en Afrique. La guerre est inévitable et prochaine. Nous ne sommes pas prêts, mais nous nous débrouillerons en route. » Je n'avais pas attaché trop d'importance à cette prophétie, parce que je l'avais entendue trop souvent.

— Mais c'est la guerre que vous m'annoncez là! dis-je au général Marmier, en lui rendant ses journaux. C'est la guerre certaine, immédiate, et je m'étonne que vous n'ayez pas encore reçu d'instructions.

— Je n'ai rien reçu, et je vous ferais confidence des ordres secrets, si j'en avais reçu, sachant que vous serez des premiers informés.

— Eh bien, attendez-les d'heure en heure. Quant à moi, je considère mon inspection comme arrêtée.

Le lendemain, on me réveillait de grand matin, en m'apportant de la part du Gouverneur Général, qui connaissait jour par jour mon itinéraire, l'ordre de ren-

trer immédiatement à Alger et l'avis que j'étais nommé au commandement de la division des chasseurs d'Afrique. Le soir même, j'étais à Alger; et déjà, le chemin de fer, les routes regorgeaient de troupes, zouaves et tirailleurs rejoignant les régiments dont ils avaient été détachés. C'était, si je me souviens bien, le 14 juillet. A Alger, tout le monde était convaincu que la guerre était inévitable, et tout le monde la redoutait.

Le lendemain, on eut un moment d'espoir et je dirai, pour être franc, de soulagement, en apprenant, par un télégramme venu par Oran et par l'Espagne, que l'affaire était arrangée, et que le désistement du prince de Hohenzollern faisait disparaître tout prétexte de conflit entre la France et l'Allemagne. La nouvelle paraissait tellement sûre et la dépêche tellement affirmative, qu'on s'attendait à recevoir, par le courrier du soir, le retrait des instructions prescrivant l'embarquement des troupes. Ce fut seulement lorsqu'on les vit partir qu'on se rendit à l'évidence.

Je pris passage sur le bâtiment qui emportait le maréchal de Mac Mahon. Je trouvai à bord deux magnifiques bataillons d'infanterie : l'un du 1er régiment de zouaves, avec son excellent colonel, le colonel Carteret-Trécourt, qui devait mourir gouverneur de Lyon, et l'autre du 1er régiment de tirailleurs. Leur aspect me frappa, et en voyant ces vieux soldats qui suaient, pour ainsi dire, l'ardeur, l'enthousiasme et le dévouement au drapeau, je ne pus m'empêcher de faire part au Maréchal de la confiance qu'ils m'inspiraient.

— Quels troupiers! lui dis-je. Croyez-vous que les Prussiens puissent nous en opposer beaucoup de semblables?

— Je partage votre admiration pour nos troupes, me répondit le Maréchal, et votre confiance en elles. Mais ne vous y trompez pas. Il faudra compter avec l'armée allemande : elle vient de terminer avec succès deux

campagnes qui ont développé sa puissance morale. Et puis, ses soldats ont des qualités solides. Ils n'ont pas l'ardeur individuelle des nôtres, mais ils sont disciplinés, patients, et ils obéissent passivement à leurs officiers, qui en font tout ce qu'ils veulent. Ces qualités-là font aussi une bonne armée.

Que de fois ces paroles me sont revenues depuis à la mémoire!

Nous nous embarquâmes, le soir assez tard. Le Maréchal, qui avait remis le gouvernement au sous-gouverneur, le général Durrieu, emmenait la Maréchale, ses enfants et toute sa maison militaire dont faisait partie le jeune prince Achille Murat, lieutenant de chasseurs d'Afrique. Des fonctionnaires, des personnes de la société d'Alger étaient venus dire adieu au Maréchal. La femme d'un de ses officiers d'ordonnance, un peu emballée par l'enthousiasme, s'écria : « Ah ! Monsieur le maréchal, vous partez pour la gloire ! »

— Ta, ta, ta, répondit le Maréchal avec sa brusquerie aimable. Je pars pour la bataille. Voilà ce qu'il y a de sûr.

Nous n'arrivâmes à Marseille que le 23 juillet. Pendant que le bateau de la santé et celui de la douane accostaient avec leurs fonctionnaires spéciaux, notre navire fut bientôt entouré par une foule de barques montées par les marins provençaux.

Penché sur le bastingage, le Maréchal, avide de nouvelles, les interrogeait :

— Qu'y a-t-il de nouveau?

Et les matelots de répondre : « Nous ne savons pas ! »

— L'armée française a-t-elle passé le Rhin? S'est-elle emparée de Kehl?

Et les matelots de répondre encore : « Nous ne savons pas ! »

Le Maréchal se dépitait.

— Comprenez-vous ça? me disait-il. On a déclaré la

guerre le 15, et le 23, on n'a pas encore passé le Rhin! On ne s'est pas encore emparé du pont de Kehl! C'est inexplicable et c'est inquiétant, car, enfin, c'est nous qui avons pris l'initiative de la déclaration de guerre. Nous devions donc être prêts à marcher.

Il partit par le premier train rapide pour Paris, et je ne l'ai plus revu que l'année suivante, lorsqu'il vint prendre le commandement de l'armée contre la Commune.

VI

LA GUERRE.

Les prétextes. — Malgré l'Empereur. — L'Impératrice. — Le duc de Gramont. — Les autres responsables. — Première déception. — Les deux armées. — Mauvaises nouvelles. — Premières défaites. — De Lunéville à Metz. — Un revenant. — A propos des gamelles. — Mauvaise impression.

J'aborde cette période sombre de mes Souvenirs avec angoisse. Elle a vu disparaître un régime que j'aimais. Mais ce qui est pire encore, elle a vu s'effondrer la fortune de mon pays, s'anéantir une armée à laquelle j'avais consacré ma vie et mon âme, et s'éclipser une gloire militaire, dont la parcelle qui revenait à chaque Français me semblait mon plus précieux patrimoine. Et mon angoisse de militaire et de patriote est encore doublée par une terreur bien compréhensible chez un homme qui n'a pas fait son métier de l'art d'écrire, qui redoute de se tromper sur un sujet aussi grave, et, en se trompant, de propager l'erreur. Car, ici, il ne s'agit plus seulement de raconter des faits, il faut encore sonder des intentions humaines et fixer des responsabilités. Je m'en tirerai, j'espère, en racontant seulement ce que j'ai vu, dans l'ordre des faits, et ce qu'en toute franchise et bonne foi, j'ai cru découvrir, dans l'ordre des responsabilités.

Et tout d'abord une question s'impose : La guerre était-elle inévitable entre l'Allemagne nouvelle et la France? Je répondrai : Oui. A partir de 1866, à partir de la bataille de Sadowa, après la constitution de l'hégémonie prussienne, en Allemagne, depuis le roi de Prusse jusqu'au dernier tambour, tout le monde savait que tôt ou tard, et avant de reconstituer l'empire germanique, impérieusement réclamé par les aspirations nationales, il faudrait se mesurer avec l'ennemi héréditaire. En France, tous les gens qui réfléchissent savaient aussi que, tôt ou tard, il faudrait en découdre avec la Confédération du Nord, et que, sous peine de perdre sa prépondérance européenne, la France devait prendre sa revanche de la bataille de Sadowa.

L'Empereur mieux que personne le savait. Et la preuve, c'est que, dès le lendemain de la guerre de Bohême, il avait fait tout son possible pour réorganiser nos forces militaires. Cet effort avait abouti à la création insuffisante et illusoire de la garde nationale mobile et à l'adoption du fusil Chassepot, qui, lui, du moins, donna tout ce qu'on en attendait. Car, dans toutes les rencontres, notre infanterie eut, par son feu, une supériorité marquée sur l'infanterie allemande. Mais les intentions impériales se heurtèrent à trois obstacles :

1° A la routine des bureaux de la guerre;

2° A l'opposition du Corps législatif qui refusa de voter les subsides nécessaires à notre réorganisation militaire;

3° A l'infatuation des principaux chefs militaires, persuadés que l'armée française était la première armée du monde et que, sous le rapport de la tactique comme sous celui de l'armement, elle n'avait rien à envier à l'étranger, rien à lui emprunter, rien à apprendre de lui.

Ce dernier fait a été mis en lumière par l'aventure

survenue au général Lebrun, allant, bien avant la guerre et muni d'une mission officielle, assister aux manœuvres d'artillerie de l'armée belge, au camp de Beverloo, y découvrant le canon allemand en acier, se chargeant par la culasse, qui constitua en grande partie la supériorité de nos adversaires, qui fut l'instrument de nos défaites, en appréciant les avantages dans un rapport officiel, et n'obtenant même pas la discussion de son rapport.

Mais si la guerre était inévitable, tôt ou tard, entre l'Allemagne reconstituée et la France, nous pouvions nous dispenser de la faire à l'époque où nous l'avons entamée et sous le prétexte que nous avons choisi. On sait comment elle est née. Le général Prim offre le trône d'Espagne au prince de Hohenzollern, qui l'accepte. Était-ce là un événement tout à fait imprévu, non pas du public, mais des personnages qui dirigeaient de haut la politique? Non, s'il faut en croire cette exclamation du général Prim lui-même, à la première réclamation de notre gouvernement : « Comment donc! Mais j'étais d'accord avec les Tuileries! » Imprévu ou non, l'événement est accueilli en France avec stupeur d'abord, avec colère ensuite. Le ministère responsable déclare qu'il ne permettra pas la reconstitution de l'empire de Charles-Quint. En Allemagne, on s'incline devant nos sommations; on s'incline à regret, car M. de Bismarck et M. de Moltke, qui sentaient leur pays armé jusqu'aux dents, n'attendaient qu'un prétexte pour jeter l'Allemagne sur la France. Mais on s'incline, parce que le roi Guillaume est un vieux gentilhomme qui ne veut pas se donner, vis-à-vis du reste du monde, l'allure d'un provocateur. Le prince Léopold de Hohenzollern renonce au trône d'Espagne. Ce devait être fini; nous n'avions plus rien à demander, et nous avions le droit de considérer l'aventure comme un succès diplomatique.

Mais en France, le chauvinisme était déchaîné, et aussi l'opposition qui ne voulait pas laisser l'Empire bénéficier de ce succès moral. Chauvins et adversaires de l'Empire réclament des garanties contre le retour d'une pareille combinaison. Et ces garanties, le gouvernement français, entraîné, va les demander au roi Guillaume lui-même. Il veut que le roi Guillaume s'engage à ne jamais permettre qu'un prince de sa famille aspire au trône d'Espagne. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'était une querelle d'Allemand que nous allions chercher au roi Guillaume, mais c'était au moins une exigence imprudente. Le Roi répond à notre ambassadeur, M. Benedetti, qu'il n'a rien à lui répondre.

Aussitôt, M. de Bismarck bondit, pour ainsi dire, sur la dépêche racontant cet incident. De son propre aveu, il la falsifie ; il transforme le congé courtois donné à notre ambassadeur en un refus de le recevoir, en un outrage, par conséquent, qu'il télégraphie à tous les représentants de l'Allemagne ; et il nous force à marcher, à déclarer nous-mêmes la guerre, en se donnant habilement, sinon honnêtement, l'attitude de l'homme provoqué qui se met en légitime défense. Donc, c'est la France qui a voulu la guerre, mais c'est M. de Bismarck qui l'a rendue inévitable, et c'est lui, en bonne justice, qui en est responsable.

Mais qui donc, en France, l'a voulue, cette guerre ? Quels en sont, par conséquent, les auteurs véritables ? Est-ce l'Empereur ? Non. L'Empereur ne voulait pas la guerre. L'Empereur ne pouvait pas la vouloir. L'Empereur connaissait mieux que personne les formidables armements de l'Allemagne et l'infériorité militaire de la France. Au 4 septembre, les personnes qui, à la suite de l'émeute victorieuse, pénétrèrent dans les Tuileries abandonnées, trouvèrent encore sur son bureau les fameux rapports du colonel Stoffel, qui énuméraient toutes les forces de l'Allemagne. M. Estancelin

était là, et il l'a raconté lui-même. L'Empereur était donc informé. En outre, l'Empereur était malade. Il était tombé, depuis longtemps déjà, dans un état de débilité physique et morale qui ne lui laissait plus ni force ni volonté, et qui l'éloignait, par conséquent, de toute politique agressive et belliqueuse.

Une preuve irréfutable que l'Empereur ne voulait pas la guerre m'a été donnée par le général Bourbaki. Le jour où la guerre allait être déclarée, le général Bourbaki, aide de camp de service, était sorti du palais de Saint-Cloud, pour se promener avec l'Empereur, dans un phaéton que le Souverain conduisait. Au cours de la conversation, l'Empereur demanda des nouvelles de Mme Bourbaki, et le général répondit que sa femme était à Paris pour préparer ses équipages de guerre, puisqu'il ne pouvait le faire lui-même à cause de son service au palais.

— Pourquoi vos équipages de guerre? lui dit l'Empereur. Il n'y a pas de guerre. Le désistement du Prince de Hohenzollern enlève tout prétexte.

Et, continuant sur ce thème-là, il fit au général cette comparaison :

— Figurez-vous qu'un beau jour, une île surgisse des profondeurs de l'Océan, dans la Manche. L'Angleterre et la France en revendiquent la possession. Toutes deux arment pour appuyer leurs droits. Puis, un beau matin, l'île redescend au fond de la mer. Il n'y a plus de guerre possible. Eh bien, la candidature du prince de Hohenzollern a été cette île. Plus d'île, plus de guerre ; plus de candidature, plus de guerre.

Donc, l'Empereur ne voulait pas la guerre. Il la savait inévitable dans l'avenir. Il sentait bien que si on l'évitait, cette fois, on ne l'éviterait pas toujours; mais il sentait aussi que c'était le rôle de notre diplomatie de jouer un jeu serré avec M. de Bismarck et de mettre la Prusse dans son tort, en la forçant à être

provocatrice, parce qu'alors la face des choses était changée, parce qu'alors l'Europe pouvait intervenir et intervenait probablement. Il ne faut pas oublier que si nous n'avons pas eu d'alliances, c'est précisément parce que nous avons provoqué; mais que nous nous étions préoccupés d'alliances éventuelles, et que les puissances qui nous ont abandonnés à notre sort se seraient probablement comportées différemment, si le signal de la guerre était parti de Berlin, au lieu de partir de Paris. Donc, encore une fois, Napoléon III n'a pas voulu la guerre. Mais, hélas! il en reste néanmoins responsable. Si elle avait été heureuse, il en aurait personnellement profité. Elle a été malheureuse, il en a pâti personnellement.

Qui donc a voulu la guerre? Nul plus que moi n'a de respect compatissant pour la malheureuse femme qui s'appelle l'impératrice Eugénie et qui, tombée de tous les sommets que puisse rêver l'âme humaine, pleure entre les deux cercueils de son mari et de son fils. Mais je suis bien forcé de reconnaître qu'elle a été, sinon l'unique, au moins le principal auteur de la guerre de 1870. Ah! certes, je ne lui marchanderai pas les excuses. Elle a droit à toutes les circonstances atténuantes. Elle savait que tôt ou tard la guerre éclaterait, et, en sa qualité de femme, de femme passionnée, elle pensait qu'il valait mieux en finir tout de suite. Elle n'entendait, elle ne voyait que des gens qui lui promettaient le succès immanquable. Elle nous croyait archiprêts. Est-ce qu'elle pouvait comparer les imperfections de notre armement, et même notre infériorité numérique, avec la supériorité des armements et des contingents allemands? Est-ce qu'elle n'était pas forcée de croire un ministre de la guerre, un maréchal de France, quand il lui affirmait, comme il l'affirmait au Corps législatif, mais avec plus d'abandon et de force persuasive, que rien, que rien absolument ne nous manquait?

Et puis, avant d'être femme n'était-elle pas mère? Ne voyait-elle pas arriver avec anxiété le moment où le Prince Impérial succéderait à son père? Ne sentait-elle pas que cette époque, critique pour les peuples, dans toutes les monarchies, serait rendue plus dangereuse encore par les menées d'une opposition radicale qui avait fini par faire pénétrer un peu partout de la désaffection pour le régime impérial? Elle voulait que Napoléon IV, son fils, fût aussi fort et aussi inébranlable que l'avait été Napoléon III, son époux. Elle croyait qu'il ne serait solidement assis sur le trône paternel que lorsque ce trône aurait pour étai la constitution de 1852, qui avait fait ses preuves. Or, pour ressaisir le pouvoir, tombé des mains défaillantes de l'Empereur, et pour le restaurer par des institutions vigoureuses, il fallait que le règne de Napoléon IV fût inauguré par une ère de succès militaires. Et, pour cela, il lui fallait une guerre contre l'Allemagne, une guerre qu'elle croyait d'avance devoir être aussi glorieuse que la guerre contre la Russie, et aussi courte que la guerre contre l'Autriche. Enfin, elle comprenait quelle faute elle avait commise en 1866, en empêchant l'Empereur d'accepter, par une initiative hardie, les offres que M. de Bismarck était venu apporter à Biarritz. Et cette faute, elle voulait la réparer.

Elle poussait donc désespérément à la guerre, et son influence était considérable. Elle avait sur l'Empereur un pouvoir à peu près sans limite. Elle le dominait, moins encore par ses charmes que par le souvenir des circonstances trop nombreuses où il les avait méconnus. Longtemps déjà avant la guerre, un familier du Château me disait : « L'Empereur, voyez-vous, a tellement peur des scènes d'intérieur, qu'il serait capable de mettre le feu aux quatre coins de l'Europe, pour se soustraire à une de ces scènes de ménage auxquelles il prête trop souvent le flanc par ses infidélités. » Le pouvoir de l'Im-

pératrice sur l'Empereur fut même assez fort pour obtenir le changement des dispositions primitives résolues en cas de guerre. D'après ce plan, nos forces étaient réparties en trois armées confiées, la première au maréchal de Mac Mahon, la deuxième au maréchal Bazaine et la troisième au maréchal Canrobert. Dans cette combinaison, l'Empereur restait à Paris et conservait le pouvoir. Mais l'affaiblissement de ses forces physiques et morales le transformait en obstacle et en gêne, au milieu d'une crise pareille, et c'est parce qu'elle fut plus mère que femme, c'est parce qu'elle croyait le pouvoir plus en sûreté dans ses mains de Régente, que l'Impératrice, d'accord en cela avec ce qu'on appelait le parti militaire, fit partir, pour commander l'armée, un pauvre homme qui n'avait même plus la force de régner.

Toute-puissante sur l'esprit de l'Empereur, l'Impératrice exerçait aussi une influence considérable sur le conseil des ministres. Et cette influence, elle la devait autant à son prestige de femme et de souveraine qu'à l'expérience des affaires et à l'habitude de les étudier, qu'elle avait contractées pendant ses nombreuses régences. C'est probablement pour lui obéir et lui complaire que le ministre de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, à la nouvelle de la candidature allemande, demandait à Émile de Girardin, qui l'a raconté, un article soufflant la guerre. Et, d'ailleurs, dans le cabinet, elle avait un appui notable en la personne du ministre des affaires étrangères, le duc de Gramont, qui, à mon avis, mérite la seconde place parmi les auteurs de la guerre.

Apparenté aux plus grandes familles de l'Europe, faisant partie de cette aristocratie internationale qui vit en quelque sorte en dehors et au-dessus des races humaines; ancien élève de l'École polytechnique, ayant, par conséquent, une certaine valeur person-

nelle, grand, magnifique, portant au-dessus du niveau moyen une tête un peu petite, mais altière et pourtant séduisante, le duc Agénor de Gramont, le « Bel Agénor », comme nous l'appelions déjà au lycée où il fut mon camarade de classes, avait fait toute sa carrière dans la diplomatie. Ambassadeur de France à Turin, il avait vu se dérouler toute la trame des intrigues ténébreuses du petit Bismarck italien, M. de Cavour. Devenu ambassadeur de France à Vienne, il avait pénétré, comme chez lui, dans cette société impériale autrichienne, la plus fermée qui soit au monde; et, comme il lui appartenait par sa naissance et ses allures, il avait été accablé d'égards et de prévenances.

A Vienne, régnaient alors des désirs implacables de revanche contre la Prusse que la politique et le temps ont amortis, détruits et transformés en résignation, puis en adhésion à la Triple-Alliance. Le duc de Gramont s'était laissé peu à peu pénétrer par cette atmosphère hostile à l'Allemagne renaissante, et, dans sa pensée, il voyait se dessiner un rôle superbe qui consistait à restaurer l'éclat de la maison des Habsbourg, à réparer les fautes que nous avions commises envers elle et, par répercussion, envers nous-mêmes, en contribuant à ses défaites, et à rendre, par le même coup de fortune, à sa patrie une prépondérance évanouie. Le duc de Gramont poussait donc, lui aussi, à la guerre, avec toute la force d'impulsion que lui donnait la connaissance supposée de tous les secrets de l'Europe. Il croyait à des alliances, à des coopérations immédiates, à la coopération italienne, à la coopération autrichienne.

Le général Lebrun, quelques mois auparavant, avait été envoyé en mission en Autriche, pour discuter avec l'archiduc Albert les termes d'une convention militaire. Il s'était heurté à des réticences qu'on n'avait pas comprises à Paris, et n'avait obtenu de l'archiduc que cette promesse dilatoire : « Nous ne pouvons pas être prêts

en même temps que vous, mais commencez par remporter une victoire, et nous marcherons », ce qui revenait à dire : « Nous irons à votre secours si vous êtes les plus forts. »

Dans les premiers jours qui suivirent la déclaration de guerre, le général Lebrun, voyant que rien ne bougeait en Autriche, exprima ses inquiétudes au duc, qui lui répondit : « Mon cher général, ayez confiance. Consacrez-vous en toute sécurité à vos fonctions militaires, et rapportez-vous-en à moi pour ce qui touche la politique. On ne me trompe pas, moi. »

Du côté de la Russie, mêmes illusions. Là, nous comptions au moins sur une neutralité absolue, et notre ambassadeur, qui était alors le général Fleury, très surpris en apprenant que le Czar avait promis à la Prusse d'intervenir pour immobiliser l'Autriche, ayant fait observer à Alexandre II que cet engagement équivalait presque à une attitude hostile, n'en obtint que cette réponse : « Question de forme, mon cher général. Je ne puis pas me brouiller avec mon oncle; mais vous êtes tellement sûrs de battre la Prusse que ma promesse éventuelle n'a aucune espèce de valeur. »

En continuant ma recherche des responsabilités, je trouve la figure de ce pauvre et excellent maréchal Le Bœuf, qui en a bien sa petite part. Certes! je ne lui reproche pas d'avoir dit devant la Chambre : « Nous sommes prêts et archiprêts. La guerre dut-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats. » Là, il ne pouvait pas parler autrement, et pour s'en rendre compte, il suffit de se figurer par l'imagination ce qui serait arrivé, s'il avait remplacé la phrase qu'on lui a tant reprochée par cette autre : « Nous ne sommes pas prêts, il nous manque tout, jusqu'aux boutons de guêtre. » Mais ce que je lui reproche, c'est d'avoir parlé devant ses collègues comme il devait parler devant la Chambre; c'est d'avoir cru à la réalité

de conventions militaires, qui ne signifiaient rien si elles ne devaient pas nous assurer les premiers succès décisifs pour le reste de la campagne; c'est de s'être laissé tromper par ses propres bureaux qui avaient déjà fait leurs preuves d'insuffisance en 1866 et en 1867; c'est d'avoir établi, grâce à eux, sur la mobilisation allemande et sur la mobilisation française, des calculs qui furent tous faux; car les Allemands furent prêts bien plus tôt qu'on ne le pensait et les Français bien plus tard; c'est d'avoir, par conséquent, trompé inconsciemment les autres ministres qui ne pouvaient pas contrôler ses informations.

La liste des responsabilités doit-elle être close là? Non. Il faut encore y faire entrer les chauvins de l'extrême droite, qui voulaient la guerre pour restaurer l'Empire autoritaire, et les calculateurs de l'extrême gauche, qui se tenaient prêts à exploiter la paix comme un acte de lâcheté et de trahison. Il faut encore l'élargir, pour y faire entrer la rue elle-même, avec ses ouvriers criant : « A Berlin! » avec les consommateurs de ses brasseries et de ses cafés élégants, brisant leurs bocks ou leurs verres mousseline sur les malheureux assez téméraires pour proférer en public des paroles pacifiques; avec ses théâtres pleins d'une foule qui chantait la *Marseillaise* et criait, elle aussi : « A Berlin! »; avec les ignorants et les instruits, depuis le portefaix du coin jusqu'à Émile de Girardin, qui pariait tapageusement pour notre entrée à Berlin. Mais c'est assez.

J'arrivai à Paris le 24 juillet, au matin, et au ministère de la Guerre, où je me transportai immédiatement, on me donna l'ordre de me rendre sans retard à Lunéville, où devait se constituer la division de chasseurs d'Afrique, placée sous mes ordres. En voici la composition :

Première brigade, commandée par mon ami, le général Margueritte;

1er régiment de chasseurs d'Afrique, colonel Clicquot de Mentque;

3e régiment, colonel de Galliffet.

Deuxième brigade, commandée par le général de la Jaille, que j'avais eu comme lieutenant-colonel, alors que je commandais le 3e régiment de l'arme;

2e régiment de chasseurs d'Afrique, colonel de la Martinière;

4e régiment, colonel de Quélen.

A ma division étaient attachées deux batteries d'artillerie sous les ordres du commandant Loyer :

1re batterie, capitaine Jaubert;

2e batterie, capitaine Bédarrides.

Le colonel Ferri-Pisani, aide de camp du prince Napoléon, devait être mon chef d'état-major. Mais il ne rejoignit pas, et fut remplacé par le commandant de Lantivy de Trédion, des services de qui je n'eus qu'à me louer et auquel j'adjoignis deux capitaines de cavalerie, MM. de Saint-Sauveur et Coste. Avec mon aide de camp, le capitaine Darras, nous étions quatre à Lunéville pour représenter toute ma division.

L'embarquement des troupes en Algérie avait été plus lent qu'on ne le croyait, et pendant plus de huit jours, je restai là, à m'énerver sur place, sans voir poindre un seul de mes régiments. Enfin, vers les derniers jours de juillet, les premiers des escadrons commencèrent à arriver par petits paquets, à peu près en même temps que les deux batteries d'artillerie. Ces batteries, prises dans des régiments voisins, avaient dû se compléter en hommes et en chevaux. Les hommes venaient de chez eux où ils avaient été renvoyés par anticipation, ou bien étaient des réservistes, et tous avaient à reconquérir l'habitude de se sentir les coudes. Les chevaux étaient eux aussi des réservistes; ils venaient de chez les cultivateurs à qui on les avait confiés depuis longtemps et chez qui ils n'avaient reçu

qu'une nourriture insuffisante, de sorte qu'ils étaient peu préparés aux fatigues de la guerre. Quant aux chasseurs d'Afrique, à leur arrivée, je ne pouvais faire qu'une chose : les inspecter minutieusement, homme par homme, cheval par cheval, sans qu'il me fût possible de rien changer à leur situation, les dépôts et les magasins étant en Afrique.

J'eus là une première déception. Je m'étais habitué, au Mexique, à voir mes chasseurs d'Afrique aussi soigneux de leur tenue en campagne qu'en garnison, et les escadrons qui me rejoignaient, les uns après les autres, apportaient leur tenue de manœuvre. C'était la coutume en Afrique que, pour économiser les uniformes, on fît campagne avec les effets les plus usés, et un de mes colonels avait poussé le respect de la tradition jusqu'à laisser dans ses magasins, là-bas, tous les effets neufs. C'était au moins imprudent pour une campagne comme celle que nous allions entreprendre. Mais, s'ils n'avaient pas apporté leurs plus beaux habits, mes cavaliers n'avaient pas oublié leurs bagages. Or, à mesure que la guerre s'était calmée en Algérie, les officiers et les hommes s'étaient habitués à un plus grand bien-être dans les déplacements. De là un luxe de bagages sans cesse grandissant, qui devenait un embarras et un obstacle à tout mouvement rapide. Mes troupes débarquèrent avec leurs bagages de campagne au grand complet, traînant derrière elles une infinité de chevaux de bât et de mulets, comme si elles allaient manœuvrer dans le désert, où il faut tout emporter, parce qu'on ne peut rien s'y procurer.

En outre, on avait contracté en Afrique l'habitude de faire camper les troupes, pour les avoir toujours groupées, sous l'œil de leurs chefs. L'établissement d'un camp est une chose assez simple. On choisit un endroit où se trouvent le plus de ressources naturelles du pays, de l'eau, du bois, de l'herbe ou des moissons

sur pied pour les chevaux. On place des grand'gardes et on établit des postes sur les quatre faces de la position, pour ne pas être surpris, et les hommes n'ont plus qu'à dresser leurs tentes, attacher les chevaux à la corde et faire la soupe.

Le cantonnement est beaucoup plus difficile et exige beaucoup plus de science et d'attention. Il faut d'abord avoir un service de renseignements supérieurement organisé qui, par parenthèse, nous fit défaut pendant les débuts de la campagne. Il faut connaître sur le bout du doigt la géographie de la contrée, les ressources locales, afin de répartir et fractionner les troupes dans les villages et les hameaux. Il faut qu'elles puissent se relier entre elles, afin de se concentrer et de s'entr'aider en cas de surprise. Il faut connaître et faire connaître les chemins et les sentiers par lesquels elles s'écouleront, sans se heurter et sans s'encombrer, pour marcher ou manœuvrer, le lendemain. C'est beaucoup plus compliqué que de dresser une ville de toile là où l'on est. Mais cette ville de toile a l'inconvénient d'entraîner un bagage encombrant, de signaler à l'ennemi des forces qu'on peut avoir intérêt à lui dissimuler, et de rendre les dislocations plus longues, tout en les rendant plus simples. Il peut être nécessaire de rester ainsi groupé à la veille d'une bataille; mais, de façon générale, le cantonnement est mille fois préférable.

Les morceaux de ma division, arrivant successivement, prenaient au fur et à mesure position dans le beau parc qui s'étend autour du château de Lunéville, près du terrain de manœuvre, et j'étais là, anxieux, attendant les événements et les ordres, dans la ville, dont le silence n'était troublé que par les chants avinés d'hommes du peuple qui hurlaient la *Marseillaise*, et voisinant avec le général de Bonnemains qui, plus heureux que moi, avait ses quatre régiments de cuirassiers au grand complet. Nous ne savions rien de ce qui se

passait devant nous, sur le front immense de l'armée française, répartie en sept corps, depuis Saint-Avold jusqu'à Belfort, c'est-à-dire sur toute la frontière du Nord-Est. On sait comment elle était composée :

L'Empereur commandant en chef. Le maréchal Le Bœuf, major général, suppléé dans ses fonctions de ministre de la Guerre par le général Dejean. Le général Lebrun et le général Jarras premier et second aides-majors généraux.

1er corps d'armée, le plus important de tous (4 divisions d'infanterie et 2 divisions de cavalerie) : Maréchal de Mac Mahon, à Strasbourg ;

2e corps : Général Frossard, à Forbach ;

3e corps : Maréchal Bazaine, à Saint-Avold ;

4e corps : Général de Ladmirault, à Thionville ;

5e corps : Général de Failly, à Sarreguemines ;

6e corps : Maréchal Canrobert, en réserve au camp de Châlons ;

7e corps : Général Douay, à Belfort ;

Garde Impériale : Général Bourbaki, à Metz.

Il y avait donc là, sur une ligne de 265 kilomètres à peu près, 235,000 Français formant des groupes isolés, mal reliés ensemble, encore dépourvus d'une partie de leur matériel et qui, présentant partout un front trop faible, devaient être forcément percés, séparés et anéantis par l'armée allemande, se présentant massée, en trois armées, et comptant, en troupes de campagne ou de remplacement, un effectif au moins quadruple du nôtre. Si l'on voulait réduire à l'état de figure schématique, pour les profanes, cette première partie de la guerre où fut définitivement fixé le sort des armes, il faudrait imaginer un rang de 100 hommes espacés d'au moins dix mètres chacun ; ce serait l'armée française. En face, il faudrait figurer trois masses d'hommes se précipitant à trois endroits différents pour traverser cette ligne, de sorte que devant chaque homme de la

ligne, il arrivât successivement quatre hommes de la masse.

La comparaison n'a rien de bien militaire. Jomini ne se la serait pas permise ; mais elle fait image et permet de bien comprendre le mécanisme de notre défaite.

Le 2 août, le maréchal Le Bœuf traversa Lunéville et prévint, en passant, le général de Bonnemains de se tenir prêt à rallier, avec sa division de cuirassiers, le 1er corps, à Haguenau. Il m'aurait donné le même ordre, et j'aurais, par conséquent, eu ma part dans la bataille de Frœschwiller, si ma division eût été concentrée. Mais je n'avais encore sous la main qu'un régiment et demi, le 1er et la moitié du 2e. Le major général allait à Strasbourg, pour répondre aux doléances du maréchal de Mac Mahon, qui ne cessait de se plaindre de la pénurie du 1er corps, où tout manquait, personnel et matériel. L'aide de camp du maréchal Le Bœuf, le colonel, depuis général Mojon, dont M. Cavaignac a épousé la fille, avait été envoyé une première fois auprès du maréchal de Mac Mahon, qui était tout à fait monté. Il avait essayé de le calmer, et comme il lui faisait remarquer qu'à sa droite, le 7e corps du général Douay était prêt à l'appuyer, le Maréchal lui avait répondu par une de ses boutades drolatiques : « Douay ! Laissez-moi donc tranquille, il est encore à l'Ambigu. » Et il prononçait l' « Ambégu », comme un gamin de Paris.

Le major général allait donc tâcher de calmer son collègue. On commençait, d'ailleurs, à comprendre déjà, dans l'armée, quelle faute on avait commise, en renonçant à la constitution de trois masses imposantes, dont chacune aurait pu faire quelque chose, pour cette formation en huit masses trop faibles. On essaya d'y remédier, en mettant les corps à la disposition les uns des autres. C'est ainsi que le maréchal de Mac Mahon allait être prévenu qu'il pouvait disposer des 5e et

7ᵉ corps, trop tard pour les concentrer en temps utile. C'est ainsi que le maréchal Bazaine devait, plus tard, disposer des 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ corps, dont il se servit si mal le jour de Spicheren.

Enfin, nous étions au mois d'août, c'est-à-dire en guerre depuis quinze jours; pas un coup de fusil n'avait été tiré, et déjà, comme par une sorte de magnétisme animal, l'inquiétude se propageait. Le bulletin un peu retentissant qui nous annonçait la prise de Sarrebrück ne la dissipa pas complètement. On n'y vit qu'une sorte d'affaire de parade, arrangée pour que le Prince Impérial reçût, aux côtés mêmes de son gouverneur, le baptême du feu. L'enfant s'y comporta admirablement.

Le 4 au soir, tant les nouvelles mauvaises vont vite, une vague rumeur se répandit à Lunéville : un combat malheureux avait été livré par des troupes du 1ᵉʳ corps, sans qu'on connût ni l'importance ni le théâtre de ce combat. Le lendemain, mon aide de camp Darras, qui revenait de Paris, m'apporta tous les détails de l'affaire de Wissembourg. Le maréchal de Moltke, on l'a su depuis, avait demandé aux trois commandants des armées allemandes quel jour ils seraient prêts. « Le 3 au soir », lui fut-il répondu. « Alors, avait riposté le maréchal, on entrera sur le territoire français le 4, au matin. » Et le 4, à huit heures du matin, les troupes du général Abel Douay, au repos dans leurs bivouacs, étaient surprises et couvertes inopinément de projectiles par un corps d'armée bavarois, qui s'était glissé à travers les bois, jusqu'à portée de canon du camp.

Et le service des reconnaissances ? dira-t-on. Et les pointes de cavalerie, ces tentacules de l'armée ? On n'y avait même pas pensé. On croyait avoir devancé l'ennemi, on croyait qu'on engagerait soi-même le combat offensif, où et quand on voudrait. On le croyait à l'armée, on le croyait à Paris, où la première nouvelle de l'agression déterminée des Allemands fut accueillie

avec une stupéfaction profonde. Et pourtant les avis n'avaient pas manqué. Depuis plusieurs jours déjà, le sous-préfet de Wissembourg les multipliait. Il écrivait, il télégraphiait, il disait : « De grands mouvements militaires se passent derrière les forêts ; les environs de Wissembourg regorgent de troupes toutes prêtes. Prenez garde ! » De Paris, on lui répondait en l'invitant à modérer son zèle, et la veille même de l'affaire, le général Abel Douay, précédant de quelques instants sa division, accueillit par un sourire d'incrédulité les terreurs et les renseignements du sous-préfet.

Cependant, le matin, il avait envoyé en reconnaissance deux escadrons, qui revinrent annonçant que tout était tranquille. En dépit de la surprise, des mesures défensives furent aussitôt ordonnées, et nos troupes ne succombèrent que sous le nombre. Le malheureux Douay paya sa confiance de sa vie. Il fut atteint d'un éclat d'obus en pleine poitrine, en dirigeant le combat au milieu de sa batterie de mitrailleuses, et mourut deux heures après.

Isolé à Lunéville, sans nouvelles, sans ordres, ne disposant encore que de deux régiments et d'un seul escadron du 3e, j'étais dans une anxiété facile à comprendre, et je cherchais à me renseigner par tous les moyens. Le 6, je dînais chez le sous-préfet de Lunéville, qui me dit : « Il a dû se passer un événement considérable, car aujourd'hui le télégraphe n'a cessé de fonctionner toute la journée. » Je cours à la gare, avec le général Margueritte et mon aide de camp. J'interroge le chef de gare ; je vois un homme embarrassé, troublé par l'idée de se compromettre, en répandant de fausses nouvelles. Je le presse ; je lui fais comprendre l'intérêt que j'ai à tout savoir, même les fausses nouvelles.

— Eh bien ! me dit-il enfin, mon général, puisque vous l'exigez, voici ce que j'ai entendu dire, sans pouvoir le garantir : on assure que le maréchal de Mac

Mahon a perdu une grande bataille, dans la forêt de Haguenau. On assure même qu'il est tué ou dangereusement blessé. Au reste, un aide de camp de l'Empereur, venant de Metz et allant à Strasbourg, en train spécial, a passé ici dans la journée. Il repassera ce soir à minuit, dans son train. Revenez, vous pourrez lui parler et tout savoir.

Pour plus de sécurité, je fis les cent pas sur le quai de la gare pendant plus de quatre heures, pour ne pas laisser passer le train annoncé. A minuit, il arrivait, composé d'une locomotive et d'une seule voiture, avec une seule personne dans cette voiture. Je me précipite dans le compartiment mal éclairé, et je trouve le colonel Klein de Kleinenberg, officier d'ordonnance de l'Empereur, que je connaissais depuis fort longtemps : « Ah ! mon général, me dit-il en m'apercevant, quel affreux spectacle que celui auquel je viens d'assister ! A la première nouvelle de l'engagement, l'Empereur m'envoie du côté de Frœschwiller, pour lui rapporter des renseignements exacts et des impressions vues. Plus de deux lieues avant d'y arriver, je croise un trompette du train, sans coiffure, fuyant, la terreur peinte sur le visage, puis, derrière lui, un torrent de soldats conducteurs appartenant à tous les régiments, ayant coupé les traits de leurs chevaux ou jeté leur charge, pour courir plus vite, et fuyant à toute bride, encore bien qu'ils n'aient pas vu le feu, puis, des soldats qui n'ont pas combattu, tout cela mêlé, refusant de s'arrêter pour me renseigner. J'ai cru à un sauve-qui-peut général, jusqu'au moment où j'ai pu joindre le Maréchal que j'ai trouvé, lui au moins, plein de calme et de sang-froid, acheminant ses troupes sur la route de Saverne. C'est une bataille perdue ; mais c'est moins grave que j'avais cru. Il n'y a guère eu de désordre qu'à l'arrière. Les cuirassiers ont chargé, pour couvrir la retraite. Ils ont été anéantis. »

Cette dernière version était elle-même très exagérée, car la plus grande partie des cuirassiers qui ont chargé à Reichshofen ont pu jouir de la popularité méritée qu'ils avaient acquise. Mais ces nouvelles, annoncées d'une voix hachée, en pleine nuit, pendant que la locomotive sifflait, avant de reprendre son élan, m'atteignirent en plein cœur. Je rentrai, affectant un calme que je ne ressentais pas et attendant, de minute en minute, du grand quartier général un ordre de départ. Il n'arriva qu'à dix heures du matin. Il me prescrivait de partir avec mes troupes pour Nancy, de Nancy à Bernecourt, de Bernecourt à Saint-Mihiel, où j'attendrais de nouvelles instructions.

Je prescrivis le départ pour midi, et j'allai d'abord conduire à la gare ma femme, qui m'avait accompagné à Lunéville, afin de rester auprès de moi jusqu'au dernier moment. Le service des trains était déjà désorganisé ; il n'y avait plus d'horaire. On attendait des convois de blessés. On formait des trains militaires, pour aller chercher le grand parc d'artillerie, commandé par le colonel Brady, et qu'il s'agissait de ramener en arrière le plus vite possible. La gare était assiégée par les familles des officiers de cuirassiers de la division de Bonnemains, restées à Lunéville, et inquiètes du sort des leurs. Il y avait entre autres la femme du colonel du 3e de cuirassiers, M. de Lafutsun de la Carre. Je la connaissais ; elle était la fille du président du tribunal de Blidah, et avait épousé son mari quand il était capitaine au 1er de chasseurs d'Afrique. Elle se précipita sur moi : « Mon général, savez-vous quelque chose ? On dit qu'il y a un colonel de cuirassiers parmi les morts ; ce doit être mon mari. Je suis sûre que c'est lui. — Mais non, Madame, calmez-vous. Je ne sais rien, je ne sais rien. J'espère que vous aurez de bonnes nouvelles. Adieu ! Adieu ! »

Je savais depuis le matin qu'elle était veuve. Son

mari avait eu la tête emportée par un boulet, devant son régiment.

A midi précis, mes escadrons rompaient pour aller coucher à Nancy, et, comme on voulait épargner aux habitants la corvée plus désagréable que dispendieuse du logement militaire, je les fis camper dans la prairie de Tombelaine, à côté de l'endroit où, d'après la légende, on a retrouvé le corps de Charles le Téméraire. Sur la route de Nancy, les populations me parurent tristes, inquiètes, abattues.

Le 8 août, je partis de bonne heure de Nancy, pour faire étape à Bernecourt. Là, il fallut me fâcher avec mes chasseurs. Les habitants, voulant leur faire un accueil patriotique, avaient défoncé à leur intention quelques barriques de vin, et si un verre de vin soutient l'homme, comme dit l'autre, plusieurs verres désorganisent le bivouac. Je rédigeai un ordre du jour des plus sévères que je fis lire devant les escadrons, à cheval, sabre en main, et devant les deux batteries, également à cheval et attelées. Et le 9 de grand matin, je soustrayais en toute hâte mon monde à une hospitalité trop expansive, pour arriver de bonne heure à Saint-Mihiel, après une étape de sept lieues.

Dans l'après-midi, je vis avec plaisir déboucher le reste de mon 3e régiment, débarqué le matin même à Commercy et ralliant la division, sur les renseignements recueillis par son chef de détachement. J'avais donc trois régiments sur quatre.

J'avais donné des ordres précis pour que la nuit fût plus tranquille que la précédente, lorsque vers cinq heures du soir, je reçus un mot du premier aide-major général, le général Lebrun, me demandant si je pouvais arriver le lendemain matin à Metz, où, me disait-il, ma présence était impatiemment attendue. Je répondis que j'allais me remettre en route et que je marcherais sans m'arrêter jusqu'à Metz.

A sept heures, la soupe et l'avoine étaient mangées, le camp levé, et après une marche de nuit longue et fatigante, dans la matinée du 10, après avoir averti de mon arrivée le major général, en lui envoyant des estafettes de Gorze qui allait être, peu de temps après, le quartier général des armées allemandes, j'installai mes trois régiments et mes deux batteries au « Ban Saint-Martin », c'est-à-dire sur cette grande esplanade, assez semblable au Champ de Mars parisien, quoique plus petite, qui se trouve au flanc de la ville de Metz et qui était déjà encombrée de troupes. Je pris gîte dans une petite auberge du faubourg, à côté de mon camp, et je commençais à me reposer, lorsqu'un officier d'ordonnance vint me chercher de la part de l'Empereur, qui avait établi son quartier impérial à la Préfecture.

En m'y rendant, je croisai le Prince Impérial qui, à cheval, accompagné de deux aides de camp et d'une escorte de Cent-Gardes, venait lui-même à mon camp, pour voir les chasseurs d'Afrique. Il avait à peine quatorze ans, mais il accomplissait déjà ses devoirs de chef avec grâce et aplomb. Il avait l'air d'une petite statue équestre, dans son uniforme de petite tenue de sous-lieutenant d'infanterie, sans épaulettes, avec le képi, le sabre et, sur le côté gauche de la poitrine, la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur. Je m'excusai auprès de lui de ne pas pouvoir lui faire moi-même les honneurs de mon camp, et j'arrivai à la Préfecture.

Tout le service impérial y était. Dans une grande salle du rez-de-chaussée, on avait organisé un buffet abondamment servi, et on commença par me demander si je voulais prendre quelque chose. Je remerciai. Aides de camp, officiers d'ordonnance, généraux, tout le monde m'accueillait avec une affabilité et un empressement qui me firent d'abord plaisir, et peine ensuite, car cette idée me traversa la tête : En sont-ils déjà là que

l'arrivée de trois régiments de cavalerie et de deux batteries leur semble un événement si important? Leur agitation, dissimulant mal leur inquiétude, me sembla de mauvais augure. On aurait dû être plus calme auprès de l'Empereur.

Je montai au premier étage et m'assis dans le salon d'attente qui précédait le cabinet de l'Empereur, jusqu'à ce qu'on m'appelât. Là, je vis venir à moi une espèce de vieux général, vêtu d'une tunique démodée, coiffé d'un képi qui ne semblait pas avoir été confectionné pour lui, et culotté d'une façon de pantalon rouge à pieds d'éléphant, comme on en portait jadis à l'armée.

— Eh bien! général du Barail, me dit-il en m'abordant, vous ne reconnaissez donc plus les anciens?

Je tendais tous les ressorts de ma mémoire, et il m'était impossible de mettre un nom sur cette physionomie très fine, mais ridée, vieillotte, avec de petites moustaches blanches. Il me semblait bien pourtant que c'était le général de Boislecomte, que j'avais connu autrefois, quand il commandait la division territoriale de Lille; mais la crainte de me tromper me faisait balbutier.

— C'est trop fort, me dit ce guerrier suranné, un vieil Africain comme vous ne reconnaît pas Changarnier!

— Ah! mon général, lui dis-je, pardonnez-moi. En effet, je n'aurais pas dû hésiter un seul instant. Mais j'ai une excuse. Comment voulez-vous que je reconnaisse Changarnier chez Napoléon III?

— Que voulez-vous? me répondit-il. La France est malheureuse; ceux qui l'aiment doivent s'unir. J'ai apporté mon épée à l'Empereur. J'ai tout oublié; l'Empereur aussi. Me voici à son état-major, mangeant à sa table, le servant de ma vieille expérience et de mes avis. Je suis venu sans rien; on m'a attifé. L'un m'a prêté un képi, l'autre une tunique, le troisième un pantalon. Et me voici!

— Eh! parbleu! vous avez bien fait. C'est du Changarnier, ça! C'est du pur Français! La victoire et vous, vous avez trop longtemps coqueté ensemble, pour qu'elle ne vienne pas, fidèle aux amours d'autrefois, là où vous êtes.

— Vous voyez bien!...

A ce moment, la porte de l'Empereur s'ouvrait violemment, et nous voyions apparaître deux officiers généraux, qui sortaient en continuant une discussion des plus vives : l'un, les joues enflammées, gesticulant, parlant bruyamment; l'autre, pâle, les dents serrées, et répondant par des phrases sifflantes. Le premier était le maréchal Le Bœuf, le second était le général Frossard. Le Maréchal m'aperçut, me prit comme diversion.

— Venez, me dit-il, l'Empereur vous attend.

Et j'entrai derrière lui dans le cabinet impérial.

Derrière une table surchargée de papiers, l'Empereur était assis, presque étendu sur un canapé. Il avait l'air affaissé, las, éteint, et tirait de sa cigarette des bouffées qui passaient, en s'éparpillant, à travers ses grosses moustaches. Mais il était aussi calme, aussi doux, aussi accueillant qu'à Compiègne. Il m'avait à peine dit bonjour que déjà je passais au second plan, car, derrière le Maréchal, le général Frossard était rentré et, interpellant l'Empereur, le faisait juge du conflit. Ce conflit, le voici :

C'était à Bernecourt seulement que j'avais appris la perte de la bataille de Spicheren, que j'avais d'abord confondue avec celle de Frœschwiller, sur des indications vagues, et parce qu'il me semblait impossible que nous eussions été battus deux fois le même jour. Or, à cette bataille de Spicheren, où le maréchal Bazaine fit preuve d'une incurie criminelle qui aurait dû le disqualifier à jamais, en laissant écraser le corps du malheureux général Frossard, qu'il pouvait soutenir avec deux autres corps d'armée, à portée du combat et dont l'ar-

rivée eût changé la défaite en une victoire dont les suites eussent été incalculables ; à cette bataille de Spicheren, dis-je, la division de Laveaucoupet, engagée au moment décisif, avait déposé ses sacs à terre pour aborder l'ennemi. Les péripéties de la bataille l'avaient écartée de l'endroit où étaient les sacs, et, la retraite s'imposant, les sacs étaient tombés entre les mains de l'ennemi, avec les objets de campement, les marmites, bidons, gamelles, tous les ustensiles indispensables à l'existence du soldat en campagne. Rétrogradant à proximité de Metz, le général Frossard était venu demander aux magasins centraux le remplacement de tout ce matériel. Mais l'administration de la Guerre avait été incapable de satisfaire à cette réclamation, comme à bien d'autres, hélas ! Et c'était là l'objet de la discussion. Sans se lasser, très froidement, mais d'un ton très ferme, le général Frossard demandait ses bidons et ses gamelles, et, sans se lasser non plus, le général Le Bœuf lui faisait une réponse, toujours la même, invariablement : « Il n'y en a pas. »

— Comment ! il n'y en a pas !

— Non, il n'y en a pas. L'intendant général m'a expliqué parfaitement pourquoi cette sorte d'approvisionnement n'avait pas été constituée à Metz.

Et le Maréchal s'embourbait dans des théories sur la défensive substituée, au dernier moment, au plan primitif d'offensive. Mais le général Frossard ne perdait pas le nord.

— Il est impossible, disait-il, que dans une place de première ligne, pouvant, les circonstances le démontrent, devenir base d'opération, vos magasins soient assez démunis pour ne pas pouvoir remplacer les objets de campement d'une seule division. Si c'est cela que vous appeliez être prêt !

Alors l'Empereur, intervenant, avec son flegme imperturbable :

— Mais, général Frossard, si le Maréchal vous dit qu'il n'y a pas d'objets de campement dans les magasins de Metz, c'est qu'il n'y en a réellement pas. Arrangez-vous autrement. Faites acheter en ville des récipients quelconques.

— Mais, Sire, ce n'est pas possible. Il n'y a en ville que des pots et des marmites en terre. Est-ce que les soldats peuvent emporter sur leurs sacs des pots et des marmites en terre ? Est-ce pratique, cela?

— Non, ce n'est pas pratique. Mais puisqu'on vous dit qu'il n'y a pas autre chose!

Le général Frossard sortit enfin, furieux. Et l'Empereur, s'adressant à moi, qui écoutais tout cela, impassible, me dit :

— Je vous ai fait venir à Metz, général du Barail, parce que votre division, composée de régiments qui ont constamment fait la guerre, doit être familiarisée avec le service en campagne, qu'on semble avoir oublié dans notre cavalerie, depuis le commencement des opérations.

— Et certes, ce n'est pas de ma faute, dit le Maréchal en interrompant l'Empereur. J'ai assez souvent recommandé aux officiers de cavalerie d'étudier le livre du général de Bracke.

Je me bornai à répondre que j'essayerais de faire de mon mieux, et je pris congé. Mais, en m'en allant, je réfléchissais à cette scène réellement topique, à cette évocation d'un livre au moment où il ne s'agissait plus de lire. Je ruminais tout ce j'aurais pu répondre à l'Empereur, se plaignant de sa cavalerie, si les récriminations avaient été de saison.

Oui, la cavalerie avait mal éclairé. Oui, elle avait mal fait le service des avant-postes. Oui, elle avait laissé surprendre l'armée, à Wissembourg et à Reichshoffen ! Mais à qui la faute ? Lui avait-on appris le service en campagne ? Les généraux avaient-ils même su profiter du peu qu'elle en savait ?

Aux inspections générales, un régiment était réputé convenablement instruit, quand il exécutait à peu près correctement, devant l'inspecteur, une sorte de carrousel où tout était calculé, jusqu'à la longueur d'une foulée, des manœuvres d'ensemble qu'on ne pratiquait jamais à la guerre, parce que si on les avait tentées, l'on aurait presque toujours été pris en flagrant délit de formation et bousculé. Et encore, ces manœuvres, les exécutait-on sans tenir compte de ce que, au camp de Châlons, sir Hope Grant appelait « l'hypothèse », c'est-à-dire l'éventualité militaire à laquelle elles devaient répondre.

A quoi appréciait-on la valeur d'un officier de cavalerie ? A la hardiesse qui le poussait à s'élancer en avant ? A la perspicacité qui lui avait fait voir quelque chose ? A la précision avec laquelle il rendait compte de ce qu'il avait vu ? Pas le moins du monde ! Pour qu'il avançât, un officier devait passer pour un bon manœuvrier. Et pour passer pour un bon manœuvrier, il fallait que le commandement qu'il entendait éveillât dans sa mémoire un second commandement résultant du premier et qu'il proférait, sans même se rendre compte du point où il dirigeait sa troupe. Si ce second commandement n'était pas instantané, comme le son d'un piano quand le doigt se pose sur une touche, si l'officier se donnait le temps de la réflexion, il était perdu, car, ou bien il se trompait, ou, s'il ne se trompait pas, le léger retard entre les deux commandements suffisait à tout brouiller. Voilà ce qu'on avait demandé aux officiers et aux troupes jusque-là, et aujourd'hui on leur demandait autre chose. Et on s'étonnait de ne pas l'obtenir.

Je rentrai, l'esprit un peu noir, dans mon auberge.

VII

SOUS METZ.

Mon état-major. — Le général Margueritte. — A l'avant-garde. — Une victoire inutile. — Au bivouac. — Les cavaliers de la Grande Armée. — Le matin de Rezonville. — Départ de l'Empereur. — Marche au canon. — Un souvenir de 1815. — Cinq mille sabres. — Le soir de la bataille. — Court résumé.

La journée du 10 août fut consacrée au repos. Hommes et chevaux, qui venaient de marcher pendant vingt-quatre heures, en avaient besoin. La division, encore incomplète, ne se composait que de trois régiments sur quatre. Le 4e de chasseurs d'Afrique ne l'avait pas rejointe et ne la rejoignit jamais. Mon état-major, du moins, était au grand complet et ainsi composé : aide de camp, le capitaine Darras, qui allait bientôt recevoir la croix de la Légion d'honneur, après la bataille de Rezonville ; officier d'ordonnance, le baron de Buros, lieutenant au 3e de chasseurs d'Afrique. Engagé comme simple soldat dans l'artillerie, sous-officier de cavalerie en Crimée, sous-lieutenant après Solférino, décoré pour faits de guerre en Afrique, il a été retraité récemment, comme colonel du 6e de dragons. Il aurait dû arriver plus haut. Mais il a subi le contre-coup de mes propres disgrâces que je racon-

terai en leur temps. Ce galant homme, ce soldat vaillant et dévoué a souffert à cause de moi.

Le chef d'état-major, colonel Ferri-Pisani, aide de camp du prince Napoléon, petit-fils du maréchal Jourdan, n'ayant pas rejoint, fut remplacé par le commandant de Lantivy de Trédion, homme de devoir et de conscience qui, devenu veuf et voulant se consacrer à l'éducation de ses deux fils, s'est immobilisé, depuis, dans les fonctions d'aide de camp du général de Martimprey, gouverneur général des Invalides. Il est, cependant, arrivé au grade de général de brigade. Il avait pour adjoints : le capitaine Delattre, tombé malade à Lunéville, que j'ai retrouvé à peu près aveugle à Tours, et le capitaine Chalanqui, charmant officier, mais de santé délabrée. Après avoir tenu bon pendant la campagne, il dut quitter l'armée, au retour de captivité. Le capitaine Paul de Saint-Sauveur, qui avait accompagné, comme aide de camp, le général Castelnau au Mexique. Très remuant, sans grande vocation militaire, donna sa démission après la Commune. A peu près ruiné, après avoir possédé une grande fortune, il est mort, il y a douze ans, d'une façon mystérieuse à l'hôtel Vouillemont. Et enfin le capitaine Coste. Beaucoup de valeur et d'instruction. A donné sa démission brusquement. Je le vois encore, à Paris, et l'apprécie beaucoup.

Mon état-major était complété par trois jeunes lieutenants stagiaires de la division, qui servirent à souhait : MM. Tronchet, Lelasseu et Lorrain.

Le lendemain, 11 août, nous exécutâmes une grande reconnaissance dans la direction du nord-est, sur Pange et Ars. Nous prîmes contact avec les coureurs ennemis, sans qu'il en résultât un engagement sérieux. La présence de la cavalerie allemande fut signalée par ce fait qu'elle m'enleva trois chasseurs d'Afrique. Quand je vins rendre compte de cette reconnaissance au ma-

réchal Le Bœuf, il me parut enchanté. Il se frottait les mains, et à chaque détail que je lui donnais, il répondait : « Ça mord, ça mord ! » Se donnait-il le change, ou voulait-il me le donner?

Le 12, je reçus l'ordre d'envoyer une brigade à Pont-à-Mousson. La cavalerie allemande venait d'y apparaître. Elle avait coupé la ligne de chemin de fer qui nous reliait au camp de Châlons, et par laquelle arrivait le 6e corps, commandé par le maréchal Canrobert, dont la présence était impatiemment attendue. Je chargeai de cette opération le général Margueritte, pour qui j'avais autant d'estime que d'attachement. Le général Margueritte était peut-être le plus complet de nos officiers de cavalerie, et il serait devenu certainement le grand chef de toute l'arme, s'il n'avait pas trouvé la mort, quelques jours plus tard, à Sedan. Il régla sa marche de façon à arriver à Pont-à-Mousson à la nuit tombante. Il y trouva un détachement de dragons prussiens, occupés à enlever les rails et protégés par un détachement de hussards qui, en voyant accourir les chasseurs d'Afrique, se barricadèrent au plus vite dans une grande auberge. Pendant qu'avec un de ses régiments il investissait cette auberge, l'autre fondait sur les dragons et les détruisait, tuant un officier et quatorze cavaliers, faisant prisonniers deux officiers et vingt-six hommes. Les hussards essayèrent d'échapper à leur sort par une brusque attaque. La grande porte de l'auberge s'ouvrit, et tout le détachement se précipita sur nos chasseurs, sabre en main. Margueritte reçut d'un des officiers un coup de sabre qui coupa en deux la visière de son képi. Ce trait d'audace ne réussit pas, et les hussards furent tous tués ou capturés. Margueritte fit rétablir la voie; et le 6e corps put rejoindre l'armée de Metz, malheureusement pas tout à fait en entier, car il lui manqua toujours son artillerie, sa division de cavalerie, son génie, ses services

administratifs et presque le quart de son infanterie, trois régiments sur seize. Margueritte n'en avait pas moins réussi son opération, sans avoir besoin d'un corps d'éclaireurs volontaires qui devait, à ce que m'avait dit le général Jarras, sortir derrière lui pour l'appuyer et qui ne put pas quitter Metz. Ce corps avait été organisé, avec beaucoup de fracas et d'agitation, par un M. Arnous-Rivière. Il n'eut pas d'histoire et n'en pouvait pas avoir.

Les quelques jours que je passai à Metz, avant l'ouverture des opérations actives, furent agités et attristés par les nouvelles alarmantes venues de Paris. Nos premiers revers avaient éveillé dans la Capitale des sentiments que les proclamations du Gouvernement, rédigées pour les calmer, n'avaient fait que surexciter. La chute du ministère, les troubles dans la rue, une émeute à la Villette, nous prouvaient que, dans notre malheureux pays, ne régnaient plus cette union, ce concours désintéressé de toutes les volontés, indispensables au succès de notre entreprise, et dont l'Allemagne entière nous donnait, hélas! en ce moment, l'exemple.

Le décret impérial, qui remettait le commandement suprême au maréchal Bazaine, vint encore augmenter les fâcheuses impressions du monde militaire. Ce n'était pas que le choix lui-même provoquât des protestations. En dépit de sa criminelle inaction du jour de Spicheren, le maréchal Bazaine n'avait pas encore perdu la confiance de l'armée. Elle reconnaissait encore en lui des qualités qu'elle croyait à la hauteur de sa tâche, et parmi nous, quelques rares esprits clairvoyants avaient seuls percé ces finasseries arabes qui ne pouvaient plus servir sur un théâtre agrandi, ce profond égoïsme qui allait lui faire subordonner les intérêts de la patrie à ses calculs personnels, cette sécheresse de cœur et cette absence de caractère qui disqualifient un chef.

Mais si l'on acceptait le maréchal Bazaine, on n'accueillait qu'avec de funestes pressentiments la faiblesse de ce gouvernement, qui se laissait emporter par le courant, et qui se laissait imposer un généralissime par ses ennemis irréductibles.

Ce fut dans la journée du 12 que l'Empereur remit le commandement au maréchal Bazaine. Les plans étaient encore une fois changés. On avait commencé par vouloir trois armées indépendantes, puis sept corps d'armée et même huit, en y comprenant la Garde, puis deux armées produites par la fusion de ces sept corps. Maintenant, il ne s'agissait plus que d'avoir une seule armée, et de concentrer au camp de Châlons toutes les forces actives du pays. Pour cela, il fallait que l'armée du Rhin, l'armée de Metz, se repliât sur Châlons, et l'Empereur insista de toutes ses forces auprès du Maréchal, pour qu'il prît sans tarder les dispositions nécessaires. Le Maréchal promit, et, le 13, parut l'ordre général de mouvement. Ma mission consistait à quitter mon bivouac sous Metz, le 14, à une heure, pour couvrir et éclairer l'armée sur la route de Verdun, par Conflans, tandis que la division de Forton remplirait le même office, en éclairant la route de Metz à Verdun, par Mars-la-Tour. Je devais, le 14, bivouaquer sur le plateau de Gravelotte, en me reliant à la division de Forton, bivouaquée à Rezonville.

La majeure partie de l'armée française étant encore, le 14, sur la rive droite de la Moselle, la première opération à accomplir, pour la diriger sur le camp de Châlons, était de la faire passer sur la rive gauche. En amont et en aval de Metz, on avait jeté des ponts. Une crue subite de la rivière les rendit impraticables, de sorte que, pour passer de la rive droite à la rive gauche, il ne resta plus que les deux ponts qui aboutissent aux deux portes de la ville, dont les étroits ponts-levis ne donnaient passage qu'à une voiture à la fois.

Les bagages devant filer les premiers, leur mouvement commença dans la nuit du 13, et comme il fallut leur faire traverser la ville, ils y produisirent un encombrement impossible à rendre. Aussi quand, à une heure de l'après-midi, je fis rompre pour se mettre en marche, trouvai-je les routes absolument inabordables. Mes escadrons durent se faufiler, homme par homme, dans un enchevêtrement inextricable de voitures, de bêtes de somme et de conducteurs, marchant dans une confusion si complète qu'il me fallut quatre heures pour faire six kilomètres, avant d'avoir réuni mon monde sur le plateau de Gravelotte.

Là, autre difficulté. Pour abreuver les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie, il n'y avait que l'eau des puits du village. L'opération fut encore longue, et à la chute du jour seulement, mon bivouac fut installé. L'emplacement qu'il occupait était encore couvert de javelles d'avoine appartenant à une grande ferme : « la ferme de Moscou ». Mes chasseurs, avant de s'occuper d'eux-mêmes, mirent le plus louable empressement à aider les gens de la ferme à rentrer cette récolte qui, moins de quarante-huit heures plus tard, devait être brûlée par les obus. La division de Forton, qui avait rencontré les mêmes difficultés que la mienne, était arrivée également fort tard à son bivouac. Elle n'y avait pas trouvé d'eau, et ses chevaux durent venir s'abreuver aux puits de Gravelotte. Enfin, les deux divisions se relièrent, et je me couvris d'avant-postes, de grand'gardes, pour prévenir toute surprise et surveiller les mouvements de l'ennemi, qui était tout près de moi.

Pendant toutes ces opérations, j'avais entendu dans le lointain, de l'autre côté de Metz, à l'est, une canonnade violente, indiquant qu'une bataille se livrait sous les murs mêmes de la ville. J'avais dépêché aussitôt un officier, pour avoir des nouvelles et prendre des instruc-

tions. Il revint, m'annonça que tout était terminé, que l'armée française avait conservé ses positions sur la rive droite, mais que le passage de la Moselle était repris et que je devais attendre sur place de nouveaux ordres, avant de me remettre en marche. C'était le canon de Borny que je venais d'entendre. Pour la troisième fois, en moins de huit jours, une bataille s'était engagée, sur l'initiative d'un commandant d'avant-garde, contre la volonté du général en chef.

Le général prussien Von der Goltz était venu se heurter, avec sa seule brigade, contre des forces considérables françaises, encore en position sur la rive droite, et les généraux allemands étaient accourus tous à son secours, avec l'admirable esprit de solidarité dont ils ont fait preuve pendant toute cette guerre. Ce fut notre 3e corps, commandé par le général Decaen, remplaçant le maréchal Bazaine, qui soutint le premier l'attaque. Le 4e corps, qui avait déjà passé la Moselle, la repassa et vint au secours du 3e, appuyé par la Garde. Nous eûmes 3,608 hommes hors de combat, et les Allemands 4,906. Les Français engagés furent au nombre de 70,000, et les Allemands au nombre de 90,000.

Le général Decaen, pendant qu'il se prodiguait sur le champ de bataille, reçut une balle qui, contournant le genou, vint se perdre dans le jarret. Malgré ses officiers, il voulut rester à cheval; mais la bête ayant été tuée, le malheureux général tomba, sa jambe blessée engagée sous le corps du cheval. Il fallut l'emporter à l'ambulance, où il mourut peu de jours après, pleuré par toute l'armée. Le maréchal Bazaine lui-même, qui avait pris la direction du combat, fut contusionné au-dessus du sein gauche par un éclat d'obus qui lui emporta son épaulette. On peut regretter, pour sa gloire et aussi pour notre fortune, que cette blessure n'ait pas été mortelle.

La bataille de Borny pouvait et devait être refusée.

L'accepter était faire le jeu de l'ennemi qui avait intérêt à nous retenir sous Metz. La refuser n'offrait aucun danger, car jamais l'armée allemande ne serait venue se heurter contre les forts qui couvraient la ville; et du moment que le plan de retraite sur Châlons était adopté, il fallait tout lui sacrifier. Mais, du moment aussi qu'on acceptait cette bataille, il fallait se précipiter sur l'adversaire avec tout son monde, le poursuivre, le culbuter et l'écraser. Alors peut-être la face des choses changeait-elle encore. Borny fut une victoire, mais une victoire inutile, une victoire nuisible, une victoire sans lendemain, puisque la retraite commença immédiatement. « Vous avez rompu le charme », disait le lendemain Napoléon III à Bazaine, en le complimentant.

Hélas! non, le charme n'était pas rompu.

Le lendemain, 15 août, c'était le jour de la fête du Souverain; mais personne, ou à peu près, ne songea à la lui souhaiter, excepté les intimes, qui cueillirent dans les jardins quelques fleurs à son intention. L'armée, certes, était toujours fidèle, mais elle ne criait plus: « Vive l'Empereur! » comme jadis, au passage du pauvre homme mourant qu'elle traînait avec elle.

Au matin, un officier d'état-major général, le capitaine Yung, m'apporta l'ordre de me remettre immédiatement en route, en me conformant aux instructions précédemment données, qui me prescrivaient d'éclairer la marche de l'armée sur la route de Verdun, par Conflans et Étain. Je devais aller coucher, ce soir-là, au village de Jarny. C'était une bien petite étape, c'était une marche bien lente; mais l'encombrement de toutes les routes, à la sortie de Metz, rendait fort difficile l'écoulement des colonnes, et nous étions bien forcés de régler notre allure sur la leur.

En outre, il n'existait peut-être pas, dans toute l'armée, une seule bonne carte des environs immédiats de Metz. Nous avions à foison des cartes du pays rhénan.

Mais pour la Lorraine, on ne pouvait trouver que quelques exemplaires fort rares de la carte dite d'état-major, qui ne donnait pas les modifications survenues dans la configuration du pays, depuis son achèvement, qui ne portait pas le tracé des routes récemment ouvertes, et qui représentait encore comme sentiers impraticables des chemins devenus carrossables. On n'eut même pas l'idée de s'adresser au service des ponts et chaussées qui aurait pu suppléer à notre pénurie, et le lendemain, des divisions entières devaient arriver trop tard sur le champ de bataille, parce qu'elles n'avaient pu se guider, au milieu des accidents de terrain qui entourent Metz.

Je marchai donc sur Doncourt et Jarny, où j'arrivai vers une heure, après avoir fait éclairer fortement ma gauche. Dans presque tous les villages, nous relevions la présence de uhlans qui fourmillaient, à la recherche des renseignements. Ils déguerpissaient, sans les attendre, devant mes éclaireurs qui leur donnaient vigoureusement la chasse. Les chasseurs d'Afrique avaient pris goût au service en campagne et se montraient hardis, entreprenants.

A Jarny, au moment de mettre pied à terre, j'entendis le canon dans la direction où je supposais que devait se trouver la division de Forton. En un clin d'œil, mes bagages étaient déposés, ainsi que tout l'attirail de route des chevaux, et, à la tête de ma division entière, je me portais, aux grandes allures, au secours de mon collègue. A mi-chemin, je trouvai un aide de camp du général de Forton, qui accourait pour me réclamer mon concours. Je lui montrai mes régiments en route, et nous forçâmes de vitesse. En voyant arriver trois régiments frais et deux batteries d'artillerie, l'ennemi comprit qu'il n'était pas en force et se retira. J'eus cependant le temps de lui faire lancer quelques obus, et, après avoir pris congé de mon camarade et ancien qui m'avait

rendu la liberté, je revins à Jarny, battant l'estrade. Je fis prisonniers une centaine de uhlans, et mes chasseurs en laissèrent une trentaine de tués sur le terrain.

Dans des circonstances analogues, c'est-à-dire quand on tâtonne dans le vide, Napoléon disait toujours : « Faites-moi des prisonniers », parce que le simple numéro qu'ils portent au collet et leurs indiscrétions permettent de se rendre compte de l'emplacement des corps auxquels ils appartiennent et, par conséquent, des positions présumables de l'armée ennemie. Aussi, dès mon retour à Jarny, je fis partir mes prisonniers pour le grand quartier général, en les accompagnant d'un rapport où étaient minutieusement relatés tous les renseignements que j'avais tirés d'eux. Puis, je m'établis dans une bonne position reconnue à l'avance entre Jarny et Doncourt. Je formais l'extrême avant-garde de l'armée. En outre, j'aurais été très embarrassé, en cas d'attaque, de l'immense bagage que la division, par ordre supérieur, traînait avec elle. J'allai moi-même placer mes grand'gardes et mes petits postes que je tins en éveil toute la nuit, sans m'accorder le moindre repos. D'ailleurs, le silence de cette nuit fut presque constamment troublé par des coups de carabine tirés à l'avancée, où l'on faisait bonne garde. Je forçai les officiers eux-mêmes à renoncer aux habitudes d'Afrique, et à cette sécurité qui les faisait se comporter dans leurs tentes comme s'ils étaient en villégiature chez des amis, tranquillement couchés dans leurs lits de cantine, avec des draps, et lisant, pour s'endormir, des romans à la lueur des bougies.

Vers minuit, on m'apporta du grand quartier général une lettre signée par ordre, par le chef d'état-major général, le général Jarras. Cette lettre, qui pour moi est capitale, et dont l'original se trouve dans les archives du ministère de la Guerre, disait, après avoir accusé réception des prisonniers envoyés :

« J'ai fait interroger avec le plus grand soin ces prisonniers. Ils ont confirmé leurs dépositions contenues dans votre rapport de ce jour. Ils prétendent que toute l'armée allemande a dû passer la Moselle vers Novéant, pour se porter sur Gorze. Mais leurs déclarations sont fort exagérées. Je sais que je n'ai devant moi qu'un corps de vingt mille hommes qui ne m'empêchera pas de passer, comme j'en ai pris la résolution. Demain, 16 août, vous serez prêt à rompre, à cinq heures du matin. Hommes et chevaux auront mangé, et vous attendrez de nouveaux ordres pour continuer votre marche dans la direction de Verdun. »

Ainsi donc, la veille, le Maréchal avait eu à livrer une bataille sanglante. Dans la journée, la division de Forton avait été attaquée. Cent prisonniers, faits par moi et interrogés par moi, avaient été unanimes à affirmer que toute l'armée allemande avait traversé la Moselle vers Novéant, et le Maréchal persistait à n'admettre, sur je ne sais quels renseignements, que la présence d'un corps de vingt mille hommes en avant de lui; et, dans son livre sur la guerre, il déclare qu'il a été mal éclairé par sa cavalerie! Mais précisément, cette cavalerie, ce jour-là, avait fait tout son devoir. Cette cavalerie, ce jour-là, avait vu juste.

Et puisque je suis sur ce chapitre, je veux, une fois au moins, répondre à un ouvrage tout récent, l'*Histoire générale de la guerre franco-allemande* du commandant Rousset. C'est une œuvre didactique, très savante, s'élevant sur l'art militaire en général, et sur la campagne de 1870 en particulier, à des hauteurs qu'il me semble difficile de dépasser. Or, à la page 352 du premier volume, je lis ces lignes :

« Notre cavalerie n'était ni assez habile, ni assez entreprenante pour fournir par ses renseignements des bases fermes aux décisions du commandement. »

Il y a peut-être du vrai dans cette critique en géné-

ral; mais je viens d'en démontrer l'injustice en ce qui concerne le cas particulier de la journée de Rezonville; car, pour cette journée, du moins, la portion de la cavalerie française qui était sous mes ordres a fourni au commandement une « base ferme pour appuyer ses décisions ». Et si le commandement n'a pas voulu croire sa cavalerie, ce n'est pas elle, c'est lui qu'il convient d'incriminer. Que si, maintenant, on voulait même généraliser cette critique sur le rôle de la cavalerie, pendant les débuts de la guerre, on trouverait encore à incriminer le commandement supérieur. Il est tout à fait exact que nos cavaliers n'étaient pas familiarisés avec le service en campagne, et maintes fois déjà j'ai expliqué pourquoi et comment leur inexpérience était le fruit de leur éducation militaire. Mais les conscrits de la Grande Armée qui apprenaient à monter à cheval sur les routes, en allant rejoindre leurs régiments, n'étaient pas de meilleurs éclaireurs que nos hussards ou nos chasseurs. Seulement, quand ils arrivaient à l'armée, ils y trouvaient un général qui savait se servir de sa cavalerie et qui les lançait en avant. Ils partaient, se faisaient tuer ou rapportaient quelques renseignements. Est-ce ainsi que les généraux en chef en ont agi avec nous, les cavaliers, en 1870? Est-ce qu'ils savaient nous lancer en avant? Quand ils nous maintenaient en arrière de leur infanterie, nous étions bien forcés d'y rester; car ce n'est pas nous qui choisissions nos places de bataille. Il ne suffit pas d'avoir une cavalerie aventureuse et instruite, il faut encore savoir s'en servir, savoir la répandre là où elle doit être répandue. C'est ce qu'on n'a pas fait. On a coupé bras et jambes aux gens, et ensuite on leur a reproché de ne pas pouvoir marcher. D'ailleurs, pour la cavalerie comme pour tout le reste de l'armée, si la victoire est la récompense des qualités militaires, elle en est aussi la source. La cavalerie est aventureuse, surtout quand

elle porte le succès en croupe. Elle est timide, quand la défaite chevauche derrière elle. Les uhlans de Nancy n'ont fait qu'imiter les hussards de Stettin, et au début de la guerre, alors qu'ils ne savaient pas encore ce qu'ils allaient trouver devant eux, les uhlans, ces fameux uhlans n'étaient pas plus aventureux que nous. Ils n'en menaient pas plus large que nous n'en menions nous-mêmes. Ce qui leur a donné l'audace et l'esprit d'aventure qui confondent les publicistes, c'est l'habitude vite contractée de ne trouver devant eux que des troupes démoralisées par la défaite, et des populations résignées d'avance à l'occupation étrangère, parce qu'avant de voir arriver les uhlans, elles avaient vu passer ces troupes en retraite. Quand les uhlans ont vu que rien ne leur résistait, ils se sont envolés en avant, comme une bande de moineaux effrontés. A leur place, nous aurions fait aussi bien qu'eux.

Non, non, si le maréchal Bazaine n'a pas quitté Metz, ce n'est pas parce qu'à la place du corps de vingt mille hommes, il a trouvé l'armée allemande tout entière, comme mon rapport le lui avait signalé, car s'il eût voulu passer, cette armée ne l'en eût pas empêché; et s'il est resté à Metz, c'est qu'il a bien voulu y rester, ainsi que le démontrera le récit de nos opérations; c'est parce que Metz exerçait sur lui une double fascination. Il s'y accrochait, parce que tout général médiocre s'accroche toujours à une forteresse qui le dispense de manœuvrer en rase campagne. Il s'y accrochait, parce qu'à l'abri de ses forts, il voulait conserver intacte une armée dont il connaissait la vigueur et la fidélité, pour en faire l'instrument de ses rêves ténébreux.

A quoi tiennent cependant les destinées de ce monde! Intervertissons par la pensée les rôles de nos deux grands chefs. Plaçons le maréchal de Mac Mahon à la tête de l'armée de Metz et le maréchal Bazaine à

la tête de l'armée de Châlons. A coup sûr, jamais le maréchal de Mac Mahon, soldat vigoureux et incapable de calculs politiques, ne se serait laissé enfermer dans Metz. Il aurait tenu la campagne avec plus ou moins de succès. Il aurait reçu et rendu les coups; et l'Histoire prouve que l'armée du Rhin pouvait infliger à l'ennemi autant de pertes qu'elle en subissait, sinon plus. Mais il aurait certainement évité la catastrophe qui a terminé l'existence de cette armée.

De son côté, le maréchal Bazaine, à la tête de l'armée de Châlons, n'aurait jamais fait preuve de cet esprit de discipline, d'abnégation et d'obéissance qui a transformé le héros de Magenta en victime expiatoire de l'impéritie et de la pusillanimité du gouvernement de Paris, et l'a conduit dans le gouffre de Sedan. Bazaine aurait mis dans sa poche la Régente, M. Rouher, le ministre de la Guerre. Il serait resté sourd à toutes les supplications et à toutes les objurgations. Rien au monde ne l'aurait empêché de ramener à Paris l'Empereur et l'armée de Châlons, et son ambition politique ellemême l'aurait poussé vers la Capitale, pour y être le maître. De sorte qu'en changeant deux hommes de place, on eût peut-être changé les destinées de l'Europe. Mais c'est assez rêver, c'est assez discuter! Le soleil se lève sur l'une des plus tragiques journées de notre histoire; nous sommes au matin du 16 août; nous sommes au matin de Gravelotte ou de Rezonville, comme on voudra. L'armée allemande, marchant en équerre, vient d'accomplir sans encombre une marche de flanc périlleuse dont elle a le droit d'être fière.

A cinq heures du matin, mes trois régiments de chasseurs d'Afrique et mes deux batteries attelées étaient rangés, prêts à rompre, les bagages chargés, et les hommes à la tête de leurs chevaux dont ils tenaient la bride passée au bras. Moi-même, à cheval, en avant

de mes troupes, j'attendais les ordres promis. Je vis arriver vers moi au galop le capitaine Lesergeant d'Hennecourt, officier d'ordonnance de l'Empereur, que j'avais jadis beaucoup connu à Versailles.

— Mon général, dit-il en m'abordant, l'Empereur vous demande.

— Où est l'Empereur?

— Là, un peu en arrière, à la sortie du village de Doncourt.

En un temps de galop, j'avais rejoint Napoléon III, que je voyais pour la dernière fois. Il était assis dans sa calèche attelée de quatre chevaux et conduite en daumont par les artilleurs. A sa gauche, le Prince impérial. En face de l'Empereur, le général Pajol, aide de camp de service. En face du Prince impérial, le commandant Clary, son aide de camp.

L'Empereur, qui avait couché dans une auberge de Gravelotte, portait sur ses traits tirés la trace de ses angoisses, et comme le prélude de nos défaites. Il me tendit la main avec sa bienveillance ordinaire et me dit d'une voix éteinte, à peine intelligible :

— Je vais à Verdun. Je suis escorté par les lanciers et les dragons de la Garde. C'est un peu lourd... Pajol vous dira ce que je désire.

Le général Pajol ajouta :

— L'Empereur désire que vous lui donniez une de vos brigades, afin de pouvoir faire la route plus rapidement.

L'Empereur n'était plus le chef de l'armée. L'ordre aurait donc dû m'être donné correctement par le maréchal Bazaine lui-même. Mais c'était l'Empereur; et on ne discutait pas avec le souverain auquel on avait juré fidélité. D'ailleurs, le Maréchal était venu lui-même au galop, pour prendre congé de Napoléon III qu'il voyait partir avec un regard de joie et un soupir de soulagement, voulant rester le seul maître, et sachant bien

qu'il ne pouvait l'être qu'à ce prix, et après ce départ. Il venait de quitter l'Empereur, et s'il ne fut pas venu, j'aurais agi de même. Je retournai de suite à ma division et je dis au général Margueritte simplement ces mots :

— Vous allez escorter l'Empereur jusqu'à Verdun.

Du moment qu'on me demandait une brigade de cavalerie, je ne pouvais faire partir que la brigade de Margueritte, puisque l'autre, incomplète, ne comptait qu'un régiment. On a dit qu'une petite conspiration avait été ourdie pour séparer de ma division cette brigade Margueritte et la rendre indépendante. Ce n'est guère probable, puisque nous croyions, tous, partir pour Verdun, où j'aurais repris l'intégralité de mon commandement. On a raconté aussi que la brigade de lanciers et de dragons de la Garde, commandée par le général de France, m'avait été attribuée pour remplacer la brigade Margueritte. C'est une erreur dont le commandant Rousset s'est fait involontairement l'écho. Cette brigade resta sans ordres et ne fut jamais placée parmi mes troupes, qui se réduisirent, à partir de ce moment, à un seul régiment de cavalerie, le 2e de chasseurs d'Afrique, et à deux batteries d'artillerie.

L'Empereur partit au galop, escorté par la brigade de chasseurs d'Afrique, et, avant de me mettre moi-même en route, je dus laisser filer tous les *impedimenta* du quartier impérial. Il y avait là des voitures de toutes formes et de tous calibres, qui portaient les bagages et les services impériaux, et celles de tout le personnel civil des plus nombreux. C'était un petit monde en raccourci, où se voyaient jusqu'à des marmitons en veste blanche sur les toits des fourgons. Tout cela allait très lentement, sous la conduite d'un fort détachement de Cent-gardes, d'un escadron de Guides et d'un bataillon de grenadiers de la Garde, qui réglait par sa marche les allures du convoi. Ce ne fut guère que vers sept heures du matin que je pus quitter défi-

nitivement mon bivouac de Jarny, sans avoir reçu les instructions qui m'avaient été annoncées pendant la nuit. J'étais donc forcé de m'en référer à mes instructions primitives : éclairer la marche de l'armée par Conflans-Étain.

A vrai dire, l'Empereur semblait s'en charger lui-même, et je n'avais qu'à suivre son mouvement, en lançant des éclaireurs à gauche, sans marcher trop vite cependant, pour ne pas laisser une trop grande distance entre l'avant-garde que je formais et les têtes de colonnes d'infanterie que je supposais derrière moi. Je poussai donc des reconnaissances à gauche et en arrière, et j'allai aussi lentement que possible, espérant toujours voir arriver un ordre du général en chef. Il était à peu près neuf heures quand j'atteignis Conflans où je fis halte, pour laisser prendre quelque avance aux bagages du quartier impérial.

A ce moment, un des officiers échelonnés en arrière vint me prévenir qu'on entendait au loin le canon, et qu'aucune troupe française n'avait encore dépassé Doncourt. Derrière lui, un autre arrivait, disant qu'à l'intensité de la canonnade, on pouvait croire que l'engagement était sérieux. Et enfin, un troisième assurait que c'était une vraie bataille qui se livrait aux portes de Metz, et qu'on pouvait voir dans l'air les obus éclater. Mon parti fut vite pris : laissé sans ordres et sans instructions, je n'avais qu'une chose à faire, marcher au canon. Je fis faire face en arrière. Mon ancien camarade, le général de France, qui commandait la brigade des lanciers et des dragons que Margueritte venait de relever près de l'Empereur, et qui avait continué de marcher dans la direction de Verdun, me voyant rebrousser chemin, me demanda ce qu'il devait faire.

— Vous appartenez à la Garde, lui répondis-je ; je n'ai pas d'ordre à vous donner ; mais moi, je marche au canon. Une bataille se livre en ce moment. J'y vais.

— Eh bien, j'y vais avec vous.

Un paysan s'offrit pour nous servir de guide et nous faire traverser sur un pont de pierre la petite rivière de Jarny. J'acceptai avec d'autant plus de plaisir que je savais la rivière dangereuse, un chasseur d'Afrique ayant disparu la veille, avec son cheval, dans un trou. Nous trouvâmes le pont qui nous mena dans un bois que nous traversâmes facilement, grâce à une trouée pratiquée récemment par un abatis d'arbres dont les troncs émergeaient encore du sol. En débouchant de ce bois, nous eûmes sous les yeux le spectacle le plus saisissant. Toute la bataille, vivement engagée et très vigoureusement soutenue, se déroulait devant nous sur des pentes qui dévalaient doucement vers la Moselle, sur laquelle s'appuyait l'extrême gauche de l'armée formée par le 3ᵉ corps, maréchal Le Bœuf ; la Garde, général Bourbaki ; le 2ᵉ corps, général Frossard, qui, obligé de céder devant l'effort principal de l'armée allemande, venait d'être remplacé par le 6ᵉ corps du maréchal Canrobert, bouchant immédiatement le vide ainsi formé dans la ligne de bataille. La substitution du 6ᵉ corps au 2ᵉ avait donné lieu à un très dramatique épisode.

Sur les instances du général Frossard, le magnifique régiment des cuirassiers de la Garde, conduit par le colonel Dupressoir, un géant bardé de fer, s'était dévoué pour couvrir la retraite du 2ᵉ corps, et avait exécuté sur l'infanterie allemande, avec le plus merveilleux entrain, au cri de : « Vive l'Empereur ! » une charge désespérée. Il se retirait, laissant sur le terrain près de la moitié de son effectif, lorsque la brigade de Rœdern, saisissant avec à-propos l'occasion, chargea à son tour les cuirassiers dispersés. A ce moment, le maréchal Bazaine arrivait sur le terrain, et, jouant au colonel, au lieu de faire son métier de général en chef, plaçait lui-même une batterie de la Garde dans le cré-

neau abandonné par le 2ᵉ corps. L'état-major se trouva dans le remous de cette masse de cavalerie. La batterie est traversée, bousculée. Ses hommes se réfugient sous les pièces et se défendent à coups d'écouvillon. Le Maréchal, qui avait mis l'épée à la main, comme les officiers de sa suite, disparut dans la bagarre et courut le plus grand danger d'être tué ou pris. Son chef d'escorte, le capitaine Chéverondier, reçut à bout portant un coup de pistolet en pleine figure. Pendant quelque temps, on crut le Maréchal si bien perdu que deux colonels, faisant partie de son état-major, vinrent prévenir le maréchal Canrobert, à qui le commandement en chef revenait de droit.

Heureusement, après cette crise, le maréchal Bazaine reparut et reprit ses fonctions, avec son calme ordinaire et son beau sang-froid. Est-ce heureusement qu'il faut dire ? Non ; c'est malheureusement, car si le malheur qu'on craignit pendant près de deux heures était survenu, il eût été un grand bonheur pour l'armée et pour la France. Le maréchal Canrobert, en poussant les choses à fond, eût obtenu certainement cette victoire qui fut possible pendant toute la journée ; car pendant toute la journée nous eûmes sur les Allemands une supériorité numérique écrasante. Les Allemands étaient 91,000 avec 222 pièces de canon, et les Français étaient 136,000 avec 364 pièces et 66 mitrailleuses. Les Allemands se battirent bien, c'est incontestable ; mais nous nous battîmes, au moins, aussi bien qu'eux, et si le maréchal Bazaine nous avait laissés aller, nous aurions passé haut la main sur l'armée allemande. Et qui sait si, le lendemain, les alliances promises n'auraient pas cessé d'être imaginaires !

Le singulier accident qui faillit emporter le maréchal Bazaine me remet en mémoire une anecdote que souvent me raconta le maréchal Canrobert.

C'était le 18 juin 1815. Le canon grondait à Water-

loo. Le maréchal de Grouchy, qui avait reçu la mission de s'interposer entre les Anglais et l'armée prussienne, battue le 16 à Ligny, et d'empêcher la jonction des alliés, s'obstinait à chercher le corps de Thielman dans la direction de Liège et repoussait les supplications de ses généraux, qui voulaient courir au secours de l'Empereur. Le général Exelmans, qui avait la tête et le cœur chauds, poussa son cheval contre celui du général Gérard, et eut avec son camarade ce court et significatif entretien :

— Dis donc, Gérard, tu es le plus ancien des généraux de division ici présents ?

— Sans doute.

— Si le Maréchal disparaissait, c'est à toi que reviendrait le commandement ?

— Incontestablement.

— Alors, que ferais-tu ?

— Je marcherais au canon.

— Eh bien, attends un peu; je vais aller brûler la cervelle à ce bougre-là !

On eut toutes les peines du monde à empêcher le général Exelmans d'exécuter son projet, qui pourtant eût changé la face de l'Europe.

Certainement, la disparition du maréchal Bazaine, le 16 août 1870, aurait eu sur nos destinées autant d'influence qu'en aurait pu avoir celle du maréchal de Grouchy, le 18 juin 1815.

Me voilà donc, au sortir du bois de Jarny, avec trois régiments, dont deux ne relevaient pas de moi, et deux batteries d'artillerie, placé perpendiculairement aux ailes des deux armées, à l'extrême droite de l'armée française, que le maréchal Bazaine, uniquement préoccupé de renforcer sa gauche, comme s'il eût craint que l'armée allemande se glissât entre Metz et lui, laissait en l'air, à découvert et sans instructions. Mon instinct me disait qu'en ouvrant le feu sur la longue

ligne de bataille de l'armée allemande, je pouvais produire un effet moral assez considérable, à condition, toutefois, d'avoir sous la main des troupes en état de l'appuyer et d'en profiter.

A ce moment, j'aperçois, en arrière et sur ma gauche, de l'infanterie qui se massait à la sortie du village de Doncourt. C'étaient les têtes de colonne du 4ᵉ corps du général de Ladmirault qui, retardé dans sa marche par des difficultés de route inextricables, débouchait enfin à portée du champ de bataille. J'envoie au général un de mes officiers d'ordonnance, le marquis de Saint-Sauveur, pour me mettre à sa disposition avec le seul régiment qui me restât, le général de France ayant repris sa liberté d'action aussitôt que nous avions rejoint le 4ᵉ corps.

— Couvrez ma droite pendant que je vais attaquer Mars-la-Tour, me fit dire le général de Ladmirault.

Le mouvement sur Mars-la-Tour s'exécuta sans résistance. Le village n'était occupé que par un détachement de uhlans qui se mit en retraite, et dont le mouvement fut précipité par les salves de mousqueterie de deux de mes escadrons. Mais, tandis que je me tenais au poste qu'on m'avait assigné, je voyais au-dessus de nous, en haut des pentes, s'avancer de longues lignes noires. C'était de l'artillerie allemande, soutenue par des escadrons de cavalerie, qui nous devançait sur la route de Verdun, et, vers quatre heures et demie, une première batterie s'établissait, auprès d'un ravin qui part de la ferme des Grizières et traverse cette partie du champ de bataille. Elle ouvrait un feu violent qui prenait en écharpe le 4ᵉ corps et auquel répondirent, les premières, les deux batteries restées près de moi.

Le général de Ladmirault donna au capitaine de la Tour du Pin, son aide de camp, cet ordre laconique :

« Ramassez tout ce que vous trouverez de cavalerie et menez-la dégager ma droite. »

Je fus le premier que le capitaine rencontra et je partis à l'instant, pendant qu'il portait le même ordre au général Legrand, qui disposait de trois régiments, et au général de France, toujours là, avec ses lanciers et ses dragons.

Mes chasseurs d'Afrique s'élancent au galop, sautent le ravin, la route, chargent en fourrageurs sur les canons ennemis qui ont à peine le temps de tirer, sabrent les artilleurs, éteignent la batterie dont il ne fut plus question, se trouvent en face de la cavalerie allemande, dont les flanqueurs s'ébranlent pour venir à eux. Ils conversent à droite, au galop, se massent à l'angle du bois et de la route, et contiennent leurs adversaires à coups de carabine. C'était le moment où le reste de la cavalerie aurait dû arriver à la rescousse. J'en avisai le général de Montaigu, qui me répondit qu'il devait attendre les ordres de son général de division, prévenu. Celui-ci, le général Legrand, survient. Pendant ce temps, je voyais grossir les masses de cavalerie allemande, alignées en ordre parfait.

— Il y a vingt minutes, lui dis-je, je conseillais au général de Montaigu de charger, afin de profiter du désordre qu'avaient jeté au milieu des Allemands mes chasseurs d'Afrique. Maintenant il est trop tard. Le désordre est réparé, le moment est passé.

— Ça m'est égal, dit le général Legrand. On m'a commandé de charger, je charge.

— Dans ce cas, je vais vous soutenir avec la brigade de la Garde.

Je cours au général de France : — Chargez, lui dis-je.

— Mais nous sommes de la Garde. Nous ne sommes pas sous vos ordres.

— Oh ! il n'y a plus de Garde ici. Faites croiser les lances et chargez ! Je vous en donne l'ordre formel.

Les lances s'abaissent. Les lanciers partent. Les

dragons de l'Impératrice les suivent. A ce moment, toute la division Legrand était ramenée par la cavalerie allemande. Le choc avait été rude. Les dragons allemands, poussant leurs hourras et déchargeant à vingt pas leurs mousquetons, étaient venus au-devant de nos cavaliers. Nos chevaux, plus petits, essoufflés par la course fournie, en montant la pente, s'étaient heurtés contre le mur d'une troupe mieux réunie. Les plus vigoureux d'entre nous, tels que le général de Montaigu, avaient fendu les premiers rangs, et puis, pour revenir, ils avaient été blessés et pris. Le général Legrand venait d'être percé de coups. Alors ce fut une mêlée confuse de cinq mille sabres, dans laquelle hommes et chevaux venaient donner les uns sur les autres. Au milieu de la fumée et de la poussière que soulevaient les pieds des chevaux, on frappait à tort et à travers sans se connaître. Les malheureux lanciers de la Garde, pris pour des uhlans, à cause de leur petite tenue bleu de ciel, criaient : « Ne frappez pas ! nous sommes Français. » Les dragons de l'Impératrice criaient : « Pas de quartier! Pas de quartier! » Les sabres allemands taillaient. Les nôtres pointaient, et tout cela roulait comme une avalanche. Je dus la vie, ce jour-là, à un merveilleux cheval que j'avais, et qui bondit par-dessus le ravin jusqu'au haut d'un talus d'où je pus voir passer le torrent. Ce ravin marqua la limite extrême de la charge.

Les trompettes sonnaient le ralliement des deux côtés. Le général de France rassemblait ce qui restait de sa brigade ; le général de Gondrecourt, ce qui restait de la division Legrand. Mais, pour retourner à l'endroit d'où ils étaient partis, les cavaliers allemands durent encore subir le feu des infatigables chasseurs d'Afrique, et celui bien plus meurtrier d'un bataillon de chasseurs à pied, posté dans la ferme des Grizières et dans le ravin avoisinant, qui abîma la brigade des dragons de

la Garde prussienne. Les Allemands, reformés, disparurent enfin à l'apparition d'une nouvelle division de cavalerie française, la division Clérembault, qui avait marché à la poussière de la charge.

La nuit tombait. On n'entendait plus de canonnade ni de fusillade, et le terrain sur lequel nous venions de combattre aurait semblé désert, sans les plaintes des blessés et le va-et-vient des brancardiers qui les relevaient. Les officiers que j'avais envoyés à la recherche du général de Ladmirault vinrent me prévenir que tout le corps d'armée s'était replié derrière Doncourt. Avec ce qui me restait de chasseurs d'Afrique, à peine deux escadrons, je m'établis auprès de la ferme des Grizières, où le 20ᵉ bataillon de chasseurs à pied avait pris position, après son intervention meurtrière contre la cavalerie allemande, et était resté comme moi sans ordres. J'étais là comme en grand'garde. A une heure du matin, le sous-chef d'état-major général du 4ᵉ corps, le colonel Saget, mon ancien compagnon d'Afrique, qui parcourait le front de la ligne, me trouva, dans sa tournée.

— Que faites-vous là? me dit-il.

— Vous le voyez. Je couche sur le champ de bataille, pour être prêt à marcher demain matin.

— Il ne s'agit pas de cela. Je viens m'assurer qu'il ne reste plus personne sur le terrain. Il faut vous retirer, avec les chasseurs à pied.

Nous nous remîmes donc en marche et nous traversâmes Doncourt, pour aller bivouaquer un peu en arrière. Doncourt avait été transformé en une immense ambulance, où les blessés recueillis sur le champ de bataille recevaient un premier pansement sommaire, avant d'être évacués sur les hôpitaux de Metz. C'était une sorte de charnier où travaillaient, à la lueur des bougies, au milieu des plaintes et des cris, les médecins surmenés. En traversant le village, je fus très surpris

d'entendre une voix qui demanda si on savait où j'étais. C'était un jeune parent de ma femme, M. Gaston Belle, attaché d'ambassade et employé au grand quartier général, qui avait reçu du maréchal Bazaine mission d'aller chercher à Paris des cartes du pays messin. Il était fort embarrassé pour traverser la zone dangereuse. Un détachement de dragons de la Garde le conduisit jusqu'à Étain et rentra, le soir même, sans encombre, prouvant ainsi que la route était encore libre et qu'il n'aurait tenu qu'au maréchal Bazaine d'y engager toute l'armée, s'il avait voulu consentir à abandonner Metz. J'avais été rejoint par mes bagages, et je pus prendre quelques heures d'un repos bien gagné, sous un arbre, dans un des jardins de Doncourt.

Au matin, je reçus du grand quartier général notification d'une décision qui me faisait passer au 6ᵉ corps, sous les ordres de l'illustre maréchal Canrobert, dont je devais commander la cavalerie et dont je m'honore d'avoir conservé toute ma vie l'amitié et la protection.

J'ai raconté ce que j'ai vu de la bataille de Rezonville. Elle fut la plus meurtrière de toute la guerre. Nous y perdîmes près de 17,000 hommes, et les Allemands près de 16,000.

Elle ne produisit pas les résultats que l'armée française était en droit d'attendre de ses efforts et de son courage, puisque cette armée, maîtresse, en définitive, du champ de bataille, rentra dans Metz, comme elle y serait rentrée si elle avait été vaincue.

J'ai pris à cette journée une part bien infime. Mais le lecteur, s'il veut bien se donner la peine de récapituler tout ce que je lui ai exposé dans ce chapitre, conclura, je l'espère, que je n'ai pas mérité les appréciations peu bienveillantes implicitement contenues dans les récits d'un auteur militaire, d'ailleurs estimable, M. Duquet, sur les grandes batailles de Metz. M. Duquet établit doctoralement que nous avons mal manœu-

vré. C'est bien possible. Mais j'aurais bien voulu le voir à ma place, et j'aurais accueilli avec empressement ses conseils. Ils auraient utilement remplacé les instructions du général en chef, qui nous laissa tous, et tout le temps, dans l'ignorance de ses intentions.

En somme, j'ai transmis au quartier général des renseignements qui se sont trouvés confirmés par l'événement, mais dont on n'a pas voulu tenir compte. Réduit à un seul régiment, je m'en suis servi pour éteindre une batterie allemande. J'ai donné à mes camarades l'avis de charger, quand il m'a semblé que la charge pouvait réussir. Je leur ai déconseillé une charge qui a échoué. Quand elle a été entamée, j'y ai poussé tous les escadrons que j'ai pu trouver. J'ai fait ce que j'ai pu; par conséquent, j'ai fait ce que je devais.

VIII

L'AGONIE D'UNE ARMÉE.

Au sixième corps. — Avant Saint-Privat. — Le tombeau de la garde prussienne. — Investis! — Fausse sortie. — Noisseville. — Sur les glacis de Metz. — Les prisonniers de Sedan. — Le martyre des chevaux. — La mission de Bourbaki. — Négociations. — Les conseils de guerre. — Capitulation.

Le lendemain de la bataille de Rezonville ou de Gravelotte, l'armée française, au lieu de pousser en avant sur Verdun dont la route était encore libre, abandonnait à l'ennemi le champ de bataille conquis la veille, et le 6ᵉ corps, dont je faisais désormais partie, s'établissait momentanément à Verneville, pour couvrir la marche des autres corps rectifiant leurs positions. Vers midi, nous eûmes une alerte causée par l'apparition, à petite portée de canon, de masses ennemies qui disparurent sans ouvrir le feu. On reforma les faisceaux, et j'eus le loisir de recevoir le 2ᵉ régiment de chasseurs de France qui venait reconstituer, avec ce qui me restait du 2ᵉ de chasseurs d'Afrique, la brigade de la Jaille. Il était commandé par le colonel Pelletier, un de mes anciens camarades aux spahis, soldat plein de cœur, de courage et d'honneur, dont la venue me causa une grande joie.

A trois heures, le maréchal Canrobert convoqua ses généraux de division et ses chefs de service, car le

6e corps allait s'ébranler à son tour et reprendre sa place dans la ligne de bataille générale de l'armée française, orientée du sud au nord, tournant le dos à l'est, la gauche appuyée contre Metz. Nous devions former l'extrême droite de cette armée, nous reliant au 4e corps qui, lui-même, avait le 3e à sa gauche. Le 6e corps se mit donc en marche, pour aller occuper Saint-Privat-la-Montagne ; ma cavalerie et mon artillerie faisant l'arrière-garde. La nuit tombait quand je quittai Verneville, et elle était noire quand j'entrai, à mon tour, dans les lignes du 6e corps. Le bruit de nos chevaux faillit y causer une panique. On nous prit pour l'ennemi, on cria « aux armes » et peu s'en fallut que nous ne fussions accueillis par une décharge générale. Enfin, à minuit, j'étais installé au village de Doncourt, c'est-à-dire à l'extrême droite de toute l'armée qui, de Doncourt à Metz, présentait un front de bataille de quatre lieues environ.

A cinq heures du matin, le maréchal Canrobert me faisait appeler, à Saint-Privat, où il était installé.

— Vous allez, me dit-il, faire pousser des reconnaissances à droite et en avant, le plus loin possible. En outre, voici de l'argent. Dépensez sans compter tout ce qu'il faudra pour obtenir des habitants, d'heure en heure, tous les renseignements possibles sur les moindres mouvements de l'ennemi.

Je courus au bivouac et je fis monter trois escadrons à cheval, en selle nue, en leur recommandant de pousser assez loin pour pouvoir embrasser par la vue une grande étendue de pays. Je rappelai aux officiers un procédé des Arabes qui donne de très bons résultats, et qui consiste à dissimuler la troupe dans les plis du terrain, et à envoyer en avant les hommes les plus intelligents, qui s'arrêtent avant d'arriver sur les crêtes, où ils se détacheraient sur l'horizon, mais qui s'approchent assez près cependant pour voir ce qu'il y a derrière. Mon in-

tendant me demanda ce qu'il devait faire du convoi, où il devait envoyer les bagages, qui étaient considérables, puisque je traînais avec moi tous ceux de la brigade Margueritte, partie avec l'Empereur, ses voitures, ses chevaux de main.

— A Metz, lui dis-je. Vainqueurs, nous enverrons chercher tout cela; vaincus, nous le retrouverons.

Grâce à cette précaution, je ne perdis pas une épingle de tout mon attirail.

A ce moment, arrivait un petit détachement du 3ᵉ de chasseurs d'Afrique, qui m'apportait une lettre du général Margueritte, m'annonçant qu'il était appelé, avec sa brigade, au camp de Châlons. C'était bien la preuve que la route de Verdun, d'où arrivait ce détachement, était encore libre le matin du 18, et que les Allemands n'avaient pas encore terminé leur mouvement tournant.

Enfin, je vis venir le meilleur de tous les indicateurs, mon aumônier, qui avait passé la journée de la veille et la nuit à Gorze, auprès de nos blessés faits prisonniers. Il était parfaitement et fraîchement renseigné, et il assura au Maréchal, près de qui je le menai, que toute l'armée ennemie était en mouvement et qu'une attaque contre nous était imminente. Grâce à lui, grâce à mes reconnaissances, qui rentrèrent alors que le combat était déjà engagé par les Allemands avec les corps situés à notre gauche, les premiers coups de canon trouvèrent le 6ᵉ corps en entier sous les armes. Il n'en fut pas de même partout. L'armée semblait subir la léthargie de son commandant en chef, et, dans cette fatale journée du 18 août, non seulement elle ne prit pas l'offensive, mais encore, sur bien des points de sa ligne de bataille, elle fut surprise par les Allemands. Car, je ne saurais trop le répéter, alors que le dernier colonel allemand connaissait le thème général de la bataille à laquelle il concourait, aucun des généraux français ne savait le plan du généralissime qui, d'ailleurs, n'en avait pas

d'autre que de rester à Metz. Nous attendions donc, tous, forcément, que l'ennemi voulût bien arriver à notre portée, et chacun se battait devant soi, au petit bonheur.

Le plan général des Allemands consistait à nous attaquer d'abord sur notre extrême gauche, pour nous faire refluer vers Metz, et ensuite à se jeter sur notre extrême droite, pour nous y enfermer définitivement. Si le maréchal Bazaine avait voulu se prêter à la réalisation de ce plan, il n'aurait pas pu se comporter autrement qu'il le fit, car, au lieu de dégarnir sa gauche qui n'avait rien à craindre, puisque les canons de Metz la couvraient, et de renforcer sa droite qui était son point faible, vulnérable, il avait accumulé toutes ses défenses là où elles étaient superflues, et placé à ce point vulnérable le 6ᵉ corps, le moins nombreux de tous, 23,000 hommes, le moins pourvu de moyens de défense, celui dont l'artillerie était la plus faible, celui dont le génie n'avait pu rejoindre; de sorte que le maréchal Canrobert n'avait même pas d'outils pour élever, en avant de Saint-Privat, des ouvrages de campagne; de sorte qu'il dut emprunter au corps voisin des gargousses.

Nous étions six divisionnaires au 6ᵉ corps : quatre divisionnaires d'infanterie : le général Tixier, très brave homme, plus solide que brillant; le général Lafont de Villiers et le général Levassor, tous deux un peu alourdis par l'âge; le général Bisson, homme vigoureux, qui ne commandait qu'un lambeau de division, puisque trois de ses régiments sur quatre n'avaient pas pu rejoindre. L'artillerie était commandée par le général de Berckheim, et enfin je commandais la cavalerie.

Au début de la journée, je n'avais encore que les débris de mon régiment de chasseurs d'Afrique et le 2ᵉ de chasseurs de France que j'avais reçu la veille; enfin assez tard, dans l'après-midi, ma division fut complétée par l'arrivée de la brigade de Bruchard,

composée des 3ᵉ et 10ᵉ régiments de chasseurs; colonels : Sanson de Sansal et Néran.

Le 6ᵉ corps garnissait Saint-Privat-la-Montagne, gros village, bâti en amphithéâtre au sommet d'une longue pente, au bas de laquelle se trouve le village de Sainte-Marie-aux-Chênes, occupé par le 94ᵉ de ligne, colonel de Geslin. Derrière Saint-Privat, séparé de lui par une longue coupure qui constitue une bonne ligne de défense, s'étend un autre plateau, celui d'Amanvillers.

La bataille ne fut entamée que vers onze heures et demie par le général allemand Steinmetz, à notre gauche, contre les 3ᵉ et 4ᵉ corps, vers Verneville et Gravelotte. Les Français se défendirent avec un acharnement qui faillit, sous les yeux mêmes du roi Guillaume et du maréchal de Moltke, amener la retraite et la dispersion de leurs assaillants. Le Roi et son lieutenant rentrèrent à Gravelotte, dans une angoisse extrême, ordonnant de tout préparer pour la retraite, angoisse qu'ils ne pardonnèrent jamais au général Steinmetz, leur plus grand soldat peut-être, et dont ils ne furent tirés que par la nouvelle de notre écrasement et de notre retraite à nous, le 6ᵉ corps, attaqués vers deux heures et demie par les 100,000 hommes du prince Frédéric-Charles. Mais cet écrasement et cette retraite coûtèrent fort cher aux Allemands, qui se présentaient dans la proportion de quatre contre un. A Sainte-Marie-aux-Chênes, le colonel de Geslin se comporta en héros. Lorsque les débris de son régiment se furent repliés sur Saint-Privat, où le Maréchal commandait en personne, lorsque la Garde prussienne, déjà décimée à Sainte-Marie-aux-Chênes, puis un corps d'armée saxon, puis un corps d'armée prussien vinrent se heurter contre les régiments que le Maréchal, transfiguré par la bataille, électrisait de sa présence, enflammait du feu de sa grande âme, il y eut, sur ce plateau et cette pente, une hécatombe, une boucherie auxquelles le roi Guil-

laume fut forcé de consacrer un souvenir funèbre et attristé, puisqu'il écrivit que sa Garde avait trouvé là son tombeau. Et, jusqu'au sein de ses triomphes définitifs, les fantômes de cette élite, si dévouée et si fidèle, le poursuivaient; à ce point que, lorsqu'il s'agit de tailler dans les chairs meurtries de la France la rançon de nos défaites, son premier cri ne fut ni pour Strasbourg la Superbe, ni pour Metz l'Inviolée; son premier cri fut pour Sainte-Marie-aux-Chênes et Saint-Privat, où reposaient les os de ceux qu'il avait immolés à sa gloire.

De deux heures et demie à six heures, ma division de cavalerie resta, non pas derrière Saint-Privat, comme le dit le commandant Rousset, mais déployée à droite du 6ᵉ corps, recevant, elle aussi, des obus, et surveillant les bois profonds, ravinés, d'où pouvait venir une attaque. Où aurait-on pu mettre, d'ailleurs, cette cavalerie, en cette rencontre meurtrière dans laquelle les Allemands eux-mêmes ne se servirent que de leur infanterie et de leur artillerie, car leur cavalerie ne parut pas? Sur quoi aurait-on pu la faire charger? Sur des boulets? Sur des balles? C'eût été héroïque peut-être, mais fou certainement. Elle chargea pourtant sur les boulets et les balles.

A six heures, Saint-Privat, criblé d'obus, n'était plus qu'un monceau de ruines. Les murs et les toits croulaient sur ses défenseurs; la position était intenable. Le Maréchal se résigna à battre en retraite sur Amanvillers, puisque, malgré ses demandes réitérées, il n'avait pu obtenir du général en chef le moindre secours des troupes de réserve volontairement immobilisées aux alentours de Plappeville.

— Il faut tenter une charge, me dit-il, pour me permettre de respirer un peu, et pour protéger la retraite, pendant que je vais faire un changement de front en arrière sur mon aile gauche.

La charge était inutile, impraticable. Il nous aurait fallu faire six cents mètres pour atteindre l'infanterie, et deux kilomètres pour atteindre l'artillerie. Je fis déployer la brigade de Bruchard tout entière, et non pas un seul régiment, comme le dit le commandant Rousset ; et l'on partit. On n'avait pas fait cinquante mètres que les deux régiments étaient désorganisés. L'aide de camp du général tombait mortellement frappé, le général avait son cheval abattu. Les balles et les obus avaient fait dans les rangs de tels vides que les cavaliers dégringolaient les uns sur les autres comme des capucins de cartes. Pourtant, je réussis à protéger la retraite avec mon autre brigade, celle du général de la Jaille. Les chasseurs d'Afrique se déployèrent en tirailleurs, ripostèrent de leur mieux aux salves de l'infanterie allemande, qui avançait sur eux, et, se retirant avec calme, ne laissèrent derrière eux aucun fantassin.

Je rejoignis le maréchal Canrobert sur la gauche du plateau d'Amanvillers, en arrière de la coupure. Là, trente-huit pièces de canon, commandées par le lieutenant-colonel de Montluisant, foudroyaient Saint-Privat, dont nous venions de sortir et dans lequel étaient déjà entrés les Allemands, pour les empêcher d'en déboucher et de poursuivre leur marche sur nous. Leurs feux se mariaient à ceux des batteries de la Garde qui couronnaient les lignes d'Amanvilliers, tandis qu'une division d'infanterie de cette même Garde accourait au secours du 4e corps.

— Écoutez ! me dit tout à coup le maréchal Canrobert, on bat la charge derrière nous, dans le bois ; c'est une division de la Garde qui arrive. Nous allons pouvoir reprendre Saint-Privat.

Hélas ! ce n'était pas la Garde ! C'était le colonel du 100e de ligne qui avait imaginé de faire battre la charge par tout son groupe de tambours, pour rassembler ses hommes dispersés dans les bois. Je vois encore le tam-

bour-major, planté devant ses tapins, maniant sa canne et leur faisant battre la charge au milieu des éclats d'obus, comme s'il eût été à l'exercice et sans avoir l'air de s'inquiéter du bruit assourdissant de l'artillerie.

La nuit était venue. Sous peine de compromettre la sécurité de ses troupes, le Maréchal dut régulariser son mouvement de recul, et donna à tout son corps Woippy comme lieu de ralliement et de concentration. Nous nous écoulâmes par les nombreux ravins qui sillonnent cette partie des environs de Metz, lentement, péniblement, nous enchevêtrant dans les convois de blessés qui rentraient, relevant les voitures qui versaient leur chargement endolori et résigné dans les sentiers étroits, et craignant à tout instant de voir arriver de l'artillerie allemande qui eût transformé en épouvantable confusion cette retraite laborieuse. La brigade de la Jaille arriva, au milieu de la nuit, au Ban Saint-Martin, et la brigade de Bruchard y parvint, le lendemain, à l'aube.

Rien ne peut donner une idée du désordre qui régnait sur cette esplanade, où s'entassaient sans ordre, sans liaison, des soldats appartenant à tous les corps et à tous les régiments. Pour la première fois, le moral de ces troupes était atteint. Pour la première fois, les hommes eux-mêmes comprenaient l'inutilité des efforts et des sacrifices qu'on leur avait demandés. Pour la première fois, ils sentaient la vanité des espoirs si longtemps entretenus, et, de fait, le rôle actif de l'armée du Rhin était terminé, et, le lendemain de la bataille de Saint-Privat, le 19 au matin, son sort était fixé.

Dans la journée, le maréchal Canrobert réunit ses divisionnaires à son quartier général, au collège des Jésuites de Woippy, et leur indiqua l'emplacement réservé aux différentes troupes. On assigna à mes quatre régiments de cavalerie leur bivouac sur les glacis de Metz, près de la rive gauche de la Moselle, presque en face de l'île Chambière, où bivouaquait la Garde, et

dès le lendemain, la division était suffisamment réorganisée pour pouvoir se remettre en campagne, s'il le fallait. C'est sur ces glacis qu'elle a passé tout le siège de Metz, les hommes sous la tente, les chevaux à la corde. A quelque cent mètres en avant, il y avait une usine de chaudronnerie abandonnée. J'y installai mon quartier général, et je devais y vivre jusqu'à la capitulation.

Trois jours après la bataille de Saint-Privat, le 6e corps, qui y avait pourtant été si rudement éprouvé, avait, de son côté, repris tout son équilibre, et bientôt enfin, l'armée entière était à peu près rafistolée. Son chef suprême, retiré dans son quartier général au Ban Saint-Martin, restait muet, ne paraissait pas, ne faisait part à personne de ses résolutions, ne s'occupait même d'aucun détail administratif et ne semblait pas se douter qu'en dehors de la population de Metz, il y avait 173,000 hommes qu'il fallait nourrir d'abord, et occuper ensuite, car l'inaction, au milieu de telles masses, produit des effets presque foudroyants de démoralisation.

Le 25 au soir, nous reçûmes des ordres confidentiels de mouvement pour le lendemain. Le 6e corps devait passer tout entier sur la rive droite, et à cinq heures du matin, le 26, ma division, rangée sur la berge, commençait à traverser la Moselle, sur un pont jeté par les pontonniers en aval de l'île Chambière, pour se porter en avant du fort Saint-Julien et se déployer, sa droite au bois de Grimont. Les autres divisions se firent attendre, la route de Saint-Julien étant encombrée, et le déploiement du 6e corps ne fut complet que vers midi. Je faisais face au village de Malroy occupé par les Allemands qui m'envoyèrent quelques obus, et cessèrent bientôt le feu, en constatant qu'ils ne nous atteignaient pas. Une autre division s'établit en avant du bois de Grimont, et l'on attendit.

Aucun ordre n'arrivait. Vers deux heures, on apprit

qu'un grand conseil de guerre était réuni au château de Grimont et que les chefs de l'armée délibéraient. Le prince Eugène de Savoie a dit que toutes les fois qu'un général d'armée ne veut pas combattre, il n'a qu'à réunir un conseil de guerre, et qu'il peut être sûr que là, les résolutions les moins énergiques triompheront. C'est qu'un conseil de guerre, c'est déjà l'invasion du parlementarisme dans l'armée. Et le parlementarisme, c'est l'écrasement fatal de l'élite par le nombre, des caractères par les moyennes, des âmes vigoureuses par les autres. Donc, on délibérait au château de Grimont. Le maréchal Bazaine avait donné la parole au général Soleille, commandant de l'artillerie de l'armée, et au général du génie Coffinières de Nordeck, gouverneur de la place de Metz. Le général Soleille avait dit que les munitions de guerre devaient être économisées et complétées. Le général Coffinières avait dit que la mise en état des défenses de la place exigeait encore le séjour de l'armée. Devant ces raisons techniques, les commandants de corps s'étaient inclinés et avaient été d'avis qu'il fallait différer la lutte. Alors seulement survint le général Bourbaki, lequel déclara qu'en aucun cas on ne devait se coller à Metz et qu'il fallait tâcher de faire un trou du côté de Château-Salins.

Mais ce que le maréchal Bazaine ne dit pas, ce qu'il devait dire, ce qui aurait changé de fond en comble les sentiments des chefs de corps, ce qu'il dissimula criminellement, c'est ceci : il avait dans sa poche un télégramme lui annonçant que l'armée du maréchal de Mac Mahon avait quitté le camp de Châlons, pour se diriger vers Metz. Et pourquoi tint-il secrète cette dépêche qui eût modifié les sentiments de ses subordonnés? D'abord, parce qu'il voulait rester à Metz pour les raisons que j'ai dites; ensuite, parce qu'il n'avait pas grande confiance en l'armée de Mac Mahon, composée en grande partie de réservistes, et enfin, parce que

même le triomphe lui eût semblé sans saveur, s'il avait fallu le partager avec un collègue qu'il détestait. Vieilles rancunes faites de rivalités professionnelles et de griefs personnels. A Tlemcen, jadis, le général de brigade de Mac Mahon, qui commandait la subdivision, avait sous ses ordres, comme chef du bureau arabe, le lieutenant-colonel Bazaine; et un jour, le lieutenant-colonel demanda au général d'apostiller une lettre qu'il écrivait au ministre de la Guerre, pour réclamer l'autorisation de se marier avec celle qui fut sa première femme. Le général refusa. Une scène d'une violence inouïe s'ensuivit. Elle laissa dans le cœur de Bazaine une animosité qui fut peut-être pour quelque chose dans son inaction scélérate.

Pendant qu'on délibérait au château de Grimont, et pendant que l'armée française attendait, l'arme au pied, le ciel s'était comme barbouillé d'encre, et bientôt l'artillerie du bon Dieu vint suppléer celle des hommes qui se taisait; un orage épouvantable fondit sur nous, et quand l'ordre fut porté à tout le monde de rentrer dans les bivouacs, nous étions trempés jusqu'aux os. Pour s'en aller, il n'y avait qu'une route, et cette route aboutissait à un seul pont de bateaux. On se fera une idée de ce que fut cette retraite sous le déluge, lorsqu'on saura que mes cavaliers n'étaient qu'à six kilomètres de leurs tentes, qu'ils s'ébranlèrent pour les regagner à quatre heures de l'après-midi et qu'ils n'y arrivèrent qu'à trois heures du matin. Comment veut-on que le moral d'une armée résiste à de pareils à-coups, surtout lorsqu'elle apprend, comme elle l'apprit, qu'on la fait sortir uniquement pour recevoir la pluie?

Le lendemain, j'entendais deux cavaliers causer entre eux, et l'un disait à l'autre :

— Bazaine! Il n'a jamais songé à s'en aller! Les bagages de l'état-major n'étaient pas même emballés. Il avait commandé son dîner pour le soir. Je le sais bien. J'ai un « pays » qui soigne ses chevaux.

Et c'était vrai.

Cependant, le généralissime faisait répandre dans le camp que ce n'était que partie remise, et qu'on recommencerait bientôt à forcer le blocus, d'après un plan perfectionné. Cette seconde sortie fut bien plus meurtrière que la première, mais aussi inutile. Elle dura deux jours, le 31 août et le 1er septembre. Elle s'appela la bataille de Noisseville. Nous reçûmes, le 30 août au soir, les mêmes instructions que pour la sortie précédente, avec cette différence que le 6e corps devait rompre un peu plus tard. Je passai le même pont de bateaux, je revins prendre position dans le même village, pendant que, lentement, très lentement, les différents corps se rendaient aux postes qui leur étaient assignés.

Le plan perfectionné du maréchal Bazaine bouleversait, je l'avoue, toutes mes idées sur l'art de la guerre. Je ne pouvais pas comprendre pourquoi, au lieu de profiter de la nuit pour se dérober à l'ennemi, on s'en allait tranquillement livrer une bataille, après déjeuner, et manœuvrer sous les lorgnettes des généraux allemands.

On tenait encore un conseil de guerre. Vers trois heures, le maréchal Canrobert, qui en sortait, arriva au galop à son corps d'armée, envoya chercher ses six divisionnaires, et, la figure rayonnante, nous adressa ces paroles dont le texte est dans ma mémoire :

— Messieurs, l'Empereur arrive à notre aide à la tête de ses armées. Nous allons attaquer l'ennemi pour rejoindre les troupes de Sa Majesté qui nous tendent la main.

Et nous dressions, tous, l'oreille, pour percevoir le bruit du canon de l'armée de secours. A ce moment-là, Napoléon III était déjà à Sedan !

A quatre heures seulement, le signal de commencer le feu fut donné par deux coups de canon tirés du fort Saint-Julien. Et immédiatement, une violente canon-

nade éclata sur tout notre front, mais particulièrement nourrie à notre droite, vers Servigny-les-Sainte-Barbe où se trouvait le maréchal Le Bœuf qui commandait, ce jour-là, deux corps d'armée, le 3ᵉ et le 2ᵉ. La nuit était complètement tombée que le combat continuait, toujours aussi vif, à notre droite. Je m'imaginai alors que le maréchal Bazaine, confiant dans la solidité de ses troupes, oserait les lancer de nuit sur les ouvrages d'investissement. Mais peu à peu le feu se ralentit, puis cessa tout à fait. Et nous reçûmes l'ordre de coucher sur place. Je soupai, ce soir-là, avec une tablette de chocolat et je dormis dans mon manteau sur deux chaises du château de Grimont. Cette nuit du 31 août au 1ᵉʳ septembre fut très froide, et à l'aube, il régnait un brouillard laiteux, à ne pas voir les oreilles de son cheval. Nous étions néanmoins en selle à cinq heures, et dès que le brouillard se dissipa, la canonnade reprit. J'appris seulement alors les événements de la veille. Le maréchal Le Bœuf avait réussi à chasser les Allemands de la position de Servigny, où s'était installée la division du général Aymard. Malheureusement cette division s'était laissé surprendre, vers minuit, par un retour offensif de l'ennemi et avait perdu Servigny qu'il était essentiel de reprendre, si l'on voulait forcer le blocus. Ce fut cette opération que le maréchal Le Bœuf tenta, le 1ᵉʳ septembre, et qu'on est convenu d'appeler la bataille de Noisseville. Les Allemands avaient employé le reste de la nuit à se fortifier. Les nôtres, foudroyés par le feu d'une artillerie supérieure, échouèrent, bien qu'ils se fussent montrés dignes de leur chef, qui prodigua sa vie, au point de créer une légende d'après laquelle il voulait se faire tuer, ce jour-là. Il ne se fit pas tuer, mais il fit tuer beaucoup d'officiers de son état-major, et entre autres mon pauvre ami le général Manèque, qui mourut quelques jours plus tard de la blessure que lui fit un éclat d'obus.

Le maréchal Canrobert se montra aussi intrépide et fut aussi malheureux que son collègue. La supériorité numérique des Allemands, et aussi la force de leurs retranchements, l'emportèrent sur le courage du 6ᵉ corps et sur l'héroïsme de son chef. Vers onze heures du matin, le maréchal Bazaine envoya partout l'ordre de rompre le combat. La bataille nous coûta 3,554 hommes, dont 145 officiers. Elle coûta aux Allemands 2,976 hommes, dont 126 officiers. Les têtes de colonne seules de l'armée donnèrent; mais il y avait sur le champ de bataille 115,000 Français et 89,000 Allemands. La retraite fut facile. L'ennemi ne l'inquiéta pas.

Instruit par l'expérience, je n'utilisai point, pour rentrer, le pont de bateaux; je passai la Moselle à un gué que j'avais reconnu un peu plus bas, et mes régiments furent rendus à leurs bivouacs de très bonne heure. Ils n'avaient pas donné. Ils n'avaient pas pu donner. Il n'y avait rien à faire pour eux contre des tranchées, des abatis d'arbres et des terrassements. Pas plus que la nôtre, la cavalerie allemande n'avait pu être utilisée sur ce champ de bataille.

Et la vie de bivouac recommença, triste, monotone, démoralisante, avec des hommes dégoûtés, ne prenant plus soin d'eux, sous un ciel bas, froid, humide, avec des averses qui transformaient les campements en lacs, avec, dans le lointain de la pensée, le fantôme de la capitulation qui commençait déjà à se dresser. Et rien ne nous parvenait plus de la France, fermée pour nous. L'ennemi s'était fortifié tout autour de nous. Quelques citoyens courageux réussissaient de temps en temps à percer le blocus, pour sortir de Metz ou pour y rentrer. Mais le maréchal Bazaine seul et ses intimes recevaient les nouvelles, et aucun bruit ne transpirait dans le reste de l'armée.

Pour occuper les troupes, on leur fit raser les constructions légères élevées dans les jardins autour de

Metz, et abattre jusqu'aux arbres qui auraient pu gêner le tir. Enfin, j'organisai dans ma division un escadron d'éclaireurs de bonne volonté qui partaient, chaque matin, en reconnaissance et rapportaient ce qu'ils avaient vu : bien peu de chose. Huit jours mortels passèrent ainsi. Le 8 septembre, au matin, un de mes officiers d'ordonnance entra et me dit :

— Savez-vous, mon général, la nouvelle qui court dans le camp ? On assure que nous avons perdu une grande bataille; que l'armée du maréchal de Mac Mahon est prisonnière ; que l'Empereur lui-même est tué ou prisonnier.

— Ne vous faites donc pas l'écho de pareils bruits, lui répondis-je. Et, en plaisantant, j'ajoutai : Vous savez qu'il y a des peines sévères contre ceux qui, en temps de guerre, propagent de fausses nouvelles.

— Mais, mon général, ce n'est pas une fausse nouvelle ; c'est à Sedan que cela s'est passé. Il y a dans le camp un maréchal des logis du 3e de chasseurs d'Afrique qui a assisté à la bataille et qui raconte ce qu'il a vu.

— Allez me le chercher !

Le maréchal des logis arriva, crotté jusqu'aux yeux, et avec une grande précision, une grande abondance de détails, me raconta la journée de Sedan. Il croyait le maréchal de Mac Mahon tué. Il croyait aussi le général Margueritte tué sur le coup, comme le général Tillard. Il racontait la capitulation, l'armée prisonnière...

— Et l'Empereur ? lui demandai-je.

— Ah ! l'Empereur ; on ne sait pas ce qu'il est devenu, mais pour sûr qu'il est tué ou prisonnier.

— Et vous ? Comment êtes-vous ici, vous ?

— Je ne sais pas. Je passais en colonne avec les autres là-bas. Les Allemands nous ont arrêtés. Ils nous ont fait franchir leurs avant-postes et ils nous ont

lâchés, en nous disant d'aller droit devant nous. Alors je suis allé tout droit. J'ai trouvé des camarades du 2e. Et me voilà.

On a dit que ces prisonniers arrivés à Metz avaient été échangés; mais j'ai toujours cru que les Allemands les avaient lâchés pour faire parvenir dans notre camp la démoralisante nouvelle. Le soir du même jour, l'armée allemande dirigea sur nos camps et sur la ville une canonnade très violente qui nous fit tous courir aux armes, dans la crainte qu'ils voulussent brusquer le dénouement, et qui cessa subitement, au bout d'une heure et demie, sans nous avoir causé de pertes notables. L'explication plausible de cette démonstration est celle-ci : les colonnes de prisonniers de Sedan passaient à proximité de Metz, et on voulait faire croire à ces malheureux que nous étions bombardés à outrance, afin qu'ils propageassent ensuite, par leurs lettres en France, une nouvelle de nature à y jeter la terreur.

Le lendemain, le maréchal Bazaine convoquait en conseil de guerre, à son quartier général, non plus seulement les commandants de corps, mais aussi tous les généraux de division et tous les chefs de service. Par l'entremise du commandant Samuël, Lorrain d'origine, qui lui servit le premier d'intermédiaire avec l'armée allemande, il s'était procuré des journaux. Les Allemands les avaient laissés passer avec d'autant plus d'empressement que les nouvelles données par ces journaux étaient de nature à jeter dans l'armée des germes de discorde et de discussion, qui pouvaient affaiblir sa force de résistance. Le Maréchal nous apprit de cette façon la bataille de Sedan, la mort probable du maréchal de Mac Mahon, la captivité de l'Empereur, les conditions inexorables de la capitulation, la chute de l'Empire dans la journée du 4 septembre et la proclamation du gouvernement de la Défense nationale. Il ajouta : « que nos devoirs envers la France

restaient les mêmes ; que nous devions continuer à la servir avec le même zèle et le même dévouement », et, abordant la question des opérations militaires, il dit :

« Je comprendrais que les commandants de corps d'armée, quand ils en trouveront l'occasion, fissent sur leur front des opérations destinées à fatiguer l'ennemi et à lui infliger des pertes sensibles. Mais ils ne devront pas oublier que nous avons déjà près de 20,000 blessés dans les hôpitaux, et qu'il importe de n'en pas trop augmenter le nombre. »

Cette façon de recommander l'audace fit passer dans mon souvenir, malgré le caractère tragique et navrant de la scène, l'anecdote bien connue du colonel de gendarmerie qui, amené par le hasard dans un combat, commande en ces termes à ses hommes de charger :

« Messieurs les gendarmes, vous allez charger ; mais vous n'oublierez pas, j'espère, que vos chevaux vous appartiennent. »

Je sortis de cette réunion les dents serrées et le cœur meurtri, et, pendant que je regagnais mon quartier général, un flot de pensées traversa mon esprit, dont la conclusion pratique fut celle-ci : « La France se déchire en ce moment-ci, sous les yeux de l'ennemi triomphant ; il ne faut pas que l'armée imite la France. Tu es soldat, tu es général ; tu vas fermer les yeux et les oreilles et ne les ouvrir que pour faire ton devoir militaire. » Et jusqu'à la fin du siège, je me suis tenu cette promesse faite à moi-même. Je suis resté dans ma chaudronnerie, comme un sanglier blessé dans sa bauge, ne prenant part à aucun conciliabule, fuyant toute conversation, recevant les ordres de mon chef direct, les faisant exécuter par mes subordonnés, sans commentaires, sans réflexions.

Le maréchal Bazaine ne s'était préoccupé ni de la question des approvisionnements ni de toutes les mesures que commande la simple prudence pour la subsis-

tance d'une armée aussi nombreuse. Non seulement il n'avait pas fait sortir de la place les bouches inutiles, mais il y avait laissé entrer les habitants des environs, fuyant devant l'ennemi. Les premières denrées qui manquèrent furent le fourrage pour la cavalerie. On essaya d'y suppléer par des feuilles d'arbres, et surtout par de petites opérations destinées à faire rentrer les approvisionnements contenus dans les fermes de la banlieue, ce qui donna lieu aux combats de Lauvallier, de Vany pour le 3ᵉ corps, de Peltre pour la brigade Lapasset, des Mares et de Ladonchamps pour le 6ᵉ corps. Dans ce dernier combat, j'eus un capitaine adjudant-major de mon 2ᵉ de chasseurs d'Afrique tué par un coup de fusil allemand, tiré à plus d'un kilomètre. Pour enlever tout prétexte à ces petites expéditions qui fatiguaient son armée, le prince Frédéric-Charles fit simplement brûler tous les villages de la banlieue, et nous eûmes la douleur d'assister à ces incendies sans pouvoir intervenir.

Le surlendemain du conseil de guerre dont je viens de parler, nous avions rendu les honneurs funèbres à mon brave Manèque, et, détail curieux, le chapelain qui présidait les cérémonies funèbres entonna, comme si de rien n'était, le *Domine salvum fac imperatorem nostrum Napoleonem*.

Je reviens à mes pauvres chevaux. Ils étaient là attachés à leur corde, pansés religieusement chaque matin, car je maintins le service jusqu'au bout, mais agités, tiraillés par des douleurs d'estomac, cherchant à ronger tout ce qui leur tombait sous la dent, la corde, le bois, les cuirs. Ils se mangeaient la queue et la crinière les uns des autres, hennissant de colère et de détresse, et regardant leurs cavaliers avec un œil de jour en jour plus vitreux, qui semblait dire : « Qu'est-ce que j'ai donc fait pour que tu ne me donnes pas à manger? » Il fallut se mettre à les abattre. Entre mon

quartier général et le bivouac, on établit une grande boucherie chevaline où, chaque matin, des bouchers choisis dans les régiments abattaient les plus compromis. Avec un marteau de forgeron pris dans l'usine, on leur défonçait l'os frontal; ils tombaient. On les saignait et on les débitait. Puis, on faisait avec eux le pot au feu national. Malheureusement, très vite, le sel manqua, et ce fut là peut-être la plus pénible privation ; car on se figure difficilement à quelle débilité rapide, corporelle et même cérébrale, arrive l'homme privé de cette substance qui passe pour ainsi dire inaperçue dans la vie courante.

Je vivais auprès de ce charnier dont les exhalaisons méphitiques me rendirent presque aussi malade que l'avait fait le paludisme mexicain. J'avais, dès les premiers jours, et alors que tout était encore en abondance, acheté de mes deniers une grosse provision d'avoine, de sorte que mes chevaux et ceux de mon état-major ne souffrirent pas. Mais les soldats comprenaient que tout était fini, en voyant tomber les unes après les autres les nobles bêtes qui les portaient, et, perte plus sensible encore! celles qui auraient pu traîner notre artillerie désormais inutile. J'avais maintenant formé, parmi ces cavaliers démontés, quelques compagnies d'infanterie, et, armés de leur chassepot de cavalerie, ils allaient, avec les fantassins, faire le coup de feu.

On s'ingéniait pourtant pour se mettre en rapport avec le monde extérieur. On s'était avisé de faire partir de petits ballons, emportant des lettres écrites sur du papier pelure d'oignon. Il partait un de ces ballons tous les jours, et par chacun d'eux j'envoyais une lettre à ma femme. Aucune ne lui parvint, et elle resta pendant plus de deux mois sans avoir de mes nouvelles. Beaucoup de ces ballons tombaient entre les mains de l'ennemi. L'un d'eux portait une lettre du général Coffinières de Nordeck, envoyant son adhésion au gou-

vernement de la Défense nationale, et se plaignant en termes amers du maréchal Bazaine. La lettre fut interceptée par le prince Frédéric-Charles qui s'empressa de la faire parvenir au maréchal Bazaine, lequel, dans son incorrigible indifférence, n'en tint aucun compte.

Un jour de la seconde quinzaine de septembre, mon cousin germain, fils du général de Chalandar, qui servait aux Guides comme adjudant-major, vint me trouver et me dit : « Tu ne sais pas! Le général Bourbaki est parti hier soir.

— Allons donc! Qu'est-ce que tu me racontes là?

— C'est certain, et la preuve, c'est que le général Desvaux commande, depuis ce matin, la Garde par intérim. Le général Bourbaki est parti. Et il est parti, déguisé en médecin de la Convention de Genève, avec un brassard, et Dieu me pardonne, avec des lunettes, je crois.

Personne ne pouvait mieux me renseigner que le général Changarnier, qui était au courant de tout, qui assistait à tous les conseils de guerre et qui s'était établi en volontaire à l'état-major du maréchal Le Bœuf, allant, comme un jeune homme de vingt ans, partout où l'on tirait un coup de fusil, et positivement adoré de toute l'armée. Il me confirma le départ du général Bourbaki et m'apprit la prétendue mission du sieur Regnier. Il croyait à la réalité de cette mission, et il avait pris cet agent de M. de Bismarck pour un envoyé de l'Impératrice, venant chercher un représentant de l'armée de Metz afin de traiter de la paix. Le maréchal Bazaine avait demandé au maréchal Canrobert s'il voulait se rendre auprès de l'Impératrice. Ce dernier avait déclaré que sa place était à l'armée, et pas ailleurs. Alors, le général Changarnier lui-même avait insisté, pour que le général Bourbaki acceptât de partir, et il l'y avait décidé.

Je ne crois pas que le maréchal Bazaine ait voulu se

débarrasser d'un lieutenant dont il craignait les coups de tête. La situation d'aide de camp de l'Empereur du général et ses relations avec la famille impériale suffisent à expliquer pourquoi on l'a choisi. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en quittant Metz, le général Bourbaki privait l'armée du seul général assez populaire pour se faire suivre par cette armée tout entière, dans une entreprise désespérée.

Le général Changarnier pensait que l'Impératrice avait encore qualité pour traiter de la paix. Il admettait bien que le traité qui nous donnerait la paix serait désavantageux et compromettrait le gouvernement qui l'aurait signé. Mais il me dévoila par ces mots, que j'ai toujours retenus, son âme de patriote désespéré, et aussi ses calculs de monarchiste : « C'est une pilule amère. Il faut que l'Empire l'avale, dût-il en crever. »

La mission du général Bourbaki ne causa pas d'émotion à Metz, parce qu'elle fut généralement ignorée de la masse de l'armée.

Cependant, quoique retiré dans son quartier général, comme un sultan d'Asie dans son harem, le maréchal Bazaine, qui voyait peu à peu s'ouvrir devant lui le gouffre qu'il avait creusé de ses propres mains, percevait le bruit de la fermentation de cette armée, couchée dans la boue de ses bivouacs, autour de lui, et de cette fermentation il fallait d'autant plus tenir compte qu'elle se manifestait, moins au milieu des soldats démoralisés et résignés à tout que dans le corps des officiers de tout grade qui, à tout prix, voulaient échapper au cercle infernal où ils se sentaient étouffés.

Habile à se plier aux circonstances, le maréchal Bazaine concéda en quelque sorte une dernière sortie, qui fut exécutée par le 6e corps tout entier, le 7 octobre, et qui s'appela le combat de Ladonchamps. En avant de nous, sur la rive gauche de la Moselle, il y avait encore deux grandes fermes qu'on appelait les « Grandes Tapes » et

les « Petites Tapes », et qu'on supposait bondées d'approvisionnements. La disette croissait. Les approvisionnements cachés dans les maisons particulières de la ville n'avaient été ni enregistrés ni réquisitionnés; et les soldats, au grand préjudice de la discipline, en étaient arrivés à se rendre par bandes dans les champs, pour déterrer des pommes de terre, des racines, cueillir de l'herbe, jusqu'auprès des sentinelles allemandes qui, les voyant sans armes, les laissaient approcher sans tirer dessus. Ce fut donc un grand fourrage qu'exécuta le 6e corps, appuyé par la division des voltigeurs de la Garde du général Deligny. Mes cavaliers marchèrent à pied avec les fantassins. Les troupes abordèrent résolument et enlevèrent les avant-postes allemands, où elles cueillirent bon nombre de prisonniers. Mais l'opération, qui aurait dû être soutenue par tout le 3e corps, sur la rive droite, dégénéra bientôt en un duel d'artillerie, où, comme toujours, nous eûmes l'infériorité, et nous coûta des pertes disproportionnées avec le but à atteindre.

Ce fut le dernier épisode de guerre de notre malheureuse campagne. Et l'armée du Rhin, après sept semaines déjà de batailles et de tortures, y prouva une fois de plus, par sa martiale attitude, qu'elle ne méritait pas le sort qui l'attendait.

Le lendemain, commença la période des négociations. Le maréchal Bazaine demanda l'avis des commandants de corps, et les chargea de prendre eux-mêmes l'avis de leurs divisionnaires. Par trois fois, à quelques jours de distance, il les réunit dans des conseils de guerre, pendant que le colonel Boyer, son *alter ego*, se rendait à Versailles, muni d'un sauf-conduit, auprès de M. de Bismarck qui, durant toute cette période mortelle, joua en quelque sorte avec l'armée de Metz, comme le pêcheur à la ligne joue avec le gros poisson qu'il veut noyer.

Mais à quoi bon m'appesantir sur ces jours, dont on peut trouver le récit détaillé dans maint livre d'histoire, et qui m'apparaissent encore, dans le recul de mes souvenirs, comme un cauchemar lugubre ! A quoi bon retracer les détails d'une sorte de conspiration militaire qui avorta et qui devait avorter, parce qu'elle avait pour ressort l'ambition encore plus que le patriotisme, parce qu'elle avait à sa tête le capitaine Rossel, le futur ministre de la guerre de la Commune, un autre capitaine du génie, nommé Boyenval, un troisième capitaine, nommé Cremer, parce qu'aucun chef notoire ne voulut y tremper!

Le général Changarnier, sollicité par les conjurés de s'emparer révolutionnairement du commandement en chef, n'eut pas de peine à leur démontrer que l'armée, dans ses malheurs comme dans ses gloires, n'a qu'une sauvegarde : la discipline ; qu'elle ternit ses gloires, et rend ses malheurs irréparables, en manquant à cette discipline.

A quoi bon rappeler les tentatives ridicules de la garde nationale et les déclamations des « perceurs », des fameux « perceurs », comme on les appelait, des « perceurs » qu'on disait légion, qui ne vinrent pas plus de trois cents, quand on les réunit pour passer des paroles aux actes, et qui s'en allèrent comme ils étaient venus?

Les « perceurs », je n'en ai connu qu'un, mais un vrai, par exemple. Il s'appelait Leperche. Il était commandant d'état-major et aide de camp du général Bourbaki. Les âmes du général et de l'aide de camp semblaient avoir été trempées ensemble. Fils d'un garde du génie, élevé aux frais de la cassette impériale à la Flèche, puis à Saint-Cyr, puis à l'École d'état-major, Leperche avait voué à Napoléon III un dévouement passionné, un culte fanatique. Le jour de la capitulation, Leperche, qu'on n'avait jamais vu nulle part, acclamant la « percée », dit simplement ces mots : « Je ne veux pas me rendre. Je m'en vais. » En uniforme, il monta à cheval,

évita les vedettes, les grand'gardes, les postes, traversa toute l'armée allemande, et vint à Tours où il rejoignit son général et d'où il repartit pour faire, avec lui, la campagne de l'Est. Je le retrouvai plus tard sous mes ordres, pendant la Commune. Il commandait les détachements d'infanterie laissés par le corps de Cissey dans la banlieue sud de Paris, en avant de ma cavalerie. Plus tard encore, le colonel Leperche suivit le général Bourbaki à Lyon. Puis il fut enveloppé dans la disgrâce de son général et mis en disponibilité. Il en conçut un chagrin qui se traduisit par une paralysie du nerf facial. Enfin, on lui rendit un régiment et il mourut quelques jours après. Et sur sa tombe, sur le cercueil de ce modèle de toutes les vertus militaires, le général Bourbaki dit, sans se tromper et sans exagérer : « Il a pu, en mourant, douter de la justice de son pays. »

Telle fut l'histoire du seul « perceur » sérieux que j'aie connu à l'armée de Metz.

Au cours des négociations, je fus appelé deux fois, avec les autres divisionnaires, au quartier général du 6ᵉ corps d'armée, pour donner mon avis sur deux questions.

Première question : « Que convient-il de faire? »

Je répondis avec les autres : Il faut tenter une sortie, les armes à la main, si l'ennemi ne nous accorde pas des conditions honorables. »

Seconde question, posée, celle-ci, lorsque l'on connut les termes de la capitulation : « Faut-il accepter ou refuser? »

Ce fut le général de Berckheim, notre ancien, qui formula notre avis unanime en disant : « Il ne faut rien signer. Il faut détruire notre matériel de guerre, briser nos armes, noyer nos poudres et envoyer dire à l'ennemi : — Nous ne pouvons plus nous défendre; faites de nous ce que vous voudrez. » Et j'ajoutai : « Que l'armée française se comporte à Metz comme l'armée

mexicaine s'est comportée à Puebla! Que le maréchal Bazaine imite ce qu'il a vu faire au général Ortéga! »

On nous riposta par cette objection : « Si l'armée n'est pas couverte par une capitulation, elle est au pouvoir discrétionnaire de l'ennemi, qui peut traiter les officiers, et même les généraux, comme de simples soldats! »

Nous répondîmes : « Peu importe! L'opinion des militaires du monde entier jugera les traitements que nous auront infligés les Allemands. »

N'étant pas les plus nombreux, nous ne fûmes pas les plus écoutés.

Le prince Frédéric-Charles refusant de traiter avec le général Changarnier, qui avait accepté sans fausse modestie la mission de négocier, mais qui n'appartenait pas à l'armée à un titre régulier, ce fut le général de Cissey qui négocia la capitulation. Le matériel était remis aux Allemands, ainsi que les drapeaux et les armes. La place leur était rendue. L'armée était prisonnière de guerre. Quant aux officiers et généraux, ils pouvaient se rendre libres en donnant leur parole de ne plus servir contre l'armée allemande, en signant le « revers », comme on dit. Bien entendu, en grande majorité, nous préférâmes la captivité à cette signature.

Je ne m'appesantirai pas sur la question des drapeaux, ni sur les finasseries du maréchal Bazaine qui aboutirent à la livraison de cinquante-trois de ces trophées à l'armée allemande. Et cela pour une excellente raison : je n'avais pas de drapeau. Je commandais une division de cavalerie légère, et, avant d'entrer en campagne, les régiments de cavalerie légère versent leurs étendards dans les magasins. Donc, je n'ai pas remis mes drapeaux, parce que je n'en avais pas. Mais si j'en avais eu, il est infiniment probable qu'un vieil Africain comme moi aurait trouvé le moyen de les escamoter, comme firent certains camarades.

En cette agonie suprême de l'armée de Metz, le

maréchal Bazaine donna des preuves de son inertie et de cette paresse morale et physique qui l'empêchaient de considérer comme les autres hommes les questions d'honneur, de devoir et de tradition militaires. Il ne se manifesta guère que par une proclamation dans laquelle il essayait de nous consoler, en nous rappelant les circonstances où d'autres généraux français avaient dû capituler, en citant Kléber, Masséna, Gouvion Saint-Cyr, mais en oubliant Dupont à Baylen. Pour le reste, chacun se dépêtra comme il pouvait.

Le 28 au matin, les hommes allèrent verser leurs armes dans les arsenaux et à l'île Chambière. Au moment où ils traversaient la ville, les choses faillirent se gâter. Les gardes nationaux, la foule voulurent leur prendre leurs fusils et leurs munitions, pendant que commençait à gronder au-dessus des têtes la célèbre cloche de la cathédrale, la « Mutte », mise en branle par des névropathes qui avaient forcé la porte de son clocher. Peu s'en fallut qu'il y eût un conflit entre la population et l'armée. Mais le maire arriva, il s'agita, il prononça des discours que personne n'entendit, mais qui firent bon effet tout de même. Et la foule embrassa les soldats qu'elle avait traités de « capitulards ».

Ce même jour, dans l'après-midi, une division de l'armée allemande entrait et prenait possession de la ville, de l'arsenal et des forts. C'était fini. 173,000 hommes, dont 3 maréchaux de France, 6,000 officiers, 53 drapeaux, 1,407 pièces de canon, 200,000 fusils et un immense matériel de guerre étaient dans les mains des Allemands.

Enfin, le 29 au matin, sur ces glacis de Metz où ils languissaient, depuis deux mois dans la boue, et où ils avaient mangé leurs chevaux, les cavaliers de mes quatre régiments et les artilleurs de mes deux batteries étaient rangés, pâles, maigres, déguenillés, mais toujours dociles. Je sortis de mon quartier général, à che-

val et entouré de mon état-major. Et là, devant la troupe, je réunis les chefs de corps, pour leur faire entendre mes adieux qu'ils devaient répéter aux hommes placés hors de la portée de ma voix. En quelques phrases hachées par l'émotion, et dont une bonne moitié resta au fond de ma gorge, je leur dis la douleur que me causait notre séparation, les bons souvenirs que me laisseraient leur dévouement et leur discipline. Je leur dis aussi qu'ils n'avaient rien à se reprocher, qu'ils avaient fait tout leur devoir, et que, dans les jours d'épreuve qu'ils allaient traverser, jours qui prendraient fin bientôt et qui tiendraient peu de place dans leur vie, puisqu'ils étaient encore presque tous jeunes, ils seraient soutenus par le sentiment de la tâche accomplie et par l'espoir de voir bientôt la patrie, la famille; qu'ils retrouveraient la France vivante, qu'ils reverraient leurs foyers et qu'ils rentreraient chez eux la tête haute, en braves gens, en bons Français.

Les Allemands avaient épargné aux généraux l'humiliation du défilé. La division, conduite par ses officiers, se rangea par escadrons, et je la vis partir, s'en aller lentement, lourdement, se perdre dans les interminables colonnes de l'armée française défilant devant les régiments allemands, rangés en grande tenue, et l'arme au pied.

Puis, je rentrai dans mon usine, résolu à m'y calfeutrer et à n'en plus sortir jusqu'au moment de mon départ pour l'exil. Déjà, sous un ciel qui semblait vouloir mêler ses tristesses aux nôtres, on entendait gronder, sur le pavé des routes, les roues des caissons et des charrois de l'armée allemande qui entrait dans Metz, en tenue de parade, enseignes déployées, au son des fanfares, des musiques, des fifres et des tambours.

IX

EN CAPTIVITÉ.

Les soldats allemands. — Ce que disent les drapeaux. — A Bonn. — Retour en arrière. — Le 4 septembre. — Qu'est-ce que l'honneur ? — Le général Trochu. — Les deux nations. — Les deux armées. — Les généraux français et allemands. — Le passage du nouvel Empereur. — Libre !

Pendant qu'avec l'armée allemande, rentraient dans Metz les convois rapportant les objets nécessaires à la vie; pendant que nos soldats, parqués, après le défilé, sous la surveillance de l'ennemi, et restaurés tant bien que mal par l'intendance allemande, attendaient l'organisation des colonnes et des trains pour quitter la terre de France ; pendant que quelques officiers et quelques hommes réussissaient à tromper la surveillance du vainqueur et à échapper à la préparation méthodique de leur exil, j'étais rentré dans mon quartier général, résolu à n'en plus bouger jusqu'à ce qu'on m'eût appris ce qu'on devait faire de moi.

Les officiers de mon état-major me demandèrent de ne pas me quitter.

— Nous sommes allés ensemble au feu ; nous irons ensemble en captivité, si vous le voulez bien, mon général, me dirent-ils.

Très touché de cette marque d'affection, je leur répondis que nous resterions groupés tant qu'il plairait

à Dieu. Nous devions vivre encore quatre jours, confinés dans notre chaudronnerie, car on nous avait prévenus que le 3, à sept heures du matin, un train serait mis à la disposition des généraux et de leurs officiers. Le soir de cette journée pénible, traversée par le déchirement des adieux, j'eus une émotion désagréable. Nous nous étions tous retirés de bonne heure après dîner, les officiers dans leurs chambres du premier étage, et moi dans la mienne, située au rez-de-chaussée. Il pleuvait à torrents. Deux cavaliers entrèrent dans la cour, et je sortis de chez moi pour leur demander ce qu'ils voulaient. C'étaient deux officiers allemands. Ils ne parlaient pas français, et je ne parle pas allemand. Ils comprirent pourtant qu'ils étaient chez un officier général, et ils s'éloignèrent sans insister.

Rentré chez moi, je me mis à lire, pour me distraire et oublier, un volume des *Mémoires de Mme de Motteville*. Tout à coup, la porte s'ouvrit derrière moi; c'était un fantassin allemand qui entrait, casque en tête et fusil à la main. Le pauvre diable, trempé comme une soupe, n'avait certainement pas de mauvaises intentions, car il disparut presque aussitôt et s'en alla tout courbé, devant mon geste énergique. Je me couchai dans mon lit de campagne, et je venais de m'endormir, lorsque je fus réveillé par une grande lueur qui embrasait mes fenêtres. Trente uhlans avaient pénétré dans la cour de l'usine, et trois d'entre eux, munis de torches, cherchaient une issue pour pénétrer dans les bâtiments et s'y mettre à l'abri. J'appelai mon ordonnance qui dormait dans une chambre au-dessus de l'écurie, et, comme il m'assura que tout était bien fermé, je laissai messieurs les uhlans s'arranger comme ils voudraient. Ils étaient, d'ailleurs, bien tranquilles, accroupis contre le mur, pour se garer tant bien que mal de la pluie, tenant leurs chevaux par la bride, et sifflotant doucement, pour que les bêtes, sur lesquelles ils avaient

étendu leurs manteaux, restassent paisibles. Je me recouchai, me rendormis et ne les entendis même pas partir.

A mon réveil, je pensai qu'après tout, si ces visiteurs incommodes avaient voulu forcer notre hospitalité, nous n'aurions pas pu la leur refuser, et j'admirai le sentiment profond de discipline qui existait chez ces gens-là, qui les portait à se conduire avec cette sagesse, dans des circonstances exceptionnelles, en l'absence de leurs chefs, en dehors de tout moyen de contrainte. Je me demandai si, à leur place, nous en aurions fait autant.

Il est certain que, pendant toute cette guerre de 1870, le contact de l'armée allemande sur la population française a été dur. Il est certain que les Allemands ont tenu vis-à-vis de nous une conduite qui a justifié et dépassé les mesures rigoureuses, prises jadis contre leurs pères par Napoléon Ier. Il est certain qu'ils ont laissé parmi nous des souvenirs plus pénibles que les souvenirs laissés en Allemagne par la Grande Armée, dont le départ causa presque autant de regrets que de plaisir. Mais, tous leurs actes ont été voulus, prémédités et commandés. Leurs soldats qui, au lendemain des succès, faisaient l'exercice sur nos esplanades, comme dans leurs garnisons, ne se sont jamais soustraits à l'autorité de leurs chefs, et s'ils ont commis des actes de vandalisme, c'est que ces actes leur étaient ordonnés. C'est donc sur les chefs, et non sur les soldats, que pèse la responsabilité de toutes les rigueurs ; c'est sur eux, uniquement sur eux, que doit retomber l'amertume de nos plaintes.

Le 3 novembre, avant sept heures du matin, à la gare de Metz, étaient réunis tous les généraux de l'armée du Rhin, leurs aides de camp, leurs officiers d'état-major avec leurs domestiques, leurs ordonnances, leurs bagages et leurs chevaux, et enfin, tous les fonction-

naires de l'armée assimilés aux généraux, avec le personnel et le matériel qui dépendaient d'eux, personnellement. Le train qui les attendait, et qu'on appela le train des généraux, était immense, conduit par deux locomotives. Il comprenait plus de cinquante voitures et fourgons. Il fallut deux heures pour caser et arrimer bêtes et gens, matériel et personnel. Enfin, vers neuf heures, le train partit. Au bout de quelques minutes, il stoppait en pleine campagne, et toutes les têtes de passer par les portières, parce que nous voulions nous rendre compte du motif de ce brusque arrêt. Nous étions en face du château de Frescaty, où le prince Frédéric-Charles avait établi son quartier général. Le spectacle que je vis là restera gravé dans mon cerveau jusqu'à mon dernier soupir. En face du train, la façade du château, dont la voie ferrée est séparée par un large et long boulingrin. Et sur cette pelouse, plantés sur deux files, comme des ifs, nos cinquante-trois drapeaux, formant une sorte d'avenue triomphale que nous embrassions d'un seul coup d'œil. Comme science de mise en scène, et aussi comme raffinement de cruauté, il était difficile de trouver mieux que ce supplice, et cette humiliation que le maréchal Bazaine aurait pu si facilement nous épargner, en faisant brûler ces drapeaux, avant même d'avoir pris l'engagement de les livrer.

Ils étaient là, sous nos yeux, montant pour ainsi dire la garde à la porte du vainqueur, dans la splendeur de leurs trois couleurs, et sous le rayonnement de leurs aigles d'or, ces témoins des gloires passées et de la déchéance actuelle, ces emblèmes de l'honneur, ces êtres presque vivants, que le soldat français entoure d'une sorte de tendresse filiale, et pour lesquels tant de braves gens ont sacrifié leur vie! Ils étaient là, portant dans leurs plis toutes les palpitations des cœurs qui avaient battu pour eux, tous les frissons d'enthousiasme qu'ils avaient excités, et aussi toutes

les larmes qu'ils avaient déjà coûtées aux mères! Il me semblait que, s'ils avaient pu nous parler, ils auraient adouci la douleur que nous inspirait leur vue, en nous disant : « Consolez-vous, ô vaincus! On ne nous a pas pris sur un champ de bataille. On nous a cueillis au fond d'un arsenal, en même temps que des tentes, des sacs, des ballots de marchandises, sans histoire et sans signification, avec lesquels nous étions désormais confondus. Nous ne sommes plus des drapeaux; nous sommes du matériel. »

Lorsque nous eûmes savouré cette affliction, le train partit. Il s'arrêta bientôt encore. A quelque distance de la ligne, passait une longue colonne de nos soldats prisonniers, cheminant vers l'Allemagne, et on voulait nous la faire voir. Nous saluâmes, les yeux pleins de larmes, nos malheureux et admirables soldats que nous devions retrouver, quelques mois plus tard, dans des circonstances peut-être encore plus navrantes, puisqu'il s'agirait, cette fois-là, de diriger leurs armes contre nos concitoyens.

Enfin, ce train qui marchait avec une lenteur désespérante arriva à Nancy, vers cinq heures. Avant d'entrer en gare, il fit halte, sous un pont qui traverse la voie. Ce pont fut bientôt envahi par la lie de la population nancéenne. « C'est le train des généraux de Metz! » cria-t-on, et ces patriotes se mirent à faire pleuvoir sur nous les injures les plus grossières, les cailloux, toutes les ordures de leurs âmes et toutes celles de leurs ruisseaux. Je n'ose pas accuser les Allemands d'avoir provoqué ce scandale et de nous avoir soumis à ce martyre; j'espère qu'il eut pour cause une manœuvre de la voie, et non une manœuvre de la police. La scène se prolongeait, navrante, inénarrable. Ce concert d'outrages avait pour chef d'orchestre un homme assez bien mis, coiffé d'un chapeau de soie, qui gesticulait comme un énergumène et, les

yeux hors de leurs orbites, nous invectivait, en nous montrant le poing.

Enfin, à l'un des bouts du pont, apparurent quatre fantassins allemands, sous la conduite d'un caporal; ils distribuèrent à gauche et à droite des taloches et des coups de crosse, et arrivèrent à l'homme bien mis qui, penché sur le parapet du pont, continuait sa litanie et sa pantomime furibonde. Nous vîmes le caporal lui administrer un coup de pied magistral dans le derrière. Le chapeau de soie tomba sur la chaussée, et son énergique propriétaire, sans même songer à le ramasser, détala à toutes jambes. Le spectacle était si comique qu'un éclat de rire général, parti du train, salua la fuite de ce farouche tribun. Le pont fut évacué en un clin d'œil et notre train entra dans la gare de Nancy, où il ne resta que quelques instants, pour filer sur Lunéville.

Là, nous attendait un autre accueil. C'était la première fois que nous nous arrêtions assez longtemps pour prendre notre repas, et les Allemands s'étaient arrangés pour prévenir toute tentative d'évasion. Un bataillon occupait la gare, et les quais étaient bordés par un double cordon de factionnaires qui ne laissaient passer personne. Mais derrière les Allemands toute la population de Lunéville était massée, nous témoignant de la manière la plus touchante sa sympathie et sa commisération. A Wissembourg, où nous n'arrivâmes que le lendemain matin, vers six heures, nous trouvâmes les mêmes mesures de précaution et de surveillance qu'à Lunéville. Nous entrions en Allemagne. Aux gares, se pressaient des populations curieuses de nous voir, mais tranquilles et plutôt sympathiques. Je me souviens même que, vers dix heures du matin, dans je ne sais plus quelle ville, nous eûmes la surprise de rencontrer des dames appartenant à la meilleure société qui nous avaient préparé du café au lait, qu'elles nous servirent elles-mêmes le plus gentiment du monde.

Enfin, nous parvenions à Mayence vers une heure du matin, après avoir mis deux interminables journées à faire un trajet qui, en temps ordinaire, ne demande pas dix heures.

La gare était occupée militairement. A la descente du train, nous fûmes prévenus que nous devions nous rendre tout d'abord à l'État-major de la place, c'est-à-dire à la Commandatur, pour y signer l'engagement de nous reconnaître prisonniers de guerre et de ne pas nous échapper. Cette formalité remplie, nous pouvions aller prendre pour la nuit tel gîte qui nous conviendrait, et le lendemain, nous reviendrions, pour indiquer la ville d'Allemagne que nous choisissions comme résidence. J'allai signer. Les hôtels étaient bondés. J'avais très faim, n'ayant mangé que du pain sec depuis mon départ de Metz. Je revins souper à la gare, avec mon aide de camp, le capitaine Darras, et mon officier d'ordonnance, le capitaine de Buros. Puis, ne sachant où aller, nous cherchâmes notre wagon qu'on avait remisé sous un hangar et nous y passâmes la nuit.

Le lendemain, je laissai mon état-major choisir lui-même le lieu de notre résidence commune. On délibéra, et le choix tomba sur la jolie petite ville de Bonn, située sur la rive gauche du Rhin, à vingt-six kilomètres de Cologne. Ce choix fut ratifié par l'État-major allemand, et à deux heures, nous partions, pour arriver à Bonn vers minuit, voyageant en simples particuliers, libres sur parole et sans que rien, excepté nos uniformes, nous rappelât notre triste situation.

A Bonn, plus de casques, enfin, mais des bonnes têtes d'hôteliers venus dans leur omnibus et faisant valoir les avantages de leur établissement. Nous nous installâmes à l'hôtel Bellevue, dont le propriétaire, M. Stam, sans nous écorcher, nous organisa une existence assez commode pour nous garder tous, moins un, jusqu'à la fin de notre captivité. Nos chevaux, soignés

par nos ordonnances, étaient à l'écurie; et, dès le lendemain, après avoir demandé un tailleur, chargé de nous déguiser en bourgeois, nous commencions à vivre sans secousses matérielles, sinon sans secousses morales. Enfin, bientôt j'avais la joie de voir arriver ma chère femme, qui venait partager mes mauvais jours comme elle avait partagé les bons.

C'est à Bonn que je repris, pour ainsi dire, contact avec le monde extérieur dont, pendant près de deux mois et demi, l'armée de Metz avait été séparée. C'est à Bonn que je sus, dans tous les détails que connaissaient les contemporains, et les destinées de l'armée de Châlons, surprise à Beaumont, engouffrée à Sedan, et la révolution du 4 Septembre, et l'investissement de Paris, et les premières opérations des armées de province. Là, comme des naufragés qui peuvent voir lutter encore contre l'orage les compagnons montés sur le bateau dont ils ont été arrachés, nous suivions anxieusement les péripéties du grand drame, et, dans une énervante oisiveté, dans une sécurité qui nous pesait, nous passions notre temps à chercher les nouvelles, non pas dans les journaux allemands qui nous étaient suspects, mais dans les feuilles belges et les feuilles anglaises. Et, avec les nouvelles du jour précisant ou rectifiant celles de la veille, nous essayions de voir juste dans ce remous d'événements précipités qui entraînait les Français, sans leur donner même le temps de la réflexion.

On peut dire que le désastre de Sedan doit être attribué au ministère qui avait succédé à celui de M. Émile Ollivier. Le bon sens, la raison voulaient qu'après l'écrasement d'une première armée, et l'investissement d'une seconde armée par la faute et la volonté de son général en chef, toutes les forces encore vives de la nation couvrissent Paris, qui eût été pour elles un inébranlable point d'appui, en même temps qu'un

centre à peu près inépuisable de ravitaillement et de résistance. Je vais plus loin, et je prétends que l'intérêt dynastique, non moins que l'intérêt national, commandait ce retour et cette concentration. Ils eussent empêché, probablement, la révolution du 4 Septembre, qui a détruit l'Empire et aggravé, dans une mesure incalculable, nos malheurs nationaux.

L'Impératrice régente et ses conseillers en décidèrent autrement. Ils crurent que la rentrée du Souverain vaincu précipiterait les événements, que Napoléon III ne pouvait se représenter devant le peuple de sa Capitale qu'avec l'auréole d'une victoire, que la fortune de sa dynastie pouvait survivre à sa déchéance personnelle. M. Rouher vint à Châlons, obtint de l'Empereur et du maréchal de Mac Mahon, toujours docile, qu'ils retourneraient dans le Nord-Est, au secours du maréchal Bazaine, et que Paris serait abandonné à ses propres forces et à sa dangereuse fermentation.

Le résultat de cette démarche fut donc le départ de l'armée de Châlons, composée d'éléments disparates, mal liés, insuffisamment fondus ensemble; la rentrée à Paris de la garde nationale mobile, qui n'était encore bonne, à ce moment-là, qu'à augmenter les éléments de trouble et d'indiscipline de la Capitale; et enfin la nomination du général Trochu comme gouverneur de Paris.

Supposons que l'Empereur et le Maréchal fussent restés sourds à la voix de M. Rouher. Ils revenaient à Paris. Ils y maintenaient l'ordre et l'obéissance, ils y refaisaient une armée formidable, et tout pouvait encore être sauvé. Dans tous les cas, l'issue finale de la guerre n'aurait pas pu être plus déplorable qu'elle le fut, car, en admettant même que les Allemands aient brisé ce dernier effort, ils auraient dû traiter de la paix avec un gouvernement régulier, relié aux autres Puissances par vingt années de relations suivies, en état de faire appel à leur concours, à leur

médiation, et d'obtenir, par conséquent, des conditions beaucoup plus douces, plus supportables que celles du traité de Francfort, imposées à un peuple qui n'avait plus d'armée, plus de capitale, plus de ressources, et avait rompu tout lien de solidarité avec le reste de l'Europe.

Après la paix, on se serait arrangé entre Français. S'il avait convenu au pays de faire expier au régime impérial les défaites nationales, et de concentrer sur lui des responsabilités qui incombaient un peu à tout le monde, eh bien, le régime impérial aurait disparu; car un gouvernement, quelque absolu qu'on le suppose, ne tient pas devant l'animadversion publique. L'Empire serait mort de la pilule, comme me disait à Metz le général Changarnier. Mais nous aurions peut-être épargné une province sur deux et plusieurs milliards. Surtout, nous aurions épargné à notre histoire la honte inexpiable d'une révolution accomplie en face de l'ennemi. La journée du 4 septembre fut un crime, comme devait être plus tard un crime celle du 18 mars. Il est impossible de défendre l'une sans amnistier l'autre. Les hommes de la Commune avaient autant le droit de se soustraire à l'obéissance, en face de l'Assemblée de Bordeaux, que les députés de Paris avaient le droit de proclamer, à l'Hôtel de ville, la déchéance de l'Empire. Légalement, les deux gouvernements étaient aussi réguliers l'un que l'autre; les deux émeutes furent aussi criminelles l'une que l'autre. Toutes deux, elles invoquèrent le même prétexte : le patriotisme outragé, et toutes deux, elles avaient la même cause profonde : l'ambition, la cupidité d'un groupe de révoltés.

Le cadre de ces souvenirs d'une vie exclusivement militaire ne saurait se prêter à l'appréciation individuelle des avocats qui s'emparèrent du gouvernement de la France, en cette journée néfaste. Je ne les ai pas connus. Je ne les ai pas fréquentés. Plus tard, j'ai subi

leurs coups. J'ai suscité leurs colères. J'ai été victime de leurs rancunes politiques. Mais, s'ils ont réussi à briser prématurément ma carrière, j'ai eu, du moins, l'avantage de n'avoir jamais de rapports avec eux. Je n'en puis donc pas parler. Pourtant, il est un de leurs sophismes qu'ils ont réussi à imposer à l'opinion publique et qui, aujourd'hui encore, est accepté comme une monnaie courante. On a dit, et on dit encore, qu'en prolongeant la résistance, en face de l'ennemi victorieux, s'ils n'ont pas pu sauver le pays, du moins ont-ils sauvé son honneur.

Il faut, pour admettre une calembredaine de cette force, n'avoir jamais ouvert un livre d'histoire et ne pas se douter un seul instant de ce que c'est que la vie d'une nation. De deux choses l'une : ou bien l'honneur d'une nation est soumis aux mêmes règles que l'honneur d'un particulier, ou bien il dépend de l'observation de règles spéciales, différentes de celles qui régissent les individus et qui, elles-mêmes, ont dû être instituées en tenant compte de ce qu'on appelle l'existence nationale, opposée à l'existence individuelle. Examinons ces deux hypothèses.

Première hypothèse : Les nations, au point de vue de l'honneur, sont soumises aux mêmes règles que les individus.

Dans ce cas, la guerre peut être assimilée à un duel. Que se passe-t-il dans un duel ? Lorsque l'un des deux adversaires a reçu une blessure qui le constitue en état d'infériorité vis-à-vis de l'autre, l'honneur commande-t-il que le duel continue ? Non, car à partir de ce moment, il devient un assassinat. Les témoins interviennent et mettent fin au combat par un véritable traité de paix ; et l'homme qui s'est bien tenu sous les armes, qui a fait son devoir, peut se présenter partout la tête haute. Même s'il a eu l'infériorité, s'il a été blessé, il a satisfait aux lois de l'honneur, tandis que

ses témoins y auraient manqué s'ils l'avaient laissé achever. Donc, en assimilant l'honneur national à l'honneur individuel, on peut soutenir qu'après Sedan, la France, ayant perdu ses armées régulières et se trouvant hors d'état de résister, avec des chances sérieuses de succès, pouvait, sans forfaire aux lois de l'honneur, traiter de la paix. On peut soutenir que son gouvernement, qui, dans cette hypothèse, jouait le rôle de témoin, avait pour devoir de mettre fin au combat, par un procès-verbal qui se fût appelé un traité.

Deuxième hypothèse : L'honneur des nations ne ressemble pas à l'honneur des individus.

Dans ce cas, ou bien il ne signifie rien, ou bien il doit être adapté aux exigences de la vie nationale, comme l'honneur individuel est adapté aux exigences de la vie individuelle. La première exigence de la vie nationale consiste à ce que cette vie soit aussi longue et aussi intense que possible. C'est pourquoi l'égoïsme, qui doit être tempéré chez l'individu par son contact avec les autres, par les nécessités de la vie sociale, est absolument indispensable aux peuples. Il s'appelle même le patriotisme. Les nations qui, comme nations, n'ont pas la vie future, pour récompenser les abnégations terrestres, doivent être essentiellement égoïstes, sous peine de disparaître. Il suit de là que le premier devoir de leur gouvernement est, en toutes circonstances, d'infliger le plus de dommages possible à leurs adversaires, et de tout faire pour leur épargner des dommages à elles-mêmes. Il suit de là qu'au lieu d'obéir aux règles de l'honneur national, les gouvernements les méconnaissent et les transgressent lorsque, dans un but personnel, ils obligent les peuples à des sacrifices inutiles. Il suit de là, enfin, que le meilleur des gouvernements est celui qui poursuit la guerre à outrance, quand il se sent le plus fort, mais qui demande la paix le plus vite possible quand il se sent le plus faible.

Or, il est inadmissible que les gens du 4 Septembre, que Jules Favre notamment qui allait répandre ses larmes devant Bismarck sur les parquets de Ferrières, aient pu nourrir, un seul instant, l'idée folle qu'ils viendraient à bout des Allemands, après la disparition des armées régulières, et avec des soldats improvisés. Donc, en usurpant le pouvoir, ils contractaient, vis-à-vis de leur pays et vis-à-vis de la postérité, l'obligation impérieuse de proposer la paix et de la subir. Cette obligation, ils s'en sont affranchis, parce que, pour réussir, ils avaient exploité la défaite et promis au peuple français, grisé de leur salive, une victoire qu'ils savaient impossible. Ils se sont accrochés au pouvoir, comme Bazaine s'accrochait à Metz, avec les mêmes calculs criminels, avec les mêmes arrière-pensées. Et, pour le conserver, ils n'ont pas voulu signer la paix qui le leur aurait ravi, ni même convoquer une Assemblée, qui eût mis leur responsabilité à couvert, mais qui eût écarté leurs personnes.

Sauver l'honneur national! Allons donc! Il était au-dessus d'eux. Ils ne pouvaient ni le compromettre, ni le restaurer. Est-ce que la Russie s'était déshonorée en signant la paix, après Sébastopol? Est-ce que l'Autriche s'était déshonorée en faisant la paix, après Solferino? Est-ce que, au commencement de ce siècle, toutes les puissances européennes s'étaient déshonorées en signant avec Napoléon des traités qu'elles devaient rompre, d'ailleurs, à la première occasion? Ah! pourquoi, lorsque Napoléon battait l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, pourquoi ne se trouva-t-il pas, dans chacune des capitales de ces potentats, une bande, pour les renverser au nom de l'honneur national, pour dire : « Pas une pierre! Pas un pouce! » et pour faire proclamer la guerre à outrance!

On sait que lorsqu'il passa en vue des côtes de France, sur le *Bellérophon*, Napoléon prononça ces

paroles historiques : « O France! terre des braves ; quelques traîtres de moins, et tu serais encore la reine des nations! » C'est une plaisanterie de dire que le grand Empereur ne pouvait pas prévoir la journée du 4 Septembre ; mais nous qui l'avons vue, nous pouvons nous emparer de sa formule, et affirmer que si l'Europe avait connu pendant qu'il la foulait aux pieds de son cheval, quelques 4 Septembre, il fût mort, bien tranquille, empereur d'Occident et monarque universel.

Je crois que, contre mon habitude, je viens de faire de la philosophie et de la politique. Mon excuse est bien simple : j'étais captif, et dans le voisinage d'une Université!

L'homme que nos malheurs venaient de porter au pinacle, le général Trochu, avait bien souvent traversé ma carrière, depuis qu'ensemble nous avions fait la campagne de Mascara, sous les ordres de Lamoricière. De son rôle politique je ne dirai rien, sinon qu'il eut le malheur de proférer, devant l'Impératrice, le serment de se faire tuer pour la défendre, en ajoutant : « Je suis Breton, catholique et soldat », et que, quelques heures après, tandis que l'Impératrice fuyait, abandonnée de tous et de lui, par conséquent, il se trouvait à la tête du gouvernement qui l'avait renversée. Quant à son rôle militaire, il avait été extraordinairement brillant. Tous les grands chefs de l'armée d'Afrique se le disputaient comme aide de camp, parce qu'il joignait toutes les séductions à tous les talents, parce qu'il était à la fois le plus intelligent des collaborateurs et le plus délicieux des compagnons. Le malheur du général Trochu a été précisément son excès d'intelligence. Il avait trop d'idées et il les exposait trop bien. Son activité cérébrale avait développé en lui le sens critique, ce frère ennemi du caractère, cet adversaire de la tradition ; le sens critique qui laisse sans guide

l'homme, en face des événements, et aboutit à l'inaction, à cette inaction dont il a donné un exemple mémorable, pendant toute la durée du siège. C'est le sens critique qui lui a inspiré son beau livre sur les armées modernes, sur l'*Armée française en 1867*, où il préconisait le service à court terme et les idées qui triomphent aujourd'hui.

Devenu chef d'un gouvernement d'avocats, le général Trochu éblouit tous ses collègues, en se montrant plus verbeux et plus éloquent qu'eux-mêmes. Il était trop bon militaire pour avoir une foi bien robuste dans le succès de l'entreprise qu'il conduisait, et dans la valeur des moyens dont il disposait. Mais il n'avait pas assez de fermeté d'âme pour se dresser, tout seul, en face de deux millions d'hommes illusionnés, et pour leur dire : « Vous vous trompez ! Vous rêvez une résistance impossible. Faisons la paix. » Et puis, il était Breton, c'est-à-dire têtu. En outre, il poussait la foi religieuse jusqu'au mysticisme. Et, au milieu de cette population parisienne indifférente et sceptique, il a dû avoir des visions, comme Jeanne d'Arc. Enfin, comme tous les gens qui ont le sens critique très développé, il trouvait à toutes choses un nombre de solutions assez considérable pour que, quelle que fût l'issue d'un événement, il pût se vanter de l'avoir prévue. Et, de cette disposition d'esprit, les Parisiens furent les premiers à plaisanter, avec la fameuse histoire du testament déposé d'avance chez le notaire Ducloux, présenté comme une sorte de document prophétique. J'aime beaucoup, je vénère même le général Trochu ; mais je dois reconnaître que les événements qui se déroulèrent, depuis l'investissement jusqu'à la chute de Paris, ne furent guère que la mise en action de sa psychologie compliquée qui reposait, d'ailleurs, sur un fonds d'honnêteté impeccable. Il a forcé le respect universel par la plus digne et la plus austère de toutes les retraites, et ce

n'est pas une des conséquences les moins pénibles de nos malheurs que la perte prématurée des forces intellectuelles et morales qu'il représentait.

En même temps que se déroulaient sous nos yeux toutes les phases de la lutte qui se poursuivait en dehors de nous, le passé cruel que nous venions de traverser devenait plus précis à nos yeux, et nous comprenions comment et pourquoi nous avions été battus. D'abord, pour expliquer par des raisons tout à fait générales nos défaites, il suffisait de regarder et de comparer l'état moral de la France et l'état moral de l'Allemagne. En France, le ressort gouvernemental était détendu, l'Empire mourait de la maladie de l'Empereur. Vivant depuis longtemps sous un gouvernement qui agissait pour elles, qui pensait pour elles, les populations, excepté dans certains grands centres, s'étaient déshabituées d'agir et de penser. L'opinion publique, désintéressée de la marche des choses, ne se réveillait de sa léthargie que lorsqu'il s'agissait d'affirmer sa volonté de conserver le gouvernement établi, et de prolonger son sommeil. Si les masses ne pensaient pas, les centres populeux déliraient, soumis aux excitations d'une opposition irréductible, et conspirant la chute de l'Empire, avec autant de ténacité que la masse rurale en conspirait la prolongation.

En Prusse, au contaire, régnait un pouvoir vigoureux, incontesté, entouré du prestige de la victoire et de la force, exercé par un homme qui a été un des grands caractères de ce siècle, entouré de serviteurs habiles, dévoués, géniaux même, qui lui rendaient en dévouement et en intelligence l'équivalent de la sûreté qu'il leur fournissait et de la confiance qu'il avait en eux. Dans le reste de l'Allemagne, soumise, obéissante, régnait un esprit national formidable, se traduisant par des aspirations irréductibles à l'unité, et par une résignation anticipée à tous les sacrifices.

Qu'une guerre éclate maintenant entre ces deux peuples. Le premier marchera, emportant avec lui ses divisions sociales. Son armée laissera derrière elle des gens qui sont prêts à lui tirer dans le dos, et à transformer la moindre retraite en trahison. Le second s'avancera avec toutes ses forces, avec toutes ses élites, avec ses chefs naturels, avec ses Princes-soldats, avec sa solidarité. Regardez les deux hommes qui incarnent les deux peuples.

Ici, un empereur pour qui le moindre déplacement est un supplice atroce, qui se traîne en voiture dans les somnolences de ses douleurs, auquel il faut un courage surhumain pour se tenir à cheval, qui n'a pas la force de donner des ordres, qui risque tout au plus des conseils et qui, dès le début de la guerre, est obligé de s'infliger à lui-même l'humiliation de remettre son commandement, tandis qu'il prête une oreille inquiète aux bruits d'émeute qui viennent de sa capitale.

Là, un roi casqué et solide, qui chemine à la tête de ses régiments, dont le nom figure sur tous les ordres, qui anime tout de sa présence, et qui n'a pas à s'inquiéter de ce qui se passe derrière lui, car derrière lui, c'est le silence et le dévouement ; ce sont les bataillons qui se forment, dociles et ardents, dans un ordre prévu d'avance, avec des ressources préparées d'avance, et prêts à venir combler les vides pratiqués par la mort !

Et maintenant, poursuivons encore cette lugubre comparaison. Pourquoi se battent les Français ? Ils n'en savent rien. On leur a dit qu'ils se battaient parce que le roi de Prusse avait refusé de recevoir leur ambassadeur ! C'est un bien petit prétexte pour justifier de si grands sacrifices. On leur a dit, pour les diviser, qu'ils se battaient afin de permettre à Napoléon III de reprendre le pouvoir absolu ? Ils ne comprennent pas, puisque, trois mois auparavant, un plébiscite a fortifié

l'Empire. On n'a pas pu leur montrer la frontière envahie, l'intégrité du sol national menacée. En somme, ils se battent parce que, quatre ans auparavant, les Prussiens ont battu les Autrichiens, et parce que nous n'avons pas su tirer notre épingle du jeu.

Aux Allemands, au contraire, on a pu dire qu'ils étaient attaqués sans motif; que nous en voulions à leurs provinces; qu'il s'agissait d'abattre l'ennemi héréditaire; qu'il s'agissait de conquérir la paix, impossible à conserver avec les ambitions françaises; qu'il s'agissait, enfin, de fonder l'unité nationale si longtemps et si vainement réclamée! Dans toutes les paroisses, du haut de toutes les chaires, leurs pasteurs leur ont expliqué pourquoi ils partaient, leur ont paraphrasé la vieille harangue classique des Germains : « *Ituri in hostem, posteros et majores vestros cogitate*. En allant au combat, songez à vos pères et à vos enfants. » Par la main de leurs prêtres et de leurs pasteurs, leur Dieu les a bénis et leur a promis les récompenses célestes, pour le cas où ils ne pourraient pas jouir des récompenses terrestres que leurs Princes leur promettent. Et ils marchent, unis, sachant ce qu'ils vont faire, sachant pourquoi ils marchent. Voilà pour les deux nations. Voici maintenant pour les deux armées.

Du côté des Français, moins de 250,000 hommes, répartis en huit groupes, sur une ligne immense. Du côté des Allemands, plus de 800,000 hommes, arrivant en trois groupes imposants et serrés. Les Français n'ont pas pu accomplir leur mobilisation dans le temps qu'ils avaient prévu. Les Allemands ont accompli leur mobilisation en moins de temps qu'ils le prévoyaient. Les Français, chez eux, manquent encore d'une partie du matériel indispensable. Les Allemands arrivent, pourvus de tout. Il y a un détail qui me frappa, dès les premiers jours de la guerre, que j'ai indiqué en passant,

et sur lequel je veux insister, parce que, pour moi, il suffit à marquer, par un signe extérieur, la différence profonde des deux esprits militaires, allemand et français. J'ai dit qu'un de mes régiments de chasseurs d'Afrique m'était arrivé en tenue de corvée. Il n'était pas le seul à l'armée.

L'armée française a fait toute la campagne en petite tenue; l'infanterie de la Garde avec ses bonnets de police, l'infanterie ordinaire avec ses képis, car elle s'était débarrassée de ses schakos; la cavalerie avec ses coiffures, mais avec ses vestes. Je sais, comme tout le monde, que rien n'est incommode comme le bonnet à poil par exemple, et que si le schako peut garantir d'un coup de sabre, cet avantage aléatoire est plus que compensé par la gêne qu'il cause dans les marches. Cependant les armées impériales, au commencement du siècle, se présentaient toujours au combat en grande tenue, avec les bonnets à poil, avec des schakos plus lourds et plus incommodes que le nôtre. Pourquoi? Parce que le soldat avait la coquetterie de sa tenue; parce qu'il se croyait beau; et plus on se croit beau, mieux on se bat.

Les Allemands, au contraire, sont entrés en France avec des uniformes neufs. Aucun d'eux n'a jamais jeté son casque. Pour tous les combats, ils ont revêtu le grand équipement. Leurs officiers portaient leur écharpe et leurs décorations. Enfin, ils nous avaient pris nos habitudes du commencement du siècle. Si l'on ajoute à cela que leur artillerie était de beaucoup supérieure à la nôtre, comme nombre et comme puissance; que leur cavalerie, après les premières rencontres, se montra mieux exercée que la nôtre paralysée par des règlements surannés, intrépide au feu, mais insuffisante dans l'exploration, et que notre seule supériorité, mais celle-là indéniable, fut l'excellence de notre fusil d'infanterie, on comprendra pourquoi la partie n'était pas plus égale

entre les deux armées qu'elle n'était égale entre les deux nations.

Mais je dois rendre cette justice aux braves gens que j'ai vus autour de moi, de dire que, si les Allemands furent mieux conduits, que, s'ils l'emportèrent sur nous par la préparation matérielle et morale, le soldat français ne leur céda en rien sous le rapport du courage et de l'abnégation. Il fut digne de sa réputation. Il fut digne de ses ancêtres. Tout ce que j'ai vu de l'armée impériale, en 1870, m'a rempli d'admiration et de respect pour le soldat français. Il a été malheureux, mais il a été sublime de valeur et de discipline. Ce n'est pas sa faute s'il a été vaincu, c'est avant tout la faute de toute la nation. C'est aussi, en partie, la faute de ceux qui le commandèrent.

A peine la guerre est-elle commencée que l'Empereur reconnaît le vice de l'organisation primitive. Il réunit en deux armées les sept corps éparpillés. Il en résulte de l'indécision, du flottement, des ordres contradictoires, des tiraillements funestes. Si le maréchal de Mac Mahon perd la bataille de Frœschwiller, c'est, d'un côté, parce que le général de Failly est forcé d'hésiter entre les ordres de son nouveau chef et ceux qu'il continue à recevoir du grand quartier général et qui lui indiquent un autre but. C'est, d'un autre côté, parce que le général Douay ne peut détacher que la division Conseil-Dumesnil de son 7e corps en formation à Belfort, à qui tous les services accessoires manquent, et qui est entraîné par la retraite précipitée du premier.

Si le général Frossard perd la bataille de Spicheren, c'est que le maréchal Bazaine le laisse écraser volontairement, à portée de divisions qui n'avaient qu'à marcher au feu pour changer la défaite en victoire. Et c'est cet homme, qui aurait dû passer le lendemain en conseil de guerre, que les ennemis de l'Empire lui imposent comme généralissime !

En face de ces chefs français, jaloux les uns des autres, prêts à s'abandonner au moment du danger, et dont un souverain malade et sans prestige ne peut comprimer par la crainte les rivalités, nous voyons chez les chefs de l'armée allemande, non seulement les plus brillantes qualités militaires, mais une solidarité parfaite qui les fait courir au secours les uns des autres, et se porter spontanément droit au canon, pour se soutenir mutuellement dans une offensive dont rien ne les distrait. Ils savent parfaitement, pour compenser la supériorité de nos fusils, déployer une artillerie qui nous atteint à 2,500 mètres, alors que la nôtre ne peut ouvrir un feu efficace qu'à 1,500 mètres.

Enfin que dire? Ils nous ont battus grâce aux qualités qu'ils nous ont enlevées et que, j'espère, nous avons désormais reconquises.

C'est à ces choses que je pensais au fond de ma captivité. Les jours s'écoulaient à Bonn, dans une tranquillité qui n'était troublée que par les nouvelles grandissantes de nos désastres nationaux. La ville était paisible. L'Université, qui l'anime par la turbulence de ses étudiants, avait été partiellement dépeuplée par la guerre, et il ne restait plus que de tout jeunes gens occupés de leurs études et les graves professeurs à lunettes, qui ne songeaient pas le moins du monde à faire du tapage dans les rues. Nous n'avions pas à Bonn de dépôt de prisonniers français, et nous n'avions pas sous les yeux le spectacle attristant des misères imposées à nos pauvres soldats. De loin en loin, nous voyions passer quelques émissaires. Les uns allaient leur porter des secours recueillis par des souscriptions en France. D'autres, sous ce prétexte charitable, venaient prendre langue jusque chez les officiers, dans le but évident de les rallier au gouvernement nouveau. Je reçus quelques-unes de ces visites suspectes, et je mis à la porte, sans les écouter, ces ambassadeurs marrons. Les officiers

assez nombreux, qui avaient choisi Bonn comme résidence, y vécurent en parfaite intelligence, à l'exception d'un seul, le colonel Martin, dont j'ai raconté plus haut les frasques et qui fut mis à la raison par le commandant de la place, un jeune lieutenant de hussards. Les habitants se montraient pleins d'égards envers eux. Il n'y avait pas de garnison en ville, et l'existence de l'armée allemande ne nous était guère révélée que par un dépôt de blessés et de convalescents situé dans un petit village, aux portes de la ville, et par le passage à peu près quotidien de trains emmenant en France des détachements de troupes, et surtout du matériel d'artillerie. Quand la nouvelle d'un des succès de l'armée allemande parvenait officiellement jusqu'à nous, elle donnait lieu à quelques petites manifestations anodines : drapeaux accrochés aux fenêtres, rares illuminations dans la soirée et chants patriotiques dans les brasseries, mais sans la moindre allure provocatrice envers nous.

Je m'abstenais de toutes relations avec les habitants, encore bien qu'il y eût, dans la ville ou dans les environs, des maisons agréables à fréquenter, et entre autres celle de la femme d'un ancien attaché militaire prussien à Paris, Mme de Loë. Aide de camp du Roi, destiné à une très brillante carrière, le colonel de Loë n'avait jamais caché ses sympathies pour la France, et quelques-uns de nos jeunes gens se crurent obligés d'aller présenter leurs devoirs à sa femme. Ils trouvèrent auprès d'elle un accueil sympathique et compatissant. Quant à moi, je restai cantonné à l'hôtel Bellevue, sans aucunes relations, comme j'étais resté dans mon quartier général, sous Metz, et je m'abstins même de demander au commandant de place la permission de visiter les environs de Bonn. J'attendais que tout fût fini dans notre malheureux pays. Je n'avais, d'ailleurs, aucune illusion sur l'issue de la guerre, et je savais d'avance que les troupes sans expérience et sans

cohésion, levées par la délégation de la Défense nationale, seraient impuissantes à accomplir une tâche qui avait été au-dessus des efforts des armées impériales.

Le 18 janvier, on illumina un peu plus brillamment que de coutume, pour célébrer la proclamation de l'empire d'Allemagne. Le 26, on réillumina pour solenniser la chute de Paris, précédée de la bataille de Montretout, qui n'avait pas eu d'autre but que de faire tuer quelques gardes nationaux, pour démontrer aux autres qu'il était impossible de sortir. Ce Lamartine en pantalon rouge qui s'est appelé le général Trochu avait terminé sa carrière et usé sa popularité. Quelques jours plus tard, l'empereur Guillaume, rentrant dans ses États, traversait la gare de Bonn, décorée de drapeaux et de branches vertes de sapin. Toute la population se porta au-devant de lui pour l'acclamer. C'était le droit des Allemands de célébrer leur triomphe, et nous eussions été très mal venus à nous en plaindre.

Au moment où Paris, vaincu, tirait son dernier coup de canon, dans un hôtel de Besançon, Bourbaki, désespéré, essayait de se faire sauter la cervelle. Victime innocente des intrigues misérables de Régnier, abreuvé d'amertumes depuis son départ de Metz, ne pouvant plus, malgré les promesses formelles du maréchal Bazaine, revenir prendre le commandement de la Garde impériale, il était allé, le désespoir au cœur, se mettre à la disposition de la délégation de Tours. On l'envoya à Lille, pour organiser l'armée du Nord que le commissaire général Testelin, muni de pleins pouvoirs, confia au général Faidherbe. Rappelé à Tours, le général Bourbaki fut nommé d'autorité commandant de l'armée de l'Est, formée d'une moitié de l'armée de la Loire, scindée en deux, après la perte de la bataille d'Orléans. Malgré ses observations, malgré ses supplications, il fut chargé d'une mission au-dessus des forces humaines. Et, non seulement on lui imposa ce comman-

dement, mais on lui imposa encore la surveillance d'un jeune homme, qui dissimulait sous le nom de Sers sa nationalité polonaise, et qui remplissait auprès de lui des fonctions analogues à celles dont étaient investis, sous la première République, les représentants du peuple en mission aux armées. Et, à mesure que ses troupes en guenilles fondaient au milieu des neiges, le malheureux général devait subir les dépêches, presque les invectives du délégué à la Guerre, M. de Freycinet, qui lui reprochait son apparente inaction. La retraite sur Pontarlier s'imposait, prélude d'un passage en Suisse et d'un désarmement. Le général, affolé par ses revers, par les suspicions qu'il sentait peser sur lui, par les reproches immérités du gouvernement, se tira dans la tête un coup de revolver dont la balle, heureusement, dévia sur l'os temporal. Il survécut, et put voir enfin la justice triompher de la calomnie.

Cependant, son armée, oubliée par Jules Favre, au moment de l'armistice, était contrainte d'aller déposer les armes sur le sol helvétique. L'armée de Chanzy était mise hors de cause par la perte de la bataille du Mans. La France n'avait plus ni armée ni capitale. La paix s'imposait. Notre captivité dura encore un mois et demi. Ce fut le 14 mars, seulement, que le commandant de la place de Bonn nous fit prévenir que les prisonniers qui voudraient rentrer en France, à leurs frais, pouvaient demander le certificat constatant leur libération régulière, un « legitimirt », comme ils disent. Je répondis que je payerais volontiers les frais de mon rapatriement, mais que je n'avais aucune faveur à demander à l'autorité allemande, et que j'attendrais qu'elle prît elle-même l'initiative de ma libération. Aussitôt, je reçus un avis officiel portant que je pouvais passer à la Commandatur, où la pièce nécessaire était préparée. Je ne me le fis pas dire deux fois, et le lendemain, 15 mars, laissant à mon ordonnance le soin

de ramener à Paris les deux chevaux que j'avais conservés pendant tout mon séjour à Bonn, je pris, à neuf heures du matin, avec ma femme, le train pour Bruxelles, où nous arrivâmes vers six heures du soir.

Le lendemain matin nous partîmes de Bruxelles, sans bagages. Le chemin de fer ne les acceptait pas encore. Il avait neigé abondamment les jours précédents, et les trains marchaient lentement. Sur l'Oise, le pont du chemin de fer était coupé; il fallut nous transborder, et nous n'arrivâmes à la gare du Nord qu'à dix heures du soir, après avoir mis treize heures pour faire un trajet qui, en temps ordinaire, n'en demande pas six. A la descente du train, personne, pas une voiture. Nous finîmes par découvrir, cependant, un cocher qui, après bien des supplications, consentit à nous conduire jusqu'à la gare du Havre, où j'espérais trouver un train pour Passy.

Hélas ! qu'était devenu notre Paris d'antan, si joyeux, si étincelant, si vivant? Traversé ainsi, au milieu d'une nuit glaciale, il ressemblait à une ville morte. Un réverbère sur vingt à peine était allumé, rendant, pour ainsi dire, l'obscurité plus épaisse par sa lueur de veilleuse. A droite et à gauche, les embouchures des rues semblaient des entrées de caves. Quelques rares passants s'en allaient, rapides, tous coiffés d'un képi. C'était tout ce qu'ils avaient gardé du siège. La Capitale paraissait raconter ses malheurs à ceux qui y rentraient.

A la gare Saint-Lazare, le service était désorganisé. Le chemin de fer de Ceinture ne fonctionnait pas la nuit, et nous dûmes aller prendre gîte dans un hôtel des environs.

X

LA COMMUNE.

La fièvre obsidionale. — Les canons et les fusils. — Départ de M. Thiers. — A travers Paris. — A la gare de Lyon. — Place Vendôme. — A Versailles. — Une division de cavalerie. — Un petit grand capitaine. — Chez M. Thiers. — Premier engagement. — Une méprise. — Le docteur Pasquier.

L'aube du 17 mars me trouva dans la rue, poussant pour mon propre compte une reconnaissance, à travers ce Paris qu'il me semblait avoir quitté depuis un siècle, tant il ressemblait peu à celui que j'avais connu jadis. Je commençai par acheter un journal, pour avoir des nouvelles.

— Donnez-moi la *Patrie*, dis-je à la marchande, voulant prendre une feuille qui reflétât tant bien que mal mes opinions, un bon journal, comme on dit.

Le premier article de la *Patrie* était intitulé : « La plaie des généraux. » C'était une diatribe furibonde contre M. Thiers, qui venait de nommer préfet de police le général Valentin, un très brave homme, très vigoureux, qui avait de très beaux états de service obtenus dans les zouaves, où je l'avais connu autrefois.

Dans les rues, les gens s'attroupaient pour lire les affiches nouvellement collées. Il y en avait une, signée par le Comité central de la garde nationale. C'était un

appel direct à l'insurrection. A côté, il y en avait une autre, signée par M. Thiers, qui adjurait les bons citoyens de l'aider à maintenir l'ordre et la tranquillité dans la Capitale.

— Voilà qui est évidemment pour toi, pensai-je.

Et tout de suite, j'allai m'inscrire à l'État-major du gouvernement de Paris et au ministère de la Guerre. J'écrivis en même temps au général Le Flô, ministre de la Guerre, pour le prévenir que, rentrant de captivité, je me mettais à sa disposition; qu'en attendant ses ordres, je me retirais à Fontainebleau, où se trouvait mon domicile légal.

Je pensais bien que tout ce que je voyais n'était que le développement naturel et logique de la révolution du 4 Septembre, et qu'obéissant aux règles classiques, une seconde couche d'émeutiers allait tenter l'assaut contre le pouvoir conquis par la première. Mais je pensais aussi que, sous peine de tomber en pleine anarchie, il fallait bien se rattacher à quelque chose, et que l'Assemblée nationale, issue des élections générales, représentait un gouvernement légal auquel on devait se rallier. Du reste, ce gouvernement, je l'avais déjà reconnu par ce fait même qu'une convention, conclue entre lui et l'empire allemand, avait pu mettre fin à ma captivité.

Après avoir accompli mon devoir de métier, j'allai déjeuner chez un de mes amis, conseiller à la Cour des comptes, M. du Seuil, qui avait passé tout le siège à Paris, où il avait servi dans la garde nationale sédentaire. Il était plein de confiance; il jouissait d'une sécurité que je ne pouvais me résoudre à partager.

— Je vous assure, lui disais-je, que ça marche très mal; j'ai vu dans les rues, ce matin, des hommes qui avaient mauvaise figure. Il y a quelque chose, croyez-moi.

— Mais non! mais non! me répondait-il; ce n'est

rien du tout, c'est l'accès passager d'une maladie que nous avons étudiée. Nous la connaissons, et la preuve, c'est que nous lui avons donné un nom, un nom scientifique même; nous l'appelons la « fièvre obsidionale ». Ainsi...

— C'est possible! Mais j'ai bien peur que votre fièvre obsidionale soit une de ces maladies qu'on est forcé de traiter avec des pilules de fer qu'on appelle des boulets. Et franchement, entre nous, c'est vexant de penser qu'après s'être battu contre les Allemands, il va falloir se battre contre des Français.

— Je vous reconnais bien là, vous autres, militaires, qui ne rêvez que plaies et bosses. Vous vous exagérez les choses.

— Soit! Je le désire sincèrement.

Nous allâmes, dans l'après-midi, ma femme et moi, nous installer provisoirement à Passy, où nous voulions passer deux ou trois jours, avant de rentrer à Fontainebleau. Le lendemain, 18 mars, on connut, pour ainsi dire, heure par heure, à Passy, les événements dont Montmartre était le théâtre, et j'ai vérifié depuis le fait suivant : Nous sûmes l'assassinat des généraux Lecomte et Clément-Thomas, à peu près une heure et demie avant l'instant précis où il fut perpétré. C'est très bizarre, n'est-ce pas? Et pourtant cela s'explique. Il a suffi aux porteurs de nouvelles de savoir en quelles mains les deux victimes étaient tombées pour pouvoir prédire qu'elles allaient être immolées.

L'opération dont M. Thiers avait chargé le général Vinoy, qui commandait encore l'armée de Paris, et qui consistait à enlever du haut de la butte Montmartre deux cent cinquante pièces de canon, que les gardes nationaux y avaient traînées, sous le prétexte qu'elles leur appartenaient, était tout ce qu'on peut rêver de plus délicat et de plus dangereux. Pour traîner ces pièces, avec leurs avant-trains et leurs caissons, il fallait au

moins deux mille chevaux d'artillerie, et le tout devait former une colonne interminable qui eût mis un temps infini à s'écouler, par les petites rues étroites et escarpées de la Butte, où la moindre tentative de résistance pouvait l'arrêter instantanément. Il fallait donc être, avant tout, absolument certain de la soumission des citoyens dont les demeures garnissaient ces pentes. Or, on savait à quoi s'en tenir sur cette soumission. On savait que toute cette partie de Paris était, pour ainsi dire, insurgée, puisque la veille au soir, près de la place Pigalle, un capitaine du 9ᵉ de chasseurs à cheval avait été tué, en faisant une reconnaissance, à la tête de son escadron qui avait dû se replier lestement.

Puisque cette soumission n'existait pas, la première mesure à prendre était de l'obtenir, et dans ce cas-là le meilleur moyen de se défendre, c'est d'attaquer. C'est alors qu'on put juger sur le fait la prévoyance et l'habileté de Jules Favre, qui avait obtenu, à force de supplications, de M. de Bismarck que la garde parisienne conservât ses armes, tandis que l'armée régulière, à l'exception d'une division, déposait les siennes. Non seulement M. de Bismarck savait d'avance ce qui allait arriver, mais il n'avait pu s'empêcher de prévenir Jules Favre des dangers que son incommensurable naïveté faisait courir à la Capitale. Il lui avait, en quelque sorte, prédit le 18 Mars. Mais Jules Favre, qui se sentait, lui et ses collègues, tombé dans l'impopularité, ne voulait pas aggraver cette impopularité en reprenant aux Parisiens, aux émeutiers, dont il s'était servi pour s'emparer du pouvoir le 4 Septembre, des armes que, d'ailleurs, ils ne voulaient pas rendre et qu'il eût été difficile, impossible peut-être, de leur arracher, sans le concours dégradant de l'armée allemande.

— Si vous ne pouvez pas reprendre les fusils et les canons de la garde nationale, avait dit M. de Bismarck, laissez-moi faire; je m'en charge.

Cette proposition avait terrifié l'homme d'Etat français, et l'homme d'État allemand n'avait pas insisté. Ce n'était pas son rôle de prendre contre des Français les intérêts des Français.

Donc, la population étant armée et disposée à s'opposer à la reprise des canons, le meilleur moyen était d'en découdre avec elle. Mais pour cela, il fallait pouvoir compter sur la solidité des troupes régulières, et on ne pouvait pas compter sur cette solidité de la part de régiments démoralisés par la défaite et par une longue promiscuité avec la population, aux côtés de laquelle ils avaient vécu, pendant toute la durée du siège. On sait ce qui arriva. La brigade du général Lecomte, mise en mouvement pendant la nuit, attendait encore, au jour, la venue des attelages qui tardaient. Les troupes ne surent pas maintenir, entre elles et la population, la distance indispensable en pareil cas. Le contact s'établit, et, comme il arrive toujours, les soldats, cernés, pénétrés par des femmes, des enfants qui servent de rideau protecteur à l'émeute, mirent la crosse en l'air. Quelques-uns d'entre eux se mêlèrent même aux insurgés. Le général Lecomte fut pris et mené rue des Rosiers, où vint bientôt le rejoindre le général Clément-Thomas, l'ancien général en chef de la garde nationale.

Celui-là ne devait ses épaulettes qu'aux révolutions; mais, pendant le siège, il avait flétri la lâcheté de quelques-uns de ses bataillons, dans un ordre du jour. On ne le lui pardonna pas. Quoique vêtu en bourgeois, il fut reconnu par ses anciens soldats et happé par eux. Le soldat de métier et le soldat de rencontre furent confondus dans le même martyre.

Je descendis à Paris, suivant la locution usitée à Passy, pour juger par moi-même de l'aspect de la ville. Il n'avait pas beaucoup changé depuis la veille. Beaucoup de monde dehors, beaucoup de mouvement de-

vant les cafés; mais pas encore cette excitation fébrile qui précède l'émeute; et on ne voyait pas, beaucoup plus que la veille, ces figures sinistres et patibulaires qui, suivant les historiens, sortent de dessous les pavés à l'aurore de toutes les révolutions. On entendait partout battre le rappel, mais la garde nationale, à ce qu'il me sembla, s'empressait très mollement de courir aux armes. Sur la place de la Concorde, je vis défiler le 88ᵉ de marche qui allait prendre position sur la rive gauche. C'était un des régiments du général Lecomte; il revenait de Montmartre, où il avait échoué. Les hommes marchaient dans un ordre relatif. Ils avaient l'air d'être tristes, découragés, dégoûtés du métier, comme on dit, mais ne donnaient aucun signe extérieur d'indiscipline. Par contre, les batteries d'artillerie, campées sur l'esplanade des Invalides et dans le jardin des Tuileries, avaient fort bon aspect. L'artillerie est une arme qui résiste mieux que les autres à la désorganisation, parce que la pièce de canon exige la présence d'une quinzaine d'hommes, leur sert de centre d'attraction et de noyau de solidarité.

M. Thiers était encore, à ce moment-là, à Paris et tenait ses assises au palais du ministère des Affaires étrangères, sur le quai d'Orsay. Ce fut vers trois heures et demie seulement qu'ému, troublé, terrorisé par les manifestations d'un bataillon de la garde nationale de Grenelle, qui passait en vociférant sur le quai, il prit la résolution de faire sortir de Paris les troupes régulières qui y étaient stationnées et de les concentrer à Versailles. Il s'y rendit de sa personne, dans sa voiture, enveloppée d'un escadron de cavalerie, passant à chaque instant la tête par la portière, pour crier à son cocher et à son escorte : « Plus vite ! » et ne ralentissant sa course qu'à la montée de Viroflay.

On lui a reproché d'avoir abandonné Paris, pour se donner le plaisir de le reprendre. On a prétendu qu'il

aurait pu et dû concentrer ses forces sur les hauteurs du Trocadéro et de Passy, et s'y retrancher. On a ajouté qu'en agissant ainsi il eût paralysé la Commune, fourni à la partie saine de la population un centre de résistance à sa portée et abrégé, sinon supprimé, les épreuves du second siège. Cette opinion est très discutable. Au 18 Mars, l'armée était à peu près complètement désorganisée. Les officiers ne connaissaient pas leurs troupes, et la plupart d'entre eux n'avaient qu'à titre provisoire le grade des fonctions qu'ils exerçaient. A Versailles même, on vit une division d'infanterie confiée à un capitaine de frégate. Ces officiers n'avaient donc que fort peu de prise sur leurs hommes, et ces hommes, comme l'a prouvé la malheureuse expédition de Montmartre, n'avaient pas l'esprit assez bon, assez militaire pour qu'on pût, sans danger, les exposer au contact de la population civile. Je crois que M. Thiers eut raison de replier l'armée sur Versailles, et de la concentrer autour de l'Assemblée nationale qui allait y arriver; mais je crois aussi que rien ne justifiait l'abandon précipité des forts de la périphérie qu'il ordonna, en apprenant la mutinerie de la garnison du fort de Vincennes. Il était bien inutile, il était même dangereux, infiniment dangereux, de laisser à l'émeute la possession du Mont-Valérien qui nous eût empêchés de nous développer au sud de Paris, pendant qu'au nord étaient développées les lignes allemandes. Si les insurgés fussent restés maîtres du Mont-Valérien, nul ne peut prévoir comment les choses auraient tourné. Ce fut le général Vinoy, je crois, qui, à force d'instances, arracha à M. Thiers le contre-ordre nécessaire à la conservation du Mont-Valérien, occupé par un bataillon de chasseurs à pied sur lequel on comptait peu. On y envoya tardivement le 119ᵉ, et il s'en fallut de peu que cette opération capitale échouât, car nos soldats, en entrant dans le fort, y précédèrent de peu d'instants les

fédérés, accourant pour s'en emparer et forcés de rebrousser chemin.

Le 19 mars, de très grand matin, on vint me prévenir que l'armée quittait Paris et se repliait sur Versailles. Afin de m'en assurer par moi-même, je descendis jusqu'au pont d'Iéna, et là, je vis passer les derniers pelotons de la brigade du général Lamariouze, suivis d'une section de mitrailleuses qui formait l'extrême arrière-garde. Les troupes marchaient en ordre parfait. L'aspect était bon. Après déjeuner, nous sortîmes, ma femme et moi, en tournée d'exploration. C'était un dimanche, il faisait un temps magnifique. Tout le monde était dehors, sous la première caresse du soleil qui semblait venu pour rappeler au marronnier du 20 mars le rendez-vous traditionnel. Les femmes avaient arboré, pour la première fois, leur toilette printanière. On n'eût jamais dit qu'il venait de se passer des événements aussi importants. Dans les Champs-Élysées, bondés de promeneurs, je rencontrai un camarade.

— Que diable faites-vous ici à vous promener comme de bons bourgeois? dit-il en nous abordant. Vous n'avez pas l'air de vous douter qu'il ne fait plus bon ici pour nous autres. Ces messieurs de l'Hôtel de ville sont en train de cueillir les généraux pour s'en faire des otages. Quant à moi, je décampe, et si j'ai un conseil à vous donner, c'est celui d'en faire autant. Surtout, prenez bien garde aux gares de chemin de fer; elles sont bondées de gardes nationaux qui jettent leurs filets sur les bonnes prises.

L'avis était bon. Le général Chanzy y venait d'être arrêté, et le général Ducrot eût certainement partagé ce sort sans la présence d'esprit d'un de ses aides de camp, qui courut au-devant de lui et l'empêcha de rentrer dans Paris. Vite, nous retournâmes à Passy, pour tout mettre en ordre avant de filer. A côté de chez nous, habitait un vieux cocher de fiacre, ancien volti-

geur au 17ᵉ léger en Afrique, mon frère d'armes, par conséquent; en cette qualité, je lui avais rendu quelques petits services et j'étais son client habituel. Je le fis chercher et lui demandai s'il pouvait nous conduire à la gare de Lyon.

— Non, mon général, me répondit-il. Je vous mènerai à Versailles, si vous voulez, mais je ne pourrais répondre de traverser Paris sans accident.

Ce vieux cocher parlait d'or, et nous aurions dû l'écouter. Mais nous tenions à notre chez-nous de Fontainebleau. Les Allemands avaient occupé cette ville, et nous voulions savoir ce qu'ils avaient fait de notre pauvre petite maison, que nous croyions saccagée. Dans un court conseil de guerre que nous tînmes, ma femme et moi, nous résolûmes de remonter la Seine, en bateau-mouche, jusqu'au pont d'Austerlitz, pour de là gagner à pied la gare de Lyon. La traversée se fit sans encombre. Il y avait très peu de voyageurs dans le bateau, et j'eus tout le loisir d'écouter un vieux bonhomme expliquant à un imbécile habillé en garde national les théories de l'avenir : l'impôt progressif, la terre aux paysans, l'usine aux ouvriers. Ce financier a dû mourir depuis, comme Moïse en vue de la Terre promise.

Nous trouvâmes la gare de Lyon encombrée, intérieurement et extérieurement, de fédérés qui regardaient sous le nez tous les voyageurs, avec mission évidente d'arrêter les suspects. Suspect, je ne me figurais pas l'être. J'avais fait mon devoir, je revenais de captivité, je n'avais rien à me reprocher; je ne soupçonnais pas qu'on pût me reprocher quelque chose. J'eus la déception d'apprendre que le service régulier ne fonctionnait pas encore, et qu'il faudrait attendre jusqu'à neuf heures et demie du soir le premier départ pour Fontainebleau. « Allons-nous-en, me disait ma femme, ces horribles hommes me font peur. » Pas de voiture pour revenir

dans l'intérieur de Paris. Nous repartîmes à pied jusqu'à la place de la Bastille. Là, un spectacle lamentable nous attendait. Entre deux haies de gardes nationaux, passaient une centaine de soldats du 88e de marche, désarmés et prisonniers. Ces pauvres diables croyaient se concilier les sympathies de leurs vainqueurs en les acclamant et en agitant leurs képis en leur honneur. Enfin, je découvris un fiacre dont le cocher, pour vingt francs, consentit à nous emmener dîner au Boulevard, et à nous ramener à la gare pour l'heure du départ.

Cette gare, lorsque nous y retournâmes dans la soirée, était, comme dans l'après-midi, occupée militairement. Partout, des faisceaux d'armes. Partout, des factionnaires, aux guichets, aux portes des salles d'attente. Partout, des regards soupçonneux sous lesquels il fallait passer. Heureusement, dans la salle des Pas perdus où l'on délivre les billets, une foule presque compacte s'agitait, gesticulait et criait, dans une atmosphère épaisse à couper au couteau. Elle était composée des fédérés non employés au service de surveillance et fraternisant bruyamment avec des flots de soldats, libérés ou rejoignant les dépôts de leurs corps. Nous nous faufilâmes à travers tout ce monde et nous parvînmes enfin à nous installer dans un compartiment.

Ce n'était pas fini. Toutes les minutes, un fédéré grimpait sur le marchepied et projetait sur nos têtes la lueur de sa lanterne, pour voir s'il y en avait une bonne à marquer. Ces animaux-là nous traitaient un peu plus familièrement qu'on traite les moutons à la Villette, et j'étais partagé entre l'irritation que me causaient toutes ces simagrées et le regret sincère de n'avoir rien dans la physionomie qui rappelle le notaire ou le marchand de parapluies. Le sifflet du train qui partait retentit à mes oreilles comme un cri de délivrance, car, à force de voir trembler mes compagnons de route, je finissais par perdre mon moral. A Charenton, nous respirâmes

librement, en voyant, comble de la honte et de l'humiliation! les casques à pointe. Je ne pardonnerai jamais aux communards l'angoissante sécurité qu'ils m'ont forcé de goûter à cette minute.

Fontainebleau, où nous arrivâmes à plus de minuit, était encore occupé par les Allemands, qui y maintenaient une tranquillité parfaite. Mais il nous fallut faire à pied les trois kilomètres qui nous séparaient de notre maison, placée sur la lisière de la forêt. Elle était intacte. Les Allemands, qui n'aimaient pas le voisinage des grands bois, n'y avaient pas mis les pieds, et le domestique qui la gardait avait passé, dans un calme complet, le terrible hiver. Je poussai un profond soupir de soulagement et de contentement, en retrouvant les objets familiers, témoins muets des années heureuses, et au contact desquels il me semblait déjà que s'apaisaient les émotions violentes récemment traversées. Quatre jours passèrent ainsi, dans un repos qui eût été délicieux si l'esprit eût pu y prendre sa part. Mais comment jouir de la patrie et du *home* retrouvés, alors qu'on voyait cette patrie se déchirer sous le talon du vainqueur et que dans ce *home* venaient, à chaque instant, vous atteindre les nouvelles tragiques?

L'amiral Saisset, investi du commandement en chef de la garde nationale parisienne, très brave homme, très estimé et très serviable, mais un peu ardent, s'arrachant à la douleur que lui causait la mort de son fils, avait organisé, pour le 22 mars, une manifestation pacifique qui devait se rendre à la place Vendôme. Les manifestations pacifiques ne réussissent jamais que lorsque les gens contre qui elles sont dirigées sont eux-mêmes pacifiques; et il était enfantin d'envoyer des bourgeois, les mains dans les poches, se heurter contre des bataillons de fédérés, armés, plus qu'à moitié ivres et bien résolus à ne pas se laisser entamer par leurs frères des classes supérieures. Les fédérés mon-

trèrent comment auraient dû se comporter, quatre jours plus tôt, les soldats du général Lecomte, s'ils avaient voulu réussir à enlever les canons de Montmartre. Quand les bourgeois furent arrivés à les toucher, les fédérés déchargèrent tranquillement leurs fusils sur eux. Le massacre aurait dû être épouvantable, car toutes les balles auraient dû porter; mais quand on n'est pas à jeun, on tire mal. Il y eut pourtant de nombreuses victimes, et tout fut fini désormais entre la Commune et Versailles.

La fièvre obsidionale, comme disait mon ami, l'irritation de gens qui n'ont pas pu remporter la victoire, mais qui sont trop vaniteux pour accepter leur défaite, les embarras pécuniaires des petits commerçants qui espéraient s'affranchir de leurs dettes, l'absence de travail qui rendait indispensables les trente sous quotidiens de la solde, l'habitude contractée de ne plus rien faire, l'alcool, et enfin l'importance qu'avaient prise tous les déclassés, tous les ratés de la politique, du barreau et des lettres, expliquent, sans la justifier, cette inexpiable entreprise qui devait aboutir à des crimes sans nom lavés dans des torrents de sang. L'or de l'étranger y était-il pour quelque chose? Je n'en sais rien. Mais M. Thiers lui-même, qui la comprima, l'avait peut-être favorisée inconsciemment, en voulant ménager les éléments avancés, afin de s'appuyer sur eux pour mater les instincts monarchiques de l'Assemblée nationale. Car M. Thiers était devenu républicain depuis qu'il pensait pouvoir se hausser à la taille d'un Cromwell. Il commençait à mériter le distique curieux que Sardou, dit-on, proposa de mettre sur son tombeau :

« CI-GIT UN PROFOND POLITIQUE
QUI, POUR RÉGNER TOUT SEUL, FONDA LA RÉPUBLIQUE. »

Je commençais déjà à croire que l'on ne songeait pas

à m'employer, lorsque, le 24 mars, au matin, je reçus un télégramme ainsi rédigé :

« Rendez-vous à Versailles, pour y prendre le commandement d'une division de cavalerie.

« BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE. »

Je ne dois pas reculer devant cet aveu pénible : j'ignorais absolument ce que c'était que M. Barthélemy-Saint-Hilaire. La renommée méritée du savant traducteur d'Aristote n'avait franchi ni les portes des quartiers, ni les grand'gardes des bivouacs où j'avais passé ma vie, et je ne savais même pas qu'il eût été nommé secrétaire général de la Présidence par M. Thiers, dont il fut toute sa vie l'ami, le confident, le secrétaire et presque le valet de chambre. Je télégraphiai au ministre de la Guerre pour le prévenir de l'ordre que j'avais reçu et lui demander si je devais m'y conformer. La réponse du général Le Flô fut immédiate et affirmative. Ces télégrammes avaient tous passé par les lignes particulières des chemins de fer.

Pour me rendre de Fontainebleau à Versailles, le moyen le plus pratique fut celui que j'employai : louer une voiture qui, moyennant cent francs, devait faire le trajet entre les deux villes en une seule journée. J'allai déjeuner à Corbeil. On m'avait donné un mauvais cheval, et il fallait lui laisser deux heures de répit. Je les employai à aller voir le pont d'Essonnes qu'on venait de rétablir. Sur la rive droite, l'entrée du pont était gardée par un poste de soldats bavarois, reconnaissables de loin à leur casque en cuir bouilli sans cimier et surmonté d'une chenille qui court de la visière au couvre-nuque. Sur la rive gauche, la route était sillonnée par des détachements de soldats français ayant appartenu à l'armée de l'Est, revenant de Suisse et regagnant leurs corps. A Corbeil, je rencontrai un

ancien officier des Guides nommé chef d'escadrons à Metz, le commandant Humann, accompagné de son très jeune cousin, sorti de Saint-Cyr au moment de la guerre et déjà décoré. Ils se rendaient tous deux à Versailles, et nous fîmes route ensemble. Mais, ce jour-là, nous ne pûmes pas dépasser Longjumeau. L'esprit de la population était, disait-on, mauvais, et, pour plus de sécurité, nous allâmes tous les trois prendre gîte dans une auberge de rouliers, en dehors de la ville, sur la route de Versailles.

Le lendemain, au petit jour, nous atteignions, à Jouy en Josas, les avant-postes de l'armée de Versailles. Dans un cabaret, les soldats placés en grand'garde, leur sergent en tête, buvaient avec des ouvriers. Il n'en fallait pas davantage pour comprendre à quel point la discipline était encore relâchée dans cette armée en formation.

Le ministre de la Guerre, devant lequel je me présentai en arrivant à Versailles, voulut bien me remercier de l'empressement que j'avais mis à répondre à son appel et me dire qu'il se souvenait très bien de m'avoir connu en Afrique, tout jeune officier aux spahis, alors qu'il commandait le 32e de ligne. Le général Le Flô appartenait, en effet, à cette pléiade de généraux qu'on a appelés les « Africains », qui a fourni au second Empire presque tous ses maréchaux : les Saint-Arnaud, les Canrobert, les Bosquet, les Pélissier, les Randon, les Mac Mahon, les Vaillant. Comme eux, il eût obtenu le bâton s'il ne s'était pas jeté, derrière ses illustres amis, Lamoricière et Changarnier, dans la politique. Général de brigade, nommé questeur par la Chambre, pour son opposition au Prince Président, arrêté au coup d'État, il vit sa carrière militaire brisée à la fleur de l'âge. La politique lui rendit, au bout de vingt ans, ce qu'elle lui avait pris. Car, en vertu de son pouvoir dictatorial, le général Trochu le releva de sa

retraite et le nomma général de division, pour prendre rang à partir du jour où il avait quitté cette armée qui avait conservé de lui un souvenir respecté. Mais il n'était plus guère au courant des choses militaires, et M. Thiers lui avait adjoint, avec le titre de sous-secrétaire d'État, le général de brigade Letellier-Valazé, l'ancien aide de camp du général Changarnier, qui était la cheville ouvrière du ministère. Le général Le Flô m'annonça qu'il m'avait nommé commandant de la 1re division de cavalerie, et, le soir même, mon ancien condisciple et ami, le général Alfred Bocher, m'introduisait auprès de M. Thiers, que je n'avais jamais vu.

Je n'eus qu'à me louer de l'accueil de celui qu'on nommait déjà le Président de la République. Sa petite taille, son immuable redingote, son toupet d'argent, ses lunettes d'or, son œil malicieux, sa voix aigrelette, ses allures de vieil enfant volontaire, appartiennent à l'Histoire. Ce qui m'appartient, c'est le souvenir de ses gentillesses.

— Général, me dit-il, je vous connais et je vous ai tout de suite réservé un commandement dans l'armée qui se reconstitue, pour reprendre Paris insurgé. Elle en viendra à bout. Je ne veux rien précipiter. Nous mettrons tout le temps qu'il faudra pour faire l'éducation militaire de nos jeunes soldats, un mois, deux mois, trois mois si c'est nécessaire. Avant de rien commencer, je veux que l'outil soit solide.

Je ne sais si cette belle confiance était sincère, elle était en tout cas méritoire, en face du squelette d'armée dont les fragments s'assemblaient à Versailles, fragments encore démoralisés et bien peu solides ; alors que l'on n'avait pas même obtenu des Allemands qu'ils renonçassent à certaines stipulations des préliminaires de paix, limitant les rassemblements de troupes aux abords de la Capitale; alors que des nouvelles alarmantes commençaient à venir sur l'attitude des grandes

villes de la Province. Le petit homme manœuvrait au milieu de toutes ces difficultés avec une adresse, une précision, une finesse vraiment admirables.

Notre commandant en chef était le général Vinoy, ancien colonel des zouaves, général d'infanterie très estimé, très brave homme, mais un peu ankylosé par les années, qui, sans lui ôter ses qualités militaires, lui avaient dérobé une partie de l'activité physique nécessaire à un pareil commandement. Il conduisait à l'armée du maréchal de Mac Mahon le 15ᵉ corps, et, prévenu à temps, il avait pu échapper, sans y laisser autre chose qu'une pointe de cavalerie, aux deux serres de l'armée allemande se refermant autour du Maréchal. Il avait ramené son corps à Paris, et, après avoir pris part aux opérations du siège, il avait eu la pénible mission de traiter avec le vainqueur, comme successeur du général Trochu, résignant, la veille de la capitulation, le pouvoir que le 4 Septembre lui avait donné.

A ce moment, où les ordres étaient déjà donnés pour faire affluer sur Versailles les forces disponibles de province, son armée ne comprenait encore que trois divisions d'infanterie, trois divisions de cavalerie, plus un corps détaché à Saint-Germain, sous les ordres du général de Ladmirault. Les trois divisions d'infanterie étaient commandées par le général Subervielle, du cadre de réserve, le général Faron, de l'infanterie de marine, et le commandant Bruat, capitaine de frégate et général à titre auxiliaire. Les trois divisions de cavalerie étaient commandées : la première, par moi ; la seconde, par le général de brigade du Preuil, ancien commandant de la brigade de grosse cavalerie de la Garde, et la troisième par le général Ressayre, nommé général de division pendant la guerre et blessé à l'armée de la Loire.

Ma division de cavalerie légère comprenait deux brigades : l'une formée du 8ᵉ et du 3ᵉ de hussards,

commandée par le général Charlemagne, cousin germain de Mme Thiers, et casernée aux Petites-Écuries, sur la place d'Armes ; l'autre, formée des 5e et 7e de chasseurs à cheval, commandée par le général de la Jaille, mon ancien brigadier de Metz, et détachée à Saint-Cyr. A part ces deux régiments, toute l'armée, pour ainsi dire, cavalerie, artillerie et infanterie, était concentrée à Versailles, dont elle remplissait les casernes, les troupes qui n'y avaient pu trouver place bivouaquant sur les avenues de la ville. On se gardait très militairement, de façon à éviter toute surprise. Un gros de gendarmerie occupait Meudon, et un autre tenait la tête du pont de Sèvres, coupé pendant la guerre.

En dépit de toute son assurance extérieure, M. Thiers, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'en menait pas très large. Les nombreuses intelligences qu'il avait conservées dans Paris lui représentaient le gouvernement insurrectionnel comme exalté par sa victoire, et comme capable d'en profiter pour lancer sur Versailles des bandes ivres de boisson et de paroles, aussi frelatées les unes que les autres. Il croyait donc à la possibilité d'une offensive vigoureuse de la part des insurgés. A force d'avoir étudié les manœuvres de Napoléon, il se croyait en état de les commander. Il avait l'orgueil de sa prodigieuse faculté d'assimilation ; et cet homme, qui n'aurait pas causé cinq minutes avec un marchand de pommes de terre frites sans essayer de lui démontrer les secrets de la friture, prenait plaisir à révéler aux généraux groupés autour de lui les secrets de l'art de la guerre. Il couchait sur des cartes, comme Napoléon. Comme lui, il faisait des plans. Comme lui, il réunissait des conseils de guerre, où il ne nous laissait jamais placer un mot, où il exposait les situations, et critiquait les manœuvres avec une verve intarissable. Il avait admis l'éventualité de la prise de Versailles par les

fédérés, et il avait construit un plan de retraite complet pour rassembler et ramener l'Assemblée et l'armée dans une ville de l'intérieur.

Un soir, vers le 28 mars, il nous convoqua tous, d'urgence, à la préfecture, et nous tint ce langage :

— Messieurs, nous serons attaqués cette nuit. Je sais de source certaine que les gens de la Commune ont projeté une marche en masse sur Versailles, et qu'ils viendront nous livrer bataille.

— Monsieur Thiers, ce n'est pas vraisemblable, lui répondîmes-nous. On ne livre pas une bataille la nuit. Tout au plus, peut-on se permettre un combat ayant un objectif précis, et ne pouvant donner lieu à aucun malentendu. Mais, pour livrer bataille, il faut manœuvrer, et, pour manœuvrer, il faut y voir clair.

— Ta, ta, ta, ta, nous serons attaqués, vous dis-je.

— Non, monsieur Thiers. Si nous avions en face de nous de vieilles troupes, elles ne s'y risqueraient pas, sans courir à un désastre, parce que, quand on attaque la nuit, pour peu qu'on se trompe de direction, on se fusille les uns les autres.

Enfin, nous ajoutâmes que rien ne serait plus heureux qu'une pareille attaque ; que, si elle avait lieu, nous n'aurions qu'une chose à faire : tenir nos hommes abrités et laisser les bandes indisciplinées des assaillants s'entre-tuer devant nous.

— Enfin, messieurs, dit en concluant M. Thiers, j'exige de vous la promesse formelle que vous passerez toute la nuit sur pied, au milieu de vos troupes.

Nous fîmes cette promesse. Pour mon compte personnel, je la tins. Rien ne bougea. Je profitai de la circonstance pour rectifier mon ordre de bataille et ramener à moi mes deux régiments de chasseurs, qui n'avaient rien à faire à Saint-Cyr. Avant-garde de l'armée dans sa retraite, on les avait poussés jusque-là, et, maintenant que l'armée était retournée vers Paris, ils

en formaient l'extrême arrière-garde. Je les repris, et je vins avec eux m'établir à Viroflay, où le baron Malouet, le petit-fils du célèbre Constituant, m'offrit l'hospitalité dans sa charmante villa. Nous étions là, couverts par les postes de Meudon et de Sèvres. Journellement, les insurgés dirigeaient sur ces postes des attaques, assez bruyantes pour nous faire regarder autour de nous si les projectiles n'arrivaient pas. Mais ils faisaient plus de bruit que de besogne, et nos pertes étaient à peu près nulles.

La réorganisation des troupes, l'arrivée des régiments, qui rejoignaient quand ils n'étaient pas arrêtés par l'émeute, comme à Limoges, où le colonel Billet, du 4e de cuirassiers, fut tué, la concentration forcément lente de notre matériel, les retards dans la marche de nos soldats prisonniers qui revenaient, les uns par la frontière de l'Est, les autres par la mer et Cherbourg, et qui allaient infuser dans nos régiments leur excellent esprit, tout cela nous réduisait à une inaction momentanée que l'insurrection cherchait à faire tourner à son profit, en prenant elle-même l'initiative des hostilités.

Le premier engagement un peu sérieux eut lieu en face de la redoute de Châtillon. Un détachement de fédérés, commandé par un sieur Henry, qui se faisait appeler le général Henry, en sortit pour attaquer nos avant-postes. Le général Vinoy se transporta de sa personne sur le lieu de l'action, en me faisant prévenir que j'eusse à le rejoindre, avec la cavalerie que j'aurais sous la main. Je partis tout de suite, avec le 7e de chasseurs ; mais quand j'arrivai, l'affaire était déjà terminée. Les fédérés avaient été rudement ramenés à leur redoute, laissant sur la route quelques cadavres, parmi lesquels celui du général Henry.

Le général Vinoy et moi, nous restâmes quelque temps sous les obus du fort d'Issy, obus mal tirés et

inoffensifs, et lorsqu'il devint évident que l'effort des fédérés était épuisé pour ce jour-là, nous rentrâmes dans nos lignes.

Dans une guerre régulière, le général en chef ne se fût pas dérangé pour une pareille escarmouche. Mais les chefs n'étaient pas assez sûrs de leurs soldats pour ne pas payer de leur personne. Un fait caractéristique qui s'est passé sous mes yeux prouvera que non seulement les soldats, mais encore une partie de leurs officiers, et non des moins qualifiés, ne savaient pas au juste encore où étaient le droit, et, par conséquent, le devoir. La veille, comme la canonnade paraissait plus nourrie du côté de Meudon, où se trouvaient les gendarmes, on y avait envoyé une division, nouvellement formée et commandée par le général Vergé. Elle défila devant la villa que j'occupais à Viroflay, au moment où je montais à cheval, pour aller en reconnaissance du côté de Juvisy. En tête des troupes, marchait le chef d'état-major, un colonel que j'avais connu autrefois, alors qu'il servait auprès du général Fleury. Je m'avançai vers lui pour lui serrer la main et lui dire que je comptais bien que sa division allait donner une belle leçon aux gens qui venaient nous déranger.

— Tout cela est bel et bon, me répondit-il ; mais où est le bon droit ? Est-ce chez nous ? Est-ce chez eux ?

Je relevai très sèchement ce propos déplacé, mais il prouvait, au moins, l'inquiétude des esprits, et qu'il aurait fallu bien peu de chose pour que la machine entière se détraquât.

J'étais décidément dans les bonnes grâces de M. Thiers, et, pendant mon séjour à Viroflay, il m'invita fréquemment à dîner. Ces invitations me causèrent un très vif plaisir, et je n'en manquai aucune. La table était toujours présidée par Mme Thiers et vice-présidée par Mlle Dosne. La cuisine, sans être recherchée, était soignée. Un laisser-aller de bon goût remplaçait l'éti-

quette des cours. En somme, un bon intérieur de bourgeois, où tout le monde était vite mis à l'aise et où il faisait bon de vivre. Quant à M. Thiers, lorsqu'il était bien disposé, lorsqu'il n'était pas trop absorbé par ses soucis gouvernementaux, c'était bien le causeur le plus étincelant que j'aie jamais entendu, même avec cette petite pointe de ridicule qui résultait de sa manie de singer Napoléon Ier, et de paraître tout savoir et tout faire par lui-même.

J'ai vu là plusieurs fois le ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, et je dois avouer qu'il n'a pas dissipé les préventions que m'avaient inspirées son rôle sous l'Empire et ses actes postérieurs à l'Empire. Il se mettait en frais pour être agréable, mais il n'y réussissait guère. Il avait la voix rauque, la démarche lourde, le corps épais, la barbe broussailleuse en collier, l'attitude embarrassée d'un homme obligé de fréquenter des gens occupés à réparer ses fautes. Bref, une figure déplaisante. Mais, par contre, un homme qui m'inspira à première vue une vive sympathie, et qui le méritait, ce fut un autre commensal, le futur ministre de l'intérieur, M. Victor Lefranc. Il était exquis de cordialité et de simplicité, encore bien que les grâces de son caractère enjoué fussent voilées par le profond désespoir qu'il ressentait de la mort récente de son fils, désespoir qui l'a suivi jusqu'au tombeau, et qui l'y mena peut-être. Je l'ai connu trop tard et trop peu longtemps.

Là aussi, je trouvai, et je connus enfin M. Barthélemy-Saint-Hilaire, qui ne s'était révélé à moi que par une dépêche m'appelant à Versailles. C'était un aimable et digne homme, qui ne voyait ici-bas que deux buts à son existence : traduire Aristote et servir M. Thiers. En dehors de ces deux philosophes, rien ne l'intéressait.

Enfin, je fis encore, à la table de M. Thiers, connais-

sance avec une très jeune femme qui avait déjà une grande réputation d'artiste, et qui fixait magistralement pour la postérité les traits du maître de la maison, Mlle Nelly Jacquemart. J'avais eu son frère comme soldat au 3ᵉ de chasseurs d'Afrique, et, comme c'était un excellent sujet, je m'étais intéressé à lui. Il était mort pendant la guerre. Son souvenir fut un trait d'union entre nous deux. J'ai perdu de vue, depuis, Mlle Jacquemart, qui a fait, comme on sait, un très riche mariage. Mais je me rappelle avec plaisir la bienveillance qu'elle m'a témoignée chez M. Thiers.

Le 1ᵉʳ avril, à onze heures du soir, je fus mandé à l'hôtel de la Préfecture, et M. Thiers me dit :

— Général, j'ai ordonné pour demain une grande reconnaissance offensive sur Puteaux et Courbevoie, où les gens de la Commune s'élargissent et gagnent du terrain. Le général Vinoy dirigera en personne cette reconnaissance. Mais auparavant, je veux être certain de n'avoir rien à craindre d'une sortie, tentée du côté de Châtillon par les assiégés qui me prendraient à revers. Vous irez vous-même, avec deux escadrons de hussards, jusqu'à Châtillon, de façon à y arriver à la pointe du jour. Vous verrez par vos yeux si rien ne se prépare de ce côté-là. Et le général Vinoy ne se mettra en route que lorsque vous lui aurez fait savoir les résultats de votre reconnaissance. Donnez personnellement vos ordres, et que personne ne sache ce que nous comptons faire.

Me rendre aux Petites-Écuries, où étaient casernés les hussards, dire à l'adjudant de service du 8ᵉ de courir prévenir son colonel que les deux premiers escadrons devaient être, à trois heures, à cheval, dans la cour du quartier, fut l'affaire d'un instant. Puis, je retournai à Viroflay pour m'équiper, et, à trois heures tapant, je trouvai mes deux escadrons prêts à partir, sous les ordres du commandant de la Gérinnerie, aujourd'hui

général de division. Nous sortîmes de Versailles en silence, précédés d'un jeune officier d'état-major, chargé d'indiquer la route, de nous faire reconnaître par les avant-postes que nous aurions à traverser, et de rapporter à M. Thiers l'avis que j'avais à lui transmettre. Les avant-postes franchis, l'officier me dit :

— Maintenant, mon général, tout ce que nous rencontrerons devant nous appartiendra aux fédérés.

Nous allâmes ainsi jusqu'à proximité de Plessis-Picquet, sur la route de Châtillon. Là, nous nous arrêtâmes brusquement; en avant de nous, un clairon d'infanterie sonnait le « garde à vous ». L'officier d'état-major me dit :

— Ce sont les fédérés.

— Vous en êtes sûr?

— Très sûr. Nous avons reconnu notre dernier avant-poste, et nous n'avons plus personne à nous en avant.

Le clairon s'était tu, comme si la troupe à laquelle il appartenait voulait dissimuler sa présence. Les deux escadrons étaient arrêtés dans leur ordre de marche, en colonne par pelotons, sur la route très large qui va de Versailles à Paris, à la porte de Châtillon. La nuit était noire à ne pas voir à quatre pas devant soi. Il n'y avait qu'une chose à faire : lancer un peloton à fond de train à travers le village. L'ennemi, surpris par cette brusque attaque, n'aurait probablement pas le temps de tirer; et s'il tirait dans l'obscurité, il y avait toutes les chances pour que mes hussards passassent sans être atteints, comme des fantômes, au milieu des coups de fusil, et que les fédérés tirassent les uns sur les autres. Je fis mettre sabre en main au premier peloton, avec ordre de se lancer au galop de charge à travers le village. Sur mes ordres, mon aide de camp, le capitaine Darras, se mit à sa tête pour lui donner la direction, et le marquis de Gourgault, qui commandait ce peloton, l'enleva vigou-

reusement. Nous le vîmes disparaître dans la nuit. Puis, plus rien; silence complet.

Très intrigué, car je m'attendais à entendre des coups de fusil, je continuai mon chemin et j'entrai à Plessis-Picquet. Tout y était calme. Seulement, dans l'ombre, alignée à droite et à gauche de la route, je vis vaguement une troupe, et immédiatement je fus abordé par un chef de bataillon qui venait prendre mes ordres.

— Eh! que faites-vous ici, commandant?

— Mon général, c'est M. Thiers qui m'a envoyé à Plessis-Picquet pour vous y attendre, en me prévenant que vous y passeriez avant le jour, et en m'ordonnant de vous appuyer, si besoin était.

— Eh bien, commandant, vous venez de l'échapper belle.

Et je lui expliquai qu'ignorant sa présence, comme l'officier d'état-major de M. Thiers lui-même, je venais de le faire charger par vingt-cinq hussards. Ces hussards, à leur tour, qu'étaient-ils devenus, après s'être évanouis dans l'ombre, sans laisser de traces derrière eux? Voilà ce qu'il fallait savoir.

A l'entrée du village, la route bifurque. Pour aller à Châtillon, il faut tourner à gauche. Si l'on continue tout droit, on va à Sceaux. Lancé à toute bride, le peloton avait manqué la bifurcation, et il était allé jusqu'aux portes de Sceaux, mon aide de camp n'ayant eu qu'au grand jour l'explication de sa très heureuse erreur. Si M. Thiers avait été du métier, jamais pareille chose ne fût arrivée. Il n'avait même pas songé à me prévenir qu'il m'avait ménagé un soutien sur la route. Je laissai le bataillon d'infanterie à Plessis-Picquet, où il était à portée de répondre à mon premier appel, et, à la pointe du jour, j'étais en vue de la redoute de Châtillon. On y faisait assez bonne garde, car notre présence fut bientôt signalée, et nous vîmes la banquette se garnir de défenseurs. On apercevait au-dessus du parapet toutes les

têtes coiffées du képi de garde national. Mais la garnison ne paraissait pas très nombreuse ; elle ne semblait même pas animée d'intentions très hostiles, car, bien que nous ne fussions qu'à très petite portée, elle ne nous envoya pas seulement un coup de fusil. Nous étions si près d'elle qu'avec de bons poumons, on pouvait se faire entendre. Des orateurs improvisés se mirent à haranguer les troupes, du haut des remparts :

« Vous n'avez pas honte, criaient-ils aux soldats, de venir attaquer le peuple dont vous êtes? Lâchez donc le sale métier d'esclaves qu'on vous fait faire, et venez avec nous pour conquérir la liberté, et pour en jouir. »

Je pensais que ces variations sur un thème connu glissaient sur mes hommes, comme de l'eau sur le roc. Je n'eus pas le chagrin de les voir imiter la conduite de quelques-uns de leurs camarades d'autres régiments qui désertèrent avec armes et bagages. La plupart de ces mauvais soldats furent repris, à la rentrée des troupes, reconnus et fusillés. Je m'avançai assez sur le plateau pour pouvoir découvrir les remparts de Paris. Là, je me rendis parfaitement compte que rien n'était préparé pour une sortie, et j'envoyai l'officier d'état-major porter à M. Thiers l'avis qu'il pouvait, sans appréhension de ce côté, exécuter ses projets. Puis, je rentrai, après avoir rendu sa liberté au chef de bataillon d'infanterie.

Cependant, le général Vinoy, après avoir reçu mon avis, s'était ébranlé vers Paris, à la tête de quelques compagnies, en même temps que sortaient de Paris plusieurs bataillons de fédérés. C'était la première rencontre sérieuse, le premier contact entre Versaillais et fédérés, et nul n'aurait pu dire comment se comporterait la troupe en face du peuple. On avait bien mis à l'avant-garde les hommes que l'on croyait les plus sûrs, les gendarmes. On avait bien recommandé aux officiers d'observer coûte que coûte une

règle capitale dans les guerres civiles : ne jamais permettre un contact quelconque entre la troupe et l'insurgé, maintenir la troupe hors du rayon d'action, et ne la faire donner qu'au moment où son intervention devient indispensable. Mais, malgré tout, on se demandait comment se conduiraient en face les uns des autres ces hommes qui venaient de vivre et de combattre à côté les uns des autres. La mort d'un homme en décida.

Avec la première compagnie, marchait un médecin militaire, nommé le docteur Pasquier. Quand il vit que les armes s'apprêtaient, et qu'en face des soldats les fédérés, massés de l'autre côté du rond-point de Courbevoie, allaient faire feu, il dit à un officier qui était à cheval à côté de lui : « C'est trop bête ; je vais aller faire entendre raison à ces gens-là. » Et il partit en avant, en parlementaire amateur, agitant son mouchoir et faisant des gestes d'apaisement. Les fédérés l'accueillirent par une décharge qui le renversa mort. C'était fini. Les soldats, en le voyant tomber, prirent instantanément leur parti. « Ah ! c'est comme cela ! Ils tuent nos médecins ! Attends voir ! » Voilà ce que pensa Dumanet, et Dumanet fit feu. Et quand Dumanet eut fait feu, il continua. Les gardes nationaux, les curieux qui étaient venus pour voir s'enfuirent en désordre vers Paris.

Le lendemain 3, eut lieu une seconde sortie. Elle fut désastreuse pour les gens de la Commune. La 2ᵉ division de cavalerie, qui contenait deux régiments de gendarmes à cheval, balaya ou captura bon nombre de gens qui étaient venus jusqu'à Rueil et dont la retraite se trouvait coupée. Ce fut là que périt Flourens, celui qui, pendant le siège, s'était affublé du titre bizarre de « major de rempart ». Il fut surpris à la porte d'un estaminet, au moment où il cherchait à s'échapper, sa valise à la main. Un capitaine de gen-

darmerie nommé Desmarets lui fendit la tête d'un coup de sabre. Ce capitaine fut décoré pour cela. Après sa retraite, il est mort, je crois, juge de paix en Vendée.

Les premières nouvelles de cet engagement qui arrivèrent à Versailles étaient assez contradictoires pour que M. Thiers, redoutant par-dessus tout un premier échec, qui eût doublé la force morale de l'insurrection, m'envoyât d'urgence, à Viroflay, l'ordre de ramasser tout ce que je trouverais de troupes et de les mener, en guise de renfort, au général Vinoy. Je partis en hâte, avec quelques compagnies de la brigade Lamariouze. Mais, entre Garches et Vaucresson, je rencontrai le général Vinoy qui rentrait, fort satisfait de cette première journée et de l'attitude de ses troupes.

Les opérations actives du second siège de Paris étaient commencées.

XI

LA CONQUÊTE DE PARIS.

Bonne organisation. — Le général en chef. — Le général Borel. — Un filet de cavalerie. — Les indicateurs. — Grand officier. — Attaque générale. — La Semaine sanglante. — La répression. — L'armée acclamée. — Le général Chanzy.

Cependant, l'armée de Versailles grossissait rapidement. On avait d'abord obtenu de M. de Bismarck l'autorisation de porter de 12,000 à 40,000 hommes les troupes régulières rassemblées autour de Paris; et bientôt, l'homme d'État prussien se rendant compte des difficultés et de la grandeur de notre tâche, en face d'une ville insurgée dont l'enceinte était intacte et dont les défenseurs, maîtres de tous les forts détachés, à l'exception du Mont-Valérien, disposaient de 450,000 fusils et de près de 2,000 canons, l'homme d'État prussien, dis-je, avait laissé à M. Thiers toute liberté de rassembler autant de monde qu'il le jugerait nécessaire. M. de Bismarck mettait, en outre, une bonne volonté incontestable à presser la rentrée des soldats de l'ancienne armée régulière, faits prisonniers pendant la guerre, et, comme ils eussent encombré les voies ferrées de l'Est par où ils venaient passer à Lunéville, sous la surveillance du général Clinchant, une partie d'entre eux, qui était cantonnée dans l'Allemagne du

Nord, à proximité de la Baltique, fut transportée par paquebots à Cherbourg, où attendait le général Ducrot. Tous ceux de ces soldats qui n'étaient pas immédiatement libérables arrivaient à Versailles, et, parmi eux, les chefs de corps choisissaient d'abord de quoi compléter leurs effectifs. C'est ainsi qu'à Viroflay on m'amenait des cavaliers de toute provenance. Je les interrogeais. Je compulsais leurs livrets et, sur leur bonne mine autant que sur les résultats de cet examen sommaire, je les attribuais à tel ou tel de mes régiments, où ils allaient se faire équiper, armer et remonter.

Au sein de leur captivité, tous ces braves gens avaient conservé leur esprit militaire, et, heureux de se retrouver, de se reprendre, ils devenaient pour nos jeunes hommes des espèces de frères aînés, des cadres naturels qui versaient au milieu d'eux la force morale, l'entrain, l'esprit de corps, la tradition.

L'armée de Versailles, ainsi recrutée de jeunes et de vieux soldats, devait atteindre, au moment de son entrée à Paris, le chiffre de 140,000 combattants, sans compter les services administratifs et auxiliaires. Et, tant est grande la plasticité militaire de ce pays-ci, elle allait devenir une armée réellement très belle, très solide et très dévouée; pas très bien habillée, par exemple, car on n'avait pas le temps de songer à la coquetterie des uniformes ni aux splendeurs de l'astiquage. Mais, du moins, le troupier était-il bien nourri, et M. Thiers, dans sa manie d'imiter Napoléon, avait emprunté aux traditions du grand capitaine l'art de s'intéresser au bien-être matériel des hommes. A Versailles, on ne manquait de rien. Les arrivages de province avaient été dérivés des Halles centrales sur les marchés de la ville, où la vie était à très bon marché. Nos ordinaires en profitaient. Pour le côté matériel des choses, le Président de la République était très large.

Pendant notre captivité, nous touchions tous, nous autres officiers, ou du moins ceux d'entre nous qui avaient voulu en profiter, une solde uniforme dite de captivité et que nous payait l'Administration allemande, quitte à se faire rembourser, après la paix, par le gouvernement français. Cette solde, que je n'avais jamais réclamée, était, je crois, de deux francs cinquante ou trois francs par jour. Au retour, M. Thiers nous fit ordonnancer un rappel de la solde d'activité, à partir du jour où nous avions cessé de la toucher. La plupart des officiers avaient donc le gousset garni, et cela suffit à des hommes habitués à vivre au jour le jour pour leur faire envisager la vie sous un aspect favorable.

Enfin, depuis la première rencontre à Courbevoie, on n'avait plus d'inquiétude sur les dispositions de la troupe, et on savait que jamais plus elle ne fraterniserait avec les insurgés. Je dirai tout de suite quelle fut l'organisation définitive de cette armée de Versailles qui passa de trois divisions à trois corps d'armée, puis à cinq corps d'armée, avec un corps de réserve.

Le 1er corps d'armée fut donné au général de Ladmirault, dont le quartier général était momentanément maintenu à Saint-Germain. Son champ d'opérations était le front ouest de l'enceinte de Paris, et il devait déboucher par Courbevoie pour atteindre Neuilly et la porte Maillot. Ce 1er corps d'armée devait fournir les deux premiers généraux tués dans le second siège : le général Besson et le général Péchot, frappés mortellement par les éclats d'un obus, sur le pont de Neuilly.

Vieil officier d'état-major, rompu au métier, solide comme un roc, toujours prêt à faire plus que son devoir, simple, modeste, Besson avait été l'un des quatre officiers accompagnant le colonel Canrobert à l'assaut de Zaatcha. Deux d'entre eux avaient été tués

sur le coup. Les deux autres, dont Besson, avaient été grièvement blessés. Et, après avoir échappé, dans plus de cent rencontres meurtrières, aux projectiles de l'ennemi, ce héros était frappé par un obus français.

Péchot avait passé de l'École polytechnique dans l'arme du génie. Il était venu de bonne heure en Afrique et s'était fait une place à part dans le service des affaires indigènes. Nous avions été ensemble chefs de bureaux arabes, lui à Alger, moi à Blidah, et nous nous étions beaucoup connus. Il était à la fois un savant très érudit et un cavalier très galant, estimé des hommes et adoré des femmes. A sa mort, de beaux yeux ont pleuré.

Le 2ᵉ corps d'armée avait pour chef le général de Cissey, et pour objectif le front sud de l'enceinte de Paris. Il devait être chargé, après avoir nettoyé les localités environnantes, du siège du fort d'Issy et puis de celui du fort de Vanves.

Le 3ᵉ corps d'armée était composé de toute la cavalerie que M. Thiers avait voulu réunir sous une direction unique et pour une mission spéciale. Il comprenait donc trois divisions de cavalerie, six brigades, douze régiments et trois batteries d'artillerie. Il fut placé sous mon commandement.

Le général de brigade du Fretay me remplaça à la tête de la 1ʳᵉ division et conserva mes deux brigadiers, les généraux de la Jaille et Charlemagne. Cette 1ʳᵉ division était composée de hussards et de chasseurs.

La 2ᵉ division resta sous les ordres du général du Preuil. Elle comprenait deux régiments de gendarmes, formés par les brigades départementales et commandés par le général Dargentolle qui sortait lui-même de la gendarmerie, et deux régiments de dragons, les 4ᵉ et 7ᵉ, commandés par le général de Bernis. Bientôt, les 8ᵉ et

9ᵉ de dragons vinrent remplacer les gendarmes qui retournèrent dans leurs départements.

Enfin, la 3ᵉ division, dite de réserve, était exclusivement composée de cuirassiers, les 3ᵉ, 4ᵉ, 8ᵉ et 9ᵉ de l'arme, plus un escadron du 6ᵉ. Elle était commandée par le général Ressayre, qui avait pour brigadiers les généraux Bachelier et Cousin. Là, se trouvaient les restes de la fameuse brigade Michel, les légendaires cuirassiers de Reichshofen, que les Parisiens devaient bientôt acclamer sur la pelouse de Longchamps. Mon artillerie était commandée par le chef d'escadron Pinel de Grandchamp, un très grand cœur dans un très petit corps. Enfin, j'avais pour chef d'état-major le général Balland. C'était un officier très froid, très réservé, que je connaissais à peine, mais dont les qualités attachantes me conquirent bien vite. Je lui donnai toute ma confiance. Il devint mon ami, et sa mort prématurée m'a laissé de profonds regrets.

Un 4ᵉ corps, formé un peu plus tard, fut donné au général Félix Douay, et enfin, vers les derniers jours du siège, on jugea nécessaire la formation d'un 5ᵉ corps qui fut donné au général Clinchant, successeur de Bourbaki à la tête de l'armée de l'Est.

L'armée étant ainsi définitivement organisée, il s'agissait de lui donner un chef ; car le général Vinoy, sorti du cadre de réserve, après une assez longue retraite, n'avait plus l'activité physique nécessaire à une tâche aussi ardue que la conquête de Paris, tâche tellement ardue que de très bons esprits doutaient que nous pussions en venir à bout avec nos seules ressources. J'ai entendu des gens soutenir que nous serions obligés de faire appel au concours de l'armée allemande, intéressée comme nous, disaient-ils, à la répression de la Commune et à la victoire d'un gouvernement régulier, capable d'exécuter les conditions du traité de paix. Il faut savoir gré à M. Thiers de ne pas

les avoir écoutés et de nous avoir épargné cette humiliation suprême.

Le Président de la République hésitait beaucoup à faire son choix. Il avait la coutume de penser tout haut et d'essayer, pour ainsi parler, ses idées en les communiquant à ses auditeurs. Un jour, devant moi, il passait en revue les chefs militaires qui lui paraissaient les plus capables de commander l'armée, et il disait ceci : « Nous n'avons vraiment pas de chance. Le général Bourbaki est encore malade de sa tentative de suicide. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers est trop vieux; il n'accepterait pas. Le maréchal Canrobert est un grand et illustre soldat, profondément dévoué à sa patrie; mais il passe pour l'âme damnée de la politique impériale. C'est une légende mensongère, mais respectable, comme toutes les légendes. Le maréchal Le Bœuf est disqualifié, parce qu'on voit en lui, à tort peut-être, un des principaux auteurs de la guerre. Ah! j'en connais bien un qui ferait parfaitement mon affaire. Malheureusement, il s'appelle Bazaine. »

J'avoue que ce nom accompagné de ce regret me confondit, car j'avais trop vu Bazaine à l'œuvre; et j'admirai la ténacité des rancunes et des amitiés politiques qui obscurcissaient ce puissant cerveau, au point de lui faire presque oublier les calculs à la fois stupides et criminels dont nous avions tellement souffert.

Il n'y avait qu'un seul nom que M. Thiers hésitait, pour ainsi dire, à prononcer : c'était celui du maréchal de Mac Mahon, dont le choix était pourtant une carte forcée. On aurait dit qu'instinctivement M. Thiers redoutait le Maréchal et qu'il appréhendait de lui fournir, en faisant appel à son dévouement et à son patriotisme, l'occasion de grandir encore devant l'opinion. Mais le héros de Malakoff et de Magenta était le seul d'entre nous qui pût exercer un pareil commandement, et M. Thiers, malgré ses répugnances, le lui offrit, le

6 avril. Après quelques hésitations, le maréchal de Mac Mahon, qui s'était retiré à Saint-Germain, au moment de la Commune, accepta, et bientôt il se présentait à son armée, rangée dans les grandes avenues du parc, monté sur un double poney qui allait à l'amble, afin de ne pas trop fatiguer son cavalier encore endolori par la blessure de Sedan. L'impression des troupes fut excellente, en face de cette figure, pleine à la fois de bonhomie et d'énergie.

Le maréchal de Mac Mahon, commandant en chef de l'armée de Versailles, prit pour chef de son état-major général son ancien aide de camp en Algérie, le général Borel, qui l'avait quitté comme colonel à Alger et qui était venu le rejoindre à Saint-Germain, où les deux anciens compagnons d'armes unirent encore une fois leur fortune militaire. En partant d'Alger, le colonel Borel avait l'intention de renoncer à la carrière militaire pour épouser une charmante jeune femme qui était sa nièce. Des amis intervinrent et lui firent abandonner ce projet trop radical. Il se maria, mais accepta le poste de chef d'état-major de la garde nationale. C'est là que le trouva la guerre. Après nos premiers revers, il travailla à l'organisation des armées de province, fut nommé général de brigade, puis chef d'état-major du général d'Aurelle de Paladines, assista aux campagnes de l'armée de la Loire et à la bataille de Coulmiers où il rendit de grands services. Devenu général de division, il suivit, toujours en qualité de chef d'état-major, Bourbaki à l'armée de l'Est, passa en Suisse, partagea le sort de cette armée et revint avec elle en France. C'était à la fois un homme de bureau et un homme d'action, un collaborateur admirable dont je devais plus tard apprécier les services et la loyauté. Sa plume était aussi claire et facile que sa parole était embarrassée et obscure. Il écrivait admirablement et avait toutes les peines du monde à parler.

L'état-major particulier du Maréchal formait un groupe des plus sympathiques. Il y avait là l'élégant colonel marquis d'Abzac, l'excellent et dévoué colonel Broye, le commandant de Vaulgrenant, le devoir en chair et en os.

J'en aurai fini avec l'armée de Versailles quand j'aurai dit que le commandant en chef de son artillerie était le général Princeteau, militaire très capable, mais arrivé au terme de sa carrière, et qu'enfin son premier chef, le général Vinoy, accepta avec joie le commandement du corps de réserve, en attendant que la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, que M. Thiers lui réservait, vînt récompenser ses grands services.

Le plan du Maréchal fut très promptement dressé. Si l'on a sous les yeux une carte de Paris, l'on s'aperçoit que l'enceinte de la Capitale décrit un saillant prononcé du côté du Point-du-Jour, sur les bords de la Seine. Ce saillant fut choisi comme point d'attaque. Il offrait cet avantage d'être le plus rapproché de l'armée de Versailles, de permettre à cette armée de se développer sans obstacles dans des espaces considérables, avec son flanc droit couvert par la Seine, et sa marche en avant, par Saint-Cloud et Boulogne, protégée par le feu d'une formidable batterie de soixante-dix pièces de gros calibre qu'on allait établir sur les hauteurs de Montretout et qui, mariant ses obus à ceux du Mont-Valérien, rendrait toute la zone ouest intenable pour l'assiégé.

Mais avant de s'avancer contre le Point-du-Jour, il fallait s'emparer du fort d'Issy dont le tir aurait pris en écharpe les assaillants. Ce fut le général de Cissey, avec son 2e corps, manœuvrant au sud, qui fut chargé de cette opération en quelque sorte préliminaire. Elle commença le 12 avril.

Ainsi donc voici bien expliqué le plan général de la conquête de Paris : Versailles étant considéré comme la

place d'armes et le point de concentration ; à l'extrême gauche, le 1er corps du général de Ladmirault marchait vers la porte Maillot ; au centre, le 4e corps du général Félix Douay et le 5e corps du général Clinchant marchaient contre Auteuil et Passy ; et à l'extrême droite, le 2e corps du général de Cissey attaquait le fort d'Issy. En entrant dans Paris par l'ouest, non seulement on se trouverait tout de suite sur des hauteurs dominant la Capitale, mais encore on n'aurait devant soi que des quartiers riches dont la population était de cœur avec nous, et non des faubourgs hérissés de barricades, coupés de ruelles et pleins d'insurgés résolus à se défendre.

Quant à moi, j'avais pour rôle de tendre dans le sud de Paris, derrière les assiégeants du fort d'Issy, une sorte d'immense filet de cavalerie destiné à protéger l'armée de siège contre toute entreprise venant du dehors et, plus tard, à arrêter les rebelles vaincus quand ils voudraient fuir de mon côté. Pour commencer, je devais contenir un corps important d'insurgés, muni de canons, qui occupait Villejuif. Mes trois divisions, toujours prêtes à monter à cheval, au premier coup de trompette, étaient établies sur trois lignes, à bonne distance les unes des autres, pouvant se soutenir et se concentrer rapidement.

La première avait sa droite à la Seine, à Juvisy, et sa gauche à Rungis. Elle surveillait Athis, Thiais et surtout Choisy-le-Roi, où les insurgés pénétraient souvent avec une locomotive blindée qui avait servi pendant le siège. Un détachement commandait la route de Villejuif.

La deuxième avait son quartier général à Longjumeau, et la troisième était groupée autour de Palaiseau. A chaque division était attachée une batterie d'artillerie à cheval, et le commandant Pinel de Grandchamp avait fait repérer avec le plus grand soin tout l'espace

confié à notre vigilance; de sorte que les insurgés ne pouvaient faire un pas sans être exposés au feu meurtrier de nos pièces. J'avais établi mon quartier général entre Palaiseau et Longjumeau, au magnifique château de Villebon, gracieusement mis à ma disposition par son propriétaire, le baron Nivière, grand sportsman qui y menait une existence seigneuriale et avait installé dans son parc un haras célèbre.

Les Allemands avaient occupé ce château pendant le premier siège, et comme ils connaissaient la France au moins aussi bien que nous, leur premier soin, en arrivant, avait été de s'enquérir, en les appelant par leur nom, des bêtes de prix qui avaient remporté des victoires sur les champs de courses, telles que *Surprise, Espérance,* etc., et qui, d'ailleurs, soustraites aux hasards de la guerre, avaient été mises à l'abri dans les pâturages de la Normandie. Elles en étaient toutes déjà revenues, et pour des cavaliers c'était un spectacle sans prix que de les voir circuler sur les pelouses avec leur progéniture. Les officiers de mon état-major avaient trouvé près de là l'hospitalité à Champlans, dans un château appartenant à un gros industriel de Paris, M. Thinet. Non loin de là, sur une éminence d'où l'on domine une grande étendue de pays, les Allemands, pendant le premier siège, avaient établi un sémaphore qui surveillait et signalait les mouvements de l'assiégé de ce côté, et j'avais eu garde de ne pas négliger ce moyen d'information laissé par l'ennemi.

Nous avions en face de nous la redoute des Hautes-Bruyères, dont les pièces à longue portée lançaient leurs obus jusque dans l'intérieur de nos lignes. Mais leurs pointeurs n'arrivèrent jamais à apprendre leur métier et, par conséquent, à nous faire grand mal.

Comme tous les autres commandants de corps d'armée, j'avais à ma disposition une brigade d'agents de

la sûreté composée d'hommes dévoués qui trouvaient le moyen de faire, sans encombre et presque journellement, la navette entre Paris et nos camps. Ils nous servaient de reporters, ils nous apportaient les nouvelles de l'intérieur et aussi celles de l'extérieur. Et enfin, ils donnaient la chasse à des collègues envoyés par la Commune jusque parmi nos troupes, afin de chercher, eux aussi, des nouvelles, et de corrompre par la même occasion, si c'était possible, l'esprit du soldat.

C'est par eux que nous apprîmes que les choses se gâtaient à l'Hôtel de ville, et qu'unis dans le succès, les membres de la Commune commençaient à s'entre-déchirer dans l'épreuve.

Ils nous racontèrent l'odyssée des francs-maçons; ces braves gens avaient voulu s'entremettre entre Paris et Versailles, promettant de prendre parti pour celui des deux adversaires qui ne voudrait pas faire la paix. Solennellement revêtus de leurs insignes, de leurs tabliers et de leurs équerres, ils s'étaient rendus à l'Hôtel de ville, puis de là, toujours dans le même équipage, sur les remparts d'où ils avaient adressé dans le vide leurs objurgations, et où ils avaient planté leur bannière, que nos obus, sans respect, avaient commencé à déchirer.

Ils nous racontèrent aussi l'embrigadement forcé de tous les hommes valides, sous le drapeau de la Commune, les visites domiciliaires, les exactions de toutes sortes auxquelles se livraient, dans Paris terrorisé, ces purs amants de la liberté, et l'emprisonnement des otages qui commença à s'effectuer au lendemain des premières hostilités, et les mésaventures des délégués à la Guerre, qui passaient avec une déplorable facilité du pinacle à Mazas.

Ils nous dirent enfin les troubles survenus en province et qui, pour la plupart, remontaient déjà à quelques jours dans le passé, les tentatives d'insurrection

à Lyon, où elles échouèrent promptement; à Limoges, à Marseille, où elles furent plus graves et vigoureusement comprimées par le général Espivent de la Villeboisnet; à Saint-Étienne, où le préfet, M. de l'Espée, fut assassiné après un épouvantable et long martyre, et où son successeur, le comte Ducros, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien colonel du génie auxiliaire, pendant le siège de Paris, fit montre d'une énergie si admirable, en terrorisant les terroristes, sans verser de sang et par l'unique effet de l'ascendant moral qu'exerce un homme de cœur sur les scélérats qu'il ose regarder en face; à Toulouse enfin, où notre ancienne connaissance, le comte de Kératry, entré avant la fin de l'Empire dans l'orbite de M. Thiers, avait pu, sans effusion de sang, délivrer le général de Nansouty, prisonnier de l'émeute, et ramener le calme.

M. de Kératry avait passé par bien des aventures depuis sa sortie du 3e de chasseurs d'Afrique; il avait été candidat libéral, préfet de police au 4 septembre, démissionnaire, général à titre auxiliaire pendant la guerre. Il était maintenant dans l'administration préfectorale, où plus tard, au 24 Mai, le maréchal de Mac Mahon, qui n'avait pas grand goût pour lui, devait le trouver et le remercier.

Bien qu'attristé et agité par toutes ces nouvelles, ce mois d'avril passé en plein air ne fut mauvais ni pour mes hommes ni pour mes officiers. Les hommes, bien nourris, s'habituaient à leur service et complétaient leur instruction. Quant aux officiers, ils avaient pour les soutenir et les réconforter la persuasion que le gouvernement de leur pays, qui comptait sur eux, ferait tous ses efforts pour détruire ou du moins atténuer les inégalités, les injustices, les déboires dont beaucoup d'entre eux avaient à se plaindre, et qu'il fallait attribuer plutôt au malheur des temps qu'à la méchanceté des hommes.

L'avancement prodigué, à Paris et en province, par le gouvernement de la Défense nationale, pour constituer les cadres de ses armées, refoulait, sacrifiait les droits incontestables acquis par les officiers de l'ancienne armée. Un fait mieux que tous les raisonnements expliquera la situation. Au début de la guerre, dans un régiment d'infanterie, un commandant vieux, surmené, se jugeant incapable de faire campagne, permute avec le major qui était jeune, ardent et désireux de tenter la chance des combats. Le nouveau major s'installe bien tranquille dans ses fonctions administratives, et pendant le siège, sans quitter Paris, il est nommé successivement et régulièrement lieutenant-colonel et colonel. Son jeune remplaçant prend part à la bataille de Gravelotte, est blessé, puis capturé. A la paix, il rentre commandant comme devant.

Pour rendre moins choquantes des anomalies de ce genre, M. Thiers fit remonter au 27 octobre précédent, date de la reddition de Metz, une très nombreuse promotion qui aurait dû être datée d'avril, et ainsi il restituait leur rang légitime à des officiers qui, sans cela, eussent été primés par leurs anciens subordonnés.

Je profitai de ces justes réparations. Par un décret du 11 avril, je fus nommé grand officier de la Légion d'honneur. A mon insu, le maréchal Canrobert m'avait proposé à Metz pour cette récompense, et ma nomination, que j'appris par hasard, me causa la plus agréable surprise. J'étais commandeur depuis onze ans, officier depuis seize ans et chevalier depuis vingt-huit ans.

Cependant les travaux du siège du fort d'Issy avançaient rapidement, conduits par le général du génie Séré de Rivière. Le fort était commandé d'abord par l'ancien capitaine du génie Rossel, qui l'avait fait réoccuper par le colonel Eudes, après un premier abandon.

Le 30 avril, le major de tranchée du général de Cissey, le colonel Leperche, ayant sommé la garnison

de se rendre, Rossel lui répondit : « La première fois que vous vous permettrez une sommation aussi insolente, je ferai fusiller votre parlementaire. » Cette lettre commençait par ces mots usités entre anciens élèves de l'École polytechnique : « Mon cher camarade. » Elle valut à son auteur une réponse foudroyante du colonel Leperche et le poste de délégué à la Guerre de la Commune, en remplacement de Cluzeret. Mais, comme nos soldats poussaient la tranchée entre le fort d'Issy et les remparts de Paris, dans l'intention de cerner, de capturer la garnison du fort, et comme, le soir du 8 mai, ils n'avaient plus qu'une centaine de mètres de tranchée à creuser pour rendre l'investissement complet, la garnison profita de cette langue de terre pour s'échapper, pendant la nuit. Et le lendemain, 9 mai, le 2ᵉ corps entrait dans le fort d'Issy, après s'être aperçu qu'il était abandonné. Il attaquait aussitôt le fort de Vanves.

Le lendemain de la reddition du fort d'Issy, je recevais les corps d'officiers des deux régiments de dragons, qui venaient remplacer les régiments de gendarmes à ma 2ᵉ division. Je leur parlai naturellement du succès que nos troupes venaient de remporter, et je fus assez surpris de l'air froid, contraint et chagriné avec lequel m'écoutait un des deux colonels. Je m'informai, et j'appris que cet officier, qu'il est inutile de nommer, était tout à fait sûr, mais qu'en même temps il était propriétaire à Paris de plusieurs beaux immeubles, et qu'en lui le propriétaire et le soldat se livraient un combat terrible. Comme soldat, il désirait la victoire; comme propriétaire, il la redoutait, car il avait peur qu'on abîmât ses maisons pour les reprendre.

La prise du fort d'Issy permettait maintenant au 4ᵉ et au 5ᵉ corps de s'avancer sur Auteuil et la Muette. Pendant la nuit qui précéda leurs premiers mouvements, je fis une diversion commandée, en face de moi.

J'occupai Choisy-le-Roi et j'ouvris le feu de toute mon artillerie sur Villejuif et ce front de la défense. L'ennemi, qui crut à une attaque sérieuse, y fit affluer ses bataillons. On canonna et on tirailla dans l'obscurité, sans se faire de mal, et à la pointe du jour, j'avais disparu complètement.

A partir de ce moment, les deux attaques à droite et à gauche marchèrent parallèlement et méthodiquement. Enfin, le dimanche 22 mai, au matin, l'avant-garde du corps du général Douay, complètement maîtresse du bois de Boulogne, vit sur les fortifications, près de la porte de Versailles, un homme qui agitait un mouchoir blanc et s'efforçait d'indiquer par ses signes que le rempart du Point-du-Jour était abandonné. C'était le conducteur des Ponts et Chaussées Ducâtel. La brèche n'était pas encore faite, mais les obus de la redoute de Montretout, frappant le viaduc du chemin de fer qui passe derrière le rempart, faisaient jaillir des éclats de pierre qui rendaient l'endroit inhabitable, et c'est miracle que Ducâtel n'ait pas été tué lui-même par ces éclats. Ses signes ayant été compris, on fit en arrière le signal de cesser le feu, et deux compagnies du 37e de ligne pénétrèrent les premières dans Paris, pendant que, derrière elles, les sapeurs établissaient une passerelle par laquelle le 4e corps déboucha.

Rappelons en passant que, pendant tout le second siège, M. Thiers avait essayé vainement de se faire livrer la porte par laquelle ses soldats venaient d'entrer.

La Semaine sanglante commençait. Ce même jour j'avais eu un engagement assez vif avec les fédérés, du côté de la Gare aux bœufs. J'avais fait mettre pied à terre aux dragons, pour combattre à pied. Les Allemands, qui occupaient encore la rive droite de la Seine, avaient assisté à ce combat en spectateurs attentifs, et j'avais eu la mortification de les entendre, de l'autre côté de la rivière, nous envoyer leurs compliments.

C'est en rentrant de Choisy-le-Roi que j'appris, à Villebon, et l'entrée du corps du général Douay, et la nouvelle que, de son côté, le général de Cissey se préparait à entrer, le lendemain, par la brèche.

Le jour suivant, je dus venir à Châtillon pour surveiller les mouvements de mes troupes, en vertu des ordres du maréchal de Mac Mahon qui m'attribuait, maintenant que toute l'armée entrait dans Paris et que le 2ᵉ corps atteignait le Champ de Mars, son objectif, le commandement de toutes les forces laissées à l'extérieur de la Capitale, c'est-à-dire, outre ma cavalerie, des détachements d'infanterie éparpillés au sud, sous les ordres du colonel Leperche, et destinés à occuper les forts, au fur et à mesure que les insurgés les abandonnaient. J'eus l'extrême satisfaction de voir, avec ma lorgnette de campagne, les pentes du Trocadéro couvertes de pantalons rouges. Le maréchal de Mac Mahon était entré dans Paris, derrière les premières troupes, et organisait méthodiquement, sans hâte et sans confusion, la conquête de la Capitale. M. Thiers l'y avait bientôt suivi, et là se place une scène peu connue entre le Président de la République et le commandant en chef.

Pendant tout le siège, M. Thiers était intervenu personnellement dans la conduite des opérations, et le Maréchal, homme de subordination, acceptait sans discuter les instructions générales qui lui étaient ainsi données. A Paris, M. Thiers voulut continuer, mais le Maréchal l'arrêta net par ces mots : « Je suis ici général d'armée ; c'est mon affaire. Nous ne pouvons pas être deux à commander. Seul, j'ai la responsabilité de mon commandement. J'entends l'exercer seul. »

M. Thiers se le tint pour dit et n'insista plus.

Je n'ai point à raconter les épisodes de la guerre des rues qui se poursuivit pendant huit jours, et pendant laquelle les insurgés déployèrent une ténacité et une énergie dont ils n'avaient pas fait preuve contre les

Allemands. Je n'y assistai pas. Il me suffit d'indiquer que le général de Ladmirault par le nord, les généraux Clinchant et Douay par l'ouest, et le général de Cissey par le sud, poussant chacun droit devant soi, acculèrent peu à peu l'insurrection sur les hauteurs du Père-Lachaise, où elle eut les dernières convulsions de son agonie. D'autres plumes ont raconté les massacres des otages, de l'Archevêque, de M. Bonjean, du curé de la Madeleine, des gendarmes. Mais ce que je vis de la Semaine sanglante suffit à me plonger dans un profond sentiment de désespoir et de terreur, et à expliquer les sévérités de la répression. Je vis, du sommet des collines où je circulais avec mes cavaliers, flamber Paris. Le spectacle était horrible et grandiose. Pendant le jour, sous le soleil impassible de mai, c'était une voûte colossale de fumée noire, où tourbillonnaient les cendres des papiers brûlés et qui s'étendait, comme un dôme de catafalque, sur la Capitale pleine de rumeurs des détonations et de cris de rage. Pendant la nuit, le dessous de ce dôme s'illuminait des éclats rouges des fournaises, tandis qu'au-dessus, là-haut, la lune semblait passer, narquoise, sur le cataclysme. Et je songeais que pendant que des Français brûlaient Paris, les officiers prussiens regardaient tranquillement, les deux mains sur leur sabre, l'épouvantable complément de leur victoire.

Je songeais encore à tous les scandales qui, à travers l'Histoire, sont venus fondre sur ce coin de terre où bat le cœur du pays, où vivent tant de nobles dévouements, tant de vertus impuissantes, périodiquement foulés aux pieds par quelques poignées de misérables qu'on appelle le peuple de Paris et qui n'en sont que la lie, gredins cosmopolites et sans patrie, qui auraient appelé sous nos yeux les Allemands, si les Allemands les avaient écoutés, comme leurs pères appelaient les Anglais en 1419 et les Espagnols en 1488.

Comme le feu avait été mis un peu dans tous les quartiers, de l'endroit où nous étions, l'incendie semblait s'étendre sur Paris tout entier, et quand nous y pénétrâmes à notre tour, plus tard, nous fûmes surpris et charmés de voir que, malgré son immensité, le désastre était moins grand que nous avions cru. Les moyens de combattre le fléau faisaient à peu près complètement défaut ; le régiment des sapeurs-pompiers était complètement désorganisé, et la Commune s'était emparée de tout son matériel. Mais, de toutes les parties de la province, accoururent bientôt des détachements de sapeurs-pompiers, et, comme on ne pouvait pas entrer dans Paris sans laissez-passer, je consacrais chaque jour des heures à voir défiler ces braves gens qui venaient aider les habitants des quartiers à maîtriser les flammes.

Je vis encore une autre catastrophe terrifiante, dans les derniers jours de la semaine. Le fort de Bicêtre tenait toujours, et, comme le fort voisin nous appartenait, les deux forts avaient entamé un duel d'artillerie dans lequel Bicêtre avait le dessous. J'avais de ce côté deux régiments de cavalerie et une batterie à cheval, et j'allai voir comment les choses se passaient. Quand j'arrivai, mes dragons venaient d'avoir un engagement assez vif avec les fédérés, qui leur avaient tué un sous-officier et blessé trois hommes à pied. La batterie tirait sur la porte du fort, par laquelle on voyait filer les hommes les uns après les autres. Enfin, le silence se fit, les fédérés avaient disparu, le fort semblait vide. Tout d'un coup, il nous sembla que la terre tremblait et s'entr'ouvrait sous nos pieds. Nous oscillâmes sous le vent d'une explosion formidable, et nous fûmes ensevelis dans un nuage de fumée et de poussière, en même temps que de grosses pierres volaient par-dessus nos têtes. Le fort de Bicêtre sautait.

Le colonel du 7e de chasseurs, le colonel Mieulet de

Ricaumont, un ancien hussard, encore très vert sous ses cheveux blancs, y courut au galop, suivi de quelques hommes de son régiment, et franchit, pour y entrer, un monceau de décombres. Les dégâts étaient moins grands que nous le craignions; un bastion seulement avait sauté. Nous trouvâmes dans le fort trois hommes, deux Italiens et le gardien, qui étaient vraisemblablement les auteurs de l'explosion. J'aurais pu, et peut-être dû, faire sur-le-champ passer par les armes au moins les deux étrangers dont la présence était sans excuse. Je me contentai d'envoyer les trois hommes rejoindre le troupeau des prisonniers à Versailles, où ils se sont expliqués avec les conseils de guerre. L'explosion avait été assez forte pour briser toutes les vitres des maisons à plus d'un kilomètre à la ronde.

La conquête de Paris coûta à l'armée française environ 7,000 hommes. Elle coûta beaucoup plus aux soldats de la Commune. Mais les éléments de statistique font défaut pour établir exactement leurs pertes. Nul ne sait le nombre des gens qui furent tués pendant l'action ou fusillés sommairement après. Ce nombre d'ailleurs grandit chaque année, sous la plume et sous la langue des hommes qui exploitent ce souvenir. Je crois qu'à ce moment-ci nous sommes à 35,000. Cela me paraît très exagéré. J'en parle d'autant plus librement que je ne suis pas entré dans Paris pendant la répression de la Commune. Je n'avais d'autre mission que d'empêcher les communards de s'échapper; aucun d'eux ne s'échappa, mais je n'en fis pas fusiller un.

Il est certain que la répression fut sanglante. Il est certain qu'il y eut des victimes innocentes; et pouvait-il en être autrement au milieu de ce désordre, de cette confusion, avec des soldats qui voyaient tomber leurs camarades et qui par ce fait étaient disposés à tout massacrer devant eux? Il est certain aussi que la répression ne fut pas uniforme. Le Maréchal, qui avait établi

son quartier général au ministère des Affaires étrangères, fut très humain, ordonnant partout de réserver les prisonniers pour la justice, mais ne parvenant pas à empêcher l'exécution sommaire des insurgés, pris les armes à la main, et le nombre de ces derniers fut très élevé, surtout dans la sphère d'action du 4ᵉ corps, général Douay, et du 2ᵉ, général de Cissey.

Au 1ᵉʳ corps, général de Ladmirault, et à la réserve, général Vinoy, il n'y eut aucun excès, ni de sévérité, ni d'indulgence. Les troupes les plus clémentes furent celles du 5ᵉ corps, général Clinchant. Leur chef leur avait donné à cet égard des ordres très précis. En somme, grâce à d'obscures influences et à de puissantes recommandations, les personnages les plus compromis de l'insurrection échappèrent au châtiment qu'ils méritaient, à l'exception de Rossel, Raoul Rigault, de Ferré et de Delescluze qui, lui du moins, eut le courage de se faire tuer. Et non seulement ils échappèrent, mais nombre d'entre eux ont su se refaire une carrière dans laquelle la part qu'ils ont prise à l'insurrection leur compte, comme les campagnes comptent aux soldats.

On avait remis à tous les commandants de corps un certain nombre de photographies représentant les gens qu'il importait de ne pas laisser échapper. Je regrette de ne pas avoir conservé les miennes. J'y retrouverais certainement, encore parées des grâces que leur a ravies un quart de siècle, quelques têtes devant lesquelles les hommes d'ordre s'inclinent aujourd'hui.

Lorsque la Semaine sanglante fut terminée et avant de disloquer l'armée qui venait de reconquérir Paris, M. Thiers voulut la présenter aux Parisiens, dont les uns avaient été délivrés et les autres vaincus par elle; et une grande revue fut organisée à Longchamps. L'armée de Versailles y parut telle qu'elle était, en guenilles. Mais elle avait bon air, malgré sa tenue for-

cément débraillée, malgré ses effets usés. Un petit homme en redingote, assis dans un fauteuil, remplaçait le Souverain à cheval à la tête d'un état-major doré. Des haillons sans couleur étaient substitués aux tuniques, aux dolmans, aux habits, aux plumets, aux dorures, aux galons d'autrefois. Quelques mois avaient suffi pour dévorer toutes ces splendeurs, pour anéantir toutes ces forces et tout ce prestige. Mais néanmoins, sur ces nappes de baïonnettes, sur le champ de coquelicots éteints que formaient les képis, dans cette plaine où avaient paradé les vainqueurs, il semblait qu'un souffle de résurrection passait sur la patrie encore envahie. Il semblait aussi qu'une cérémonie auguste de réconciliation s'accomplissait entre la population et l'armée. J'eus l'honneur de faire défiler hussards, chasseurs, dragons et cuirassiers devant les Parisiens qui les acclamèrent, les cuirassiers surtout, en souvenir de Reichshofen.

Auparavant, le général Le Flô, nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avait cédé le ministère de la Guerre au général de Cissey, dont la nomination avait été bien accueillie par l'armée. Officier d'état-major instruit, éclairé, chef d'état-major du général Bosquet pendant la campagne de Crimée, divisionnaire d'infanterie à Metz, négociateur par ordre de la capitulation de l'armée de Bazaine, le général de Cissey avait l'esprit plus ouvert que brillant, et, sans être un novateur forcené, il comprenait que de grandes modifications militaires s'imposaient, qu'il se promettait d'étudier en conscience. D'ailleurs, M. Thiers s'occupait trop des choses de l'armée et s'y croyait trop compétent pour ne pas diriger lui-même le ministère de la Guerre, et pour ne pas réduire le ministre à l'état de premier commis.

Le maréchal de Mac Mahon resta commandant en chef de l'armée de Versailles, dont le quartier général

fut maintenu à Versailles, siège officiel du gouvernement. Le général de Ladmirault, nommé gouverneur de la Capitale, placée sous le régime de l'état de siège, passa le 1er corps au général Montaudon. Le commandement du 2e corps était devenu vacant par la nomination du général de Cissey au ministère de la Guerre, et M. Thiers me l'avait promis; car les circonstances ne rendaient plus nécessaire le rassemblement de la masse de cavalerie qui formait mon 3e corps. Mais le général de Cissey imagina une combinaison qui, sans me froisser, lui permettait de satisfaire son ami, le général Bataille, grièvement blessé sous Metz. Il lui donna le 2e corps, et me laissa le 3e, en le modifiant. Une de mes trois divisions de cavalerie fut envoyée à Lyon et remplacée par la division d'infanterie du général Metman, provisoirement campée autour de Rambouillet, en attendant sa rentrée à Paris.

M. Thiers avait une marotte; il voulait, en temps normal, établir les troupes dans des camps, au lieu de les laisser dans leurs garnisons. Il avait imaginé le camp de Rocquencourt, près de Versailles, et celui de Saint-Germain pour la cavalerie; le camp du Ruchard, près d'Azay-le-Rideau; le camp d'Avor, près de Bourges. Il voulait réunir dans chacun d'eux trois divisions d'infanterie. Le merveilleux parti que Napoléon tira du camp de Boulogne pour l'instruction de la Grande Armée lui faisait croire que le maintien des armées dans les camps, pendant la paix, était un régime idéal. C'est une grave erreur. Un pareil système engendre l'oisiveté, le découragement, au milieu des hommes, retranchés du monde et privés des distractions de la vie civilisée. Les officiers en souffrent encore plus que la troupe; et ce serait là le plus sûr moyen de leur faire prendre en grippe le métier militaire. Ce projet, heureusement, fut abandonné. Le corps de réserve du général Vinoy fut dissous. Ses éléments furent répartis

dans les garnisons de l'intérieur, et son chef fut nommé Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

A la revue de Longchamps, j'appris la création de trois nouveaux corps d'armée. Le 6e, à Tours, eut pour commandant le général Chanzy. Le général Chanzy était la plus grande personnalité militaire que la guerre de province eût fait surgir. Doué d'un esprit fin, avisé, souple, servi par un jugement sain, il avait acquis, dans un long maniement des affaires arabes, une expérience des hommes et des choses qui devait lui être très utile dans les hautes fonctions qu'il exerça. Très jeune divisionnaire, il avait été investi du commandement de l'armée de la Loire, dans des circonstances très critiques, car cette armée, formée de soldats jeunes, novices au métier des armes et aux dangers de la guerre, déjà démoralisés par un échec sérieux devant Orléans, avait besoin d'un chef qui sût prendre sur elle assez d'autorité, pour lui imposer la confiance envers lui et envers elle-même. Le général Chanzy fut ce chef. Il montra du calme, du sang-froid, du coup d'œil et de réels talents militaires. Sans doute, il ne supporta pas le principal effort de l'armée allemande; mais ses troupes, dans les combats qu'elles eurent à livrer, soutinrent la réputation des armes françaises, et son élévation était méritée.

Un 7e corps fut créé à Bourges, pour le général Ducrot que la guerre venait de mettre en évidence. Sa ténacité à Frœschwiller, où, à la fin de la journée, il avait tenu tête, avec sa seule division, à l'armée allemande, exaltée par le succès; le coup d'œil qu'il avait montré à Sedan, lorsque, investi, pour quelques instants, du commandement en chef, après que le maréchal de Mac Mahon eut été blessé, il avait ordonné la retraite sur Mézières, qui eût certainement sauvé l'armée si elle n'eût pas été contremandée par le général de Wimpffen ; enfin, la part glorieuse qu'il avait prise

à la défense de Paris, l'indiquaient pour les destinées les plus hautes, et il les eût accomplies sans la politique qui vint se jeter à la traverse.

Un dernier corps d'armée était réservé, avec le gouvernement de Lyon, au général le plus populaire de l'armée, à celui dont le nom est synonyme de bravoure, de loyauté et de patriotisme, à Bourbaki.

Les troupes de mon 3ᵉ corps restèrent cantonnées, jusqu'au 1ᵉʳ octobre 1871. A cette époque, elles furent ainsi réparties : une division de cavalerie, général du Frétay, au camp de Rocquencourt et à Versailles ; l'autre, général Ressayre, entre Paris et Meaux. La division Metman, chargée d'assurer l'ordre sur la rive gauche de la Seine, fut distribuée dans les casernes de cette partie de Paris. Quant à moi, j'eus pour résidence l'appartement réservé autrefois, à l'École militaire, au commandant des troupes de la Garde.

La machine gouvernementale et la machine militaire fonctionnaient régulièrement. La Capitale, gardée par des forces considérables, désarmée, dégoûtée de toutes révoltes, assagie, allait, pendant de longues années, jouir d'un calme parfait.

XII

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

La majorité. — M. Thiers et les monarchistes. — Les princes d'Orléans. — La commission des grâces. — Le conseil d'enquête. — L'empereur du Brésil. — Casques et dolmans. — Une inspection générale. — A l'école de Saumur. — A l'école de Saint-Cyr. — Un bon officier de cavalerie. — Mort de Napoléon III. — Un règne. — Sur les registres.

En mon superbe logis de l'École militaire, devant lequel le Champ de Mars développait ses espaces animés par des spectacles familiers et doux à mon œil : les manœuvres des troupes qui s'exercent, je passai, d'octobre 1871 à mai 1873, dix-neuf mois dans un travail acharné de réorganisation, étudiant, compulsant, discutant, maniant pacifiquement les hommes et les choses. Le matin, je montais à cheval, j'allais visiter mes régiments, je m'occupais de mon commandement, et le reste de la journée était absorbé par les commissions techniques. Les jours s'envolaient, rapides et bien remplis, sans que j'eusse le moindre loisir à consacrer à la politique. Quand nos sept cent cinquante souverains ne touchaient pas aux choses militaires, je laissais à d'autres le souci de suivre leurs débats.

Pendant ces deux années, on s'en souvient, la majorité de l'Assemblée nationale joua devant le pays un rôle que je comparerais volontiers, si j'étais moins res-

pectueux, à celui du vieux garçon qui trouve sa bonne à tout faire trop envahissante, mais qui ne peut se passer de ses services et qui refuse, à chaque instant, le tablier que la commère, se sachant indispensable, lui jette au nez. A propos de tout et de rien, M. Thiers offrait de s'en aller. La majorité aussitôt le retenait par le pan de sa redingote, lui demandait pardon, et recommençait à vivre en mauvais ménage avec lui.

Pauvre majorité ! Elle était composée de gens très honnêtes, animés des meilleures intentions, du plus pur patriotisme, du désir sincère de panser les plaies de ce pays-ci, de refaire de la France une grande nation, de lui rendre sa force et son prestige ; de gens dont quelques-uns joignaient de réels talents à la pratique de toutes les vertus publiques et privées. Mais ces gens-là, le hasard et nos malheurs les avaient jetés dans la vie publique, les avaient portés au pouvoir, sans que rien dans leur vie les eût préparés à remplir la mission qui leur était imposée.

Depuis vingt ans, ils s'étaient, pour la plupart, retranchés eux-mêmes du commerce du monde extérieur. Retirés dans leurs châteaux, sans relations avec les populations et, par conséquent, sans action sur elles ; réfugiés dans une opposition boudeuse, protestant par une abstention délibérée contre les actes de l'Empire, ils ne parlaient plus la même langue, ils n'avaient plus les mêmes idées que les masses démocratiques. Sans doute, ils avaient continué à donner à ce pays ce qu'ils avaient de plus cher, leurs fils, parce que l'atavisme parlait plus haut que leurs rancunes. Sans doute, au moment de la lutte, ils s'étaient donnés eux-mêmes, et l'on avait pu voir, dans les neiges de l'hiver sanglant, des barbes grises lutter de courage, de dévouement et d'héroïsme avec des mentons imberbes. Mais ils n'avaient figuré dans aucune assemblée politique ou administrative. Ils ne s'étaient pas initiés

aux grandes affaires par le maniement des petites, et s'ils avaient la bonne volonté, ils n'avaient pas cette instruction technique dont l'absence stérilise les meilleures intentions.

Le pays était allé à eux parce qu'il voulait la paix, et parce qu'avec son admirable instinct, il ne voulait plus des républicains qui avaient exploité la guerre. Certainement, ce pays leur avait donné carte blanche, et, en leur confiant la mission de le sauver de l'ennemi, il ne leur avait pas refusé celle de le sauver de l'anarchie. En fait et en droit, ils étaient omnipotents et constituants. Mais, s'ils pouvaient légitimement donner un corps au rêve de toute leur vie et réaliser leur idéal monarchique, ils se trouvaient devant des difficultés qui eussent fait reculer des hommes d'État rompus au métier, et devant lesquelles ils devaient se briser. Et devant ces difficultés leur nombre même, qui constituait leur légitimité et leur force vis-à-vis du pays, devenait une faiblesse insurmontable. Une entreprise aussi délicate qu'une Restauration, une entreprise qui exige autant d'habileté dans sa préparation que de décision dans son exécution peut être l'œuvre d'un homme animé par un grand caractère; elle peut être l'œuvre d'un groupe restreint d'individus habitués à marcher ensemble, solidarisés par l'ambition, par l'intérêt, par une foi et un enthousiasme communs; elle ne peut pas être, elle ne sera jamais l'œuvre d'une assemblée, c'est-à-dire l'œuvre d'une foule, parce que les deux conditions nécessaires au succès, le secret et l'énergie, sont impossibles à obtenir d'une assemblée.

Ce n'était pas, d'ailleurs, en elle-même que la majorité rencontrait son principal obstacle, car cet obstacle, à la rigueur, elle eût pu le tourner, en se subordonnant à un comité d'exécution, ou même à un homme qui se fût imposé. C'était en dehors d'elle-même, c'était dans le pays qui allait se diviser, en même temps qu'il allait

se reconnaître et reprendre possession de lui-même; c'était dans l'ennemi vainqueur dont les bataillons couvraient encore une partie de la France; c'était enfin dans le chef même du pouvoir qu'elle avait provisoirement établi.

La visite du comte de Paris à Frohsdorff, la réconciliation des deux branches de la Maison de France, par la soumission de la branche cadette à la branche aînée, étaient le prologue nécessaire d'une restauration monarchique, puisque, sans elle, on se serait trouvé devant deux tronçons de famille royale qui, tous deux, avaient gouverné le pays. Mais si, à la suite de ces démarches, il n'y avait plus qu'un prétendant reconnu, il y avait encore, les faits l'ont montré, deux partis monarchiques : les légitimistes et les orléanistes, dont l'alliance était bien précaire, car leurs idées étaient bien différentes; l'un représentant les vieilles règles du droit royal, et l'autre représentant les traditions nouvelles du parlementarisme; le premier se méfiant des habiletés du second, et le second se méfiant des imprudences du premier; d'où une première cause de faiblesse.

Et puis, cette monarchie désormais unique, ceux-là mêmes qui la désiraient le plus éperdument auraient voulu lui épargner les inconvénients de la tâche qu'ils la disaient seule capable de remplir. Après la Commune, il y avait des rigueurs à exercer; après la guerre, il y avait des blessures à panser douloureusement, il y avait des sacrifices à imposer, sous toutes les formes, au pays. Il fallait lui demander de l'argent pour payer l'indemnité de guerre. Il fallait encore lui demander de l'argent pour payer les frais de la reconstitution de l'armée. Il fallait réclamer de lui un impôt encore plus dur que les impôts d'argent : l'impôt du sang, le service militaire universel et obligatoire, comme en Allemagne. Or, les peuples sont de grands enfants qui pardonnent volontiers à leurs bourreaux, mais parfois ne

pardonnent pas à leurs médecins. L'Assemblée nationale n'aurait pas voulu que le Monarque, à son retour, fût forcé de punir et de contraindre. Elle ne voulait pas que le don de joyeux avènement du comte de Chambord fût l'établissement de quelques millions d'impôts perpétuels et l'entrée de toute la jeunesse française sous les drapeaux. Elle désirait que les mesures désagréables fussent anonymes, et, avant de rendre la maison à celui qu'elle en considérait comme le légitime propriétaire, elle entendait que cette maison fût nettoyée et réparée. Par un calcul bien humain, le Prétendant lui-même acceptait sans protester cette combinaison. Il n'était pas fâché d'être précédé par un liquidateur chargé des besognes répugnantes. Il préférait ne rentrer que pour pardonner, pour adoucir et pour dégrever.

C'était là une conception tout à fait fausse et même un peu enfantine. Le simple bon sens permettait de prévoir que ceux qui auraient été à la peine voudraient être à l'honneur, et que le locataire chargé d'essuyer les plâtres pourrait très bien vouloir, après avoir bravé les rhumatismes, ne pas déguerpir de la maison assainie. Les monarchistes de l'Assemblée auraient donc dû, préalablement, opérer par eux-mêmes les amputations et réparations nécessaires. Au lieu de cela, ils s'étaient laissé éblouir et dominer, dans une incompétence dont ils avaient conscience, par le vieil homme d'État qui leur était apparu, à Bordeaux, dans tout le prestige de sa longue carrière. Ils s'étaient accrochés à M. Thiers, comme on s'accroche à un sauveur, et le malin vieillard s'était laissé faire. Il avait accepté leur confiance. Il l'avait justifiée par son travail et par son habileté; mais l'abnégation n'était point sa vertu favorite, et il espérait bien, au lieu de les remettre au souverain légitime, garder pour lui les clefs de la maison. Il manœuvra avec une dextérité et une souplesse

extrêmes, opposant l'une à l'autre les deux fractions du parti monarchique, entretenant leurs divisions, calmant leurs impatiences, exploitant leur patriotisme. Quand il voyait les monarchistes décidés à brusquer les choses, il ne manquait pas de leur montrer la France affaiblie, agonisante, et de leur dire : « Ne faisons pas de bruit dans la chambre de la pauvre malade. » Et les braves gens, attendris, se retiraient sur la pointe des pieds.

Et puis, M. Thiers avait encore une corde à son arc; pendant qu'il calmait les monarchistes, il se conciliait les républicains; il prenait des engagements avec leurs chefs, soit au moment des troubles de province, soit après; et ceux-ci, avec un indéniable sens politique, comprirent bientôt qu'ils hériteraient de lui avec un peu de patience, et que ce titre de Président de la République, arraché à la faiblesse de la majorité, serait l'acte de naissance officiel de leur gouvernement. Ils le soutinrent. Ils apparurent aux yeux des électeurs comme des partisans du gouvernement, et peu à peu le suffrage universel, toujours docile aux pouvoirs établis, afflua vers eux; tant et si bien que, lorsque les monarchistes, pour me servir d'une expression familière, s'aperçurent qu'ils étaient roulés, il n'était plus temps pour eux de recouvrer les positions perdues.

Enfin, et ce fut là un obstacle sur lequel on n'a pas assez insisté, ce fut aussi un puissant appui pour M. Thiers : l'Allemagne ne voulait pas d'une restauration monarchique. A tort ou à raison, M. de Bismarck considérait la République comme un gouvernement avec lequel nous recouvrerions peut-être les ressources matérielles, qui nous étaient nécessaires pour faire face aux engagements pris envers lui, mais avec lequel nous ne recouvrerions jamais assez de santé morale et même physique pour reprendre à l'Allemagne ses conquêtes.

M. de Bismarck était et se disait monarchiste, des

éperons à la pointe du casque. Il considérait la monarchie comme un gouvernement supérieur et, par conséquent, comme un gouvernement excellent pour l'Allemagne. Il considérait la République comme un gouvernement inférieur et par conséquent assez bon pour la France. Il savait qu'après quinze années, la Restauration, à la veille de sa chute, avait été sur le point, tout en conquérant l'Algérie, de donner à la France relevée la rive droite du Rhin, et il ne voulait point se prêter à une expérience nouvelle des vertus reconstituantes de la monarchie. A tort ou à raison aussi, il avait peur des tendances cléricales du comte de Chambord; et, déjà résolu à entamer dans son propre pays la lutte contre les catholiques, connue sous le nom de Kulturkampf, allié sincère de la Maison de Piémont, maîtresse de Rome enlevée au Pape, il n'éprouvait nullement le besoin, en se prêtant à la restauration d'une monarchie chrétienne en France, de fournir à la Papauté un tel dédommagement et à ses alliés un tel sujet de crainte. De telle sorte que le Prétendant pouvait redouter d'apporter avec lui à ce pays non encore reconstitué, sinon la guerre immédiate, du moins l'hostilité de ses vainqueurs.

Cette situation confuse, inextricable, se traduisit par des hésitations, des atermoiements dont bénéficièrent d'abord M. Thiers, et ensuite la République.

Au mois de juin, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, élus membres de l'Assemblée nationale, vinrent prendre séance, et ce ne fut pas sans une bien vive émotion que je revis, après vingt-trois ans d'absence, mon ancien général d'Afrique, le brillant Prince à qui je devais le ruban rouge que je portais depuis vingt-huit ans déjà. Il m'accueillit comme on accueille un ancien compagnon d'armes, apportant avec lui les chers souvenirs de la jeunesse. Je crus un instant — pourquoi ne pas l'avouer? — que sous une forme quel-

conque et avec l'appui de l'ancien ministre de son père, il allait devenir chef du gouvernement. Et peut-être cette combinaison, qui était, d'ailleurs, impossible en face de la majorité de l'Assemblée, eût-elle consolidé en France l'esprit monarchique qui renaissait. Mais M. Thiers était là, et il sut parer à ce danger comme aux autres.

Ses négociations machiavéliques avec tout le monde n'empêchaient pas M. Thiers — et c'est une justice à lui rendre — de s'occuper activement de la reconstitution de l'armée. Il avait institué dans ce but deux grandes commissions techniques appelées : l'une, le Conseil supérieur de la Guerre; et l'autre, le Conseil de Défense. Dans le Conseil supérieur de la Guerre figuraient les maréchaux de Mac Mahon et Canrobert, plusieurs des principaux généraux et des fonctionnaires de l'ordre civil signalés par leur compétence dans les questions militaires. Je fus appelé à en faire partie. Nos séances étaient irrégulières, tantôt très rapprochées, tantôt fort espacées. Les débats, assez confus, n'étaient pas méthodiquement dirigés. S'ils portaient parfois sur des questions d'un puissant intérêt, ils portaient parfois aussi sur des questions d'un intérêt moindre dont la solution eût pu être, avec avantage, abandonnée à l'un des bureaux du ministère de la Guerre, et souvent ils s'égaraient sur des sujets étrangers à l'objet de nos réunions. M. Thiers présidait invariablement ces séances du Conseil supérieur de la Guerre, et, quand il était en verve, elles se transformaient en une interminable conférence où il parlait de tout, excepté de l'armée.

Je me souviens qu'un jour il nous tint, pendant deux heures, sous le charme de sa parole, pour nous expliquer le mécanisme des opérations financières à l'aide desquelles il réunissait les fonds nécessaires au payement de l'indemnité de guerre qu'on acquittait par

acomptes de cinq cents millions. Dans le premier élan, on avait émis l'idée d'une grande souscription patriotique destinée à solder cette indemnité, et M. Thiers était trop homme de gouvernement pour ne pas savoir que l'initiative individuelle, en face d'une pareille opération, ne pouvait aboutir qu'à un échec ridicule, sinon à une véritable catastrophe qui eût fait disparaître de France tout le numéraire disponible. On avait déjà assez des difficultés réglées et coordonnées pour ne pas aller se jeter dans le désordre et le gâchis, puisqu'il avait fallu remplacer par des coupures de vingt francs les louis d'or momentanément disparus. Aussi M. Thiers, mécontent de jouer le rôle ingrat qui consiste à décourager les bonnes volontés, ne décolérait-il pas. « Voyez-vous, nous disait-il, en donnant un tour pittoresque aux réflexions de son bon sens, les écus sont comme les soldats; quand on les mobilise, il ne faut pas se laisser déranger par le zèle des amateurs. En matière financière, comme en matière militaire, il n'y a de bon que les troupes régulières. Les volontaires et les francs-tireurs font de la mauvaise besogne. »

Enfin, il n'était tenu qu'un procès-verbal très sommaire de nos délibérations, et rarement, je dois le confesser, nous avons abouti à une solution pratique. Il n'en pouvait pas être autrement. Le Conseil supérieur de la Guerre, à cette époque-là, n'avait ni attributions limitées ni pouvoirs définis. L'Assemblée nationale souveraine avait pris, par ses grandes commissions parlementaires, l'initiative de toutes les réformes, et, dans les questions militaires encore plus que dans les autres, elle entendait ne se dessaisir d'aucune parcelle de son omnipotence. C'est ainsi qu'elle avait institué, sous la présidence du général Changarnier, la commission parlementaire chargée de la revision des grades. Pendant tout le siège de Paris et pendant toute la durée de la guerre en province, il y avait eu une véritable orgie de

promotions, et l'avancement avait été distribué sans mesure et sans respect des droits acquis. Il en était résulté des faits extraordinaires, scandaleux et intolérables; et cette commission dut examiner la situation de tous les officiers promus pendant la guerre. Ses décisions étaient sans appel. Elle se montra, on peut le dire, consciencieuse et bienveillante. Cependant, comme tous les avancements n'étaient pas justifiables, elle ne pouvait pas les sanctionner tous. Mais, comme aucun officier ne se croyait injustement récompensé, elle fut assaillie par le flot des colères et le déluge des récriminations, lorsqu'elle dut ramener en arrière des gens qui avaient pris une inique avance.

Je choisis encore un exemple, parce qu'il porte sur un homme auquel l'avenir réservait une assez triste célébrité. Avant la guerre, le capitaine Boulanger faisait partie du cadre de l'École militaire. Il fut régulièrement nommé chef de bataillon, à la déclaration de guerre. Pendant le siège de Paris, il se comporta fort bravement et fut même sérieusement blessé à Champigny. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en moins de six mois, il devint successivement lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, colonel, commandeur de la Légion d'honneur. C'était beaucoup. C'était trop. La commission des grades ne commit aucune injustice en le ramenant au grade de lieutenant-colonel. Mais le mécontentement qu'il ressentit de ce qu'il considérait comme une avanie contribua, je le crois, à l'orientation politique de sa carrière, où il devait trouver si vite, pour me servir d'une expression banale à force d'être classique, la roche Tarpéienne auprès du Capitole.

Il y avait encore autre chose à liquider que le payement de l'indemnité de guerre et la situation des officiers dans l'armée. Les règlements militaires veulent que tout commandant de place qui a capitulé, comme

tout capitaine qui a perdu ou même avarié son vaisseau, passe devant un conseil d'enquête, chargé non pas de prononcer un jugement, mais d'émettre un avis. En conséquence, un conseil d'enquête présidé par le maréchal Baraguey d'Hilliers dut examiner la conduite de tous ceux qui avaient commandé les places rendues. Il eut des éloges à décerner, Dieu merci! Il eut plus d'une fois à rendre hommage au devoir accompli par de braves gens ; mais il eut aussi des blâmes à formuler, et le plus sévère de tous ces blâmes tomba sur l'homme qui avait occupé la plus haute situation militaire dans ce pays-ci, sur le généralissime des armées impériales, sur le maréchal Bazaine, qui dut répondre, devant le conseil d'enquête, de la reddition de la place de Metz et de la capitulation de son armée.

Le maréchal Baraguey d'Hilliers n'avait aucune hostilité préconçue contre son collègue. Ils avaient combattu ensemble, et le président du conseil d'enquête prisait fort les talents et le courage militaires de l'officier qui, pendant la campagne d'Italie, commandait l'une des divisions de son corps d'armée. Par conséquent, si l'avis du conseil d'enquête fut sévère, on ne peut pas dire qu'il fut partial. M. Thiers aurait voulu que les choses en restassent là. Il lui répugnait profondément de déférer le maréchal Bazaine devant un conseil de guerre, et il jugeait démoralisant, pour l'armée autant que pour le pays, le spectacle d'un maréchal de France condamné et dégradé. Mais le malheureux Bazaine, mal conseillé, donna une nouvelle marque de cette inconscience que, plus d'une fois déjà, j'ai relevée dans sa carrière, en réclamant des juges, et en n'acceptant pas silencieusement un blâme sans sanction qu'il considérait, avec raison, d'ailleurs, comme attentatoire à son honneur. Bon gré, mal gré, M. Thiers dut accepter que le Maréchal se constituât prisonnier. Mais il atermoya et finalement légua le procès Bazaine à son successeur.

Ce procès devait être une des pages douloureuses de mon ministère.

On a peut-être pu voir dans les pages qui précèdent que, sans nourrir aucun fanatisme pour M. Thiers, je me suis efforcé d'être juste envers lui, en séparant son rôle politique que je n'admire pas, de son rôle militaire qui mérite d'être loué. M. Thiers aimait l'armée. Il avait sur cette grande institution, à laquelle j'avais voué ma vie, des idées qu'on jugeait, à ce moment-là, rétrogrades, puisqu'il combattait de toutes ses forces le service à court terme, mais qui, par bien des points, touchaient aux miennes. M. Thiers, en outre, nous donnait ce sentiment de confiance et de sécurité que les généraux n'accordent qu'aux meilleurs d'entre eux, en nous inspirant cette conviction qu'il était supérieur à toutes les intrigues, ennemi de toutes les injustices, et que, pendant que nous ferions face aux dures obligations de notre métier, il avait assez de perspicacité pour découvrir les bons serviteurs, assez de justice pour les soutenir, assez d'énergie pour les défendre. C'est un fait curieux à noter que, sous le règne éphémère de ce petit bourgeois, les sommets de l'armée ne furent tourmentés par aucune rivalité, et que cet homme si peu militaire par son passé et son extérieur, reconstitua et gouverna l'armée, comme l'eût fait un souverain, soldat par naissance. A ce point de vue, j'avais donc un faible pour M. Thiers, et ce faible, j'aurais été un ingrat, si je ne l'avais pas nourri, car la bienveillance particulière du Président de la République à mon égard était à la fois persistante et ingénieuse, et M. Thiers ne négligeait aucune occasion de me la témoigner. Je ne parle pas, bien entendu, seulement des relations d'homme à homme, qui étaient tout à fait cordiales.

Comme commensal de la Présidence au moins autant que comme chef de corps, j'avais assisté à un grand dîner de gala donné en l'honneur de l'empereur du

Brésil, dom Pedro, la première tête couronnée qui ait paru en France, après nos malheurs, au mois de janvier 1872. L'empereur a été toute sa vie un grand voyageur, un grand curieux, un grand dilettante. Il avait voulu aller rendre visite à Victor Hugo. Il avait même consenti à laisser sa couronne sur le paillasson de l'appartement du poète, ce qui chiffonnait, je l'avoue, mes idées monarchiques. Il était allé prendre séance à l'Institut. C'était là une démarche que je ne me serais pas permis de blâmer; mais je pensais que néanmoins un souverain doit préférer s'asseoir sur le velours d'une selle plutôt que sur celui d'un fauteuil. Et alors, et depuis surtout, en voyant cet excellent homme vagabonder en Europe, je me disais : « Mais il n'a donc rien à faire là-bas! Il n'a donc pas peur que ses peuples s'aperçoivent qu'ils peuvent se passer de lui! » Ils ont fini par s'en apercevoir, et il est mort en exil.

Je jouissais alors, je puis le dire sans vanité, après un quart de siècle, d'une situation particulière et éminente dans la cavalerie. J'étais le seul officier général de l'arme exerçant un grand commandement. J'étais membre du Conseil supérieur de la Guerre. Tout cela me donnait une véritable prépondérance qui me plaisait, parce que j'essayais de m'en servir pour bien faire, mais qui plaisait moins à mes collègues, plus anciens que moi, et aux camarades que j'avais dépassés dans leur carrière.

Le ministre de la Guerre me consultait officiellement sur toutes les questions qui intéressaient la cavalerie. J'avais appelé auprès de moi quelques officiers en qui j'avais confiance et qui formaient une sorte de petite commission technique, travaillant fructueusement et silencieusement, dans un sens très pratique. Citerai-je quelques-uns d'entre eux? Oui, car c'est justice.

Il y avait là le colonel L'Hote, commandant le 18e de dragons. Il était, en 1857, capitaine instructeur au 1er de

cuirassiers, quand j'en pris le commandement. Écuyer hors ligne, possédant, en outre, sur le bout du doigt tous les règlements militaires, il avait tout ce qu'il fallait pour devenir un chef d'école.

Le colonel Charreyron, commandant le 9e de chasseurs. Je l'avais eu longtemps sous mes ordres, comme chef d'escadrons au 3e de chasseurs d'Afrique, et ensuite aux chasseurs de la Garde.

Le colonel Grandin. J'avais apprécié la fermeté de son caractère, quand il était major aux Guides, et je savais en outre que, pendant son ministère, le maréchal Randon faisait cas de lui comme d'un de nos meilleurs officiers de cavalerie.

Le commandant de Jessé. A mon passage au comité de cavalerie, avant la guerre, j'avais remarqué un jeune capitaine du 7e de dragons qui faisait partie d'une de nos sous-commissions. Sa physionomie franche et ouverte, ses manières distinguées, son esprit cultivé m'avaient prévenu en sa faveur. Je fus enchanté de le retrouver avec le grade de chef d'escadrons qu'il avait conquis pendant la guerre, et d'obtenir du ministre qu'il le mît exceptionnellement à ma disposition. Il nous servait de secrétaire, et sa plume facile, élégante, faisait encore valoir nos travaux par la clarté et la précision du compte rendu.

Avec ces excellents collaborateurs, qui tous sont arrivés au sommet de la carrière militaire, je crois avoir accompli de la bonne besogne. Je ne résiste pas à la vanité de rappeler que la tenue actuelle de toute la cavalerie légère a été adoptée sur ma proposition, et en dépit d'une commission spéciale qui avait élaboré et présenté des modèles infiniment plus compliqués. C'est aussi moi qui ai choisi le casque que les cuirassiers et les dragons portent encore aujourd'hui. Le maréchal de Mac Mahon m'avait envoyé de Versailles un fourgon rempli de casques de toutes les formes imaginables.

On cédait à cette époque déjà à la manie d'imiter tout ce qui se fait de l'autre côté du Rhin, où, à l'exception des hussards et des uhlans, toute l'armée, depuis l'Empereur jusqu'au dernier tambour, porte le casque à pointe, et on avait chargé un artiste de grand talent, Clesinger, le gendre de George Sand, de confectionner un modèle de casque adaptable à toutes les têtes, même à celles des généraux. Je pris tout simplement le casque des sapeurs pompiers de Paris qui avait fait ses preuves, j'y adaptai une crinière, j'y ajoutai une aigrette pour les cuirassiers; le cimier resta en cuivre et la bombe fut faite en acier, et il est toujours en usage dans la cavalerie.

Mais la commission que je présidais discuta encore des choses plus intéressantes que des détails de tenue, et fit adopter quelques réformes auxquelles on n'a pas touché. Je mentirais, si je disais que nos travaux aboutirent facilement. Nous avions en face de nous des généraux qui n'étaient pas tous de la première jeunesse, et qui étaient assez portés à dénigrer tout ce qui pouvait contrarier de vieilles habitudes. J'étais bien soutenu par le ministre de la Guerre; mais ses bureaux me faisaient une opposition sourde, et la direction de la cavalerie au ministère était dirigée par un officier laborieux, consciencieux, que j'estimais beaucoup, mais animé d'un esprit timoré, rebelle à toute innovation.

Depuis qu'il existe des ministres de la Guerre, les règlements, les arrêtés, les décisions s'empilent et s'accumulent en une telle masse qu'on n'a ni le temps ni le courage de coordonner tout cela, et d'annuler ce qui devient caduc en devenant contradictoire. C'est cet arsenal encombré qui constitue toute la puissance des bureaucrates. Dès qu'on veut faire un pas en avant, ils vous arrêtent net, en vous jetant dans les jambes quelques vieilles pièces inattendues, exhumées,

dénichées par eux. Très ferrés sur tout ce qui est tra dition, ils ont horreur de tout travail nouveau, parce qu'ils s'y sentent impropres, et le meilleur moyen de leur plaire serait de s'endormir avec eux dans des habitudes invariables.

Néanmoins, la plupart des grandes réformes qui ont fonctionné depuis dans la cavalerie ont été élaborées par mes collaborateurs et moi. Ainsi, nous avons rendu, ou plutôt nous avons donné au capitaine commandant l'escadron, cheville ouvrière du régiment, l'intégralité de ses fonctions naturelles. Jadis, il était totalement étranger à sa troupe. C'était le capitaine instructeur qui instruisait les cavaliers, dressait et harnachait les chevaux. C'était le capitaine d'habillement qui s'occupait de la tenue et la fournissait. C'était le capitaine adjudant-major qui réglait le service intérieur, maintenait la discipline, surveillait la chambrée et l'écurie. Le trésorier administrait les fonds de l'escadron. La commission des ordinaires nourrissait les hommes. Et le capitaine commandant, responsable de tout cela, n'y avait aucune part. Nous lui avons appliqué ce principe, essentiel dans l'armée, que celui qui a la responsabilité de l'action doit avoir la responsabilité de la préparation ; que celui qui commande doit administrer. Et maintenant le capitaine commandant commande, administre, instruit, dresse, habille, nourrit, pétrit à son gré son escadron, sous la haute surveillance du colonel, chargé d'harmoniser et de fondre les éléments de son corps.

J'aurais voulu aller plus loin et entreprendre la grande réforme du règlement des manœuvres. Mais je n'avais pas encore l'autorité nécessaire pour vaincre les résistances que je pressentais, et auxquelles je me heurtai plus tard, lorsque je m'attaquai au fameux règlement de 1829, considéré jusqu'alors comme une œuvre immortelle.

Malgré mes fonctions de commandant de corps, amoindries, du reste, par le départ de la division Metman qui, restée nominalement sous mes ordres, alla tenir garnison à Lyon et à Saint-Étienne, le ministre de la Guerre voulut me confier, en 1872, celles d'inspecteur général du 1[er] arrondissement de cavalerie, où se trouvaient l'école de Saumur et la section de cavalerie de l'école de Saint-Cyr. J'acceptai parce que j'avais des idées arrêtées depuis longtemps sur ces deux institutions, et je prie le lecteur, que ne rebutera pas la technicité des détails, de m'accorder, pendant quelques pages, l'aumône de son attention. Ces questions intéressent tous les militaires, et je m'efforcerai de les présenter le plus clairement et le plus brièvement possible.

J'avais compulsé, aux archives du ministère, tous les documents intéressant l'école de Saumur, avant de me mettre en route, et j'avais acquis la conviction que, depuis sa réorganisation, en 1826, et malgré ses transformations extérieures, l'école de Saumur, établissement très coûteux, très largement entretenu, fréquenté par les nombreux jeunes gens qu'y envoyaient, chaque année, les régiments de cavalerie, était restée immuable. On y montait toujours admirablement à cheval, et elle produisait de bons cavaliers, encore que les règles ne fussent pas fixées et que, suivant les préférences de l'écuyer en chef ou la mode, on passât de la méthode Baucher à la méthode d'Aure. Mais on y avait conservé le culte du littéral, du texte distribué en tranches et appris par cœur ; et l'élève réputé le meilleur était celui qui, ayant le plus de mémoire, pouvait réciter le plus grand nombre de pages d'une théorie apprise, pour ainsi dire, sans commentaires et sans explications.

Je désirais mieux. Je voulais qu'on apprît à ces jeunes gens à exercer leurs muscles, leur coup d'œil et

leur raisonnement par l'examen et la répétition de toutes les circonstances où la cavalerie peut jouer un rôle avant, pendant et après la bataille. Je voulais aussi que cette école fût une sorte de grande usine où les jeunes officiers trouveraient les connaissances nécessaires à tous les emplois qu'ils pourraient traverser, suivant leurs aptitudes, et où, sans avoir la prétention de devenir universels, ils apprendraient ce qu'on fait quand on est capitaine trésorier, ou capitaine instructeur, ou capitaine commandant. Une catégorie d'élèves m'intéressait surtout : celle des sous-officiers, élèves sous-instructeurs.

A la réorganisation de l'École, le général Oudinot, un des auteurs du règlement de 1829, qui la commandait, avait obtenu que deux sous-officiers par régiment de cavalerie y fussent envoyés pour y passer deux ans ; après quoi, ils rentraient dans leur régiment pour y servir, dans l'instruction des recrues, d'auxiliaires au capitaine instructeur, qui lui-même devait avoir passé par l'École. Seuls, les deux premiers de chaque promotion étaient récompensés et obtenaient les deux premières sous-lieutenances vacantes. Parmi les autres, cinq ou six étaient inscrits au tableau d'avancement pour l'épaulette, qu'ils attendaient souvent de longues années. Quant au reste, il marquait le pas, et souvent, des sous-officiers sortis de Saumur, après avoir travaillé comme des nègres et accompli des tours de force de mémoire, se voyaient primés et dépassés par des camarades qui étaient restés au régiment, sous l'œil des chefs dont ils avaient gagné la bienveillance. En outre, les colonels qui avaient sous la main de nombreux sous-officiers réengagés, affichaient la prétention de pouvoir former eux-mêmes leurs instructeurs, sans les envoyer à Saumur. Il en était résulté que l'École était tombée dans le discrédit. On ne trouvait plus de sous-officiers de bonne volonté pour y aller, et on était

forcé d'en désigner d'office. Beaucoup de ces jeunes gens, ne voyant pas de débouchés, au sortir de l'École, quittaient le service, privant leur régiment de l'instruction technique qu'ils y avaient acquise et rendant inutiles les frais considérables faits par l'État pour les y entretenir. C'était de la mauvaise administration.

Je cherchai le remède et je crus le trouver tout simplement en transformant les élèves sous-officiers en élèves officiers. Il suffisait de n'envoyer à l'école de Saumur que les sous-officiers résolus à faire leur carrière du métier des armes et jugés dignes, par leur conduite et leurs aptitudes, d'être inscrits immédiatement sur le tableau d'avancement pour l'épaulette. De cette façon, l'armée gardait ses meilleurs éléments et rentrait dans ses débours par l'amélioration de ses cadres. Cette réforme, dont je revendique hautement l'initiative, fut appliquée, d'abord timidement. Les colonels et les généraux se plaignirent qu'on les dépouillât de leur plus belle prérogative, qui consiste à assurer l'avancement de leurs subordonnés. Objection puérile, puisque les chefs de corps conservaient leur droit de présentation et que l'État se contentait de perfectionner l'instruction des candidats choisis par eux ! Mais, à l'user, elle a produit d'assez bons effets pour qu'on l'applique aujourd'hui à toutes les armes. Et, à l'imitation de l'école de Saumur, Saint-Maixent pour l'infanterie, et Versailles pour l'artillerie et le génie, sont devenus des écoles préparatoires de sous-officiers, élèves officiers. Et personne ne songe à revenir en arrière, pour retourner au vieux mode d'avancement.

Le système est-il parfait? Rien n'est parfait ici-bas. On lui reproche de ne donner aux sous-officiers promus officiers qu'une instruction superficielle. On lui reproche surtout de créer deux catégories d'officiers : ceux qui sortent des écoles d'officiers et ceux qui sortent des écoles de sous-officiers, et d'entretenir ainsi un anta-

gonisme préjudiciable dans le corps des officiers dont l'union et la confraternité sont, à tous les grades, la principale force des armées. Si cela est, avant de s'en prendre à nos institutions militaires, il faut s'en prendre à notre état social dont elles ne sont que le reflet. Nous n'avons pas en France ce qui existe en Allemagne, une caste capable de fournir tous nos officiers qui auraient ainsi une communauté d'origine. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de corriger autant que possible, pour le recrutement de notre corps d'officiers, les inconvénients de notre état social démocratique et égalitaire. D'ailleurs, pour la cavalerie moins que pour les autres armes, la dualité d'origine des officiers est sensible. Les jeunes gens qui passent par l'école de Saumur appartiennent, en général, à de bonnes familles, ont reçu une excellente éducation et sont parfaitement accueillis par leurs camarades de Saint-Cyr. A ce point de vue, l'on a eu tort de renoncer à envoyer directement les nouveaux promus de Saint-Cyr à Saumur, où ils auraient fusionné, sur les bancs de l'École et sur le dos des pur sang, avec leurs camarades sortis des rangs. Dans le même ordre d'idées, je regrette que l'admission des élèves officiers à Saumur ait été abandonnée aux hasards d'un concours, au lieu d'être déterminée par l'examen impartial de leurs titres militaires. On a prétendu barrer la route aux faveurs, comme si les faveurs n'assiégeaient pas aussi bien la table des examinateurs que le bureau des chefs directs.

Enfin, je voulais débarrasser l'école de Saumur des éléments étrangers à la cavalerie, et notamment des officiers et sous-officiers de l'artillerie, qui devaient faire plus utilement leur instruction dans leurs propres établissements.

Mon inspection fut pénible. L'École contenait de très nombreux jeunes gens, improvisés officiers pendant la guerre et remis sur les bancs. Il leur semblait

dur, après être allés au feu, d'avoir perdu leur liberté, et, après avoir fait œuvre d'hommes, d'être réduits à l'état d'écoliers. Et la discipline s'en ressentait. Je compatissais à leur chagrin, mais je dus sévir contre leurs incartades. La discipline est le premier devoir du soldat, et le premier devoir de l'officier est d'en donner l'exemple. Je le montrai, en faisant mettre en retrait d'emploi sept de ces jeunes gens qui appartenaient à des familles aristocratiques et influentes. En somme, je voulais inculquer à l'École l'esprit cavalier, à la place de l'esprit scolastique. Or, on ne change pas facilement l'esprit d'établissements pareils, parce qu'ils recrutent toujours leurs cadres parmi les éléments qui en sont sortis, et qui ramènent invariablement les idées qu'ils ont reçues.

L'inspection de la section de cavalerie de Saint-Cyr avait, elle aussi, son intérêt et son importance. Jadis, il y avait à Fontainebleau une école pour les officiers d'infanterie, et à Saint-Germain une école pour les officiers de cavalerie. Ces deux écoles séparées furent fondues en une seule établie à Saint-Cyr, dans la maison de Mme de Maintenon, et fournissant indistinctement des officiers à l'infanterie et à la cavalerie. Alors, après deux années d'études, les élèves, classés suivant leur mérite, choisissaient leur arme et y étaient versés en proportion des vacances qu'elle contenait. Ceux qui choisissaient la cavalerie allaient suivre, pendant deux ans, les cours de Saumur, comme officiers élèves.

En 1853, sous le ministère du maréchal de Saint-Arnaud, cet état de choses fut modifié : l'École fut scindée en deux portions, la plus nombreuse réservée à l'infanterie, et la plus restreinte réservée à la cavalerie. Quelques jours après leur admission à l'École, les candidats cavaliers passaient un examen d'équitation, et ceux qui montaient le mieux à cheval étaient admis dans la section de cavalerie. Ils participaient à l'instruc-

tion générale donnée à leurs camarades de l'infanterie, et suivaient, en outre, des cours spéciaux et des leçons d'équitation très sérieuses. Puis, au sortir de Saint-Cyr, ils allaient passer un an à Saumur, comme officiers élèves.

Plus tard encore, on modifia le système. Fantassins et cavaliers furent versés dans leurs régiments à la sortie de Saint-Cyr, et, après un an de séjour au corps, les cavaliers allaient passer une autre année à Saumur, pour y compléter leur éducation équestre et militaire. Voilà où en étaient les choses quand je fus chargé de l'inspection de l'École.

Je devais, dans un rapport motivé, me prononcer sur la question très controversée dans l'armée, qui consistait à savoir s'il fallait revenir aux errements d'avant le maréchal Saint-Arnaud, ou laisser les choses en l'état. Ceux qui voulaient revenir en arrière, et c'était le plus grand nombre, disaient ceci : Désigner des jeunes gens pour la cavalerie uniquement parce qu'ils montent bien à cheval, c'est favoriser la richesse. Les fils de famille qui, seuls, montent dès le bas âge l'emporteront toujours dans un pareil examen, et la cavalerie ne profitera même pas de cette sorte de sélection, car la plupart de ces jeunes gens, riches, quittent le service de bonne heure, appauvrissant par leur démission l'arme à laquelle ils appartiennent. Elle se trouve privée des services de jeunes gens qui avaient la vocation et les aptitudes du cavalier, et qui auraient fait d'excellents officiers, s'ils avaient pu apprendre à monter à cheval avant d'entrer à l'École.

Et puis, un officier de cavalerie doit très bien monter à cheval. C'est nécessaire. Mais de même qu'on demande à un officier d'infanterie autre chose que de pouvoir faire de très longues routes à pied, on doit demander à un officier de cavalerie d'autres qualités que celles d'écuyer, sans quoi il faudrait admettre que les régi-

ments de cavalerie, les brigades et les divisions doivent être commandés par les sous-lieutenants, qui montent toujours mieux à cheval que les colonels et les généraux. L'esprit de décision, la hardiesse, la spontanéité dans l'attaque, le soin et la prudence dans la préparation, l'intelligence du terrain, le tact qui permet de ne pas laisser échapper l'instant fugitif où son intervention sera utile; voilà des qualités qui priment la science du cheval et qu'on doit d'abord demander à un officier de cavalerie, obligé d'unir ces deux talents en quelque sorte contradictoires : ménager sa troupe, lui épargner les fatigues inutiles, afin de conserver aussi longtemps que possible ses hommes dispos et ses chevaux frais; au moment de la crise, prodiguer hommes et chevaux jusqu'à l'exténuement complet. En outre, la séparation des deux armes, dès l'entrée des élèves à l'École, ne permettait pas d'établir entre eux la confraternité qui rend tant de services à la guerre, et enfin le cavalier classé tout de suite, dans son arme de choix, n'était plus encouragé au travail par la nécessité d'obtenir un bon numéro de sortie, qui lui permît de choisir cette arme.

Ceux, au contraire, qui voulaient laisser les choses en l'état faisaient valoir que quatre années d'école, deux à Saint-Cyr et deux à Saumur, c'était trop long, surtout maintenant qu'on réduisait la durée du service, et qu'à ce compte-là, beaucoup de jeunes officiers disparaîtraient avant d'avoir figuré dans les régiments.

Voici la combinaison que j'imaginai, et qui fut adoptée, pour mettre d'accord dans l'avenir les partisans du passé et ceux du présent :

Tous les élèves de Saint-Cyr suivaient les mêmes cours, obéissaient aux mêmes règles, recevaient la même instruction équestre, pendant leur première année de séjour à l'École. Au commencement de la seconde année, d'après leur numéro de classement et le nombre des places disponibles, ils étaient admis,

sur leur demande, dans la cavalerie. Une inaptitude manifeste pour l'équitation était, bien entendu, une clause d'exclusion; mais les élèves se l'appliquaient d'eux-mêmes, quand ils n'avaient pas pu parvenir à se mettre convenablement en selle. Ce système dura de longues années, et, d'après les hommes compétents, il donna de très bons résultats. Puis, comme il y a des gens qui aiment le changement pour le changement, on est revenu au système d'avant 1870, en l'aggravant encore, puisqu'on ne tient compte aux candidats que de leurs aptitudes physiques, sans se préoccuper de leurs facultés intellectuelles et morales.

Est-ce un progrès? Je répondrai en citant l'École supérieure de guerre, où les officiers de cavalerie entrent de moins en moins nombreux et où affluent, au contraire, les officiers appartenant aux autres armes. Pour l'école de Saumur aussi l'on est revenu en arrière, et à l'instar de l'école de Hanovre, grâce à notre manie d'imiter le voisin, elle tend à n'être plus qu'une simple école d'équitation.

C'est au milieu de ces occupations purement techniques que vint me surprendre, au commencement de l'année 1873, la nouvelle inattendue de la mort de Napoléon III, qui avait succombé au cours d'une opération de lithotritie. Ainsi se terminait dans l'exil cette existence étrange, romanesque, extraordinaire. Je n'ai pas la prétention d'étudier ici la vie de Napoléon III. Elle abonde en contrastes déconcertants.

Conspirateur sous la couronne, rêveur dans l'action, à la fois entêté et faible, doux et énergique, naïf et retors, libéral et autoritaire, Napoléon III avait débuté par des tentatives avortées, à Strasbourg et à Boulogne, qui eussent dû le perdre, en le couvrant d'odieux et de ridicule. Et pourtant, le nom qu'il portait, le souvenir du Grand Empereur avaient concentré peu à peu sur lui les espérances et les vœux de ce pays-ci, grâce

à la légende enfouie dans les chaumières par les soldats de la Grande Armée, grâce à l'imprudence d'une monarchie qui, détachée de son tronc naturel, avait voulu se rattacher aux souvenirs impériaux, grâce enfin à la terreur socialiste, qui réduisait la France à réclamer le secours d'un sauveur.

Napoléon III essaya d'être le continuateur de Napoléon Ier, dont il n'avait ni le génie ni le caractère. Tandis que dans l'oncle, bouillonnaient à la fois l'esprit méthodique d'un César et l'audace aventureuse d'un grand condottiere, dans le neveu, les lignes précises de l'esprit latin étaient comme brouillées par des brumes hollandaises.

Napoléon Ier périt parce qu'il porta tout au paroxysme, à l'outrance, et parce que les événements, d'accord avec sa nature, ne lui permirent jamais la modération. Napoléon III a péri parce qu'il s'est arrêté toujours à moitié chemin de ses téméraires entreprises, parce que jamais il n'a voulu aller jusqu'au bout, aussi bien dans son œuvre intérieure où il oscilla toujours entre l'autoritarisme et le libéralisme, où il semblait ne vouloir punir que pour pouvoir amnistier, que dans son œuvre extérieure où il n'abattait que pour relever et où il ne remporta que des victoires stériles, parce qu'il ne sut jamais les compléter.

Toutes ses œuvres ressemblent à ces avenues qui commencent par des palais et aboutissent à un cul-de-sac. L'inachevé, l'incomplet dominent son histoire. Il apparaît comme un monarque absolu, tout-puissant. Et non seulement il n'a pas voulu tout ce qu'il faisait, mais il n'a jamais fait tout ce qu'il voulait, ni dans son ménage, ni dans son cabinet, ni sur son trône, ni sur le champ de bataille.

Blessé par les procédés offensants de Nicolas Ier, il se jette dans les bras de l'Angleterre et fait la guerre de Crimée. Beaucoup de sang, beaucoup de sacrifices.

Pas de résultat tangible. Un éclat momentané, une prépondérance de façade qu'il perdra bientôt en se lançant dans l'aventure italienne et en prodiguant, avec la complicité et l'applaudissement des révolutionnaires des deux mondes, l'or et le sang français, pour payer une de ses erreurs de jeunesse, le rêve d'une Italie unifiée.

Sa théorie des nationalités, justification de la campagne d'Italie, a fait coup double et a reconstitué l'Allemagne, non plus sous le sceptre des Habsbourg vaincus, mais sous l'épée des Hohenzollern vainqueurs. Et de la campagne d'Italie est sortie l'Europe moderne dont le poids nous écrase. Mais, dans cette campagne, éclate encore ce caractère d'indécision et d'inachèvement qui devait stériliser et pervertir les entreprises impériales. L'attitude de l'Europe arrête l'Empereur, au lendemain de Solférino, et ce grand effort tenté pour le bonheur de l'Italie la laisse mécontente, prête à s'allier à nos rivaux, excusable jusqu'à un certain point dans son ingratitude, puisque cette alliance allait lui permettre de compléter, sans nous, l'unité que nous lui avions promise imprudemment.

L'Empereur, chef d'une nation où les catholiques dominent, était forcé, pour ne point les mécontenter, de maintenir le pouvoir temporel du Pape. Il laisse dépecer le domaine de Saint-Pierre, et, pour en conserver les derniers lambeaux, il faut que nos chassepots dispersent les bandes italiennes qui avaient combattu à nos côtés. De sorte qu'il s'aliène à la fois les Italiens, en leur refusant Rome capitale, les catholiques, en laissant partiellement dépouiller le Pape, et les autres, en ne le laissant pas totalement dépouiller.

Il cherche des diversions dans des expéditions lointaines. L'expédition de Chine est heureuse et bien conduite, mais elle reste sans effet sur l'opinion, qui n'y voit qu'une guerre de rapine et de pillage, et qui refuse de s'associer au Souverain, pour en récompenser

le chef. Il se lance dans l'aventure mexicaine. Comme il avait été arrêté en Italie par l'hostilité de l'Allemagne confédérée, il est arrêté au Mexique par l'hostilité des États-Unis. Il faut laisser l'œuvre inachevée. Les souscripteurs des emprunts mexicains lui reprochent leur épargne engloutie. La conscience publique lui reproche un sang inutilement versé, et l'honneur français saigne sous les balles du peloton d'exécution de Queretaro, assassinant le souverain que nous avons amené, couronné et abandonné.

En 1866, un peu de hardiesse pouvait faire oublier toutes ces fautes. Napoléon pouvait prendre parti pour l'Autriche ou pour la Prusse, et, dans l'un et l'autre cas, il pouvait conquérir pour la France un accroissement territorial qui eût restauré son prestige et augmenté ses forces. Il n'osa pas vouloir, et la nouvelle Allemagne naquit.

Cette Allemagne, tôt ou tard il fallait se mesurer avec elle, et pour se mesurer avec elle, il fallait s'égaler à elle en puissance militaire. Là encore, ce prétendu despote fut faible et se contenta de demi-mesures. Et non seulement il ne sut pas imposer à son pays les sacrifices indispensables, mais, dans le chimérique espoir de retrouver en puissance morale ce qu'il perdait en force matérielle, au lieu de relever l'armée, il releva la tribune; au lieu de fortifier la discipline, il fortifia l'opposition.

Puis, vieilli, malade, il se laissa emporter par le flot des événements. On lui imposa une guerre qu'il ne voulait pas. On lui imposa un commandement qu'il était incapable d'exercer. On lui imposa un généralissime dont il se défiait. Et enfin, fantôme sans couronne et presque sans vie, abandonné par des alliances illusoires qui attendaient, pour se déclarer, précisément la victoire impossible sans elles, renvoyé du sein de sa vieille armée par Bazaine, renvoyé de sa capitale par

sa propre femme et par ses ministres, il alla, à la suite d'une armée à peine formée, s'engouffrer à Sedan, et rendre son épée au fils du monarque prussien dont Napoléon Ier avait conquis le royaume en six semaines.

Retombé sur la terre d'exil d'où, vingt-trois ans auparavant, il partait pour conquérir la couronne impériale, Napoléon III n'avait pas encore abandonné la partie. Il préparait un retour de l'île d'Elbe, et l'opération chirurgicale qui l'emporta avait pour but de le remettre en état de se présenter à cheval à son peuple. Si elle avait réussi, il tentait un débarquement, et quelques serviteurs audacieux avaient imaginé, je l'ai su plus tard, un plan qui tenait à la fois du drame et de l'opéra-comique, puisqu'il consistait à arrêter le train parlementaire, circulant entre Paris et Versailles, dans le tunnel de Saint-Cloud, qu'on eût transformé en une souricière pour la représentation nationale.

La politique intérieure de Napoléon III a donné à ce pays-ci quelques années de grande prospérité économique et lui a permis, en somme, d'épargner de quoi payer les erreurs d'une politique étrangère de pure hallucination.

Personnellement, l'Empereur était foncièrement doux, bienveillant, indulgent, généreux, épris de justice, d'un commerce très sûr, d'une fidélité à toute épreuve envers ses amis, d'une reconnaissance indéfectible envers ceux qui, avec lui, avaient cru à son étoile et dont il fit la fortune en même temps que la sienne. Il n'oublia jamais un verre d'eau donné aux mauvais jours, et il sut récompenser les dévouements même les plus obscurs. Il avait hérité cette qualité de Napoléon Ier, et elle les distingua, tous deux, de ces descendants des dynasties séculaires qui ne comprennent pas la reconnaissance, parce qu'ils ont été élevés dans la croyance que tout leur est dû. Mais cette indulgence extrême, cette compréhension de toutes les faiblesses

humaines, ce besoin de tout pardonner et de tout excuser furent encore une cause d'affaiblissement, en le portant à conserver ses faveurs et à maintenir sa confiance à certains hommes dont les fautes rejaillirent jusque sur lui et discréditèrent, jusqu'à un certain point, son gouvernement.

Au moment où Napoléon III mourut, la coupure causée par la guerre dans notre histoire était encore béante, et cette mort, dont M. Thiers fit tout au monde pour diminuer l'importance, causa une impression beaucoup moins profonde qu'on pouvait le craindre ou l'espérer. Des registres furent ouverts chez M. Rouher, où chacun put aller s'inscrire. A défaut des opinions, à défaut de la reconnaissance, les plus simples convenances m'imposaient cette démarche, et je la trouvai tellement naturelle que je n'eus même pas l'idée de la discuter avec moi-même. Le général de Cissey, ministre de la Guerre, qui avait vécu beaucoup plus près que moi de la famille impériale, en jugea autrement, et il la représenta au maréchal de Mac Mahon comme une infraction à la discipline et un manque d'égards envers le gouvernement que je servais. Le Maréchal me donna raison, et il en résulta seulement un refroidissement momentané dans les relations, d'ailleurs intermittentes, que j'entretenais avec le général de Cissey, qui tantôt me traitait presque en camarade et tantôt presque en étranger, sans que rien de ma part motivât ses changements de température.

M. Thiers, de son côté, avait trop de bon sens et de tact pour me tenir rigueur d'un pareil acte, et non seulement il l'approuva, mais encore sa bienveillance allait me confier une mission honorifique à laquelle, je puis le dire, rien dans mon passé ne m'avait encore préparé.

XIII

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE.

Aimez-vous les voyages? — Mes instructions. — Mon collègue. — Audience solennelle. — S. M. Oscar II. — Les missions étrangères. — Mon toast. — Le sacre. — Fêtes et distractions. — Demande embarrassante. — Une conversation politique. — Très mal informé! — Nouvelles imprévues. — A qui la lettre? — Chez M. Thiers.

Un soir des derniers jours d'avril 1873, j'étais venu à la réception quotidienne de M. Thiers. Je trouvai le Président au milieu d'un groupe d'hommes politiques, donnant la réplique à un député, qu'à ses allures solennelles et sa parole sentencieuse, je jugeai devoir être au moins président d'une chambre de notaires.

— Non, monsieur le Président, disait ce personnage au moment où j'arrivai, non, vous ne pouvez pas soutenir que votre politique soit en conformité avec le pacte de Bordeaux! Vous méconnaissez le pacte de Bordeaux!

Le pacte de Bordeaux n'éveillait en mon esprit que des idées fort confuses, et, dans ma coupable indifférence pour la politique, je n'éprouvais pas le besoin de les préciser. Aussi, après avoir salué le Président, je m'esquivai pour aller rejoindre, à l'autre bout du salon, le général de Cissey. Mais M. Thiers, peut-être en-·anté d'échapper à l'étreinte du champion du pacte

de Bordeaux, laissa son groupe d'hommes politiques pour venir nous trouver, et, de sa petite voix de fausset :

— Général, me dit-il, aimez-vous les voyages?

— Beaucoup, monsieur le Président, et j'aimerais particulièrement celui qui pourrait vous être agréable ou utile.

— Voilà. Le couronnement du roi de Suède doit avoir lieu ces jours-ci. La France, comme les autres grandes Puissances de l'Europe, doit y être représentée. J'ai songé à vous envoyer à Stockholm, comme ambassadeur extraordinaire. Cette mission vous convient-elle?

— Je me trouve très honoré de votre choix, et je suis entièrement à vos ordres.

— Alors, c'est convenu. Passez demain au ministère des Affaires étrangères, où Rémusat vous donnera vos instructions et vous remettra vos lettres de créance. Voilà le ministre de la Guerre qui est prévenu ; vous êtes donc tout à fait en règle. Seulement, faites diligence. La cérémonie est fixée à la première quinzaine de mai. Nous y touchons. Il ne faut pas que vous arriviez après la fête.

— Mes préparatifs ne seront pas longs, monsieur le Président. Seulement, si j'osais, je vous demanderais l'autorisation d'emmener ma femme avec moi, car je suis sûr qu'un pareil voyage lui causerait le plus grand plaisir.

— Mais certainement, certainement ! Emmenez Mme Du Barail. Je suis trop content de lui être agréable.

Je pris congé du président de la République et du ministre de la Guerre, qui m'autorisa, de son côté, à emmener avec moi mon petit état-major particulier, c'est-à-dire le commandant de Jessé et le capitaine Darras. Le lendemain, j'allai trouver, comme il m'avait été recommandé, M. de Rémusat. Dans l'unique entre-

vue que j'ai eue avec lui, ce vieil ami de M. Thiers me parut un homme d'un esprit très fin, très avisé, de formes et de manières très séduisantes. Il était encore, pour ainsi dire, tout chaud de l'échec que venaient de lui faire subir, le 27 avril, les électeurs parisiens dont il sollicitait les voix. Libéral à la mode de 1830, membre du cénacle de jeunes gens qui avaient fondé le *Globe*, et préparé la révolution qui renversa le trône des Bourbons, après avoir vécu dans l'opposition sous l'Empire, il était arrivé au pouvoir avec son patron. Et M. Thiers l'avait présenté aux maires de Paris, comme son principal collaborateur dans la grande œuvre de la libération du territoire. Les maires avaient insisté pour qu'il se présentât à une élection partielle, persuadés que les Parisiens seraient trop heureux de le récompenser, par leurs suffrages, de pareils travaux. Mais Paris voulait affirmer une république plus accentuée que celle de M. Thiers. Paris voulait protester contre une loi, votée par l'Assemblée, qui supprimait la mairie centrale de Lyon. Et la libération du territoire passa au second plan. Les électeurs préférèrent à M. Rémusat un ancien instituteur nommé Barodet, maire dégommé de Lyon, et auquel ils sont restés fidèles depuis. Cette aventure, qui causa une grande émotion et qui prépara la chute de M. Thiers, était bien faite pour rendre le ministre sceptique en matière politique, et lui inspirer une confiance médiocre dans la solidité du gouvernement dont il faisait partie. Il me remit les lettres m'accréditant comme ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Suède et se borna, en guise d'instructions, à me recommander la prudence et la circonspection.

— Votre mission, me dit-il, est toute d'apparat et de représentation. Vous n'avez à traiter d'aucune affaire diplomatique. Vous n'avez qu'à exprimer au roi Oscar II le sincère désir que ressent la France d'entretenir avec la Suède les plus amicales relations. Voilà le

thème unique dont vous ne devez pas vous écarter et sur lequel, d'ailleurs, vous pouvez broder toutes les variations qui vous viendront à l'esprit. Il est, cependant, une petite affaire dont je veux vous charger. Notre ministre plénipotentiaire à Stockholm demande le rappel de notre attaché militaire. Je vous prie de faire partir cet officier pour la France, dès que vous serez arrivé là-bas.

Cette « petite affaire » m'embarrassait et me taquinait. Le capitaine Bourrelly, l'attaché militaire en question, aujourd'hui général de brigade, était un officier remarquable à tous égards, instruit, laborieux, auteur d'ouvrages militaires estimés. Il n'était pas entièrement responsable du fait qui motivait la mesure de rigueur dont il était l'objet : une discussion ayant dégénéré en dispute grave avec des officiers suédois ; et j'étais peu flatté de lui apporter de France une nouvelle désagréable. Il me semblait que les attachés militaires dépendent autant du ministre de la Guerre que du ministre des Affaires étrangères, et j'aurais préféré mille fois que le rappel du capitaine Bourrelly lui fût infligé par la voie hiérarchique. Mais le général de Cissey, à qui j'en parlai, ne me fit qu'une réponse embarrassée et me témoigna le désir de rester étranger à l'affaire. Je lui déclarai donc que, conformément aux instructions de son collègue, mon premier soin, en arrivant à Stockholm, serait de prescrire à l'attaché militaire de rentrer immédiatement en France.

J'avais pris à la lettre la recommandation, que m'avait faite M. Thiers, de me hâter, et, le 4 mai au soir, accompagné de ma femme et de mes deux officiers, je partais par le chemin de fer du Nord pour arriver, le lendemain matin, à Cologne. Dans la soirée du 5, nous étions à Hambourg, après avoir consacré deux heures à visiter, au galop, la jolie petite ville de Hanovre. A Hambourg, nous quittions notre train pour nous

jeter dans un autre qui nous conduisait à Kiel, en passant par Altona. A Kiel, nous nous embarquions, à minuit, sur un paquebot de la marine royale danoise, où nous trouvâmes une table abondamment servie, à laquelle je fis honneur. De grand matin, nous débarquions à Kersor, où nous trouvions un train en partance pour Copenhague. Après avoir traversé le Jutland, nous arrivions à Copenhague, pour nous précipiter, pêle-mêle avec nos bagages, dans un autre bateau qui nous menait à Malmoë, pour le départ d'un autre train qui nous emmenait le 7 mai, à la première heure, à Stockholm. Nous avions parcouru, en soixante heures, les 1,922 kilomètres qui séparent la capitale de la Suède de la capitale de la France. J'avais voyagé à toute vapeur, dévorant l'espace sans rien voir des pays traversés, comme les personnages à qui Jules Verne fait accomplir le tour du monde en quatre-vingts jours. Mais j'avais la satisfaction de m'être conformé au désir de M. Thiers ; j'avais même si bien fait les choses que j'arrivais le premier de tous les ambassadeurs extraordinaires. J'étais le doyen du Corps diplomatique.

En descendant du train à Stockholm, je trouvai sur le quai le capitaine Bourrelly qui venait me recevoir, se mettre à ma disposition, et qui avait poussé l'amabilité jusqu'à retenir d'avance pour moi le plus bel appartement du meilleur hôtel de la ville. C'était complet ! La victime venait d'elle-même saluer son innocent bourreau. J'envoyais au diable, intérieurement, M. de Rémusat, et j'étais tenté de pardonner aux électeurs de Paris. Mais un ordre est un ordre, et, avec toute la bonne grâce possible, toutes les formes imaginables, je dus faire connaître sa disgrâce au capitaine. Il ne s'y résigna pas. Il me dit qu'il était victime d'une injustice ou, tout au moins, d'un malentendu. Il remua ciel et terre pour y échapper, sollicita les ministres, sollicita le roi de Suède lui-même, qui devait personnellement

me parler de ce rappel, pendant mon séjour à Stockholm. Tout fut inutile, et, malgré son vif déplaisir que je partageais, d'ailleurs, l'attaché militaire dut rentrer en France. Je crois que le véritable auteur de sa mésaventure était notre ministre plénipotentiaire à Stockholm, le comte de Gobineau, qui dissimulait soigneusement la part qu'il y avait prise.

Le comte de Gobineau passait pour un de nos bons agents. Il était spirituel et lettré. Il arrivait tout récemment de Téhéran, où il avait représenté assez longtemps son pays, et d'où il rapportait des œuvres historiques légitimement prisées. Il avait espéré être chargé de l'ambassade extraordinaire pour le couronnement du Roi, et en recueillir quelques avantages de carrière, au moins honorifiques. Il me voyait donc arriver sans enthousiasme, et se consolait à peine par la perspective des bourdes et des impairs que ne pouvait manquer de commettre un général, un homme qui n'était pas de la carrière, transporté dans un milieu si nouveau pour lui. Nos relations furent courtoises, mais peu cordiales. Il n'était pas venu m'attendre à la gare. J'aurais trouvé cela tout naturel, s'il n'avait pas eu le soin de faire souligner son absence, en chargeant l'attaché militaire de m'en fournir une explication qui n'était même pas un prétexte. Dans la journée, il vint me rendre visite à mon hôtel, et, de l'air du monde le plus détaché, il me demanda quand je voulais qu'il me présentât au Roi. Sans rien connaître des usages diplomatiques, il me sembla pourtant que je ne devais pas être assimilé à un touriste, qui se fait introduire auprès d'un souverain par le représentant de son pays. Je répondis évasivement qu'un peu étourdi de mon voyage, j'avais besoin de me reconnaître moi-même, avant de prendre aucune détermination. Et, moins d'une heure plus tard, j'étais reçu, de la manière la plus aimable et la plus affable, par le ministre des Affaires étrangères, M. Bjœrnst-

jerna, qui, après les premiers compliments d'usage, me dit :

— Je vais prendre les ordres du Roi pour savoir le jour où Sa Majesté pourra vous recevoir.

— Il n'est donc pas nécessaire d'attendre l'arrivée des autres envoyés extraordinaires, pour cette réception?

— Nullement. Vous êtes arrivé le premier; vous serez reçu le premier, et seul.

Je l'informai de ma conversation avec M. de Gobineau, et de la prétention affichée par ce dernier de me présenter lui-même.

— Gardez-vous bien, me dit le ministre, de consentir à cette démarche. Elle est contraire à tous les usages, et constituerait un précédent fâcheux.

C'était bien mon avis, et au cours de la visite que je rendis à M. de Gobineau, dans les vingt-quatre heures, je ramenai la conversation sur ce sujet, et je m'offris le plaisir de faire remarquer à un homme de la carrière que sa proposition avait été insolite. Mais j'eus le sentiment que notre chargé d'affaires ne se transformerait pas volontiers en guide bienveillant, pour m'éviter les faux pas.

Comme la cérémonie du couronnement avait été fixée au 11 mai, mes nouveaux collègues arrivèrent l'un après l'autre, le 8 et le 9. Mais j'eus l'honneur d'être reçu le 8, à deux heures de l'après-midi, seul, avec tout le cérémonial traditionnel, par le roi Oscar II. Un maître des cérémonies vint me chercher à mon hôtel, et nous partîmes, dans une voiture de la Cour, admirablement attelée, moi sur la banquette de derrière, et lui sur la banquette de devant. Dans une voiture semblable étaient montés mes deux officiers, accompagnés de deux officiers suédois, un colonel et un lieutenant du 2e régiment de la Garde, mis à ma disposition pour toute la durée de mon séjour. Enfin, un

détachement de cavalerie escortait les deux voitures.

Avouez que, traversant dans cet apparat la ville qu'on a appelée la Venise du Nord, la cité imposante et coquette, qui se baigne à la fois dans les vagues de la Baltique et dans les eaux douces du lac Mœlarn, assise sur huit îles, avec ses canaux où circulent des multitudes de barques et de bateaux à vapeur, avec ses rues qui enjambent les canaux sur des ponts élégants, avec ses places peuplées de statues, où est coulée en bronze l'histoire d'un peuple qui fit trembler l'Europe ; avouez que le pauvre petit spahi de 1839 aurait été jusqu'à un certain point excusable s'il s'était figuré qu'il était quelqu'un.

Nous montâmes au Palais Royal, vaste édifice moderne, bâti sur une éminence d'où il domine toute la ville. Dans la cour d'honneur, un bataillon d'infanterie de la Garde attendait, avec colonel, drapeau et musique. Il me rendit, à mon arrivée, les honneurs militaires, les soldats présentant les armes, les tambours battant aux champs et la musique jouant un air dans lequel il me sembla reconnaître la marche de *Faust :* « Gloire immortelle de nos aïeux. » Je n'en jurerais pas cependant, mais à coup sûr ce n'était ni l'air de la « Reine Hortense » qui avait cessé d'être notre chant national, ni la « Marseillaise » qui ne l'était pas encore, et qui n'avait pas conquis, à ce moment, l'honneur de figurer sur les cartons des orchestres militaires des monarchies. Au pied de l'escalier, je fus reçu par les pages du Roi, groupe de jeunes gens appartenant aux meilleures familles du royaume, et tout à fait gentils avec leurs cheveux blonds et leurs yeux bleus, dans leur costume d'apparat, moitié militaire et moitié de Cour. Ils me conduisirent jusqu'à la porte de la première galerie intérieure et me remirent entre les mains de deux maîtres de cérémonies, portant la longue baguette d'or. Je traversai, derrière eux, cette galerie, entre deux haies

formées par une compagnie de trabans qui présentaient le sabre, non pas comme chez nous, le poing à la hanche et l'arme contre l'épaule, mais le bras tendu et l'arme droite. Ces guerriers, immobiles comme des statues, portaient exactement le costume du temps de Charles XII! Vaste tricorne bordé, avec une des pointes en avant; tunique militaire gros bleu, avec larges parements rouges galonnés, par l'échancrure de laquelle apparaissait la veste jaune. Par-dessus l'habit, épais ceinturon soutenant le sabre à grosse coquille de cuivre, culotte en peau jaune, collante et se perdant dans la botte à chaudron. On eût dit que ces souvenirs vivants des temps héroïques de la Suède attendaient et précédaient le héros que chanta Voltaire. Au bout de la galerie, les maîtres de cérémonies me quittèrent, et les chambellans m'introduisirent dans un salon d'attente, précédant le cabinet du Roi. Au bout de quelques minutes, la porte de ce cabinet s'ouvrit, et je me trouvai en présence de Sa Majesté Oscar II.

J'exécutai avec correction les trois saluts successifs, prescrits par le cérémonial, et, sans trop me troubler, je débitai mon petit discours.

Il se résumait en ceci, que M. Thiers, chef du gouvernement français, m'avait chargé de présenter ses hommages à Sa Majesté, et de lui dire expressément que rien ne lui tenait plus au cœur que de continuer de vieilles traditions historiques, et d'entretenir les relations de cordiale et réciproque amitié qui unissaient la France à la Suède. J'ajoutai de mon cru un petit compliment, qui me parut faire bon effet, en disant que notre orgueil national était flatté particulièrement de voir régner sur ce beau pays une dynastie si française. Le Roi me répondit avec bienveillance et cordialité, et, entre autres choses aimables, il me dit qu'il n'oubliait pas qu'il appartenait deux fois à la France, par le côté paternel et par le côté maternel.

Oscar II, duc d'Ostrogothie, né le 24 janvier 1829, avait succédé, le 18 septembre 1872, à son frère, le roi Charles XV, qui lui-même avait succédé, en 1859, à son père, le roi Oscar Ier, fils de Bernadotte, couronné roi de Suède sous le nom de Charles XIV. Bernadotte avait épousé Désirée Clary, fille d'un riche négociant marseillais, dont la sœur, Julie Clary, devint la femme de Joseph Bonaparte. Bernadotte était par conséquent allié à la famille impériale et beau-frère du roi d'Espagne, Joseph. Son fils, Oscar Ier, avait épousé Joséphine, duchesse de Bologne, fille d'Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie et duc de Leuchtemberg. Le roi Oscar II, qui me recevait, était donc à la fois le petit-fils de Bernadotte et le petit-fils du prince Eugène. C'était un grand et beau cavalier, à la chevelure noire, à la barbe noire, entière et fournie, svelte, dégagé, sans l'ombre d'embonpoint. Il avait l'air à la fois sérieux et intelligent; beaucoup de noblesse et de dignité dans l'attitude, beaucoup d'affabilité, de désir de plaire dans l'accueil; pas la moindre morgue. Il parlait le français sans aucun accent, et comme on parle sa langue maternelle. J'ose dire qu'avec lui je fus tout de suite à mon aise. Il avait épousé la princesse Sophie, fille de Guillaume, duc de Nassau, qui lui avait donné quatre fils. L'aîné, le Prince royal, était, en 1873, âgé de quinze ans, et c'était déjà un charmant jeune homme, portant élégamment l'uniforme d'officier d'infanterie. Le second portait l'uniforme d'officier de marine; le troisième, celui des lanciers; le quatrième n'était encore qu'un bébé de quatre ou cinq ans; mais, à toutes les fêtes de la Cour, les quatre princes faisaient une apparition plus ou moins longue, selon leur âge.

Après l'audience royale, j'eus l'honneur d'être présenté à la Reine régnante et à la Reine mère, fille du prince Eugène de Beauharnais. Puis, je retrouvai le salon d'attente avec ses chambellans, la galerie avec

ses maîtres de cérémonies et ses trabans, l'escalier avec ses pages, et enfin la cour d'honneur avec le bataillon d'infanterie, les batteries de tambour, l'air de musique et les voitures de gala, qui me ramenèrent à mon hôtel.

La journée du 9 et celle du 10 mai furent remplies par un échange de visites entre ambassadeurs extraordinaires. Le hasard qui avait fait de moi le doyen du Corps diplomatique simplifiait mon rôle, puisque je n'avais qu'à rendre les visites que je recevais, sans être obligé de prévenir personne. Aucun envoyé des Puissances étrangères ne manqua à cette règle des visites et à cet usage qui transforme, en pareille circonstance, les représentants de tous les peuples en une sorte de corporation internationale, où l'on se traite avec une courtoisie qui confine presque à la camaraderie.

C'est ainsi que je vis arriver, tout d'abord, à mon hôtel la fort nombreuse mission allemande. Elle avait pour chef le général de Blumenthal, qui, pendant la guerre franco-allemande, avait exercé les fonctions de chef d'état-major général de l'armée commandée par le Prince royal, celui qui fut pendant cent jours l'empereur Frédéric III, le père de l'Empereur actuel. C'est dire qu'il avait une des plus grosses situations militaires en Allemagne. C'était l'homme le plus simple et le moins poseur qu'on pût rêver. Par exemple, soldat jusqu'aux moelles. En dehors des réceptions officielles, pour pouvoir circuler sans entasser les foules sur notre passage, nous avions tous arboré la tenue civile.

— Je me fais un drôle d'effet dans ces habits, me disait le général de Blumenthal. Figurez-vous que depuis l'âge de neuf ans, et ce n'est malheureusement pas d'hier, c'est la première fois que je me vois en bourgeois.

Dans toutes ses sorties, le général de Blumenthal emmenait sur le siège de sa voiture, à côté du cocher,

un sous-officier d'infanterie allemande, en grande tenue, sanglé dans sa tunique bleue, avec le casque à pointe sur la tête, et le sabre-baïonnette au flanc. C'était son homme de confiance, qui ne le quittait jamais. Le second du général de Blumenthal était le général Voigts-Rhetz, qui commandait le 10[e] corps d'armée, pendant la guerre franco-allemande. C'était un bon gros Allemand, solide, conservant, devant son chef de mission, une attitude pleine de déférence et de respect. A côté d'eux, magnifique dans son galant uniforme de hussard rouge, le major von Wrangel, petit-fils du célèbre maréchal von Wrangel, une des gloires de l'armée prussienne, au commencement du siècle, se distinguait de ses camarades par des manières un peu plus hautaines, un peu moins avenantes. Il était, certes, d'une courtoisie irréprochable, mais on sentait qu'il se croyait appelé à de hautes destinées militaires, et qu'il n'éprouvait pas le besoin de dissimuler la fierté des victoires récentes.

Après la mission allemande, vint la mission russe, conduite par le général comte de Lieven, grand veneur du czar Alexandre II, homme de Cour, seigneur de hautes manières, mais qui, je dois le dire, me parut manquer un peu de franchise et d'expansion. Nous étions au lendemain d'une guerre où la Russie, tout en protestant de sa neutralité absolue, n'avait pas réussi à dissimuler ses sympathies pour notre vainqueur. Elle n'avait pas encore renoncé à cette politique ambiguë qui dictait la conduite du comte de Lieven, très affable pour le représentant de la France, mais ne négligeant aucune occasion de marquer au représentant de l'Allemagne que les affections véritables de la Russie étaient allemandes. Il avait pour adjoint un général-major de relations très franches et très cordiales.

J'eus encore l'honneur de recevoir le représentant de l'Autriche : c'était le prince de Metternich, si connu à Paris par le grand rôle qu'il joua à la cour de Napo-

léon III, où, de 1859 à 1870, il représenta l'empereur François-Joseph. Grand seigneur jusqu'au bout des ongles, élégant, fastueux, aussi galant auprès des femmes qu'auprès des souverains.

Puis ce fut le tour du représentant de l'Italie, le général Menabrea, tout récemment encore ambassadeur d'Italie en France. Diplomate de la bonne école, réservé, parlant peu, mais exquis à fréquenter. Il était presque Français, d'ailleurs, puisque, Savoisien d'origine, il avait opté pour la nationalité italienne, après la guerre de 1859 qu'il fit en qualité de colonel du génie.

Les autres nations, à part la Hollande, représentée par un délégué, un général-major dont j'ai oublié le nom, mais dont j'ai gardé bon souvenir, n'avaient pas envoyé d'ambassades extraordinaires, et avaient accrédité, pour la circonstance, leurs ministres ordinaires.

Le 10 mai, il y eut grand dîner de gala donné par le ministre des Affaires étrangères. M. Bjœrnstjerna était un petit vieillard très propret, scrupuleusement rasé et portant, sur le sommet de la tête, une perruque minuscule de nuance claire, dans le but, d'ailleurs fort mal atteint, de dissimuler une calvitie à peu près complète. Il s'exprimait en français avec la plus extrême facilité et sans le moindre accent.

En Suède, comme dans tous les pays du Nord, je crois, on a l'habitude de servir avant le dîner, dans un salon précédant la salle à manger, une table garnie de toutes sortes de salaisons, de caviar, d'œufs durs, de poissons fumés. En Russie, on appelle cela les « akowski ». Ce sont les hors-d'œuvre. Les convives en mangent pour se mettre en train et les arrosent, soit avec du madère, soit préférablement avec un verre ou deux d'eau-de-vie de grain. C'est excellent, tellement excellent que les Français, un peu surpris par cette coutume, risquent fort d'avoir dîné avant de se mettre à table. Le dîner du ministre fut somptueux. Au dessert,

notre amphitryon se leva et porta un toast aux Puissances qui s'étaient fait représenter à la cérémonie du couronnement, en ajoutant un mot aimable à l'adresse de chacun des représentants.

J'attendais avec moins d'impatience que d'anxiété ce moment terrible, car, en ma qualité de doyen du Corps diplomatique, c'était à moi de répondre, et de répondre au nom de l'Europe, s'il vous plaît. Heureusement, j'avais été prévenu et j'avais eu toute la journée pour préparer et apprendre par cœur la petite harangue que je devais... improviser. J'avais pesé tous mes mots et je les avais logés au fin fond de ma mémoire. Je commençai donc, avec une chaleur qui me sembla communicative, et avec un entrain de cavalier. Au début, cela marchait fort bien, et je devais très bien m'en tirer. Je ne m'entendais positivement pas parler. Les mots défilaient les uns après les autres, sortant de mon gosier, sans toucher mon oreille. Mais, en face de moi, de l'autre côté de la table, je voyais à l'air satisfait de ma femme qui, régulièrement présentée, assistait à ce dîner, comme elle assista à toutes les cérémonies du sacre, que j'étais dans la bonne voie. J'arrivai au sommet de mon toast, à sa conclusion. Cette conclusion était naturellement : « Messieurs, je vous propose de boire à la santé du Roi, de la Reine et de la Famille royale. » C'était bien simple! C'était trop simple! Je me trouble, je m'emberlificote, j'empoigne mon verre avec la dernière énergie, et je m'écrie, sans même m'en apercevoir : « Messieurs, je vous propose de boire à la santé de l'Empereur, de l'Impératrice et de la Famille impériale. »

Ma femme, que je ne perdais pas des yeux, me parut aussitôt donner les signes d'un malaise incompréhensible. Mais mon lapsus était trop grossier, et mon enthousiasme trop sincère, pour tromper un seul instant cette noble assemblée, et j'ose dire que j'obtins un

véritable succès de franche gaieté, parmi tous ces diplomates déridés. Le mot de la situation fut dit par le général-major russe, qui, assis à côté de mon aide de camp, lui murmura entre haut et bas : « Ce que c'est que la force de l'habitude ! »

Le lendemain, la cérémonie solennelle du sacre eut lieu en la basilique de Riddare-Holmen, le Saint-Denis des rois de Suède.

Le matin de ce jour, un chambellan vint, de la part du roi Oscar II, m'apporter les insignes de l'ordre équestre du « Séraphin », en me disant, au nom de Sa Majesté, que cet ordre étant le plus élevé et le plus recherché de son royaume, le Roi ne pouvait pas me donner un témoignage plus éclatant de la satisfaction que lui inspiraient les prévenances du gouvernement français, et du plaisir qu'il avait eu en me voyant choisir pour les lui apporter. Fondé, en 1334, par Magnus IV, en mémoire du siège d'Upsal, l'ordre du « Séraphin » ne compte que trente et un membres : vingt-trois Suédois et huit étrangers. Il ne comprend que des grands-croix. La croix a quatre branches et huit rayons pommelés d'or. Elle est en émail blanc bordé d'or, avec têtes d'anges dans les angles, et, sur le médaillon central émaillé, bleu, les trois lettres I. H. S., « Jesus hominum Salvator ». Elle se porte suspendue à un large ruban bleu, passé en écharpe de droite à gauche. Les chevaliers ont, après leur mort, leur épitaphe inscrite sur une tablette de marbre, dans une chapelle de l'église du couronnement. Lorsque, quelques heures après l'avoir reçu, je pénétrai, revêtu de cet insigne, dans cette église, je pus voir que le dernier chevalier du « Séraphin » décédé était le maréchal Niel, dont la tablette de marbre portait les armes parlantes : une aile émergeant d'un nid.

L'arrivée et le départ du cortège royal, le départ surtout, qui devait être un défilé pompeux, dans lequel

nous avions notre place, furent contrariés par une bourrasque de vent et de neige fondue, qui régnait depuis le matin et qui obligea à renoncer à cette partie du programme. Bien avant l'heure fixée pour la cérémonie, l'église immense, revêtue de tentures et de tapisseries, étincelante de lumières et embaumée de fleurs nouvelles mariées à la verdure des palmes, était pleine de tout ce que les deux royaumes de Suède et de Norvège comptent comme élite, entourée et assiégée par une foule endimanchée qui faisait bonne contenance sous la rafale, et se pressait derrière les haies des régiments, échelonnés dans les rues, sur les ponts et sur les places, depuis le Palais jusqu'à l'église du couronnement.

A gauche du chœur, était massé le Corps diplomatique, dans l'amoncellement superbe de ses broderies, de ses cordons, de ses croix et des couleurs chatoyantes de ses uniformes. A droite, les bancs réservés aux grands dignitaires et au clergé.

Faisant suite au Corps diplomatique, les dames de la Cour et de la noblesse, en grande toilette uniforme : robe de satin blanc décolletée, avec traîne de même étoffe, mais de couleur variée, et serrée à la taille. De l'autre côté, des députations de tous les corps constitués : armée, magistrature, administration, enseignement, etc., etc. Et, aussi bien dans cette élite qui remplissait le temple que dans les flots populaires qui en battaient les abords, il régnait, on le voyait, un esprit d'enthousiasme pour une famille royale très aimée, très populaire, et un esprit de recueillement et de respect religieux pour l'acte qui allait s'accomplir, et appeler les bénédictions du ciel sur un règne déjà salué par les assentiments des hommes. Tout ce monde-là, c'était manifeste, croyait en un seul Dieu et en un seul Roi.

Vers dix heures, des vivats mariés aux clameurs des cloches, au fracas de l'artillerie des forts, des vais-

seaux du port et des batteries, disposées de distance en distance, annoncèrent l'arrivée du Roi, que le clergé luthérien alla processionnellement recevoir à la porte de l'église.

Il y avait là plusieurs évêques officiant, mitre en tête et crosse en main, mais, détail curieux! les interstices des ornements ecclésiastiques, mal ajustés, permettaient d'apercevoir les habits civils de ces dignitaires de l'Église nationale, qui ressemblaient ainsi à nos chantres de village. Pas de rabats, des faux cols. Enfin, une manière de porter la mitre un peu sur l'oreille, comme un képi. Le cortège royal s'avança bientôt, avec une majestueuse lenteur, au milieu de l'église. Comme je n'étais pas précisément là en reporter, comme je ne me figurais pas avoir à rendre jamais compte de la cérémonie, je ne puis donner qu'une impression d'ensemble de la marche de la Cour et des hauts fonctionnaires, s'avançant entre une double haie de trabans, escortant les insignes royaux portés sur les traditionnels coussins, précédant le Roi et la Reine, qui portaient tous deux le manteau royal de drap d'or doublé d'hermine, le Roi sur son uniforme de général, et la Reine sur une toilette blanche, lamée d'argent, et qui vinrent prendre place sur deux trônes élevés à l'entrée du chœur. Un des prélats prononça une allocution religieuse. Le Roi y répondit par un discours. Sa voix, très claire et très forte, emplissait la nef. Puis, sur les saints Évangiles, apportés par les évêques, il prononça le serment national, et, au milieu des chants, des accords de l'orgue et d'un orchestre militaire, il revêtit les insignes du pouvoir souverain. Tout cela était dit en langue suédoise.

A l'issue de la cérémonie, il y eut grande réception au Palais. J'eus l'honneur de défiler, à la tête du Corps diplomatique, devant le Roi et la Reine entourés des quatre jeunes princes et de toute la Cour. Le lendemain,

ınd bal ouvert par une « polonaise », la plus
ıoutes les danses, la seule que j'aie jamais
. et qui consiste à circuler dans les salons, au
:s invités, en tenant sa danseuse par le bout
ıts. Le Roi de Suède conduisait Mme Du Barail,
ıis l'honneur de donner la main à la Reine. Deux
plus tard, grand dîner de gala. A ce dîner, où toutes
ıames étaient, comme à la cérémonie religieuse, en
:ette de satin blanc, les pages étaient de service,
c'est-à-dire qu'ils faisaient le simulacre de servir le Roi,
ı Reine et quelques-unes des dames les plus qualifiées. Comme toutes les solennités culinaires de ce genre, le dîner fut très somptueux et très ennuyeux. On s'était mis à table à cinq heures. La soirée s'était prolongée jusque vers onze heures, et ce fut pour nous une sensation étrange, en sortant d'un palais splendidement illuminé, de trouver le grand jour des pays du Nord et d'aller, après avoir déposé notre habit de gala, circuler dans le Jardin des plantes, le Djurgarden, encombré d'une foule élégante.

Nos hôtes ne négligeaient rien de ce qui pouvait nous distraire et nous intéresser. C'est ainsi que le général de Blumenthal, le général Menabrea et moi, nous étions à peu près journellement sollicités par des spectacles militaires qu'on savait devoir nous être agréables. Un jour, on fit devant nous les essais d'une mitrailleuse de récente invention. Elle ne me parut pas destinée à un meilleur sort que les nôtres, que les fameuses mitrailleuses de Meudon qui trahirent notre confiance. Un autre jour, nous allâmes, dans un très beau manège, assister aux exercices d'un peloton de lanciers. Si on ne les avait pas choisis à notre intention, et si, comme on nous l'affirma, ils constituaient une unité prise au hasard dans un régiment, ils manœuvrèrent de façon à nous donner la plus haute idée de la cavalerie suédoise. Le lecteur trouvera peut-être

ici opportunes quelques lignes sur l'armée suédoise, qui ne ressemble à aucune autre armée.

Elle se divise en trois portions, organisées d'après autant de systèmes. La première portion, qui compose l'armée permanente, est recrutée par des enrôlements volontaires. Elle comprend deux régiments d'infanterie de la Garde, un régiment de chasseurs, un régiment de grosse cavalerie de la Garde, un régiment de hussards et trois régiments d'artillerie. En tout 7,500 hommes, environ. La seconde portion s'appelle l'indelta. Elle n'a d'équivalent nulle part dans le monde militaire, et elle semble un vestige du moyen âge soigneusement conservé, un legs des temps anciens, où le service militaire était dépendant de la propriété territoriale. Elle se compose de soldats, colons à vie. Les 33,500 hommes qui en font partie reçoivent tous, depuis le général jusqu'au dernier soldat, outre une petite solde en argent, un domaine agricole qu'ils exploitent, sur lequel ils vivent, eux et leur famille. Chaque année, ils se réunissent, pour les exercices et les manœuvres, pendant un mois. Enfin, la troisième portion, qui peut fournir 95,000 hommes, comprend tous les Suédois de vingt à vingt-cinq ans, appelés par voie de conscription. On voit que la Suède ressemble, à la fois, à l'Angleterre pour la première portion de son armée, à une nation du moyen âge pour la seconde, et aux nations modernes pour la troisième. Nous allâmes aussi, les généraux Menabrea, de Blumenthal et moi, visiter les forts qui commandent le goulet du fort de Stockholm et peuvent en rendre l'accès impossible.

La dernière fête du couronnement fut un grand bal donné par le ministre de Norvège. On sait que, depuis 1814, la Norvège, tout en conservant ses institutions particulières, est gouvernée par les rois de Suède. D'après ce que j'ai entendu dire autour de moi, cette union lui inspire peu d'enthousiasme, et tout ce qui

s'est passé depuis mon séjour à Stockholm indique qu'elle aspire au divorce, sans être cependant en état de l'imposer. Le ministre de Norvège représentant à Stockholm toute l'administration de son pays, la fête qu'il offrit au Roi et à la Reine avait un caractère politique, et tous les personnages venus pour le sacre y assistèrent. Au cours de la soirée, le Roi me retint avec insistance auprès de lui, comme s'il avait quelque chose de particulier à me dire.

— Emporterez-vous un bon souvenir de la Suède? me dit-il.

— Excellent, Sire. Je suis à la fois enchanté de mon séjour et navré de le voir finir sitôt.

— Nous avons essayé de vous le rendre aussi supportable que possible.

— Je prie Votre Majesté de m'excuser si je ne sais pas exprimer les sentiments de respectueuse reconnaissance dont mon cœur est pénétré.

— Avant que vous partiez, je voudrais bien causer un peu avec vous.

— Je suis aux ordres de Votre Majesté.

— Ici, ce n'est pas possible. Mais demain, si vous voulez, à neuf heures, venez au palais. Montez au deuxième étage, jusque chez moi. Un aide de camp vous attendra pour vous introduire.

Le lendemain, à l'heure dite, j'étais dans le cabinet de travail d'Oscar II, qui me faisait asseoir en face de lui sur un fauteuil, et entamait à brûle-pourpoint une conversation que je vais essayer de retracer, le plus brièvement et le plus exactement possible.

LE ROI. — L'Europe, et je vous autorise à le répéter à M. Thiers, est pleine de bons sentiments envers la France. En ce qui me concerne, mes sympathies ne sauraient être douteuses. Mais je suis forcé de reconnaître que nous avons tous été émus par vos dernières élections. Voilà un ancien membre de la Commune qui

est élu à Lyon. (Le Roi faisait allusion à M. Ranc, qui passait, à tort sans doute, à ce moment-là, pour avoir trempé dans l'insurrection.) Voilà, à Paris, M. Barodet triomphant, à une forte majorité, du ministre des Affaires étrangères, manifestement soutenu par le chef de l'État. Ce sont là des symptômes inquiétants. Comment les considère-t-on chez vous? Est-ce que votre pays n'est pas assagi? Est-ce que la France va encore tenter quelque aventure?

J'étais fort embarrassé pour répondre, puisque, en partant de Paris, on m'avait surtout recommandé d'éviter tout entretien politique. Pourtant, il fallait parler, il fallait dire quelque chose. Je ne pouvais pas ne pas avoir une opinion personnelle sur tout cela. Je résolus de dire bonnement ce que je croyais, mais en proclamant ma propre incompétence, et en enlevant moi-même à mes paroles le plus d'importance que je pourrais.

Moi. — Je commence par déclarer à Votre Majesté que je ne suis pas un homme politique. Je ne me suis jamais occupé de politique. Je ne puis donc répondre que par une impression personnelle, et cette impression personnelle est sans grande portée. J'avouerai au Roi que ces deux élections ne m'ont pas troublé. Je n'y ai vu qu'une de ces surprises auxquelles il faut s'attendre avec le suffrage universel. Comme la garde nationale, le suffrage universel est frondeur. Il aime donner au pouvoir des leçons, pour la plupart imméritées, sans songer pour cela à le renverser. Et puis, il ne s'agit que d'élections partielles. Beaucoup de gens se font chez nous ce raisonnement, d'ailleurs absurde : « Un député de plus ou de moins ne change pas la majorité. » Et ils restent chez eux, abandonnant les urnes aux ennemis du gouvernement, aux violents, aux énergumènes. Mais si nous avions des élections générales, le scrutin donnerait certainement des résultats différents.

LE ROI. — Oui, je sais bien. Mais cette recrudescence du parti violent semble une réponse à ce qui se passe dans le monde politique de Versailles. On y parle beaucoup d'une restauration monarchique. Croyez-vous au retour du comte de Chambord?

MOI. — Non, Sire. Personnellement, je n'y crois pas.

LE ROI. — Ah! Et pourquoi?

MOI. — Pour mon compte particulier, je respecte profondément le comte de Chambord, et je vivrais, sans répugnance, sous les lois d'un honnête homme comme lui. Il a, dans le sein de l'Assemblée nationale, un parti fort nombreux et fort respectable qui rêve de le ramener sur le trône de ses ancêtres. Malheureusement, ni lui ni ses partisans ne tiennent compte d'un grand fait qui s'est passé à la fin du siècle dernier, et qui s'appelle la Révolution. La Révolution, on peut l'aimer, on peut la détester; mais on ne peut la négliger. Elle s'impose par des résultats sociaux sur lesquels il est impossible de revenir. Ni le comte de Chambord, ni ceux qui le soutiennent n'ont la moindre intention de détruire les résultats sociaux de la Révolution. D'abord, ils ne le veulent pas. Et s'ils le voulaient, ils ne le pourraient pas, parce qu'ils n'ont aucun organisme vivant à mettre à la place. Mais le prétendant et ses partisans passent aux yeux du pays comme les adversaires de la Révolution et les représentants de l'ancien régime. Le pays les juge mal, je l'admets. Il est abusé, j'en conviens. Mais, de leur côté, ils n'ont rien fait pour dissiper ses préventions injustes, pour lui ouvrir les yeux, pour le désabuser.

LE ROI. — Et les princes d'Orléans!

MOI. — Sire, les princes d'Orléans sont des princes éminents, modernes et patriotes. Mais ils ont abjuré les principes de la monarchie bourgeoise qui aurait pu rallier beaucoup d'adhérents. Ils ont proclamé le droit

héréditaire du comte de Chambord. Ils se sont rangés derrière lui. C'est très loyal. Ce n'est peut-être pas très politique. Les princes d'Orléans ne sont pas des prétendants.

LE ROI. — Et le Prince impérial? Je n'ai pas besoin de vous cacher pourquoi cette solution me sourirait particulièrement.

MOI. — Le Prince impérial se réclame du principe de la souveraineté nationale, auquel il faudra tôt ou tard revenir. Il est resté populaire. Pour le paysan, c'est toujours le petit Prince. Mais il ne peut revenir que par un plébiscite. Et nous sommes encore trop près de Sedan pour qu'on puisse tenter, avec chance de succès, une pareille épreuve.

LE ROI. — Et le maréchal de Mac Mahon?

MOI. — Oh! jamais, Sire. Le Maréchal tient, en ce moment, l'épée de la France. Si, ce qu'à Dieu ne plaise! une nouvelle guerre éclatait, le salut de la patrie reposerait sur lui; mais il a la politique en horreur. La noblesse et la loyauté de son caractère l'en détournent absolument. Si les circonstances lui imposaient le pouvoir, il ne le garderait certainement que le temps nécessaire pour changer quelques préfets, trop compromis à droite ou à gauche, et consulter le pays.

(Voici pourquoi je parlais avec cette assurance un peu naïve. Le général Gresley, l'homme de confiance du Maréchal, son ancien directeur des affaires arabes, venait perpétuellement à Paris, pour traiter en son nom les questions intéressant l'Algérie. Comme nous étions très liés, le général m'avait fait partager sa conviction que son illustre chef n'accepterait le pouvoir que pour le transmettre au comte de Chambord, qu'il jugeait l'homme de la situation, et qui, peut-être, aurait pu l'être.)

LE ROI. — Alors, que faire?

MOI. — Rien, Sire. Garder M. Thiers qui est un

très fin politique, qui connaît merveilleusement les affaires de l'Europe.

Le Roi. — Oui. Mais vous voyez que son gouvernement aboutit au triomphe des républicains les plus foncés.

Moi. — La France, Sire, est comme ces malades qui se tournent et se retournent sur leur lit, pour trouver une meilleure position. Mais je vous assure qu'elle est en bonne voie de guérison, et qu'il faut avoir confiance dans le gouvernement qu'elle s'est donné.

Accrédité par M. Thiers, je ne pouvais décemment tenir un autre langage, et, d'ailleurs, je croyais sincèrement ce que je disais. Les solitudes du sud de l'Algérie où j'avais, pour ainsi dire, passé toute ma carrière, m'avaient laissé, en matière politique, ma robe baptismale, dont j'étais jusqu'à un certain point fier, et je n'avais pas la première idée des ingrédients nauséabonds dont se compose l'infâme cuisine parlementaire. L'entretien que j'avais avec le Roi constituait une entrevue familière, en dehors de mon audience de congé, que j'avais déjà obtenue, et dans laquelle Oscar II m'avait remis une lettre autographe que je devais remettre au chef du gouvernement français. Après avoir roulé sur la politique, cette entrevue devint tout à fait intime. La veille, au bal du ministre de Norvège, le prince de Metternich avait parlé, devant le Roi, d'un voyage qu'il se proposait de faire en Norvège, et l'idée d'un voyage semblable avait séduit ma femme. Le Roi, qui le savait, me recommanda cette excursion :

— Allez donc à Christiania ! me dit-il. Vous verrez un pays sauvage et curieux. Je vais vous y faire annoncer. Vous y serez bien reçu.

Rien ne me pressait, que le désir de reprendre mes chères occupations militaires, qui pouvaient m'attendre quelques jours. Je cédai aux gracieuses instances du Roi et à celles de ma femme, et, le lendemain matin,

nous partions pour Christiania, comblés partout d'égards et de prévenances, et impressionnés par la tristesse grandiose du pays que nous traversions.

Les trains, beaucoup plus confortables que les nôtres, circulent à travers des vallées étroites et profondes où l'horizon, avec quelques échappées sur des glaces éternelles, est ordinairement borné par de hautes montagnes, couvertes des noirs sapins qui sont, avec les troupeaux et les produits de la pêche, les principales ressources du pays. Les habitants exploitent très économiquement les forêts, en faisant rouler jusqu'au bas des montagnes les arbres dépouillés de leurs branches, qui, de cours d'eau en cours d'eau, arrivent jusqu'aux ports avec la marque distinctive de leurs propriétaires. De loin en loin, nous côtoyions des lacs qui faisaient l'effet de petites mers intérieures, et sur lesquels passaient les voiles blanches des barques. La population est clairsemée, les stations peu nombreuses, marquées par des groupes de cabanes en bois. Nous franchîmes en trente heures la distance qui sépare Stockholm et Christiania, où nous arrivâmes par un jour sombre et pluvieux, et où nous fûmes reçus à bras ouverts par le plus aimable des consuls français, M. Hepp. Il était le frère d'un des officiers d'ordonnance de l'Empereur, que le Souverain choisit dans des circonstances assez bizarres pour être dites, en passant.

Dans son commandement du corps d'armée de Tours, le maréchal Baraguey d'Hilliers avait pour chef d'état-major le général de Margadel, dont il se louait beaucoup et pour lequel il demandait, avec instance, le grade de divisionnaire. Mais le général de Margadel était mal noté au ministère parce que, au coup d'État de 1851, il avait eu le courage de son opinion et n'avait pas caché le peu d'enthousiasme que lui causait ce coup de force ; tant et si bien que, les bureaux s'en mêlant, le général atteignit la limite d'âge sans avoir décroché la

troisième étoile. Le Maréchal alla se plaindre à l'Empereur, qui fut le premier surpris, car Napoléon III mettait précisément de la coquetterie à ne jamais tenir compte aux officiers de leurs opinions pour leur avancement. Et, afin de bien montrer au Maréchal que ce retard déplorable n'atteignait en rien son prestige et son influence, Napoléon III prit pour officier d'ordonnance son premier aide de camp, qui se trouvait être le capitaine Hepp.

Une journée suffit amplement pour visiter Christiania, qui n'a rien d'intéressant, et même ses environs, qui sont très remarquables. D'ailleurs, les journées sont interminables, à cette époque et sous cette latitude, et nous eûmes encore le temps de voir le port encombré de bâtiments de commerce et de bateaux de grande pêche. Le lendemain, nous reprenions le chemin du retour, en filant tout d'une traite jusqu'à Malmoë, où nous nous embarquâmes pour Copenhague. Le temps s'était amélioré. Nous descendions vers le sud. La mer était belle, et le capitaine du bateau m'expliqua sur place la manœuvre hardie de Nelson venant, en avril 1801, en dépit des ordres de son chef, l'amiral Parker, se placer, avec ses vaisseaux, entre la ville et la flotte danoise, et obliger cette flotte à amener ses pavillons.

De Copenhague, par la route suivie à l'aller, nous atteignîmes, le 24 mai au matin, Hambourg, où ma femme, fatiguée, désirait se reposer. En arrivant à l'hôtel, je trouvai sur le pas de la porte le général Menabrea qui partait pour l'Italie, et nous échangeâmes à la hâte ces quelques mots :

— Avez-vous des nouvelles de France? me dit le général.

— Aucune.

— On m'écrit de Londres que les affaires de M. Thiers se gâtent.

— C'est encore un orage qui passera sans éclater comme tant d'autres. M. Thiers est indispensable à la majorité de l'Assemblée.

— Justement! On m'affirme qu'un gros parti à l'Assemblée se forme contre lui.

— Bah! il trouvera bien le moyen de s'en tirer.

— Je le lui souhaite, me dit le général, en prenant congé.

Nous partîmes de Hambourg par le train du soir, pour arriver à Namur, le lendemain matin, 25 mai. Quoique ne croyant pas encore à une crise, j'étais pressé d'avoir des nouvelles.

— Tâchez de vous procurer un journal de France, dis-je au commandant de Jessé.

Un des voyageurs du train qui arrivait de Paris, en entendant ces mots, m'aborda et me dit :

— Vous êtes Français, monsieur?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, il y a une révolution à Paris. M. Thiers est renversé. Et c'est le maréchal de Mac Mahon qui a pris le pouvoir à sa place.

Je remerciai le voyageur, qui ne put pas m'en dire plus long, parce que son train partait, et je remontai dans mon wagon, un peu déconfit à l'idée que S. M. Oscar II, roi de Suède et de Norvège, avait désormais le droit de suspecter ma perspicacité politique.

J'arrivai à Paris dans la soirée du 25, assez embarrassé de ma personne, car enfin j'étais chargé de remettre une lettre royale à M. Thiers, et je ne savais pas si, maintenant, c'était auprès de lui ou auprès de son successeur que je devais déposer mon noble fardeau. Je résolus d'aller m'éclairer à Versailles, et le 26, après mon déjeuner, m'étant mis en uniforme, pour bien marquer que je remplissais une fonction officielle, je partis pour Versailles. A Meudon, je vis entrer dans mon compartiment le général Gresley, qui commandait

une brigade campée dans les environs. Il était, lui aussi, en uniforme. Nous nous retrouvâmes avec le même plaisir qu'autrefois, et la conversation commença, cordiale, comme jadis, encore bien qu'à certaines réticences, il me fit l'effet d'un homme qui a peur de laisser échapper un secret.

— Je vais chez le Maréchal, lui dis-je.

— Moi aussi, répondit-il. Nous ferons route ensemble.

Arrivés à Versailles, nous nous dirigeâmes vers l'hôtel de la rue des Gravilliers, appartenant au général Dubreton, où résidait encore le Maréchal, en attendant que M. Thiers eût quitté l'hôtel de la Préfecture. Nous trouvâmes, dans le salon des aides de camp, le colonel d'Abzac, le lieutenant-colonel Broye, le commandant de Vaulgrenant et le vicomte Emmanuel d'Harcourt, cousin de la Maréchale, qui venait d'être nommé secrétaire général de la Présidence. Presque aussitôt, le Maréchal ouvrit la porte de son cabinet, et, nous apercevant, il dit au général Gresley d'entrer et à moi d'attendre.

Je me mis à causer avec d'Abzac.

— Je vous fais mon compliment, lui dis-je, du petit coup d'État qui vous a porté au pouvoir. Je m'en réjouis pour le Maréchal et aussi pour la France.

— Et vous, me répondit-il, qu'allez-vous devenir?

— Mais je suppose que vous allez me laisser où je suis.

— Je ne crois pas. Il est question de vous mettre à la porte.

— Ah bah! Et pourquoi?

— C'est un secret. Au reste, le Maréchal va vous en parler. Le duc de Broglie trouve notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Le Flô, trop inféodé à M. Thiers. Il voudrait le rappeler. Le Maréchal pense à vous pour le remplacer. Vous voilà diplomate. Il pa-

raît que vous avez beaucoup plu en Suède. On veut essayer vos talents en Russie.

Avant que, dans mon ahurissement, j'eusse trouvé un mot à répondre, le Maréchal, ouvrant sa porte, congédiait Gresley et me faisait signe d'entrer, et, sans préambule, me disait que le duc de Broglie désirait ne pas conserver le général de Cissey.

Très souvent, il arrivait au Maréchal de confondre les noms, dans la rapidité de sa pensée. Et, sous le coup de la révélation que venait de me faire d'Abzac, je m'imaginai que, dans sa bouche, de Cissey signifiait Le Flô. Il en résulta un malentendu auquel il coupa court, avec sa brusquerie habituelle.

— Qu'est-ce que vous me dites là avec la Suède et la Russie? C'est du ministère de la Guerre que je vous parle, et pas d'autre chose. Voulez-vous remplacer Cissey?

— Comment! Monsieur le Maréchal, vous me proposez d'être ministre de la Guerre?

— Mais, sans doute! Je vous en parle depuis deux heures, et vous êtes là à battre la campagne.

— Ministre de la Guerre! Y songez-vous, Monsieur le Maréchal? Vous n'avez donc pas peur que je sois une cause de faiblesse pour votre premier ministère? J'aurai affaire à des généraux beaucoup plus anciens que moi, habitués à mon obéissance. Et mon rôle vis-à-vis d'eux serait délicat, pour ne pas dire difficile.

— Quoi! quoi! Vous serez le ministre. Ils vous obéiront.

— Oui. Mais alors j'aurai besoin d'être appuyé de toute votre autorité.

— C'est convenu. Vous pouvez y compter. Retournez à Paris. Ne dites rien à personne. Je vous préviendra par un télégramme, demain ou après-demain.

— Soit! Mais j'ai encore un devoir à remplir. Voici une lettre du roi de Suède adressée au président de la République. Je vous la remets.

— Pas du tout ! Elle est adressée à M. Thiers. Portez-la à M. Thiers.

Je pris congé, et m'en allai à la préfecture, d'où M. Thiers ne se pressait pas de déménager. Je trouvai l'ex-président dans un véritable état de prostration. Ce n'était plus le petit vieillard que j'avais connu si vif, si alerte, si remuant, s'occupant de tout, prenant intérêt à tout, apprenant tout à tout le monde, frétillant, malicieux, enjoué et, en somme, séduisant. Affaissé dans son fauteuil, les traits tirés, paraissant vieilli, il ne dissimulait pas combien sa chute lui avait semblé douloureuse. Et cependant, il n'avait pas perdu confiance. Il restait persuadé que la majorité lui reviendrait, comme au seul homme capable de démêler l'écheveau d'intrigues dans lequel elle s'empêtrait. Et il était décidé à entamer une lutte acharnée contre son successeur, qu'en son for intérieur il ne croyait pas de force à se mesurer avec lui.

En entrant, je lui remis la lettre de Sa Majesté Suédoise. Il la reçut avec la plus parfaite indifférence et ne se donna même pas la peine de l'ouvrir. Pendant que j'étais auprès de lui, on annonça une députation, et il voulut la recevoir devant moi. Ce devait être les membres de quelque cercle républicain, qui avaient arboré leur plus belle redingote pour venir, auprès de lui, protester de leur dévouement à la République et de l'espoir qu'ils nourrissaient de le voir bientôt reprendre la direction des affaires. Devant eux, il se redressa et redevint à peu près tel que je l'avais vu dans les premiers jours de ce même mois de mai. Ces démarches lui plaisaient ; elles lui donnaient l'illusion de la popularité qu'il se flattait d'avoir conservée sur les classes moyennes.

Le temps me semblait très long dans ce salon. Je n'avais pas oublié les bontés que M. Thiers avait eues pour moi. Je ne pouvais pas lui faire la confidence de

[illegible] et moi. [illegible] accepter le [illegible] accepter toute [illegible] conscience [illegible] correcte, et [illegible] d'intrigue. [illegible] baissé. [illegible] l'avait [illegible] comment il [illegible] admettrait [illegible] devoir [illegible]. Je [illegible] à l'As- [illegible] de m'aper- [illegible] disparu.

[illegible] un peu [illegible] Belgique, [illegible] la Norvège, [illegible] exercices [illegible] réceptions à des [illegible] Oscar II sur [illegible] avec le titre [illegible] pour me laisser [illegible] En par- [illegible] avec M. Thiers.

XIV

MINISTRE DE LA GUERRE.

Le général Borel. — Première séance. — Chez mon prédécesseur. — L'Usine militaire. — Les groupes. — L'équilibre parlementaire. — Trois présidents. — L'ordre moral. — M. le duc de Broglie. — M. Beulé. — M. Magne. — Un préfet difficile à caser. — Perplexités gouvernementales. — Le duc d'Audiffret-Pasquier.

Ce n'est pas à moi, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, c'est au général Desvaux que le maréchal de Mac Mahon aurait voulu, au lendemain du 24 Mai, confier, avec le portefeuille de la Guerre, la mission de réorganiser l'armée. Mais le général Desvaux refusa obstinément. « Je n'appartiens à aucun parti, disait-il, à aucun groupe, à aucune coterie. Je suis un isolé, un solitaire. Pour remplir scrupuleusement mes devoirs militaires, je froisserai des intérêts, des ambitions, des avidités, et personne ne me défendra. Ma chute est donc inévitable à bref délai. Je ne veux pas tenter l'expérience. » Le général Desvaux était un sage. Il est probable que si j'eusse connu, à ce moment, sa réponse, encore bien qu'il fût mon ancien et qu'il eût été mon chef, la similitude de nos deux situations m'eût frappé. Cependant, j'étais beaucoup moins indépendant que lui vis-à-vis du Maréchal, qui, toute sa vie, a exercé sur moi une influence

irrésistible, faite du respect que m'imposait le chef de la sympathie que m'inspirait l'homme. L'idée discuter ses volontés ne me venait pas plus que la tentation de désobéir à mon capitaine ne me serait venue, quand j'étais sous-lieutenant.

Deux jours après, un télégramme, me mandant à Versailles, arriva à l'École militaire, assez tard dans l'après-midi. J'étais sorti, et je ne pus arriver auprès du Maréchal qu'à sept heures du soir.

— Où diable étiez-vous donc? me dit-il. On ne peut plus vous trouver chez vous, maintenant!

Et, comme je m'excusais, alléguant que j'attendais ses ordres, dans la matinée :

— C'est bon! poursuivit-il. Alors, c'est convenu. Vous êtes ministre de la Guerre?

— Si vous pensez, Monsieur le Maréchal, que je ne doive pas être trop insuffisant, je suis prêt à vous obéir.

— Vous vous en tirerez parfaitement; c'est moi qui vous le dis. D'ailleurs, je serai là pour vous aider et vous soutenir. Maintenant, adieu! Il est tard; j'ai du monde à dîner. Je vous garderais bien, car c'est un dîner de ministres; mais je ne peux pas avoir deux ministres de la Guerre à la même table. Vous comprenez. A demain!

Le lendemain, nouveau télégramme m'appelant à Versailles. J'arrivai à la gare Montparnasse au moment où le train partait, et j'entrai dans un wagon plein de voyageurs. J'en connaissais un; c'était le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, qui devait être dans le secret de mes nouvelles fonctions, car il me traita avec une nuance de déférence qui, sans cela, n'eût pas été explicable. Les autres m'étaient totalement inconnus; mais je devais bientôt faire connaissance avec eux. Ils appartenaient tous au Cabinet; c'étaient mes nouveaux collègues. Le gouverneur de Paris et moi, nous nous rendîmes ensemble chez le Maréchal, qui, me désignant

au général de Ladmirault, lui dit : — Voici le ministre de la Guerre. Acceptez-vous le commandement de l'armée de Versailles, pour l'exercer avec le gouvernement de Paris?

— Sans aucun doute, Monsieur le Maréchal. Il y a longtemps que nous nous connaissons, le général du Barail et moi. Il sait qu'il peut compter sur mon concours le plus dévoué.

— Très bien. Voilà une affaire réglée. Maintenant vous devriez prendre, comme chef d'état-major général, Borel, à qui je ne puis plus donner de situation auprès de moi. Il est très au courant de tout ce service-là.

— Je ne demanderais pas mieux, mais j'ai Saget qui remplit, depuis longtemps déjà, ces fonctions, et dont je suis très satisfait. Si je ne l'avais pas, je ne voudrais pas d'autre chef d'état-major que le général Borel dont je connais tous les mérites.

— Eh bien, alors, gardez Saget. Quant à Borel, le ministre de la Guerre le prendra, comme chef d'état-major général et comme chef de Cabinet.

J'avais déjà réservé « in petto » ce double poste à mon ami, le général Balland. Mais la combinaison ne me déplaisait point; il m'était même agréable d'avoir pour auxiliaire un homme que je savais investi de la confiance du Maréchal et qui, sur toutes choses, pourrait m'indiquer la pensée exacte de celui que je considérais comme le chef de l'armée, et par son rang de Président de la République, et surtout par ses talents militaires.

Alors, le Maréchal rendit sa liberté au général de Ladmirault et me garda, afin de me présenter au conseil des ministres, réuni dans un salon voisin, pour délibérer. Cette formalité accomplie, il m'indiqua un fauteuil et me dit de prendre part à la séance.

— Pardon, Monsieur le Maréchal, dit le duc de Broglie, vice-président du conseil, mais la nomination

de M. le général du Barail n'a pas encore paru au *Journal officiel*.

— Cela ne fait rien, répondit le Maréchal au duc qui me parut un peu formaliste. Pour nous, il est nommé ministre de la Guerre. Le général de Cissey n'a pas été convoqué. Il n'y a aucun inconvénient à ce qu'il prenne part au Conseil.

C'est ainsi que je fus jeté, sans m'y être préparé et sans m'y être attendu, dans un ministère. Car, le lendemain, ma situation allait être régularisée par un décret officiel.

A cette première séance, j'éprouvai une première surprise ; je m'attendais à entendre discuter de grandes questions gouvernementales, une ligne politique générale, les moyens, sinon de rallier les masses au nouveau gouvernement, au moins de frapper leur imagination. Le duc de Broglie mit tout de suite en discussion le remplacement des préfets. Là encore, il me semblait que le conseil aurait pu prendre les choses par leur grand côté, et examiner les principes qui dicteraient les choix du ministre de l'Intérieur. Par exemple, rappellerait-on les anciens préfets de l'Empire qui s'étaient montrés hommes de gouvernement? Ou les laisserait-on systématiquement à l'écart? Par exemple, encore, quels étaient les départements où il fallait mettre des hommes politiques? Quels étaient ceux où l'on pouvait se contenter d'envoyer des administrateurs de profession? On se borna à discuter des noms qui, manifestement, étaient inconnus de quelques-uns d'entre nous, qui, par conséquent, ne représentaient rien à nos esprits, et à décider que tel département conviendrait mieux à tel préfet, et tel préfet à tel département. Je trouvais que nous aurions pu mieux employer notre temps. Et, comme ce cortège d'inconnus pouvait se passer de mes lumières, je m'occupai à écrire personnellement aux principaux chefs de l'armée, à ceux sous les ordres de

qui je m'étais trouvé plus ou moins longtemps, pour leur apprendre ma nomination, pour les prier de m'accorder un concours franc et loyal, et pour leur dire que mon plus vif désir serait, en quittant la situation, forcément transitoire, que j'occupais, de rester leur ami. Tous devaient me répondre dans les termes les plus aimables.

A l'issue de la séance, le Maréchal me retint, pour me dire :

— Maintenant, il vous faut aller chez le général de Cissey, pour le prévenir que vous le remplacez au ministère de la Guerre.

— Diable ! Monsieur le Maréchal, voilà une commission ennuyeuse ! Est-ce que vous ne pourriez pas en charger un autre que moi ?

— Du tout ! C'est votre affaire. Allez chez Cissey et dites-lui que je vous ai nommé à sa place. Ce n'est pas plus difficile que cela. Par exemple, j'entends que vous ne fassiez aucun changement dans le haut personnel du ministère. Je ne veux pas que votre nomination paraisse un changement de système. Il y a surtout deux personnes que je désire que vous conserviez : le général Renson, directeur du personnel, et l'intendant général Guillot, directeur de l'administration.

Quand le Maréchal s'était prononcé aussi formellement, les observations étaient absolument inutiles. Cependant, j'étais persuadé qu'un ministre doit choisir lui-même ses principaux collaborateurs, et que lorsqu'il garde le personnel amené par son prédécesseur, disposé, par conséquent, à regretter un chef auquel il était habitué, il lui est bien difficile, sinon impossible, d'inculquer à ce personnel sa manière de voir. De là des tiraillements préjudiciables au service, et dont tout le monde souffre. Mais je me considérais déjà, et je me suis toujours considéré depuis, comme le lieutenant et le subordonné du Maréchal. En conséquence, je me

rendis tout d'abord chez le général de Cissey, dans le ravissant hôtel qu'il occupait sur l'avenue de Paris, à côté de la préfecture, réservée comme palais au chef de l'État. Bâtie par Louis XV pour Mme de Pompadour, cette demeure, qui allait devenir la mienne, avait servi, sous la Restauration, de résidence au capitaine des gardes du Corps et plus tard au commandant de la subdivision. La maison dans laquelle j'étais né était en face, et, tout enfant, j'avais passé des heures, le nez contre les vitres, à voir entrer et sortir les magnifiques soldats qui la fréquentaient.

En arrivant, j'expérimentai pour la première fois le tact quasi divinatoire des huissiers de ministère. Celui qui gardait la porte du général ne pouvait pas connaître ma nomination. Et cependant, au lieu de me faire faire antichambre, ainsi que c'est l'usage dans les hôtels ministériels, où l'on n'entre pas précisément comme dans un moulin, il se précipita et m'introduisit, avant même que j'eusse demandé si le ministre de la Guerre était visible. Je trouvai mon prédécesseur assis auprès de sa table de travail, et un peu accablé par un destin auquel, cependant, il devait s'attendre. Je m'acquittai de ma vilaine commission, avec tous les ménagements possibles, et je lui annonçai que j'étais chargé de la lourde et délicate mission de le remplacer.

— Je savais, me répondit-il, que je ne devais pas faire partie du nouveau cabinet du duc de Broglie, et je suis enchanté que ce soit vous qui me remplaciez. Je vous avais moi-même désigné au Maréchal, comme un des trois ou quatre généraux capables de tenir le ministère.

Je me mis à sa disposition pour tout ce qui pourrait lui être agréable, et lui annonçai que le Maréchal m'avait promis de lui conférer la médaille militaire. Cette distinction, un peu moins prodiguée qu'à présent, faillit, pour mes débuts, m'attirer une mauvaise affaire avec

l'Assemblée nationale. Le général avait été élu député, après les événements de la Commune, et une loi interdisait aux membres de l'Assemblée d'accepter une récompense quelconque, pendant la durée de leur mandat. On me menaça d'une interpellation, pour avoir passé outre à cette interdiction. Le général de Cissey me demanda de ne pas le laisser longtemps en non-activité, car il n'avait aucune fortune, et sa solde d'activité lui était tout à fait nécessaire.

— Je suis autorisé à vous promettre, lui dis-je, que vous aurez le premier grand commandement vacant. Et ce ne sera pas long.

— Mais il y en a un qui est vacant et que je prendrais avec plaisir : le vôtre.

— Non, le Maréchal vient de le supprimer. Mais vous aurez mieux que cela. Très prochainement, le général Chanzy doit aller remplacer l'amiral de Gueydon, comme gouverneur général d'Algérie, et sa succession à Tours vous est réservée.

Le genéral de Cissey me pria encore de prendre auprès de moi ses officiers d'ordonnance, et, entre autres, son beau-frère, le capitaine Rigodit. J'y consentis volontiers et, le laissant un peu réconforté, je me transportai rue Saint-Dominique, pour annoncer à mes hauts fonctionnaires que je les gardais.

Depuis nombre d'années, j'étais en relations très amicales avec le général Renson. En pénétrant dans ses bureaux, je fus surpris de voir des visages moroses et allongés. Il régnait partout un air de désolation que la froideur et la solennité du général m'expliquèrent. Je lui dis que ma nomination ne comportait aucun changement de système, que le Maréchal tenait essentiellement à le conserver, et que je le priais de continuer à exercer des fonctions dont il s'acquittait à merveille. J'attendais des remerciements, car sa place était bonne, et agrémentée d'avantages accessoires qui n'étaient pas

à dédaigner. Il me répondit par un refus catégorique, alléguant des raisons de santé qui l'obligeaient à se retirer.

— Voyons, Renson, nous nous connaissons depuis longtemps. Je comprends les regrets que vous laisse le général de Cissey. Mais ce n'est pas là une raison pour quitter des fonctions où vous rendez de grands services.

Il resta inébranlable. Je n'en pus rien tirer, et je passai chez l'intendant général Guillot, grand personnage, conseiller d'État, directeur du contrôle, de la comptabilité, camarade d'école du maréchal Le Bœuf, avec qui j'avais eu aussi des rapports antérieurs très cordiaux. Je fus reçu d'une façon tout autre.

— Vous venez me demander ma démission? me dit-il gaiement.

— Au contraire, je viens vous demander de rester à votre poste et d'y continuer vos bons offices.

— Alors, j'accepte avec plaisir, et je suis charmé de vous avoir pour chef.

J'étais moi-même non moins charmé que lui de l'avoir pour collaborateur. Depuis longtemps, il exerçait ses fonctions. J'étais persuadé que les recettes et les dépenses de la Guerre, soumises à un pareil contrôle, devaient être maintenues dans un équilibre parfait et dans un ordre irréprochable. Aussi, je ne fus pas peu surpris, lorsque lui ayant demandé, comme entrée de jeu, où nous en étions de notre budget, il me déclara qu'il lui était impossible de me renseigner.

Et pendant tout le temps que dura mon ministère, je n'en tirai jamais d'autre réponse.

Ce que j'aime avant tout, c'est l'ordre et la clarté. Ce que je désire surtout, c'est savoir continuellement où j'en suis par rapport à toutes choses, ne jamais rien laisser d'inexploré et d'inconnu derrière moi. Je ne suis certainement pas un homme d'affaires. Je ferais un très mauvais négociant. Mais pourtant, à cette époque déjà,

après avoir traversé des situations où il me fallait à la fois administrer et combattre, arranger les choses et commander les hommes, j'avais certaines idées de mécanique commerciale. J'avais vu des patrons d'usine qui, eux aussi, administrent les choses et commandent les hommes, organiser des industries immenses et compliquées, avec un tel sens pratique que tous les matins, en se levant, ils trouvaient sur leur bureau leur situation exacte, formulée et condensée méthodiquement sur un quart de feuille de papier. Il me semblait qu'on devait pouvoir faire pour le ministère de la Guerre quelque chose d'équivalent. D'ailleurs, cela s'est fait jadis. L'usine militaire a eu un prodigieux patron qui, pendant des siècles encore, servira de modèle à tous les contremaîtres que le hasard lui impose. Ce patron s'est appelé Napoléon Ier. Ceux qui ont approché le grand Empereur savaient, et nous ont dit, qu'il avait dans la poche de son gilet de casimir blanc, avec son tabac à priser, des petits morceaux de carton sur lesquels se trouvaient résumés les états de situation que, le soir, la nuit, dans ses palais, sous sa tente, dans les châteaux royaux, conquis par les armes, il lisait, disait-on, avec autant d'attrait que des romans. Ces petits morceaux de carton lui permettaient d'accomplir ces tours de force cérébraux, qui frappaient son entourage comme des prodiges. Grâce à eux, il savait à un homme près les effectifs présents aux corps, chaque matin. Grâce à eux, il pouvait dire à un colonel, partant pour l'Espagne : « En arrivant à Bayonne, vous trouverez tant de paires de souliers qui vous attendent. » Il me paraissait donc possible, en pleine paix, alors qu'on n'a pas à tenir compte des hasards des campagnes, de connaître jour par jour nos forces en hommes, en matériel et en pièces de cent sous. Il faut croire que c'était une chimère, et qu'avec notre organisation, où le désordre a pour mères la complication et la paperasserie, un mi-

nistre de la Guerre se laissera toujours damer le pion par un simple usinier.

Aussi, en retournant auprès du Maréchal, après cette première excursion dans mes bureaux, j'étais déjà désenchanté, et mon avenir ministériel me paraissait aussi terne que borné. Évidemment, les gens de l'Assemblée nationale, et en particulier les ministres, mes nouveaux collègues, me considéraient comme une quantité négligeable, puisque je n'étais pas député. Non moins évidemment, les gens des bureaux de la Guerre me voyaient arriver avec défiance et répugnance. J'étais, leur semblait-il, trop jeune, pour qu'ils pussent espérer m'immobiliser sous leur grappin. Cinquante-trois ans à peine! C'était presque le biberon pour un ministre, dans une institution qui tend à se gérontocratiser, puisque l'ancienneté est le seul mode d'avancement qui ne puisse pas prêter à la critique et à la rivalité. En outre, je sortais de la cavalerie, et les gens qui ne chevauchent que sur des fauteuils ont l'habitude bien humaine de se croire supérieurs à ceux qui s'asseyent sur des chevaux. Ils s'inclinent encore devant les chefs qui sortent des armes dites savantes, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Mais, pour les conquérir tout à fait, ces chefs devraient ajouter au prestige de l'École polytechnique celui de la paralysie. Enfin, c'était fait, il n'y avait plus qu'à marcher.

Le Maréchal auquel j'appris l'acceptation de l'intendant Guillot et le refus du général Renson, en ajoutant que j'avais sous la main un officier général très capable de remplacer ce dernier, me répondit :

— Du tout! Je tiens à Renson. Envoyez-le-moi. Je le chapitrerai.

Je le lui envoyai. Il le chapitra, et le général Renson consentit à rester directeur du personnel, dans une situation fausse pour nous deux, puisqu'en ne

cédant qu'aux instances du Maréchal, il exerçait en quelque sorte ses fonctions si importantes sans les tenir de l'initiative directe du ministre responsable.

Pour la première fois de ma vie, j'avais pour collègues des gens qui ne portaient pas l'épée, comme moi. Ce n'est pas une raison, ce me semble, pour épargner à chacun d'eux le petit portrait à la plume que j'ai pris la coutume d'infliger à mes principaux compagnons d'armes, lorsque la carrière que je raconte m'a mis en rapport avec eux.

Dans un précédent chapitre, j'ai déjà raconté très sommairement, et d'après les impressions d'un militaire étranger à la politique, dans quelles conditions réciproques se trouvaient l'Assemblée nationale et le gouvernement qu'elle avait provisoirement créé. L'Assemblée nationale était en très grande majorité monarchique, et, à ses débuts, à Bordeaux, après qu'elle eut proclamé la déchéance de l'Empire, elle ne contenait guère que deux grandes divisions : des monarchistes groupés en majorité, à droite, sous le nom de conservateurs, et des républicains de nuances diverses, compromis ou non dans les derniers événements, groupés en minorité, à gauche, formant un parti qui contenait des notabilités, mais pas de chef reconnu, car son futur maître, M. Gambetta, après son passage au gouvernement de la Province, était allé momentanément se reposer sous les orangers de Saint-Sébastien, où ne poussent pas les orangers.

Le prestige de sa longue carrière politique avait fait choisir M. Thiers, comme chef du gouvernement. Comme il fallait bien qu'il portât un nom, comme lorsqu'on n'est ni en monarchie ni en empire, on est en république, on lui avait donné, ou plutôt laissé prendre le titre de Président de la République française. Mais les monarchistes entendaient que son titre et son gouvernement seraient provisoires. Très habilement, M. Thiers

avait exploité leurs divisions, les divisions de la famille royale, la timidité et la répugnance qui poussaient le Prétendant et ses partisans, hantés par les souvenirs de la première Restauration, à ne pas installer un trône sur un territoire foulé par l'étranger, à ne pas faire venir un roi pour imposer à ce pays des sacrifices et des expiations. M. Thiers avait conclu, avec la majorité conservatrice, ce contrat qu'on a appelé le pacte de Bordeaux et qui consistait à réparer la France avant de la consulter. Comme la majorité conservait le pouvoir constituant, elle se croyait toujours maîtresse de restaurer la monarchie, lorsque le moment lui semblerait propice.

Après la Commune, la situation mutuelle de l'Assemblée et de M. Thiers commença à changer. L'Assemblée avait subi une sorte de travail de sédimentation, qui avait partagé les représentants en plusieurs groupes, d'après leurs affinités naturelles. On commençait à reconnaître une extrême droite, qu'on appelait les chevau-légers, une droite modérée, un centre droit. Puis venaient un centre gauche, une extrême gauche, une gauche radicale. Dans les trois premiers groupes figuraient des monarchistes, depuis le légitimiste le plus blanc jusqu'à l'orléaniste le plus tricolore. Dans les groupes de gauche, des républicains, depuis le bourgeois, presque orléaniste, jusqu'au radical, presque communard. A l'état de petit astre vagabond, on distinguait, en outre, le groupe restreint dit de l'Appel au peuple, qui voulait bien s'allier à la droite pour gouverner contre les républicains, mais qui se serait aussi bien allié aux républicains pour voter contre la monarchie. Enfin, à cheval sur les deux centres, un autre groupe qui, n'ayant pas d'opinion politique, ne pouvait pas avoir d'appellation politique, et qui s'appelait le groupe Target, du nom de son président.

Les élections partielles avaient renforcé la gauche,

au détriment de la droite, et peu à peu l'équilibre s'établissait entre les deux portions de l'Assemblée, de sorte que le groupe Target, devenu l'appoint d'une majorité, pouvait faire, à son gré, pencher la balance à droite ou à gauche.

Donc, les monarchistes voyaient, à côté d'eux, grandir les contingents républicains, et pouvaient presque calculer le moment où ils cesseraient d'être la majorité. D'autre part, la rançon de la France se payait régulièrement. Le flot des envahisseurs reculait régulièrement, à chaque échéance. Les impôts rentraient facilement. Les blessures nationales tendaient à se cicatriser et à se fermer. Paris était tranquille. La France était soumise. L'armée renaissait. Les monarchistes pensaient que c'était le moment de rompre le pacte de Bordeaux et d'aller chercher le Roi. M. Thiers, lui aussi, rêvait la rupture du pacte de Bordeaux, mais dans un tout autre esprit et pour un tout autre motif. Soutenu par la gauche entière, grandi par la répression de la Commune, fortifié par les résultats matériels de son gouvernement et par le renfort des élections partielles, M. Thiers voulait constituer la République à son profit, pour en être le Président. Il se croyait sûr de l'obéissance finale d'une majorité qu'il avait plusieurs fois domptée par l'offre de sa démission. Il était donc prêt à s'incliner devant le pouvoir constituant de l'Assemblée, si elle voulait l'employer pour la République, mais bien décidé à lui contester ce pouvoir, si elle voulait l'employer pour la monarchie. Dans la fameuse séance du 12 novembre 1872, il avait enfin levé le masque et mis l'Assemblée en demeure, par un message, de constituer et de proclamer la République. Ce fut la cause originelle du 24 Mai, et, dès ce jour-là, les droites, s'apercevant qu'elles étaient jouées, résolurent la chute de M. Thiers.

Un peu parce que je l'ignorais, beaucoup parce que,

la sachant, je n'aurais pas voulu la dire, j'avais caché cette situation à Oscar II, dans l'entrevue qui termina mon ambassade extraordinaire. Aussi fus-je tout à fait surpris, comme je l'ai dit, par le 24 Mai.

Les monarchistes, voulant forcer M. Thiers à se retirer et ne pouvant pas immédiatement déclarer qu'ils le renvoyaient pour proclamer la monarchie, durent se préoccuper de lui choisir un successeur. Trois personnages étaient en mesure de prendre le pouvoir et offraient l'étoffe nécessaire à un chef d'État : le duc d'Aumale, le général Changarnier et le maréchal de Mac Mahon.

Celui des trois qui incontestablement eût fait la meilleure figure sur le fauteuil présidentiel, destiné à se transformer en trône, était le duc d'Aumale. Mais, s'il eût eu la décision, le caractère voulu, pour tenter l'aventure, il eût été gêné par ses attaches de famille. Il se tenait à l'écart des démarches tentées pour unir les deux branches, Bourbon et Orléans. Dans un récent discours, il avait traité le drapeau tricolore de « drapeau chéri », et décemment, il ne pouvait oublier qu'il l'avait glorieusement porté en Afrique. Il ne pouvait donc pas rallier l'extrême droite, les chevau-légers, effarouchés, et, sans eux, on ne pouvait rien faire. Il fallut donc écarter la candidature du duc d'Aumale.

Le général Changarnier était bien l'homme du coup de force, sans lequel on ne pouvait guère changer la situation. Il était très lié avec la droite, très peu intéressé à la question du drapeau, animé des ambitions les plus hautes et les plus ardentes, hardi, téméraire, comme à trente ans, courageux, comme toujours. Investi du pouvoir, il n'eût certainement reculé devant rien, poussant les choses jusqu'à leurs dernières limites, violant toutes les conventions légales, avec une parfaite sérénité d'âme, et imposant ses volontés jusqu'à ce que le fantassin eût brûlé sa dernière cartouche et le canon-

nier sa dernière gargousse. Il eût traité les récalcitrants comme des Bédouins. Mais on se demandait si, une fois accroché au pouvoir, il s'en démettrait facilement, et s'il ne retarderait pas indéfiniment le retour du comte de Chambord. Pour tout dire, en un mot, il faisait peur à la droite, qui n'était ni de taille à supporter un Saint-Arnaud, ni surtout de taille à le dominer. En outre, il était séparé de l'armée depuis plus de vingt ans. Il fallut écarter la candidature du général Changarnier.

Restait donc le maréchal de Mac Mahon, en faveur duquel le comte de Chambord, dont le choix était décisif, s'était prononcé formellement. Quiconque connaissait le Maréchal savait d'avance qu'en son impeccable loyauté, un pareil homme ne sortirait jamais de la légalité, ne tenterait jamais un coup d'État. Mais quiconque connaissait le Maréchal savait aussi d'avance qu'un pareil homme, en son impeccable loyauté, n'essayerait pas de barrer, une seule minute, soit par la force, soit par l'intrigue, soit même par l'inertie, la route du trône à un Prince appelé légalement par l'Assemblée. En le préférant, les monarchistes s'interdisaient à eux-mêmes de sortir de la légalité. Et, sincèrement, ils n'en voulaient pas sortir.

Dans cette aventure politique, qui a commencé à la fin de la guerre, pour se terminer par l'organisation du Septennat et celle de la République, les monarchistes ont été naïfs. Ils ont été maladroits. Mais, je ne crains pas de le proclamer, ils se sont comportés en très honnêtes gens qu'ils sont. Et il est piquant de constater que l'exemple du respect de la légalité a été donné par ceux-là mêmes qui se réclament de droits historiques, antérieurs et supérieurs à la légalité moderne.

Le premier acte de la majorité de l'Assemblée, décidée à en finir avec M. Thiers, fut de remplacer

comme président de cette Assemblée M. Grévy par M. Buffet, et de faire passer, par conséquent, la présidence de gauche à droite. C'était prudent, car la majorité n'était pas assez considérable pour pouvoir se passer de la force présidentielle qui, dans certaines circonstances parlementaires, peut tout entraîner ou tout arrêter.

Enfin, M. Thiers ayant modifié son cabinet, pour y faire entrer MM. Casimir-Perier, Léon Say, Dufaure, Bérenger, de Rémusat, Waddington, de Fourtou, Teisserenc de Bort, général de Cissey et amiral Pothuau, la bataille décisive s'engagea par une interpellation sur ce remaniement ministériel. Elle fut conduite, du côté des républicains, par M. Thiers en personne, et, du côté des monarchistes, par M. le duc de Broglie, qui avait sacrifié son ambassade de Londres. Elle dura toute la journée du 24 mai, pendant laquelle l'Assemblée tint trois séances. M. Thiers défendit ses positions pied à pied, et, quand il les vit perdues, il lança à ses adversaires une imprécation suprême, en leur prédisant qu'ils seraient les protégés de l'Empire. L'avenir, ce me semble, devait se charger de prouver que, là encore, il avait vu faux. Les voix se comptèrent sur un ordre du jour déposé par M. Ernoul, dans lequel il était dit : que la forme du Gouvernement n'était pas en cause ; mais que l'Assemblée, voulant rassurer le pays, en faisant prévaloir une politique résolument conservatrice, regrettait que les récentes mutations ministérielles n'eussent pas donné au parti conservateur les satisfactions nécessaires. On alla aux urnes. Le groupe Target fit masse avec les monarchistes, et, grâce à lui, l'ordre du jour Ernoul fut voté par 360 voix contre 344. M. Thiers perdait le pouvoir, et M. Target conquérait le poste d'ambassadeur en Hollande, récompense de son intervention décisive.

A onze heures du soir, la gauche s'abstenant en

masse, le maréchal de Mac Mahon était nommé président de la République, par 390 voix contre 1 accordée à M. Grévy. Immédiatement, M. Buffet se transportait auprès du Maréchal, pour lui apprendre le vote de l'Assemblée. Le Maréchal acceptait, et le lendemain, 25 mai, il adressait aux représentants la lettre suivante :

« MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS,

« J'obéis à la volonté de l'Assemblée, dépositaire de la Souveraineté nationale, en acceptant la charge de Président de la République. C'est une lourde responsabilité imposée à mon patriotisme ; mais, avec l'aide de Dieu, le dévouement de notre armée, qui sera toujours l'armée de la Loi, l'appui de tous les honnêtes gens, nous continuerons ensemble l'œuvre de la libération du territoire et du rétablissement de l'ordre moral dans notre pays.

« Nous maintiendrons la paix intérieure et les principes sur lesquels repose la société. Je vous en donne ma parole d'honnête homme et de soldat.

« Maréchal DE MAC MAHON,
DUC DE MAGENTA. »

On remarquera que, dans ce document, il est parlé du rétablissement de l'ordre moral. C'est là que les républicains allaient trouver l'étiquette dont ils affublèrent le nouveau Gouvernement. On appela le ministère du Maréchal, celui dont je faisais partie, « le Ministère de l'ordre moral ». J'ai donc été un ministre de l'ordre moral. Et, comme les mots perdent très vite leur signification, dans la bouche des orateurs et sous la plume des publicistes, l'ordre moral constituait une injure, alors que, grammaticalement, psychologiquement et politiquement, on aurait dû y voir le plus bel éloge que l'on puisse adresser à un groupe de gouver-

nants ; car l'ordre moral a, sur l'ordre matériel, l'incontestable supériorité de l'esprit sur la matière.

Voici maintenant le portrait — moral encore plus que physique — du cabinet de l'ordre moral.

Je me sers, pour parler de mes collègues, des impressions que me laissa une cohabitation politique de près d'une année ; car, lorsque je les abordai pour la première fois, non seulement je ne les avais pas encore vus, mais j'ignorais les noms de la plupart d'entre eux, et j'aurais été très embarrassé pour dire à quelle fraction de la majorité ils appartenaient. D'abord, pris en masse, je puis affirmer qu'ils étaient tous des hommes d'ordre et de conscience, qui voulaient sincèrement le bien de ce pays, sans être cependant d'accord sur les moyens de le réaliser. Plusieurs joignaient à cette bonne volonté un sérieux talent de parole.

Le véritable président du Conseil était le maréchal de Mac Mahon. Je me réserve de rassembler tous les traits épars dans ces Souvenirs pour le peindre tel que je l'ai vu, connu et fréquenté, au moment où nous quitterons ensemble, lui le pouvoir, et moi l'armée. Mais je puis dire, dès à présent, qu'il était un président remarquable; remarquable par son assiduité, car c'était toujours autour de lui que se réunissaient les membres du Conseil; remarquable surtout par sa conscience et sa profonde connaissance des moindres incidents parlementaires. Il lisait avec un soin extrême les comptes rendus des séances de l'Assemblée, depuis le titre jusqu'à la signature du chef des sténographes, et cet homme, qui brouillait les noms de quelques-uns de ses familiers et, parfois, de ses ministres, se rappelait merveilleusement les moindres paroles échangées par des députés plus ou moins obscurs, dans l'enceinte parlementaire. Lorsque, autour de la table du Conseil, il y avait une discussion, un doute, une erreur, il se levait lui-même, allait chercher la collection du *Journal*

officiel et trouvait immédiatement le passage litigieux.

M. le duc de Broglie était à la fois vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Non seulement il ressemblait, trait pour trait, comme tenue intellectuelle, à son père, celui dont Lamartine disait : « C'est un bon esprit... faux », mais il résumait dans sa personne les qualités et les défauts de sa race qu'il a décrits lui-même, en parlant de son aïeul, confident du roi Louis XV : « Les de Broglie étaient plus remarquables par les grandes qualités de l'esprit et du cœur que par la souplesse et la grâce, plus vertueux que sympathiques, plus convaincus que persuasifs, plus austères qu'aimables, plus imposants qu'attrayants, plus respectables qu'agréables. »

Certainement, pour écrire ce portrait de ses aïeux, le duc de Broglie a dû se regarder dans sa glace, car c'est lui-même qu'il a peint dans ces lignes. Il a une valeur intellectuelle indiscutable, et il a joui d'une impopularité non moins indiscutable. C'est un homme loyal, et il a passé pour un homme tortueux. C'est une nature timide, et il a passé pour une nature hautaine. C'est un bienveillant, et il a passé pour un fielleux. La facilité de sa parole atteint la grande éloquence, encore qu'elle soit servie par un son de voix aigre, nasillard, qui gâte l'effet de ses plus beaux discours, et par des cordes vocales qui produisent, à la fin de la phrase, le grincement d'un archet s'égarant sur la chanterelle. A l'Assemblée, il domptait des auditoires rebelles par la vigueur de la pensée et la beauté de la forme ; mais en même temps il leur portait sur les nerfs, de sorte qu'après l'avoir écouté et applaudi, l'on se détendait, en votant contre lui. Et puis, il avait le tort de croire surtout à la puissance de la parole. Il prenait les députés, dans un coin de l'Assemblée, pour les sermonner sans se douter que, échappés à ses séductions, ils allaient retomber dans les mailles de la discipline de

leur parti, de leur groupe. On reprochait jadis à M. Molé de se faire des majorités de pièces et de morceaux, en séduisant individuellement des députés. M. de Broglie n'avait pas d'autre système. En somme, c'était un doctrinaire et un parlementaire. Comme je n'ai aucune admiration, aucun goût pour le parlementarisme, comme les plus beaux discours me laissent ordinairement indifférent et incrédule, mon caractère et celui du duc ne pouvaient pas sympathiser beaucoup. D'ailleurs, pour lui, comme je n'étais investi d'aucun mandat législatif, je ne comptais pas, je n'existais pas et, du moment que mon opinion ne pouvait pas se concréter sous la forme d'un morceau de papier déposé dans une boîte carrée, cette opinion n'avait aucune valeur. Que de fois le duc de Broglie ne m'a-t-il pas dit : « Général, vous n'êtes pas avec nous! » Je répondais invariablement : « Monsieur le duc, vous me faites injure. Dites, si vous voulez être dans le vrai, que je ne vous comprends pas. Vous vous épuisez à rallier des députés par des conversations, lorsqu'il nous faudrait rallier la France par des actes. Vous ne voyez la France que dans l'Assemblée, et moi, je ne la regarde qu'en dehors de l'Assemblée. Vous avez le pouvoir. Usez-en, abusez-en, si vous le voulez! Mais qu'on sente votre main. Moins de discours et plus d'actes! »

Le duc de Broglie n'appartenait pas à l'extrême droite; il était de la droite, et, quoique partisan, comme son illustre père, de la branche d'Orléans, il aurait accepté le comte de Chambord, avec le drapeau tricolore. Enfin, comme ministre des Affaires étrangères, il avait à lutter contre des difficultés que son caractère un peu raide heurtait, sans les résoudre. Tant que j'ai fait partie de son Cabinet, je crois n'avoir pas manqué une seule fois de déférence envers lui. En en sortant, je lui ai conservé mon estime et mon respect, tout en recouvrant mon indépendance.

Le ministre de l'Intérieur était M. Beulé, un savant de l'École d'Athènes, connu par de beaux travaux archéologiques. Son livre : *Auguste, sa famille et ses amis,* dans lequel on avait vu des allusions transparentes contre le monde de l'Empire, lui avait acquis, dans le monde orléaniste, une très grande notoriété. C'était une physionomie austère derrière laquelle se cachait un homme timide, doux et parfaitement aimable. Mais son esprit, purement spéculatif, le rendait peu propre aux choses pratiques et terre à terre de l'Administration. Il allait, peu de jours après la constitution du Cabinet, avoir à subir un véritable orage parlementaire, à propos d'une circulaire, écrite par un de ses collaborateurs, M. Pascal, demandant aux préfets des indications sur la situation pécuniaire des journaux de leurs départements, et offrant à ces journaux des correspondances et des renseignements. M. Gambetta, qui dirigeait déjà toute la gauche, se fit livrer cette circulaire et l'apporta à la tribune. De ce débat, M. Beulé sortit, approuvé par la Chambre, mais profondément meurtri. De même que la lettre du maréchal de Mac Mahon avait fourni les mots tant exploités d' « ordre moral », M. Beulé procura à l'opposition une autre formule dont elle s'empara avidement et perfidement, lorsqu'il dit à l'Assemblée qu'elle avait été élue en un « jour de malheur » ; car, depuis et pendant des années, tout plumitif républicain accolait toujours à l'Assemblée ces mots : « élue en un jour de malheur ». Et de pareilles bêtises sont plus fortes que les meilleurs arguments !

Lorsque, plus tard, le Maréchal fut investi du pouvoir septennal, M. Beulé, quoiqu'il eût prononcé, pendant les débats du Septennat, un magnifique discours à l'Assemblée, fut évincé du second cabinet de Broglie. Il ne se consola point de cette disgrâce, qui fut pour quelque chose, m'a-t-on assuré, dans sa fin tragique. Il se tua de deux coups de couteau. Il était orléaniste pur.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, était M. Ernoul, avocat du barreau de Poitiers, l'auteur de l'amendement qui avait précipité M. Thiers du pouvoir. Il était avant tout dévoué à l'Église, devant au monde clérical sa situation et un très riche mariage, qui ne fut pas nuisible à sa fortune politique, et il contribua surtout à donner au ministère une apparence cléricale, qui fut très régulièrement exploitée contre lui. Il représentait parmi nous le groupe des chevau-légers, c'est-à-dire celui des légitimistes purs, abrités sous les plis du drapeau blanc.

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce, M. de la Bouillerie, ami personnel du comte de Chambord, appartenait, lui aussi, aux chevau-légers. C'était le plus galant homme du monde, parlant peu, ne faisant pas de bruit, mais aveuglément dévoué à ses principes, et ne s'occupant que des personnes « bien pensantes », dont il aurait voulu peupler les administrations.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Batbie, était une manière de colosse qui cachait, sous une structure monumentale, l'esprit le plus fin et le plus charmant. Docteur en droit, érudit, il avait une indiscutable compétence en matière d'enseignement et de beaux-arts, de beaux-arts surtout, car il s'intéressait d'une façon toute particulière au répertoire et au personnel des théâtres. Quand il montait à la tribune, qui craquait sous son poids, il ressemblait, disait-on, à un éléphant qui prendrait un bain de pieds.

Le ministre des Travaux publics était M. Deseilligny, passé du centre gauche au centre droit. Grande situation industrielle et commerciale, neveu et gendre de M. Schneider, du Creusot.

Un des membres les plus écoutés du Cabinet était, sans contredit, le ministre des Finances, M. Magne. Et cette autorité, il la devait autant à l'importance du

rôle qu'il jouait qu'à son illustre passé. Je n'ai pas besoin de marquer la place que tenaient dans nos préoccupations les questions de finance, alors qu'il nous fallait faire face, à la fois, au payement des dernières portions de l'indemnité de guerre, aux dépenses énormes qu'avaient entraînées nos désastres, aux frais colossaux de notre reconstitution militaire, et au danger qui pouvait résulter pour le crédit public de l'émigration forcée de nos capitaux. Fils d'un simple expéditionnaire de la préfecture de la Dordogne, ayant débuté lui-même, comme expéditionnaire, dans les bureaux de cette préfecture, pour arriver, à la force du poignet, au ministère des Finances, sous l'Empire, M. Magne passait, à juste titre, pour le plus habile financier de cette époque. Il ne cachait pas les sympathies qu'il avait conservées au régime déchu, et sa présence au ministère était la part faite au petit groupe de l'Appel au peuple, qui avait figuré dans la majorité du 24 Mai. Il appartenait à la grande école des administrateurs impériaux dont la devise était non pas seulement : « Faisons de la bonne politique pour avoir de bonnes finances », mais encore : « Faisons de bonnes finances pour avoir de la bonne politique. » Avec lui, le budget des recettes servait d'étalon au budget des dépenses, et il n'admettait jamais ces familiarités trop fréquentes que l'on prend avec la fortune publique, en couvrant, par le vote de crédits supplémentaires, les dépenses qui dépassent les crédits primitivement et régulièrement accordés. Expédients désastreux, qui aboutissent toujours à un déficit et à une augmentation de notre énorme dette. Il tenait les cordons de la bourse, et il les tenait très serrés. Malheureusement, sa santé, déjà ébranlée, ne pouvait plus lui promettre un bien long avenir. Il manquait assez souvent aux réunions du Conseil, et quand il y venait, il parlait fort peu.

Enfin, le ministère de la Marine et des Colonies

avait pour titulaire le vice-amiral de Dompierre-d'Hornoy, député de la Somme, arrière-petit-neveu de Voltaire, membre de la droite, royaliste très convaincu et très déterminé, quoiqu'il eût longtemps commandé, comme capitaine de vaisseau, le yacht impérial *l'Aigle*. C'était un bon marin, aussi ferme dans ses bureaux qu'à son bord, et, en outre, un homme conciliant et bienveillant, dont la belle physionomie reflétait les attraits et la loyauté de son caractère.

C'est donc au milieu de ces personnages, tous plus ou moins absorbés par la politique, et dont quelques-uns me devinrent rapidement sympathiques, que j'allais évoluer très modestement. Je dis très modestement, parce que j'avais conscience de mon infériorité vis-à-vis d'eux, infériorité qui résultait surtout de ceci, que je ne représentais qu'un soldat. Je n'étais pas député. Je ne pouvais pas les menacer de mon groupe, et réellement, en politique, je n'avais aucune signification. Le comte de Chambord ne m'inspirait que du respect. Les princes d'Orléans ne me rappelaient que de très vives sympathies de jeunesse, et il me restait un fonds de tendresse et d'attachement pour la famille impériale. J'aimais trop de gens pour être dangereux. On a accolé mon nom à celui de M. Magne, pour nous représenter tous les deux comme appartenant au groupe de l'Appel au peuple, c'est-à-dire aux débris de l'Empire foudroyé. On a eu tort. Et, tout à l'heure, le lecteur verra que j'ai su mériter, à la fois, les anathèmes des impérialistes, à propos de la situation militaire du prince Napoléon, les anathèmes des monarchistes, à propos du drapeau blanc, et les anathèmes des républicains, à propos des enterrements civils. Ah! le métier d'un homme politique, même lorsqu'il n'est que surnuméraire, n'est pas rose! S'il appartient à un parti, c'est-à-dire s'il a les préventions et les préjugés inséparables de tout parti, il ne blesse que des adver-

saires. Mais s'il n'appartient à aucun parti, s'il cherche à être simplement juste et impartial, il blesse tout le monde. Il n'est en paix avec personne.

Si. Il est en paix avec quelqu'un, avec son meilleur ami, avec son compagnon de toutes les minutes : avec lui-même.

Je viens de raconter que, pour mes débuts, comme ministre, j'avais dû assister à des débats qui portaient sur le choix des préfets et, par conséquent, sur des noms qui m'étaient totalement inconnus. Ce genre d'exercice ne me fut pas ménagé, et je me souviens, à ce propos, d'une scène typique qui s'est passée, plusieurs jours après mon installation. Il s'agissait du marquis de Fournès. Bien longtemps après, j'ai su que le marquis de Fournès était un aimable et digne marquis, qui ne fut pas un mauvais préfet et qui jouait supérieurement du violoncelle. Mais à ce moment-là, je l'ignorais profondément. Je ne savais de lui que les éloges qu'en faisait son protecteur et ami, mon collègue, M. de la Bouillerie. M. de la Bouillerie l'avait recommandé à M. Beulé, qui l'avait nommé préfet à Chambéry. Il faut croire que cette capitale ne plaisait pas au marquis de Fournès, qui aurait voulu se rapprocher de Paris, car M. de la Bouillerie, chargé de ses intérêts, interpella le ministre de l'Intérieur en ces termes :

— Mon cher Beulé, je vous ai demandé une préfecture pour le marquis de Fournès.

— Mon cher collègue, j'ai tenu compte de votre demande, et le marquis de Fournès a une préfecture.

— Sans doute, mais vous l'envoyez à Chambéry! Que voulez-vous qu'il fasse à Chambéry?

— Mais, je veux qu'il fasse le préfet. Le marquis de Fournès n'a pas encore appartenu à l'Administration, et j'ai pensé que Chambéry était pour lui un joli poste de début.

— Mon cher Beulé, comment voulez-vous que le

marquis de Fournès vive à Chambéry, dans ce pays perdu? En vous demandant une préfecture pour lui, j'espérais que vous la lui donneriez plus près de Paris, où il a toutes ses relations, à Versailles, par exemple...

Je n'ai pas suivi de près cette affaire palpitante, mais je crois bien qu'après avoir passé quelque temps à Chambéry, le marquis de Fournès finit par aller à Melun. Je dois reconnaître aussi que M. de la Bouillerie traitait cette question avec une désinvolture charmante. Assis de côté, le coude à la table, les jambes croisées, il ne lui manquait qu'un cordon bleu, pour avoir l'air d'un homme d'État du dix-huitième siècle.

Une question bien plus grave que celle des fonctionnaires nous préoccupa, pendant nos premières séances. L'Allemagne conservait, vis-à-vis du gouvernement, une attitude d'expectative inquiétante, qui pouvait, à la rigueur, passer pour de l'hostilité. Or, l'hostilité de l'Allemagne eût été une pierre d'achoppement contre laquelle nous nous serions brisés, parce que l'opposition l'eût exploitée sans pitié, et parce que, si aucun gouvernement n'est capable de résister, même après une longue possession d'état, au mauvais vouloir de l'étranger, exploité contre lui par des adversaires intérieurs, à plus forte raison notre gouvernement récent eût-il sombré, si l'on avait pu démontrer à la France, encore tremblante, que nous lui faisions courir le risque d'une guerre avec son vainqueur. M. de Bismarck avait ressenti une irritation violente de la chute de M. Thiers et de l'avènement du Maréchal. Il mettait une lenteur et une mauvaise grâce visibles à reconnaître le gouvernement. Et, quand il voulut bien admettre le fait accompli, il le fit avec des réserves désobligeantes.

A quels mobiles obéissait M. de Bismarck? A un mobile bien simple : il désirait que nous restassions en république, parce que, pour lui, la République était la

prolongation de nos divisions, de notre faiblesse et de sa sécurité. Le procès d'Arnim a permis d'établir ce fait, sur des bases plus solides que des hypothèses, puisqu'il a révélé que le grand grief de M. de Bismarck contre l'homme d'État, qui représentait alors l'Allemagne à Paris, a consisté à reprocher à l'ambassadeur ses sympathies pour une restauration monarchique. Or, M. de Bismarck était trop intelligent et trop bien informé, pour ne pas croire, comme tout le monde, que derrière le Maréchal allait apparaître Henri V restauré. Et de cette restauration, le Chancelier ne voulait pas, pour deux raisons : la première de ces raisons était la crainte qu'une monarchie, en France, trouvât un système d'alliances de nature à contre-balancer celles de l'Allemagne; la seconde était que M. de Bismarck considérait le comte de Chambord comme un clérical qui rendrait à l'Église son influence et à la Papauté son prestige, et peut-être même son pouvoir temporel; et, engagé dans sa lutte contre le catholicisme, qu'on a appelée le Kulturkampf, M. de Bismarck redoutait tout ce qui eût pu amener une diversion européenne, en faveur de ses adversaires. C'est à ces sentiments que le maréchal de Mac Mahon attribuait dès lors l'attitude de l'Allemagne, comme il attribua plus tard la lettre du comte de Chambord, repoussant le drapeau tricolore et, par contrecoup, le trône, au patriotisme du Prince, qui ne voulait pas être la cause probable d'un conflit avec l'Allemagne.

A ces difficultés de l'ordre extérieur, dont nous avions bien le droit d'être impressionnés, s'ajoutait la perspective des difficultés intérieures que ne manquerait pas de soulever, à l'Assemblée, une opposition puissante et irréductible. Pour en prévenir l'explosion trop prochaine, il fut décidé en conseil que les premières affaires que nous soumettrions à l'Assemblée seraient celles qui n'offraient aucun clou où pussent s'accrocher des passions hostiles, celles qui réunissaient déjà, comme

elles ont réuni depuis, tous les Français dans une communauté de sacrifices et de bonnes volontés : les lois militaires. Je me trouvais donc, par la force des choses, comme ministre, dans une situation analogue à celle que j'avais si souvent occupée, comme militaire. Je n'étais plus à l'avant-garde de l'armée. J'étais à l'avant-garde du Cabinet.

Avant de raconter les efforts professionnels que m'imposa ma nouvelle tâche et la façon dont je l'accomplis, je dois présenter aux lecteurs un homme qui, bien que n'appartenant pas à l'armée, tenait cependant une très grande place dans les affaires militaires, et devait plus d'une fois se trouver en rapport avec moi, comme adversaire ou comme auxiliaire. Trois jours après mon entrée au ministère, je fus invité, avec mes collègues, à un grand dîner chez M. Buffet, président de l'Assemblée nationale. A côté de moi, était assis un petit homme, à tête ovale, avec des cheveux rares et coupés court, une figure rasée. Il avait des manières franches, mais un peu dominatrices, et le feu, la violence de son âme se laissaient facilement deviner à l'éclat de ses yeux. Je le pris tout d'abord pour un haut représentant de la vindicte publique, pour un procureur général habitué à écraser tous les scélérats du haut de son siège, et habitué à traiter un peu tout le monde comme des scélérats. Il entama la conversation à brûle-pourpoint avec moi, en me disant :

— Vous arrivez au ministère, je suis sûr, général, avec d'excellentes intentions; mais, au bout de quelque temps, vous ferez comme les autres; vous vous laisserez dominer et annihiler par vos bureaux.

— Permettez! permettez! lui répondis-je. Attendez de me voir à l'œuvre avant de me juger. Il est bien certain que je n'arrive pas au ministère avec l'intention de tout bouleverser. Et la preuve, c'est que j'ai conservé les chefs de service de mon prédécesseur.

— Vous voyez bien! Vous voilà attelé avec les mêmes chevaux. Ces chevaux ne font jamais que le même service. Ils vous mèneront où ils ont l'habitude d'aller.

— Je crois que pour tout ce qui est affaire de traditions, de règles, les bureaux en savent plus que moi, et que je dois prendre leur avis. Mais il est cependant des réformes qui s'imposent, et ces réformes, soyez persuadé que je ne les accomplirai pas par l'entremise des bureaux. Ainsi, j'ai l'intention de constituer un grand état-major général, qui deviendra l'organe du commandement, et sera chargé de la partie militaire de l'armée, tandis que la partie administrative sera dévolue à ce que l'on nommait autrefois les bureaux de la Guerre.

— Vous ne ferez pas cela!

— Je le ferai, si le Maréchal et l'Assemblée me prêtent vie.

Et la conversation continua ainsi tout le restant du dîner. Elle m'intéressait, car mon voisin, que je ne prenais déjà plus pour un procureur général, avait, sur toutes les questions que nous traitions, des idées très nettes, très arrêtées, et faisait preuve, en matière militaire, de connaissances qu'on ne rencontre ordinairement pas chez des civils. Je ne lui avais pas demandé son nom. Il n'avait pas cru nécessaire de me le dire. Et nous nous séparâmes assez contents l'un de l'autre, je crois. A la réception qui suivit le dîner, je demandai à un de mes collègues du ministère s'il pouvait m'indiquer le nom de la personne à côté de qui j'étais assis à table.

— Comment! me répondit-il, vous ne connaissiez pas le duc d'Audiffret-Pasquier?

XV

MES DÉBUTS.

Devoirs ministériels. — Les avocats. — La tribune. — Enterrements civils. — Premier discours. — Une réplique. — Les Quarante-cinq. — Le Prince Napoléon. — Essais de tir. — Le général Frossard. — S. M. le Schah. — Fusées et ballets. — Faux départ. — Le Schah et le Roi.

Une entreprise humaine quelconque, qui aurait été soumise au régime imposé à l'armée française par nos désastres et par nos institutions politiques, depuis un quart de siècle, n'y résisterait certainement pas. La moyenne du temps pendant lequel les ministres de la Guerre ont été en fonction ne dépasse pas une année. Les trois quarts d'entre eux n'ont pas pu appliquer eux-mêmes les réformes qu'ils avaient préparées, ni ordonnancer les crédits qu'ils avaient demandés. Une boutique, un atelier, une étude d'avoué ou de notaire, une charge d'agent de change, une usine, dans de pareilles conditions, deviendraient les clients nécessaires des syndics de faillite. C'est que le rôle d'un ministre de la Guerre, même dans les périodes où il n'est que l'administrateur, et non le chef réel de l'armée, est d'une importance considérable pour l'existence même de cette armée. Il ne suffit pas que le ministre de la Guerre ait assez l'expérience des choses pour

épargner à la grande machine qu'il dirige des écoles, qui se traduisent toujours par des pertes colossales de temps et d'argent, et qui peuvent se résoudre par le sacrifice de milliers d'existences, par des défaites, par l'amoindrissement de la vie d'un peuple ; il faut encore qu'il possède assez de perspicacité pour découvrir le mérite parmi ses subordonnés, assez d'énergie pour le récompenser, assez de justice pour s'opposer à tous les passe-droits et barrer le chemin à toutes les intrigues. S'il est faible, s'il est accessible aux recommandations, s'il ne donne pas à la multitude de ses subordonnés l'impression que le travail et le bon service sont les seuls moyens de s'élever, la démoralisation et le découragement envahissent tous les grades, se répandent jusque dans les couches les plus infimes de l'armée, et font pénétrer l'horreur du métier, aussi bien parmi ceux qui portent l'épaulette à gros grains, que parmi ceux qui portent l'épaulette de laine. Enfin, il faut qu'il ait au cœur une flamme qui se communique de proche en proche, et descende jusqu'à la base de la pyramide militaire.

Ce sont là de grands et nobles devoirs. Pour les accomplir, il faut les connaître, et pour les connaître, il faut le temps de les étudier. La durée est donc la première condition d'un bon ministère, qu'il s'agisse du ministère de la Guerre ou de tout autre ministère. Tous les bons ministres sont restés longtemps aux affaires, et, quand on a touché aux affaires, on se demande si les ministres durent longtemps parce qu'ils ont du talent, ou s'ils ont du talent parce qu'ils durent longtemps.

Une autre condition indispensable à l'accomplissement du devoir ministériel, c'est l'indépendance, non pas l'indépendance qui résulte de l'insubordination, mais l'indépendance qui vous affranchit des besognes inutiles, pour vous permettre de vous absorber dans

les travaux professionnels. C'est pourquoi le fonctionnement quasi permanent des Assemblées délibérantes constitue, même en dehors des empiétements de ces Assemblées sur le Pouvoir exécutif, une entrave presque absolue à la bonne expédition des affaires. Les heures qu'un ministre passe à son banc, dans l'enceinte législative, celles qu'il consacre à préparer des réponses aux questions, aux interpellations, celles qu'il perd à discuter avec des commissions, presque toujours incompétentes, celles qu'il gaspille en audiences personnelles, accordées à des représentants, empressés de recommander des électeurs, des fils d'électeurs, des cousins d'électeurs, sans autre souci que celui de leurs intérêts politiques, sont des heures dérobées à ces devoirs et des heures inutiles.

Je sais bien que le gouvernement représentatif est une nécessité moderne, et que le gouvernement représentatif ne pourrait pas s'exercer, si les ministres n'étaient pas, en quelque sorte, aux ordres des Assemblées, pour leur fournir les explications dont elles ont besoin. Mais je prétends aussi qu'on est arrivé à l'abus du système représentatif, au moins chez nous, et qu'il est impossible à un homme de supporter à la fois le fardeau de l'administration et le fardeau de discussions à peu près journalières. Cela est si vrai que, sous l'Empire, on avait eu recours au système des ministres d'État, chargés de parler pendant que leurs collègues administreraient, et de prendre vis-à-vis des Chambres la défense des actes gouvernementaux, en qualité d'avocats d'office. Cela est si vrai que, pour le ministère de la Guerre, notamment, on a plus d'une fois essayé de placer auprès du ministre un sous-secrétaire d'État qui devait le remplacer devant les Chambres.

Le système est boiteux. L'homme qui ne tient pas la queue de la poêle, pour me servir d'une expression familière, ne sait pas quand il faut retourner l'ome-

lette. L'homme qui n'a pas suivi dans tous ses détails une affaire, qui n'y a pas consacré ses réflexions et qui n'y a pas engagé sa responsabilité, est insuffisamment armé, pour expliquer cette affaire et défendre sa décision.

Le résultat de tout ceci a été l'envahissement des fonctions ministérielles par des avocats, qui, eux, du moins, ont le mérite de pouvoir parler des choses qu'ils ignorent, et de pouvoir faire comprendre aux Chambres des affaires qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes. Mais le contre-coup presque immédiat de cette invasion des avocats a été la suprématie réelle, profonde, du bureaucrate qui, lui, du moins, possède la tradition, et qui s'est imposé par la force des choses à des ministres incompétents et trop absorbés par les Chambres. De sorte que le dernier mot du parlementarisme est la destruction du gouvernement parlementaire, puisque d'un côté se trouvent les Chambres, souveraines en droit, et de l'autre, une bureaucratie, souveraine en fait. Les Chambres n'ont aucune idée administrative. Les bureaux n'ont aucune idée gouvernementale. Et du choc de ces deux souverainetés, également aveugles, est née la confusion au milieu de laquelle tout marche, au petit bonheur et par la force acquise, jusqu'à ce que tout s'arrête un beau jour, sans que personne sache pourquoi. C'est cet antagonisme entre la compétence et la parole qui a créé les ministres civils à la Guerre.

Les militaires étant tous élevés dans cette idée qu'ils ne doivent jamais parler et jamais écrire, il est très difficile de trouver parmi eux de bons avocats, et, par conséquent, de bons ministres, au point de vue parlementaire. Aussi, on a cherché des licenciés en droit compétents en matière militaire, pour en faire des ministres, alors qu'on ne songe jamais à chercher des militaires compétents en matière de législation, pour en

faire des avocats. Les guerres futures nous apprendront les avantages de ce système.

Pour en venir à ce qui me concerne, les inconvénients du parlementarisme étaient aggravés pour moi par ce fait, que l'Assemblée nationale était souveraine, qu'elle avait nommé des commissions pour s'occuper de toutes les questions militaires, que ces commissions étaient nombreuses, jalouses de leurs droits, peuplées de gens qui n'étaient pas tous au courant des choses de l'armée, et qui, pourtant, se croyaient tous en possession d'un système complet de réorganisation militaire ; de sorte qu'avant d'aborder les discussions à la tribune, j'avais à les subir dans le sein de véritables petits parlements, et à me débattre avec une multitude de présidents et de rapporteurs, avant de me débattre devant l'Assemblée tout entière.

Enfin, ma tâche était encore entravée par l'éloignement de mes bureaux. Comme membre du cabinet, j'étais forcé de résider à Versailles. Les bureaux de la Guerre, restés à Paris, échappaient donc à mon action quotidienne et directe. Pour obtenir le moindre renseignement, il fallait perdre un temps considérable ; il fallait, en outre, traiter par écrit presque toutes les questions et n'avoir, par conséquent, que des explications insuffisantes et tronquées. Pour compléter ce tableau, je ne me sentais pas l'étoffe d'un orateur.

Au milieu de toutes ces difficultés, je me suis débattu de mon mieux, avec la bonne volonté que j'ai, je puis le dire, apportée toute ma vie aux choses de mon métier. Et j'espère démontrer à ceux de mes contemporains qui consentent à me lire, que j'ai fait tout ce que je pouvais. Ils verront qu'en somme, les quelques grandes institutions militaires que le temps a respectées et sur lesquelles l'armée française vit encore aujourd'hui ont été préparées, débattues et votées sous mon ministère. Pour les raconter, je n'emploierai pas

une chronologie rigoureuse, d'abord parce qu'il ne s'agit que d'une année, ensuite parce que je n'ai pas tenu un journal quotidien de ma vie, à cette époque-là pas plus qu'aux autres, et enfin parce que les événements, présentés au jour le jour, s'enchevêtreraient et allongeraient indéfiniment le récit. Aussi, avant d'aborder l'histoire sommaire des réformes militaires considérables que j'ai accomplies, je veux dire tout de suite mes débuts à la tribune. Ils datent, d'ailleurs, du premier mois de mon existence ministérielle, du 24 juin 1873. Je m'en souviendrai toujours.

Avant d'être ministre, je n'avais jamais mis les pieds dans une Assemblée délibérante. Lorsque je fus assis à côté de mes collègues, en face de la tribune, dans le brouhaha des conversations, coupées de temps en temps par les coups de sonnette du président, siégeant là-haut, sur une espèce de Sinaï en acajou, je conçus une admiration profonde pour les membres de l'Assemblée, qui avaient le courage de monter à cette tribune et qui, là, parlant à je ne sais combien de personnes, parvenaient à conserver la lucidité complète de leur esprit, restaient absolument maîtres de leur pensée, et développaient leurs propositions ou leurs paradoxes avec une facilité et une aisance qui me paraissaient vraiment extraordinaires. Je songeais qu'un jour il me faudrait, moi aussi, monter là et parler. Rien que d'y penser, j'en avais la chair de poule. J'aurais préféré mille fois retourner à Mascara, et à cette période de ma vie où je me nourris pendant un mois d'escargots ramassés sur les buissons. Or, ma destinée voulut que mes débuts à la tribune fussent particulièrement délicats.

J'ai dit plus haut que M. de Bismarck avait mis de la mauvaise volonté à nous reconnaître, et qu'une des raisons de son attitude déplaisante était la crainte de nous voir contrarier, par une politique pontificale et

cléricale, ses projets de lutte contre les catholiques allemands. L'opposition républicaine le savait. Elle savait, par conséquent, que notre point faible, c'était la question cléricale, et, très perfidement, se faisant la complice consciente ou inconsciente de notre vainqueur, elle épiait la première occasion de nous représenter à la France et à l'étranger comme des sacristains en rupture de goupillon. Un de ses membres, nommé Brousses, lui fournit, très involontairement, cette occasion, en mourant. Il était libre penseur, et ses obsèques devaient être civiles ; mais il était aussi membre de la Légion d'honneur, et, comme tel, il avait droit aux honneurs militaires. La gauche décida qu'elle profiterait de la circonstance pour se rendre en masse à l'enterrement, et s'y livrer à une manifestation antireligieuse à laquelle serait associée l'armée, représentée par le détachement qui devait escorter le cercueil. De son côté, le Conseil des ministres décida que l'armée ne serait mêlée en aucune façon à cette manifestation, et me chargea de donner des ordres en conséquence. La mesure à prendre était fort simple : elle consistait à empêcher le détachement, chargé d'escorter le convoi, d'aller directement de la maison mortuaire au cimetière, sans passer par l'église.

Il y avait en garnison à Versailles un régiment de cuirassiers dont je connaissais l'esprit de discipline et de subordination, pour l'avoir eu, plusieurs années, sous mes ordres. Je le choisis pour fournir l'escorte, et je mandai dans mon cabinet le lieutenant qui devait la commander :

— Vous irez, lui dis-je, à la maison mortuaire, et là vous observerez toutes les prescriptions du règlement pour les honneurs à rendre. Vous vous mettrez ensuite en route avec le convoi. Puis, quand il vous sera bien démontré, par la direction suivie, qu'on se rend directement au cimetière, sans passer par l'église, vous

commanderez halte, vous rassemblerez votre peloton et vous lui ferez faire demi-tour, pour rentrer au quartier. En un mot, vous ne vous associerez pas à un enterrement civil. Vous devez protéger vos hommes contre des doctrines susceptibles d'énerver leur courage à la guerre.

La petite manœuvre que j'avais commandée fut exécutée à la lettre, et la gauche en conçut une grande irritation, encore doublée par les nouvelles qui lui parvenaient en même temps de Lyon. Là, se trouvait le préfet Ducros, le même qui avait déployé à Saint-Étienne une si heureuse énergie. Pour le tâter, et pour faire niche au gouvernement, les républicains lyonnais avaient trouvé spirituel d'organiser à grand orchestre des enterrements civils; mais ils avaient perfectionné le système, et, comme le cadavre adulte ne donnait pas suffisamment, ils rassemblaient des foules derrière le cercueil d'enfants de deux mois. Ce que voyant, le préfet Ducros, chargé de la police des rues, prit un arrêté obligeant les libres penseurs à enterrer leurs morts dans les premières heures de la matinée. On conçoit la fureur de la gauche en face de cet arrêté, approuvé par le Cabinet. Elle demanda à interpeller sur les menées cléricales, et l'interpellation fut fixée au mardi 24 juin. M. Le Royer, qui, depuis, a été président du Sénat, fut chargé de la soutenir. Nous convînmes dans le Conseil que, la première partie de l'interpellation portant sur l'attitude de l'armée à l'enterrement civil de Versailles, je demanderais immédiatement la parole pour répondre. J'allais donc entrer en lutte, pour mon coup d'essai, contre un avocat, habitué à de pareils débats.

En effet, dès le début de son discours, M. Le Royer me prit à partie, mais assez modérément. Je demandai la parole. Puis le débat s'élargit, l'affaire dans laquelle j'étais mêlé directement n'apparut bientôt plus que

comme un incident sans grande importance, et le porte-parole de la gauche concentra toute son artillerie oratoire sur l'arrêté du préfet Ducros, et contre le ministre de l'Intérieur qui l'avait approuvé. Dès que l'orateur fut descendu de la tribune, le président de l'Assemblée prononça la formule sacramentelle : « La parole est à M. le ministre de la Guerre. » Elle me fit l'effet du mot que j'avais si souvent entendu crier et que, si souvent, j'avais crié moi-même : « Chargez ! » Et je partis pour escalader la tribune.

Mais le duc de Broglie ne l'entendait pas ainsi. Il était maintenant impatient de voir M. Beulé, un maître de la parole, répondre victorieusement, et il l'avait lancé en même temps que moi. De sorte que, lui par la gauche, moi par la droite, nous abordâmes ensemble cette tribune, que je considérais déjà comme un chevalet de torture, et le président ne sut plus auquel des deux ministres il devait donner la parole. Je n'y tenais pas, oh ! mais, pas du tout ! Et je battais déjà en retraite lorsque la gauche, voulant augmenter mon embarras et comptant avoir raison facilement de moi, se mit à crier pour que mon tour de parole me fût maintenu. Je n'avais pas ouvert la bouche que j'entendais déjà des ricanements désobligeants. La droite protesta pour les faire cesser, en criant : « C'est indécent ! » Et, pendant une ou deux minutes, ce fut un véritable charivari. Le président agitait sa sonnette à tour de bras, sans pouvoir obtenir le silence, et me répétait : « Attendez, monsieur le Ministre, que le calme soit rétabli. » J'attendais, mais je n'avais plus peur. Ma timidité avait disparu. Toute cette exaltation, ces visages animés, ces yeux furieux, ces gestes impuissants m'avaient rendu mon calme, et mon instinct d'homme de guerre me disait de tenir tête à tous ces gens-là. D'ailleurs, je n'en avais pas long à leur dire. Je me bornai à leur déclarer que, « loin de transgresser

les règlements, je m'en étais fait l'observateur fidèle, en empêchant l'armée de prendre part à une manifestation politique. Je donnai à la Chambre l'assurance que tant que le règlement ne serait pas réformé, j'en maintiendrais l'observation rigoureuse », et j'ajoutai : « Si aux hommes de guerre vous enlevez la foi dans une autre vie, vous n'avez plus le droit d'exiger d'eux le sacrifice de leur existence. »

Là-dessus, la droite se mit à applaudir avec chaleur, et je passai la main au ministre de l'Intérieur qui, magistralement, enleva un ordre du jour de confiance. J'étais bien loin de dire et de penser que c'était moi qui avais gagné la partie. Je me bornai à croire que je ne l'avais pas fait perdre. Et c'était déjà un succès.

Ce succès, tout relatif, ne me donna pas plus d'aplomb pour affronter les intimidations de la tribune, et, toutes les fois qu'il me fallait y monter, j'étais inquiet, nerveux, dans la crainte de ne pouvoir rester assez maître de moi pour exposer clairement ce que j'avais à dire. Un ministre de la Guerre n'a pas besoin de parler comme un avocat; il y perdrait plus qu'il y gagnerait. Il faut, au contraire, qu'il soit très bref dans ses explications, mais à la condition qu'il y soit très clair et très net, sans quoi il s'expose à voir ses plus sages propositions succomber sous les discours d'habiles contradicteurs. Pour moi, si je n'ai pas eu le mérite de bien parler, j'ai eu celui de ne jamais parler longtemps. Je n'ai pas mis au supplice les sténographes, et si je reproduisais mes discours ministériels, ils n'augmenteraient pas beaucoup le nombre des pages de ce troisième volume. Heureusement, les paroles se pèsent plus qu'elles ne se comptent, et avec un peu de chance on peut, à l'aide de quelques phrases, contrebalancer beaucoup de phrases. Cela me remet en mémoire un épisode qui se passa quelques semaines plus tard, et qui trouve sa place naturelle ici.

Le duc d'Audiffret-Pasquier dont j'avais fait la connaissance chez M. Buffet, comme je l'ai dit, était un très puissant orateur, qui jouissait, dans l'Assemblée nationale, d'une influence considérable, acquise, pour ainsi dire, du jour au lendemain, par un réquisitoire passionné qu'il prononça contre l'Empire, à propos de la guerre. La péroraison de ce discours est restée célèbre. Le duc l'avait empruntée à l'empereur Auguste, en s'écriant comme lui : « Varus, rends-moi mes légions ! » Il était le président de la Commission dite des Marchés, qui examinait tous les contrats passés pendant la guerre, et cette situation lui permettait d'intervenir à peu près dans toutes les questions militaires. Il y intervenait avec autant de fougue que d'éloquence, et poussait droit devant lui, sans s'occuper des victimes qu'il laissait sur son chemin. On a raconté, sans que je puisse pourtant l'affirmer, que le plus honnête homme du monde, le général Susane, directeur de l'artillerie au ministère de la Guerre, était mort du désespoir que lui causa un rapport du duc, qui mettait en cause la probité du service de l'artillerie, et prétendait que ce service avait affirmé l'existence de canons imaginaires. Je soupçonne le duc, sans preuves, du reste, d'avoir nourri, à cette époque, la pensée de mettre la main sur le ministère de la Guerre, scindé en deux, comme il l'était sous le premier Empire, et de s'en réserver toute la partie administrative. Cette combinaison aurait pu présenter de sérieux avantages, et, dans tous les cas, le duc d'Audiffret-Pasquier, habitué aux grandes affaires, administrateur des mines d'Anzin, ayant sur les problèmes administratifs militaires des idées mûries et arrêtées, aurait fait, à la tête de l'administration de la Guerre, une autre figure que les civils qui y sont arrivés par les hasards de la politique.

Il était l'adversaire convaincu du corps de l'Intendance qui, je le reconnais sans peine, tendait depuis

fort longtemps, non seulement à se rendre indépendant du haut commandement, mais à prendre autorité sur lui, grâce à l'administration et au contrôle qu'il détenait. Le duc d'Audiffret-Pasquier avait formé à cet égard un plan de réorganisation complète, et je fus invité à en venir entendre l'exposé, à la Commission des Marchés et à la Commission militaire, dite des Quarante-Cinq, réunies. La discussion dura deux jours, et le duc d'Audiffret-Pasquier y prononça deux discours, aussi longs qu'admirables. Le second jour, et dans le second discours, le duc exposa que les réformes qu'il préconisait n'étaient pas nouvelles, qu'elles avaient été étudiées par le Corps législatif, sous l'Empire, et qu'elles auraient été adoptées par la Chambre, si l'intendant général inspecteur, Darricau, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, commissaire du Gouvernement, n'avait pas, dans un magnifique discours, réclamé le *statu quo* et, en quelque sorte, contraint le vote des députés par les séductions de son langage. Et le duc d'Audiffret-Pasquier termina par ces paroles : « Messieurs, méfiez-vous donc des beaux discours. » Il fut très applaudi. Et les commissaires, tout prêts à prendre l'initiative des réformes réclamées par leur président, m'invitèrent à répondre tout de suite.

Ma position était des plus délicates. Je partageais beaucoup des idées exprimées par le duc d'Audiffret-Pasquier. La plupart de ses critiques contre l'Intendance me semblaient justes. Je pensais, comme lui, que de grandes réformes s'imposaient dans notre organisation administrative. Mais je ne croyais pas non plus que l'on dût voter ces réformes par acclamation, et sans les avoir fait précéder d'une étude approfondie, confiée à des gens compétents. Je m'en tirai par ce petit discours :

« Messieurs, je m'associe aux applaudissements provoqués par le magistral exposé que nous venons

d'entendre, mais j'en retiens la fin, la conclusion; et je demande à votre président la permission de vous dire, comme lui : « Méfiez-vous des beaux discours! » Comme le duc d'Audiffret-Pasquier, j'estime que des réformes profondes sont indispensables; mais j'estime aussi qu'elles ne peuvent pas être le résultat d'un élan irréfléchi, et je vous propose de les faire étudier immédiatement, par une commission dont j'offre la présidence à M. le duc d'Audiffret-Pasquier, et dans laquelle entreront, pour parts égales, l'élément législatif et l'élément militaire. »

Cette proposition fut adoptée. La commission fut nommée, et elle fonctionnait encore lorsque je dus quitter le ministère. Son travail servit de base au régime sous lequel vit aujourd'hui l'administration de l'armée.

Je devrais peut-être exposer dès à présent les principales réformes militaires qui furent accomplies pendant que j'étais à la tête de l'armée; mais l'étude, la discussion et le vote de ces réformes s'étendirent sur toute l'année que je passai au pouvoir, et cette année fut traversée par des événements politiques ou parlementaires dont le récit viendrait, à tout bout de champ, suspendre et entraver les explications que je crois devoir fournir. Ainsi, pendant que je m'occupais de la réorganisation de l'armée, j'eus à régler tous les détails du procès Bazaine, depuis le choix des juges jusqu'à la notification à l'accusé de la commutation de sa peine, décidée par le Maréchal. Et, pendant que le procès Bazaine se déroulait devant le conseil de guerre de Trianon, je fus mêlé d'une façon indirecte, mais positive, aux tentatives de restauration monarchique qui échouèrent, avant même que le procès Bazaine fût terminé. Je serais donc forcé de mélanger, pour le lecteur, si je voulais respecter les dates, tous ces sujets d'un ordre si différent. Ce serait au-dessus de mes forces. Ce serait aussi fatiguer l'attention du public. Je crois

donc bien faire en ne mêlant pas les dragons avec les lanciers, comme on dit dans l'armée, et en expédiant, dans des chapitres séparés, le procès Bazaine, la tentative de restauration monarchique, pour consacrer ensuite un chapitre à mes travaux techniques, avant de rassembler et de raconter les incidents variés qui amenèrent ma chute ministérielle. Les épisodes politiques seront ainsi classés à leur place la plus rationnelle.

Ce n'est point par goût que je les narre. J'aurais préféré les ignorer, pouvoir les dédaigner et conserver cette belle candeur qui m'avait accompagné jusqu'à mon entrée dans le cabinet du duc de Broglie. Mes occupations étaient plus que suffisantes pour absorber même un homme qui ne consacre pas de longues heures au sommeil. La réception d'une infinité de députés qui ne voyaient dans l'armée que le moyen de s'attacher des électeurs, en obtenant pour eux, leurs fils, frères, cousins et petits-cousins les faveurs ministérielles, l'assistance régulière aux conseils de cabinet, où les débats manquaient de suite et souvent d'intérêt pour moi, les discussions avec les commissions techniques, les rapports avec les fonctionnaires de la Guerre, venus de Paris, la correspondance, la signature me jetaient, exténué, entre les bras de la grande commission parlementaire, dite des Quarante-Cinq, d'où je passais dans l'enceinte législative, avant de revenir, pour me distraire, m'asseoir jusqu'à minuit devant ma table de travail.

Le président de la commission des Quarante-Cinq était l'amiral de Montagnac, qui avait remplacé le marquis de Chasseloup-Laubat et à qui, plus tard, devait échoir le portefeuille de la marine. Mais l'homme important, le factotum, la cheville ouvrière de cette commission était son rapporteur, le général Charreton, général du génie, rappelé de la réserve à l'activité pour la guerre. Sous un extérieur fruste et sous des formes

bourrues, le général Charreton cachait beaucoup de cœur et un grand amour du métier militaire. Nous avions vécu ensemble en Afrique où, en 1848, il avait été le héros d'une petite aventure dont j'ai déjà parlé. Le général Cavaignac succédant, comme gouverneur général par intérim, au duc d'Aumale, avait eu la triste faiblesse de vouloir flatter la populace d'Alger, en abattant, sur la principale place de cette ville, la statue équestre du duc d'Orléans, due au ciseau de Marochetti. Et le capitaine Charreton fut chargé, avec un de ses camarades, de ce déboulonnement. Il eut le patriotisme de céder aux remontrances de quelques citoyens, indignés de l'acte de vandalisme qui se préparait. Alger conserva sa statue, et, pour ne pas rentrer bredouille, le capitaine employa ses sapeurs à décrocher un bonnet rouge dont on avait coiffé un arbre de la Liberté, et qui fut jeté à la mer. Le général Charreton n'en avait pas moins conservé des idées républicaines, contractées, je pense, à l'École polytechnique.

On conçoit que, dans ces conditions de surmenage, je n'avais guère de temps à consacrer aux incidents politiques. Je les subissais malgré moi. C'est ainsi que dès ma nomination, je fus assailli par les réclamations d'un ancien ministre de l'Intérieur de l'Empire, homme des plus agréables, d'ailleurs, M. Pinard, agissant au nom et comme conseil du prince Napoléon. Mon prédécesseur, le général de Cissey, avait fait rayer des cadres de l'armée le prince Napoléon, nommé général de division, au moment de la guerre de Crimée, par un décret impérial du 9 mars 1854. Le général de Cissey avait dû souffrir en prenant cette décision, car il avait été jadis chef d'état-major du Prince, pendant son court ministère des Colonies. Mais il céda aux instances de M. Thiers qui ne pouvait pas souffrir le prince Jérôme, et qui s'était permis un abus de pouvoir intolérable, en le faisant arrêter chez M. Maurice Richard, en le met-

tant à la Conciergerie, et en signant contre lui un arrêté d'expulsion, tout aussi illégal que l'arrêté de radiation. Le Prince réclamait donc contre cette radiation et faisait valoir cette contradiction flagrante : on rétablissait les princes d'Orléans sur les contrôles de l'armée, sans même tenir compte, pour leur assigner un rang d'ancienneté, du temps pendant lequel ils n'avaient pas servi, tandis que, lui, on le rayait de ces mêmes contrôles. Je répondis à M. Pinard qu'il avait mille fois raison, que la mesure dont il se plaignait était illégale, mais que je n'y pouvais rien. Je n'aurais pas rayé le Prince. Je le trouvais rayé; je ne pouvais pas le rétablir. Il n'avait qu'une marche à suivre : recourir au conseil d'État. Le Prince finit par comprendre, s'adressa au conseil d'État et fut débouté. Pendant des mois, la presse bonapartiste fulmina contre moi, contre moi que les monarchistes de l'Assemblée accusaient d'être bonapartiste. Un journaliste, nommé Jules Richard, entre autres, s'obstinait à ne pas me lâcher. Je lui prouvai qu'il ne savait pas ce qu'il disait; il continua. Que faire? Laisser dire. Je laissai dire. Le Prince faisait tout pour conquérir l'impopularité. Il l'aimait, et ses justes plaintes ne trouvaient pas d'écho dans l'opinion, un peu portée à croire que ses services militaires sous l'Empire n'imposaient pas sa réintégration.

Quoique j'aie prévenu qu'on trouvera seulement plus loin le détail des réformes militaires, il me semble utile d'indiquer dès à présent deux mutations que je fus forcé d'accomplir, dans le haut personnel du ministère, d'accord avec le Maréchal, qui, cependant, aurait voulu conserver tous les chefs de service. Ceux dont je me séparai méritaient toute estime, mais ne me paraissaient plus à la hauteur des événements.

Le premier était le directeur de l'artillerie qui avait remplacé le pauvre général Susane, le colonel Vasse Saint-Ouen, remarquable officier d'artillerie que j'avais

connu au Mexique, et qui jouissait dans son arme d'une grande considération. Je le trouvais, non pas trop méthodique, mais trop timoré. Nous avions à refaire toute notre artillerie. Une des causes les moins contestées de nos récents désastres ayant été l'infériorité de notre matériel de bronze sur le matériel d'acier de l'Allemagne, il s'agissait de doter l'armée de canons en acier, se chargeant par la culasse, et la réfection d'un matériel d'artillerie est une affaire aussi délicate que considérable. A Calais, fonctionnait une commission présidée par le colonel de Montluisant, et dont faisait partie le commandant de Lahitolle, qui m'intéressait beaucoup, à cause d'une aventure dramatique dont il avait été le héros pendant la guerre.

Le soir de Frœschwiller, Lahitolle, la jambe brisée par une balle, était couché à l'ambulance, à côté d'un de ses amis, nommé Bonnet, qui avait reçu une balle dans les reins et qui mourut, en lui confiant la lettre d'adieu qu'il adressait à sa femme. Il se lève, monte à cheval, et prend la route de Haguenau, sur laquelle il rencontre son ordonnance et une batterie d'artillerie, battant en retraite. Il abandonne son cheval et se fait asseoir sur un caisson dont les trépidations lui causent des douleurs intolérables. Il aperçoit, dans la plaine, un cheval allemand abandonné et offre un louis à un cuirassier, blessé à la tête, pour s'en emparer. Le cuirassier amène le cheval sur lequel on hisse Lahitolle. Aussitôt, l'animal s'emballe et l'emporte, accroché à sa crinière. On le rattrape, on couche Lahitolle sur de la paille dans une charrette, et l'on arrive à Haguenau. A la porte de la ville, une dame, accompagnée de ses trois filles, l'aperçoit mourant et lui dit : « Je suis la veuve d'un officier français tué en Crimée. Venez chez moi, et je vous soignerai en mémoire de lui. » Lahitolle accepta. Il resta sept mois dans cette demeure hospitalière, où sa femme vint le rejoindre, et

qu'il quitta, pour aller achever sa guérison aux eaux de Bourbonne.

La commission de Calais étudiait un canon que nous allâmes, le Maréchal et moi, voir fonctionner. On nous montra un tube, monté sur un chevalet fixe et dont les coups portaient à plus de quatre mille mètres, avec une telle précision que les officiers de la commission et nous-mêmes, nous pouvions nous tenir, sans avoir rien à craindre, à quelques pas de la cible.

Au dîner qui suivit les expériences, le commandant de Lahitolle me dit :

— Eh bien! mon général, j'espère que vous êtes content de ce que vous venez de voir.

— Pas du tout! lui répondis-je. Vous m'avez montré un tube qui lance des projectiles, sans le moindre écart. C'est très bien; mais ce n'est pas ce que je cherche. Je cherche un canon monté sur son affût, avec des roues, un avant-train, des caissons, renfermant des obus, portant juste et loin, qui puisse passer partout, sans se détériorer, ni rien casser, ni se démonter, avec lequel on transporte le plus grand nombre possible de charges aussi puissantes que possible. Votre affaire à vous, officiers d'artillerie, est de chercher à réaliser toutes ces conditions. La mienne à moi, ministre de la Guerre, est de chercher si elles sont réalisées et de tâcher de voir si réellement, en campagne, ce canon est transportable, rustique et capable de rendre les services que vous aurez annoncés.

Bien plus avancé et bien plus pratique était le matériel que, peu de jours après, nous allâmes, le Maréchal et moi, voir expérimenter à Tarbes. C'était celui du colonel de Reffye, l'ancien collaborateur de Napoléon III, qui avait mis à sa disposition les ateliers de Meudon, dont sortirent les fameuses et décevantes mitrailleuses. Le canon Reffye n'était pas encore, cependant, en état d'être mis en service. L'obturateur

parfait, pièce essentielle dans un canon se chargeant par la culasse, n'était pas encore trouvé.

En somme, partout, je constatais beaucoup de zèle, d'empressement, de bonne volonté, mais une lenteur désespérante à sortir de la période d'essai. Il me sembla que le moteur principal de la machine, le directeur de l'artillerie, devait être changé, et je me séparai du colonel Vasse Saint-Ouen, pour le remplacer par le colonel baron Berge. Fils d'un général de division d'artillerie du premier Empire, esprit très ouvert et en même temps très observateur, ingénieur émérite d'artillerie, ayant beaucoup voyagé, beaucoup vu et beaucoup retenu, très ferme et ne redoutant pas les responsabilités, le colonel Berge me semblait admirablement préparé à imprimer une direction énergique au service de l'artillerie et une initiative rapide dans des questions alors très controversées. La brillante carrière qu'il a parcourue depuis prouve que je ne m'étais pas trompé.

Il ne s'agissait pas seulement de rendre la nouvelle armée redoutable dans l'offensive; il fallait encore rendre la France inattaquable dans la défensive, et fermer la blessure, encore béante, ouverte à son flanc par le traité de Francfort. Donc, la direction du service du génie avait une importance égale à celle de la direction du service de l'artillerie. Le directeur du génie était le colonel Ansous, qui avait à son actif d'admirables services de guerre. Au siège de Sébastopol, il avait été frôlé par un boulet qui, sans lui faire de blessure apparente, avait amené la paralysie complète et permanente d'un bras. Mieux que personne, il comprenait la nécessité de sortir du provisoire et d'imprimer la plus grande activité à son service. Mieux que personne, il était au courant des questions techniques posées par nos désastres et qui pouvaient se résumer ainsi : Étant donnée la nécessité de couvrir la frontière de l'Est et de développer les défenses de Paris, à quel système de

fortification fallait-il recourir, en présence des nouveaux engins de destruction? Mais ce qui distingue l'arme du génie, c'est un esprit de corps poussé jusqu'aux plus extrêmes limites, pour ne pas dire jusqu'à l'excès. Les sapeurs sont exclusifs. Ils n'admettent pas que d'autres qu'eux entendent quoi que ce soit à la fortification. Peut-être ont-ils changé depuis moi; de mon temps, ils étaient encore ainsi, et, pour eux, le Comité représentait le dernier mot de la Loi et des Prophètes. Le colonel Ansous était donc dans les mains du président du Comité du génie, et opposait une force d'inertie insurmontable à tout ce qui n'avait pas été vu, étudié, discuté et voté par le Comité. Cette dépendance, ce respect, cette subordination n'auraient eu que des avantages, si le président de ce Comité avait été actif et audacieux. Ce président était le général Frossard, l'ancien gouverneur du Prince impérial.

Appuyé, lui aussi, sur des services de guerre éclatants, sur le souvenir d'une conduite admirable tenue en Crimée, sur une indiscutable noblesse de caractère, le général Frossard était encore pour le génie ce qu'il avait été, pendant presque tout l'Empire, une sorte de demi-dieu. Toute l'armée savait que ce n'était pas à lui, mais bien au maréchal Bazaine, qu'il fallait attribuer la perte de la bataille de Spicheren. Mais il commençait à être vieux. Il était revenu de la guerre sombre, aigri, malade, découragé, et, loin de se mettre à la tête du mouvement, il le retardait le plus qu'il pouvait, non par mauvais esprit, grand Dieu! mais par timidité patriotique, par la crainte d'ajouter encore aux désastres de la guerre ceux que peuvent enfanter d'imprudentes et hâtives réformes. Il ne comprenait pas la nécessité urgente de satisfaire, à tout prix, les exigences légitimes de l'opinion publique, réclamant la fermeture de notre frontière et sa mise en bon état de défense. En face d'un pareil état d'esprit, il vaut

mieux encore se tromper que ne rien faire. Je cherchai donc un directeur du génie, moins disposé que le colonel Ansous à subir l'influence déprimante du général Frossard, et je le trouvai en la personne du général Seré de Rivière, qui fut rapporteur du procès Bazaine et dont la nomination fut, d'ailleurs, postérieure à ce procès. C'était un esprit libre et débarrassé des préjugés du passé, et il se montra à la hauteur de la tâche que je venais de lui confier.

Enfin, j'aurai débarrassé ma narration des broutilles accessoires et pourtant nécessaires, lorsque j'aurai rappelé qu'une des premières délibérations du Conseil des ministres porta sur la fixation de la liste civile du Président de la République. L'un d'entre nous proposa d'allouer au Maréchal six cent mille francs par an, somme votée, en 1848, pour le chef du Pouvoir exécutif. Après une courte discussion, on décida de demander à l'Assemblée le double de cette somme, douze cent mille francs, qui furent votés. Le débat fut manifestement désagréable au Maréchal, qui là, comme partout ailleurs, fit preuve d'un désintéressement absolu et du mépris de toutes les questions d'argent. Il avait ouvert les salons de la Présidence, à l'hôtel de la préfecture, abandonné par M. Thiers, et, immédiatement, ces réceptions, dont la Maréchale faisait les honneurs, avec une aménité et une simplicité de grande dame, devinrent le rendez-vous de tout le haut personnel de la politique, de l'armée, de l'administration, auquel s'adjoignait le monde des sciences, de la littérature et des beaux-arts. Ce qu'on appelle la grande société, le grand monde, l'aristocratie, s'habitua à venir y coudoyer les représentants des Puissances étrangères. On pouvait croire qu'une véritable Cour renaissait. Et le spectacle des salons, remplis de l'élite française, celui de l'avenue de Paris, où brillaient les lanternes d'une infinité de voitures bien tenues, plongeaient dans le ravissement

le monde royaliste, qui croyait voir là le réveil de l'esprit monarchique. Le Maréchal lui-même se considérait, de bonne foi, comme une sorte de pont-levis sur lequel devait passer la monarchie. Et il disait sans mystère : « Ce n'est certainement pas pour fonder la République que l'Assemblée nationale m'a confié le Pouvoir. »

Les fêtes dont l'arrivée et le séjour du Schah de Perse furent le prétexte augmentèrent encore ces illusions.

Nassr-ed-dine, né en 1831, règne sur la Perse depuis 1848. Il venait de parcourir la Russie, l'Allemagne, et de séjourner quelque temps en Angleterre, lorsqu'il arriva à Paris, le 6 juillet. Le train qui l'avait reçu à Calais l'amena directement à la gare de la porte Dauphine, à l'avenue du Bois de Boulogne, afin qu'il pût faire son entrée dans Paris par le côté le plus prestigieux de la Capitale. C'était un dimanche. Le temps était superbe. Toute la population était dehors. Les troupes formaient la haie le long de l'ancienne avenue de l'Impératrice, autour du rond-point de l'Arc de triomphe, où avaient été dressées d'élégantes tribunes, sur toute l'avenue des Champs-Élysées, la place et le pont de la Concorde, jusqu'au palais de la présidence du Corps législatif, assigné pour demeure à notre hôte. Le Maréchal, sa maison militaire, ses ministres, les préfets de la Seine et de Police, tous, en grand uniforme, attendaient le Schah à la porte Dauphine. Il arriva, portant sur son bras le grand cordon vert de son ordre du Lion et du Soleil, dont il revêtit immédiatement le Maréchal, qui, de son côté, lui passa le grand cordon rouge de la Légion d'honneur. Et, au pas, les voitures du cortège, précédées, encadrées et suivies par plusieurs escadrons de cuirassiers, parcoururent la longue voie triomphale, au milieu des acclamations, pendant que les musiques exécutaient une manière d'air national persan assez disgracieux.

Je retrouvai dans Sa Majesté le type le plus pur du Souverain oriental, encore bien que des lunettes d'or donnassent à sa physionomie un caractère assez moderne; cette impassibilité superbe, cette indifférence imperturbable, cette immobilité d'idole, cette attitude hautaine que donne aux potentats asiatiques l'habitude d'être servis à genoux, à plat ventre, pour ainsi dire, et de voir leurs ministres eux-mêmes ne jamais les aborder sans paraître vouloir s'effondrer à leurs pieds.

De taille moyenne, la figure bronzée, coupée par une épaisse moustache et trouée de deux grands yeux sans regard, avec une expression de dureté, vigoureusement charpenté et sans trace d'embonpoint, le Schah était imposant, mais pas gracieux. Il savait un peu d'anglais, mais ne s'exprimait en français qu'en résumant ordinairement sa pensée par un seul mot, un substantif. Il portait ce costume modernisé par lequel les Orientaux s'imaginent être entrés dans la civilisation : le bonnet conique d'astrakan orné de son chiffre en diamant, surmonté d'une aigrette; une tunique noire, boutonnée, à jupe plissée et godronnée; un pantalon noir à bande d'or et un sabre turc, supporté par un baudrier. Les jours de gala, il disposait sur la tunique plusieurs rangées de gros diamants, sortis du trésor impérial et fruits des antiques rapines exercées par ses prédécesseurs dans l'Inde.

Le mardi 8, le Maréchal offrit au Schah un grand banquet, dans la galerie des Glaces, au palais de Versailles. La table tenait toute la longueur de la galerie. Nous étions cent soixante convives, et j'étais assis à côté de l'amiral de Gueydon, le plus aimable et le plus original des marins, qui me parla tout le temps du chagrin qu'il ressentait d'avoir été relevé de ses fonctions de gouverneur général civil de l'Algérie, et remplacé par le général Chanzy. Un grand feu d'artifice, qui devait suivre le dîner, avait été préparé sur le bassin de

Neptune, et, à la minute exacte fixée aux artificiers, le Maréchal conduisit son hôte à la tribune, dressée en face du bassin. Les fusées se faisaient attendre. Le Maréchal, dont la vertu principale n'était pas la patience, s'exaspéra bientôt, et je l'entends encore s'écrier : « Qui est-ce qui commande dans cette boutique-là? » Tout l'homme était dans cette boutade. Enfin, le feu d'artifice éclata et fut trouvé superbe. De véritables foules étaient venues de Paris pour jouir de ce spectacle dont elles sont toujours friandes. Elles gardèrent une attitude déférente et irréprochable. Au reste, le préfet de police était un très habile homme; c'était M. Léon Renault, que différentes déceptions devaient plus tard ramener à la République.

Le jeudi 10, le Maréchal passa, en l'honneur du Schah de Perse, une revue de toute l'armée de Paris, sur l'hippodrome de Longchamps. Pour cette solennité militaire, Sa Majesté persane avait mis tous ses diamants, c'est le cas de le dire. Depuis l'aigrette du bonnet d'astrakan jusqu'à la croupière, le cavalier et le cheval ruisselaient de pierreries. La revue fut très belle. Le duc de Nemours y assistait, aux côtés du Maréchal, qui avait été son officier d'ordonnance, à la prise de Constantine.

Le samedi 12, grande représentation de gala, à la salle de la rue Le Peletier qu'un incendie allait bientôt faire disparaître : fleurs, verdure, tapis, cavaliers de la garde républicaine sur l'escalier, huissiers transformés en cariatides et précédant, avec des flambeaux, le directeur qui vint recevoir le Maréchal et le Schah, à la porte d'entrée. Les loges du fond avaient été converties en une grande loge d'honneur, occupée par le Schah, sa suite, le Maréchal, les ministres. Les généraux, les hauts fonctionnaires étaient en grand uniforme, toutes les femmes en grande toilette. Coup d'œil féerique. On donnait un acte de la *Juive* et deux ballets, *Coppélia*

et la *Source*, précédés de l'inévitable air national persan. Le Schah me parut tout à fait indifférent à la musique; mais sa majestueuse indifférence fit place à des signes d'attention tout à fait marqués, lorsque les dames du corps de ballet apparurent. *Coppélia* fut dansée par Mlle Beaugrand, et la *Source* par Mlle Sangalli.

A chaque entr'acte, dans un salon ménagé derrière la loge, on servait des rafraîchissements, pour lesquels Sa Majesté persane paraissait avoir un goût très prononcé. Je n'ai jamais pu comprendre qu'un seul estomac pût renfermer, sans éclater, les glaces, limonades glacées, sorbets, petits-fours que Nassr-ed-dine absorba dans cette soirée. Le tout était accompagné de pyramides de pêches, fruit national, puisqu'il vient de la Perse, et de tranches de melon, en quantité invraisemblable. Je suivais de l'œil, parmi les dignitaires qui accompagnaient le Schah, son médecin, le docteur Tholozan, ancien chirurgien de notre marine. Il ne donnait pas le moindre signe d'inquiétude. Le docteur Tholozan avait su se créer une situation enviable à la cour de Perse, sur un terrain où les Occidentaux trébuchent facilement. Son royal client donnait à son médecin moins de travail, disait-on, pour guérir ses maladies, que pour réparer ses forces dont il abusait un peu, paraît-il, dans l'intimité ; et la chronique secrète de cette époque-là raconte que les jouissances officielles ne tinrent pas la principale place, dans les préoccupations du Schah. Mais la vie privée doit être murée, comme a dit l'excellent M. de Guilloutet, député des Landes.

Il y eut encore le lendemain, au Trocadéro, une fête de nuit avec retraite militaire aux flambeaux, embrasement des Champs-Élysées par les flammes de Bengale et feu d'artifice sur le Champ de Mars; puis un grand bal à l'Élysée, avec trois mille invitations, répandues dans la société parisienne, et encore un feu d'artifice. Le Schah resta juste quinze jours à Paris, puisque

Sa Majesté ne quitta la Capitale que le dimanche 20 juillet.

Avant de partir, Elle nous joua le même tour que nous avait déjà joué, en 1867, le Sultan. Elle déclara au Maréchal qu'Elle était tellement enchantée de l'armée française, qu'Elle voulait mettre l'armée persane sur le même pied, et qu'Elle le suppliait de lui désigner un officier français, pour en faire un ministre de la Guerre en Perse. Le Maréchal me parla de cette demande et me dit de chercher si, parmi les colonels, il y en avait un qui voulût tenter cette aventure.

— Mais, Monsieur le Maréchal, lui répondis-je, je connais cette histoire-là. C'est une simple flatterie à notre égard. Le Sultan nous en a adressé une semblable, et, lorsque je débutai aux spahis, j'ai eu pour camarade un nommé Mesmer, que de Rovigo avait baptisé Ben-Matou, parce qu'il était allé diriger l'artillerie du Schah, qui n'avait pas de canons.

Cependant, je cherchai, et je proposai au Maréchal le colonel Cholleton, que je fis venir et qui prit feu, à la première ouverture. Si je l'avais laissé faire, il allait acheter des malles, en sortant de chez moi. C'était le colonel Cholleton qui avait réoccupé, pendant la Commune, le Mont-Valérien, au moment où les fédérés allaient s'en emparer. Il avait été longtemps employé dans les affaires arabes, parlait l'arabe et avait épousé une femme indigène. De plus, il était intelligent et aventureux. Il avait donc tout ce qu'il fallait pour réussir. Je le modérai et je fis bien. Le Schah refusa d'emmener son nouveau ministre de la Guerre, et déclara qu'il attendrait d'être arrivé dans ses États, pour l'y appeler. Il n'y pensa plus, et Cholleton resta colonel du 113ᵉ de ligne. Il fut un des premiers officiers qui, ostensiblement, firent leur cour à M. Gambetta. Cette attitude lui valut une prompte nomination au grade de général de brigade et le commandement de l'école de

Saint-Cyr. Il y réussit peu, se montra mauvais administrateur, et reçut, en échange, une brigade d'infanterie à Caen. C'était une sorte de disgrâce. Il devait mourir peu de temps après l'avoir subie.

En partant, le Schah laissa au Maréchal et au duc de Broglie, je crois, une décoration fort rare, son portrait entouré de diamants, qui se porte au cou, et une quantité de grands cordons, de plaques et d'insignes de l'ordre du Lion et du Soleil à distribuer. La part faite à l'armée fut très convenable. Je répartis ces décorations en toute conscience, et je n'en gardai aucune pour moi. Du reste, pendant mon ministère et depuis, je n'ai ni sollicité ni, par conséquent, obtenu aucune distinction honorifique d'aucun gouvernement étranger.

On est parfois tenté de sourire, quand on se rappelle certains sentiments éprouvés, certaines opinions professées, certaines impressions morales ambiantes ressenties dans le passé. Ainsi, qui pourrait accepter sérieusement aujourd'hui que le voyage du Schah ait été considéré par les monarchistes comme un renfort apporté à leurs principes, comme une sorte d'apprentissage de l'esprit monarchiste, fourni à la population parisienne, et par les républicains eux-mêmes, comme un danger pour la République ? C'était pourtant là un sentiment à peu près général. Les monarchistes de l'Assemblée croyaient organiser une répétition générale de l'entrée du Roi, et pensaient que la curiosité populaire, éveillée par un souverain des *Mille et une Nuits*, se changerait facilement en enthousiasme, devant l'héritier de la race qui a fait la nationalité française. Et les républicains eux-mêmes semblaient redouter cette transformation, car, le lendemain du départ du Schah, ils exprimèrent, dans une interpellation, leurs rancunes et leurs craintes. Nous eûmes à subir un grand discours de Jules Favre et un grand discours de Louis Blanc. La majorité gouvernementale fut de quatre

cents voix contre deux cent soixante-dix. Et, légitimement, on pouvait conclure que les monarchistes et les républicains se trouvaient représentés dans cette proportion à l'Assemblée.

Enfin, le 29 juillet, après avoir entendu un message du maréchal, les représentants suspendirent leurs travaux et s'ajournèrent au 5 novembre. Pour mon compte, j'en étais enchanté. La première des réformes qui devaient signaler mon passage aux affaires, la constitution de l'armée en dix-neuf corps d'armée, était votée et déjà appliquée dans les circonstances que j'exposerai plus loin. Elle en appelait d'autres, auxquelles j'allais pouvoir consacrer mon temps, sans le perdre à écouter des discours que je jugeais dépourvus d'intérêt.

XVI

LES DEUX DRAPEAUX.

Dénombrement. — Monarchistes et républicains. — La mission de M. Cheneslong. — Le droit héréditaire. — L'ordre et la marche. Que pense le ministre de la Guerre ? — Conspirations de salon. — Drapeaux combinés. — Un procès-verbal. — Acte d'indiscipline. — Un général politique. — Effondrement. — Le prétendant à Versailles.

Évidemment, comme le maréchal de Mac Mahon le disait lui-même, ce n'était pas pour fonder la République que l'Assemblée nationale l'avait nommé. C'était donc pour fonder la monarchie. Et, les princes d'Orléans s'effaçant, le comte de Paris, chef de leur branche, allant, le 5 août 1873, saluer à Frohsdorff le comte de Chambord, comme chef de sa Maison et seul représentant de la monarchie en France, la monarchie qu'il s'agissait de fonder était et ne pouvait être que la monarchie dite légitime. La majorité était donc décidée à consacrer les mois qui s'écoulèrent entre le 25 juillet, date de la prorogation de l'Assemblée, et le 5 novembre, date de la reprise de ses travaux, à préparer la restauration. Et la visite du comte de Paris à Frohsdorff marqua l'ouverture de cette campagne.

La majorité pouvait se répartir en quatre groupes :

1er groupe : l'extrême droite, quatre-vingts membres, appelés aussi les chevau-légers. Ceux-là voulaient le Roi pour le Roi, avec ses principes, avec son drapeau,

et même avec les concessions qu'il plairait à ce Roi d'accepter, mais aussi avec toute la rigidité de ses traditions, s'il lui plaisait d'être intraitable.

2° groupe : la droite modérée, cent membres. Ceux-là, comme l'indiquait le titre de leur groupe, partageaient les sentiments de l'extrême droite envers le Prince ; mais, sans lui poser aucune condition, ils pensaient que son retour n'était possible qu'après un accord sur la Constitution, et un arrangement à propos du drapeau. Ce second groupe reliait le premier au troisième.

3° groupe : le centre droit, cent vingt membres. Ceux-là étaient les parlementaires, les orléanistes. Ils acceptaient bien le comte de Chambord, mais conditionnellement. Ils voulaient, sinon lui imposer une charte, au moins lui faire accepter d'avance les bases d'une Constitution. Quant à la question du drapeau, ils étaient intraitables. Ils voulaient le drapeau tricolore.

Enfin, quarante membres formaient un quatrième groupe, appelé groupe Changarnier.

L'illustre général, au cœur si noble et si français, parvenu à la vieillesse extrême, mais toujours jeune d'allure, sinon d'aspect, était incontestablement royaliste et légitimiste ; mais il affirmait l'importance essentielle du maintien du drapeau tricolore, soutenant que si on le remplaçait par le drapeau blanc, l'armée, tout en restant docile, ne serait plus dévouée. Les quarante députés qu'il avait réunis autour de lui partageaient cette idée, tout en faisant bon marché des exigences constitutionnelles du centre droit. Les monarchistes disposaient donc d'une masse compacte de trois cent quarante voix, à condition qu'ils se missent tous d'accord. Ce n'était pas la majorité absolue, puisque, pour renverser M. Thiers, ils avaient eu besoin de l'adjonction du petit groupe de l'Appel au peuple et du groupe Target. Mais on était certain qu'en face d'une question aussi grave que celle du rétablissement de la

monarchie, les défections ou les abstentions laisseraient aux monarchistes la majorité relative. Ils étaient décidés à s'en contenter, et ils affichaient cette théorie que, votée même à une seule voix de majorité, la monarchie serait le gouvernement légal et définitif de ce pays. Les républicains, naturellement, s'insurgeaient contre une pareille doctrine, et, par une puissante ironie des choses, c'est sur elle qu'ils ont été encore trop heureux de s'appuyer et de fonder leur gouvernement, adopté en définitive, en 1875, avec une seule voix de majorité.

Trois cent quarante personnes réunies sont capables de discuter et de voter. Elles sont incapables d'agir. Les monarchistes devaient donc, pour préparer la Restauration, se condenser en un groupe plus restreint. Ils élurent neuf personnes qui se réunirent sous la présidence du général Changarnier. Ce fut la célèbre Commission des Neuf, qui comprenait MM. le général Changarnier, le duc d'Audiffret-Pasquier, Callet, de Tarteron, Combier, baron de Larcy, Baragnon, comte Daru et Chesnelong. Cette commission des Neuf fut le grand moteur de l'entreprise. C'était une sorte de Comité de Salut public, avec cette différence, toutefois, qu'il ne représentait pas le Gouvernement, car le Gouvernement restait dans une neutralité complète, ses membres se contentant de faire connaître leur avis personnel sur ce qui se passait.

Cette entreprise était-elle possible? Je crois que oui. Je crois que, si le parti monarchique avait réussi à se mettre d'accord, avec lui-même d'abord, et avec le Prince ensuite, s'il avait pu élaborer une constitution où les conquêtes légitimes de la Révolution auraient été reconnues et respectées, une restauration aurait été acceptée, et qu'avec le temps, le vieil arbre monarchique aurait pu jeter de nouvelles racines dans le sol de France. Seulement, il aurait fallu, pour cela, non

seulement que le parti monarchique fût uni, mais encore que les ouvriers de la restauration voulussent bien se donner la peine de compter avec le pays, au lieu de se renfermer, comme ils l'ont fait, dans le cercle étroit de leurs coteries. Incontestablement, la masse du peuple est composée, et sera toujours composée, d'êtres indifférents à toutes les questions de politique transcendante. Elle les ignore et, absorbée par le souci de la vie quotidienne, elle n'a pas le temps de s'en instruire. Mais elle se laisse mener par un nombre relativement restreint d'individus qui s'en occupent, qui les exploitent, qui les traduisent, selon leurs passions et leurs intérêts, et qui, finalement, entraînent le troupeau. Or, il était souverainement imprudent de se mettre en campagne, sans avoir agi sur les meneurs et sans même les connaître.

Le parti républicain avait des cadres actifs, mêlés à la vie nationale, composés d'hommes pour qui le triomphe de la République ne représentait pas seulement un idéal, mais représentait surtout des appétits caressés, des ambitions à satisfaire. Le parti monarchiste n'avait pas de cadres, car on ne peut donner ce nom à des groupes épars de très braves gens, séparés depuis longtemps de la vie nationale, qui marchaient toujours devant les réalités du Pouvoir comme des prisonniers qui sortent d'une cave et n'ont pas encore contracté, devant les feux du jour, l'écran de leur iris. C'est seulement quand il a été battu qu'il s'est avisé de réunir des fonds et d'instituer des comités; et il ne s'est organisé que lorsque l'organisation ne pouvait plus lui servir à rien.

La Commission des Neuf se mit donc à fonctionner, et tint sa première séance le 6 octobre. Le programme de la restauration fut vite élaboré ; il comprenait :

1° La reconnaissance par l'Assemblée du droit héréditaire et la proclamation de la monarchie ;

2° Les bases essentielles d'un Gouvernement constitutionnel, le partage du Pouvoir législatif entre les Chambres et le monarque, la responsabilité des ministres, l'égalité, la liberté religieuse garanties par une Constitution qui serait proposée par le Roi, après son retour, et votée par l'Assemblée;

3° Enfin, l'adoption du drapeau tricolore.

Ce dernier article tenait la première place dans la préoccupation des hommes qui préparaient la restauration, parce qu'ils comprenaient l'invincible répugnance de ce pays à se séparer de ce signe de la Révolution, de ce drapeau aussi sacré par ses gloires que par ses malheurs, de ce drapeau, sous lequel la France venait de vaincre la Commune; parce qu'ils comprenaient à quels dangers l'on exposerait la monarchie, si son retour pouvait être le signal d'un conflit entre le drapeau blanc et le drapeau tricolore, et parce qu'enfin le maréchal de Mac Mahon avait déclaré au duc d'Audiffret-Pasquier que, résolu à faire respecter les décisions de l'Assemblée, si elle rétablissait la monarchie, il ne répondait de la paix publique qu'avec le maintien du drapeau tricolore, et que si la question n'était pas résolue d'avance en faveur du drapeau tricolore, il retirerait son concours et dégagerait sa responsabilité, ce qui voulait dire qu'il serait forcé de donner sa démission. Tout cela étant bien convenu, un ambassadeur fut choisi, pour se rendre auprès du comte de Chambord, et toute cette affaire était menée avec une telle légèreté, avec si peu de sens pratique qu'à ce moment même, on ne savait pas au juste où se trouvait le Roi. Enfin, rendez-vous à Salzbourg fut donné, pour le 14 octobre, à l'ambassadeur de la Commission des Neuf. Cet ambassadeur était M. Chesnelong, homme de bien s'il en fut, orateur éloquent, catholique convaincu et pratiquant, mais insuffisamment préparé par une carrière commerciale au rôle d'un Talleyrand.

Il a raconté depuis, et tout à fait récemment, sa mission, et son récit contient l'aveu un peu naïf de son inexpérience en matière diplomatique. Tant qu'il se borna à exposer devant le comte de Chambord les idées constitutionnelles adoptées par la Commission des Neuf, celui-ci donna des marques d'assentiment, et M. Chesnelong écrivait à ce propos, à ses amis de Versailles, « qu'on lui avait donné à enfoncer des portes ouvertes ». Mais, quand la question du drapeau fut abordée, le Prince répondit simplement ces mots : « Jamais je n'accepterai le drapeau tricolore. » M. Chesnelong aurait pu et dû répliquer : « Alors, le rétablissement de la monarchie est impossible, et je n'ai plus rien à faire ici. »

Ainsi eût parlé un homme d'affaires. Ainsi eût-il parlé lui-même, s'il eût transporté dans la politique les habitudes de son comptoir. Et il eût bien fait. Il ne faut pas croire, en effet, que les règles changent avec les proportions des choses, et je suis persuadé que les hommes d'État ne sont grands que parce qu'ils ne se laissent pas troubler par les dimensions colossales des intérêts qu'ils manient, et parce qu'ils appliquent aux grandes affaires les procédés qui font réussir les petites. Mais M. Chesnelong désirait de toute son âme la restauration. Mais M. Chesnelong était à la fois écrasé par les souvenirs historiques que représentait son interlocuteur, et attendri par les bontés du Prétendant. Il répondit : « Je n'ai pas entendu le mot que Monseigneur vient de prononcer. » Et, à ce moment précis, commença le malentendu qui devait aboutir à l'échec de cette tentative de restauration, si légèrement entamée et si mal conduite. Le comte de Chambord et M. Chesnelong, après trois entretiens, se séparèrent à minuit, à la gare, le premier pour rentrer à Frohsdorff, le second pour revenir à Paris.

Le Prince avait le droit de croire que les monar-

chistes de l'Assemblée l'accepteraient, avec son drapeau, puisque le représentant de la Commission des Neuf et lui venaient de se donner rendez-vous à Paris; puisque le plénipotentiaire de la majorité avait répondu à sa déclaration formelle contre le drapeau tricolore par une formule insolite qui paraissait dissimuler une adhésion tacite; puisque ce plénipotentiaire emportait une sorte de convention stipulant que le Roi, après son retour, présenterait lui-même une combinaison de nature à satisfaire, à la fois, son honneur et les susceptibilités nationales. Et ce sentiment était compréhensible chez lui. Élevé sur les genoux de la Dauphine, fille infortunée de Louis XVI, nourri des souvenirs des deux premières Restaurations, il se rappelait, sans doute, la scène historique et piquante qui marqua la première entrevue de son grand-oncle, le roi Louis XVIII, et des maréchaux du premier Empire, venant le saluer au château de Saint-Ouen. Louis XVIII croyait, probablement, que la France ne voudrait jamais abandonner le drapeau tricolore qu'elle venait de promener, victorieux, à travers l'Europe, et il avait déjà fait son deuil du drapeau blanc, puisque, pour recevoir les maréchaux, il avait arboré à son chapeau une cocarde tricolore, qu'il se hâta de faire disparaître, lorsqu'il vit la cocarde blanche au chapeau des maréchaux. Le comte de Chambord pouvait donc croire que les parlementaires s'éxagéraient les répugnances du peuple et de l'armée contre le drapeau blanc; que cette question qui paraissait, de loin, si difficile à régler, se résoudrait d'elle-même par l'entraînement d'un peuple enclin aux enthousiasmes. Il était certainement convaincu que le jour de sa rentrée à Paris, il n'y aurait pas assez de draps de lit et de nappes, pour pavoiser les fenêtres. Comment aurait-il connu les sentiments véritables de ce pays-ci? Comment la vérité aurait-elle pu percer le cercle de dévouements aveugles qui l'entourait? Les

gentilshommes qui composaient sa société habituelle ne la connaissaient pas non plus, et si même ils l'avaient connue, ils n'auraient pas osé la dire, hypnotisés qu'ils étaient par son prestige et par leur respect. Il avait grandi dans cette idée que la Restauration était morte des sacrifices qu'elle avait consentis, des concessions qu'elle avait faites aux hommes et aux principes de la Révolution. Et il considérait comme des trembleurs et des illusionnés les rares amis qui lui disaient : « Le droit héréditaire ne suffira pas à vous ramener. Il faudra que vous y ajoutiez des garanties sérieuses et précises. » Il voulait donc rentrer intact, et il le voulait depuis longtemps.

Déjà, en 1849, vers la fin de septembre, avant la mort du maréchal Bugeaud, à Ems, le marquis de La Rochejaquelein, le marquis de Pastoret et le duc de Valmy vinrent lui exposer la situation politique de la France.

— Monseigneur, lui dirent-ils, nous sommes sûrs des élections prochaines; la France va élire une Chambre qui vous replacera sur le trône de vos pères.

— Comment! répondit le Prince, vous voudriez que je soumisse mon droit héréditaire, antérieur et supérieur, au suffrage d'une Assemblée?

— Monseigneur, dans cette noble réponse, nous reconnaissons le sang de votre aïeul Henri IV; mais nous avons autre chose à vous proposer. Le maréchal Bugeaud, à Lyon, et le général Changarnier, à Paris, sont maîtres absolus des troupes placées sous leurs ordres. Écœurés de ce qui se passe, ces deux chefs sont prêts à vous ramener, à la tête de l'armée.

— Comment! vous voudriez que moi, le Roi, je rentrasse en France par un pronunciamiento, et les pieds dans le sang de mes sujets?

Les trois interlocuteurs du Prince baissèrent la tête et n'insistèrent plus. Tous trois firent partie de la première promotion sénatoriale que signa l'Empereur.

De son côté, le parlementaire, rentrant à Paris, après cette entrevue mémorable, se faisait à lui-même ce raisonnement, dont la candeur désarmerait un tigre : « J'ai dit à Monseigneur que je n'avais pas entendu sa phrase : « Jamais je n'accepterai le drapeau tricolore. » Par conséquent, je n'ai pas le droit de répéter cette phrase, je ne dois pas m'en servir. » Et c'est ainsi qu'avec les meilleures intentions du monde, M. Chesnelong, revenu parmi ses collègues, laissa se développer et grandir, au milieu d'eux, le malentendu fatal.

Les monarchistes prirent feu. Ils crurent que toutes les difficultés étaient aplanies, et que la restauration était désormais la plus facile de toutes les entreprises. Ils n'admettaient pas que quelqu'un, dans le pays, osât résister à un vote de l'Assemblée. Ils prenaient pour une adhésion l'attitude étonnée du public qui, d'ailleurs, il faut le reconnaître, était presque résigné. Il y eut une semaine ou deux pendant lesquelles l'opinion ressemblait assez à une baguette dressée perpendiculairement sur le nez d'un équilibriste, qui la maintient par d'imperceptibles mouvements. La moindre poussée intelligente la faisait tomber du côté du Roi ou du côté de ses adversaires. On pensa à tout, excepté à donner cette petite secousse nécessaire.

On avait arrêté les termes légaux du rappel de la monarchie : une résolution en trois articles par laquelle l'Assemblée, usant de son pouvoir constituant, déclarait que la monarchie nationale héréditaire et constitutionnelle était le gouvernement de la France, et que Henri-Charles-Dieudonné, chef de la famille royale de France, était appelé au trône.

On avait arrêté l'ordre et la marche des événements parlementaires, le plan de la bataille. Le 5 novembre, jour de la rentrée de l'Assemblée, un député de la gauche, gagné secrètement, devait monter à la tribune, déclarer qu'il était temps de sortir du provisoire et

demander l'organisation définitive de la République. On irait aux voix, et la proposition serait rejetée par une majorité qu'on évaluait à une dizaine de suffrages. Alors, un député de la droite monterait à son tour à la tribune, argumenterait, lui aussi, contre le provisoire, et ajouterait : « Vous venez de repousser la République. Il ne vous reste donc plus qu'à voter le rétablissement de la monarchie. » On irait encore aux voix, et la même majorité se retrouverait, pour acclamer la monarchie.

Tout cela semblait si bien machiné qu'on escomptait déjà le triomphe et qu'on en préparait la partie matérielle. On allait ostensiblement, rue Vivienne, se faire montrer le tapis fleurdelisé qui serait étendu dans la voiture royale, le jour de l'entrée du Roi. Et il n'y a pas encore bien longtemps, j'ai vu, chez un sellier de la rue Caumartin, les six harnais timbrés à l'écusson royal, préparés pour l'attelage.

On avait pensé à tout; on avait pensé aux députés et même aux chevaux. Mais on ne s'était pas même donné la peine de prévenir le ministre de la Guerre, l'homme qui, légalement, disposait de l'armée. On s'était contenté d'entendre le général Changarnier se porter fort pour l'armée, sans songer que s'il avait laissé dans cette armée un grand nom et une magnifique réputation, il n'y figurait plus depuis près d'un quart de siècle, et ne pouvait appuyer sur aucune base solide, matérielle, ce qu'il en disait. Et moi, agent indispensable d'exécution, on ne m'avait même pas demandé ce que je pensais de tout cela. Au fond, cet oubli était un hommage involontaire, car il prouvait qu'on ne mettait en doute ni ma loyauté ni mon aveugle dévouement et ma subordination complète au Maréchal. Jamais, au conseil des ministres, il n'avait été soufflé mot de la campagne monarchique, et je n'en savais que ce que disaient les journaux et ce que voulait bien, parfois, me raconter le Maréchal.

Souvent, le matin, avant le conseil des ministres, je me trouvais seul avec lui. Nous arrivions, tous les deux, dans la salle du Conseil, à l'heure militaire fixée pour la séance. Et, comme mes collègues ne se piquaient pas d'une aussi rigide ponctualité, nous restions en tête à tête. J'en profitais pour lui rendre compte minutieusement de tout ce qui se passait dans l'armée. Je le considérais comme le chef suprême de cette armée, et je ne me serais jamais permis de prendre une mesure importante sans lui demander ses instructions, que j'exécutais fidèlement. Ce procédé me permettait, en outre, de ne jamais prendre la parole au Conseil, où je jouais les personnages muets. Notre petit conseil de guerre était généralement terminé avant l'arrivée des autres ministres, et le Maréchal profitait de ce répit pour me mettre au courant des événements politiques. C'était par lui que je savais la visite du comte de Paris à Frohsdorff, la mission de M. Chesnelong à Salzbourg, et les espérances qu'avaient fait naître cette visite et cette mission. Cela m'avait suffi, d'ailleurs, pour accomplir ce que je regardais comme un devoir étroit. J'avais, dans des conversations particulières, fait part des éventualités de l'avenir aux principaux chefs militaires appelés fréquemment à Paris, par suite de la réorganisation de l'armée. J'avais étudié avec eux l'esprit des troupes et des chefs de corps. J'étais parfaitement renseigné, et j'avais scrupuleusement renseigné le Maréchal. Enfin, je leur avais donné des instructions très nettes, pour le cas où ils seraient obligés d'intervenir. Et ces instructions auraient pu se résumer ainsi :

« En cas de troubles, défense absolue d'éparpiller les troupes. Ordre formel de les concentrer dans la main des généraux. Ne pas vouloir être présent partout. Négliger les points secondaires, afin de pouvoir écraser immédiatement les centres d'insurrection im-

portants. Jamais de petits paquets. Jamais de contact entre le soldat et la foule. La troupe ne doit sortir de ses casernes que pour faire usage de ses armes. »

Deux ou trois jours après que M. Chesnelong fut revenu de Salzbourg, au conseil des ministres, il se passa la scène suivante :

La discussion, assez languissante, portait sur des sujets administratifs, quand tout à coup le garde des Sceaux, s'adressant à l'ensemble de ses collègues, leur dit :

— Il est véritablement surprenant, messieurs, qu'en face des événements qui se préparent, nous ne connaissions pas encore les sentiments de M. le ministre de la Guerre.

Je répondis aussitôt :

— De quoi voulez-vous parler, mon cher collègue? Est-ce de la campagne monarchique qui se poursuit en ce moment? Dans ce cas, je vous ferai observer que jamais, pas une seule fois encore, il n'en a été question au Conseil, et que, par conséquent, je n'ai pas eu à faire un étalage de sentiments qu'on ne me demandait pas.

— Oui, reprit M. Ernoul; c'est de cela que je veux parler. Je désirerais savoir comment se comportera l'armée, en face d'une restauration monarchique avec M. le comte de Chambord.

— Je vais vous répondre immédiatement. L'armée obéira, sans réserve et sans hésitation, aux ordres de M. le maréchal de Mac Mahon, qui exerce le pouvoir au nom de l'Assemblée nationale.

— Et... le drapeau blanc?

— Oh! mon Dieu, j'ai tellement confiance dans la discipline de l'armée, que je crois qu'elle ira jusqu'à subir le drapeau blanc, si on le lui impose.

A ces mots, un silence profond, glacial, s'établit autour de la table du Conseil. Tous mes collègues paraissaient figés dans une impassibilité absolue. Le duc de

Broglie, vice-président du Conseil, qui, en réalité, dirigeait toujours les discussions, fit cesser cette situation un peu émotionnante, en s'adressant à moi :

— Subir le drapeau blanc! Qu'entendez-vous par ces paroles, général?

— Mais, monsieur le duc, il me semble que ces paroles s'expliquent d'elles-mêmes. Croyez-vous, par hasard, que l'armée soit disposée à acclamer le drapeau blanc? Elle tient aux couleurs nationales. Elle y tient d'autant plus que de terribles malheurs viennent d'en ternir l'éclat et qu'elle veut leur rendre leur ancienne splendeur.

Et m'adressant au Maréchal :

— Rappelez-vous 1830, monsieur le Maréchal. Le 29 juillet, trois régiments de ligne, le 5ᵉ, le 53ᵉ et le 15ᵉ léger, étaient en position, depuis la place des Victoires jusqu'à la place Vendôme. Quand les soldats virent venir à eux le drapeau d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, on ne put plus les tenir, et le soir, dans ces trois régiments, les colonels n'avaient pas plus de cent hommes avec eux, autour du drapeau blanc. Ah! le drapeau blanc, j'en parle bien à mon aise; car je ne vous exprime même pas mes propres sentiments. Je suis né sous le drapeau blanc. J'ai été élevé dans le culte de ce vieil étendard français. Enfant, quand je passais devant les Tuileries sur lesquelles il flottait, mon père me faisait ôter ma casquette devant lui; et déjà, je n'avais qu'un rêve, être appelé à l'honneur de le défendre. Mais il ne s'agit pas de moi; il s'agit de l'armée. Et je vous dis ceci : Si vous pensez qu'une restauration soit une entreprise tellement facile qu'on puisse sans inconvénient la compliquer encore, mettez le drapeau blanc en opposition avec le drapeau tricolore. Un drapeau, qu'est-ce que c'est? Ou ce n'est rien, un lambeau d'étoffe accroché à un morceau de bois, ou c'est un symbole visible, un programme tan-

gible, le signe sensible de la patrie. Eh bien, pour tout le monde, ou à peu près, le drapeau rouge représente les destructions révolutionnaires; c'est le signe sanglant de la démagogie. Le drapeau blanc représente l'ancien régime, les abus, les privilèges contre lesquels a été faite la Révolution. Le drapeau tricolore est le drapeau de la France moderne, l'emblème des conquêtes légitimes de la Révolution et des gloires impérissables qui ont suivi ces conquêtes. Il éveille d'autres souvenirs, dites-vous, des souvenirs d'émeute! Le peuple les a oubliés. Et comment ne les oublierait-il pas, lorsqu'il a vu le drapeau tricolore abriter les vainqueurs de la Commune?

Le duc de Broglie pensait exactement comme moi. Je l'avais maintes fois entendu exposer la nécessité de garder le drapeau tricolore. Mais il fallait ménager ces terribles chevau-légers qui n'admettaient, sur la question du drapeau, aucune concession dont le comte de Chambord ne prendrait pas lui-même l'initiative. Puis, M. Ernoul, qui avait volontairement provoqué cette discussion, n'entendait pas la laisser finir ainsi, et, avec une grande éloquence, il entreprit de démontrer que je me méprenais sur le sentiment des masses et que je me faisais l'interprète de quelques politiciens qui s'inclineraient, comme les autres, devant le fait accompli.

Ma parole, que je ne savais pas dominer, alla plus loin que ma pensée, et j'eus le tort de répondre :

— Ne croyez pas cela. Les masses ne comprennent rien à vos petites conspirations de salon; elles ne veulent ni de l'ancien régime, ni du drapeau qui le représente.

En voyant la discussion cesser brusquement et la séance levée, sous une impression de malaise général, je compris que j'avais été trop loin. Je sortis tout seul, et je vis le duc de Broglie, le garde des Sceaux et M. de la Bouillerie monter l'escalier qui conduisait aux

appartements privés du Maréchal. « Ces gens-là s'en vont, me dis-je, solliciter le plaisir de ne plus être mes collègues. » Dans la journée, le Maréchal m'envoya chercher par le commandant de Vaulgrenant, à l'hôtel du ministère de la Guerre, qui était à deux pas du sien, et me dit, pour entamer la conversation :

— Est-ce que vous ne m'avez pas parlé d'un projet de reconstitution du Conseil supérieur de la guerre? Où en êtes-vous de ce travail-là?

— Oh! Monsieur le Maréchal, je crois bien qu'il ne s'agit pas de cela, aujourd'hui. D'abord, je n'ai pas de dossier pour vous répondre. Ensuite, j'imagine que c'est ma démission que vous voulez me demander.

— Non. Ils me l'ont réclamée. Ils voulaient avoir Ducrot à votre place. Ils ne vous trouvent pas assez sûr. Je leur ai dit que je répondais de vous comme de moi. Mais, sapristi! vous n'êtes pas avocat, vous!

— Je n'ai jamais eu cette prétention. Seulement, dans ce que j'ai dit ce matin, y a-t-il quelque chose qui vous ait déplu?

— Non pas. Pourtant, il aurait mieux valu parler avec plus de modération. Vous leur avez dit des choses... « Conspirations de salon... » Que diable! On ne dit pas ça!

— C'est parfaitement vrai, monsieur le Maréchal! J'ai eu tort; mais j'étais pris au dépourvu, et je n'ai pas eu le temps de me préparer. Voyons! On me demande à brûle-pourpoint ce que pense l'armée d'une restauration et du drapeau blanc. Moi, je dis ce que je crois la vérité. Valait il mieux la déguiser, cette vérité, entretenir des illusions, préparer des surprises? Je ne suis pas avocat. Vous l'avez dit. Je ne sais pas édulcorer mon langage; mais si je ne vous ai pas choqué personnellement, je suis tout consolé de m'être exprimé sans ménagement.

— Allons! c'est bon! Mais tâchez d'être plus pru-

dent, à l'avenir. Il faut savoir respecter les convictions, ménager les susceptibilités.

J'en fus quitte pour cette mercuriale assez douce. Mais, par mes imprudentes paroles, je m'étais attiré l'hostilité implacable d'une portion de l'Assemblée, qui ne devait plus me pardonner et à laquelle j'aurais pu, en plusieurs occasions, répondre par des ripostes qui m'eussent infligé les marques d'approbation de la gauche, sans mon insurmontable répugnance à escalader la tribune. Aujourd'hui, jugeant froidement les choses, je m'applaudis d'avoir pris cette attitude, et d'avoir été le premier qui ait osé parler avec cette franchise. Je suis convaincu qu'en provoquant mes explications, M. Ernoul voulait amener le ministre de la Guerre à prendre certains engagements, qui eussent été exploités en faveur du drapeau blanc.

Dans son émouvant récit de la campagne monarchique qui a été abandonnée à cause du drapeau, M. Chesnelong parle très véridiquement, je crois, des dispositions réelles de l'armée. Les troupes auraient « subi », comme je l'ai dit, le drapeau blanc. Mais nul ne pouvait affirmer que, tôt ou tard, elles ne se seraient pas laissé reprendre par le drapeau tricolore, aux mains des ennemis de la monarchie. Pour moi, j'étais décidé à suivre le Maréchal partout. Mais j'étais également convaincu que le drapeau blanc ferait tout échouer. C'était la pierre d'achoppement. On a tout fait pour la tourner; on n'a pas réussi. On a parlé de faire coexister les deux drapeaux, comme dans certaines nations étrangères, la Russie par exemple. C'était la plus dangereuse de toutes les combinaisons. C'était séparer la France en deux camps, perpétuellement prêts à en venir aux mains. On a parlé de coller les deux drapeaux, pour en faire un étendard qui aurait été tout blanc d'un côté et tricolore de l'autre; c'était enfantin, aussi enfantin que de supprimer le rouge, pour n'ad-

mettre que le blanc et le bleu. On répondait que le blanc avait été couleur nationale, avant les trois autres, et avant la Révolution. C'était donc bien la preuve qu'il s'agissait de revenir à un temps antérieur à la Révolution. La question était simple et ne pouvait être résolue que simplement : un seul Roi, une seule nation, une seule armée et un seul drapeau, le drapeau tricolore sur lequel on aurait pu semer toutes les fleurs de lis et tous les écussons qu'on aurait voulu, mais le drapeau tricolore.

J'avoue que je n'ai jamais bien compris l'entêtement du comte de Chambord et son obstination à conserver le drapeau blanc. Le Maréchal était convaincu que le Prince céda à une considération patriotique, et à la crainte d'attirer sur son pays l'animosité, et même les armes de l'Allemagne. Il ajoutait que le comte de Chambord, ne voulant pas paraître déserter son principe, en abdiquant, avait voulu rendre son retour impossible, en maintenant toutes ses prétentions. On a dit aussi que l'honneur lui défendait de répudier le drapeau de son aïeul Henri IV. S'imagine-t-on, par hasard, que si Henri IV pour rentrer dans Paris avait dû sacrifier son drapeau, il eût hésité? Il a fait bien d'autres sacrifices! Il a sacrifié sa religion. Il a sacrifié des partisans qui avaient versé leur sang pour lui. Il a sacrifié trois cents millions du temps, pour acheter des conversions. Et puis, si le comte de Chambord avait son honneur, la France avait aussi le sien. Et l'honneur de tous peut bien entrer en parallèle avec l'honneur d'un seul, si grand qu'il soit. On ne me retirera pas de l'idée que le comte de Chambord tenait médiocrement au trône, parce que la France ne lui rappelait que des souvenirs peu séduisants; parce que les affections qui veillaient autour de lui tremblaient de le voir entrer dans cette fournaise, affronter les colères, les bombes, les coups de couteau, les injures sauvages, sans autre perspective, pour son abnégation

surhumaine, que d'assurer, au prix de mille périls et de mille déboires, la paisible possession du trône au petit-fils de celui qui lui avait pris sa couronne.

C'était une grande âme, c'était un cœur noble. C'était tout ce que vous voudrez; mais c'était un homme. Ce n'était pas un archange. Et l'homme devait aboutir à ce raisonnement : « S'ils veulent m'avoir, ils me prendront tel que je suis, ou ils ne m'auront pas. » Et ce raisonnement ne manquait ni de grandeur ni de sincérité.

Quoi qu'il en soit, cette question du drapeau étant le point faible, le point douteux, le point obscur, chacun se mit à l'exploiter à sa façon. Le 23 octobre, les journaux publièrent le compte rendu d'une réunion du centre droit, dans laquelle les explications de M. Chesnelong étaient travesties et défigurées. Ce compte rendu avait pour auteur un député, nommé Savary, qui depuis...

... Rome alors honorait ses vertus.

Il faisait dire au plénipotentiaire des droites que le comte de Chambord était d'accord avec les personnes les plus libérales et qu'il saluerait avec joie le drapeau tricolore, lorsqu'il le rencontrerait. A quel mobile obéissaient les rédacteurs de ce compte rendu? Voulaient-ils ouvrir ou fermer la voie devant le prétendant? L'ouvrir, en le représentant, en le peignant sous un aspect séduisant d'homme moderne et conciliant, ou la fermer, en le forçant à protester et à tirer de sa gaine le drapeau blanc? Nul ne le saura peut-être jamais. Mais ce que l'on sait, c'est qu'ils obtinrent ce dernier résultat, on le verra plus loin. En attendant, il faut raconter un fait qui ne précéda que de deux ou trois jours le fameux *Non possumus* du comte de Chambord. Ce fait fut déplorable, en ce sens qu'il nous reportait aux époques

les plus troublées de notre histoire. Mais il fut édifiant en ce sens qu'il prouvait que je n'avais rien exagéré en parlant à mes collègues, comme j'avais cru devoir le faire.

Le 26 octobre, je fus très surpris de lire dans les journaux une lettre que je n'avais pas encore reçue et qui m'était adressée par le général Carey de Bellemare, commandant à Périgueux. Elle était ainsi conçue :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Je sers la France depuis trente-trois ans, avec le drapeau tricolore, et le gouvernement de la République depuis la chute de l'Empire. Je ne servirai pas sous le drapeau blanc, et je ne mettrai pas mon épée à la disposition du gouvernement monarchique, restauré en dehors de la libre expression de la volonté nationale.

« Si donc, par impossible, un vote de l'Assemblée actuelle rétablissait la monarchie, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien, dès le moment précis de ce vote, me relever du commandement que vous m'aviez confié.

« CAREY DE BELLEMARE. »

Un militaire sous les drapeaux, de quelque grade qu'il soit, ne doit rien publier, sans une autorisation formelle du ministre de la Guerre, et, par conséquent, la lettre du général constituait un acte d'insubordination qualifié. Je me rendis aussitôt chez le Maréchal, que je trouvai déjà au courant de l'incident, et disposé à approuver les mesures que je lui proposais. Elles consistaient à mettre le général de Bellemare en non-activité par retrait d'emploi. Je télégraphiai au général de Lartigue, commandant le 12[e] corps d'armée, à Limoges, l'ordre d'assurer l'exécution de cette mesure et d'envoyer un colonel ou un lieutenant-colonel prendre le

mmandement de la subdivision, à Périgueux. Il choisit colonel Raison, du 14° de ligne, qui s'acquitta de te mission avec tact et fermeté. En outre, le *Jour- officiel* contenait, le lendemain, un ordre à l'armée ıé par moi, et une proclamation signée par le Maré- l.

ORDRE A L'ARMÉE.

Le ministre de la Guerre a reçu de M. le général de lemare, commandant la subdivision de la Dordogne, lettre par laquelle cet officier général se refuse econnaître la souveraineté de l'Assemblée natio- :.

Le ministre de la Guerre ne pouvait tolérer qu'un cier sous les drapeaux méconnaisse la représen- on légale du pays.

M. le général de Bellemare a été immédiatement ıis de son commandement, et mis en non-activité retrait d'emploi, par décret de M. le Président de République.

« Général DU BARAIL.

« Versailles, le 28 octobre 1873. »

'oici maintenant la proclamation à l'armée du maré- de Mac Mahon :

« SOLDATS,

Un acte d'indiscipline a été commis dans l'armée.

Le maréchal Président de la République est con- ıcu qu'il ne se renouvellera pas. Il connaît l'esprit dévouement qui vous anime. Vous saurez main- r dans l'armée cette union et cette discipline dont a toujours donné l'exemple, qui sont sa force, et seules pourront assurer la tranquillité et l'indépen- ce du pays.

Comme soldats, notre devoir est bien tracé ; il est

indiscutable. En toutes circonstances, nous devons maintenir l'ordre et faire respecter la légalité.

« *Le Président de la République,*

« Maréchal DE MAC MAHON, DUC DE MAGENTA.

« Versailles, le 28 octobre 1873. »

Le général de Bellemare et moi, nous étions de vieux amis. Je le connus, sortant de l'école, et sous-lieutenant aux zouaves, alors que j'étais moi-même lieutenant aux spahis. Il était doué d'un extérieur séduisant et d'une intelligence remarquable. Il avait servi d'officier d'ordonnance au général de Lamoricière, pendant les journées de Juin. Au Mexique, chef de bataillon aux voltigeurs de la Garde, il avait été choisi pour diriger le cabinet militaire du général Forey. Et comme, ainsi que je l'ai dit déjà, il avait des idées opposées à celles de M. Dubois de Saligny, ce dernier finit par obtenir le rappel en France du commandant, pendant le siège de Puebla. Jusqu'à cette époque, il n'avait porté que le nom infiniment plus modeste de Billard. A Sedan, le commandant Billard, devenu le colonel de Bellemare, figura à la tête de son régiment, et trouva le moyen de s'échapper, avant le départ de l'armée prisonnière pour l'Allemagne. Il vint à Paris, où la pénurie de nos cadres lui fit obtenir rapidement le grade de général de brigade, puis celui de général de division, après le combat du Bourget auquel il prit une part essentielle. La commission des grades le replaça dans le grade de général de brigade. Très ambitieux, de Bellemare se posa en victime et confia sa cause à M. Gambetta, qui la plaida avec chaleur. Mais l'heure où l'organisateur de la défense nationale en province devait devenir omnipotent n'avait pas encore sonné, et M. Thiers punit le client de M. Gambetta d'avoir choisi un pareil avocat, en se refusant à le rappeler à l'activité. C'est dans

cette situation qu'il vint me trouver, lorsque je pris possession du ministère. Sans autre fortune que les appointements de son grade, il fit un appel chaleureux à nos souvenirs communs d'autrefois, pour me demander un commandement. Ce n'était pas facile, car il avait trop ostensiblement pris couleur en politique. Mais, pourtant, j'obtins du Maréchal, qui reconnaissait en lui de sérieuses qualités militaires, l'autorisation de le rappeler à l'activité, à condition de le placer assez loin de Paris, pour le soustraire aux excitations de la politique. Je lui donnai le commandement de la subdivision de Périgueux. Et il vint remercier le Maréchal, à une des réceptions de la Présidence. J'avais repris avec lui le vieux ton de camaraderie. Mais il me parut aigri; il m'exposa des théories politiques hasardeuses, auxquelles je répondis par ces mots : « Mon cher Bellemare, ne jouez jamais ce jeu-là avec moi; vous n'auriez pas lieu de vous en féliciter. »

Il était à peine arrivé à Périgueux, que nous apprîmes qu'on organisait un grand banquet, à propos de la statue élevée à la mémoire du général Daumesnil; qu'un député de la gauche avancée devait y prononcer un discours antigouvernemental, et que le commandant de la subdivision, invité comme les autres autorités, devait y prendre la parole. Le duc de Broglie me pria d'inviter le général à se taire, et, pour qu'il n'y eût pas d'erreur possible, je le mandai par télégraphe à Versailles, et là, en présence même du duc de Broglie, je lui donnai des instructions verbales auxquelles il promit de se conformer et auxquelles il se conforma.

La mesure de rigueur que je pris contre le général de Bellemare lui fut, d'ailleurs, plus utile que nuisible. Le général de Cissey, qui devait me remplacer au ministère, le releva de la non-activité, et, quand M. Gambetta devint tout-puissant, le général de Bellemare dut à sa qualité de victime du gouvernement de l'ordre

moral, encore plus qu'à ses talents, que je ne conteste pas, de gravir rapidement les derniers sommets de la hiérarchie.

Cependant, le procès-verbal de la réunion du centre droit avait fait son chemin. Tout le monde était convaincu que le comte de Chambord acceptait le drapeau tricolore, ou que, tout au moins, une transaction s'établirait entre les deux drapeaux, après son retour; et le débat sur l'emblème constituait si bien en réalité un débat sur le fond, sur les principes, que l'acceptation du drapeau national paraissait suffisante, comme garantie contre le retour de l'ancien régime, et que, positivement, la résignation des ennemis de la monarchie commençait à répondre à l'enthousiasme de ses partisans.

Le temps a été un facteur de défaite ou de victoire dans la plupart des grandes batailles. Le temps décida de l'effondrement de la campagne monarchique. Si, le lendemain du jour où M. Chesnelong, revenu de Salzbourg, rendit compte de sa mission, on avait pu réunir l'Assemblée nationale, la majorité faisait la monarchie. Il fallut attendre jusqu'au 5 novembre, et ce retard perdit tout; car le 30 octobre, paraissait dans l'*Union*, l'organe officiel du comte de Chambord, une lettre historique, par laquelle le Prince affirmait sa volonté de ne rentrer qu'avec le drapeau blanc, de ne rien rétracter, de ne rien retrancher de ses précédentes déclarations, et disait : « Les prétentions de la veille me donnent la mesure des exigences du lendemain, et je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse. »

Cette lettre, dont le Prince exigea l'insertion, en dépit de ses amis qui le suppliaient de laisser aller les choses, ranima toutes les espérances des républicains et plongea les monarchistes dans le désespoir. Ce fut une déroute, une démoralisation générales, et, malgré sa ténacité, le général Changarnier, reconnaissant

qu'il n'y avait plus rien à faire, parce qu'il n'y avait plus de majorité pour voter la monarchie, licenciait la Commission des Neuf.

Les hommes du centre droit, fidèles à leurs Princes, imaginèrent l'expédient d'une régence ou d'une lieutenance générale, qui aurait été confiée à l'un des princes d'Orléans, en attendant que le Roi véritable se résignât... ou mourût. Le comte de Paris, le prince de Joinville, le duc de Nemours furent tous les trois successivement pressentis, et tous les trois, fidèles aux engagements contractés envers le chef de leur Maison, refusèrent de se prêter à la combinaison.

Il appartenait dès lors au Gouvernement d'entrer en scène, et de masquer la retraite forcée des conservateurs qui avaient élu le Maréchal. On discuta, au Conseil des ministres, les moyens de donner plus de fixité et d'autorité aux pouvoirs du Président de la République, sans cependant sortir encore du provisoire où l'on se maintenait volontairement. Il ne fallait pas, en effet, que le chef du Pouvoir exécutif pût être entraîné dans la chute de son ministère, comme l'avait été M. Thiers, et il était nécessaire, en outre, de régler, par une loi, la nature des rapports que le Maréchal entretiendrait avec une Assemblée dans laquelle il n'avait pas accès. Toutes ces questions gouvernementales furent étudiées, résolues au Conseil et présentées à l'Assemblée nationale, le 5 novembre, par un message du Maréchal. L'Assemblée nomma une commission chargée de les résoudre, et pendant que cette commission travaillait, pendant que le public discutait, non plus la question de savoir si l'on fonderait une monarchie définitive, mais si l'on établirait une sorte de maréchalat sans hérédité, et combien de temps il durerait, le comte de Chambord débarquait à Versailles.

Le secret de sa présence fut admirablement gardé, puisque la police et la gendarmerie n'en surent rien.

Je ne connus ce voyage que longtemps après qu'il fut accompli, et la plupart de mes collègues partagèrent mon ignorance. Mais les détails du séjour du Prétendant à Versailles m'arrivèrent par une personne que je crois suffisamment désigner en disant qu'elle fut la seule, peut-être, informée de première main, et que, dans la circonstance, elle était la première intéressée.

Le matin du 8 novembre, le comte de Blacas arrivait à l'hôtel de la Préfecture et faisait prier la Maréchale de le recevoir, pour une affaire urgente et importante. Aussitôt introduit auprès de la Maréchale, il lui disait, sans autre préambule :

— Le Roi est à Versailles et désire voir le Maréchal.

Très émue de cette nouvelle inattendue et extraordinaire, élevée dans le loyalisme le plus absolu, la Maréchale répondit, avec présence d'esprit :

— Je ne puis pas savoir ce que va faire mon mari; mais je doute qu'il lui soit possible de se rendre au désir et à l'appel de Monseigneur.

— Et pourquoi donc?

— Parce qu'après ce qui vient de se passer, après son message à l'Assemblée, alors que l'on élabore une loi qu'il a demandée et qui est destinée à délimiter ses pouvoirs, il aurait l'air, en allant chez Monseigneur, de se prêter à une intrigue dont l'apparence même est incompatible avec la dignité de son caractère.

— Comment faire, pourtant? Le Roi est venu à Versailles précisément dans l'intention de voir le Maréchal.

— Alors, je ne vois qu'un moyen. Que Monseigneur vienne à la Présidence, accompagné par vous, si vous le jugez utile. Les huissiers du cabinet du Maréchal ne le connaissent pas. Ils n'ont reçu aucunes instructions. Qu'il entre chez mon mari, qui sera bien forcé de le recevoir et de lui témoigner ses respects.

— Comment, madame! vous voulez que le Roi vienne chez le Maréchal!

Cette exclamation un peu naïve peignait l'homme, et surtout ses partisans qui, le tenant pour le Roi, ne paraissaient pas se douter qu'il avait à reconquérir son royaume.

Le comte de Blacas passa alors chez le Maréchal, qui, sans avoir pu s'entendre avec la Maréchale, lui fit la même réponse qu'elle, tant la situation imposait cette réponse. Mais il ajouta que le comte de Chambord pouvait se considérer, à Versailles et partout où il lui plairait d'aller en France, comme en sécurité parfaite, et qu'il sacrifierait mille fois sa vie pour protéger celle du Prince. C'est à ce moment-là, si mes souvenirs sont exacts, qu'il faudrait placer un mot du Maréchal devenu historique. Le comte de Blacas, dans cette conversation, lui donnait à entendre que, si le Prince se présentait devant les troupes, son prestige et la majesté de son titre de Roi de France suffiraient à les entraîner.

— Pas avec le drapeau blanc surtout! Qu'il ne s'y risque pas! se serait écrié le Maréchal; les chassepots partiraient tout seuls.

Le comte de Chambord resta ignoré, et, pour mon compte, je préfère à cet incognito, trop sévèrement gardé, la tentative chevaleresque de Charles-Édouard en Écosse, en 1745. J'ajouterai que jusqu'au 20 novembre, jour où, sur la proposition de M. Depeyre, fut votée pour sept années la prorogation des pouvoirs du Maréchal, à laquelle on donna le nom de septennat, si le comte de Chambord avait fait appeler le général Changarnier; s'il avait convoqué les chefs du centre droit, qui formait la base de la majorité; s'il s'était montré à eux, s'il avait discuté avec eux; si, surtout, il leur avait concédé le drapeau tricolore; s'il avait risqué quelque chose; s'il avait été plus Henri IV que Henri V, ce n'était pas le septennat qu'on proclamait, c'était la monarchie qu'on acclamait. Je le respecte trop pour dire qu'il

n'osa pas. Je me contente de dire qu'il ne voulut pas.

Et le soir du 20 novembre, après avoir reçu quatre de ses partisans les plus déterminés, qui venaient de voter le septennat, et auxquels il ne reprocha pas leurs votes, le comte de Chambord quittait la ville du Roi-Soleil, et la France qu'il ne devait plus revoir.

On peut déplorer cette obstination. Les adversaires de la République, et j'en suis, peuvent dresser, en face de cet entêtement, le tableau des maux qu'il nous a coûtés, de ceux qu'il nous coûtera encore, et celui des avantages que nous eût peut-être procurés un peu de condescendance; mais il faut s'incliner devant ce caractère. Et c'est un grand spectacle que celui d'un homme préférant ce qu'il considère son honneur, son devoir, sa tradition, à un trône, alors surtout qu'aux supplications de ses partisans, aux légitimes tentations d'un orgueil atavique viennent s'ajouter, pour le contraindre, les augustes remontrances de Celui qu'il considère comme le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, alors que Dieu lui-même semble mêler sa voix à celle des hommes pour lui dire : Accepte. Ce n'est un mystère pour personne que le pape Pie IX, qui devait se connaître en caractères, et apprécier ceux qui disent les *Non possumus*, aurait voulu que le comte de Chambord acceptât le drapeau tricolore, et s'était même servi d'un argument saisissant, en disant « qu'après tout, on pouvait faire de grandes choses avec le drapeau tricolore, puisque c'était avec ce drapeau qu'il était rentré dans Rome ». L'homme d'esprit qui cohabitait en lui avec le grand pontife a résumé, par une exclamation plus familière que juste, peut-être, les sentiments qu'excitèrent dans l'opinion moyenne les événements que je viens d'esquisser, en s'écriant :

— Et tout ça pour oune serviette !

XVII

UN AN DE MINISTÈRE. — LE PROCÈS BAZAINE.

Nouveau cabinet. — Procès nécessaire. — Condamnation certaine. — Le Conseil de guerre. — A Trianon. — Condamné à mort! — Commutation. — Évasion. — Fonds secrets. — Réformes militaires. — L'ancienne organisation. — Les corps d'armée. — Décrets enlevés.

La loi du 20 Novembre, votée par 318 voix contre 310, changeait la nature des pouvoirs du Maréchal. Le chef du pouvoir exécutif n'était plus un simple délégué de l'Assemblée souveraine, portant le titre officiel de président du Conseil des ministres et pouvant, en cette qualité, être renversé par un déplacement de la majorité. Il devenait, pour sept années, le Président de la République, le premier magistrat du pays, et prenait le pas sur le président de l'Assemblée, investi jusqu'alors de la primauté. Cette modification entraînait la démission du cabinet, qui fut reconstitué immédiatement, avec quelques modifications.

M. le duc de Broglie resta président du Conseil, mais il prit le portefeuille de l'Intérieur, en remplacement de M. Beulé, dont la démission fut acceptée, à son très grand chagrin et malgré son rare talent d'orateur, parce qu'il était l'objet de l'hostilité toute particulière de la gauche, parce qu'il avait eu, à la tribune,

quelques phrases malheureuses trop perfidement exploitées. Le duc de Broglie fut remplacé aux Affaires étrangères par M. le duc Decazes, pour lequel le Maréchal n'éprouvait aucune inclination, mais auquel il s'attacha très vite. Le duc Decazes, diplomate de carrière, très bien posé, très habile, sut bientôt prendre une grande autorité, à force de souplesse et d'entregent. Il devait, en 1875, rendre à son pays le service signalé de lui éviter une guerre avec l'Allemagne, grâce à l'intervention de l'empereur de Russie, et, pendant quatre ans, devenu le ministre nécessaire, il résista à toutes les crises ministérielles.

MM. Ernoul et de la Bouillerie portaient, plus que les autres ministres, le poids de l'échec de la tentative de restauration. Les chevau-légers, dont ils faisaient partie, étaient remplis de mauvaise humeur et se préparaient à faire de l'opposition. Le premier céda les Sceaux à M. Depeyre, jurisconsulte toulousain, et le second céda l'Agriculture et le Commerce à notre collègue Deseilligny, remplacé lui-même aux Travaux publics par un membre de la droite, M. de Larcy.

Enfin, M. de Fourtou, qui passait pour un homme d'énergie et de talent, qui avait fait partie du dernier ministère de M. Thiers et qui, l'année suivante et plus tard, au 16 Mai, devait devenir ministre de l'Intérieur, remplaça à l'Instruction publique M. Batbie, sceptique doux, aimable et colossal.

M. Magne, le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy et moi, nous conservâmes nos portefeuilles.

Deux sous-secrétaires d'État furent adjoints au Conseil : MM. Numa Baragnon pour l'Intérieur et Léon Lefébure pour les Finances. Il était difficile de trouver deux hommes plus dissemblables. M. Baragnon, doué d'une éloquence méridionale, s'était fait une belle place à l'Assemblée, où la gauche redoutait ses ripostes vigoureuses et mordantes. Court, trapu, ramassé, il

ressemblait à un dogue bon enfant. Très expert en matière financière, M. Léon Lefébure, avec ses cheveux blonds bouclés, sa moustache blonde, sa tournure élégante, son parler doux et persuasif, ressemblait à l'ange Gabriel. Il s'est envolé de la politique, en secouant ses ailes, et sans y laisser une plume, et il est devenu la séduisante incarnation de la charité chrétienne, en attachant son nom aux plus belles entreprises de la bienfaisance sociale.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, le duc Decazes, avait posé pour condition, en acceptant le pouvoir, que nous observerions désormais une politique moins cléricale, et par conséquent, moins désagréable aux républicains français et au chancelier allemand, coalisés, pour le moment, dans une haine commune contre le catholicisme. Et, dès son entrée au Conseil, il saisit l'occasion d'indiquer son nouveau programme et de prouver les ressources de son esprit subtil. Dans les eaux de Civita-Vecchia dormait, depuis fort longtemps, une vieille frégate française, l'*Orénoque*, dernier vestige de la protection accordée au Saint-Siège, dernière sentinelle de l'occupation française, épave inoffensive des traditions d'autrefois laissée là, comme un refuge suprême pour le Pape, emprisonné au Vatican par ses propres protestations, et semblant elle-même protester contre l'installation des Italiens dans le domaine, dix fois séculaire, de Saint-Pierre. Sans rompre les relations cordiales qu'elle entretenait avec nous, l'Italie ne cessait de demander le rappel de l'*Orénoque* et considérait, dans son orgueil, le séjour du vaisseau français à Civita-Vecchia, devenu port italien, comme un manque d'égards internationaux. Sans doute, la vieille frégate était un instrument illusoire de protection matérielle pour le Pape, mais elle était un signe de tutelle morale; elle disait la fidélité de la grande nation catholique envers le Pontife, dont la sûreté était surveillée par son pavillon.

Nous devions respecter les susceptibilités de la majorité qui tenait au maintien de l'*Orénoque,* et il nous répugnait de paraître céder aux injonctions de l'Italie. Le duc Decazes se tira d'affaire, en annonçant qu'à la suite d'un mouillage trop prolongé, la frégate devait être l'objet de réparations urgentes, qui ne pouvaient être exécutées que dans l'arsenal de Toulon. L'*Orénoque* revint et ne reparut plus dans les eaux italiennes. Le Saint-Père consentit, en outre, à ne plus jamais réclamer le retour d'un stationnaire français. Les apparences furent sauvées, et tout le monde fut forcé de se déclarer satisfait.

Pendant que les monarchistes essayaient sans succès de rappeler le Roi, l'opinion publique était partagée entre les préparatifs du grand événement historique qui s'annonçait et les péripéties d'un drame judiciaire et militaire, qui se jouait aux portes mêmes de Versailles. Quelques jours avant que la Commission des Neuf déléguât un plénipotentiaire auprès du comte de Chambord, au Petit Trianon, un conseil de guerre, présidé par M. le duc d'Aumale, avait entamé, le 6 octobre, les débats du procès Bazaine. Les curieux de la Capitale ne purent pas se plaindre qu'on ne leur fît pas bonne mesure, car ils avaient pu voir en même temps le blessé de Sedan porté au pouvoir suprême, et le vaincu de Metz écrasé sous les témoignages qui l'accusaient d'incapacité et de trahison.

J'ai déjà dit qu'en revenant de captivité, le maréchal Bazaine, après avoir passé un an et demi environ dans son appartement des Champs-Élysées, avait répondu à l'avis sévère que formula contre lui le Conseil d'enquête par la demande formelle d'une comparution devant un conseil de guerre. Il avait bien fallu obéir à cette sommation inconsciente. En conséquence, le maréchal Bazaine se constitua prisonnier dans une petite maison de l'avenue de Picardie, où il fut écroué officiellement,

et jusque devant le conseil de guerre, il nourrit l'espoir d'être acquitté. Il se considérait comme une victime des passions soulevées contre l'Empire, et non comme un général ayant manqué à ses devoirs. M. Thiers lui-même contribua sans doute à entretenir cette illusion, car il partageait ce sentiment, et l'obstination incompréhensible du maréchal s'explique encore par ce fait que, voyant le groupe de l'Appel au peuple devenu partie intégrante de la majorité conservatrice, un de ses collègues devenu président de la République, et même un de ses subordonnés devenu ministre de la Guerre, il s'imagina qu'on ne voudrait pas, qu'on n'oserait pas, qu'on ne pourrait pas le condamner.

Les gens qui font aux hommes politiques l'honneur, presque toujours immérité, de les croire très malins, très machiavéliques, et préparant de longue date des événements qu'ils subissent, eux-mêmes, presque toujours, sans les avoir vus venir, ont raconté que le procès Bazaine avait été organisé par les monarchistes, afin de déconsidérer encore davantage le parti impérialiste, en rappelant les désastres dont l'Empire était responsable, à la veille même du jour où l'on allait essayer de relever le trône des Bourbons. C'est une erreur manifeste. Sans doute, le duc de Broglie avait été entraîné à dire à la tribune, lorsqu'on réclama des poursuites contre M. Ranc, et en faisant allusion au maréchal Bazaine : « Nous entendons que la justice soit égale pour tous. » Ces paroles menaçantes constituaient un engagement qu'on n'aurait pas manqué de lui rappeler. Mais la nécessité de juger le maréchal Bazaine n'avait pas besoin d'être démontrée. Elle s'imposait tellement qu'elle ne fut pas même discutée au Conseil des ministres. Bazaine passa devant un conseil de guerre, parce qu'il avait réclamé un conseil de guerre, parce qu'il avait voulu se constituer prisonnier, parce qu'il avait bien fallu, lorsqu'il fut prisonnier,

ouvrir une instruction, parce que cette instruction, confiée aux généraux Pourcet et Séré de Rivière, aboutit à des préventions suffisamment établies, parce qu'enfin il n'y avait pas moyen de faire autrement; et dès le 24 juillet, je signai l'arrêt de renvoi de l'accusé devant le premier conseil de guerre.

Mon opinion personnelle sur la conduite du maréchal Bazaine n'a jamais varié, et je crois l'avoir déjà suffisamment exposée. On ne peut pas dire que le maréchal Bazaine ait trahi, dans le sens propre du mot, car cela signifierait qu'il a conspiré avec l'ennemi pour lui livrer Metz et l'armée du Rhin. Mais on peut dire qu'il s'est montré un général très médiocre, très incapable. Où son crime commence, c'est à Spicheren, alors que, par incurie et peut-être par jalousie, il laisse écraser le malheureux général Frossard qu'il devait et qu'il pouvait sauver. Mais cette première faute ne lui fut reprochée que lorsqu'il eut commis la faute finale. Après Spicheren, il fut nommé généralissime. Après Spicheren, au lendemain de Borny, l'Empereur lui disait qu'il avait « rompu le charme ». Après Spicheren, Jules Favre l'appelait encore « notre glorieux Bazaine ». Où le crime s'aggrave, c'est quand le maréchal oppose une force d'inertie insurmontable à l'exécution du plan de concentration de toute l'armée française à Châlons; c'est quand il s'accroche à Metz; c'est quand il livre des batailles inutiles autour de cette ville; c'est quand il refuse de passer par la route encore ouverte. A partir de ce moment, il est visible que le maréchal n'est plus uniquement préoccupé de son devoir militaire; il est visible qu'il s'égare dans des calculs d'intérêt personnel; qu'après le 4 Septembre, et après Sedan, il compte sur l'écrasement immédiat de toute résistance en France, pour devenir l'arbitre de la situation, en restant à la tête d'une armée encore puissante, sinon intacte. Les événements déjouent ce

calcul. Paris tient plus de quatre mois. Des armées improvisées en province prolongent la résistance. Bazaine se trouve en face du gouffre creusé par son égoïsme et son ambition, et il est acculé à une capitulation. S'il n'était qu'un homme politique, on ne pourrait pas lui reprocher cet égoïsme et cette ambition, car l'égoïsme et l'ambition se retrouvent au fond de tous les actes qui marquèrent cette triste période. Mais il était un soldat; il avait des devoirs professionnels. Ces devoirs, il les avait oubliés; il était juste de lui en demander compte. Et puis, il fallait un bouc émissaire; il fallait une victime expiatoire qui portât le poids de tous nos malheurs, et qui permît à notre orgueil de se décharger sur elle. Et, de même qu'au commencement de la guerre de Sept ans, les Anglais fusillèrent à son bord l'amiral Bing, vaincu, de même les Français voulaient qu'il y eût une sanction à leur défaite.

Dans ces conditions, tout le monde, et par tout le monde j'entends ceux qui connaissent le code militaire, tout le monde savait d'avance que le maréchal Bazaine serait condamné à mort, comme aurait été condamné à mort le général Dupont, après Baylen, si l'Empereur ne s'était pas refusé à souligner par une expiation cette première honte infligée à ses drapeaux. Mais tout le monde savait d'avance aussi que la sentence terrible ne serait pas exécutée. Le maréchal de Mac Mahon avait spontanément décidé qu'il commuerait la peine en vingt années de détention.

Le Conseil des ministres eût préféré le bannissement, et même on essaya de tâter l'opinion dans le sens de cette solution. Mais le maréchal de Mac Mahon fut inflexible, et il crut en son âme et conscience qu'il accomplissait son devoir.

Pour mon compte, j'aurais préféré le bannissement; j'aurais même préféré que l'accusé s'y condamnât lui-même d'avance, en mettant la frontière entre

lui et nous. On l'aurait condamné par contumace, et nous n'aurions pas assisté au spectacle douloureux d'un maréchal de France livré en pâture à la curiosité et à la malignité publiques, et forcé de prendre part à des débats humiliants pour la dignité dont il était revêtu. Mais, si j'avais pu désirer une évasion préalable, le devoir m'interdisait de favoriser la fuite de l'accusé, à partir du moment où il était venu se constituer prisonnier, car c'eût été prêter la main à une sorte de comédie indigne. D'ailleurs, cette fuite n'était pas à craindre. Dans son aveuglement et son inconscience, le prisonnier de l'avenue de Picardie persistait à croire à un inévitable acquittement. Il était entouré des égards commandés par sa situation. Il était gardé militairement par une force placée sous le commandement du colonel Luccioni. La maréchale Bazaine, pour se trouver à proximité de son mari, était venue chercher un refuge dans un couvent de la rue Saint-Martin, tout près du bois de Satory. Elle y tomba assez sérieusement malade, et le maréchal me fit demander l'autorisation d'aller passer toutes ses journées au chevet de sa femme, donnant sa parole d'honneur de revenir tous les soirs se constituer prisonnier. Je m'empressai d'accorder cette autorisation.

Il ne fut pas très facile de composer le conseil de guerre qui devait juger le maréchal. Dans ce conseil, ne pouvait figurer aucun des généraux en chef, ou assimilés, qui avaient servi sous ses ordres. Et, comme, pendant la guerre, il avait exercé quelque temps les fonctions de généralissime de toutes les armées, les règlements raréfiaient beaucoup le personnel susceptible d'être choisi. Je dus donc, pour constituer ce conseil, pour nommer les juges et leurs suppléants, épuiser toute la liste des généraux susceptibles d'y figurer, et aller les prendre jusque sur les bancs de l'Assemblée nationale. L'un d'eux vint même faire valoir

auprès de moi son titre de député, pour se dispenser d'une pareille corvée. Je lui prouvai que je n'avais pas excédé mon droit, et que j'avais été contraint par la nécessité de le désigner.

— Eh bien, puisqu'il en est ainsi, me dit-il, vous pouvez être certain que je voterai l'acquittement.

— Ceci, lui répondis-je, est affaire entre votre conscience et vous ; je m'en lave les mains, et je n'ai aucune pression à exercer sur vous.

Je ferai remarquer tout de suite qu'en dépit de cette petite conversation, le maréchal Bazaine fut condamné à l'unanimité.

Le conseil de guerre fut ainsi composé :

Généraux ayant commandé en chef : duc d'Aumale ; de La Motterouge ; de Chabaud-Latour ; Tripier.

Généraux ayant commandé une division : de Martimprey ; Princeteau ; Martineau.

Commissaire du gouvernement : le général Pourcet, ancien aide de camp du général Changarnier.

Rapporteur : le général de brigade Séré de Rivière, qui avait commandé, en Italie, le génie de la division Bazaine.

Le choix du président de ce conseil ne fut pas moins laborieux. Tous les maréchaux de France, qui auraient eu l'autorité morale nécessaire à une si haute mission, devaient être récusés, parce que tous, pendant la dernière guerre, ils avaient servi sous les ordres de Bazaine, moins un, le maréchal Baraguey d'Hilliers, qui ne pouvait pas siéger non plus, parce qu'il avait présidé le conseil d'enquête. Il fallait donc donner la présidence à un général de division. Or, quel était, dans l'armée, le général investi d'une autorité personnelle assez haute et assez universellement reconnue pour diriger, sans haine et sans crainte, de pareils débats où était impliqué un maréchal de France? Il n'y en avait qu'un seul : le duc d'Aumale.

On se souvient que les princes d'Orléans étaient venus, pendant la guerre, offrir leurs services au gouvernement de Tours, et que ce gouvernement, plus préoccupé de la République que de la France, les avait repoussés et avait même fait arrêter ceux qui, comme le prince de Joinville, essayaient de combattre pour la France, à l'abri d'un faux nom. On se souvient aussi que l'Assemblée nationale les avait rétablis dans leurs grades, avec les avantages et prérogatives y attachés. Le duc d'Aumale, doyen des généraux de division, ancien commandant en chef de l'armée d'Afrique, remplissait donc toutes les conditions légales requises pour la présidence du conseil de guerre. Le choix que j'en fis s'imposait, et personne, dans l'armée, ne fut tenté de le discuter. Le Prince le justifia, en dirigeant les débats avec une supériorité de vues, une connaissance parfaite de la législation et du droit militaires, une science de la guerre, une impartialité et un talent de parole qui forcèrent l'admiration publique.

On a dit que le duc d'Aumale avait sollicité ces fonctions. On a dit encore que le Maréchal les lui avait confiées, et que tous deux avaient le même but : mettre en évidence un Prince de la Maison de France et l'opposer à l'Empire. C'est encore là une double erreur.

Non seulement le duc d'Aumale ne sollicita rien, mais j'eus toutes les peines du monde à l'amener à accepter. Le duc d'Aumale voulait un commandement de corps d'armée, et craignait que le Maréchal se refusât à lui en donner un. Je l'entends encore me dire :

— Je ne veux pas être le Laubardemont du Maréchal, ni rentrer dans l'armée par cette voie-là.

Quant au Maréchal, il s'obstinait à ne pas vouloir employer les Princes. Il était décidé à refuser un commandement au duc d'Aumale, qui dut, un jour que j'étais présent, l'enlever de haute lutte. Je ne pus jamais obtenir de lui qu'il me permît d'appeler le duc

de Nemours à la présidence de la commission de classement des officiers de cavalerie. Le duc de Nemours désirait ces fonctions. Il avait tout ce qu'il fallait pour les remplir. Je les lui avais presque promises. Il resta persuadé que c'était moi qui les lui avais refusées, alors que je m'étais heurté à un refus formel du Maréchal, refus d'autant plus incompréhensible qu'il avait été lui-même officier d'ordonnance du duc de Nemours, au second siège de Constantine.

Enfin, il restait à déterminer l'endroit où se réunirait le conseil de guerre. On ne pouvait pas songer à la Capitale. Les souvenirs de la guerre y étaient encore trop vivants pour que ce malheureux procès ne les réveillât pas et n'excitât point quelques troubles dans les rues, quelques manifestations avilissantes. On avait songé au château de Compiègne, sans s'arrêter à cette coïncidence tragique, qui ramènerait les déssatres de l'Empire à l'endroit où s'étaient étalées ses splendeurs. Mais les habitants de Compiègne montrèrent des dispositions effrayantes. Ils se proposaient d'exploiter l'affluence qu'attirerait le procès, et ils réussirent à faire peur aux principaux intéressés, qui manifestèrent tant de craintes d'être rançonnés, qu'on dut tenir compte de leurs doléances. On se rabattit sur le château de Trianon, qu'on aménagea pour le procès. Une grande salle fut réservée aux séances du conseil. Un appartement fut préparé pour l'accusé, qu'il importait de placer auprès de ses juges, et de soustraire à un transport quotidien, sous la curiosité importune du public. Le président du conseil de guerre trouva même de quoi s'y installer d'une manière supportable, pour toute la durée du procès. Le 4 octobre, le maréchal Bazaine fut conduit à Trianon-sous-Bois, accompagné du colonel Villette, et confié à la garde du capitaine Maud'huy, qui disposait, pour maintenir l'ordre et la sûreté, d'une compagnie d'infanterie. Les débats commencèrent le

6 octobre. Ils devaient durer un peu plus de deux mois, et coïncider avec la campagne monarchiste qui se poursuivait au sein de l'Assemblée.

Ce furent tous nos malheurs qui ressuscitèrent et vinrent défiler sous les yeux du public, au milieu de ces hommes, revêtus de l'uniforme. Le lecteur les connaît. Il a pu en lire les détails dans les chapitres précédents, et je n'abuserai pas de sa patience pour les lui rappeler encore. Il y eut devant le conseil de guerre des scènes tout à fait émouvantes. La déposition de l'illustre maréchal Canrobert, par exemple. Il y eut un mot du duc d'Aumale qui résuma d'une façon frappante la cause tout entière, en rappelant au maréchal que la seule chose qu'il eût oubliée, c'était la France. Le maréchal sembla s'abandonner devant ses juges, comme il s'était abandonné devant l'ennemi, et ses réponses furent ternes et embarrassées. Le réquisitoire du général Pourcet parut bien étudié, appuyé sur des faits incontestables, mais écrit avec passion. Et on remarqua qu'il était l'œuvre d'un officier qui n'avait pris part qu'à la seconde partie de la guerre et qui, par conséquent, n'avait pas été témoin des terribles événements du début. L'accusé avait confié sa cause au plus célèbre avocat de l'époque, M* Lachaud, qui fit des efforts surhumains, et déploya des trésors de dialectique pour sauver son client. Sa plaidoirie occupa quatre séances; mais il eut le tort de vouloir discuter pied à pied, en fait et en droit, au lieu de faire valoir de grandes considérations historiques, et de planer dans le pathétique. A mon sens, il eût dû négliger tous les détails, toutes les questions militaires où les juges avaient en quelque sorte les mains liées par les règlements, pour se réfugier sur le terrain politique, plaider devant le conseil de guerre comme il eût plaidé devant une cour d'assises, faire le procès du 4 Septembre, démontrer que les accusateurs les plus acharnés de Bazaine

avaient été, en somme, ses imitateurs. Il eût peut-être perdu son procès devant le conseil de guerre, et l'eût gagné peut-être devant l'opinion, tandis qu'il le perdit devant le conseil de guerre et devant l'opinion. Les juges délibérèrent pendant trois heures et rendirent leur sentence, en l'absence du condamné, réintégré dans sa prison, à la clôture des débats, comme le veulent les règlements militaires. Bazaine était condamné, à l'unanimité, à la peine de mort et à la dégradation militaire.

Séance tenante, les membres du conseil de guerre signèrent la lettre suivante qui me fut adressée :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« Le conseil de guerre vient de rendre son jugement contre M. le maréchal Bazaine. Jurés, nous avons résolu les questions qui nous étaient posées, en n'écoutant que la voix de notre conscience. Nous n'avons pas à revenir sur le long débat qui nous a éclairés. A Dieu seul nous devons compte de notre décision.

« Juges, nous avons dû appliquer une loi inflexible, et qui n'admet pas qu'aucune circonstance puisse atténuer un crime contre le devoir militaire.

« Mais ces circonstances que la loi nous défendait d'invoquer, en rendant notre verdict, nous avons le droit de vous les indiquer.

« Nous vous rappellerons que le maréchal Bazaine a pris et exercé le commandement de l'armée du Rhin au milieu de difficultés inouïes; qu'il n'est responsable ni du désastreux début de la campagne, ni du choix des lignes d'opération.

« Nous vous rappellerons qu'au feu il s'est toujours retrouvé lui-même; qu'à Borny, à Gravelotte, à Noisseville, nul ne l'a surpassé en vaillance, et que, le 16 août, il a, par la fermeté de son attitude, maintenu le centre de sa ligne d'opération.

« Considérez l'état des services de l'engagé volontaire de 1831; comptez les campagnes, les blessures, les actions d'éclat qui lui ont mérité le bâton de maréchal de France.

« Songez à la longue détention qu'il vient de subir; songez à ce supplice de deux mois, pendant lesquels il a entendu chaque jour discuter son honneur devant lui, et vous vous unirez à nous pour prier le président de la République de ne pas laisser exécuter la sentence que nous venons de prononcer. »

Je portai au Maréchal ce document, qui le confirma dans des dispositions résolues d'avance.

Cependant Bazaine, pendant que le conseil de guerre délibérait, était resté un instant dans le salon dit des Boucher, et était remonté dans sa chambre, où il avait été rejoint par les membres de sa famille. A onze heures, c'est-à-dire immédiatement après le prononcé du jugement, M[e] Lachaud frappait à la porte du salon derrière laquelle l'attendait le colonel Villette :

— Il est acquitté? dit le colonel.

— Non, répondit l'avocat. Il est condamné à mort.

Le colonel monta à la chambre du maréchal et, se penchant à son oreille, lui dit ces deux mots : « A mort. » Derrière lui, un sous-officier venait prier le maréchal de descendre au salon des Boucher. Là se trouvaient, avec ses substituts et ses greffiers, le général Pourcet et un peloton en armes, fourni par le 46[e] de ligne. Le général donna lecture du jugement, et l'ex-maréchal remonta, impassible, dans sa chambre.

A ce moment, la maréchale Bazaine se précipitait à l'hôtel de la Présidence, demandait à voir le maréchal de Mac Mahon, qui venait de rentrer dans ses appartements privés, bousculait les huissiers, ouvrait les portes et, apercevant enfin le Maréchal, s'écriait :

— Quoi! Monsieur le Maréchal, vous voulez le faire fusiller!

Le Maréchal fit ce qu'il put pour calmer cette femme affolée. Il lui promit que la sentence ne serait pas exécutée, et elle repartit en coup de vent, comme elle était venue.

Quelques instants plus tard, Mᵉ Lachaud se faisait annoncer à la porte de mon cabinet. Il me demandait si je pouvais lui faire part des résolutions prises à l'égard de son client, et dont devait dépendre l'attitude du condamné, m'assurant qu'il trouverait, s'il était besoin, un cas de revision pour faire recommencer le procès. La perspective était embarrassante; nous avions épuisé la liste des généraux susceptibles de juger un maréchal de France, et, dans le cas d'une revision, il fallait recourir à l'Assemblée nationale, et en obtenir une loi modifiant, pour ce cas spécial, la composition des conseils de guerre.

— Je ne suis pas autorisé, répondis-je à Mᵉ Lachaud, à faire connaître la décision qui a été prise par le maréchal de Mac Mahon; pourtant je vais la confier à votre honneur, certain que vous n'abuserez pas de ma confiance. La peine de mort sera commuée en vingt ans de détention.

— Vingt ans de détention, à l'âge du maréchal Bazaine, c'est la perpétuité.

— Non, ce n'est pas la perpétuité, car il restera au condamné l'espoir de recourir à la clémence du chef de l'État, plus tard, quand les passions seront apaisées.

— J'avais espéré le bannissement, et je vous conjure, mon général, d'insister en ce sens auprès du Maréchal.

— C'est inutile. Le Maréchal s'est prononcé. On lui a proposé le bannissement. Il a refusé. Un boulet de canon ne le ferait pas revenir sur sa décision.

— Eh bien, nous en appellerons.

— Faites! Mais, d'homme à homme, je dois vous prévenir qu'un nouveau conseil de guerre ne sera pas

plus favorable au maréchal Bazaine que ne l'a été le premier.

Me Lachaud se retira, en me laissant entendre qu'il en appellerait tout de même. Mais il réfléchit, et il laissa les choses suivre leur cours.

Le lendemain, à minuit, expiraient les délais d'appel. A dix heures du soir, le garde des Sceaux et moi, nous nous trouvions auprès du Maréchal, avec le décret de commutation, qui fut lu et relu par nous et trouvé conforme à toutes les prescriptions légales. J'en emportai l'original, pour le faire notifier au condamné, et je chargeai de cette mission le commandant de Jessé.

— Vous allez vous rendre, lui dis-je, à Trianon, en tenue de service. Vous prendrez le mot d'ordre et vous vous ferez ouvrir les portes de l'appartement du maréchal. Au dernier coup de minuit, vous le ferez prévenir que vous avez reçu l'ordre de lui communiquer, de la part du ministre de la Guerre, une décision l'intéressant. Puis, vous lui lirez ce décret de commutation que vous me rapporterez.

La scène fut émotionnante pour mon jeune officier d'état-major, chargé d'une mission peu commune dans la carrière militaire. L'ex-maréchal, prévenu de son arrivée, se leva, s'habilla et s'avança, prêt à le recevoir, en lui disant avec calme :

— Commandant, vous venez m'annoncer l'heure et le lieu de l'exécution?

— Au contraire, monsieur le maréchal, je viens vous donner connaissance d'un décret dont vous voyez l'original, et qui prononce une commutation de peine.

— Ah! voyons!

Le commandant lui lut et lui fit lire le décret, et l'ex-maréchal se leva et se retira, sans prononcer une parole.

Le lendemain, 12 décembre, le *Journal officiel* contenait la note suivante :

« Sur la proposition de M. le ministre de la Guerre, M. le Président de la République a commué la peine de mort prononcée contre le maréchal Bazaine en vingt années de détention, à partir de ce jour, avec dispense des formalités de la dégradation militaire, mais sous la réserve de tous ses effets. »

Il restait maintenant à déterminer l'endroit où l'ex-maréchal subirait sa peine. On décida qu'il serait interné à l'île Sainte-Marguerite, où l'homme au masque de fer fut enfermé, avant d'être transporté à la Bastille. On prit en hâte les dispositions nécessaires pour le loger assez convenablement. On y envoya une compagnie d'infanterie, pour faire le service de surveillance, et, quand tout fut prêt, il y fut conduit, en compagnie de son fidèle aide de camp, le colonel Villette, par le capitaine adjudant-major Cance, du régiment de gendarmerie mobile. Il devait y rester huit mois.

Dans la soirée du 9 août 1874, un petit vapeur italien, *Il Barone Ricasoli*, frété par Mme Bazaine et son cousin, M. Rull, croisait, par une mer démontée, à quelque distance de l'île Sainte-Marguerite et détachait un canot jusque près des rochers presque à pic, au-dessus desquels était bâtie la maison du prisonnier. Ce dernier, après son dîner avec le colonel Villette, se retirait dans ses appartements, et le directeur de la prison allait se coucher. Un peu avant dix heures, c'est-à-dire un peu avant l'heure où la sentinelle de nuit prenait sa garde, sur la terrasse et sous les fenêtres, le colonel Villette laissait tomber le long des rochers une corde à nœuds, dont il maintenait l'extrémité, et par laquelle l'ex-maréchal descendait, faisant preuve d'un très grand courage physique, car, gros et replet comme il était, il courait mille fois le risque de se rompre les os. Bazaine arrivait ainsi jusqu'au canot, abordait le vapeur. Il était sauvé. Le lendemain matin, le colonel Villette, qui avait annoncé son départ, s'en

allait avec ses malles, et, à dix heures seulement, on s'apercevait que Bazaine n'était plus là. On a raconté que le Gouvernement s'était prêté à cette évasion, et que le directeur de la prison avait fermé les yeux. Jamais le maréchal de Mac Mahon n'aurait trempé dans une pareille comédie. Un procès s'ensuivit à Grasse, dans lequel fut impliqué notre ancienne connaissance, le capitaine Doineau. Le tribunal acquitta le directeur de la prison, mais condamna à six mois de détention le colonel Villette, le pauvre « Padre », comme nous l'appelions au Mexique, à cause de la longue barbiche blanche qui terminait sa figure ascétique. Il n'était pas chargé de garder le prisonnier, et il paya ainsi un acte dont tout galant homme, dans sa position, se serait rendu coupable.

L'ex-maréchal, devenu libre, avait l'intention de se réfugier auprès de l'Impératrice en Angleterre, mais on lui fit comprendre qu'il ferait mieux de renoncer à cette démarche, et, après avoir paru en Suisse, en Italie et en Angleterre, il se fixa à Madrid. Il essaya de se rapprocher des officiers carlistes, fut repoussé, obtint ses entrées à la cour d'Alphonse XII, en fut encore banni, sur la demande formelle de notre ambassadeur, l'amiral Jaurès, tenta de se justifier par différentes publications dont le succès trompa son attente. Tout le monde le fuyait. Sa femme elle-même, qui, dans sa romanesque entreprise, avait fait preuve de tant de dévouement, finit par l'abandonner. Il dut s'abaisser à solliciter des secours de la part de ses anciens compagnons d'armes, s'adresser au duc d'Aumale, au maréchal Canrobert, à d'autres, car il n'avait, comme ressources régulières, qu'une petite pension que lui faisaient ses neveux. En 1887, il fut assailli par un voyageur de commerce de la Rochelle, nommé Hillairaud, une sorte de maniaque, qui était possédé de l'envie de venger sur lui nos désastres, et qui le blessa grièvé-

ment d'un coup de poignard à la tête. Il est mort en 1888, dans la misère et le délaissement.

Pour en finir tout de suite avec ce triste sujet, je veux conter son épilogue, parce que j'y fus mêlé par la légèreté et la mauvaise foi d'un de mes anciens subordonnés. Le maréchal Bazaine avait été condamné aux dépens du procès, et les frais se montaient à un peu plus de vingt et un mille francs. C'était au ministère de la Guerre qu'incombait le soin de les faire rentrer. Mais le condamné était insolvable, ne pouvant pas disposer de la dot apportée par sa femme, et notre recours contre lui, par conséquent, illusoire. L'intendant général Guillot me remit une note exposant cette situation, et me faisant connaître que le seul moyen d'en sortir était de demander la somme nécessaire aux fonds secrets. J'en parlai au maréchal de Mac Mahon, chef du Gouvernement, et à qui, tous les trois mois, je rendais compte de l'emploi des fonds secrets. Il pensa, comme moi, que cet effondrement d'un maréchal de France, d'un généralissime, ne pouvait pas décemment aboutir à la mise en vente de quelques tuniques, chemises et paires de bottes qui, avec le bâton, recouvert de velours bleu semé d'aigles dorés, constituaient tout l'avoir de notre prisonnier, et il approuva la petite opération financière que je lui proposai. J'inscrivis, en marge de la note de service de l'intendant général Guillot, cette mention : « Faire payer par les fonds secrets », et je signai. Ceci se passait au mois de décembre 1873. La note fut transmise, comme pièce comptable, au caissier du Ministère, M. Fournier, qui paya. Huit ans plus tard, en 1881, ce même Fournier, qui m'avait fait l'effet d'un très brave homme, se brûla la cervelle, au moment où l'on venait procéder à la vérification de sa caisse. Il y laissait un déficit considérable qu'il avait dissimulé jusque-là par des falsifications d'écritures. Avant l'apposition des scellés, un chef de

bureau de la Direction du contrôle, nommé de Panafieu, fut chargé de faire l'inventaire des papiers, registres et pièces de caisse. Il trouva la note en question et s'empressa de la porter à M. Gambetta, président de la Chambre des députés, et chef de ce qu'on appelait alors le gouvernement occulte. Ce « petit papier » fit quelque bruit dans les couloirs de la Chambre. On se demanda si l'on ne pourrait pas l'exploiter contre moi, et me faire payer personnellement les frais du procès Bazaine. On y renonça, cependant, parce qu'on fut obligé de reconnaître que ma responsabilité était à couvert, et qu'il n'y avait aucun moyen de me jouer ce tour-là.

Un an après, le général Billot devenait ministre de la Guerre. Je l'avais eu comme officier d'état-major stagiaire, alors que j'étais colonel du 3e de chasseurs d'Afrique, et il affectait les plus grands égards pour moi. Il me dit un jour, comme preuve de ses bonnes dispositions, qu'il s'était arrangé pour que je n'eusse plus rien à craindre des suites de la dénonciation de M. de Panafieu. Je lui répondis que j'étais touché de sa prévenance, mais qu'il se trompait, s'il s'imaginait que cette affaire m'avait causé une seule minute d'anxiété, et que je regrettais presque de n'avoir pas vu les gens de la Chambre s'aventurer dans une impasse, en soulevant la question des frais du procès Bazaine, payés sur les fonds secrets du ministère de la Guerre.

Maintenant, le moment me semble venu d'aborder les grandes réformes militaires qui furent accomplies pendant l'année de mon ministère. Elles n'intéressent pas que les professionnels ; elles intéressent tout le monde. Puisque tous les Français passent aujourd'hui un temps plus ou moins long sous les drapeaux ; puisque, en cas de guerre, ils seront tous appelés à prendre les armes, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans,

tous les Français doivent connaître, au moins dans ses lignes générales, la constitution de l'armée à laquelle ils appartiennent, et il n'est pas indifférent pour eux de connaître aussi comment, dans quel esprit cette constitution fut décrétée.

L'armée française se trouve, aujourd'hui encore, dans le moule où je l'ai jetée, il y a vingt-trois ans. Rien d'essentiel n'a été changé à l'organisme, au mécanisme à la création desquels je présidai, et militairement, la France vit toujours sous le régime de décrets et d'arrêtés qui portent ma signature. Certes, je ne revendique pas pour moi seul l'honneur de la reconstitution de nos forces militaires. Elle a été l'œuvre de nombreux ouvriers, de beaucoup d'efforts individuels, de beaucoup de bonnes volontés particulières. Mais ces ouvriers, je les commandai; ces efforts, je les coordonnai, et ces bonnes volontés, je les encourageai et je les surexcitai. Je ne me fais pas non plus d'illusion sur mon importance; je suis certain que l'armée contenait, à l'époque dont je parle, de nombreux chefs qui eussent fait aussi bien, et même mieux que moi, si on leur eût imposé, comme à moi, une tâche que, personnellement, je jugeais au-dessus de mes capacités. Je proclame bien haut que l'armée française n'attendait pas après moi, n'avait pas besoin de moi pour être réorganisée. Je confesse que la plupart des mesures prises étaient imposées, non seulement par des événements récents et lamentables, non seulement par un courant d'idées à peu près général dans les sphères intellectuelles militaires, mais encore par l'exemple que nous donnait l'étranger et la cruelle leçon qu'il venait de nous infliger. Nous avons beaucoup plus imité que créé. Mais j'ai eu, du moins, ce mérite de mener la reconstitution militaire de ce pays, comme j'aurais mené une charge de cavalerie, dans des circonstances où la rapidité s'imposait avant tout. J'ai bousculé les

bureaux de la Guerre, avec le même entrain que je bousculais jadis les Arabes. Je leur ai passé sur le corps, sans le moindre ménagement. Je les ai traînés, pour ainsi dire, suspendus à mon étrier, comme je traînais, à la prise de la Smala, mon pauvre nègre Belkrer. J'y ai gagné la réputation d'un casse-cou ; mais le lecteur pensera peut-être que je n'ai pas mérité cette réputation, s'il veut bien réfléchir que, lorsque je quittai le ministère, M. de Bismarck commençait à trouver que l'armée française était déjà assez reconstituée, pour que l'Allemagne eût l'obligation de se mettre en travers, et pour qu'il entamât les préliminaires d'une campagne qui aurait abouti, un an plus tard, à une guerre nouvelle, sans l'intervention de la Russie.

En somme, je n'ai cassé le cou à personne, puisque tous marchent encore dans la voie que j'ai ouverte. Si les réformes accomplies sous mon ministère avaient donné lieu à des mécomptes ; si la pratique avait prouvé qu'elles étaient mal conçues ; s'il avait fallu les reprendre par la base, c'est moi qu'on aurait accusé, c'est moi qu'on aurait justement vilipendé, puisque c'est moi qui les avais signées. Exposé à pâtir de leur échec, j'aurais dû, en bonne justice, profiter de leur succès. Mais l'homme trouve en lui-même la première récompense du bien qu'il a pu faire, et si les amis pour lesquels j'écris veulent bien ajouter au témoignage de ma conscience celui de leurs sympathies, je me considérerai comme surabondamment payé et récompensé.

Jusqu'à la fin de l'Empire, les forces militaires de la France étaient réparties sur tout son territoire, en vingt et une divisions territoriales. Les régiments étaient distribués dans des garnisons, et en changeaient périodiquement. On se préoccupait uniquement d'assurer leur recrutement, leur logement, leur nourriture et leur instruction. Cette formation répondait peut-être

aux nécessités de la paix. Elle ne répondait certainement pas aux exigences de la guerre. Les troupes n'étaient point placées sous le commandement des généraux qui devaient les conduire à l'ennemi. Les organes du commandement n'existaient pas. Lorsque la guerre éclatait, il fallait commencer par former des brigades avec les régiments, des divisions avec les brigades et des corps d'armée avec les divisions, puis donner des chefs à toutes ces unités. Cette opération, d'où dépendait le sort d'une guerre, était improvisée, au grand détriment des troupes qui ne connaissaient pas leurs chefs, et des chefs qui ne connaissaient pas leurs troupes. Chefs et troupes se heurtaient, avant de se concentrer, dans un désordre inexprimable, et on aboutissait au spectacle qui a paru étonnant, dans les premiers jours de la guerre, de généraux ne sachant où se trouvait leur division ou leur brigade. Il en résultait des retards, des à-coups, un défaut de cohésion et d'organisation qui auraient pu nous être déjà fatals en Italie, et qui furent désastreux en 1870.

La première chose à faire était donc de constituer l'armée en temps de paix comme elle devrait l'être en temps de guerre, et de former d'avance des brigades, des divisions, des corps d'armée qui resteraient sous l'œil et dans la main de leurs généraux, des chefs appelés à les commander dans la paix comme dans la guerre. Il fallait, par conséquent, remanier de fond en comble les circonscriptions territoriales, pour que chaque portion du pays affectée à un corps d'armée pût lui fournir les ressources nécessaires au recrutement, et pour qu'au premier coup de clairon, chaque corps d'armée pût rappeler ses réserves toutes prêtes, compléter ses effectifs et se trouver tout formé pour marcher à l'ennemi. Il fallait, enfin, combiner toutes choses pour que, sous tous les rapports, ces divers corps d'armée se trouvassent en équilibre les uns avec les autres. Et

pour cela, il fallait modifier brusquement des habitudes très anciennes, contractées par les troupes et par la population civile.

Aujourd'hui que tout cela fonctionne régulièrement depuis vingt-trois ans, cela paraît très naturel; mais au début, cela semblait formidable aux bureaux de la Guerre, d'abord, et au public ensuite. Et si je suis arrivé à forcer la docilité des bureaux et à changer les habitudes du public, c'est grâce au concours précieux de collaborateurs parmi lesquels je dois citer, en première ligne, deux hommes dont les services et le dévouement m'inspirent, aujourd'hui encore, autant de reconnaissance qu'ils m'inspiraient, jadis, d'admiration. Je désire qu'ils en trouvent dans ce livre le témoignage public.

Ils s'appellent le général Saget et le général Vanson. Le général Saget a déjà plusieurs fois traversé ces pages. Nous l'avons rencontré, faisant de la topographie dans le Sahara et parcourant, comme chef d'état-major, les champs de bataille de 1870. Dans le grand effort militaire qui suivit la guerre, il était à l'avant-garde, il représentait l'action, la marche en avant, l'avenir, et il apportait au service des idées nouvelles les ressources d'un esprit ingénieux et ouvert, en même temps que celles d'un dévouement à toute épreuve. Quant au général Vanson, je le trouvai avec l'épaulette de chef d'escadron, obtenue après quatorze ans de grade de capitaine. Il avait figuré avec honneur en Crimée, en Italie et au Mexique. Attaché à l'état-major d'une des divisions de la Garde, il avait travaillé pour son agrément aux archives de la Guerre, et, envoyé deux fois en mission en Allemagne, pour assister aux manœuvres, il en était revenu avec des rapports qui auraient pu figurer avantageusement à côté de ceux du colonel Stoffel. Il était employé au deuxième bureau de l'État-major général du Ministère, sous la direction des colo-

nels Saget et Nugues. Ce fut lui qui créa la *Revue militaire de l'étranger*, publication que le Ministère n'avoua que plus tard, mais qui a contribué puissamment au relèvement du niveau intellectuel de l'armée française. Je savais quelles étaient ses idées en matière de réorganisation militaire, et je l'appelai auprès de moi à Versailles, où il me fut des plus utiles.

La loi du 24 juillet 1873 sur la reconstitution de l'armée créait, sur le territoire continental, dix-huit corps d'armée, et chacun de ces corps d'armée devait comprendre : deux divisions d'infanterie, un bataillon de chasseurs à pied, une brigade de cavalerie et une brigade d'artillerie, dont les deux régiments fournissaient des batteries aux deux divisions, à la réserve, et détachaient, en outre, le nombre de batteries à cheval nécessaire aux divisions de cavalerie indépendantes qui furent créées par la même loi. Ces divisions de cavalerie indépendante, sorte de réserve générale de cavalerie pour l'armée, furent d'abord au nombre de six. Aujourd'hui, il y en a sept. Chacune d'elles comprenait, et comprend encore, une brigade de cuirassiers, une brigade de dragons et une brigade de cavalerie légère, hussards ou chasseurs.

Cette loi entraînait une augmentation du nombre des régiments et, par conséquent, une augmentation de dépenses que la loi de finances n'avait pas encore prévue. Il fallait donc, en attendant que les fonds nécessaires eussent été votés par l'Assemblée, augmenter le nombre des régiments, sans augmenter ce qu'on appellerait aujourd'hui l' « effectif global », en officiers et en hommes. Et voici comment nous nous y prîmes. Nous avions de quoi attribuer à chaque corps d'armée sept régiments d'infanterie, sur les huit qui devaient former ses deux divisions. Ces sept régiments fournirent le huitième, en détachant, par unité de compagnie, les éléments nécessaires. Et ainsi, le même jour, sans

trouble, et par un mécanisme fort simple, dix-huit régiments d'infanterie furent créés. On créa de même quatorze nouveaux régiments de cavalerie à quatre escadrons, en remettant à cinq escadrons les régiments déjà existants, et qui comprenaient six escadrons. Et enfin, par un système analogue, on forma huit nouveaux régiments d'artillerie. Les troupes composant l'armée d'Afrique devinrent un dix-neuvième corps d'armée. La Capitale resta un gouvernement militaire qui n'avait pas de corps d'armée particulier, mais qui offrait, pour ainsi dire, l'hospitalité à trois divisions d'infanterie appartenant aux corps d'armée voisins, le 3ᵉ à Rouen, le 4ᵉ au Mans et le 5ᵉ à Orléans. On y installa, en outre, une division de cavalerie indépendante.

Par la loi que je viens de citer, le Pouvoir législatif avait posé les bases de cette grande réforme. Il appartenait au Pouvoir exécutif d'en décréter l'application, et les bureaux de la Guerre n'arrivaient pas à mettre sur pied ces décrets. Les chefs de service, quand je les poussais, l'épée dans les reins, se contentaient de me répondre que c'était là « une chose énorme qui ne pouvait pas s'improviser ». Un matin, perdant patience, je leur télégraphiai de Versailles que je serais au ministère de la Guerre à Paris, à deux heures, pour y délibérer avec eux, et que je n'en sortirais qu'avec les décrets dans ma poche. Ce fut un remue-ménage considérable, car les décrets n'étaient pas prêts. Le colonel Nugues fit appeler le commandant Vanson. Celui-ci lui répondit qu'on pouvait toujours servir au Ministre quelques petits projets de décret, qui fourniraient un texte à la discussion des grands chefs et qu'on présenterait comme des ébauches à perfectionner. Et il alla les rédiger, avant son déjeuner. A deux heures, j'étais là avec tous mes chefs de service, réunis autour de moi. Les décrets, recopiés par un secrétaire d'État-

major, nous furent lus par le commandant Vanson. Successivement, j'interpellai les chefs de service pour leur demander s'ils avaient quelques remarques à faire, quelques réserves à formuler. Aucun d'eux ne fit la moindre observation. Séance tenante, les décrets furent adoptés et envoyés tels quels au *Journal officiel*.

Mes bureaux se consolèrent de l'espèce de viol dont ils venaient d'être victimes, en prétendant que les décrets étaient mal rédigés. C'est bien possible; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont tenu bon, puisqu'ils durent encore.

XVIII

UN AN DE MINISTÈRE. — LES RÉFORMES.

Les dix-huit commandants de corps. — La fleur de l'armée. — L'état-major général. — Le général Ducrot. — Nos forteresses. — Deux systèmes. — M. Thiers. — Un bâton de maréchal. — Refus catégorique. — L'honneur et l'argent. — L'armée territoriale. — La loi des cadres. — Le Conseil supérieur de la Guerre. — Assimilation au Conseil d'État.

Après avoir créé dix-huit corps d'armée, il s'agissait de leur donner des commandants en chef et de créer, par conséquent, une sorte de grade supérieur à celui de général de division. Des questions de personnes surgissaient, et elles n'étaient point faciles à trancher, puisque l'opinion publique devait ratifier nos choix, et puisque des services antérieurs devaient les dicter. Et l'opinion publique n'est pas toujours très bon juge en matière de services militaires. En outre, imbu des vieilles traditions, je tenais essentiellement à respecter une loi indispensable au maintien de la discipline, et qui proclame, en temps de paix, les droits de l'ancienneté, qu'on ne doit faire fléchir que devant les nécessités de la guerre. Je voulais donc concilier les vieux services et les illustrations nouvelles, sans que jamais un général de division fût placé sous l'autorité d'un général moins ancien que lui. Je préparai avec le plus grand soin le tableau des commandants de corps d'armée, qui fut discuté avec conscience, et sans aucun

esprit de parti pris, par une commission que présidait le Maréchal, et dans laquelle figurèrent les huit commandants des corps déjà établis. Et je crois que les chefs placés par moi à la tête de l'armée reconstituée méritaient sa confiance et l'obtinrent. En voici la nomenclature :

1er corps, à Lille : général Clinchant ; cinquante-trois ans. Sorti de l'infanterie ; campagnes de Crimée et d'Italie. Échappé de Metz, il avait commandé l'armée de l'Est, après le suicide de Bourbaki, et le 5e corps pendant la Commune. Mourut gouverneur de Paris. Lancé dans la politique.

2e corps, à Amiens : général Montaudon ; cinquante-cinq ans. Sorti de l'infanterie ; avait fait sa carrière aux zouaves ; campagnes de Crimée et d'Italie ; divisionnaire au siège de Metz ; blessé pendant le siège de Paris. Très brillant officier qui fut un instant le plus jeune des généraux de division.

3e corps, à Rouen : général Lebrun ; soixante-deux ans. Sorti de l'état-major, n° 1 de l'École. Siège de Rome, Afrique, Crimée, Italie ; aide de camp de l'Empereur ; fidèle Achate du maréchal de Mac Mahon ; figurait à l'armée de Sedan, où il livra le combat de Bazeilles qu'il a raconté. Très vif, très actif, presque agité, écrivain et artiste jusqu'au bout des ongles.

4e corps, au Mans : général Deligny ; cinquante-sept ans. Sorti de l'infanterie. Un Africain pur sang, qui se distinguait déjà dans la campagne de Mascara, comme lieutenant, en sauvant une section de voltigeurs perdue dans les neiges ; commandait à Metz la division des voltigeurs de la Garde.

5e corps, à Orléans : général Bataille ; cinquante-sept ans. Très brillant soldat. Afrique et Italie. Divisionnaire au siège de Metz, très grièvement blessé ; avait épousé la veuve de Gustave Crémieux, cantatrice connue sous le nom de Mme Monbelli.

6e corps, à Châlons : général Félix Douay; cinquante-cinq ans. Un des plus rudes soldats de l'armée. Sorti de l'infanterie. L'un des trois frères Douay qui, tous trois, furent généraux. S'engagea dans un régiment en garnison à Cayenne, pour parvenir plus vite; se distingua en Afrique, en Crimée, en Italie, au Mexique. Aide de camp de l'Empereur. Accompagnait l'Impératrice à l'inauguration du canal de Suez. Commandait le 7e corps en 1870; fut fait prisonnier à Sedan. Au siège de Paris, il commanda le 4e corps qui entra dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Était spécialiste pour le tir de l'infanterie.

7e corps, à Besançon : général duc d'Aumale; cinquante et un ans. Sorti de l'infanterie. Le vainqueur de la Smala appartient à l'Histoire, et sa vie entière prouve que les marches d'un trône sont un terrain où naissent presque d'eux-mêmes les plus grands talents. Même s'il n'avait pas été prince, il fût devenu un grand général et un grand écrivain.

8e corps, à Bourges : général Ducrot; cinquante-six ans. Sorti de l'infanterie. Campagnes en Afrique et en Italie. Un des plus vigoureux, sinon le plus vigoureux soldat de l'armée française. Prit part à la bataille de Reichshoffen, s'échappa de Sedan, commandait à la bataille de Champigny; fut élu à l'Assemblée nationale, donna bientôt sa démission et s'attira, par son attitude politique et religieuse, des inimitiés radicales, auxquelles il devait être sacrifié, au commencement de 1878.

9e corps, à Tours : général de Cissey ; soixante-trois ans. Sorti de l'État-major. Campagnes d'Afrique et de Crimée. Divisionnaire à l'armée de Metz, député à l'Assemblée nationale; me précéda et me succéda au ministère de la Guerre ; devait mourir sénateur inamovible.

10e corps, à Rennes : général Forgeot; soixante-sept

ans. Sorti de l'artillerie. Campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie. Commandait l'artillerie à Sedan et présidait le comité de cette arme.

11e corps, à Nantes : général Lallemand ; cinquante-six ans. Sorti de l'État-major. Campagnes d'Afrique et de Crimée. Ancien aide de camp et ami du général Bosquet. Pendant la guerre, il fut gouverneur général de l'Algérie, où il réprima l'insurrection de 1871. C'était un sage et un philosophe, si détaché des côtés matériels de la vie, que ses ordonnances louaient ses chevaux à des Anglais et s'en allaient, revêtues de ses propres habits, faire des extras dans des maisons bourgeoises, sans qu'il s'en aperçût. Surnommé le « Père des hommes ».

12e corps, à Limoges : général de Lartigue ; cinquante-huit ans. Campagnes d'Afrique, blessé à Reichshoffen.

13e corps, à Clermont-Ferrand : général Picard ; soixante ans. Sorti de l'infanterie. Campagnes d'Afrique, de Crimée et d'Italie. Commandait les grenadiers et les zouaves de la Garde ; avait été un des plus jeunes divisionnaires de l'armée. Beaucoup d'entrain ; s'était fait prendre au siège de Rome, en entrant tout seul dans la ville assiégée.

14e corps, à Lyon : général Bourbaki, investi, en outre, du gouvernement militaire de Lyon ; cinquante-sept ans. Sorti de l'infanterie. Je n'ai pas besoin de résumer ici la carrière militaire de ce héros. Elle est éparse dans mes *Souvenirs*. Je m'honore d'avoir partagé plus tard sa disgrâce imméritée.

15e corps, à Marseille : général Espivent de la Villeboisnet ; soixante ans. Sorti de l'État-major. Ancien aide de camp du général Bedeau. Campagnes d'Afrique. Commandait à Lyon, en 1871, vainquit la Commune à Marseille, fut nommé sénateur en 1876.

16e corps, à Montpellier : général Aymard ; cin-

quante-trois ans. Sorti de l'infanterie. Campagnes d'Afrique, de Crimée et du Mexique. Divisionnaire à Metz. Un brave soldat et un homme malin. Il devait mourir gouverneur de Paris, où il avait remplacé le général de Ladmirault.

17ᵉ corps, à Toulouse : général de Salignac-Fénelon; cinquante-huit ans. Sorti de la cavalerie, où il était entré, après avoir passé par l'artillerie. Campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie; gendre du maréchal Randon.

18ᵉ corps, à Bordeaux : général d'Aurelle de Paladines; soixante-neuf ans. Sorti de l'infanterie. Campagnes d'Afrique, de Rome. Entré dans la réserve, avant la guerre, vainqueur de Coulmiers, député à l'Assemblée nationale. Mis en disponibilité par Gambetta. Il céda bientôt son commandement de Bordeaux à mon ami le général de Rochebouët, soixante ans, sorti de l'artillerie. Il commandait à Metz l'artillerie du 3ᵉ corps et fut, pendant quelques jours, président du Conseil, en 1877. Le plus aimable et le plus dévoué des hommes.

Enfin, le 19ᵉ corps, à Alger, était commandé par le général Chanzy, gouverneur civil, cinquante et un ans. Il avait passé par la marine et l'artillerie avant d'arriver dans l'infanterie. Campagnes d'Afrique, d'Italie. Commandant de la seconde armée de la Loire, député à l'Assemblée nationale, puis sénateur inamovible.

J'aurai terminé cette nomenclature, quand j'aurai rappelé que, depuis la chute de la Commune, le gouvernement militaire de Paris était exercé par le général de Ladmirault, soixante-cinq ans. Sorti de l'infanterie. Campagnes d'Afrique et d'Italie. Commandant de corps à Metz, un des vainqueurs de la Commune.

On remarquera que, parmi tous ces chefs, quatre seulement sortaient de l'État-major, deux de l'artillerie et un seul de la cavalerie, mon arme d'origine, qu'on ne pouvait pas m'accuser d'avoir favorisée.

A peine cette organisation commençait-elle à fonctionner qu'apparurent ensemble l'insuffisance des bureaux de la Guerre et la nécessité de les confiner dans un rôle exclusivement administratif, en leur enlevant tout ce qui regardait le commandement et en créant, pour les remplacer dans cette partie de leur tâche, un grand État-major général de l'armée. Ce fut la seconde réforme importante, accomplie sous mon ministère, et je me permets de dire que je dus encore l'enlever à la force du poignet.

Le commandant Vanson pensait, comme moi, que, puisque l'armée était constituée sur le pied de paix comme elle serait constituée sur le pied de guerre, il ne fallait pas attendre l'ouverture des hostilités pour organiser l'organe moteur : l'État-major général. Et ce fut sur une note de lui rédigée en ce sens que commencèrent les études de cette grosse question. Voici comment elles se terminèrent :

Un jour, je fis venir à Versailles, dans mon cabinet, tous les chefs de service et le commandant Vanson, et je leur dis : « Messieurs, vous allez résoudre la question du grand État-major, et personne ne retournera à Paris avant qu'elle soit définitivement vidée. Mon opinion est faite, mais je serais charmé qu'elle fût appuyée sur la vôtre. Je vous laisse ; j'ai quelques audiences à donner ; je reviendrai tout à l'heure. »

Il était environ deux heures. Vers quatre heures je rentrai dans mon cabinet, et je trouvai le commandant Vanson continuant, avec l'intendant général Guillot, une conversation qui avait commencé avant mon départ. L'intendant général suppliait qu'on laissât les officiers d'État-major à leurs études et les bureaux de la Guerre à leur rôle d'agents d'exécution. Le commandant défendait les avantages d'un État-major général substitué aux bureaux, et chacun, appuyé par une des moitiés de ce petit conseil, restait sur ses positions. Je

me souviens que j'interrompis en riant le commandant pour lui dire :

— Vous tenez donc beaucoup à être chef de bureau?

Il me répondit, comme je m'y attendais, par une dernière apologie de l'institution à laquelle il avait consacré ses efforts, et alors, interpellant tous les chefs de service ensemble, je leur dis :

— Messieurs, je connais l'opinion du Maréchal. Il croit nécessaire la constitution d'un État-major général. Cette opinion est aussi la mienne. En conséquence, puisque vous ne pouvez pas tomber d'accord, en ma qualité de ministre de la Guerre, je vous départage. L'État-major général est constitué dans le sens indiqué par le projet que vous discutez, et le nécessaire sera fait immédiatement.

Ainsi naquit l'État-major général avec ses quatre bureaux, avec sa section d'Afrique, son service géographique et sa section historique. J'aurais voulu récompenser, comme il le méritait, le commandant Vanson, en le mettant à la tête de l'un des bureaux nouvellement formés. Mais un malentendu me fit croire qu'il préférait conserver le service qu'il avait déjà, et c'est un regret pour moi de n'être pas resté assez longtemps au ministère, pour imprimer à la carrière de cet officier la marche ascendante rapide que ses talents et son dévouement auraient dû imposer. Après avoir traversé une sorte de disgrâce, par la faute du général Farre qui ne le connaissait pas, il a quitté l'armée, avec le grade de général de brigade. Il valait mieux que cela.

Le poste de chef d'État-major général de l'armée tentait fort le général Ducrot, et plus d'une fois il me dit : « Vous avez grand tort de ne pas me prendre pour votre chef d'État-major général », et chaque fois je lui répondis :

— Jamais je n'ai songé à vous donner de pareilles

fonctions. Vous avez été mon chef. Vous avez bien voulu être mon ami. Arrivé au ministère, je crois de mon devoir de vous rendre en égards et en bons offices la monnaie des excellents procédés que vous avez eus pour moi, à d'autres époques; mais vous n'avez pas tout à fait les mêmes idées que le Maréchal, et la preuve, c'est qu'en arrivant au pouvoir, il n'a pas voulu vous donner le ministère auquel vous aviez beaucoup plus de titres que moi. Or, vous êtes député. Vous êtes un des généraux les plus en vue. Vous avez un grand tempérament. Si vous deveniez mon chef d'État-major général, par la force des choses, vous prendriez sur moi une influence qui m'annihilerait, et alors je serais réduit à servir de tampon entre le Maréchal et vous. Et c'est une perspective qui n'a rien de très agréable, avouez-le.

Il en convenait. C'est que le Maréchal, tout en rendant justice à ses mérites, redoutait son caractère un peu autoritaire, et savait peut-être que le général Ducrot lui reprochait de ne pas avoir suivi ses avis, pendant la guerre. Et puis le général Ducrot s'était lancé dans la politique, avec sa fougue ordinaire; il était devenu, d'une façon peut-être un peu trop visible, l'homme lige du comte de Chambord et de l'extrême droite.

Un jour, j'appris que, accompagné de son chef d'état-major, le général d'Auvergne, il s'était rendu, avec des députés de la droite, à un pèlerinage de Paray-le-Monial, portant sur son grand uniforme, comme décoration, l'image du cœur de Jésus. Cette démarche occasionna un tout petit scandale, et je fus forcé de m'en émouvoir, car enfin il y avait des francs-maçons dans l'armée, et, sans vouloir faire aucune assimilation entre les deux emblèmes, j'aurais trouvé fort mauvais qu'ils apparussent en public avec leur triangle sur l'uniforme. Je rédigeai une circulaire où, sans nommer

personne, sans faire allusion à aucun fait précis, je rappelais les règlements qui interdisent aux militaires de porter sur leur uniforme d'autres insignes que les croix et médailles, françaises ou étrangères, régulièrement autorisées par la Légion d'honneur. Le général Ducrot me tint rigueur de cette mesure à laquelle il m'avait contraint, et il saisit la première occasion de me témoigner son mécontentement de la façon que j'indiquerai plus loin. Malgré tout, je conservai pour lui autant d'estime que d'attachement, et dès que je pus disposer d'une grand'croix de la Légion d'honneur, je proposai au Maréchal de la lui conférer, et je n'eus rien de plus pressé que de télégraphier à mon vieil ami, à Bourges, qu'il était élevé à la plus haute dignité de l'ordre national. Il me répondit télégraphiquement : « Ne donnez pas suite à la proposition dont je suis l'objet, car je serais obligé de refuser la récompense que le Maréchal a l'intention de m'accorder. »

Je fus stupéfait. On m'a affirmé depuis, pour expliquer ce désintéressement, que le général, travaillant, même après l'échec dû au drapeau, à la restauration du comte de Chambord, ne voulait rien devoir au gouvernement qu'il comptait renverser, et désirait ne rien recevoir que du Prince qu'il espérait ramener. Dans tous les cas, il a plusieurs fois déclaré à ses amis, ce qui était vrai, que s'il ne portait pas le grand cordon rouge, c'était parce qu'il l'avait refusé. Et je ne me permettrai pas de blâmer une si chevaleresque délicatesse. Malgré les petits nuages qui passaient entre eux, le Maréchal l'appelait dans ses conseils, toutes les fois qu'il y avait de grandes questions militaires à résoudre. Il le soutint tant qu'il put contre l'animosité des gens de la gauche, excités contre lui par le peu de mystère dont il couvrait ses projets républicanicides. Et, quand il se crut forcé de l'abandonner, de le sacrifier au flot montant des républicains, pour conserver d'autres

généraux dont la disparition était réclamée en même temps que celle du général Ducrot, du moins réussit-il à lui maintenir ses appointements, en l'appelant dans les grandes commissions.

Après les deux grandes réformes que je viens d'exposer, la création des corps d'armée et celle du grand État-major général, il ne pouvait pas y avoir une affaire plus importante que celle dont j'allais assumer la très redoutable responsabilité, la reconstitution des forteresses de l'Est, complétée par la reconstitution des fortifications de Paris. Pour les forteresses de la frontière de l'Est, tout le monde reconnaissait l'urgence impérieuse de mettre en état de défense le moignon laissé au corps de la Patrie par l'amputation de ces deux membres qui s'appellent l'Alsace et la Lorraine. Tant que la libération du territoire n'avait pas été accomplie, on avait été forcé d'attendre, et l'on s'était borné à confier au comité du génie le soin de préparer le travail, de dresser les projets. Maintenant, le dernier soldat allemand avait disparu. Nous restions seuls dans la maison mutilée. Nous devions, toute préoccupation cessante, refermer la porte, y mettre des verrous solides, afin que l'agresseur ne pût plus y pénétrer. Il s'agissait de faire pour l'Est de la France ce que Vauban fit pour le Nord, après les guerres heureuses de Louis XIV : une frontière artificielle. Les travaux que nous allions entreprendre devaient échapper à toute discussion publique, car il eût été dangereux de dévoiler nos projets à des adversaires intéressés à les connaître. L'Assemblée nationale le comprit sans peine. On a pu lui reprocher son œuvre politique. On a pu dire avec raison qu'elle avait manqué d'énergie et d'habileté. Mais ceux qui ont assisté à ses travaux, et l'Histoire qui les jugera, s'inclineront toujours devant son honnêteté pratique et ne lui reprocheront jamais d'avoir manqué de patriotisme. Elle eut la sagesse de

comprendre la nécessité d'un secret inviolable et de donner pleins pouvoirs à une de ses commissions, pour recevoir toutes les propositions du ministre de la Guerre, pour les discuter, et pour établir entre le Pouvoir exécutif et le Pouvoir législatif un concert qui devait être sanctionné par un vote adoptant, sans discussion, les propositions des commissaires et assurant, sans débat, les crédits indispensables.

Devant cette commission, je fus aidé puissamment, dans une tâche qui eût été au-dessus de mes forces, par le chef du service du génie au ministère de la Guerre : le général Séré de Rivière, qui avait étudié les projets et les plans de façon à réfuter victorieusement toutes les objections. Je trouvai aussi un concours actif, dévoué et irrésistible dans les talents et la compétence d'un membre de l'Assemblée et de la commission, le général baron de Chabaud-Latour, ancien président du comité du génie. Le général de Chabaud-Latour faisait partie du Conseil de défense qui, réglementairement, avait dû se prononcer sur toutes ces questions, et il devait autant à ses anciennes fonctions qu'à son caractère une autorité prépondérante en pareille matière sur l'Assemblée nationale, qui se laissait déterminer docilement par ses avis.

Nous ne rencontrâmes donc aucune difficulté sérieuse pour les fortifications de la frontière de l'Est. Mais il n'en fut pas de même pour la mise en défense de la Capitale. Paris est le centre cérébral de la France. Paris est le moteur politique du pays. Paris est en même temps le cerveau et le cœur de la patrie. Il doit ces fonctions, cette dignité, ce privilège, non seulement à sa situation géographique, aux péripéties de notre histoire, mais encore à notre constitution nationale, issue de l'esprit latin et fondée sur une centralisation extrême, excessive peut-être. Étrangers et Français comprennent que la possession de cet organe central,

de ce nœud vital, entraîne forcément la possession de tout le reste du pays. Qui possède Paris par le coup d'État, l'émeute ou l'invasion, possède la France. C'est pourquoi l'idée a prévalu de rendre Paris imprenable pour l'étranger, de le transformer en une sorte de citadelle invincible. Et cependant, la stratégie n'est peut-être pas tout à fait d'accord avec la politique et avec l'Histoire en ce qui concerne Paris. De grands esprits, des cerveaux puissants ont fait remarquer que de toutes les capitales des grands peuples, Paris est la seule qui soit restée fortifiée, et que, par conséquent, de toutes les nations la France est la seule qui soit à la merci de la chute de sa capitale. J'ai entendu bien souvent Le Play exposer les fortes raisons qui militent contre cette situation. D'autre part, au point de vue stratégique, d'éminents spécialistes pensaient, et pensent encore, que la nature et la configuration du territoire indiquent la place de la citadelle inexpugnable de la France au coude que forme la Loire entre Orléans et Gien, alors qu'après avoir coulé du sud au nord, le fleuve s'infléchit pour redescendre au sud-ouest. Mais il ne s'agissait point, après la guerre, de discuter un changement de système aussi radical, et d'établir une capitale militaire qui serait autre que la capitale politique. Et tout le débat s'établissait autour de ces deux opinions : augmenter assez les fortifications parisiennes, pour que l'agglomération urbaine fût préservée des périls d'un bombardement; établir autour de Paris un camp retranché immense dont Paris serait le centre et le réduit, en jetant au loin, en avant, des ouvrages détachés.

Le Comité du génie soutenait la seconde de ces deux opinions, et c'est elle qui prévalut devant le Conseil de défense, après des discussions approfondies. Ces discussions ont été conservées, comme le veulent les règlements, sur un registre spécial, tenu à jour, où se

trouvent mentionnées toutes les opinions motivées, émises par les membres du Conseil. Ce registre est secret. Les membres du Conseil ont seuls le droit de l'ouvrir. Mais le problème des fortifications parisiennes pouvait être livré aux débats publics, avec moins d'inconvénients que celui des fortifications de l'Est, et la discussion qui s'ouvrit devant l'Assemblée nationale, discussion dont j'avais mission de supporter le poids, fut rendue encore plus passionnante par l'intervention personnelle de M. Thiers.

L'ancien Président de la République était l'auteur des fortifications de Paris, élevées en 1840, pour répondre aux menaces de l'Europe coalisée contre nous, à propos des affaires d'Égypte. On sait que M. Thiers ne se déjugeait point facilement et qu'il était tenace dans ses idées. Il admettait, cependant, la leçon que nos désastres nous avaient infligée. Il comprenait qu'avec l'augmentation du nombre des combattants, dans les armées modernes, les fortifications de Paris n'occupaient plus assez de terrain pour rendre impossible l'investissement absolu de la Capitale. Il comprenait encore qu'avec les progrès de la balistique, les forts détachés n'étaient plus assez loin de la place pour la garantir des projectiles de l'ennemi. Et, de fait, le blocus avait été rigoureux en 1871. Les forts détachés n'avaient pas été pris. Mais les obus allemands n'avaient jamais permis aux défenseurs de se déployer commodément pour une grande sortie, et, en outre, les effets du bombardement s'étaient fait sentir jusqu'à la hauteur du Panthéon. Mais M. Thiers, s'il consentait à éloigner un peu de l'enceinte les forts extérieurs et à occuper le plateau de Châtillon, pour que l'ennemi ne pût pas s'en emparer, comme il l'avait fait pendant la dernière guerre, n'admettait pas que nous dussions dépasser la ligne de la Bièvre. Pour lui, la Bièvre devait former le fossé de ces forts. Il défendait cette

thèse avec son éloquence si claire et si persuasive ; et ses arguments étaient réellement très puissants.

La ligne de la Bièvre présentait, en effet, une série de positions tout à fait favorables à l'établissement des nouveaux forts extérieurs. Elle formait une ligne de défense redoutable et assez développée pour rendre l'investissement de la place fort difficile, sinon impossible. Quelque nombreux que l'on supposât les contingents ennemis, ils devaient se répartir sur un espace trop considérable, pour que leur cordon ne fût pas aminci et, par conséquent, facile à percer, dans beaucoup d'endroits. Mais le Gouvernement, fort de l'avis du Conseil de défense, s'était placé sur un terrain encore plus vaste. Nous voulions créer autour de Paris un camp retranché, et nous voulions le créer assez vaste pour qu'en supposant une guerre malheureuse à ses débuts, il pût donner asile aux forces organisées qui se rabattraient sur lui ; assez vaste pour y accumuler des ressources formidables en vivres et en munitions ; assez vaste pour que les armées y pussent manœuvrer à l'aise ; assez vaste pour qu'elles pussent en déboucher en masse et tenter à nouveau le sort des armes, sur des champs de bataille tout préparés. C'est ce que nous voulions, et c'est ce que nous avons obtenu.

L'argumentation de M. Thiers fut incisive et serrée. Il attaqua avec violence le système que je défendais ; mais il ne s'en prit à moi qu'en raison de mes fonctions de ministre de la Guerre, soutenant un projet de loi qu'il jugeait déplorable, militairement et financièrement, militairement surtout. Il demanda au patriotisme de l'Assemblée le rejet de ce projet de loi ; mais il ne dit pas un mot désobligeant pour ma personne. Et pourtant, il m'en voulait toujours beaucoup. Il me reprochait d'avoir capté sa bienveillance, et il considérait comme une trahison personnelle ma soumission aux ordres du Maréchal, qui m'avait imposé un porte-

feuille. Cette modération de bon goût ne fut pas imitée par un de ses amis, M. de Lasteyrie, qui était le président de la Commission chargée d'examiner la loi et qui, partageant toutes les opinions de M. Thiers, en partageait aussi les passions politiques et les injustes préventions. J'avais le malheur de déplaire à ce M. de Lasteyrie, petit-fils de La Fayette, s'il vous plaît ! parlementaire et doctrinaire de la vieille école. Et voici comment il s'y prit pour me témoigner son antipathie.

Pendant qu'on discutait dans le sein de la Commission — c'est la formule consacrée — et avant que le projet de loi arrivât devant l'Assemblée, M. de Lasteyrie m'avait demandé communication du registre du Conseil de défense. Comme ce registre est secret, ainsi que je viens de le dire, je répondis au président de la Commission qu'il excédait son droit, en réclamant un privilège réservé au seul chef de l'État; mais que, pourtant, m'inclinant devant la souveraineté de l'Assemblée qu'il représentait, et confiant dans sa discrétion, je consentais à mettre ce registre sous ses yeux. En conséquence, à la réunion suivante de la Commission, j'apportai le registre sous mon bras, je fis lire à M. de Lasteyrie la délibération du Conseil qui l'intéressait, et je remportai le registre, sans l'avoir ouvert devant une autre personne que lui. Eh bien, quand ce fut son tour de parler, à la tribune, pour soutenir l'opinion de M. Thiers et combattre celle du Gouvernement, je l'entendis avec stupeur déclarer que je connaissais si peu la limite de mes attributions que, spontanément, je lui avais communiqué un document intéressant la défense du pays, et destiné à demeurer secret. J'éprouvai, je l'avoue, un accès de révolte intérieure devant ce travestissement de ma bonne volonté. J'aurais dû monter aussitôt à la tribune pour protester, rétablir la vérité et signaler le manque de mémoire de M. de Lasteyrie. Mais j'eus peur de moi-même, peur

de ne pas pouvoir me contenir. Je regardai mon adversaire. Il était vieux, et le paraissait encore davantage qu'il l'était réellement, avec une espèce d'abat-jour vert qu'il portait constamment, pour protéger sa vue affaiblie, et qui le faisait ressembler à la caricature du *Constitutionnel,* dans les dessins satiriques du règne de Louis-Philippe. Je me contentai donc de hausser les épaules et j'eus tort, car des histoires de ce genre ne se détruisent pas par l'effet de leur propre absurdité.

Dans cette discussion encore, le général de Chabaud-Latour nous vint puissamment en aide. Ce fut lui qui répondit au général Changarnier. Le vieil Africain avait pris parti contre nous, moins pour soutenir un système de fortifications que pour nous marquer, en termes passionnés, sa mauvaise volonté, et cette mauvaise volonté avait des mobiles tout personnels. Elle tenait à une ambition déçue. Le général Changarnier aurait voulu être maréchal de France. Il souffrait de voir revêtus, depuis longtemps déjà, de cette dignité suprême ses élèves, ceux qui avaient débuté auprès de lui, alors qu'il était déjà officier général, le maréchal Canrobert, par exemple, et aussi le maréchal de Mac Mahon, qui avait été son officier d'ordonnance. Il souffrait de penser que des circonstances politiques l'avaient seules empêché d'arriver au bâton. C'était là le ver rongeur de son existence. Il croyait, et peut-être avait-il raison, que sa réapparition à l'armée de Metz aurait dû lui valoir le maréchalat. Autrefois très lié avec M. Thiers, il s'était brouillé avec lui, parce que, parvenu au pouvoir, ce vieil allié politique n'avait pas cru pouvoir lui donner les cinq étoiles. De même, il avait rompu, au lendemain de la Commune, par une lettre retentissante, avec son ancien camarade d'Afrique, le général Le Flô, ministre de la Guerre, qui ne lui avait envoyé que le grand cordon de la Légion

d'honneur, alors qu'il espérait recevoir le bâton de maréchal.

Le général Changarnier paraissait, à une portion considérable de l'Assemblée nationale, le seul homme capable de retenir la France sur la pente où elle glissait visiblement du côté de la République, c'est-à-dire du côté de l'abîme, comme on disait alors. Et les amis de cet illustre guerrier, trouvant qu'il n'avait pas été récompensé suivant ses mérites, auraient voulu lui voir donner une satisfaction qui ne pouvait nuire à personne. Parmi eux figurait le marquis de Talhouët, qui, arrêté au Coup d'État, en même temps que le général Changarnier, avait, néanmoins, fait partie du ministère Ollivier. Le marquis de Talhouët avait été mon condisciple au collège Rollin, et nous avions toujours conservé ensemble l'intimité de nos jeunes années. Un jour, il vint me trouver au ministère et me dit :

— Tu as un acte de justice et de réparation à accomplir : tu dois nommer le général Changarnier maréchal de France. L'éclat de ses services, la persécution dont il a été si longtemps victime, pour être resté fidèle à son devoir, lui donnent droit à cette faible compensation.

— Es-tu fou de me dire une pareille chose ? répondis-je à Talhouët. Tu connais bien tout mon respect et toute mon admiration pour le général. Mais comment a-t-il pu te venir à l'idée que j'aie le pouvoir de faire un maréchal de France ? Au reste, viens avec moi chez le maréchal de Mac Mahon, et tu entendras toi-même en quels termes j'exposerai ton désir, celui de tes collègues, et comment il y sera répondu.

Je menai Talhouët chez le Maréchal, et là, sincèrement, chaleureusement, je plaidai la cause du général Changarnier. Je dis ses services, ses titres, ses déboires, sa situation exceptionnelle de martyr de nos dissensions politiques. Je rappelai au Maréchal qu'il avait été l'officier d'ordonnance du général Changarnier, que

c'était sur la proposition formelle du général Changarnier qu'il avait obtenu le juste avancement dont avait dépendu toute sa carrière. J'ajoutai que l'Armée accueillerait avec satisfaction et que l'opinion publique ratifierait avec empressement cet hommage rendu à de vieux et éclatants services, etc., etc.

Aux premiers mots de mon plaidoyer, le visage du Maréchal s'était rembruni et avait pris cet air de froideur impassible que je connaissais bien, et qui marquait les résolutions inébranlables. Le Président, quand j'eus fini, nous répondit : qu'il honorait comme nous le général Changarnier, qu'il le croyait le plus vaillant des soldats et le plus expérimenté des chefs, mais que notre client ne remplissait pas les conditions exigées par la loi pour être élevé au maréchalat, et que, notamment, il n'avait jamais commandé en chef devant l'ennemi ; que si une exception était faite en faveur du général Changarnier, l'on ne saurait comment répondre à l'ambition surexcitée des chefs de l'armée, dont les principaux voudraient, eux aussi, passer par la même brèche ; qu'après les malheurs de la dernière guerre, il serait puéril et indécent de créer des maréchaux ; qu'il fallait attendre pour cela une guerre et le retour de la victoire sous nos drapeaux.

— Les bâtons de maréchal sont dans le Rhin, dit-il. C'est là qu'il faut aller les chercher !

Devant ces raisons, exposées moins tranquillement que je le fais, il fallut bien que mon ami de Talhouët se rendît à l'évidence et reconnût mon impuissance. Le général Changarnier ne m'en conserva pas moins une rancune qu'il manifesta par son attitude dans le débat sur les fortifications, et qui devait trouver bientôt une satisfaction plus personnelle et plus décisive.

Parmi les réformes que j'énumère et que je résume, je noterai, sans y insister, une loi sur l'aumônerie militaire, imaginée par un ancien capitaine de hussards

à qui l'on donnait le titre de colonel, parce qu'il avait commandé un régiment de mobiles pendant la guerre, et qui appartenait au groupe de l'extrême droite : le colonel Carron. D'après cette loi, il devait être institué dans toutes les villes de garnison un aumônier militaire, chargé de tout ce qui avait trait au service religieux des troupes. Je trouvais cette institution inutile, dangereuse et impolitique. Je la trouvais inutile, parce que, dans toutes les villes de garnison, il y a un clergé suffisant pour donner aux militaires les secours spirituels, quand ils les demandent, et pour leur permettre l'accomplissement facile de leurs devoirs religieux. Je la trouvais dangereuse, parce qu'elle pouvait faire naître des conflits entre les officiers et l'aumônier, porté naturellement à protéger ses ouailles et à faire valoir leurs mérites, au détriment de la discipline. Je la trouvais impolitique, parce que les républicains nous appelant déjà le gouvernement des curés, et insistant, pour nous nuire, sur les tendances cléricales de ceux qui nous soutenaient, la plus simple prudence commandait de ne fournir ni prétexte, ni aliment à leurs reproches et à leurs polémiques perfides. Et moi, qui n'aurais pas voulu partir en guerre, sans un cadre d'aumôniers aussi complet que possible, moi que l'on traitait de clérical, parce que je n'avais pas voulu associer l'armée au scandale d'un enterrement civil, moi qui avais débuté, à la tribune, en soutenant qu'il fallait cultiver chez les hommes les croyances religieuses, pour avoir le droit de leur demander des sacrifices, je ne voulais pas défendre la loi sur l'aumônerie, en temps de paix. Le jour où elle fut discutée, je m'absentai et me fis remplacer par mon collègue de la marine, qui n'eut, d'ailleurs, pas beaucoup de mal à se donner, car l'éloquent évêque d'Orléans persuada aisément une Chambre dont le siège était fait d'avance.

Il était une loi qui m'intéressait beaucoup plus que

celle-là, car je la jugeais essentielle pour la formation des cadres inférieurs de l'armée : la loi relative au rengagement des sous-officiers.

La loi militaire de 1854 avait organisé ensemble l'exonération et le rengagement avec prime. Son mécanisme était fort simple : les conscrits qui ne voulaient pas servir versaient une somme, et avec cette somme, on payait des primes aux vieux soldats qui consentaient à rester sous les drapeaux. Son inconvénient avait été de vieillir l'armée, en y conservant trop de vieux soldats jusqu'au moment de leur retraite. En outre, elle avait fermé les portes de l'avenir aux jeunes vocations militaires, en encombrant les cadres de sous-officiers rengagés, qui paraissaient splendides à la surface, mais qui se nuisaient par leur nombre, et qui n'arrivaient à l'épaulette que trop tard pour avoir conservé l'esprit militaire et le goût du service. Il fallait réagir. On réagit trop violemment, et on passa d'un extrême à l'autre.

La loi militaire de 1872 supprima toutes les primes de rengagement. Il en résulta que les vieux sous-officiers disparurent. La veille, on se plaignait d'en avoir trop; le lendemain, on se plaignit de n'en avoir plus du tout. On dut aviser, et une commission fut nommée par l'Assemblée pour rechercher les moyens de retenir sous les drapeaux quelques-uns des meilleurs sous-officiers qui, tous, filaient à l'expiration de leur temps de service. Cette commission choisit pour président M. Bethmont. M. Bethmont était un homme très aimable, très doux, presque un mouton, républicain de la veille, pourtant, et convaincu. Sous l'Empire, il était déjà député et passait pour très avancé. Aujourd'hui, on le traiterait de réactionnaire. Cependant, en 1869, candidat à Rochefort, il inscrivit sur son programme « l'ordre et la liberté avec l'Empereur ». Mais il vit sans regret la révolution du 4 Septembre, et, à l'Assemblée, il était très écouté des républicains, bien

qu'il ne partageât point les idées extrêmes de quelques-uns d'entre eux. Il me pria de venir exposer à la Commission mon sentiment sur la question des sous-officiers. J'y allai et je dis à MM. les députés que je ne connaissais que deux moyens de réaliser leurs bonnes intentions à l'égard de l'armée :

— Voyons vos deux moyens, mon général, me répondit M. Bethmont.

— Le premier et le meilleur moyen pour retenir les sous-officiers consiste à les payer. Personne ici-bas ne donne son temps et n'expose sa vie sans l'espoir d'un avantage matériel. Le sous-officier consacre à l'armée un temps qu'il pourrait employer ailleurs d'une manière plus lucrative ; il est juste qu'il soit indemnisé. Payez-le, accordez-lui une prime proportionnelle à la durée de son rengagement.

— Jamais, répondit M. Bethmont, nous n'accepterons cette condition. La loi de 1872 est formelle et supprime à jamais toute prime. Nous nous y tiendrons. Passons au second moyen.

— Voici le second moyen : Faites une loi édictant que nul ne pourra obtenir les emplois publics, s'il n'est resté sous-officier un temps à déterminer, huit ans, neuf ans, dix ans.

— Jamais! répondit encore M. Bethmont. Nous avons à ménager des intérêts autres que ceux de l'armée. Nous ne pouvons pas aliéner le droit de recruter nos carrières civiles comme nous l'entendons, de récompenser certains services, etc.

— C'est bien pour cela que je vous ai proposé mon premier moyen : les primes de rengagement qui concilient tout, et le sacrifice d'argent qu'exige une forte et puissante armée, et le recrutement de vos carrières civiles, et les moyens d'influence qu'il vous faut ménager. Vous ne pouvez, dites-vous, accepter aucun de mes deux moyens ; comme je n'en connais pas un

troisième, je n'ai plus rien à vous apprendre, et il ne me reste qu'à me retirer.

Il a bien fallu y arriver pourtant, à ces primes de rengagement, demandées par moi. Mais des années ont été nécessaires pour forcer des esprits prévenus et entêtés à se rendre à l'évidence, dans une question si simple. Aujourd'hui, on s'applaudit de la mesure. Tôt ou tard, il faudra la compléter, en accordant à l'armée de terre ce qui existe déjà dans les troupes de la marine, des primes d'argent destinées à retenir dans le rang des bons sujets, qui n'ont d'autre ambition que celle de devenir soldats d'élite. Vous n'aurez une armée solide que lorsque dans chaque compagnie d'infanterie, chaque batterie d'artillerie, chaque escadron de cavalerie, figureront quelques vieux troupiers de vingt-cinq à trente ans, pas nombreux, juste ce qu'il en faut pour servir de modèles aux jeunes soldats, entretenir l'esprit militaire, la tradition, conter de gaies légendes guerrières, dans les chambrées, entonner les chansons d'autrefois, sur les routes, et perpétuer les types de Brin d'Amour, de Fanfan la Tulipe et de la Ramée.

Ce fut encore sous mon ministère que commença l'organisation de l'armée territoriale, confiée au général Berthaut, qui, colonel d'État-major, avait été déjà, sous l'Empire, le principal organisateur de la garde nationale mobile. Je n'ai pas besoin d'insister sur la différence de ces deux institutions.

La garde nationale mobile ne renfermait que des jeunes gens qui, pour un motif quelconque, avaient échappé au service militaire. Elle se réunissait seulement quelquefois, le dimanche, pour recevoir une instruction qui ne pouvait être que très superficielle, car les cadres n'étaient pas plus militaires que la troupe, en général. Pour ces courtes périodes d'instruction, la garde nationale mobile ne quittait pas ses centres d'habitation; elle était soumise à une juridiction spéciale

qui n'était pas faite pour la militariser. Aussi l'esprit dont elle fit preuve, pendant l'ébauche de son organisation, fut-il franchement mauvais. Lorsque le général Trochu ramena de Châlons à Paris la garde nationale parisienne qui, seule, présentait déjà une apparence de cohésion, il eut mille fois raison, au point de vue tactique, car ces jeunes gens, non encore entraînés, non encore façonnés, ne représentaient que de l'encombrement. Ils se seraient dispersés d'eux-mêmes, ou seraient morts sans utilité, sur le bord des chemins. Mais il eut mille fois tort, au point de vue de la discipline, de lui dire qu'elle avait le droit de venir défendre ses foyers. Un soldat sous les drapeaux n'a pas le droit d'aller dans un endroit plutôt que dans un autre; il n'a que le devoir de suivre ses chefs partout où ils le mènent.

L'armée territoriale se présente sous un tout autre aspect. Elle est entièrement composée d'hommes qui ont passé un temps plus ou moins long sous les drapeaux et qui, généralement, sont déjà instruits des choses du métier. Ses cadres inférieurs sont composés d'anciens sous-officiers de l'armée. Ses cadres d'officiers, qui n'étaient pas très brillants au début, tendront sans cesse à s'améliorer par l'adjonction d'officiers démissionnaires de l'armée active et de bons sous-officiers, sortis de cette armée après leur temps de service. Ses officiers supérieurs sont, pour la plupart, des officiers retraités qui possèdent, sinon l'endurance, au moins l'expérience. En temps de guerre, ses régiments seraient certainement bien commandés par des chefs de corps empruntés à l'armée active. Enfin, pendant ses périodes d'exercices, qui durent treize jours consécutifs, l'armée territoriale est soumise au même traitement que l'armée active, et ses hommes obéissent au code de justice militaire. Je ne dis pas certainement que l'armée territoriale réalise le type

d'une armée permanente dans sa perfection. Les soldats et les officiers qui la composent ont pris d'autres habitudes et sont préoccupés d'autres intérêts que les habitudes et les intérêts de l'armée régulière. Ce serait une illusion de croire qu'elle pourrait rétablir la fortune des armes compromise par l'insuffisance de la vraie armée, mais, en cas de grands succès à la frontière, et même en cas d'avantages contre-balancés, elle pourra rendre des services réels.

Je dois encore parler ici, au moins sommairement, de la loi des cadres. Elle ne fut votée et promulguée qu'une année après mon départ du ministère, sur le rapport du général Charreton, rapporteur de la Commission de l'armée. Mais la question qui lui servait de pivot fut souvent discutée et débattue de mon temps, par de grandes commissions que je présidais comme ministre. Elle consistait à savoir si les régiments devaient comprendre trois bataillons, formés chacun de six compagnies, ou s'ils devaient comprendre quatre bataillons, formés chacun de quatre compagnies. La question des quatre ou des six compagnies par bataillon fut un terrain de luttes interminables. J'avais connu une époque où les bataillons étaient à huit compagnies : six compagnies du centre et deux d'élite, grenadiers et voltigeurs. Je ne demandais pas qu'on y revînt, mais j'étais partisan de l'organisation ancienne à six compagnies. Et voici quelles étaient les raisons qui étayaient ma thèse. Qu'il ait quatre compagnies ou qu'il ait six compagnies, le bataillon conserve le même effectif. Et c'est là l'essentiel, puisqu'il est la véritable unité tactique. Le débat porte donc uniquement sur l'économie de deux cadres de compagnie par bataillon, et sur la diminution du nombre des officiers. Or, j'estime qu'en temps de guerre, on n'a jamais trop d'officiers. C'est de leur valeur et de leur nombre que dépendent les qualités et la capacité militaires de leurs troupes. En 1812,

Napoléon, qui avait besoin de cadres pour son expédition de Russie, fut obligé, malheureusement, de les tirer de ses armées d'Espagne. On vit alors des compagnies, des bataillons, formés uniquement d'officiers et de sous-officiers, traverser, sans même avoir besoin de tirer un coup de fusil, des provinces entières soulevées, frappant de terreur, rien que par leur aspect et leur attitude, des nuées de guérilleros. C'est pourquoi six cadres de compagnie valent mieux que quatre dans un bataillon.

La formation à quatre compagnies est celle des pays pauvres, qui suppléent à l'action personnelle des officiers par une discipline très puissante et très implacable. Mais, là encore, nous étions hypnotisés par l'exemple de l'Allemagne, dont les bataillons comprennent quatre compagnies à deux cent cinquante hommes chacune. Nous ne voulions pas nous rendre compte que l'Allemagne possède une caste militaire qui lui fournit ses officiers, et qui peut remplacer la force du nombre par le prestige de la qualité; qu'en Allemagne, la carrière militaire est la première de toutes; qu'on y considère comme un honneur inappréciable le droit de porter le même uniforme que l'Empereur et les souverains confédérés; que le capitaine allemand est un personnage presque aussi considéré que peut l'être chez nous un colonel; que les officiers allemands n'ont pas besoin d'être aussi nombreux que les nôtres, parce qu'ils ont pour auxiliaires et comme collaborateurs une classe de sous-officiers qui n'a pas d'autre carrière que l'état militaire, et qui est assez forte pour dresser rapidement les recrues, sans que l'officier soit, pour ainsi dire, contraint de donner de sa personne. Il le fait pourtant, mais c'est du luxe.

Le général de Cissey, de beaucoup mon ancien, pensait évidemment comme moi. Mais il n'était pas entêté, et quand il vit que l'opinion allait aux quatre

compagnies, il changea son fusil d'épaule, renonça aux six compagnies et organisa les quatrièmes bataillons. Cette formation du quatrième bataillon, qui servit de prétexte à l'alerte de 1875, eut pour conséquence une fournée d'avancement tout à fait anormale, et fit arriver au grade d'officier supérieur des officiers subalternes qui n'étaient point destinés à y parvenir, et qui reçurent un commandement au-dessus de leurs forces. C'était une fausse mesure ; et la preuve en est que, maintenant, on revient aux trois bataillons seulement ; mais l'on a sur les bras les cadres des quatrièmes bataillons, dont on ne sait que faire. On peut bien placer les lieutenants et les sous-lieutenants, dans les trois bataillons maintenus ; mais on est forcé de mettre les capitaines à la suite, et des officiers inoccupés se dégoûtent vite de leur métier.

La reconstitution du Conseil supérieur de la Guerre sur des bases nouvelles entrait encore dans mes plans. Ce Conseil n'existait plus depuis la Restauration, alors qu'il était présidé par le Dauphin. Il n'avait plus fonctionné régulièrement. Pendant le second Empire, Napoléon III, quand il avait à prendre quelque grande décision militaire, mandait ses maréchaux, ses principaux généraux en des conférences, comme celle qui eut lieu à Compiègne, lorsqu'on décida la formation de la Garde nationale mobile, et que j'ai racontée en son temps. Mais ces conférences auxquelles, de fondation, prenait part le prince Napoléon, n'étaient pas périodiques et se trouvaient dissoutes, lorsque le sujet qu'elles devaient traiter était épuisé. Leurs délibérations n'étaient mentionnées sur aucun registre, et il ne restait, par conséquent, aucune trace du savoir et de l'éloquence qu'on y avait dépensés. Après la guerre, M. Thiers chercha, comme je l'ai expliqué, à constituer une sorte de Conseil supérieur, dont la principale mission consistait à écouter l'étalage de la

science militaire du président Touche-à-Tout. Il y avait introduit des éléments étrangers à l'armée et des discussions étrangères à la guerre. Ce Conseil n'eut pas d'existence régulière, travailla sans plan, sans méthode, sans procès-verbaux et sans même aboutir à des votes quelconques. On y perdait très consciencieusement son temps.

A l'imitation de Napoléon III, le maréchal de Mac Mahon réunissait quelquefois autour de lui ceux d'entre nous qui possédaient sa confiance, pour étudier avec eux les problèmes concernant l'armée. On ne mettait guère sur le tapis que des questions de principes, à propos desquels chacun disait, en toute franchise, ce qu'il pensait. Le Maréchal se servait de l'ensemble de ces discussions pour se former une opinion personnelle, qui se traduisait immédiatement par une décision pratique. Là encore, pas de méthode, pas de travail régulier, variabilité dans la composition de l'assemblée, suivant les intérêts du moment, pas de programme fixé d'avance et, par conséquent, impossibilité de préparer, de mûrir et d'asseoir les idées.

En réalité, jusqu'alors toutes les questions militaires étaient étudiées par les comités d'armes, génie, infanterie, artillerie, cavalerie, étrangers l'un à l'autre, jugeant chacun à son point de vue spécial, d'une façon étroite et exclusive, composés d'officiers généraux du grade le plus élevé, de l'expérience la plus consommée, mais arrivés, pour la plupart, au terme de leur carrière, réfractaires aux idées nouvelles et amenés, par le fait de leur âge, à considérer le moindre changement dans les habitudes comme un ébranlement des piliers de l'édifice.

Je croyais qu'il y avait quelque chose de mieux à faire, et, dans un rapport adressé au Maréchal, j'exposai l'économie complète d'un nouveau conseil supérieur, véritable conseil d'État militaire, devant lequel

disparaîtrait la section de la Guerre au Conseil d'État, puisqu'il prendrait toutes les attributions de cette section, aussi bien les règlements d'administration publique en matière militaire que les recours des parties se croyant lésées par l'État. Ce conseil supérieur devait se subdiviser en sections, correspondant aux grands services de l'armée, infanterie, cavalerie, génie, artillerie, administration, etc. Les membres de ce conseil, choisis parmi les généraux de division, devaient être de véritables conseillers d'État militaires, représentant les traditions et l'esprit de l'armée. Mais, à côté de ces gardiens de la tradition, il fallait introduire les éclaireurs des idées nouvelles. On a dit que, pour ne pas être prise au dépourvu, une nation doit changer tous les vingt ans de système militaire. La formule est peut-être un peu trop absolue; cependant il est inadmissible que l'armée reste stationnaire en un temps où la science, et derrière elle l'industrie, marchent à pas de géant. Je me rappelais qu'il nous avait fallu une guerre pour admettre le fusil à tir rapide, une autre guerre, hélas! pour admettre le canon se chargeant par la culasse, et je ne voulais pas que nous eussions besoin d'une troisième guerre pour admettre de nouvelles inventions et de nouveaux progrès. Au-dessous des généraux de division, j'introduisais dans le conseil des généraux de brigade, plus jeunes, plus ambitieux, plus ouverts aux nouveautés, chargés de rédiger les rapports et de les présenter au conseil, avec voix consultative, quelque chose comme les maîtres des requêtes au Conseil d'État. Enfin, pour que l'analogie fût complète, je créais de véritables auditeurs, en les prenant parmi les chefs de bataillon et d'escadrons et même parmi les capitaines, et en les chargeant de la préparation des travaux, de la rédaction des comptes rendus, des fonctions de secrétaires. Les comités d'armes étaient maintenus, mais présidés de droit par les membres du conseil, et chargés

d'étudier les questions techniques intéressant chaque arme, et de les rapporter ensuite devant le conseil qui les fondrait dans un ensemble harmonieux. Car il est peu de questions techniques qui n'intéressent pas plusieurs armes à la fois. Et puisque, dans la guerre, tout le monde doit concourir à la conquête de la paix par la victoire, il me paraît logique que, dans la paix, tout le monde concoure à la préparation de la guerre. Le seul danger de ma combinaison était l'amoindrissement de l'autorité ministérielle par les empiétements d'une institution qui aurait peut-être eu des tendances à dégénérer en un conseil aulique, assumant tous les pouvoirs. Mais il aurait appartenu aux ministres de ne pas se laisser dépouiller.

L'affaire, d'ailleurs, en resta là. Mon rapport n'eut pas les honneurs de la discussion. Cependant j'étais convaincu, et je le suis encore, qu'il y a sur ce point d'heureuses modifications à apporter à l'état de choses actuel.

XIX

MA CHUTE.

Chef d'armée, chef de nation. — Frais de service. — Derniers travaux. — Cinq millions d'économies. — Les infortunes d'un ministre. — Épousera-t-il? — Les volontaires de la Gironde. — Une réception fraîche. — Récapitulation. — Les erreurs des ministres. — Le Maréchal à Tours. — Les chevau-légers se vengent. — Dernière sortie. — Comme devant.

L'armée est un être vivant composé d'un corps et d'une âme. Elle a des intérêts matériels; elle a des intérêts moraux. Et les hommes qui sont investis de la noble mission de la représenter, de la défendre et de la gouverner, doivent s'occuper de son âme aussi bien que de son corps, de ses intérêts moraux aussi bien que de ses intérêts matériels. En temps normal, le ministre de la Guerre peut se confiner davantage dans la matérialité des choses, et laisser au commandement le souci de surexciter par tous les moyens le moral de l'armée. J'appelle temps normal, au point de vue militaire, les époques pendant lesquelles l'homme qui gouverne réellement l'État commande effectivement l'armée. Il serait puéril de chercher à démontrer qu'un prince, un souverain doit être avant tout un soldat. La monarchie est née des conditions imposées aux peuples par leurs désirs de conquête d'abord, et ensuite par leur besoin de se défendre. Elle est donc à la fois fille

et mère des armées, et elle meurt de la rupture des liens qui l'attachent aux armées.

En France, cette rupture a commencé sous Louis XV. Elle était définitive sous Louis XVI. Et c'est elle qui livra cet infortuné et apathique monarque aux mains de ses ennemis. C'est parce que Louis XVI n'avait rien de militaire, dans le caractère ni dans les habitudes, qu'il échoua dans la plupart de ses entreprises et, notamment, dans ce stupide voyage jusqu'à Varennes, qui aurait dû s'accomplir à franc étrier, et qui fut entrepris processionnellement au moyen d'une sorte de diligence, dont les dimensions, les formes suffisaient à indiquer la famille royale à tout le monde. C'est parce que Louis XVI n'avait rien de militaire qu'il n'eut jamais aucune influence sur l'armée, ni même sur cette caricature de l'armée qu'on appelle le garde national. S'il avait eu un atome d'esprit militaire, jamais il n'eût écouté Rœderer lui offrant, le matin du 10 Août, de se réfugier à l'Assemblée, c'est-à-dire d'aller à l'abattoir, près d'une heure avant que les hostilités eussent été entamées, alors qu'autour du Roi se trouvaient des forces suffisantes pour le défendre, et pour infliger à l'émeute un sanglant échec, dont les conséquences eussent pu être incalculables. Jamais peut-être le malheureux homme ne donna un commandement militaire, avant ce billet au crayon qu'il écrivit, lorsqu'il était déjà renfermé dans la loge du logographe, pour interdire aux Suisses de tirer.

Quelques jours auparavant, — et c'est là, je crois, un épisode peu exploité de l'histoire de la Révolution, — quelques jours auparavant, au mois de juillet 1792, c'est-à-dire après le 20 juin, après le jour où il avait subi l'humiliation de voir la canaille parisienne traverser les Tuileries de ses flots fangeux, et d'être obligé d'arborer l'ignominieux bonnet rouge, Louis XVI passa en revue une partie de la garde nationale parisienne,

et timidement, devant la troupe, il demanda à MM. les gardes nationaux si cela leur ferait plaisir qu'il revêtît leur uniforme. Cette permission demandée par un roi plongea l'assistance dans une stupeur et un embarras que fit cesser un sergent, en répondant sèchement : « La troupe ne délibère pas sous les armes. » Je ne connais rien de plus suggestif, dans les annales de cette terrible époque, et je vois dans ce petit fait l'explication du grand crime que semblait préparer la victime elle-même. Je crois sincèrement que la Révolution ne serait pas venue à bout de Louis XVI, si Louis XVI avait été un soldat.

Donc, pour subsister, il est nécessaire que la monarchie soit représentée par un soldat, et que le chef du peuple soit le chef de l'armée. Par une interversion logique, les républiques ont une tendance en quelque sorte essentielle à écarter du Pouvoir suprême les chefs de l'armée, et à subordonner le pouvoir militaire au pouvoir civil. Il en résulte que, le chef du Pouvoir exécutif ne commandant plus personnellement l'armée, le commandement de cette armée se trouve entre les mains du ministre de la Guerre, dont le rôle devient prépondérant. Il en résulte encore que le pouvoir civil, ne se contentant pas de ce premier avantage remporté sur le pouvoir militaire, ne se croit en parfaite sécurité que lorsqu'il a complété son envahissement, en imposant à l'armée un ministre civil. Alors, c'en est fait ; l'armée n'est plus à craindre, parce qu'elle n'a plus de chef. Seulement, dans ces conditions, l'armée n'est plus qu'une façade dispendieuse, et, en réalité, il n'y a plus d'armée.

En cette année 1873, la France était bien réellement en république, en ce sens qu'elle n'était pas gouvernée par un pouvoir héréditaire. Mais, aux yeux des républicains, cette République n'était que nominale, en ce sens que le chef du Pouvoir était en même temps

le chef de l'armée. Je me hâte d'ajouter que ce chef de l'armée, les faits l'ont prouvé, était incapable d'employer son prestige et son commandement à la satisfaction de ses ambitions personnelles, et de jeter l'armée dans une entreprise politique. Et si les républicains français eussent été des hommes avisés ; s'ils avaient aimé la République pour elle-même, jamais ils n'auraient acculé ce chef à la nécessité de donner sa démission ; ils auraient abrité le gouvernement de leurs rêves sous l'honorabilité d'un homme qui masquait, à son insu, de tous les avantages monarchiques, les débuts de la République et qui était pour elle un président introuvable.

Quoi qu'il en soit, l'armée française profitait de la situation privilégiée qu'elle devait à ce fait, que son chef était une sorte de roi constitutionnel. Elle était en très bonne santé, l'armée, sous des chefs, tous plus ou moins cocardiers, imbus de traditions séculaires. Elle était dans l'épanouissement d'une nouvelle jeunesse. Elle éprouvait les sensations de l'être pénétré par les retours d'un sang généreux. Elle éprouvait aussi les illusions qui montent du cœur au cerveau, sous l'afflux du rouge liquide. Et c'était un plaisir de consacrer son temps, sa vie, ses jours, ses nuits à l'éducation du colosse renaissant.

Je viens de raconter ou plutôt d'esquisser les grandes réformes accomplies sous mon ministère, et aussi celles qui furent essayées et qui n'aboutirent point. Je pourrais descendre dans les réformes secondaires ; mais leur nombre et leur complexité donneraient une allure trop technique à ces pages, écrites, pour ainsi dire, au galop. Cependant, je noterai au passage une mesure qui avait l'air de ne porter que sur les mots et qui, en réalité, intéressait la dignité du commandement. Avant moi, les généraux et les chefs de corps touchaient, en dehors de leur solde, des indemnités indiquées sous

cette double rubrique : « Frais de bureau et frais de représentation. » Ces mots de « frais de représentation » étaient mal compris. Les bénéficiaires de l'indemnité, les interprétant à leur point de vue, prétendaient qu'elle avait pour but de leur permettre de s'accorder un plus grand confortable, et d'exercer un plus grand prestige sur la population militaire et civile, par une augmentation de luxe. Leurs subordonnés, au contraire, étaient disposés à voir dans ce surcroît de solde une obligation morale de recevoir plus libéralement le personnel. Ceux qui touchaient l'indemnité prétendaient en jouir seuls. Les autres prétendaient la partager avec eux. Je fis inscrire les indemnités sous ce seul titre : « Frais de service », et il fut désormais admis que ceux qui touchaient des frais de service en disposaient à leur convenance.

Je fus moins heureux lorsque je m'attaquai à une disposition de la loi sur les grands commandements, qui réduisait à trois années l'exercice de ces commandements. Il me semblait absurde qu'après avoir commandé pendant trois ans un corps d'armée, un général fût réduit au commandement d'une simple division, et je faisais remarquer que, lorsqu'un officier est arrivé au sommet de la hiérarchie, il ne peut en descendre, sans perdre toute considération aux yeux de ses troupes qui le considèrent comme indigne du haut poste qu'il avait occupé. Dans les fonctions civiles, il n'y a pas d'exemples d'une disgrâce pareille. Les fonctionnaires ne reculent pas. Un président de tribunal ne redevient pas simple juge, pas plus qu'un évêque ne redevient simple curé. Mais les militaires qui faisaient partie de l'Assemblée nationale tenaient essentiellement à cette disposition législative. Ils avaient la prétention d'arriver le plus vite possible, même par la politique, et ils ne voulaient pas que les titulaires leur bouchassent l'accès des cimes de l'armée, en s'y éternisant. Aussi qu'est-il

arrivé ? Lorsqu'ils sont devenus, à leur tour, commandants de corps d'armée, ils ont obtenu qu'on laissât tomber en désuétude, dans la pratique, les précautions qu'ils avaient prises contre les commandants primitifs, et qui n'ont été appliquées qu'une seule fois, depuis 1873. Et les auteurs mêmes de la loi, par une interprétation judaïque, se sont bornés à faire permuter entre eux les commandants de corps, après la période triennale. Mon échec ne fut donc qu'apparent, puisque le bon sens que je défendais a fini par prévaloir.

Rappellerai-je encore que, comme ministre de la Guerre, c'est moi qui ai fait passer la loi en vertu de laquelle le duc d'Alençon était nommé capitaine d'artillerie et le duc de Penthièvre lieutenant de vaisseau ? Le parti orléaniste, c'est-à-dire le centre droit, tenait beaucoup à cette loi. Il ne me sut aucun gré de l'avoir défendue, et il allait bientôt me prouver son ingratitude, en étant la cause directe de ma chute ministérielle. Rappellerai-je encore, pour mémoire, que sous mon ministère commencèrent les pourparlers qui devaient aboutir bien plus tard, pour la constitution d'un cercle destiné aux militaires séjournant ou de passage à Paris ?

Le lecteur qui a eu la bonté de parcourir l'ensemble de ces Souvenirs, et qui, comme capitaine, comme colonel, comme général de brigade dans la Garde, comme divisionnaire pendant la guerre, puis comme membre du comité de cavalerie, m'a vu l'adversaire déclaré des manœuvres processionnelles de la cavalerie, se demandera certainement quelle forme j'ai donnée à mes rancunes contre le règlement suranné de 1829, pendant mon passage au ministère. Voici. Je n'avais oublié ni la cavalerie ni son règlement. J'avais envoyé mes collaborateurs L'Hotte, de Jessé et Grandin, visiter les grandes cavaleries européennes, en Allemagne, en Autriche et en Russie, afin de rapporter, avec des

impressions personnelles, tous les règlements auxquels obéissent ces cavaleries, et, pendant que j'étais ministre, une première ébauche avait été dressée du futur règlement français qui devait résumer tous les perfectionnements réalisés dans le service de l'arme. En réalité, nous ne faisions que reprendre notre bien. Nous n'empruntions rien. Les étrangers avaient recueilli et développé chez eux les traditions et les pratiques de la cavalerie de notre Grande Armée, pendant que nous les laissions, nous, s'évanouir et se perdre.

Il s'était passé pour la science militaire un phénomène analogue à ceux qui se produisirent maintes fois dans d'autres domaines. Les Français ont été les initiateurs. Puis, par légèreté, par incurie, ils ont pour ainsi dire dédaigné leurs propres découvertes et ont laissé à d'autres le bénéfice de les exploiter et de les mettre au point. C'est là un des défauts de notre tempérament national. Nous sommes capables de tous les élans. Puis, nous perdons les avantages de nos efforts par notre horreur du travail continu. Lorsque La Fontaine a écrit sa fable *le Lièvre et la Tortue,* il a donné au monde l'apologue national par excellence et résumé le rôle comparé du Français et de l'étranger, aussi bien quand il s'agit du fusil à aiguille, inventé en France, au commencement du siècle, et introduit sur les champs de bataille par la Prusse, que lorsqu'il s'agit des formules transformistes, posées par Lamarck, un Français, et développées par Darwin, un Anglais.

Quoi qu'il en soit, pendant que j'étais ministre, le 18e régiment de dragons, dont le commandant était le colonel L'Hotte, manœuvrait déjà d'après les théories nouvelles. Mais trois années devaient encore s'écouler avant que ces théories fussent fixées par le règlement de 1876 qui porte mon nom, dont je continuai l'élaboration après mon départ du ministère. Comme ces théories furent appliquées en grand pour la première

fois, sous ma présidence, lorsque je commandais le 9ᵉ corps d'armée à Tours, aux manœuvres de Bléré, on me permettra d'en remettre la discussion au chapitre prochain, qui contient l'exposé de cette dernière période de ma vie militaire.

Tous ces travaux administratifs marchaient de front avec la fréquentation obligatoire des séances de l'Assemblée nationale; et ces séances avaient d'autant moins de charmes pour moi, qu'outre la perte de mon temps qu'elles représentaient, par ignorance ou mauvaise volonté ou encore par un zèle intempestif, les députés n'étaient jamais plus contents que lorsqu'ils pouvaient mettre sur la sellette le malheureux ministre de la Guerre. Veut-on un exemple de ces scènes fastidieuses et répétées? En voici un :

Lorsque le budget de 1874 fut discuté au conseil des ministres, M. Magne nous démontra que si nous n'en voulions pas compromettre l'équilibre, il fallait nous résigner à des réductions de dépenses considérables. Chacun de nous fut donc forcé de venir déposer son offrande sur l'autel de l'équilibre budgétaire, et il fut décidé que pour ma part je réduirais mon budget de cinq millions. C'était une grosse somme à trouver, et chacun sait que le moyen généralement employé par le ministère de la Guerre pour faire des économies consiste à réduire les effectifs. Je proposai donc au Maréchal, qui l'accepta, un expédient d'un usage fréquent : renvoyer par anticipation, dans ses foyers, une classe, trois mois avant l'époque normale de sa libération, et retarder de trois mois l'appel de la classe nouvelle. Lorsque l'Assemblée discuta le budget, M. Magne fit valoir parmi les économies celle de cinq millions que je réaliserais. Si nous avions déclaré le budget de la Guerre irréductible, l'opposition nous eût démontré que nous ne savions pas ce que nous disions, et elle eût plaidé la cause du contribuable. Comme nous offrions

de réduire ce budget de cinq millions, l'opposition entreprit de nous démontrer que nous faisions des économies dangereuses, et, s'attribuant le monopole du patriotisme, elle se donna le luxe de plaider la cause de l'armée contre le ministre de la Guerre.

Il me fallut monter à la tribune. J'avais un moyen bien simple de me tirer d'affaire et de cultiver une popularité facile en disant : « Messieurs, j'offrais de me dépouiller de cinq millions ; vous voulez me les rendre. Je les reçois avec transport, et je vous remercie avec effusion. » Mais c'eût été manquer de loyauté envers mes collègues du ministère; honnêtement, puisque nous en étions convenus, je devais refuser et, me plaçant au point de vue gouvernemental, plaider la cause des économies. Seulement, il me fallut bien indiquer les moyens de réaliser ces économies, sans laisser aucun service en souffrance, et dire que nous serions forcés de faire accomplir à deux classes quatre ans et neuf mois de service au lieu de cinq ans. Là-dessus, le général Ducrot monta à la tribune pour démontrer que j'allais nuire de la plus terrible façon à la constitution des cadres inférieurs ; par le renvoi anticipé d'une classe, les régiments se trouveraient prématurément privés de leurs sous-officiers, brigadiers et caporaux les meilleurs, que le retard apporté à l'appel de la dernière classe ne permettrait pas de remplacer opportunément. Cette thèse était un trompe-l'œil, et je n'eus pas de peine à le démontrer à des gens qui pour la plupart déjà réclamaient le service de trois ans. Mais réellement, le général aurait pu se dispenser de susciter ainsi des embarras au ministre de la Guerre, et de les susciter gratuitement, car mieux que personne il savait à quoi s'en tenir. Mais cet admirable soldat n'était ni patient ni commode. Moins de quinze jours après la constitution des corps d'armée, il avait écrit au maréchal de Mac Mahon une longue lettre pour démontrer qu'il

était bien loin d'avoir dans son corps tous les effectifs prévus par la loi, et je dus faire remarquer que cette loi militaire avait posé des principes, mais qu'il fallait bien attendre qu'une loi de finance nous fournît les moyens de l'appliquer.

Il n'en est pas moins vrai que cette économie de cinq millions que j'avais consentie et défendue avec la plus grande loyauté fut, grâce à l'Assemblée nationale, mal comprise dans l'armée. Beaucoup d'officiers s'imaginaient que j'aurais pu faire ce que j'aurais voulu de ces cinq malheureux millions, et ils me reprochèrent d'avoir repoussé volontairement le moyen d'améliorer leur situation pécuniaire, en augmentant la solde de certains grades. Il est bien difficile de se dépêtrer au milieu de toutes ces difficultés, encore aggravées par l'incompétence et la mauvaise foi.

Du reste, rien n'est plus lamentable que la position d'un ministre de la Guerre, en butte aux sollicitations contradictoires et intéressées des membres des Assemblées délibérantes. Ils ont tous quelque chose à demander pour leur famille, pour la famille de leurs électeurs, pour leurs circonscriptions prises en masse. Il faut qu'il écoute chacun d'eux. Il faut qu'il les satisfasse, car ils sont impitoyables et intraitables, étant poussés par le souci de leur réélection, auquel ils sacrifient toute autre considération. Or, pour les satisfaire, l'infortuné se trouve à chaque pas arrêté par son devoir professionnel qui est de défendre les intérêts de l'armée, généralement incompatibles avec ceux des solliciteurs. Et, s'il perd patience, s'il refuse, d'abord on lui fait la réputation d'un grossier personnage, et ensuite on vote contre lui, à la première occasion. Appliquer les règles de la responsabilité ministérielle à un ministre de la Guerre, c'est se condamner à en user un par an, et c'est se condamner à faire souffrir l'armée jusque dans ses fibres les plus intimes.

De mon temps, la situation était d'autant moins tenable que les grands changements amenés par la reconstitution de l'armée avaient éveillé toutes les exigences, toutes les cupidités. Pour la reconstitution du matériel, pour l'organisation des nouveaux corps, pour la construction des nouvelles casernes, la France s'imposait des sacrifices d'argent énormes, et, par une tendance bien humaine, les membres de l'Assemblée qui votaient ces sacrifices finissaient par s'imaginer que tout cet argent sortait de leur poche, qu'ils devaient en être dédommagés, non pas personnellement, car ils étaient tous d'une probité infaillible, et le règne des pots-de-vin n'était pas encore venu, mais dans la personne de leurs commettants. Pour bien faire, j'aurais dû avoir un régiment d'infanterie, un régiment d'artillerie, un régiment de cavalerie et un bataillon de chasseurs à pied à distribuer à tous les députés, soit de droite, soit de gauche; et encore, ceux qui avaient de grandes villes dans leur circonscription ne se seraient-ils pas contentés d'une partie aussi minime de nos forces nationales. Il leur aurait fallu une division. Et il ne venait à l'esprit d'aucun d'eux de se demander si les soldats qu'ils réclamaient seraient bien placés, si les officiers trouveraient leurs avantages dans les séjours qu'ils devraient aux convenances électorales des représentants du peuple. Ainsi, deux régiments d'artillerie de création nouvelle étaient primitivement destinés à la ville de Tours, où ils devaient se trouver parfaitement bien. M. Ernoul, mon collègue dans le premier cabinet du Maréchal, les obtint pour la ville de Poitiers. Il fit décider la construction de la caserne sur les hauteurs qui dominent la ville. Et ce fut une grande déception pour les officiers, car ces hauteurs étaient assez éloignées de tous les quartiers où ils pouvaient se loger. Je me hâte d'ajouter, pour être juste, que l'entreprise de M. Ernoul a fort bien tourné. Des maisons confor-

tables ont été bâties auprès des casernes, et dans ces maisons les officiers trouvent des appartements à bon compte. Un magnifique polygone a été installé aux portes de la ville pour les exercices à feu, et aujourd'hui la brigade d'artillerie de Poitiers est une des plus favorisées de France; mais au début, cela ne marchait pas, et tout le monde se plaignait.

Les exigences des députés ne portaient pas seulement sur l'aménagement des troupes ; quelques-uns d'entre eux avaient réellement des trouvailles de génie dans leurs réclamations ou leurs recommandations. Un jour, je vis arriver dans mon cabinet un petit homme assez disgracieux, boiteux, contrefait, qui portait une perruque ou une chevelure en chiendent, et qui dardait sur moi des regards pleins de menaces. C'était M. de Ventavon, député de l'Isère, avocat, homme d'esprit, caractère honnête, estimé et influent parmi ses coreligionnaires de la droite. Il s'agissait d'un lieutenant d'artillerie qui désirait se marier avec une femme dont il avait déjà quatre enfants. M. de Ventavon désirait que j'autorisasse la régularisation d'une situation qui, dans l'intérêt de la religion et de la morale, ne devait pas se prolonger. « D'ailleurs, disait-il, Mgr l'évêque de Grenoble prenait l'intérêt le plus vif à cette affaire. » Je répondis à M. de Ventavon que j'avais fort à cœur de lui être agréable, ainsi qu'à Mgr l'évêque de Grenoble, et que leur protégé n'avait qu'à adresser à son colonel une demande en autorisation de mariage, à laquelle je ferais le meilleur accueil, dès qu'elle me parviendrait par la voie hiérarchique, avec l'avis motivé de toutes les autorités militaires intermédiaires.

— C'est, me répondit-il, que cette démarche a été faite, comme vous me l'indiquez. Elle a été repoussée, et je viens, de la part de Mgr l'évêque de Grenoble, vous prier de revenir sur la décision que vous avez prise.

— Alors, si l'on a déjà refusé l'autorisation, c'est qu'on avait des motifs sérieux de refus. Tout ce que je puis faire, c'est de prier le général Bourbaki, de qui dépend l'officier en question, de se livrer à une nouvelle enquête, en l'informant de votre démarche et du désir de Mgr l'évêque de Grenoble. De mon côté, je ferai tout mon possible pour vous satisfaire.

— Mais comprenez donc, mon général...

Après cet exorde, M. de Ventavon m'adressa une petite conférence, très éloquente, ma foi! sur la morale, la famille, les intérêts religieux. J'y répondis en insistant sur ma promesse d'enquête nouvelle. Quand il fut parti, j'écrivis tout de suite au général Bourbaki la lettre promise, et, faisant appeler le directeur de l'artillerie, le colonel Berge, je le priai de voir si, dans cette circonstance, on ne pourrait pas faire fléchir la règle, en lui disant mon intention de permettre le mariage, à moins d'une impossibilité absolue.

Les renseignements demandés ne tardèrent pas à arriver; ils étaient lamentables. Ils me signalaient la future épouse comme une personne très peu digne d'intérêt. Elle avait bien quatre enfants, mais il était impossible d'en indiquer, même approximativement, les différents pères, et tous les supérieurs de l'officier, aveuglé par sa passion, suppliaient qu'on l'empêchât de commettre une folie qui ferait le désespoir de sa vie. Je fus donc obligé d'exprimer à M. de Ventavon tous mes regrets de ne pouvoir lui être agréable dans cette circonstance, et de lui montrer que j'avais les mains liées par des règlements formels. Il le prit de très haut, me déclara que l'opinion de Mgr l'évêque de Grenoble était souveraine en la matière, et que, lorsqu'un prélat jugeait convenable qu'un officier mît sa conscience en règle, par un mariage qui assurait l'existence de quatre enfants, nul n'avait le droit d'être de l'avis contraire.

Je répliquai à M. de Ventavon que l'évêque de Grenoble et moi, nous étions placés à un point de vue différent; que l'évêque ne voyait que le côté religieux de l'affaire et obéissait au désir bien légitime de ramener une brebis égarée au bercail; tandis que moi, j'étais chargé de sauvegarder la considération dont doit être entourée l'armée, et de refuser l'introduction dans cette armée d'éléments indignes d'y figurer; qu'au surplus, les collègues de cet officier auraient le droit d'être blessés de ma facilité à les mettre en rapport, eux et leurs femmes, avec une personne dont la conduite antérieure avait été scandaleuse et devait l'éloigner de leur contact.

Et comme M. de Ventavon insistait, je fus obligé de couper court à un entretien désormais devenu inutile, et qui prenait une tournure déplaisante. Il se retira, mais j'avais pour ennemis irréconciliables lui et son groupe.

J'étais en mauvaise veine, car, peu de jours après, j'allais léser, sans le vouloir, dans ses intérêts électoraux, un homme encore plus important que M. de Ventavon, mon collègue, le duc Decazes.

Dans le courant d'avril 1874, j'appris que le 61e d'infanterie, qui tenait garnison en Corse depuis la guerre, était très éprouvé par les fièvres paludéennes, assez fréquentes aux environs de Bastia, et qu'il y avait convenance et urgence à le faire rentrer sur le continent. Comme nous étions très économes des deniers de l'État, pour que ce mouvement de troupes fût le moins coûteux possible, je prescrivis de prendre, pour aller remplacer le 61e en Corse, un des régiments les plus rapprochés des ports d'embarquement de la Méditerranée. Justement, le 112e, qui faisait brigade avec le 61e, se trouvait à Aix. Leur permutation ne changeait rien à l'organisation de l'armée. Mon chef d'état-major, le général Borel, me la proposa, et j'y consentis, en la

fixant au 15 mai, pour que les corps eussent le temps de se préparer, et aussi pour ménager les intérêts des officiers, à qui les changements de garnison coûtent toujours quelque argent.

Je fus très étonné, à l'une des séances du Conseil, d'entendre le duc Decazes m'interpeller à propos de cette mutation que je ne croyais pas devoir l'intéresser. C'est que dans le 112e de ligne se trouvaient tous les engagés conditionnels de la Gironde, ceux que l'on appelait alors des volontaires d'un an, et ces jeunes gens appartenaient à des familles aisées, fine fleur du contingent électoral du duc Decazes. Ces familles, désolées de voir leurs enfants passer la mer, avaient porté leurs doléances auprès de mon collègue, qui avait un intérêt évident à les ménager, et qui se faisait l'écho de leurs plaintes. Je déclarai au duc Decazes que si j'avais pu connaître les raisons qui valaient au 112e de ligne sa particulière sollicitude, j'aurais certainement désigné un autre régiment pour la Corse. Et, comme il insistait, le Maréchal me dit qu'on devait, en cette circonstance, lui donner satisfaction. Il fallait donc, ou bien faire passer les volontaires de la Gironde dans un autre régiment, ou bien faire aller un autre régiment en Corse; et ce second moyen était le plus praticable, car, avec le premier, on eût voulu savoir pour quelle cause les volontaires de la Gironde étaient ainsi favorisés. Je priai le général Borel de choisir un autre régiment pour aller relever le 61e. Mon collaborateur se montra très contrarié. Tous les ordres étaient expédiés. On ne comprendrait pas pourquoi ils seraient rappelés.

— Ça m'est égal, lui dis-je, le désir du Maréchal est un ordre. Arrangez-vous comme vous voudrez.

— Soit, dit-il, mais laissez-moi un peu de temps, pour trouver un prétexte plausible à ce revirement; autrement, on croira que nous ne savons pas ce que nous faisons, au ministère.

— Prenez tout le temps qu'il vous faudra, mais il est entendu que le 112e de ligne n'ira pas en Corse.

— Entendu et compris !

L'affaire était ainsi réglée, je ne m'en occupai plus.

Le dimanche suivant, l'idée me vint de me rendre à la réception dominicale du président du Conseil, au ministère de l'Intérieur, place Beauvau, à Paris. Pendant l'hiver précédent, bien que le siège officiel du Gouvernement fût à Versailles, le Maréchal avait ouvert les salons de l'Élysée. La maréchale de Mac Mahon, qui avait paru d'abord un peu froide, avait vite conquis les sympathies du public politique et mondain qui se pressait autour d'elle. Elle recevait avec un tact et une affabilité de grande dame, et le Maréchal apportait à ces soirées les charmes de sa bonhomie.

Quelques ministres avaient suivi cet exemple. J'étais resté à Versailles, et généralement je profitais du dimanche pour m'ensevelir dans le travail, favorisé par la fermeture des bureaux et la suspension de toutes les visites intéressées. Ce soir-là, j'allai prendre le train à neuf heures. C'était un des premiers beaux jours de printemps ; mais à la nuit le temps s'était gâté, et il pleuvait. A toutes les stations, la foule des promeneurs du dimanche, chassée par la pluie, assiégeait le train, devenu insuffisant, et qui, subissant un retard considérable, n'arriva à Paris qu'à dix heures et quart. A la gare Saint-Lazare, pas de voiture. Je finis pourtant par découvrir un fiacre antédiluvien, conduit par un cocher crasseux et attelé d'une haridelle déferrée qui arriva sur trois jambes place Beauvau. J'allai aussitôt saluer le duc de Broglie, qui, moitié riant, moitié sérieusement, me dit :

— Ah ! mon cher collègue, vous n'êtes guère aimable.

— Sapristi ! monsieur le duc, répondis-je, si vous saviez quel mauvais sang je me suis fait pour arriver à

votre réception, vous ne m'adresseriez pas de reproche. Et en quoi ne suis-je guère aimable ?

— Eh! ma brigade de gendarmerie de Bernay! Vous avez oublié cette petite affaire ?

— Je n'ai pas le moins du monde oublié votre brigade de gendarmerie; mais, pour l'installer à côté de chez vous, il faut qu'il y ait une entente préalable entre trois ministères : la Guerre, l'Intérieur et la Justice, dont dépendent les gendarmes. Toutes les formalités sont accomplies, et, pas plus tard que demain, vous aurez votre brigade de gendarmerie.

— C'est égal, convenez que vous auriez pu y mettre plus d'empressement.

— Je vous assure que non.

Et, un peu énervé par cette conversation, je pris congé du duc de Broglie pour pénétrer dans un second salon. Là, je tombai sur le duc Decazes qui causait avec M. de Carayon-Latour, député de la Gironde, comme lui, et, comme lui, intéressé à l'affaire des volontaires. Ils ignoraient tous deux le contre-ordre donné au départ de ces jeunes gens, et le duc m'interpella avec une telle vivacité que, de bonne foi, je crus qu'il plaisantait :

— Alors, général, vous voulez que les volontaires de la Gironde aillent en Corse!

— Les voyages forment la jeunesse, répondis-je gaiement. Vos volontaires ont tout intérêt à visiter ce beau pays. Quand j'ai été nommé général de division, mon ambition était d'aller commander en Corse.

— Pourquoi ne les envoyez-vous pas en Cochinchine?

— Justement j'y songeais. Si vous voulez, j'arrangerai cette affaire-là avec l'amiral de Dompierre d'Hornoy.

Le duc, outré, me tourna les talons et me laissa en tête à tête avec M. de Carayon-Latour, qui me dit :

— Voyons, monsieur le ministre, arrangez donc cette difficulté.

— Mais elle est terminée, votre difficulté. Vos jeunes gens resteront. Il n'y a pas de péril en la demeure; ils ne devaient pas partir demain matin. Donnez-moi le temps qui m'est nécessaire pour avoir l'air de savoir ce que je fais.

A ce moment, le duc revenait sur nous et, s'adressant à M. de Carayon-Latour, lui disait :

— Eh! laissez-le donc! Ne voyez-vous pas que, depuis qu'il est ministre, il a pour unique préoccupation de piétiner sur la loi?

La sortie était vive, et d'autant plus déplacée que, dans l'espèce, le seul reproche qu'on eût pu m'adresser était précisément celui d'être inflexible sur le règlement.

— Monsieur le duc, répondis-je, je ne sais pas si vous avez fait vos études pour être avocat. Mais je sais que vous compromettez les causes que vous défendez.

La réplique n'était ni bien méchante ni bien forte. Je n'avais pas trouvé mieux. Je la soulignai, en tournant, moi aussi, le dos à mon interlocuteur, pour aller saluer la duchesse Decazes que je venais d'apercevoir au fond du salon. Et cinq minutes après, je quittai sans regret le ministère de l'Intérieur pour reprendre le train de Versailles, plongé dans des réflexions qui m'amenèrent à conclure que j'avais eu une mauvaise idée de me mobiliser ce jour-là, par déférence pour le président du Conseil. Et, en regagnant mon domicile, je m'amusai à récapituler tous les ennemis que j'étais parvenu à me mettre sur les bras, sans avoir jamais recherché autre chose que la justice et le bien du service.

L'Assemblée nationale, pensai-je, se subdivise en différentes catégories, selon les points de vue auxquels

on se place. Au point de vue religieux, la nomenclature est simple : il y a les cléricaux et les anticléricaux. Les cléricaux ne me pardonnent pas mon attitude dans la question de l'aumônerie militaire, dans celle du pèlerinage de Paray-le-Monial, dans l'affaire du protégé de l'évêque de Grenoble et de M. de Ventavon. Pour eux, je suis un anticlérical. Les anticléricaux m'en veulent, parce que j'ai interdit à l'armée de prendre part aux enterrements civils. Pour eux, je suis un clérical. Mon compte est donc réglé dans le domaine de la foi. Passons à celui de la politique.

L'extrême gauche déteste en moi le soldat. Les autres républicains détestent en moi l'homme d'ordre. Le centre gauche me reproche ma prétendue ingratitude envers M. Thiers. Total, personne n'est pour moi dans la gauche. Dans la droite, les chevau-légers, les légitimistes sont furieux de mes déclarations à propos du drapeau. Les orléanistes ne sont guère plus tendres, bien que j'aie réintégré deux de leurs princes dans l'armée. Je viens de voir, à Paris, deux échantillons notables du parti, et j'ai été bien reçu. Les bonapartistes me considèrent presque comme un transfuge, parce que je n'ai pas pu rétablir le prince Napoléon dans son grade. Voilà pour la politique.

Enfin, dans l'armée, le général Changarnier m'en veut de ne pas lui avoir donné le bâton de maréchal. Pour un peu, les commandants de corps d'armée me reprocheraient les effectifs qui leur manquent encore. Des officiers sont persuadés que j'aurais pu augmenter leur solde. Mes collègues de la cavalerie redoutent la confection du règlement qui va les obliger à recommencer leur éducation. Les employés de mes bureaux sont mécontents d'avoir été bousculés et partiellement dépouillés, au profit d'un État-major général. C'est complet. Je me demande ce que je suis venu faire dans cette galère, alors que je pourrais être bien tran-

quille à vivre comme les camarades, sans responsabilité, sans froisser personne, et avec le droit de me plaindre, comme eux, pour me distraire.

Je rentrai chez moi dans cet état d'âme peu propice aux illusions, et je n'eus même pas la satisfaction de constater que le duc Decazes, en voyant les volontaires de la Gironde maintenus en France, me pardonnait ses torts envers moi; car, aux réunions du Conseil, il me montra, à partir de ce jour, une froideur que je m'empressai de ne pas dissiper.

Cependant notre situation ministérielle devenait de moins en moins brillante. Une partie de notre majorité faisait mine de se détacher, comme si elle eût voulu nous punir de ce que le comte de Chambord avait refusé le trône. Et, — fait bien digne de remarque, — depuis le 24 Mai, toutes les élections partielles étaient franchement contraires aux idées que représentait le gouvernement du Maréchal. Chaque fois qu'un scrutin devait s'ouvrir, le président du Conseil nous prédisait une victoire, et chaque fois qu'un scrutin était fermé, il était obligé de nous annoncer une défaite.

Il est tout à fait traditionnel que le ministre de l'Intérieur soit le dernier informé des dispositions des électeurs. Et, à ce point de vue, les républicains n'ont rien à envier aux conservateurs. Les ministres républicains se trompent avec autant de régularité que les ministres conservateurs. Je n'en veux pour preuve que cette anecdote connue. En 1889, pendant qu'on dépouillait, dans les sections de vote parisiennes, le scrutin d'où le général Boulanger sortit vainqueur, le ministre de l'Intérieur, M. Floquet, était rayonnant d'espoir et de confiance. Un de ses amis vint lui dire qu'il avait parcouru les salles de vote pendant la journée, et que, très probablement, leur adversaire aurait la majorité. « Tout à l'heure, lui répondit M. Floquet, avec sa solennité coutumière, tout à l'heure, vous me

demanderez pardon d'avoir osé douter de Paris. »

Et comment pourrait-il en être autrement? D'abord, les hommes croient ce qu'ils désirent. C'est même pour cela que les théologiens soutiennent que la foi dépend de la volonté. Il en résulte que lorsqu'on annonce un événement, on a l'air d'y tenir, et que les gens qui prédisent les défaites semblent d'accord avec l'adversaire. Si l'on applique ce principe aux élections, on trouve : 1° que les organisateurs des candidatures gouvernementales en affirment le succès aux maires, parce qu'ils y croient et parce que, s'ils n'y croyaient pas, ils ne se lanceraient pas dans la bagarre; 2° que les maires transmettent ce sentiment aux préfets, pour s'en faire bien venir; 3° que les préfets le transmettent à leur tour aux ministres près de qui ils veulent se faire valoir; 4° enfin, que les ministres rassurent leur collègue et le chef de l'État, parce qu'ils n'ont pas le moyen de contrôler la perspicacité de leurs agents, et parce que les illusions de toute une hiérarchie viennent irrésistiblement s'empiler sur un seul individu. D'ailleurs, les échecs conservateurs s'expliquaient, après l'avortement de la tentative de restauration, par la mollesse et les divisions des comités monarchistes, aussi bien que par l'ardeur et l'activité des comités républicains, obéissant comme un seul homme à MM. Thiers et Gambetta coalisés.

Le duc de Broglie pensa donc que le Maréchal devait donner de sa personne, et entreprendre quelques voyages politiques qui le mettraient en contact avec les populations, par l'intermédiaire des maires et des personnes notables, appelés à l'approcher. Il s'agissait d'exploiter le prestige de cette grande et magnifique figure de soldat, au profit des conservateurs. Le Maréchal accueillait sans le moindre enthousiasme cette idée. Déjà, sous le prétexte de visiter le camp d'Avor, il était allé à Bourges et à Nevers, et je l'avais accom-

pagné dans cet intéressant voyage. Nous nous étions rendu compte tous les deux de ce que pouvaient produire ces déplacements. Les élites, les représentants de ceux qu'on appelait, autrefois, les classes dirigeantes montraient de l'empressement et de la cordialité. Mais ce monde distingué, étant déjà conquis, n'avait pas besoin d'être ramené, et peu importait à l'avenir du gouvernement conservateur qu'il vînt faire cortège au Maréchal, moins quelques boudeurs, qui reprochaient déjà au Président de la République de n'avoir pas ramené le comte de Chambord. Quant aux foules, elles étaient nombreuses, convenables, déférentes. Mais il aurait fallu qu'elles fussent enthousiastes, et surtout que leur enthousiasme se traduisît par des votes pour des gens décidés à soutenir quand même cette chose un peu en l'air qu'on appelait le « Septennat ». Il aurait fallu, par conséquent, encore, que le Maréchal pût être mis en contact avec les gens qui détenaient l'influence électorale. Ces gens ne venaient pas au Maréchal et restaient dans des milieux où le Maréchal ne pouvait pas aller les chercher. De sorte que l'affluence des foules et leur déférence ne pouvaient aboutir à aucun résultat pratique. Rien n'est décevant d'ailleurs comme de s'imaginer que les gens qui se dérangent pour vous voir passer, et même vous saluer, vont voter pour vous ou pour vos amis. D'abord, les gens qui saluent et ceux qui votent ne sont pas toujours les mêmes. Les abstentionnistes du scrutin suffiraient à eux seuls à encombrer les rues d'une ville et à faire croire aux statisticiens que toute la population valide est sur pied. Quand on rend compte des déplacements d'un chef de gouvernement, il est traditionnel de dire que tel département s'était tout entier transporté à son chef-lieu, alors qu'en réalité les neuf dixièmes de la population n'ont pas bougé. Et puis, la curiosité n'est pas une profession de foi.

Le Maréchal était donc revenu de cette sorte de « canter », convaincu de l'inutilité pratique des déplacements personnels. Mais, comme le duc de Broglie insistait, il se décida à se rendre, dans les premiers jours de mai, à Tours, où l'appelaient les députés de la région, pour poser la première pierre d'une caserne destinée à contenir un régiment de cavalerie et un régiment d'infanterie qui venaient renforcer la garnison de la ville. La visite de la poudrerie du Ripault contribuait en outre à donner à ce voyage l'apparence d'un intérêt militaire. Cette poudrerie dépendait jusqu'alors du ministère des Finances, parce que la fabrication et la vente de la poudre n'avaient été considérées longtemps que comme une source de recettes pour l'État; elle venait de rentrer dans la dépendance bien plus naturelle du ministère de la Guerre.

Nous arrivâmes à Tours de grand matin, et descendîmes chez le général de Cissey, dans le magnifique hôtel construit pendant l'Empire pour le maréchal Baraguay d'Hilliers, et qui, je ne m'en doutais guère, allait devenir, quelques jours plus tard, ma résidence officielle.

Le Maréchal passa en revue, dans la belle allée de Gramont, le 66e régiment d'infanterie, une brigade de cavalerie, composée des 2e de chasseurs et 3e régiment de dragons, visita les établissements publics, reçut les autorités, posa la première pierre de la caserne, inspecta la poudrerie du Ripault; puis nous partîmes pour Saumur, où nous voulions visiter dans tous ses détails l'École de cavalerie et régler avec la municipalité de la ville une question des plus graves. Des difficultés, de la mésintelligence étaient survenues entre le personnel de l'École et la population, dont l'esprit n'était pas très bon. La municipalité avait pris fait et cause pour les habitants, et, se croyant assurée de conserver les avantages que procurait l'École à la ville, elle refusait de

prendre part aux dépenses nécessitées par les agrandissements que nous projetions. Comme, à ce moment-là, toutes les villes se disputaient le bénéfice des établissements militaires, la ville d'Angers, mise au courant de cette situation, m'avait offert de concéder à l'État tous les terrains et de bâtir elle-même toutes les constructions nécessaires à l'établissement de l'École de cavalerie, si je consentais à l'y transférer. Je voulais donc examiner sur place les avantages et les inconvénients d'un pareil déplacement. Ce fut vite fait, car, en face du danger qui la menaçait, la municipalité de Saumur mit les pouces, et dès lors il n'y eut plus de raison pour abandonner les travaux considérables accomplis depuis longtemps et pour rompre des traditions déjà anciennes. L'École de cavalerie resta à Saumur.

Nous rentrâmes à Paris, où nous attendaient des difficultés gouvernementales, prévues depuis deux mois. Il s'agissait encore des projets de restauration monarchique non abandonnés par la droite. Le 18 mars précédent, M. de Cazenove de Pradine avait porté à la tribune des déclarations monarchiques auxquelles le duc de Broglie avait répondu par l'affirmation du Septennat. Et le Maréchal avait encore accentué les paroles du président du Conseil, par une lettre insérée à l'*Officiel*, dans laquelle il affirmait qu'il maintiendrait pendant sept ans l'ordre de choses établi. Peu de jours après, le 27 mars, M. Dahirel était revenu à la charge, au moyen d'une proposition obligeant l'Assemblée à se prononcer le 1er juin suivant sur la forme définitive du gouvernement. Le ministère s'opposa à la demande d'urgence, qui fut rejetée. La rupture était accomplie entre l'extrême droite et le gouvernement du Maréchal.

Or, une circonstance permettait aux chevau-légers de renverser le ministère. Le Gouvernement présentait à l'Assemblée deux lois : une loi municipale et une loi

électorale. La loi municipale avait pour but de conférer au Gouvernement la nomination des maires. Quant à la loi électorale, elle était le prologue nécessaire de l'organisation constitutionnelle du Septennat. Elle était la préface d'une autre loi organisant la Chambre Haute. Elle était, enfin, une menace pour l'Assemblée nationale, que le Gouvernement aurait pu frapper de dissolution, si elle s'était refusée à créer l'organisme légal attendu et réclamé par lui. Il s'agissait de décider laquelle de ces deux lois serait discutée en premier lieu. Le ministère réclamait la priorité en faveur de la loi électorale, et l'extrême droite réclamait la priorité en faveur de la loi municipale. En d'autres termes, ceux qui voulaient organiser le Septennat réclamaient la loi électorale. Ceux qui ne voulaient pas l'organiser réclamaient la loi municipale. Et, chose singulière! la gauche, intéressée pourtant à l'organisation du Septennat qui devait aboutir à la République, se disposait à voter avec l'extrême droite, dont le but était de retenir le pouvoir constituant, afin d'en faire profiter la monarchie.

La journée du 16 mai 1874, qui vit la chute du cabinet de Broglie, fut une journée où personne ne dévoila le fond de sa pensée, une journée sur laquelle planèrent les obscurités, les réticences, le mensonge et la mauvaise foi. Ce fut donc une journée parlementaire par excellence. S'il m'en souvient bien, on vota d'abord sur la priorité par assis et levé. La première épreuve sembla nous donner la majorité. On la contesta et l'on passa à une seconde épreuve. Celle-ci paraissant encore douteuse, on procéda à un scrutin. Nos adversaires se croyaient déjà battus, et Ernest Picard, assez bon diable, qui m'était devenu sympathique, passant à côté de moi, me dit en riant : « Vous avez encore cette fois la majorité ; mais n'y revenez pas ! » Ernest Picard se trompait. Les trois gauches, la moitié des bonapar-

tistes, M. Rouher en tête, et cinquante-deux légitimistes avaient voté contre nous. Nous étions battus par trois cent quatre-vingt-une voix contre trois cent dix-sept. Nous étions en minorité de soixante-quatre voix, et nos adversaires en furent au moins aussi surpris que nous.

C'était un samedi. Nous allâmes tous porter notre démission au Maréchal, qui commença par nous demander de rester, en nous faisant remarquer que la majorité, réunie pour un vote évidemment immoral, ne présentait aucun des éléments d'un cabinet. Mais le ministère persistant à vouloir se retirer, le Maréchal dut entamer des pourparlers pour la formation d'un nouveau cabinet. Ils durèrent huit jours. Nous étions restés, pendant cette semaine, chargés de l'expédition des affaires courantes. Mes collègues s'abstenaient d'aller à l'hôtel de la Présidence, et, pour qu'on ne pût pas me reprocher d'intriguer, je jugeai convenable d'imiter leur réserve, de suspendre mes relations journalières avec le Maréchal et d'envoyer querir, auprès de lui, les signatures nécessaires par mon chef d'état-major général, le général Borel, son ancien premier aide de camp. Du reste, il paraissait entendu que, dans le nouveau cabinet, les Affaires étrangères et la Guerre ne changeraient pas de titulaires. C'était l'intention formelle du Maréchal, et je n'en veux pour preuve que cette lettre que je trouvai, un soir, en rentrant, sur mon bureau :

Confidentielle.

MON GÉNÉRAL,

Je sors de chez le Maréchal, qui me charge de vous dire que, s'il y a des doutes sur la composition du ministère, ce doute n'existe pas pour le ministère de la Guerre, où il désire vous garder.

Je viendrai demain matin, mais je n'ai pas voulu attendre jusque-là pour vous faire part des paroles du Maréchal.

Agréez, etc.

Général BOREL.

Le lendemain matin, de très bonne heure, je vis entrer mon chef de cabinet, le commandant Mojon, aujourd'hui général de brigade du cadre de réserve, président de section au Conseil d'État, et beau-père de M. Cavaignac.

— Vous savez, me dit-il, que vous êtes remplacé au ministère de la Guerre.

— Comment, remplacé! Lisez cette lettre que m'a adressée hier le général Borel.

Il lut et reprit :

— C'était vrai hier soir. Ce ne l'est plus ce matin.

— Pourquoi? Que s'est-il passé?

— Il s'est passé ceci que vous vous êtes mis à dos à peu près tous les partis, à l'Assemblée, et la plupart des salons politiques, en vous soustrayant à toutes les influences. Il s'est passé ceci qu'hier dans le salon d'une femme aimable, Mme de R..., on a décidé que vous deviez être remplacé par le général de Cissey, qui, dans son ministère, s'est montré bien plus accessible et bien plus coulant que vous. Il s'est passé ceci que le général Changarnier s'est chargé de faire auprès du Maréchal une démarche décisive. Il est allé le trouver, hier soir assez tard, et lui a tenu ce langage : « Vous savez toute l'estime et toute l'amitié que j'ai pour le général Du Barail; mais je viens vous prévenir que vous ne pouvez pas le garder. Il s'est rendu impossible à l'Assemblée par son caractère cassant, et l'on y est bien résolu à repousser systématiquement, désormais, toutes ses propositions. Vous créeriez donc à votre nouveau cabinet des embarras insurmontables, si vous

l'y conserviez. D'ailleurs, la mesure que je me permets de vous engager à prendre contre lui n'a rien de désobligeant pour lui. Ses collègues sont démissionnaires. Il est tout naturel qu'il partage leur sort. »

Le vieil Africain savait fort bien qu'il attaquait le Maréchal à son endroit le plus sensible, et qu'il employait le meilleur moyen de venir à bout de sa résistance, en me représentant comme un obstacle à la marche régulière des affaires.

Dans la journée, le Maréchal me fit appeler. Il me dit qu'il était obligé de se séparer de moi et de céder à des nécessités politiques; qu'il me remplaçait par le général de Cissey, à qui il confiait, en même temps, la présidence du nouveau cabinet, pour ôter à ce cabinet une signification politique. Il me demanda d'aller remplacer mon successeur à Tours, dans le commandement du 9e corps d'armée. Il me témoigna avec effusion des regrets que je crois sincères, car il m'a toujours fait l'honneur de me conserver son amitié. Enfin, il fit tout son possible pour adoucir l'amertume d'une disgrâce que, comme moi, il jugeait imméritée.

Pour lui répondre, j'aurais dû mettre au passé le petit discours que lui adressait, un an auparavant, le général Desvaux, sollicité de prendre le portefeuille de la Guerre, et lui dire : « Je n'appartenais à aucun parti, à aucun groupe, à aucune coterie. J'étais un isolé, un solitaire. Pour remplir scrupuleusement mes devoirs militaires, j'ai dû froisser des intérêts, des ambitions, des avidités, et personne ne m'a défendu. Ma chute était donc inévitable à bref délai. Vous avez voulu que je tentasse l'expérience. C'est fait. »

En somme, quand je fus nommé ministre de la Guerre, j'étais commandant de corps d'armée et grand officier de la Légion d'honneur. Je sortis du ministère, commandant de corps d'armée et grand officier de la Légion d'honneur, et sans autre dédommagement que

la satisfaction de m'être refusé à des capitulations de conscience et à des complaisances coupables qui auraient peut-être pu retarder ma chute. Et c'est ainsi que je fus la victime innocente et résignée des rancunes politiques, des ambitions particulières, des caquets de salon et de la mauvaise humeur d'un vieux héros qui souffrait d'un bâton rentré.

XX

DERNIÈRE ÉTAPE.

Un homme heureux. — Le 9[e] corps d'armée. — Mgr Freppel. — Choix et ancienneté. — Le règlement de 1876. — Difficultés. — Les manœuvres de Bléré. — Cuirassiers et dragons. — Mes contradicteurs. — Le général Berthaut. — Médecins militaires. — La guerre russo-turque. — Le 16 Mai. — Pouvait-on réussir? — Tournées présidentielles. — Quelques misérables. — Se soumettre ou se démettre. — Se soumettre et se démettre. — Suprême assaut. — Le Maréchal! — Un grand méconnu. — Dernier adieu.

Lorsque, au mois de mai 1873, j'étais allé annoncer au général de Cissey que je le remplaçais comme ministre, j'avais trouvé un homme abattu, accablé. Lorsque, au mois de mai 1874, il vint reprendre de mes mains le portefeuille que j'avais pris des siennes, je vis un homme rayonnant. C'est goûter doublement les jouissances du pouvoir que de les retrouver par un coup inopiné du sort, alors qu'on les regrettait, après avoir cru leur dire un adieu définitif. Outre le ministère de la guerre, le général de Cissey recevait la présidence du Conseil et succédait au duc de Broglie. Il allait se trouver aux prises avec une Assemblée souveraine dans laquelle, grâce aux élections partielles, la majorité passait doucement de droite à gauche. Il allait se trouver en face d'une Europe dominée par le génie du prince de Bismarck, qui, loin d'avoir désarmé,

épiait un prétexte d'achever la France qu'il se repentait d'avoir laissée trop vivante. Et rien dans sa carrière, tout entière passée dans les états-majors ou au milieu des troupes, ne l'avait préparé à tenir tête à ces difficultés intérieures et extérieures. Mais son titre de président du Conseil n'était que décoratif, et le ministre dirigeant dans le nouveau cabinet devait être le duc Decazes, qui sut se tirer très habilement de difficultés sérieuses, ignorées du public, lorsqu'elles survinrent, et dévoilées depuis.

J'aurais pu tout demander à mon successeur, il m'eût tout accordé, tant il était désireux de faire partager à tout le monde l'excès de son bonheur. Il savait que ma préoccupation favorite était la refonte complète du règlement de la cavalerie. Il me proposa de me donner sous un titre quelconque, celui de premier inspecteur par exemple, la haute direction de toute mon arme, que je passais pour bien connaître, avec le rang et les prérogatives d'un commandant de corps d'armée. Mais j'ai toujours eu la plus grande répugnance pour les situations anormales, indécises, non prévues par les règlements, dont les droits mal définis donnent naissance à des contestations et à des conflits. Et, tout en remerciant le nouveau ministre pour sa bonne volonté, je préférai me conformer au désir du Maréchal et redevenir ce que j'étais avant mon passage au pouvoir, en remplaçant le général de Cissey dans le commandement du 9ᵉ corps d'armée, à Tours. Mon quartier général se trouvait assez près de Paris, pour que je pusse mener de front les occupations de mon nouveau commandement et la réfection du règlement des manœuvres de cavalerie. Aussi bien que le Maréchal, le général de Cissey jugeait indispensable et urgente cette dernière réforme, et tous deux devaient me prêter le concours le plus sincère.

J'arrivai à Tours pour y prendre mon commandement,

le 1er juin 1874. J'avais pour chef d'état-major général le général Foy, le fils du grand orateur de la Restauration. Nous nous étions rencontrés une première fois, à l'aurore de notre carrière, tous deux lieutenants en 1848, alors qu'il était le brillant officier d'ordonnance du duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, et nous nous retrouvions au déclin de la vie. Il avait épousé une femme pleine d'intelligence et de cœur, fille de Mme Piscatory, sa propre sœur. J'allais avoir bientôt le chagrin de le perdre, car il mourut en 1878 d'une angine de poitrine. Dans mon état-major particulier figuraient mon aide de camp, le capitaine Meynier, et à titre exceptionnel, comme officier d'ordonnance, le commandant de Jessé, mon précieux collaborateur dans la rédaction du nouveau règlement. Le capitaine Meynier possédait tout ce qui fait aimer la vie, une jeune femme adorable, une grande fortune, la perspective d'un bel avenir militaire. Parvenu plus tard au grade de lieutenant-colonel et attaché militaire à l'ambassade de France à Madrid, il a été subitement emporté par une maladie de foie contractée pendant ses voyages dans les pays chauds.

Comme presque tous les corps d'armée, à cette époque où leur nouvelle organisation ne datait encore que de huit mois, le mien n'était pas encore régulièrement constitué. Quelques-unes des troupes qui auraient dû figurer dans ma circonscription séjournaient encore à proximité de la frontière de l'Est, et quelques autres qui appartenaient à d'autres corps d'armée se trouvaient encore sur mon territoire. Il fallait attendre, pour caser tout le monde à sa place, l'achèvement des casernes que les villes s'empressaient de construire pour leurs nouvelles garnisons. Mes deux divisions d'infanterie étaient la 17e et la 18e, commandées par le général Metman et par le général Fauvart-Bastoul, qui, tous deux, avaient appartenu à l'armée de Metz.

Ancien colonel aux grenadiers de la Garde, le général Metman avait commandé, au siège de Metz, une division du 3e corps. Il avait son quartier général à Sedan, en attendant qu'il pût le transporter à Châteauroux. Sa division comprenait les 33e et 34e brigades d'infanterie. Dans la 33e brigade figuraient le 68e d'infanterie, colonel Dardier, en garnison à Givet avec son dépôt à Issoudun; le 90e, colonel de Brem, en garnison à Sedan avec son dépôt à Châteauroux. Elle avait pour chef le général Henry. La 34e brigade contenait le 114e de ligne, colonel de Maureilhan de Polhès, en garnison à Montmédy avec son dépôt à Châtellerault; le 125e de ligne, colonel Sabattier, en garnison à Poitiers, son séjour normal. Elle avait pour chef le général Nayral.

Fils et petit-fils d'officiers généraux, le général Fauvart-Bastoul, mon second divisionnaire, dont le père commandait le 1er régiment de cuirassiers, quand le maréchal de Mac Mahon y vint faire son stage d'officier d'état-major, avait remplacé à la tête de sa division le général Bataille, grièvement blessé à Borny. Sa division comprenait les 35e et 36e brigades d'infanterie. La 35e brigade contenait le 32e de ligne, colonel Thibaudin, provisoirement à Angers, en attendant l'achèvement de sa caserne à Tours, et le 60e de ligne, colonel Bardin, à Tours. Elle avait pour chef le général de Gramont. La 36e brigade était provisoirement au camp de Châlons. Elle contenait le 77e de ligne, colonel Sautereau, et le 135e de ligne, colonel Dufour d'Antist. Elle avait pour chef le général Bounetou. Le bataillon de chasseurs à pied du corps d'armée était le 13e, stationné à Tours sous les ordres du commandant de Revanger. Depuis, on a détaché les bataillons de chasseurs à pied des corps d'armée, et on a trouvé pour cette troupe d'élite des positions plus judicieuses à la frontière et dans les Alpes.

Le corps d'armée comprenait en outre une brigade de cavalerie, la 9ᵉ, commandée par le général de Boërio et réunie à Tours. Elle contenait le 2ᵉ régiment de chasseurs, colonel baron Petiet; le 3ᵉ de dragons, colonel Barbut. Le colonel Barbut est une vieille connaissance pour mes lecteurs. Je leur ai raconté dans la première série de ces *Souvenirs* comment, maréchal des logis chef de l'escadron du capitaine Gentil de Saint-Alphonse, il avait survécu au désastre de Sidi-Brahim, et comment il avait échappé au massacre général ordonné par Abd-el-Kader, en se faisant passer pour un officier, grâce au double galon cousu sur sa manche.

La 5ᵉ brigade de cuirassiers, destinée à faire partie d'une division indépendante, était aussi stationnée sur le territoire du 9ᵉ corps. Elle était commandée par le général Bouttier et contenait le 7ᵉ de cuirassiers, colonel Boré-Verrier, et le 10ᵉ, colonel Iuncker, à Angers.

La brigade d'artillerie, commandée par le général de Bar et formée du 20ᵉ, colonel Mallarmé, et du 33ᵉ, lieutenant-colonel Liégeard, était réunie à Poitiers. Un peu plus tard, le 2ᵉ régiment de pontonniers fut créé à Angers, où il trouva les ressources nécessaires à son instruction. Le directeur du génie était le colonel Lévy, qui est parvenu rapidement au grade de général de division.

Les services accessoires comprenaient le 9ᵉ escadron du train, à Châteauroux, et les 9ᵉˢ sections de secrétaires d'état-major, des commis et ouvriers militaires d'administration, à Tours. Enfin, je retrouvai un de mes camarades aux spahis, le colonel Perottin, qui commandait la légion de gendarmerie.

Telle était la composition du 9ᵉ corps. Pendant les cinq ans qu'il passa sous mon commandement, il fut complété par la rentrée des corps détachés, et quand je le quittai, tout y était en ordre définitif. Sur son ter-

ritoire se trouvaient des établissements militaires importants, qui relevaient de mon commandement pour la discipline générale, sans que j'eusse à m'immiscer dans leur régime intérieur : l'école de cavalerie de Saumur, le camp du Ruchart avec son école de tir, la manufacture d'armes de Châtellerault, la poudrerie du Ripault, sans compter l'école de Saint-Maixent, pour les élèves officiers d'infanterie, qui devait recevoir le personnel du camp d'Avor.

Mon premier soin, en arrivant dans mon commandement, fut d'inspecter les troupes stationnées sur mon territoire, remettant à plus tard l'inspection de celles qui étaient détachées sur le territoire du 6ᵉ corps. Au mois de septembre, j'allai recevoir à Angers le Maréchal qui revenait d'un voyage dans les provinces de l'Ouest. Nous reçûmes l'hospitalité du préfet d'Angers, M. Merlet, homme aimable, qui nous hébergea dans sa préfecture, un ancien couvent. Arrivé à sept heures dans la soirée, le Maréchal commença le lendemain ses visites officielles par la cathédrale. Il trouva sur le parvis Mgr Freppel qui lui adressa quelques paroles impératives et sacerdotales, pour lui expliquer les devoirs qu'il avait à remplir, comme chef du gouvernement. Le ton tranchant de cette homélie me déplut assez, je l'avoue, et, au déjeuner officiel qui suivit, le hasard m'ayant placé aux côtés de l'Évêque, j'attendis pour lui parler qu'il rompît le premier la glace. Il faut croire que mon attitude dans la question des aumôniers militaires m'avait aliéné ses sympathies, car il se tint raide comme sa crosse, et le repas se passa sans que nous eussions échangé un mot. Ce fâcheux début nous éloigna pour toujours l'un de l'autre, et je le regrettai, car son talent me plaisait, et j'aimais assez ses allures combatives, quand il choisissait d'autres plastrons qu'un maréchal de France.

En quittant Angers, le Maréchal me prescrivit de

faire exécuter de grandes manœuvres au 9[e] corps pendant une quinzaine de jours. Sous l'Empire, les grandes manœuvres s'exécutaient sur des terrains préparés d'avance, comme les camps de Châlons et de Lannemezan. Pendant mon ministère, on avait tenté le premier essai de grandes manœuvres sur des terrains variés, dans la vallée du Rhône, sous la direction du général Bourbaki, et avec un plein succès. Depuis, on a agrandi le procédé, et aujourd'hui l'on manœuvre partout, en indemnisant raisonnablement les propriétaires des terrains que foulent les troupes. Les grandes manœuvres ne sont qu'une image bien affaiblie de la guerre, puisque l'imprévu et le danger y manquent toujours, et puisque le calcul des résistances qu'on peut rencontrer y est forcément faux; car, pour l'établir, on ne peut pas tenir compte de ce facteur moral qui décide des victoires.

Comme l'a écrit M. Thiers, à propos des combats où les six mille hommes du général Dupont battirent les trente mille hommes du général Mack à Haslach et à Albeck : « C'est qu'aux grands généraux il faut de grands soldats. Les plus illustres capitaines ont souvent besoin que leurs troupes réparent, par leur héroïsme, ou les hasards de la guerre, ou les erreurs que le génie lui-même est exposé à commettre. » Eh bien, dans les grandes manœuvres, le facteur moral n'intervient pas, et les simulacres de bataille ne sont bons qu'à amuser la galerie et à intéresser les soldats, au point de leur faire oublier leurs fatigues. Mais ce que les manœuvres enseignent, c'est le service de sûreté et de reconnaissances, c'est le calcul des marches, c'est le temps nécessaire pour passer de l'éparpillement des cantonnements à la concentration. Elles habituent les chefs à manier des effectifs considérables, à faire parvenir leurs ordres en temps utile, à choisir des positions judicieuses. Enfin elles constituent une bonne école pour l'Admi-

nistration, lui révèlent les ressources des pays et les moyens d'assurer l'existence des troupes. A cause des effectifs restreints dont je disposais, les manœuvres que j'exécutai alors n'offraient pas grand intérêt; mais elles me permirent de faire sortir mes régiments des garnisons où ils auraient pu s'alourdir, et d'opérer une grande marche de concentration. Dès l'année suivante, une grande extension fut donnée à ce premier essai.

Au mois de décembre, je vins à Paris avec les autres commandants de corps pour travailler, sous la présidence du maréchal Canrobert, au classement des officiers d'infanterie et de cavalerie, proposés pour l'avancement au choix. Les officiers de l'artillerie et du génie échappaient encore à notre contrôle et étaient classés par leurs inspecteurs généraux. Depuis, on les a fait rentrer dans la loi commune et l'on a eu raison. Rien n'est délicat comme cet avancement au choix, qu'on ne saurait pourtant détruire, sous peine de détruire en même temps toute émulation dans l'armée. Et les généraux, commandants de corps, qui composent la commission de classement sont très souvent les premiers surpris des résultats incohérents de leurs travaux. C'est que, l'amour-propre s'en mêlant, chacun arrive par une pente naturelle à oublier l'intérêt général, pour faire valoir les intérêts de ses protégés, et, chaque année, l'on trouve sur les listes de propositions des erreurs criantes. Comment faire? En Allemagne, l'immense majorité des officiers n'avance qu'à l'ancienneté, et le choix est réservé à ceux qui sortent des écoles de guerre, ou qui servent auprès de l'Empereur et des princes. Ceux-là arrivent avec une rapidité prodigieuse aux plus hauts grades, tandis que leurs camarades acceptent sans se plaindre d'être retraités au grade de capitaine ou de major. C'est qu'en Allemagne les officiers appartiennent tous à la même classe. En temps de paix, il est inouï qu'un sous-officier arrive à l'épaulette. Pen-

l'y conserviez. D'ailleurs, la mesure que je me permets de vous engager à prendre contre lui n'a rien de désobligeant pour lui. Ses collègues sont démissionnaires. Il est tout naturel qu'il partage leur sort. »

Le vieil Africain savait fort bien qu'il attaquait le Maréchal à son endroit le plus sensible, et qu'il employait le meilleur moyen de venir à bout de sa résistance, en me représentant comme un obstacle à la marche régulière des affaires.

Dans la journée, le Maréchal me fit appeler. Il me dit qu'il était obligé de se séparer de moi et de céder à des nécessités politiques; qu'il me remplaçait par le général de Cissey, à qui il confiait, en même temps, la présidence du nouveau cabinet, pour ôter à ce cabinet une signification politique. Il me demanda d'aller remplacer mon successeur à Tours, dans le commandement du 9ᵉ corps d'armée. Il me témoigna avec effusion des regrets que je crois sincères, car il m'a toujours fait l'honneur de me conserver son amitié. Enfin, il fit tout son possible pour adoucir l'amertume d'une disgrâce que, comme moi, il jugeait imméritée.

Pour lui répondre, j'aurais dû mettre au passé le petit discours que lui adressait, un an auparavant, le général Desvaux, sollicité de prendre le portefeuille de la Guerre, et lui dire : « Je n'appartenais à aucun parti, à aucun groupe, à aucune coterie. J'étais un isolé, un solitaire. Pour remplir scrupuleusement mes devoirs militaires, j'ai dû froisser des intérêts, des ambitions, des avidités, et personne ne m'a défendu. Ma chute était donc inévitable à bref délai. Vous avez voulu que je tentasse l'expérience. C'est fait. »

En somme, quand je fus nommé ministre de la Guerre, j'étais commandant de corps d'armée et grand officier de la Légion d'honneur. Je sortis du ministère, commandant de corps d'armée et grand officier de la Légion d'honneur, et sans autre dédommagement que

la satisfaction de m'être refusé à des capitulations de conscience et à des complaisances coupables qui auraient peut-être pu retarder ma chute. Et c'est ainsi que je fus la victime innocente et résignée des rancunes politiques, des ambitions particulières, des caquets de salon et de la mauvaise humeur d'un vieux héros qui souffrait d'un bâton rentré.

XX

DERNIÈRE ÉTAPE.

Un homme heureux. — Le 9e corps d'armée. — Mgr Freppel. — Choix et ancienneté. — Le règlement de 1876. — Difficultés. — Les manœuvres de Bléré. — Cuirassiers et dragons. — Mes contradicteurs. — Le général Berthaut. — Médecins militaires. — La guerre russo-turque. — Le 16 Mai. — Pouvait-on réussir? — Tournées présidentielles. — Quelques misérables. — Se soumettre ou se démettre. — Se soumettre et se démettre. — Suprême assaut. — Le Maréchal! — Un grand méconnu. — Dernier adieu.

Lorsque, au mois de mai 1873, j'étais allé annoncer au général de Cissey que je le remplaçais comme ministre, j'avais trouvé un homme abattu, accablé. Lorsque, au mois de mai 1874, il vint reprendre de mes mains le portefeuille que j'avais pris des siennes, je vis un homme rayonnant. C'est goûter doublement les jouissances du pouvoir que de les retrouver par un coup inopiné du sort, alors qu'on les regrettait, après avoir cru leur dire un adieu définitif. Outre le ministère de la guerre, le général de Cissey recevait la présidence du Conseil et succédait au duc de Broglie. Il allait se trouver aux prises avec une Assemblée souveraine dans laquelle, grâce aux élections partielles, la majorité passait doucement de droite à gauche. Il allait se trouver en face d'une Europe dominée par le génie du prince de Bismarck, qui, loin d'avoir désarmé,

épiait un prétexte d'achever la France qu'il se repentait d'avoir laissée trop vivante. Et rien dans sa carrière, tout entière passée dans les états-majors ou au milieu des troupes, ne l'avait préparé à tenir tête à ces difficultés intérieures et extérieures. Mais son titre de président du Conseil n'était que décoratif, et le ministre dirigeant dans le nouveau cabinet devait être le duc Decazes, qui sut se tirer très habilement de difficultés sérieuses, ignorées du public, lorsqu'elles survinrent, et dévoilées depuis.

J'aurais pu tout demander à mon successeur, il m'eût tout accordé, tant il était désireux de faire partager à tout le monde l'excès de son bonheur. Il savait que ma préoccupation favorite était la refonte complète du règlement de la cavalerie. Il me proposa de me donner sous un titre quelconque, celui de premier inspecteur par exemple, la haute direction de toute mon arme, que je passais pour bien connaître, avec le rang et les prérogatives d'un commandant de corps d'armée. Mais j'ai toujours eu la plus grande répugnance pour les situations anormales, indécises, non prévues par les règlements, dont les droits mal définis donnent naissance à des contestations et à des conflits. Et, tout en remerciant le nouveau ministre pour sa bonne volonté, je préférai me conformer au désir du Maréchal et redevenir ce que j'étais avant mon passage au pouvoir, en remplaçant le général de Cissey dans le commandement du 9e corps d'armée, à Tours. Mon quartier général se trouvait assez près de Paris, pour que je pusse mener de front les occupations de mon nouveau commandement et la réfection du règlement des manœuvres de cavalerie. Aussi bien que le Maréchal, le général de Cissey jugeait indispensable et urgente cette dernière réforme, et tous deux devaient me prêter le concours le plus sincère.

J'arrivai à Tours pour y prendre mon commandement,

épargné. Je dus subir l'opposition enragée de certains généraux, placés par leur ancienneté à la tête de l'armée, et refusant énergiquement de se remettre à apprendre un règlement qui, malgré sa simplicité, dérangeait leurs vieilles habitudes. L'un d'eux, le général de Bonnemains, écrivait au ministre de la Guerre une lettre qui me fut communiquée, et dans laquelle il lui disait que c'était porter une main criminelle sur un monument indestructible, que de toucher au règlement de 1829. Et plus loin il ajoutait : « Ce n'est pas quand un règlement, qui date de quarante-six ans, n'est pas encore bien su que l'on peut songer à le changer. »

Je répondis au ministre que c'était là, en effet, un argument que je n'avais pas eu l'idée d'employer, mais que je remerciais le général de Bonnemains de me l'avoir fourni ; car dire d'un règlement qu'il n'est pas encore connu, après quarante-six ans d'application, c'est avouer qu'il doit être modifié sur l'heure.

Le règlement nouveau fut complètement terminé en 1876. Je le signai, et le ministre de la Guerre, au lieu d'en ordonner l'expérimentation dans quelques régiments, comme c'était l'habitude pour des travaux de ce genre, en rendit l'application immédiatement exécutoire dans toute la cavalerie, sans même demander aux généraux et aux colonels de lui faire connaître leur opinion personnelle par un rapport spécial après l'expérience. La clarté, la simplicité, la facilité d'exécution de ce règlement, la souplesse des manœuvres qu'il prescrivait et qui s'adaptaient à tous les cas possibles à la guerre, lui rallièrent bientôt le sentiment unanime de toute la cavalerie. Et les fervents adorateurs du règlement de 1829 furent réduits au silence.

Au reste, le ministre, pour répandre plus rapidement les principes nouveaux, avait ordonné que tous les régiments de cavalerie envoyassent à Tours un officier supérieur, colonel ou lieutenant-colonel, afin d'assister

à des manœuvres de division, d'après la nouvelle théorie. Ces manœuvres, que je dirigeai et qui sont connues dans la cavalerie sous le nom de « manœuvres de Bléré », eurent lieu non loin de la station de Bléré, dans le voisinage de l'Indre, et sur un terrain assez tourmenté, choisi précisément pour marquer leur différence d'avec les manœuvres anciennes qui exigeaient des terrains préparés et débarrassés de tout obstacle. Encore qu'elles apportassent une perturbation complète et radicale dans des habitudes anciennes et profondément enracinées, elles s'accomplirent le plus facilement du monde. Elles étaient, chaque jour, précédées d'une explication claire, concise, donnée par le général L'Hotte, mon collaborateur, et qui était un commentaire lumineux des principes sur lesquels s'appuyait le nouveau règlement. J'insistai tout particulièrement sur la différence radicale qui existait entre l'ancienne division de cavalerie à deux brigades et la nouvelle, constituée à trois brigades. L'ancienne était un corps rigide dont toutes les unités, soudées ensemble, s'ébranlaient à un seul commandement pour exécuter une seule évolution, tandis que la nouvelle, avec ses trois brigades et ses deux batteries d'artillerie, était un corps complet dont chaque élément avait un rôle particulier à remplir et, par conséquent, une manœuvre spéciale à exécuter. Donc, plus de livret de commandement, plus d'évolutions générales à ordonner par le divisionnaire, mais bien des dispositions à indiquer, auxquelles chaque général de brigade se conformait pour son compte particulier, en commandant une manœuvre spéciale, nécessitée par l'hypothèse admise. Et je pensais que si notre visiteur de 1866 au camp de Châlons, le général sir Hope Grant, eût été là, il aurait été content, car on ne riait plus de l' « hypothèse ».

La division qui exécuta les manœuvres de Bléré, sous mon commandement, était ainsi composée :

1re brigade : général de Boërio ; 2e brigade : général Charreyron ; 3e brigade : général de Latheulade.

Ces manœuvres de Bléré furent décisives et péremptoires. J'avais établi, pour les diriger, mon quartier général au beau château de Reignac, près de l'Indre, chez M. Muller, brave et excellent homme qui avait fait une fortune colossale dans le commerce aux États-Unis.

S'il m'avait fallu beaucoup de peine pour vaincre les résistances apportées à l'application du nouveau règlement ; si cette initiative m'avait créé de nombreuses inimitiés, je ne devais pas avoir moins de peine à défendre plus tard mon œuvre, car on s'acharna contre elle, lorsqu'elle fut vivante, comme on s'était acharné contre elle, avant même qu'elle naquît. Des gens qui, certainement, auraient réalisé les mêmes réformes que moi, s'ils étaient arrivés avant moi, voulurent me disputer le mérite de mes travaux, et comme, dans l'intervalle, la politique, dont je m'étais toujours pourtant abstenu, m'avait frappé injustement ; comme cette politique, impitoyable pour moi, n'avait que des sourires pour eux, ils me dépouillèrent du fruit de mon travail. Et, se donnant pour des réformateurs de la cavalerie, ils signèrent un règlement de 1881 qui n'est que la copie de mon règlement à moi, qui ne contient pas une idée nouvelle, pas une réforme oubliée par mes collaborateurs et moi. Enfin, pour pousser jusqu'au bout le cynisme de l'imitation, ils organisèrent, comme je l'avais fait en 1876, des grandes manœuvres de cavalerie dont pas un général, pas un colonel, n'osa se désintéresser. Je dois avouer, cependant, que leurs manœuvres différèrent des miennes, sinon matériellement, au moins intellectuellement, car on y traita deux questions qu'on n'aurait pas osé soulever devant moi, sans que j'y répondisse par un haussement d'épaules.

Le premier sujet traité fut celui-ci. Il conviendrait

de supprimer les cuirassiers et de les remplacer par des dragons, afin d'avoir toute la cavalerie armée du fusil et prête à combattre à pied. C'était proprement la suppression de la cavalerie qui n'agit que par son choc. Le général L'Hotte dit simplement ceci :

« Je prie que l'on réponde à ces deux questions :

« *Première question.* — Si, à la guerre, vous deviez être chargés par une troupe de cavalerie, préféreriez-vous être chargés par des cuirassiers ou par des dragons ? »

Tout le monde répondit : Par des dragons.

« *Seconde question.* — Si, à la guerre, vous aviez à charger, préféreriez-vous charger à la tête d'un régiment de cuirassiers ou à la tête d'un régiment de dragons ? »

Tout le monde répondit : A la tête d'un régiment de cuirassiers.

Néanmoins, on décida, en principe, qu'un régiment de cuirassiers sur deux serait décuirassé. Puis, le bon sens prévalut, et les cuirassiers gardèrent leur cuirasse.

Le second sujet traité fut la charge. Le règlement de 1876 veut que le chef de la troupe qui va charger la conserve le plus longtemps possible dans sa main, et qu'arrivée à une cinquantaine de mètres de l'ennemi, toute la troupe se précipite avec la plus extrême violence. En prescrivant cette disposition, j'avais pour moi l'avis de tous les hommes de guerre, et, entre autres, du maréchal Mac Mahon et du maréchal Canrobert, qui m'ont soutenu dans une polémique instituée à ce propos. Le règlement de 1881, substitué au mien, contesta la nécessité de la charge à outrance, et voulut faire prévaloir cette théorie singulière, qu'il faut aborder l'ennemi en conservant un alignement parfait. C'est l'idée la plus fausse et la plus anticavalière que l'on puisse avoir. Pour rester alignée, une troupe de cava-

lerie doit régler son allure sur celle de ses plus mauvais chevaux, car, si elle veut profiter de la vitesse de ses meilleurs chevaux, il est clair qu'elle ne restera pas alignée. Donc, vouloir qu'elle reste alignée, c'est vouloir lui enlever tout entrain, tout mordant au profit de l'ennemi, car jamais une troupe qui ne pense qu'à conserver son alignement n'abordera l'ennemi; elle sera rompue et mise en fuite avant le contact. Quand on charge, les hommes sont instinctivement portés à se pendre aux rênes et à arrêter leurs chevaux. Si vous leur prescrivez l'alignement, ils finiront par charger au pas. Et puis, qu'on se rende donc compte de ce que c'est qu'une cavalerie.

A l'époque où la nôtre faisait l'admiration de l'Europe, voici ce qu'en disait un de ses meilleurs généraux, après les fameuses charges du premier Empire : « Il est à remarquer que sur cent cavaliers pris au hasard, il n'y en a que vingt-cinq ou trente au plus qui, maîtres de leurs chevaux, maniant bien leurs armes, électrisés par les circonstances, animés par l'ardeur des braves, chargent franchement, ne s'amusent pas à parer et ne sont occupés qu'à frapper. Ce sont ces vingt-cinq braves sur cent qui décident les affaires. Après eux, il y en a à peu près autant de seconde classe qui, lorsqu'ils le peuvent sans risques, donnent quelques coups de sabre, mais qui, avant tout, cherchent à parer ceux qui les menacent. Enfin, les autres, c'est-à-dire à peu près la moitié, embarrassés d'eux et de leurs chevaux, ne songent qu'à leur salut, sont à peine en état de donner quelques coups et ne cherchent que le moment d'échapper par la fuite à tous les risques que leur faiblesse exagère. »

Et on aurait voulu immobiliser, annihiler ce quart « qui décide les affaires » en le forçant à régler sa marche sur la moitié qui ne songe qu'à fuir! Et on aurait perdu cette élite qui ouvre dans les rangs de

l'ennemi la brèche par laquelle passe derrière elle la masse inerte qu'elle entraîne !

Au combat d'Egglofsheim, nos deux régiments de carabiniers, chargeant la cavalerie légère de l'ennemi disposée sur quatre lignes, bousculèrent les deux premières, le sabre au fourreau, et ne tirèrent la latte que pour attaquer et enfoncer les deux dernières. Il y avait là peut-être huit cents carabiniers. Le quart à peine, mieux monté que les autres, servit de coin pour ouvrir un passage à la troupe légendaire. La charge alignée, c'est la charge retenue ; et la charge retenue n'est plus une charge.

Ce n'était pas, d'ailleurs, seulement quand il s'agissait de manœuvres et de combats que les gens qui sont venus derrière moi combattaient mes doctrines. Ne les a-t-on pas vus soutenir cette théorie bizarre, que la cavalerie devait être recrutée avec les déchets de l'infanterie ? qu'on y pouvait admettre les hommes jugés trop petits ou trop gringalets pour porter le sac du fantassin ? C'était le contre-pied exact, non seulement de traditions consacrées par l'expérience, mais des vœux que j'avais formulés par la note suivante : « Quant à la composition de la cavalerie, il faudrait n'avoir pour soldats que de gros et vigoureux paysans ; pour sous-officiers, que d'anciens cavaliers bien éprouvés ; pour officiers, que des jeunes gens de bonne famille, et, pour chefs, que des hommes aussi distingués par leur savoir et leur valeur que par leur enthousiasme pour leur arme. »

Mes contradicteurs acharnés portèrent la lutte sur un autre terrain que celui des manœuvres, et plus tard, alors que j'avais déjà quitté l'armée, un anonyme quelconque m'accusa, dans la *Nouvelle Revue*, dirigée par Mme Adam, d'avoir tout bonnement plagié le règlement de la cavalerie autrichienne. Je devais, pour mes collaborateurs encore plus que pour moi-même,

répondre à cet adversaire discourtois, déloyal et masqué. Je le fis en prouvant, pièces en main, que nous nous étions inspirés non pas des découvertes réalisées par les étrangers, mais des idées de nos grands cavaliers d'autrefois : les Richepanse, les Marbot, les Colbert, les de Brack, les de Schauembourg, et que nous n'avions fait que restituer à l'armée moderne l'héritage de la Grande Armée capté par l'ennemi. Si je me suis étendu avec complaisance sur ce dernier épisode de ma vie militaire, ce n'est point pour satisfaire une vanité qui serait excusable, après tout, chez un ancien engagé volontaire, parvenu du rang le plus infime à la tête de l'armée ; c'est surtout parce qu'il y a un intérêt national à ne pas laisser propager des idées pareilles, des idées qui contiennent en germe des désastres irréparables, à une époque comme la nôtre, où l'armée regorge de jeunes soldats incapables de suppléer par la tradition aux erreurs de leurs chefs.

C'est en revenant des manœuvres de Bléré que j'appris la chute de mon successeur, le général de Cissey, remplacé au ministère de la Guerre par le général Berthaut. Le général de Cissey, depuis qu'il m'avait remplacé, avait cédé la présidence du conseil à M. Buffet, en 1875, mais en conservant le portefeuille de la Guerre. L'Assemblée nationale s'était dissoute, après avoir organisé la République telle que nous la voyons aujourd'hui. Le gouvernement nouveau avait commencé à fonctionner avec un Sénat réactionnaire et une Chambre républicaine. En la personne de M. Dufaure, les républicains avaient fini par posséder le pouvoir ; mais le général de Cissey restait toujours ministre de la Guerre. Une liaison dangereuse le fit disparaître. Marié à la fille de l'amiral Rigodit, après de longues années d'une vie de ménage exemplaire, il avait perdu sa femme pendant qu'il était en captivité à Hambourg. Cette catastrophe intime l'avait plongé

dans un profond désespoir. Mais il ne sut pas résister aux charmes d'une étrangère qui avait été la femme d'un officier français, et il ne sut pas non plus cacher suffisamment son bonheur. La malignité s'empara de cet amour sénile jusqu'à transformer la brune sirène en une espionne, et le Maréchal, qui n'avait aucun goût pour les scandales, se décida à se séparer du ministre de la Guerre. Le général de Cissey faisait une saison d'eaux à Contrexéville et se croyait inébranlable, lorsqu'il apprit sa disgrâce par un journal qui avait devancé l'officier d'ordonnance envoyé par le Maréchal pour la lui notifier. Le général, qui était sénateur inamovible, devait bientôt succéder au général Espivent de la Villeboisnet dans le commandement du 11e corps à Nantes.

Figure austère, au physique comme au moral, grave, froid, sérieux, le général Berthaut, que personne ne vit jamais rire, possédait deux qualités éminentes : un talent d'organisateur de premier ordre et une puissance incomparable de travail. Il avait présidé, comme colonel d'état-major, à l'organisation de la garde nationale mobile, et pendant le siège de Paris il avait eu la chance de commander la belle brigade d'infanterie rappelée de Rome et composée de deux admirables régiments de la vieille armée qui furent le noyau de la résistance active, et perdirent plus de monde à eux seuls que tout le reste de l'immense garnison parisienne. Il avait été naturellement, après la guerre et la Commune, chargé de l'organisation de la nouvelle armée territoriale, était devenu l'âme de la commission qu'il présidait, et avait consacré toutes ses forces à cette œuvre nouvelle. Ce fut un ministre travailleur, trop travailleur peut-être, car, au lieu de se borner à imprimer l'impulsion à tous les services, il voulait tout faire par lui-même, tout voir, tout surveiller, tout embrasser. De sorte que, dans cette immense

machine du ministère, bien des choses lui échappaient qu'il aurait vues s'il les avait regardées de plus haut, et que, travaillant comme un directeur, il laissait aux autres directeurs une indépendance dont ils profitaient pour assumer des responsabilités qui retombaient sur lui. J'en fis personnellement l'expérience.

La brigade d'artillerie du 9ᵉ corps faisait ses exercices à feu au camp du Ruchart. Un jour, dans une carrière de sable qu'exploitait le génie pour ses travaux de terrassement, un soldat d'infanterie fut pris sous un éboulement et grièvement blessé. Le médecin-major de l'artillerie, jugeant le cas grave, évacua le blessé dans une voiture d'ambulance menée par un conducteur du train, sur l'hôpital de Tours, à vingt-huit kilomètres de là. Quand la voiture arriva à sa destination, l'homme était mort. Cet accident, dans lequel on pouvait voir une négligence coupable et le mépris de la vie des soldats, fut très commenté, et, après enquête, j'infligeai huit jours d'arrêts au médecin pour n'avoir pas fait accompagner le blessé par un infirmier qui aurait pu le secourir. Ce médecin réclama, en s'appuyant sur un article du règlement, déclarant qu'un homme gravement malade ne doit pas être soigné à l'infirmerie, mais doit être expédié de suite à l'hôpital. Sa réclamation, transmise par la voie hiérarchique, passa sous mes yeux, et j'eus soin d'y joindre un rapport constatant que je l'avais puni, non pas parce qu'il avait envoyé l'homme à l'hôpital, mais parce qu'il l'y avait envoyé sans secours et sans surveillance, pour une route de vingt-huit kilomètres. J'ajoutai que la réclamation du docteur étant inconvenante dans la forme et dans le fond, je priais le ministre d'augmenter la punition.

Je reçus bientôt une lettre ministérielle signée par le général de Bouchemann qui avait dans son service le personnel de médecine militaire, et qui me prescri-

vait de faire faire une enquête et de lui en transmettre le résultat. A cette lettre qui bouleversait toutes mes idées sur la discipline, je répondis qu'il n'y avait pas d'enquête à faire, que l'enquête avait déjà été faite, et que si le ministre touvait la punition injuste, il n'avait qu'à la lever. Toujours sous la signature du général de Bouchemann, le ministre leva la punition. Je mis sa décision à l'ordre du corps d'armée, et, naturellement, je témoignai au général Berthaut une froideur à laquelle il avait l'air de ne rien comprendre.

A quelque temps de là, autre incident médical à Châteauroux. Le médecin-major du 90ᵉ de ligne provoqua les plaintes de l'administration des hospices civils de la ville où étaient traités les soldats, en l'absence d'hôpital militaire, en affichant des prétentions qui déplurent au personnel médical de l'établissement. L'intendant du corps d'armée appela mon attention sur cet abus. Je lui répondis que je ne voulais plus m'occuper d'une affaire où serait mêlé un médecin quelconque, et qu'il devrait s'adresser directement au ministre, parce que j'avais sujet de croire que le ministre voulait soustraire les médecins à l'autorité militaire. Ma lettre passa sous les yeux du ministre, qui en fut étonné, fit une enquête, remonta à l'origine du conflit. Et ce fut le malheureux général de Bouchemann qui paya les pots cassés. Il fut relevé de ses fonctions. Le ministre m'en prévint amicalement, et je n'eus plus qu'à le remercier. Le général de Bouchemann mourut peu de temps après. Je l'avais eu sous mes ordres au ministère. Je l'avais toujours traité bienveillamment, et, de son côté, il n'avait aucune raison de m'être désagréable, car nos rapports amicaux remontaient à Compiègne, en 1866. C'était un de ses employés qui avait pris tout sous son bonnet, et lui avait fait signer des lettres qu'il n'avait même pas pris le temps de lire.

En cette année 1877, j'assistai à trois ou quatre

dîners intéressants à l'Élysée; car bien que Versailles fût encore le siège officiel du Gouvernement, le Président de la République et les ministres habitaient presque constamment Paris. Je fus donc d'un grand dîner donné en l'honneur du général Grant, l'ancien président des États-Unis, le héros de la guerre de Sécession, le vainqueur de Richmond. Son extérieur n'était réellement pas en rapport avec sa réputation. Il n'offrait absolument rien de remarquable ni d'attirant, et, comme il ne disait pas un mot de français, sa froideur naturelle paraissait encore augmentée par la difficulté des communications.

Bien différent de lui m'apparut, dans un autre dîner, le général Ignatieff, le promoteur de la guerre russo-turque qu'on préparait alors. Le général qui passait par Paris, se rendant à Londres, se montra un causeur éblouissant et un diplomate de l'école bismarckienne, déroutant les gens, en ayant l'air de tout dire, comme les diplomates de la vieille école les déroutaient en ayant l'air de tout cacher. Il nous demanda tranquillement si nous étions prêts à prendre part à la guerre, et comme nous lui répondîmes que nous n'avions aucune raison de nous y mêler, il nous développa cette thèse qui semblait, d'ailleurs, un mot d'ordre, que le conflit entre la Russie et la Turquie entraînerait fatalement une conflagration générale. Ses prévisions furent heureusement démenties.

Il y eut encore une fête parfaitement réglée à l'Élysée pour la réception du czaréwitch, le futur empereur Alexandre III, et de ses frères, avec grand dîner et représentation de la Comédie française dans une salle de spectacle improvisée. On y joua, entre autres pièces, l'*Été de la Saint-Martin,* et Mlle Croizette y fit tourner toutes les têtes. On se rendait compte de la reconnaissance que nous devions au Czar pour sa récente intervention en notre faveur. L'alliance franco-russe

était déjà, pour ainsi dire, dans l'œuf, et tout le monde s'épuisa en prévenances et amabilités vis-à-vis de nos hôtes illustres. Sans la politique d'effacement systématique et d'aplatissement raisonné vis-à-vis de l'Allemagne qui a prévalu après le Maréchal, la Russie et la France seraient soudées par de mutuelles sympathies depuis bien des années déjà, et ce n'est pas du fond de son cercueil, c'est en pleine possession du pouvoir suprême, que le glorieux assaillant de Malakoff aurait vu les étendards russes et les étendards français se confondre en un fraternel embrassement. L'accueil plein de déférence et de cordialité qui fut fait au czaréwitch éveilla en lui les sympathies qu'il manifesta si souverainement comme empereur. Il nous frappa tous par sa stature colossale et par une apparence extraordinaire de force unie à un grand air de bonté. On l'appelait déjà le « bon géant ».

Au point de vue militaire, la guerre russo-turque qui suivit de près la visite des princes russes fut des plus intéressantes. Elle révéla que l'immense empire de Russie n'avait pas encore accompli les progrès qui devaient mettre son armée au niveau des armées modernes ; car il fallut à cette armée plus de deux mois pour passer le Danube, et cette guerre, que le gouvernement russe préparait depuis plus d'un an, en soulevant les populations chrétiennes de la Turquie, en suscitant au Sultan des embarras jusque dans sa capitale, cette guerre qui semblait ne devoir être qu'une marche triomphale des Russes sur Constantinople, faillit aboutir à un échec devant Plewna, admirablement défendue par Osman-Pacha, devant Plewna dont les Russes ne seraient peut-être pas venus à bout, sans le secours de la belle petite armée roumaine. Ce qui manqua surtout aux Russes pendant cette période, ce fut un grand général, car le grand-duc Nicolas, frère de l'Empereur, qui commandait en chef, se montra

insuffisant; ce fut aussi une administration capable et honnête. Mais la guerre russo-turque mit-elle du moins en relief quelques belles figures de soldats, comme Gourko et Skobeleff.

Au point de vue politique, la guerre russo-turque a exercé une influence considérable sur les destinées de l'Europe, en modifiant le système des alliances internationales. Le traité de Berlin, en détruisant les stipulations du traité de San-Stefano, fit perdre à la Russie la majeure partie des avantages qui lui avaient coûté si cher. M. de Bismarck, en l'imposant, a peut-être commis une faute analogue à celle que commit Napoléon Ier, en faisant succéder la déception aux rêves qu'il avait éveillés à Tilsitt dans l'âme d'Alexandre. Il a aliéné pour longtemps à son pays, par une incroyable ingratitude, les sympathies d'un allié fidèle, et fait succéder des rancunes difficiles à oublier à l'intimité cordiale qui servit si longtemps de cadre à la politique russe et allemande. L'alliance franco-russe, qui produira ses fruits le jour où notre pays sera doté d'un gouvernement un peu plus semblable à celui de la Russie, avait jeté sa première racine en 1875, par l'intervention en notre faveur du czar Alexandre. Et c'est peut-être pour répondre à cette intervention qui avait dérangé ses projets, que M. de Bismarck se montra si peu favorable à la Russie, à la conférence de Berlin. Il renforça, il accentua la politique qu'il voulait châtier, et l'on peut dire que cette alliance franco-russe jeta une seconde racine plus solide encore, grâce au traité de Berlin.

Je ne puis pas passer sous silence, arrivé à cette période de mes *Souvenirs,* ce que l'on a appelé le coup d'État du 16 Mai. Depuis le jour où, forcé de s'incliner devant la majorité républicaine de la Chambre des députés, le Maréchal avait remplacé dans ses conseils les hommes au milieu desquels il était habitué à vivre par les Dufaure, les Marcère, les Ricard et les Jules

Simon, c'est-à-dire par des gens qui représentaient des tendances opposées aux siennes et appartenaient à une couche sociale différente de la sienne, la vie n'avait été pour lui qu'une série de déboires, de jour en jour plus amers. Et les conservateurs, battus, tout en le laissant sous le fardeau du pouvoir, n'avaient cessé de l'entretenir dans l'espoir d'un retour offensif, dont le Sénat, où ils avaient encore la majorité, serait le pivot. Mais ni lui ni eux n'avaient un plan bien déterminé, et le Maréchal, s'il sentait grandir ses répugnances et s'étendre l'influence de Gambetta, jusque sur ses ministres, ne savait pas au juste à quel point précis s'arrêterait sa patience. La Chambre, en discutant l'abrogation de la loi sur la Presse et la publicité des séances des conseils municipaux, sans que les ministres jugeassent bon d'intervenir, fit déborder une colère longtemps contenue. Et, un beau matin, le jour même où l'on enterrait ce joyeux compagnon qui s'était appelé Ernest Picard, le Maréchal, outré, sans prendre l'avis de personne, se débarrassa d'un coup d'épaule, par une lettre adressée à M. Jules Simon, président du Conseil, de tout un personnel dont les idées, dont les manières, dont les allures, dont les familles mêmes lui déplaisaient.

C'est ce qu'on a appelé le 16 Mai. Le ministère Jules Simon donna sa démission et fut remplacé par un ministère de Broglie, avec M. de Fourtou, homme réputé énergique, à l'Intérieur. Ce ministère commença par proroger les Chambres pour un mois. Le soir même, les gauches du Sénat et de la Chambre, réunies au Grand Hôtel, signèrent deux manifestes énergiques contre ce qu'elles appelaient un coup d'État parlementaire. Les signataires de ce manifeste se mettaient dans leur tort, en dénonçant au pays, comme une illégalité et un coup d'État, un acte par lequel le Maréchal ne sortait pas de son rôle constitutionnel, car il

avait parfaitement le droit de remercier et de choisir ses ministres, comme il avait le droit, dont il allait bientôt user, d'en appeler au pays, en demandant au Sénat la dissolution de la Chambre des députés.

Certes, on pouvait se dispenser de faire le 16 Mai. Le Maréchal, qui avait déjà avalé tant de couleuvres et qui devait encore en avaler tant d'autres, aurait pu se montrer plus patient. Mais, du moment qu'on faisait le 16 Mai, il fallait le réussir. Dans une entreprise semblable, il faut triompher, parce que, comme l'écrivait Émile Ollivier dans une étude qu'il a donnée à la *Revue des Deux Mondes* sur l'empereur Napoléon III, « une levée de boucliers sans résultats anéantit pour bien des années les forces et les hommes d'un parti, et on méprise toujours celui qui tombe ».

Et pouvait-on réussir le 16 Mai, c'est-à-dire obtenir du pays un retour aux idées conservatrices, représentées par des monarchistes? Je sais très bien que l'entreprise péchait par la base, car le 16 Mai aurait dû être le prélude d'un gouvernement définitif et monarchique, et ceux-là mêmes qui le faisaient étaient obligés de déclarer qu'ils ne voulaient pas détruire la République. Ils s'étaient donc acculés à cette situation ridicule de prier le pays d'affirmer la République, en votant contre les républicains. Par conséquent, aucun avenir. Et si le 16 Mai avait réussi, on aurait vu recommencer la comédie qui l'avait précédé. Mais, néanmoins, sans avenir, sans issue, je suis persuadé qu'on pouvait obtenir des électeurs les choix qu'on désirait, quitte à les exploiter ensuite.

Et comment pouvait-on réussir? En ne regardant pas derrière soi, en jetant le fourreau dont on avait tiré l'épée, en marchant carrément et vite. Je ne sais pas si, à la place du maréchal de Mac Mahon, j'aurais fait le 16 Mai. Je ne le crois pas; mais si je l'avais fait, voilà comment il me semble que j'aurais procédé. Pen-

dant que les membres des deux gauches rédigeaient au Grand Hôtel leur manifeste révolutionnaire et inconstitutionnel, comme les Chambres étaient prorogées, comme ils n'étaient plus couverts par l'inviolabilité parlementaire, froidement, j'aurais fait cerner l'immeuble par de l'infanterie, en employant la cavalerie à inviter les citoyens à rentrer chez eux. Poliment, j'aurais cueilli les signataires. Je les aurais conduits à Mazas, où je les aurais fait entourer de toutes sortes d'égards, et où je leur aurais fait apporter à manger par les premiers restaurateurs de la Capitale. Le lendemain, j'aurais mis en état de siège tous les départements dans lesquels se serait manifestée la moindre hostilité. Puis, comme cette situation ne pouvait pas se prolonger trop longtemps, j'aurais enlevé le plus rapidement possible la dissolution de la Chambre et procédé à de promptes élections générales, non pas au milieu du silence, mais au milieu des égards des journaux, maintenus par l'état de siège dans les limites de la politesse et des discussions courtoises. Il est possible, probable même, que les hommes d'ordre, c'est-à-dire l'immense majorité du pays, eussent obéi à cet instinct tout-puissant chez eux, qui les porte à admirer dans un gouvernement une fermeté et une décision dont ils se sentent eux-mêmes incapables. Quant aux autres, ils ne sont réellement méchants que lorsqu'on est faible. Et, dans ces conditions, les élections générales auraient très bien pu être conservatrices.

Ce n'est pas précisément ainsi que les choses se passèrent. Les conseillers du Maréchal lui firent proclamer bien haut qu'il ne sortirait jamais de la légalité. Ces assurances étaient inutiles, car son caractère et son passé répondaient de lui. Les multiplier ainsi, c'était presque indiquer qu'on aurait bien voulu sortir de la légalité, mais qu'on n'osait pas. Se défendre par avance d'un projet, c'est avouer jusqu'à un certain point qu'on

l'a caressé. Est-ce qu'une honnête femme éprouve le besoin d'affirmer sa vertu, alors que l'idée d'une faute ne lui vient même pas à l'esprit? Quand elle proteste de sa fidélité, c'est parce qu'elle se sent soupçonnée, et c'est bien souvent aussi parce qu'elle se soupçonne elle-même.

Les ministres s'épuisaient, de leur côté, à affirmer leur amour de la légalité. En réalité, aucun d'eux ne songeait à rompre les ponts derrière lui et à se couper la retraite. Tous se ménageaient d'avance une porte de rentrée dans la politique, en cas d'insuccès. Tous, ils avaient l'esprit hanté par les souvenirs du procès de M. de Polignac. Tous ressemblaient à ces gendarmes dont j'ai déjà parlé et à qui l'on venait de commander la charge, en leur rappelant que leurs chevaux leur appartenaient. Il résulta de cette prudence que le personnel politique d'exécution marchanda son dévouement et prit, lui aussi, ses précautions. Et, en bonne justice, on ne pouvait l'en blâmer. A-t-on le droit d'exiger des gens qu'ils se jettent à l'eau, quand on refuse soi-même de se mouiller les pieds? Et l'électeur, livré à lui-même, ne comprenant pas qu'on bouleversât tout pour substituer simplement un ministère de Broglie à un ministère Jules Simon, abandonna un gouvernement sans vigueur réelle, pour suivre une opposition qui savait ce qu'elle voulait, qui avait un but et qui y marchait tête baissée.

Quant à nous autres, les commandants de corps d'armée, qui tenions en main la force réelle, on ne s'inquiéta pas de savoir ce que nous pensions. On ne nous demanda pas notre avis. On ne nous donna aucune instruction. On avait l'air de se défier de nous. Et j'en connais qui furent blessés de ce qu'ils considéraient comme une défiance injurieuse, et qui se trouvèrent ainsi tout préparés aux avances dont ils devaient devenir plus tard l'objet de la part de Gambetta.

Pendant l'été de 1877, le Maréchal parcourut une partie de la France. Il vint en Touraine, au mois de septembre, et j'allai le recevoir à Poitiers. Il descendit à la préfecture, chez l'aimable M. Fournier-Sarlovèze. Suivant sa constante habitude, il se chargeait de tous les frais considérables qu'entraînait son séjour. Le soir, après un grand dîner offert aux autorités, il reçut la plupart des maires du département, qu'il laissa enchantés et conquis par sa bonhomie, sa simplicité, son aménité. Ce que je reprochais à la plupart des hauts fonctionnaires du 16 Mai, c'était un ton rogue, des manières cassantes, peu faites pour leur concilier les sympathies. L'attitude du Maréchal contrastait avec la leur d'une façon saisissante. Bienveillant, abordable, égal, il poussait la mansuétude jusqu'à la longanimité, sans jamais paraître s'apercevoir des outrages que lui prodiguaient les républicains et par lesquels ils se déshonoraient. L'évêque de Poitiers était Mgr Pie, prélat éminent, véritable père de l'Église, mais très activement mêlé au mouvement monarchiste. Il semblait s'en prendre au Maréchal des insuccès du comte de Chambord, et ne pas avoir confiance dans l'issue du 16 Mai. Il vint pourtant dîner avec nous et fut comblé de prévenances.

A Poitiers, comme dans toutes les villes qu'il traversait, le Maréchal était reçu avec tous les honneurs réservés par le décret de Messidor au chef de l'État : au fracas de l'artillerie, au bruit des cloches, les troupes faisant la haie sur son passage. Mais cet appareil imposant était purement décoratif, et, derrière les troupes, la rue était livrée à qui voulait la prendre. Au départ du Maréchal, on fut obligé de changer l'itinéraire du cortège de la Préfecture à la gare, pour éviter une manifestation hostile, préparée dans les rues qu'il devait suivre. Si l'on m'eût demandé mon avis, on n'eût pas obliqué d'une semelle, et, au lieu de fuir la manifestation, on lui eût passé sur le ventre, car le

premier devoir d'un gouvernement consiste à se faire respecter, et les foules, instinctivement, s'écartent des gens qui se laissent monter sur le pied.

De Poitiers, le Maréchal se rendit à Tours, en passant par Châtellerault, où il visita la manufacture d'armes. Le préfet d'Indre-et-Loire était M. de Nadaillac, dont la femme, sœur du général de Courcy, était amie intime de la Maréchale. Le marquis de Nadaillac, précédemment préfet des Basses-Pyrénées, avait dû être déplacé, à cause de ses sympathies pour les carlistes, qui luttaient en Espagne contre le gouvernement établi. Nous nous étions concertés pour faire au Maréchal une réception grandiose. Mais nous avions à lutter contre forte partie. L'opposition tourangelle avait pour chef un homme qui a conquis, depuis, beaucoup de notoriété : M. Wilson, frère de Mme Pelouze et gendre de M. Grévy. Et M. Wilson avait préparé, de son côté, au Maréchal, une réception différente de la nôtre. Il était aidé dans cette belle tâche par le maire de la ville, M. Belle, personnage riche, ambitieux et désireux de jouer un rôle politique, qui s'était jeté à corps perdu dans l'opposition, encore bien qu'il eût marié sa fille à un ultra-conservateur. Et comme M. Belle disposait de la police locale, les adversaires du Maréchal étaient maîtres du pavé. M. Wilson avait donc levé dans les bas-fonds de la populace une cinquantaine de malotrus, qui nous assourdissaient de leurs clameurs dès que nous mettions le nez dehors, et qui nous accompagnaient avec scrupule dans tous nos déplacements, se transportant partout, en même temps que nous, dans des voitures frétées pour eux, en imposant aux foules et couvrant de leurs sifflets et de leurs cris les vivats qu'elles étaient disposées à pousser.

Comme l'argent de leur patron donnait à ces ouvriers des honteuses besognes le don d'ubiquité, ils pouvaient faire illusion et paraître, grâce à ce truc de théâtre, les

interprètes d'un sentiment généralement répandu. A Tours, nous les trouvâmes partout où nous allâmes, et, à la fin de la première journée, je les connaissais tous de vue. Le lendemain, dans une excursion que fit le Maréchal à l'établissement agricole de M. Raoul Duval, le frère du député, ils nous attendaient à la station de Bléré. Là, des voitures étaient préparées pour nous conduire chez M. Raoul Duval. D'autres voitures attendaient la bande qui grimpa et nous suivit, en ayant l'air de faire partie du cortège. Elle pénétra dans l'établissement que nous allions visiter, sans que personne osât la chasser. J'étais exaspéré. J'aurais voulu qu'on me laissât la bride sur le cou, car, alors, le voyage de ces messieurs se fût certainement arrêté à leur première étape, à moins qu'ils ne préférassent le continuer sans encombre jusque dans un autre hémisphère. En dépit des renseignements de M. de Nadaillac, qui promettait que les élections d'Indre-et-Loire seraient excellentes, le voyage du Maréchal me laissa cette impression invincible, que les conservateurs marchaient à un désastre. Et les événements allaient confirmer mes prévisions. Les élections du 14 octobre procurèrent au parti républicain une majorité de plus de cent vingt voix dans la Chambre. Et le 19 novembre, le Cabinet de Broglie-de Fourtou donnait sa démission.

Le Maréchal essaya de tenir tête à l'orage, en composant un Cabinet extraparlementaire, sous la présidence de mon vieil ami, le général de Rochebouët, qui appela auprès de lui des hommes de grande valeur, son ancien et fidèle aide de camp, le général baron Berge, comme chef de Cabinet, et le général de Miribel, comme chef d'État-major général. Dans ce Cabinet figuraient encore M. Welche, comme ministre de l'Intérieur, M. de Banneville, comme ministre des Affaires étrangères, l'amiral Gicquel des Touches, comme ministre de la Marine, M. Lepelletier, comme ministre de la

Justice. Immédiatement, les grosses difficultés commencèrent. La majorité républicaine de la Chambre était tout entière dans la main d'un seul chef : M. Gambetta, M. Thiers étant mort au mois de septembre, comme Moïse, en vue de la terre promise. Sous son impulsion, la Chambre manifesta hautement l'intention de refuser le vote du budget. La situation devenait grave, et on commençait à signaler de l'effervescence dans les esprits. C'est alors que le ministre de la Guerre adressa à tous les commandants de corps d'armée des instructions confidentielles, assez semblables à celles que je leur avais adressées moi-même, après le 24 mai, et qui leur prescrivaient la conduite à tenir en cas de troubles matériels. C'est alors aussi que se passa, à Limoges, l'incident du major Labordère, déclarant qu'il briserait son épée plutôt que de s'associer à un attentat contre la Chambre. Il est important de remarquer que le major travestissait les instructions qu'on lui avait transmises, et que jamais personne ne lui avait demandé de marcher contre la Chambre. Il fut mis en retrait d'emploi, et ce fut une punition bien douce pour un acte d'insubordination qui frisait la rébellion. Les événements se précipitaient avec une telle rapidité que l'on ne prit pas garde à certains symptômes alarmants qui se manifestèrent dans l'armée, car je sais qu'il parvint à ce moment au ministre de la Guerre des réponses de plusieurs généraux qui mettaient des restrictions à leur obéissance, et j'ajoute qu'ils n'eussent point osé se permettre des manifestations aussi contraires aux traditions, si, pendant la période qui venait de disparaître, ils ne s'étaient pas sentis maintenus à l'écart, tenus en suspicion et privés de toute direction un peu ferme.

Le Maréchal s'illusionnait encore. Il croyait qu'au besoin, le Sénat, dont la majorité lui était acquise, prononcerait une seconde dissolution, et il l'avait an-

noncé formellement dans son message qui précéda les élections, en disant que « son devoir grandirait avec le péril, et qu'il resterait pour défendre, avec l'appui du Sénat, les intérêts conservateurs ». Mais le Sénat ne voulait pas s'engager davantage, et son président signifia formellement que, dans les circonstances actuelles, il ne fallait plus compter sur lui. D'autre part, le Maréchal ne trouvait pas un ministre des Finances assez sûr de l'avenir, pour se risquer à ordonner la levée des impôts par décret présidentiel. Le Maréchal se trouvait donc désarmé, et il dut, le 13 décembre, renoncer à utiliser le dévouement absolu des hommes de cœur qui composaient le Cabinet Rochebouët. Ce jour-là je déjeunai au ministère de la Guerre avec le général Douay, commandant le 6e corps. Le repas fut très gai ; notre amphitryon se montrait plein de confiance. Comme il avait à travailler avec son chef d'État-major général, il nous rendit notre liberté de bonne heure, et, en sortant, je rencontrai le général Ducrot envoyé pour annoncer au général de Rochebouët la fin de son ministère, qui avait duré vingt-huit jours.

Le Maréchal venait de confier le pouvoir à M. Dufaure. J'avais connu un peu M. Dufaure pendant mon ministère. Il méritait son surnom de sanglier. C'était un homme bourru, bougonnant perpétuellement, qui se couchait au crépuscule et se levait à l'aube, mais honnête, pratique, raisonnable, habitué aux Assemblées, soucieux de ses devoirs. Malheureusement, il était toujours du parti de M. Thiers et devait servir ses rancunes posthumes. Il souligna la victoire des républicains sur le Maréchal, en lui faisant signer une lettre qui était une sorte de *meâ culpâ,* et la seule consolation qu'il lui laissa fut le choix personnel du ministre de la Guerre. Le Maréchal confia ce poste de confiance à son ancien aide de camp, le général Borel, très au courant

de ce travail, puisqu'il avait été mon chef d'État-major général.

Cette date du 13 décembre marque donc un très grand changement dans la situation personnelle du Maréchal. Jusque-là, en communion d'idées avec ses ministres, excepté pendant une courte période, il avait, sinon gouverné personnellement, au moins pris une part active au Gouvernement. Désormais, obligé de se renfermer dans son rôle constitutionnel et de croupir dans son irresponsabilité, il devra laisser tout pouvoir à des ministres qui, par des exigences croissantes et sous l'influence irrésistible de M. Gambetta, finiront par l'obliger à se retirer.

On s'est demandé pourquoi le Maréchal n'avait pas donné tout de suite sa démission et pourquoi il avait subi, avec un amoindrissement pénible, la nécessité humiliante d'abandonner les fonctionnaires qui s'étaient compromis pour lui pendant le 16 Mai et qu'il avait promis de défendre.

Je répondrai qu'il fut maintenu à son poste par les sentiments les plus purs, les plus nobles et les plus désintéressés. L'Exposition de 1878 allait s'ouvrir, étalant aux yeux du monde le relèvement matériel du pays, prouvant sa force et sa vitalité. Le Maréchal craignait de compromettre le succès de cette manifestation nationale. Les étrangers allaient venir en foule. Des princes même étaient annoncés. Le Maréchal pensait que la France, représentée par le premier de ses soldats, ferait vis-à-vis d'eux une meilleure figure que si elle était gouvernée par un politicien étranger aux usages et aux traditions qui mènent les aristocraties européennes. Et l'on confessera qu'il n'avait pas tort, si l'on veut bien se rappeler qu'il devait avoir pour successeur M. Grévy, qui se borna à empiler les écus à l'Élysée et dans des fonctions où le Maréchal compromit sa fortune, pour représenter dignement son

pays. Enfin, un autre mobile secret le retint au Pouvoir. La situation toujours embrouillée de l'Europe permettait d'envisager une guerre ; et cette guerre, le Maréchal voulait la faire, en apportant à l'armée le concours de ses talents et celui de sa haute situation. Il y eut, dans cette âme, un conflit entre l'orgueil, qui lui commandait la retraite, et le dévouement, qui lui commandait la patience. Et ce conflit alla, je le sais, jusqu'à faire couler de grosses larmes sur cette figure bronzée par le souffle de tant de batailles.

L'Exposition universelle, qu'il ouvrit solennellement le 1er mai 1878, marqua une sorte de trêve entre les partis et lui permit de se consacrer tout entier à des devoirs de représentation dont bénéficiait la France. Et l'année s'écoula dans un calme apparent. Beaucoup parmi les fonctionnaires du 16 Mai avaient été révoqués et remplacés par des hommes désignés par M. Gambetta. Des élections partielles, rendues nécessaires par des invalidations arbitraires, avaient encore renforcé, sous la pression de comités tout-puissants, la majorité républicaine à la Chambre. Mais, quand les lampions du Champ de Mars furent éteints, la lutte recommença plus ardente que jamais. M. Dufaure commençait à être débordé à son tour par les exigences croissantes d'un parti dont le chef avait lancé le fameux dilemme : « Se soumettre ou se démettre », et qui transformait ce dilemme, devenu trop modéré, en ce nouveau mot d'ordre : « Se soumettre et se démettre. »

Cependant M. Gambetta, qui ne se sentait pas mûr pour la Présidence, et qui aurait voulu y arriver, sans traverser le pouvoir, aurait volontiers toléré le Maréchal à la tête du Gouvernement, si le Maréchal avait consenti à subir son influence et à obéir à ses volontés. Il était allé jusqu'à rêver d'entrer en pourparlers avec le Maréchal, et il lui avait fait demander par un intermédiaire une entrevue secrète, à minuit, au Bois de Bou-

logne. Le Maréchal, à qui ces allures de conspirateur en chambre ne pouvaient convenir, déclina cette proposition et fit répondre à M. Gambetta qu'il le recevrait au grand jour à l'Élysée et serait très heureux de causer avec lui des intérêts du pays. L'affaire en resta là.

La crise fut provoquée par les élections sénatoriales du 5 janvier 1879. Ces élections déplacèrent la majorité dans la Chambre Haute, et désormais M. Gambetta, maître des deux Chambres, comprit qu'il pouvait tout oser contre le Maréchal, que la disparition de la majorité conservatrice sénatoriale laissait désarmé et sans point d'appui. Les républicains voulaient beaucoup de choses: la suppression des universités libres, l'obligation, la gratuité et la laïcité de l'enseignement, l'amnistie. Mais ce qu'ils voulaient avant tout et par-dessus tout, c'étaient des coupes sombres dans la magistrature, dans l'administration, dans l'armée, qui leur permissent de caser leurs créatures. Ils voulaient des places. Le moment de la curée définitive leur semblait venu. Et enfin, pour se débarrasser plus sûrement du Maréchal, ils conspiraient contre lui un affront déshonorant, la mise en accusation des ministres du 16 Mai, bien décidés d'ailleurs à n'en plus parler, lorsque cet épouvantail aurait produit son effet. Le ministère Dufaure, ne voulant pas céder sur les questions de principes, céda sur les questions de personnes. Il commença par obtenir la démission du général Borel, qui, pour ne pas créer de difficultés au Maréchal, se retira et alla prendre à Rouen le commandement du 3e corps, que, par un rare esprit de camaraderie, lui céda le général Lebrun. Il fut remplacé au ministère par le général Gresley, dont la nomination fut présentée au Maréchal comme une concession que lui faisait son ministère; car Gresley avait longtemps servi aux côtés du Maréchal, qui le prisait fort et qui croyait pouvoir compter sur son dévoue-

ment le plus absolu pour traverser les mauvais jours.

— Mon vieux Gresley, lui avait dit le Maréchal, je suis dans la nasse. Voulez-vous y venir avec moi?

— Bien volontiers! avait répondu le général, mais à la condition que je ne frapperai point de vieux compagnons d'armes dont on réclame le sacrifice.

Cette réponse est consignée dans un livre très intéressant intitulé *Souvenirs de la présidence du maréchal de Mac Mahon,* et dans lequel M. Ernest Daudet, un publiciste distingué et informé de première main, relate exactement les incidents qui précédèrent et amenèrent le départ du Maréchal.

Ancien élève de l'École polytechnique, remarquablement intelligent et érudit, le général Gresley était un philosophe de la secte d'Épicure. Jovial, bon vivant, préférant aux obligations mondaines les plaisirs faciles, ce rabelaisien était porté par son éducation et son origine à se laisser facilement entamer par les théories démocratiques du jour et à servir les rancunes de M. Gambetta, comme il avait autrefois servi les irréprochables et correctes volontés du Maréchal. Il avait, d'ailleurs, à se faire pardonner par la gauche d'avoir été préféré à son candidat favori qui était le général Farre, lequel se montrait disposé à traiter les commandants de corps d'armée comme il traita plus tard les tambours. Donc, le ministère s'étant résigné aux hécatombes réclamées par la gauche, chaque membre du Conseil apporta sa liste de victimes. M. Léon Say sacrifiait ses receveurs. M. Bardoux sacrifiait ses recteurs. M. Dufaure sacrifiait ses procureurs, et, à chaque immolation, le Maréchal protestait, gémissait avant d'apposer sa signature sur la liste fatale.

Le 28 janvier, le général Gresley, qui n'était entré au Conseil qu'à la condition de ne pas frapper les généraux sous les ordres ou à côté desquels il avait servi, tira de son portefeuille, à la séance, des décrets qu'il

avait préparés et qui touchaient à dix commandants de corps d'armée. Cinq d'entre eux étaient déplacés, et cinq autres étaient mis en disponibilité. C'étaient les généraux : de Lartigue, de Montaudon, Bataille, Bourbaki et du Barail.

Le Maréchal devint pâle et déclara qu'il ne signerait pas.

— Je vous abandonne, dit-il, Lartigue et Montaudon qui sont malades et demandent à se retirer; mais jamais je ne frapperai les trois autres qui sont de braves gens, de vaillants soldats. Qu'a fait Bourbaki? Qu'a fait Bataille? Qu'avez-vous à reprocher à du Barail? La politique, dites-vous? Pas plus que vous, je ne veux qu'elle s'introduise dans l'armée. Je l'ai prouvé deux fois, en enlevant son commandement à l'amiral La Roncière-le Nourry et en révoquant Ducrot. Mais ceux-là, quels méfaits politiques ont-ils commis? Destituez des magistrats et des préfets, si vous voulez; mais ne touchez pas à l'armée. C'est uniquement pour la protéger que je suis resté ici après les élections et que j'avale tant de couleuvres depuis plus d'un an. Si je l'abandonnais aujourd'hui, je me croirais déshonoré; je n'oserais plus embrasser mes enfants.

La séance fut levée au milieu du trouble et de l'émotion des ministres, et quelques instants après, l'un d'eux, M. de Marcère, ministre de l'Intérieur, déjeunant avec le général Chanzy, lui faisait cet aveu : Tout ce qu'il nous a dit est parfaitement vrai. Il n'a que trop raison.

J'étais à Paris, à ce moment-là, avec mes collègues, pour les travaux de classement. Et ce même jour, je dînai à l'Élysée. Le Maréchal me raconta ce qui s'était passé au Conseil, et il ajouta : « Eh bien, nous partirons ensemble! »

Le surlendemain, 30 janvier, le Cabinet se réunissait à Versailles, avant l'ouverture des Chambres. Dès que

la séance fut ouverte, le Maréchal interpella ses conseillers, en leur disant : « Eh bien, messieurs, persistez-vous dans vos résolutions? » Et, comme personne ne répondait, il ajouta qu'il maintenait les siennes, et il leur remit pour les présidents de la Chambre et du Sénat sa lettre de démission, admirable de simplicité et de dignité :

« En quittant le pouvoir, disait-il, j'ai la consolation de penser que durant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, comme soldat et comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir, et par un dévouement absolu à la patrie. »

Quelques heures après, M. Grévy était élu président de la République par le Congrès, et immédiatement, le Maréchal, prévenant sa visite, se faisait annoncer chez lui et l'abordait, en lui disant : « J'ai voulu être le premier à venir saluer le chef de l'État. » Puis, toujours dominé par son amour du pays, il insistait auprès du nouveau président pour qu'il n'y eût pas de changement dans le personnel diplomatique, et toujours dominé par son amour pour l'armée, il plaidait une dernière fois auprès de lui la cause de ses compagnons d'armes.

Pauvre grand et bon Maréchal! Héros qui trouva plus de justice, qui fut mieux apprécié chez l'ennemi que dans sa patrie! Je veux ici lui adresser un dernier et suprême adieu. Je veux dire de lui qu'il fut l'homme d'honneur et de devoir par excellence, un grand soldat, s'il en fut jamais, d'un courage sans limites, toujours prêt à payer de sa personne au milieu du danger, méprisant la mort sur les champs de bataille et perpétuellement guidé par le culte de toutes les vertus guerrières. Il avait un tel sentiment de la subordination que l'obéissance lui fut toujours facile, même vis-à-vis de ceux qu'il avait commandés et que les hasards plaçaient momentanément au-dessus de lui. En Crimée, il fut le

subordonné du général Bosquet qui avait été le sien à Constantine. En 1870, il fut le subordonné du maréchal Bazaine qui avait été le sien à Tlemcen, et jamais rien de sa part n'indiqua qu'il souffrît ni même qu'il se souvînt de la supériorité qui avait précédé sa dépendance. Passionné pour le métier des armes, il rechercha toutes les occasions de se distinguer, moins pour poursuivre la fortune qui lui vint rapide, que pour le plaisir de prendre part à une action de guerre. A la tête de l'armée, c'était un chef inaccessible à tout autre sentiment qu'à celui du devoir militaire, dont il poussait l'accomplissement jusqu'au scrupule. Stoïque pour lui-même, comme pour son entourage, il conserva jusque dans les palais nationaux la simplicité de la vie des camps. Toujours levé avant l'aube, se servant lui-même et vivant au sein des splendeurs officielles comme il aurait vécu sous sa tente. Il fut un homme de famille et d'intérieur incomparable, comme il était un soldat accompli. Il fut un grand chrétien en même temps qu'un grand citoyen. Très imposant d'aspect, peu enclin aux familiarités dégradantes, il n'a été réellement bien connu que par ceux qui vivaient auprès de lui. Il fut porté au pouvoir dans des circonstances où le sommet social devait devenir pour lui un véritable calvaire. Des ennemis sans scrupules et sans bonne foi, les adversaires de toute hiérarchie et de toute organisation humaine s'employèrent à travestir aux yeux d'un peuple léger cette grande figure. Ils l'attaquèrent par le ridicule. Et, comme ils ne pouvaient rien reprocher à son impeccable loyauté, ils essayèrent de le transformer en une sorte de fantoche guerrier, en déterrant pour les lui attribuer des ana et des coq-à-l'âne recueillis par d'anciens pitres professionnels : « Que d'eau! que d'eau! » « C'est vous qui êtes le nègre; continuez », et tant d'autres imbécillités qu'on lui mit sur le dos.

Ce qu'on ne sait pas, ce qui surprendra peut-être le

lecteur, égaré par ces calomnieuses plaisanteries, c'est que non seulement le Maréchal était tout à fait séduisant dans l'intimité, mais encore qu'il était un causeur intarissable et plein de verve, quand il était en confiance. Son seul défaut consistait à se laisser paralyser en quelque sorte par l'arrivée d'un homme politique. Il s'imaginait que les hommes politiques avaient fait des études spéciales, sortaient d'une espèce d'école polytechnique, et ne se rendit jamais compte de la pauvreté intellectuelle qui se dissimule sous la plupart des formules politiques. Cérébralement, il était supérieur à quelques-uns de ses ministres et à cent piques au-dessus de la moyenne des représentants du pays. Comme caractère, au milieu du personnel qui l'entoura, soit conservateur, soit républicain, il ne craignait aucune comparaison, et il ne lui manqua, pour devenir un grand homme d'État, que la froideur, la maîtrise de soi et la dissimulation, nécessaires à ce métier. Il contenait tant qu'il pouvait sa nature violente; puis, à un moment, il éclatait et faisait le 16 Mai.

Les conservateurs ont été aussi injustes envers lui que les républicains. Les conservateurs l'ont chargé de leurs propres fautes et lui en ont voulu de leurs propres faiblesses; et les républicains, qu'il aurait pu écraser, ne lui ont tenu compte ni de son honnêteté ni de son désintéressement. L'Histoire sera plus juste envers lui que ne le fut sa propre génération, et dans ses clartés futures, cette figure de soldat sans peur et sans reproche apparaîtra, j'en suis convaincu, dans toute sa pureté et dans toute sa beauté. C'est pour moi un devoir, un honneur et une joie que de laisser de lui, avant de le rejoindre, ce témoignage parmi les hommes.

Le 31 janvier, tous les commandants de corps d'armée reçurent l'ordre de partir de Paris sur l'heure, pour aller rejoindre leurs postes et y attendre de nou-

velles instructions. J'étais tellement certain du sort qui m'était réservé, qu'arrivé à Tours je fis mes préparatifs de départ, et je vendis la plupart de mes chevaux que je ne pourrais plus conserver une fois mis en disponibilité. En effet, j'appris bientôt par le *Journal officiel* et par une lettre ministérielle que j'étais relevé de mon commandement.

Le 13 février 1879, je fus remplacé à Tours par M. le général de Galliffet.

Cette exécution dut coûter au général Gresley, à qui j'avais toujours témoigné la plus vive amitié. Mais il ne sut pas résister à de hautes influences, et je fus sacrifié. Cependant, le nouveau président du Conseil, M. Waddington, aurait voulu me faire rentrer au service, et M. Grévy lui-même le désirait. Le 31 mai 1879, le comte de Pontécoulant, directeur du cabinet aux Affaires étrangères, me convoquait pour me dire que le président du Conseil regrettait infiniment ma disparition, qu'il avait proposé au conseil des ministres de me replacer, mais qu'on lui avait objecté que je n'étais pas encore allé rendre visite au chef de l'État. Je répondis que j'avais rempli ce devoir, et que, M. Grévy n'ayant pu me recevoir, j'avais laissé ma carte à l'Élysée ; que m'étant ainsi mis en règle, je n'avais plus de raisons d'aller chez le chef de l'État sans y être appelé. Quelques jours plus tard, M. de Pontécoulant me fit dire que M. Grévy désirait me voir et m'attendait. Je me rendis à l'Élysée, où le Président me fit un accueil fort aimable et me dit qu'il espérait bien que désormais rien ne s'opposerait plus, après ma démarche, à ma rentrée dans l'armée.

Ce fut tout. M. Grévy m'oublia, ou plutôt les influences qui m'avaient fait écarter me maintinrent en disponibilité jusqu'au moment de mon passage dans le cadre de réserve. Donc, alors que tous les généraux dans la même situation que moi sont restés en fonction

jusqu'à l'âge de soixante-dix ans; alors qu'en bonne justice j'aurais dû jouir des mêmes avantages qu'eux, j'ai été renvoyé du service actif, après une carrière que je crois laborieuse et utile, à cinquante-huit ans, c'est-à-dire à l'âge où j'aurais dû quitter l'armée, si je n'étais arrivé qu'au grade de lieutenant-colonel.

ÉPILOGUE

Maintenant c'est fini! En brisant une carrière qui avait été le rêve de mon enfance, le culte de ma jeunesse, l'orgueil de mon âge mûr, et qui aurait dû être la consolation de ma vieillesse, on a ouvert devant moi une tombe anticipée. J'y suis descendu tout entier, depuis dix-sept ans déjà. J'en suis sorti non pas, hélas! pour chercher dans de nouveaux combats le souvenir des gloires disparues, mais pour raconter à mes vieux compagnons d'armes quelques-unes des actions que nous avions accomplies ensemble, et aux jeunes gens qui ont dans les mains l'avenir de la patrie, comment nous avons fait ce que nous pouvions pour servir le pays.

Je serai heureux, je me sentirai récompensé au delà de mes mérites, si avant de retourner auprès de Dieu pour y retrouver tant d'amis égrenés sur la route, j'ai pu faire passer dans quelques âmes, dans beaucoup d'âmes, la flamme patriotique et militaire à laquelle obéissait, en 1839, l'engagé volontaire aux spahis, et qui brûlera, toujours inextinguible et pure, jusqu'au dernier soupir, dans le cœur du vieux soldat.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE ALPHABETIQUE

C

E

F

G

H

I

J

K

L

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME.

VI. — La guerre.

VII. — Sous Metz.

VIII. — L'agonie d'une armée.

IX. — En captivité.

X. — La Commune.

XI. — La conquête de Paris.

XII. — L'Assemblée nationale.

XIII. — Ambassadeur extraordinaire.

XIV. — Ministre de la guerre.

XV. — Mes débuts.

XVI. — Les deux drapeaux.



TABLE DES M

XI. — La

ganisation. — Le gé

filet de cavalerie. — Le

aque générale. — La S

rmée anglaise. — Le g

XII. — L'A

ité. — M. Thiers le

— La commission

ereur du Brésil. —

le. — A l'école de

n officier de c

— Sur les rep

II. — Am

us les voy

ce silenc

— Mon

le embar

rmé? —

Thiers

XIV.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.




Stanford University Libraries
3 6105 013 528 299